FASCICULE ILLUSTRÉ

La Patrie

LE JOURNAL PAR EXCELLENCE

48e ANNEE—No. 104 MONTREAL, SAMEDI, 26 JUIN, 1926 QUATRE PAGES

Un coin charmant au superbe Parc Stanley, qui fait l'orgueil de Vancouver. Ce parc, que visiteront les voyageurs du train spécial de l'Université de Montréal, en juillet, a été laissé à son état naturel, exception faite pour les routes et les sentiers qui y ont été percés pour la commodité des visiteurs.

In Stanley Park, Vancouver, one of the fine spots on the trip west of the tourists of the University of Montreal.

Mademoiselle Rachel Gauvreau, fille du docteur Joseph Gauvreau et de Madame Gauvreau, dont on annonce les fiançailles avec le docteur Albert Jutras. (La Photographie LaRose).

Mademoiselle Marguerite Taschereau, descendante des seigneurs de Sanit-Ours, dont le mariage avec M. Armand Poupart aura lieu à la fin de juin. (La Photographie LaRose, rue Saint-Denis).

Au baptême de la fille du duc d'York, à Londres, récemment. Assises, de gauche à droite, lady Elphinstone, la Reine Mary, la duchesse d'York, la comtesse de Strathmore et la Princesse Mary (Vicomtesse Lascelles). En arrière, de gauche à droite, le duc de Connaught, le Roi George V, le duc d'York et le comte de Strathmore.

At the christening in Buckingham Palace, of the child born to the Duke and Duchess of York.

Les jeunes filles qui fréquentent une école des beaux-arts de Boston apprennent à faire des masques et voici quelques-unes de leurs oeuvres les plus originales.

Art school students in Boston construct weird masks.

Une amusante photo prise à un garden-party à la Maison Blanche et montrant Madame Coolidge dégustant avec une évidente satisfaction un rafraîchissement bien connu, sous les yeux du président des États-Unis.

The evident truth is out that Mrs. Coolidge likes ice cream!

A show neckpiece, valued at $1,000, displayed by Mrs. Proctor Welsh, of Syracuse.

Cette jeune fille est une indienne pur sang de la race des Seminole, qui vit en Floride. Elle se nomme "Eosh-e-e-ho-we", c'est-à-dire "La Colombe".

Prettiest of real American, seminole princess of pure indian blood, is real beauty in Florida.

Pour mille dollars de chiens. Mme Proctor Welsh de Syracuse possède ces six petits chiens de race, dont elle se fait un vêtement original.

On a inauguré retemment à Neuville sur Vannes, en France, une plaque commémorative de la naissance de Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal. Cette photo montre la foule se pressant devant la mairie. (Cliché du "Petit Trogen").

Le premier baritun Gustave A. Huberdeau prononce [illegible] qui viennent actuellement en Etats-Unis.

Swedish crown prince and princess who have been guests of the United States.

Afin bien tenir temps de orchestre on devaient s'inventer le métronome dans une école de danse.

The dance opens quarter for perfect rhythm.

Lors des récentes fêtes à Hampstead, en Angleterre plusieurs enfants s'agenouillent et tirent ensemble par le paternel policier.

When bobbie needs a friend.

Nos instantanés.—A Laval-sur-le-Lac: Mlle Madeleine Monette, fille de M. et Mme Edmond Monette, et Mlle Marie-Thérèse Monette.

M. l'abbé Beaudin (à gauche) et hon. L. M. MacDonald, ministre de la milice, lors de la revue annuelle des cadets du Mont Saint-Louis.

Groupe de conservateurs et de conservatrices de Montréal qui sont allés saluer le très honorable Arthur Meighen qui a été l'objet d'une grande démonstration au Forum, 6 juin dernier. Cette photographie a été prise au moment de l'arrivée du chef de l'opposition au Forum. On remarque de gauche à droite: hon C. Ballantyne et Mme Ballantyne, le très honorable Arthur Meighen, Mme A. F. Lalonde, Mme Rodolphe Monty, M. Joseph Lemire, l'hon. Rodolphe Monty, Mme Arthur Meighen, Mme J.-C. Bumbray et Me J.-C. Bumbray.

Un coucher de soleil dans la vallée du Saint-Maurice. Sunset in the St. Maurice Valley (Photo H. Sutcliffe, Berthierville).

Garçons d'honneur au mariage de Mlle Simone Dupuis, fille de M. et Mme Edmond Dupuis, de Montréal, et de M. Raymond Bernard, docteur en médecine, fils de docteur Hermann Michaud, de Palmyre, Manitoba, et de Mme Michaud, de Dalhousie.

Porto del Marcado, Barranquilla. Porto del Mercado, Barranquilla.

Porte du marché à Barranquilla, Colombie Amérique du Sud.

L'hon. Juge Charles Doherty et Mme Doherty, nièce de Mlle Hélène Desaulniers.

Mme Gaston Gouin, portrait d'après Napoléon Ier, qu'elle avait même adopté comme fils et le plus caractéristique. Cette photographie fut prise sur le pont du navire qui le ramenait dans la ville natale des grands navigateurs, dont Christophe Colomb. Musolini, dressé like a regular Napoleon, upon his arrival at Genoa, Italy.

A Lavaltsur-le-Lac. — Lady Gouin et Lady Turgeon.

Coco de ce petit chef d'une tribu indienne grimpe à la tour Eiffel pour faire sa recherche des oeufs des oiseaux de mer.

English girl braving cliffs in search of sea bird's eggs.

Nos instantanés.—Mme M. Chaumard et Mme Alfred Lanier.

Olivette, enfant de M. et Mme Edmond Philibert, de Sainte-Justine.

Nos instantanés.—Mlles H. Hamelin, G. Hamelin et R. Duquette.

Guy, enfant de M. et Mme Louis Lajoie, d'Outremont.

Cette maison vieille de 200 ans, a été transportée telle qu'elle, sur une distance de 35 milles!

200-year-old house taken 35 mile journey!

A Hollywood, où l'on reconstruit le Stade, des actrices revêtues de salopettes, participent à la tâche et approvisionnent le malaxeur de béton.

Girls don overalls and help speed work in completion of Hollywood bowl.

Le lieutenant Richard Byrd (à droite) et Floyd Bennett, son pilote de pôle, qui arrivent à Londres.

Lieut. Byrd and pilot arrive in London, England.

Otto Singenhaber, qui dirigeait une répétition de jeunes choristes qui font au programme de congrès eucharistique de Chicago.

Director Otto Singenhaber leading children in song for Eucharistic Congress.

Le banquet offert, en mai dernier, à M. J.-G. Gauthier, gérant de la Metropolitan Life Assurance, à Montréal, district Papineau, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée au service de la Compagnie. Ce banquet fut donné au Mont-Royal.

Banquet tendered to J.-G. Gauthier, celebrating his 25th anniversary Metropolitan Life Assurance Co.

Parmi les invités au récent mariage Trudeau-Bertrand: M. et Mme Dupl. Mlles Pauline et Lucienne Dugal.

Les demoiselles d'honneur.—M. Robert Taschereau.

On a célébré récemment, de façon originale à New-York, le 100e anniversaire de l'île Manhattan, qui fut, comme on le sait, vendue pour la somme de $24. Des Indiens participèrent à la manifestation.

Celebrating world's best realty coup: $24. for Manhattan Island 100 years ago!

Une scène quotidienne à la gare Windsor de Montréal, où achètent leurs billets ces touristes.

Travellers buying their tickets in Windsor Station, Montreal.

Monument érigé à la mémoire de la jeune Pauline Johnson, à Stanley Park, Vancouver. Dressing in Indienne, Pauline Johnson a surtout chanté les beautés de Vancouver et un tribut à la ville. Sur la photo, on voit Mme Richard Steinhoff, Les voyageurs du train de l'Université de Montréal visitèrent ce parc en juillet. Monument to Pauline Johnson, the Indian poetess in Stanley Park, Vancouver.

Le dernier salut devant le cercueil du colonel Charles de Lanaudière, inhumé récemment à Joliette.

Nos instantanés.—Mme H. Duclos et Mlle Simone Duclos.

Gymnastes "De la Salle" des Trois-Rivières. Groupe des gymnastes qui feront des rallies et chanteront de volte-face et défileront avec rapidité aux son de l'harmonie de leur Institution.

Gardes-malades de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, Montréal. Mlles Lucille Vautelet, Malle Estelle Villeneuve, Mlle Blanche Bourbonnais et Mlle Laurette Cuinn. Sur le premier rangée, les petites bonnes-têtes: Mlle Jeannette Vaillancourt, Mlle Pauline Hogue, Mlle Rosalie Lagueux et Mlle Marie-Rose Legros.

Gar... de Edouard, le fils de M. et Mme Edouard Lapointe, qui a fait son début pour la première fois à la scène de la revue de la Saint-Jean.

Gertrude, Edoris will try again Channel swim.

Le portrait de Gilles Beaugrand, photographié ici par son père, est d'un spécimen de la famille remarquable de la princesse Patricia Louise.

Prince of Wales at University College Hospital.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

LA science a maintenant découvert que les cheveux peuvent être restaurés à leur couleur naturelle. Pas de teintures rudes, visibles, qui mettent en danger la santé des cheveux. Pas de mélange malpropre—mais, à la place, un liquide limpide incolore est employé lequel donne aux cheveux leur couleur et leur lustre naturels. Les cheveux desséchés scintillent de couleur juvénile. Les tresses grises disparaissent entièrement.

Les cheveux pâlissent et deviennent gris lorsque le pigment est insuffisant. Cette méthode scientifique fournit certains éléments nécessaires qui le remplacent et donnent la couleur naturelle. S'ils étaient châtains, les cheveux redeviennent châtains. S'ils étaient noirs, ils redeviendront noirs. Rien à laver ou frictionner.

Elle est grandement recommandée parce qu'elle est **inoffensive** et rapide. Ne risquez pas l'emploi des teintures surannées quand vos cheveux sont en jeu. Quelque 10,000.00 de femmes l'ont employée. Ceci prouve son efficacité. Faites cet essai qu'on vous offre ici. Vous serez étonnée des résultats de cette nouvelle méthode.

Ou arrêtez à toute pharmacie et achetez-en une bouteille. On la nomme le Restaurateur de la Couleur des Cheveux de Mary T. Goldman. S'il ne réussit pas à restaurer la couleur naturelle de vos cheveux, on vous remet en entier le prix que vous avez payé.

Essai Gratuit

MARY T. GOLDMAN,
1215M Goldman Bldg., St-Paul, Minn.
Veuillez m'envoyer votre nécessaire breveté gratis à l'essai. Le X indique la couleur de mes cheveux.

Noir ..... brun foncé ..... brun médium ..... châtain (rouge foncé)
brun pâle ..... châtain clair (rouge pâle) ..... blond .....

Nom.....
Rue.....
Ville.....
Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse.

Grand chapeau en paille crochetée ombrageant avantageusement le minois féminin contre les ardeurs des chauds rayons d'été.

Large hat in raffia weaved in an open effect.

Robe du soir en taffetas noir avec empiècement de point brodé au corsage et sur la jupe. Large fleur française à la taille dans les tons crépuscule.

Evening gown in the "style boufant" made of black taffeta with silk lace and net in clever application. Great French rose.

Nouveau petit turban en ruban gros-grain avec rayure d'un ton contrastant. Elégamment drapé et très coiffant.

Silk striped ribbon turban fitting close to the head.

Cape du soir en chiffon pastel avec col fait en pétales de tissu et garni de fronces donnant à l'ensemble un merveilleux aspect. — Chiffon evening wrap. Many rows of shirring fit the wrap to the slim shoulders and large roses rise in a pretty frame for a pretty face.

Très élégant manteau d'été en crêpe Canton platine avec manches garnies de capelettes et col écharpe enrichi d'une large bande de petit gris. — Cray canton crepe coat with pagoda fashion sleeves.

Robe de crêpe ivoire, jupe à petits plis et corsage garni de jours. Ceinture et noeud de ruban-velours cerise.

White crepe de chine frock trested with French drawn work.

Des millions savent comment

Demeurer Sveltes

Dans n'importe quelle foule, vous remarquez combien la sveltesse prévaut. Les personnes grasses sont devenues une exception. C'est une entrave à la beauté, à la santé et à l'aptitude et les gens ont appris à en triompher. Demandez à vos amis comment ils ont perdu leur graisse et suivez leur exemple.

La manière la plus en vogue, depuis 19 ans, a été les Pastilles de la Prescription Marmola. Ni diètes, ni exercices anormaux ne sont requis. Il suffit de prendre simplement quatre pastilles par jour, jusqu'à ce que le poids soit redevenu normal.

Les personnes satisfaites qui les ont employées l'ont dit aux autres et l'usage des Marmola s'est répandu par tout l'univers. Vos amis vous le diront si vous le leur demandez. Les gens qui sont renseignés en emploient plus d'un million de boîtes chaque année.

Essayez les Marmola, vous vous devez cela à vous-même. Surveillez la diminution du poids, l'accroissement de vitalité. Remarquez le changement qui se produit en un mois. Vous serez heureux de les avoir connues.

Tous les pharmaciens vendent les Marmola à $1. la boîte. Ou elles sont envoyées directement, sous enveloppe ordinaire, par la Marmola Co., 1701 Immeuble General Motors, Detroit, Mich.

Pastilles de la Prescription
MARMOLA
La manière agréable de maigrir

Très beau manteau d'été en kasha corail avec dessins à l'aiguille dans les tons pastels. Echarpe en tissu uni sur laquelle se retrouvent les mêmes motifs de broderie. — Gayly embroidered flannel coat with a coral silk scarf to match the lining.

Robe en georgette d'un ton sombre entièrement ornée de piqûres et garnie d'un col et de parements en broderie métallique. Ceinture de chevreau doré. — Tucked georgette frock with a very novel treatment of the jabot which is elaborated in gold tinsel, with wide kid belt.

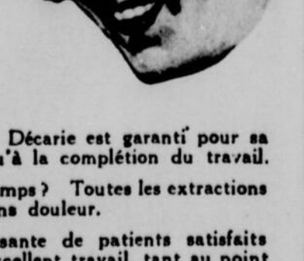

Dents Parfaites

GARANTIES

Chaque fois que la chose est possible, les dents que la Nature vous a données sont conservées ou, dans l'alternative, elles sont remplacées par des dents artificielles faites d'après les procédés les plus modernes dans nos propres laboratoires.

Le service dentaire du Dr. Décarie est garanti pour sa qualité depuis l'examen jusqu'à la complétion du travail.

Pourquoi souffrir plus longtemps? Toutes les extractions sont ici faites absolument sans douleur.

La clientèle toujours croissante de patients satisfaits est une attestation de notre excellent travail, tant au point de vue de dentiers que celui de ponts.

Ouverts le soir. Fermés le Dimanche.

NOEL **Dr. Décarie** EST AUSSI UN **DENTISTE** DIPLOME DE BOSTON

533 Square Phillips Angle Sainte Catherine ouest, Vis-à-vis chez Morgan

Une boisson rafraîchissante à *servir au diner*

IL y a quelque chose dans le "Canada Dry" qui désaltère, rafraîchit et vivifie comme aucune autre boisson ne peut le faire.

Essayez cela le soir lorsque la chaleur oppresse et que l'appétit semble loin et qu'il n'y a pas d'entrain au moment du dîner.

Vous serez réellement surpris de trouver combien il ajoute de jeste et de plaisir au repas comment il tonifie votre estomac — comment il vous fait ressentir de fraîcheur et vous désaltère.

La raison est simplement que le "Canada Dry" est un vrai ginger ale, fait d'authentique gingembre de la Jamaïque, et il est si pur et si sain, qu'il est servi dans les principaux hôpitaux et prescrit par les médecins.

Vous trouverez aussi que le "Canada Dry" se mélange le plus délicieusement avec les autres boissons.

Il n'est ni trop acide ni trop doux et il ajoute sa propre saveur délicate à l'autre boisson sans submerger la saveur du bon Rye ou Scotch.

Voici une recette qui vaut la peine d'être ajoutée à votre collection:

Martini "Canada Dry"

3 gouttes d'Amers Angostura, 1 verre à vin de Gin, 1-2 verre à vin de Vermouth Italien, 1-4 de verre à vin de Sherry. Secouez bien dans de la glace, versez dans le verre, remplissez le verre de "Canada Dry."

"CANADA DRY"

Par décret fournisseurs de leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy. Distributeurs à Montréal, R. A. Low, Immeuble Board of Trade. MAin 8294.

LES PAGES COMIQUES EN COULEURS que la Patrie publie chaque samedi font rire petits et grands.

AUCUN AUTRE JOURNAL FRANÇAIS DE MONTREAL NE PUBLIE DE PAGES EN COULEURS

La "PATRIE" est le seul journal quotidien à Montréal à publier chaque Samedi un supplément comique en couleurs.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCÈS.

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

Les Amis

MARGOT TRAVAILLE TROP

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

PAR MAURICE GAGNON

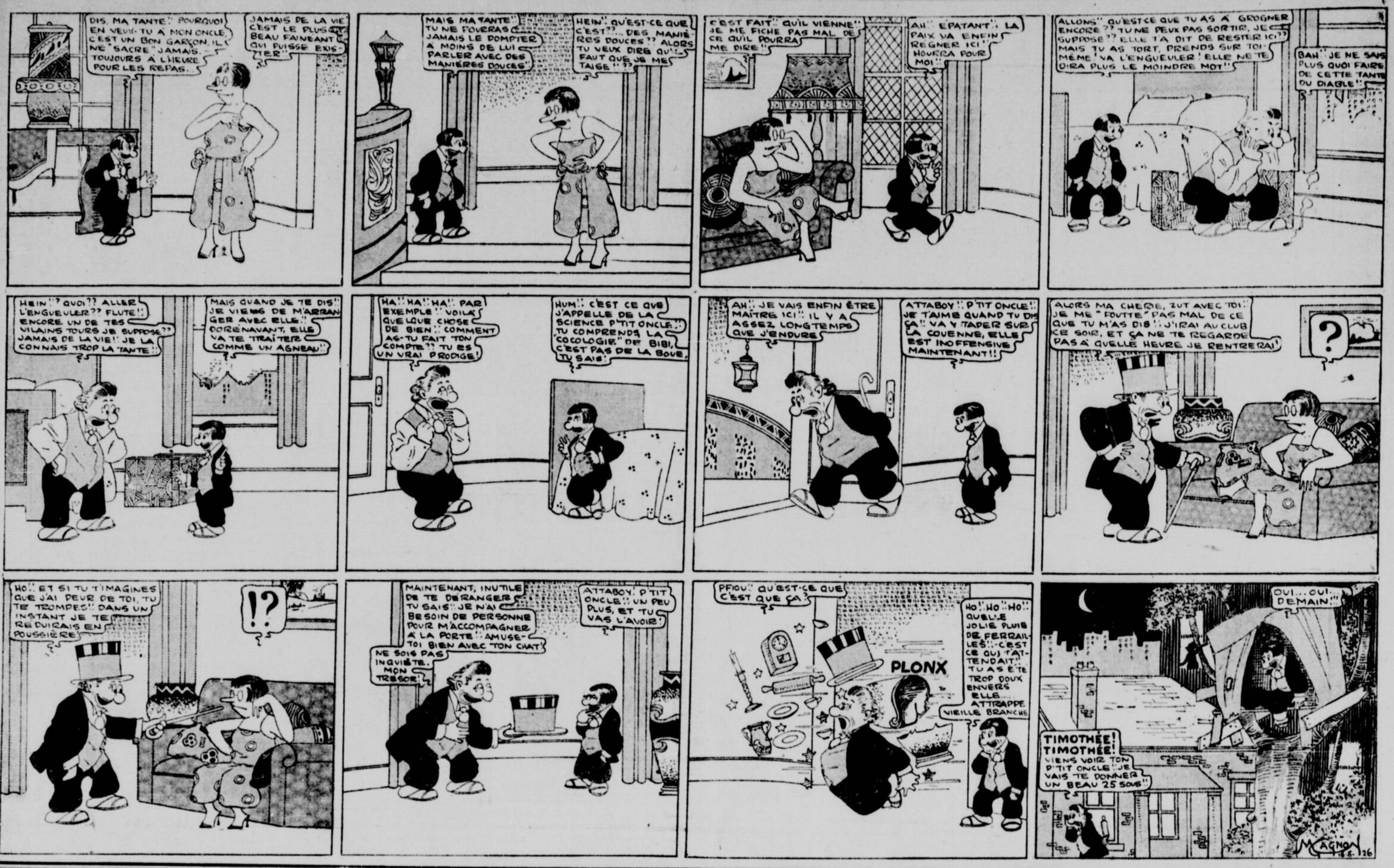

MANCHES BATTANT COMME DES AILES PARCE QU'IL N'Y A PLUS DE BRAS

Une visite dans une maison de retraite française, chez ceux qui n'ont plus d'yeux ni de mains. — Les misères de l'après-guerre.—"Le Phare de France" qui recueille les sans-lumière de la guerre...

LES QUINZE-VINGTS

PARIS. — MM. Marcel Nadaud et Maurice Pelletier, du "Petit Journal" dans une enquête sur les victimes de la guerre nous font le récit suivant:

Son épaule frôla le chambranle de la porte; il s'arrêta une seconde, la tête rejetée en arrière, comme pour chercher une orientation, puis d'un pas raide, obliqua vers le canapé capucine qui, au long du panneau, fait face à la cheminée. Son genou heurta le meuble. Il se retourna d'une pièce et s'affala sur le velours contemporain de Cora Pearl et de la comtesse de Castiglione.

—Je vous remercie d'être venu nous voir. Il y en a heureusement qui n'oublient pas le "Phare de France".

Le "Phare de France", qui recueille les sans-lumière de la guerre, s'est logé dans un vaste hôtel haussmanien, entre cour et jardin plantés de marronniers adolescents, à la lisière paisible d'un quartier aristocratique. Sur lui, plane l'ombre de clochers octogonaux surmontés de bulbes dédorés et de croix aux chaînes pendantes: l'église orthodoxe, image et refuge de la Sainte Vieille Russie.

—Evidemment, depuis Seddul Bahr, — 1915, Dardanelles, — où la même grenade m'a brûlé l'oeil gauche, crevé l'oeil droit et arraché les mains, j'ai perdu un intérêt pour la foule. Tout de même, nous avons encore des amis.

De son moignon droit, fendu en fourche, il réajusta ses lunettes sur des orbites creuses.

—Oui, le temps est long pour nous autres qui n'avons plus nos mains. Se promener? Il y a trop de bruit dans les rues. On ne peut pas suivre la conversation de la personne qui vous accompagne. Et puis, à deux, on se dirige moins bien que tout seul. Avec toutes ces autos... Alors on ne bouge guère.

Il tendit devant lui ses manches qui battaient comme des ailes.

—Mais quoi? Sans doigts, ni poignets, que peut-on faire? Il y a quarante camarades logés à la même enseigne que moi: ni bras, ni mains. Certains font du tricot: ils dirigent avec leurs moignons les leviers de la machine. Mais ça n'est pas ça, bien entendu.

"Oui, il y en a qui sont réadaptés. D'abord, ils ont leurs mains. Et puis, ce sont des intellectuels. Le commandant Sallerin, qui est professeur à Saint-Cyr; le lieutenant Roy, sorti premier de Polytechnique; Antoine et Bourguignon, tous les deux professeurs de mathématiques, l'un à la Faculté de Rennes, l'autre à l'école de Charleville; Scapi, qui est avocat; des instituteurs; des magistrats; le secrétaire général de notre Union, Conan, un as, qui s'est mis dans les affaires. Mais tous ces gâs-là, c'est des cerveaux.

"Nos braves paysans! Voilà les victimes. On leur fait apprendre le cannage de chaises, le message, la brosserie, l'accordage, ils ont été en concurrence avec les aveugles de naissance qui ont appris ça tout jeunes. Le massage? Rien à faire contre les masseurs étrangers, suédois ou allemands: ceux des soixante aveugles qui ont appris le massage et continuent à professer, on les compte! Le tricot, le cannage: même lutte. Quelques-uns ont persévéré. La plupart ont abandonné. Ils se contentent de vivre avec leur pension. Un peu plus de 14,400, dont 7,000 pour la personne chargée de veiller à leurs besoins. Un chiffre. Plus beau en apparence qu'en réalité."

LA BAISSE DU FRANC...

Sa voix charmante de Pyrénéen se faisait saccadée. Elle trahissait les souffrances, les angoisses, les désirs, les regrets de ses deux mille deux cents autres frères de sacrifice, les Bélisaires de la Grande Guerre.

—Vous comprenez, les rares fois qu'on sort, on entend parler les gens autour de soi. On comprend que ce ne sont pas nos yeux seuls, mais que les finances du pays, elles aussi, paient notre victoire. Les 14,400 francs de décembre, ça n'est pas la même chose que les 14,400 d'aujourd'hui. Nous connaissons la lenteur des décisions parlementaires. Nous savons le mal que nous avons eu à obtenir un supplément de 50 pour cent de notre pension, faible compensation de l'augmentation du coût de la vie, depuis 1919. Alors, que ferions-nous, nous qui ne pouvons pas gagner notre pain, nous qui avons besoin d'une présence constante à nos côtés, si une nouvelle baisse du franc intervenait?

"Les camarades parlent de garantie-or, dans le genre de la rente 4 pour cent, ou de l'échelle mobile. N'importe quelle solution qui nous assurerait nous rassurerait. Plaies d'argent ne sont pas mortelles, nous dit-on. Croyez-vous que, de plaies, nous n'en avons pas assez comme ça? Ne pensez-vous pas aussi que les plaies les plus cruelles, les plus douloureuses, ce ne sont pas toujours celles qui tuent?

Au dehors, une ondée passait, éteignant dans la pièce les ors agonisants appliqués au temps de M. Rouher sur les boiseries chocolat.

—Et puis, on meurt beaucoup chez les aveugles de guerre. A l'armistice, nous étions 3,000. Nous ne sommes plus que 2,250. En huit ans, un quart de nos camarades, nettoyé! Dame, vous comprenez, les blessures à la tête, ça entraîne souvent le trépan.

"Ce n'est pas que l'idée de la mort nous effraie. Mais si nous devons laisser une femme derrière nous, ne sommes-nous pas angoissés à la pensée que la malheureuse ne touchera que 900 francs par an de pension, et qu'ayant consacré sa vie à nous soigner, elle n'aura pu s'adonner à des travaux qui lui assureront son avenir? C'est la misère! Ne pourrait-on, à cette veuve de soldat "tué à retardement", assurer la même pension qu'à la veuve d'un soldat tué sur le coup ou mort à l'hôpital de ses blessures, 1,440 francs?

Il laissa tomber sa cigarette.

—Certains d'entre nous vivent avec les vieux. Mais alors une question se pose. Voilà une brave maman qui a peiné toute sa vie dans l'espoir qu'arrivé à sa majorité, le fiston à son tour travaillera pour elle. La guerre le lui rend aveugle et amputé. Elle est trop âgée pour s'occuper de lui: donc appel à une tierce personne. Trop âgée aussi pour gagner sa vie. Trois bonnes gens dont deux invalides, l'un de la guerre, l'autre de la vie, devront vivre sur la pension du camarade; ce morceau de pain qui lui accorde l'Etat, il sera obligé de le partager avec sa vieille. Aux ascendants de ces morts vivants et qui sont à leur charge, ne pourrait-on pas accorder la même pension qu'aux ascendants des soldats tués à l'ennemi? On alloue bien 750 francs à l'enfant de l'aveugle. Une vieille mère, incapable de travailler, c'est pourtant bien l'enfant de son fils."

Il se leva et, d'un pas raide, automatique, gagna la fenêtre ouverte qui laissait entrer une odeur fraîche de feuille mouillée. La pluie s'évaporait. Lui, leva la tête vers un coin de bleu qu'un sens mystérieux lui montrait dans le ciel.

— Ah! la terre! la terre! Voilà ce vers quoi aspirent tous nos pauvres gas! Même sans la voir, on aime la terre. Une petite maison à soi, avec la femme et les gosses, et un bout de jardin qu'on peut bêcher, voilà qui paie tout! Ah! Ils en ont de la chance ceux qui ont encore leurs mains! Ils peuvent bêcher!"

Il se raidit sous le choc du regret.

— Mais voilà! Il y a des lois qui favorisent les constructions à bon marché, la loi Ribot surtout. Seulement, ces lois-là, ce n'est pas pour les aveugles. L'aveugle ira à la Caisse des Dépôts et Consignations: "Aveugle, mon ami? Impossible de vous assurer. 'On ne peut pas nous assurer, nous, dont les yeux ont été la prime d'assurance de la patrie! Crevant, hein!..."

Il se prit à rire. Son menton se baissa contre sa poitrine. Un ange passa. Mais moi, que répondre devant tant de malheur, et à tant de courage?

Les mots, les mots consolateurs qui rendraient ma pensée, je les cherchais, en vain. Quels pouvaient-ils bien être? Et même existaient-ils? Mais lui, avec cet admirable sens de divination des aveugles, en contemplation constante devant l'infini qu'ils portent en eux, se pencha:

— Non, monsieur, inutile... Je sais ce que vous allez me dire. Merci! Les consolations, gardez-les pour de plus malheureux que moi.

— ?... !...

— On trouve toujours plus malheureux que soi. Tenez, nous avons dans la Somme, à Canaples, un pauvre copain, Tilloloy...

— Aveugle comme vous?

— Aveugle comme nous...

— Bimanchot comme vous?

— Bimanchot comme moi...

— Plus d'yeux, plus de mains! Quoi encore?

— Il est sourd, monsieur, par dessus le marché!

A la Vénus de Milo

Statue, oeuvre irréelle au dessin de mystère,
Stalagmite des pleurs versés pour la beauté,
Marmoréen jet d'eau chantant l'éternité,
Echo cristallisé des amours de la Terre:

Le Dieu qui te créa te voulant solitaire,
Jalousant les baisers qu'irradiait ta clarté
Mutila ta splendeur... mais ton marbre est resté
La source de fraîcheur où l'art se désaltère!

O moi, ton humble ami plus aimant qu'un amant,
Quand j'use de ma main frôler ta forme antique,
J'écoute sous mes doigts, mystérieusement,
Palpiter le grand coeur de la chair pantélique,

Et je crois voir rêver dans tes yeux par moment
Le sourire immortel de la jeunesse antique!

Gabriel Cousineau.

LA PENSEE EST UNE FORCE SOUVENT MAL UTILISEE, MAIS QUI, BIEN DISCIPLINEE, PEUT DONNER DANS LE DOMAINE DE L'ESPRIT ET CELUI DU CORPS, DES RESULTATS SURPRENANTS

Le sérum moral et la volonté de guérir. – La gymnastique de la pensée et la maîtrise de nous-mêmes. – Pour éloigner les suggestions mauvaises.

LA CULTURE

Nous nous émerveillons des progrès réalisés par la science qui, en utilisant les énergies naturelles, chaleur, électricité, lumière, nous apporte chaque jour plus de bien-être. De même, la connaissance des forces contenues en nous-mêmes nous permettrait de pouvoir transformer le monde intérieur de notre être.

La pensée est une force souvent mal utilisée, mais qui, bien disciplinée, peut donner dans le domaine de l'esprit, comme dans celui du corps des résultats surprenants. L'élément moral prend une prépondérance chaque jour plus marquée dans la genèse comme dans les manifestations de toutes les maladies: les exigences et les difficultés croissantes de la vie quotidienne, le flux et le reflux des désordres humains donnent une vulnérabilité plus grande à notre système nerveux et chaque réaction trouve un écho dans notre esprit.

La pensée peut devenir en effet tour à tour le poison qui détruit ou le sérum qui guérit.

S'il m'était permis de me citer, je prendrai mes souvenirs dans mon livre "La Pensée qui guérit". Je me bornerai à citer celui-ci: cette jeune fille heureuse dans tout l'épanouissement de sa beauté, de sa jeunesse. Il suffira d'un grand chagrin d'amour pour détruire cette santé florissante: le choc moral en ce cas a rompu l'équilibre physique et cet être fort devient rapidement la proie de la maladie.

D'autre part, que de fois par une parole heureuse, par un encouragement à son insu, le médecin n'a-t-il pas provoqué la guérison, qu'il attribue faussement à la potion ou aux cachets prescrits.

Cette influence de l'état moral sur l'état physique s'explique par l'action de notre cerveau sur notre système nerveux. Le cerveau, en effet, est l'organe de la pensée, auquel aboutissent toutes les impressions, les sensations, les émotions.

Combien d'êtres sont malades ou malheureux pendant toute leur vie, parce que leur pensée est toujours imprégné de l'image de la maladie qui influe autant sur leur esprit que sur leur corps. Notre premier devoir est donc de chasser de notre conscience les pensées indésirables, véritables poison le l'esprit et du corps et d'y attirer par contre celles qui peuvent procurer la force, la santé et le bonheur.

S'affirmer une idée c'est fixer sur elle notre attention et en maintenant cette idée avec complaisance dans l'esprit comme une image sur un écran, c'est lui donner une force plus grande qui lui permettra de se réaliser en agissant sur nos fonctions. Il suffit par exemple de se représenter mentalement l'image du citron ou du vinaigre pour provoquer une salivation abondante avec contraction des mâchoires et sensation d'acidité, comme si vraiment nous avions mangé le citron ou bu le vinaigre.

L'idée simple de la démangeaison peut provoquer une démangeaison réelle.

De même l'idée de guérison, déposée dans notre imagination, peut agir comme un véritable sérum susceptible de développer une excitation fonctionnelle, d'activer l'énergie vitale défaillante et d'entraîner rapidement la disparition de nombreux troubles. Mais cette action n'est pas instantanée, il faut faire revivre souvent les mêmes images dans l'esprit.

Aussi, faut-il s'entraîner à cette gymnastique de la pensée par des exercices répétés qui créeront de bonnes habitudes, de véritables réflexes. Ces images saines déposées dans l'esprit produiront leur effet à la façon d'un véritable sérum moral dont l'action sera d'autant plus puissante qu'elle sera plus souvent répétée.

Cette médication morale n'est pas autre chose que la connaissance des ressources intérieures de notre être et de l'utilisation des forces merveilleuses de la pensée qui nous permet aussi d'activer les fonctions intellectuelles et par là même aide à réussir dans la vie en faisant éclore des images de force et de bonheur.

Grâce au sérum moral combien de malheureux "naufragés" de la volonté ou du coeur pourraient se soustraire aux idées funestes de la maladie et même de la mort.

Ainsi, cette culture de la pensée bien comprise et méthodiquement appliquée doit devenir le point de départ d'une réforme individuelle où l'homme devenu maître de sa pensée, sachant éloigner de lui les suggestions mauvaises qui sont les poisons de l'esprit et du corps, vivra alors une vie pleine de santé et de joie dans une société qu'il rendra meilleure.

Docteur Pierre VACHET,
Professeur à l'Ecole des hautes études sociales.

LE FRANÇAIS PAIE-T-IL L'IMPOT?...

On dit que le Français ne paie pas l'impôt. Or, les recouvrements opérés en avril ont dépassé 3 milliards de francs, exactement 3,082,938,200 fr. dont 2,966,850,100 francs de recettes permanentes et normales. Par rapport au mois d'avril 1925 cela représente une augmentation pour les recettes permanentes de 124,881,100 fr. Cette somme se décompose ainsi:

1o. Produit des impôts directs perçus pour le compte de l'Etat 234,426,500 francs.

2o. Revenus du domaine de l'Etat: 12,291,600 francs.

3o. Produit des contributions indirectes et des monopoles: 2,720,141,000 francs.

Pour cette sorte de ressources, c'est le chiffre mensuel le plus élevé qu'on ait jamais atteint.

Pour les quatre premiers mois de l'année, le rendement de cette catégorie d'impôts s'est élevé à 8,754,285,000 fr., chiffre dépassant de 1,637,471,000 fr. celui de la période correspondante de 1925, et de 717,235,900 fr. les provisions budgétaires.

Les ressources dont il vient d'être parlé ne comprennent pas celles qui ont été encaissées en vertu de la loi du 4 décembre 1925. On se rappelle que cette loi présentée par M. Loucheur majorait les impôts de 1925 par une disposition rétroactive. Les rentrées effectuées en avril par application de cette loi sont de 1,804,323,300 francs.

Les rentrées de l'administration des Postes, qui alimentent un budget annexe du budget général ne figurent pas non plus dans le chiffre donné plus haut. Ils forment un total de 166,634,000 fr. pour le mois d'août 1926, en augmentation de 16,942,000 fr. sur les évaluations budgétaires et de 40,643,000 francs sur les recouvrements de 1925.

Globe-trotter à 7 ans

JANE EVANGELINE KRAUSE, 7 ans, une jeune américaine née aux Indes, que l'on voit ici, est arrivée à New-York le 4 juin sur le "Mauretania", après avoir parcouru 490,000 milles. Elle a déjà fait deux fois le tour du monde.

L'AIMABLE HORTENSE

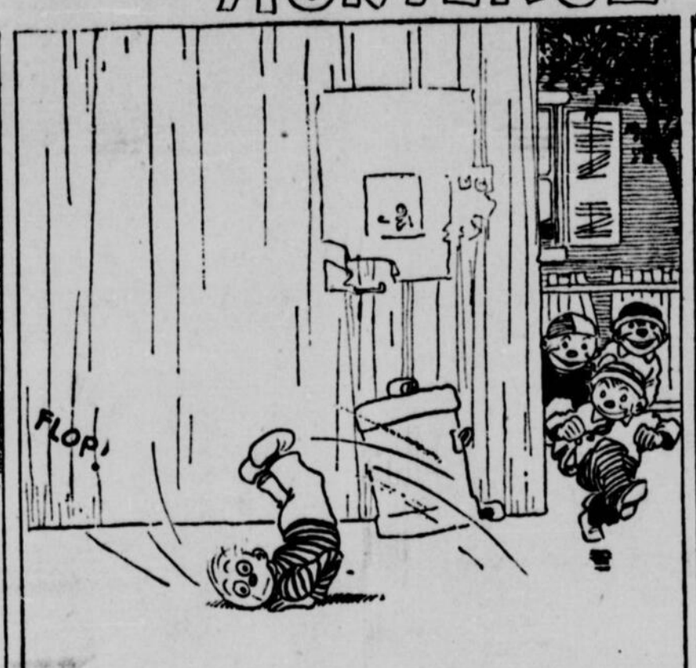

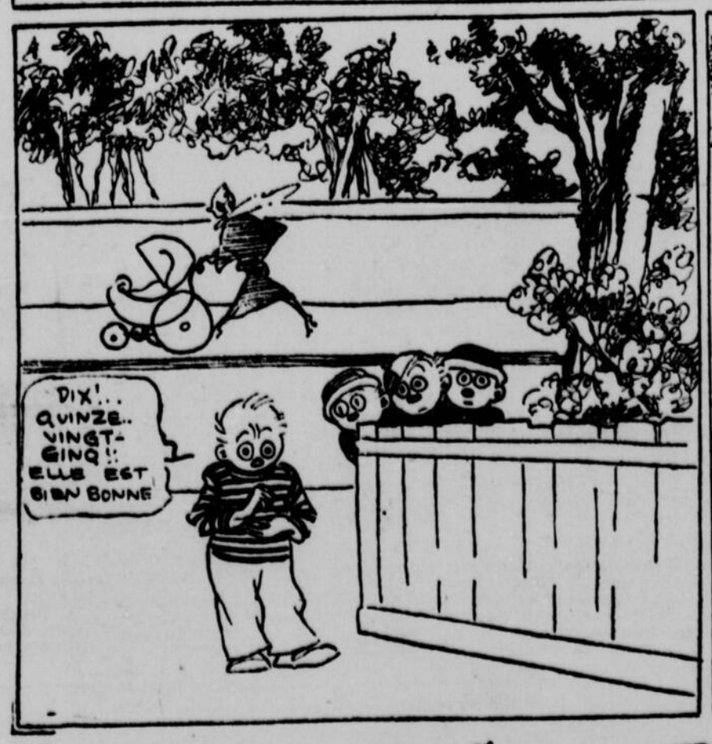

CLARENCE

JE CROYAIS QUE TU DEVAIS PLAQUER LÀ CE JEUNE FAT?...

OUI, MAIS IL NE VEUT PAS EN ENTENDRE PARLER!

« UN MENSONGE DE FEMME EST TOUJOURS UN MENSONGE »

HONK-HONK-HONK-HONK

GRAND DIEU!! C'EST AFFREUX COMME LES AUTOS FONT DU BRUIT....

HONK HONK HONK

C'EST CET IDIOT D'ARTHUR DUBOIS!!

CLAIRE!! IVA DONC VOIR CE QUE VEUT CET IMBECILE AU LIEU DE LAISSER FAIRE DU BRUIT COMME ÇA.—

HONK-HONK-HONK

JE N'IRAI PAS JE NE VEUX PAS LUI PARLER!!...

HONK HONK

QU'IL CRIE JUSQU'À CE QU'IL EN DEVIENNE SOURD..

BEL AVENIR

JE COMMENCE À EN AVOIR PLEIN LE DOS!!

HONK

.... IL M'A TRAITÉE DE MENTEUSE HIER SOIR, VOILÀ TOUT....

HONK HONK HONK HONK

VOUS LUI DIREZ QUE JE NE SUIS PAS À LA MAISON...

HEY! CLAIRE N'Y EST PAS!!

JE L'AI TRAITÉE DE MENTEUSE, ET JE VIENS LUI DEMANDER PARDON...

AH!! — VOUS VOILÀ ENFIN!!

MAIS ENTRE VOUS ET MOI, VOUS SAUREZ ME LE DIRE, ELLE EST BIEN MENTEUSE....

JE L'AI ENTENDU, ARTHUR DUBOIS..

VOUS AVIEZ DIT QU'ELLE ÉTAIT ABSENTE?..

CERTAINEMENT!! VOUS NE COMPRENEZ DONC JAMAIS RIEN?!

LA PROCHAINE FOIS VOUS FEREZ ATTENTION À CE QUE VOUS DITES!!.

JE SUIS COULE!

LES PAGES COMIQUES EN COULEURS que la 'Patrie' publie chaque samedi font rire petits et grands.

AUCUN AUTRE JOURNAL FRANÇAIS DE MONTREAL NE PUBLIE DE PAGES EN COULEURS

TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET CHAUD
Maximum, aujourd'hui 80—Minimum, aujourd'hui 56
Hier, Max. 79—Min. 54
L'an dernier, Maximum, 73—Minimum, 50
Voir détails page 39
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

40 PAGES

La Patrie

LE NUMÉRO 5 CENTS

MEMBRE DE L'A.B.C.

48e ANNEE—No. 103
MONTREAL, CANADA
Samedi 26 Juin 1926
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.. $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis..... $8.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $4.00 par année

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

TROISIEME SECTION — PAGE 9

LE GOUVERNEMENT BATTU DEUX FOIS SUR LE RAPPORT DES DOUANES

Le sous-amendement Woodsworth est renversé par 117 à 115 et la décision du président est renversée par 118 à 116. — Cinq progressistes votent avec la gauche, deux ont pairé.

ON VOTE TROIS FOIS, CETTE NUIT

OTTAWA, 16 (Du correspondant de la "Patrie"). — La crise politique que l'on prévoyait hier a éclaté la nuit dernière à la Chambre des Communes et deux fois le gouvernement a été défait par deux voix par la nouvelle alliance conservatrice-progressiste, sur le rapport du comité d'enquête sur les douanes. Plusieurs votes ont été pris trouvant toujours le gouvernement en minorité. Le vote qui décidera du sort final du gouvernement sera pris tard aujourd'hui ou lundi prochain, si les ministériels peuvent obtenir la majorité pour suspendre la discussion. En ajournant à lundi, le gouvernement aura le temps d'étudier la situation et de faire les nominations aux différentes vacances.

Le premier vote fut pris à onze heures. A ce moment toutes les galeries de la Chambre étaient remplies jusqu'aux portes, tandis qu'une foule encore plus grande et très anxieuse attendait le résultat de ce vote que personne ne pouvait prévoir. Les députés ont chanté comme d'habitude mais avec moins d'entrain. Il semble que l'incertitude du moment refroidissait l'enthousiasme de la députation.

On comptait les absents et l'on s'inquiétait quand un siège restait vacant. On savait à ce moment qu'un vote d'un seul député pouvait changer complètement la situation.

Quand l'honorable M. Boivin entra, il fut longuement ovationné par les libéraux. Le résultat du premier vote, annoncé à 11 heures 25, fut accueilli froidement. La gauche ne fit aucune manifestation. Quatorze progressistes ont voté avec le gouvernement: MM. Forke, Brown, Garland, Miller, King (Huron), Jelliff, Evans, Bird, Spencer, Gardiner, Ward, Beaubien, Steedsman, Lovie.

Cinq votèrent contre, MM. Campbell, Lucas, Boutillier, Fansher, Kennedy, Mlle Agnes McPhail et M. Coote, progressiste n'ont pas voté. Ce premier vote qui donna 117 à 115 ne fut pas aussitôt annoncé que M. Fansker, progressiste, proposa un sous-amendement à l'effet que l'enquête soit continuée par une commission royale. M. Coote en était le secondeur.

Un débat de courte durée eut lieu sur la régularité de ce sous-amendement. L'honorable M. Lucien Cannon suggéra que le débat fut ajourné afin de permettre à la Chambre d'étudier ce sous-amendement. "Le chef de l'Opposition est le seul a le connaitre", dit-il.

L'honorable M. Lemieux déclara le sous-amendement irrégulier et le chef de l'Opposition en appela de cette décision. Un second vote fut pris à minuit et demi.

Le résultat fut de 116 à 118 contre la décision de l'orateur de sorte que la Chambre a donc déclaré le sous-amendement régulier. Ont voté avec le gouvernement les progressistes suivants: MM. Forke, Agnes McPhail, Coote, Brown, Garland, Millar, King Huron) Jellif, Evans, Bird, Spencer, Gardiner, Ward, Beaubien, Steedsman, et Lovie.

Ont voté contre le gouvernement les progressistes suivants: Campbell, Kennedy, Lucas, Bouthillier, Fansher et Woodsworth.

Le vote de M. Woodsworth a pris la Chambre par surprise, il se trouvait à donner la majorité à l'opposition en votant pour le sous-amendement. On le justifie chez ses amis. Le fait que le sous-amendement Fansher répondait beaucoup au sien qui venait d'être battu par la Chambre. Cependant ce vote du député travailliste semble particulièrement étrange aux libéraux parce que le sous-amendement Woodsworth était destiné à sauver le gouvernement du danger qui le menaçait. Ce changement d'atitude fait le sujet de nombreux commentaires.

Après ce second vote, l'honorable M. Motherwell se leve et déclare qu'une bataille n'est jamais perdue tant que le dernier coup de canon n'est pas tiré et la discussion reprit avec plus d'entrain que jamais sur l'amendement Stevens modifié.

LE DERNIER VOTE, CETTE NUIT

A trois heures, ce matin, après un débat sans intérêt, M. A. Beaubien, progressiste, propose l'ajournement. Les cloches sonnent et les députés sont appelés à la Chambre pour donner une troisième fois leur vote.

Les galeries se remplissent de nouveau tout comme au début de la séance. Il semble que personne n'ait quitté la Chambre pour attendre le résultat de la lutte.

Quand on appelle le vote, M. W. A. Boys, whip conservateur se lève pour faire une déclaration. La droite proteste et le président Lemieux déclare que la question étant mise aux voix, aucun député ne peut porter la parole. M. Boys reprend son siège.

Le vote est de 115 à 114 contre l'amendement. MM. Campbell, Lucas, Kennedy, Bouthillier et Fansher votent avec les conservateurs.

Après ce vote, M. W. A. Boys, whip en chef conservateur proteste contre l'attitude du gouvernement qui veut l'ajournement. Il y a eu, dit-il, jeudi une entente entre les whips que le vote sera pris hier. En votant pour l'ajournement, il viole cette entente qui devrait être respctée.

M. Pierre Casgrain, whip libéral, répond que quand cette entente a été faite, il y avait deux questions devant la Chambre, l'amendement Stevens et le sous-amendement Woodsworth. On a pris le vote sur le sous-amendement et un autre a été immédiatement présenté. De sorte que maintenant, il y a une nouvelle question devant la Chambre et l'entente ne tient plus.

M. RHEAUME

M. Rhéaume, député libéral de Montréal, reprend ensuite le débat en parlant en français.

La politique a parfois des exigences difficiles à comprendre. Au point où en est rendue la crise politique les députés absents ne peuvent pas pairer. M. Thomas McMillan, libéral de Huron-Sud, était auprès du corps de sa femme, décédée hier, lorsqu'il fut rappelé à Ottawa, de Seaforth, pour voter. M. J.-K. Fleming, malade à l'hôpital dut aussi se rendre au parlement.

Un nouveau genre de pairs a été inauguré par les progressistes: Pairer entr'eux du moment qu'ils diffèrent d'opinion. C'est ce qui fut fait par Mlle McPhail et M. Coote. Ceci réussit pour le premier vote mais au deuxième on abandonna ce genre de convention.

MLLE McPHAIL S'EN VA

Mlle McPhail a dû quitter Ottawa, ce matin, pour Montréal où elle s'embarquera pour l'Europe. C'est un vote que perdra le gouvernement.

Une grande partie de la séance M. Forke n'était pas au milieu de partisans mais siégeait à droite, ayant près de lui les ministres des chemins de fer et de l'agriculture.

MM. Rhéaume et Mercier, d'Outremont, continuent le débat jusqu'à 4 heures 45 alors que l'Hon. MacKenzie King annonce qu'il accepte le sous-amendement Fansher-Coote avec réserve de le rejeter et de le modifier lorsqu'il sera ajouté à l'amendement principal.

Ce point réglé à l'unanimité le Major Power, de Québec, propose l'ajournement du débat ce qui a exigé le quatrième vote de la nuit. Cette fois ci le gouvernement a eu gain de cause, l'ajournement étant accordé par un vote de 115 et 114, la bataille recommencera lundi et décidera si le gouvernement King doit donner sa démission, céder sa place à un cabinet conservateur ou faire des élections générales. Le sort du gouvernement est fort compromis, mais il n'est pas encore définitivement décidé.

Ce qui s'est passé la nuit dernière aux communes est sans précédent au Canada depuis la confédération. Jusqu'à présent aucun gouvernement ne s'est trouvé en minorité sur des amendements de l'importance ed ceux dont on vient de disposer.

Avant de lever la séance l'hon. Arthur Meignen fait l'interpellation suivante:

"Est-il vrai, telle que le veut une rumeur, que le gouvernement ait passé des arrêtés en conseil nommant les membres de la commission du service civil et des sénateurs?"

Quelle décision le gouvernement a-t-il pris dans les circonstances à la suite des trois défaites qu'il a subies en Chambre cette nuit?

L'hon. Mackenzie King dit que si le chef de l'opposition veut rétracter sa dernière question, il répondra aux deux autres.

Cependant l'incident ne va pas plus loin. M. Meighen ne retire rien et M. King ne fait aucune déclaration.

Aussitôt après le vote de cinq heures, Mlle McPhail a fait ses adieux au président et n'a eu que le temps de se rendre à la gare pour son voyage d'Europe.

A l'ajournement, à 5 h. 15, ce fut une séance comme on n'en a pas vu depuis 1913, lors du célèbre débat sur le service naval. Les députés debout criaient, applaudissaient, chantaient et se lançaient du papier en guise de confetti.

Comment se dénouera cette situation excessivement critique pour le gouvernement? C'est ce que nous saurons au commencement de la semaine prochaine? Les députés libéraux croyaient être forcés de faire de l'obstruction jusqu'à minuit mais le dernier mouvement du premier ministre leur a évité ce travail.

SEANCE DE 15 HEURES

La séance d'hier a duré quinze heures. Les ministres siégeront toute la journée en conseil pour étudier la situation.

A l'issue de la séance, ce matin, l'hon. MacKenzie King a déclaré aux journalistes que le gouvernement n'était pas battu. Le premier vote, dit-il, a été pris sur le sous-amendement Woodsworth, proposé par un député travailliste; le deuxième fut sur un appel de la décision du président par l'opposition et le troisième sur une demande d'ajournement par un progressiste.

Nous sommes toujours au pouvoir et nous nous considèrerons défaits, que lorsque l'opposition aura rejeté l'une de nos mesures.

Les députés conservateurs ont fait une ovation à l'hon. Arthur Meighen. Ce dernier n'a fait aucune déclaration.

M. CAMPBELL

M. Milton Campbell, progressiste de Mackenzie, dit que la Chambre doit juger l'un des plus gros scandales politiques qui aient terni le nom du Canada. Dans son opinion la Chambre n'a pas été mise au courant de tous les faits. M. Boivin, dit-il, n'est pas responsable de tout ce qui s'est produit, il a été même surpris de voir qu'il faisait une défense, aussi ardente de son prédécesseur. En cela il n'agissait d'ailleurs que comme le premier ministre.

L'hon. Mackenzie King dit qu'il n'a pas demandé M. Jacques Bureau. Il n'a donné que les faits. Lorsque M. Stevens a porté ses accusations, plusieurs ministres se sont empressés de les nier et depuis il fut prouvé qu'elles étaient fondées. L'amendement Stevens est pratiquement celui soumis au comité par M. Kennedy, représentant progressiste dans ce comité d'enquête.

—Parlez pour vous-mêmes et non au nom du parti progressiste, dit M. Forke, qui s'était installé du côté des libéraux, accompagné de M. Beaubien.

M. FORKE ET SON PARTI

—Je serai franc avec le député de Brandon (M. Forke), il n'a jamais été capable de parler pour le groupe progressiste et il ne peut pas encore le faire aujourd'hui.

M. Campbell dit que le sous-amendement Woodworth n'a qu'un but "blanchir cette procédure révoltante".

Le député de Mackenzie ajoute que M. Woodsworth est prêt à sacrifier six fonctionnaires publics pour éviter une condamnation à un Ministre. Il aimerait à savoir ce que pensent les ouvriers du Canada de celui qui se dit leur représentant et qui recommande de congédier six pauvres employés civils pour sauver la tête des véritables criminels plus haut placés.

L'HON. M. DUNNING

L'hon. C.-A. Dunning demande si l'hon. Georges Boivin est un de ses criminels haut placés.

Pendant quelque temps le tapage est tellement grand que le Ministre peut difficilement se faire entendre.

La Chambre, répond M. Campbell sait parfaitement bien ce que je pense du Ministre. Jamais les progressistes ne'nt espérer obtenir le Pouvoir et ils ne l'auront peut-être jamais, mais ils s'en tiennent à des principes différents de ceux des deux vieux partis politiques. Autrement ce groupe parlementaire n'aurait pas sa raison d'être. C'est pour cela qu'il ne peut pas constamment appuyer le Gouvernement. Aucun homme n'a plus condamné le système de partis politiques que M. Woodsworth et aucun homme n'a plus manqué de sincérité que lui, si l'on compare sa manière d'agir avec ses déclarations. Ainsi la mission du parti Progressiste n'est pas de voter aveuglement pour le groupe ministériel et il déclare qu'il appuiera l'amendement Stevens.

Très souvent M. Campbell a été applaudi des conservateurs.

M. R.-S. White, conservateur de Montréal, qui fut pendant de longues années percepteur des douanes à Montréal, croit que ce serait une bonne amélioration si l'on nommait une commission d'évaluations pour la douane. Quant au rapport du comité il le croit injuste pour deux personnes: M. Weldon, percepteur de Montréal et M. McLaughlin surveillant également de Montréal.

M. Bird, progressiste de Nelson, annonce qu'il votera avec le gouvernement.

Lui aussi a reçu une lettre comme celle de M. Forke, mais elle était anonyme. Ecrite sur du papier de la Chambre des Communes, elle dit: "Si vous continuez à vous faire acheter et à vous vendre, vos chances d'entrer dans le ciel sont minces."

M. Bird dénonce celui qui lui a envoyé ce message comme étant un lâche.

L'hon. C. A. Dunning dit que l'amendement conservateur a été soigneusement rédigé non seulement pour censurer un ministre, mais aussi pour renverser le gouvernement. Qu'est-ce que la loi des grains Campbell actuellement au sénat peut avoir à faire avec le ministre des douanes? Cependant on utilise l'influence du sénat pour exercer une pression sur la Chambre des Communes.

Expliquez-vous, demande M. Meighen.

Le sénat ne prend aucune action sur ce projet de loi, continue le ministre, afin d'influencer les Communes.

L'hon. Arthur Meighen proteste dit que le ministre n'a pas le droit de faire intervenir le sénat dans une discussion aux Communes.

Oh, je ne parlais que de la majorité conservatrice...

Je proteste de nouveau..

Sénateurs et députés conservateurs ont tenu un caucus pour s'entendre.

C'est faux, déclare M. Meighen. De telles remarques sont indignes d'un député.

Tout le monde sait à quoi s'en tenir à ce sujet, réplique le ministre.

M. Campbell votera contre M. Boivin pour l'affaire Aziz, mais lui-même il y a deux mois demandait au ministre d'agir de la même manière pour l'un de ses électeurs.

Plusieurs fois M. Dunning est interrompu. On lui crie: "Order", "sit down". M. Dunning dit ensuite qu'il y a des hommes dans le parti conservateur qui, pendant la guerre ne songeaient qu'à piller le trésor public.

Le tapage recommence et le général Clark, conservateur de Burrard cria au ministre: Où étiez-vous pendant la guerre?

L'Hon. M. Lemieux dut encore une fois rétablir l'ordre.

M. Dunning dit que le Chef de l'Opposition aime à faire usage du vitriol, mais il n'aime pas à voir le même genre de défense chez ses adversaires.

M. BOURASSA

M. Bourassa ne croit pas que la chambre soit en état de rendre un jugement impartial. Toute cette enquête aurait dû être faite par une commission indépendante. Le sous-amendement, l'amendement et le rapport ne correspondent aucunement à son point de vue. Cependant dans les circonstances il votera pour le sous-amendement Woodsworth vu qu'il recommande que l'enquête soit continuée par une commission judiciaire.

Quant au rapport il est incomplet et la chambre n'est pas en condition pour le juger. Les membres libéraux du comité ont voulu trop prouver qu'ils n'agissaient pas par motifs politiques, se limitant à examiner l'administration des douanes d'une ou deux années seulement.

Ils dormaient peut-être fit remarquer M. Bell, de Hamilton. Peut-être, ajoute M. Bourassa.

On aurait pu s'occuper, continue le député de Labelle, des faits contenus dans l'ouvrage de sir Andrew MacPhail qui, parle de l'orgie de spéculation et d'exploitation de patriotisme dans un but politique par le gouvernement unioniste.

M. Bourassa croit que l'on devrait examiner aussi les conditions dans les ports de Toronto, Vancouver, et autres, autrement il y a danger de créer un différend de race et autres désaccords en ne s'entendant qu'à Montréal.

M. CAHAN

M. Cahan, conservateur de Montréal, dit qu'il appuierait le sous-amendement s'il était ajouté à la proposition Stevens. Le gouvernement a manqué à son devoir en n'administrant pas lui-même la loi et en comptant plutôt sur une association d'hommes d'affaires. M. Cahan croit qu'à la suite de son intervention dans l'affaire, l'hon. M. Boivin devrait se retirer du cabinet. Quant à une commission royale, le gouvernement a le droit de la nommer sans en demander l'autorisation au parlement et il pourrait facilement continuer cette enquête.

M. D.-M. Kennedy, progressiste de Peace River, membre du comité d'enquête, ne veut pas établir le précédent d'un gouvernement continuant à jouir de la confiance de la Chambre lorsque le ministère qui fournit la large part du revenu dégénère rapidement depuis des années.

Au comité il a demandé que M. Farrow soit congédié, d'autres ont demandé qu'il se retire du service avec pension. Il s'oppose à cette distinction avec les autres fonctionnaires incriminés. Pourquoi cette différence entre celui qui reçoit $2,000 et celui à qui l'on donne $10,000 par année? Dans les circonstances il ne peut que voter pour censurer le ministre des Douanes et il appuiera l'amendement Stevens.

M. Malcolm critique le fait que des renseignements du rapport Duncan ont été donnés privément aux conservateurs, avant même d'être communiqué au gouvernement.

Pour diminuer les importations

PARIS, 26. (Presse canadienne). — Les Chambres de Commerce de France vont collaborer avec le gouvernement pour aboutir à la réduction des importations jusqu'à ce que la sécurité du franc soit assurée. Les présidents de 94 chamgres départementales et municipales ont adopté une résolution demandant que toutes les chambres de commerce de France commencent immédiatement une enquête sur les importations qui ne sont pas absolument nécessaires, afin d'en diminuer volontairement la quantité.

Saskatoon n'est pas content de ces taux

SASKATOON, 26. (Presse canadienne). — La ville de Saskatoon a terminé l'exposition de sa cause devant la Commission des chemins de fer. A la séance d'hier, les commissaires ont posé plusieurs questions aux témoins. L'un d'eux a déclaré qu'il en coûtait $49.30 pour expédier mille livres de fils de fer barbelés de Winnipeg à Hardisty, Alberta et $50.01 si l'envoi passait par Saskatoon

COUP TERRIBLE POUR L'ALLEMAGNE

Toute une partie du pays est submergée par les inondations. — L'Etat dirige vingt mille soldats sur les lieux du sinistre. — La panique.

LES RECOLTES SONT DETRUITES

BERLIN, 26 (Presse associée). — Quinze morts, $30,000,000 de dommages aux récoltes et à la propriété et 100,000 acres de terre cultivées submergées, tel est le bilan jusqu'à date des inondations dont souffre l'Allemagne. Jamais depuis cent ans on n'a eu à déplorer pareille catastrophe.

Vingt mille soldats, soit un cinquième de l'armée régulière, ont été dirigés sur les divers lieux du sinistre. Le long de l'Elbe et de l'Oder, sur des centaines de milles, tous les civils ont été réquisitionnés pour empêcher le désastre de s'étendre. Près de Halle, de nombreux villages sont entourés d'eau et des avions laissent tomber des vivres aux sinistrés au moyen de parachutes.

Quatre personnes se sont noyées, hier, dont deux fermiers près de Perleberg et un homme et une jeune fille qui étaient en canot ont été emportés par le courant dans la Ruhr.

Près de Francfort, sur l'Oder, une digue s'est brisée et l'eau a envahi 9,000 acres de terre et ruiné complètement la récolte. Bien que la crue de l'Elbe ait un peu diminué près de Magdebourg, on craint une nouvelle inondation. Cela mettrait en danger la voie ferrée qui relie la ville à Berlin. Des feux ont été allumés sur les coteaux de la vallée de l'Elbe, dans la Prusse septentrionale, pour avertir les habitants des terres basses de tout danger.

En Saxe, les dommages sont également très élevés. On les évalue à dix-huit millions de dollars et les cultivateurs sont pris de panique. Le gouvernement local et l'Etat dirigent des expéditions de secours sur les lieux. Le chemin de fer de l'Etat a embauché 6,000 cheminots de plus pour surveiller les voies et empêcher ainsi tout déraillement. Des gardes ont été placés à tous les points.

IL N'Y A PAS EU D'ACCIDENT GRAVE

CHICAGO, 26. — (Presse Associée). — La Métropole de l'ouest qui a reçu ces jours derniers un million de visiteurs venus au Congrès eucharistique revient à la normale. On mande oficiellement qu'il n'y a pas eu un seul accident de chemin de fer dans le transport de 800,000 personnes qui se sont rendues à Mundelein.

Le cardinal Bonzano va se rendre à Saint-Louis, la semaine prochaine, et de là il gagnera l'est pour s'en retourner à Rome.

AYANT TUE SA FEMME, IL SE SUICIDE

Les enfants des victimes portent la nouvelle aux voisins.

UNE QUERELLE

PERTH, Ont., 26. (Presse canadienne). — Thomas Charlton, un fermier, vivant à 25 milles d'ici, a tué sa femme hier matin pendant qu'elle s'habillait, puis, ayant envoyé ses enfants chez les voisins pour leur annoncer le crime, se donna la mort en avalant un poison.

D'après ce qu'on a pu apprendre, Charlton et sa femme s'étaient pris de querelle à la suite d'une correction administrée à leurs petites filles il y a une semaine. Les deux victimes étaient bien connues dans tout le canton. Les détails du crime manquent. Il a dû se produire entre cinq et six heures du matin. C'est une voisine qui, la première, fut informée par les enfants de ce qui venait de se passer. Elle donna immédiatement l'alarme et le coroner se rendit immédiatement sur les lieux. Après un court examen, il décida qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête.

Il y avait eu évidemment meurtre et le meurtrier s'était donné la mort en urenant de la strychnine. Cependant bien que le cadavre de Mme Charlton portait les marques d'une balle, on n'a pu dans toute la maison trouver d'armes à feu. La police du district et les voisins continuent leurs recherches.

Le procureur de Wingston a été mis au courant de l'affaire et s'en occupe.

UN COMPLOT MIS A JOUR EN ESPAGNE

Les conspirateurs sont connus et la rebellion aurait été étouffée

COMMUNIQUE

MADRID, 26. (Presse associée). — On vient de découvrir un complot qui avait pour objet de renverser le gouvernement de Primo de Rivera. Un communiqué officiel dit que l'Etat est maître de la situation.

D'après ce communiqué, les conspirateurs sont des syndicalistes, des républicains et des anarchistes intellectuels qui se sont toujours distingués par les activités destructrices des personnes que, par suite de leur âge, personne n'aurait cru capables de s'associer à un tel groupe, ainsi que des militaires mécontents et indisciplinés qui sont une exception dans les classes et qui sont toujours prêts à participer à des aventures de cette nature.

De bonne heure dans la journée, le gouvernement accusa la société intellectuelle espagnole de fomenter la révolte et de conspirer contre le gouvernement. C'est le service secret qui a empêché la révolution de s'étendre. D'après le communiqué, il apprit les noms des conspirateurs qui seront tous rigoureusement poursuivis. Voici ce que dit le communiqué:

"Un petit nombre de personnes sans doute aveuglées par la passion, l'ambition et l'envie, se sont efforcées depuis plusieurs semaines d'organiser un complot sous prétexte qu'elles ne jouissaient pas de la liberté voulue ou d'un gouvernement véritablement constitutionnel. Il est évident qu'elles veulent le retour d'urégime antérieur au 15 septembre 1925, alors que régnaient la terreur, le marasme financier et agricole. Mais le peuple espagnol prouve tous les jours qu'il est satisfait de l'administration actuelle et qu'il désire qu'elle exerce la plus grande rigueur à l'égard de ceux qui troublent le pays au moment ou il se remet des maux qu'il a endurés."

Les indigènes aux Philippines

WASHINGTON, 26. (Presse Associée). — Le gouverneur général Wood a télégraphié au département de la guerre en réponse à une enquête que le gouvernement des tles Philippines est presque entièrement entre les mains des indigènes. Le gouverneur déclare que les membres de la législature sont tous Philippins. Cinq des six chefs de département sont nés dans le pays, seulement deux des 55 juges et substituts de la cour de première instance sont Américains; tous les procureurs sont Indigènes; les 893 présidents des municipalités sont Philippins et le personnel des services publics, du Trésor et de la garde des côtes est entièrement indigène

Lo Pa Hong

Ce millionnaire chinois catholique, délégué au Congrès eucharistique de Chicago, où il a été l'une des figures les plus pittoresques, accorde une entrevue exclusive au représentant de la "Patrie".

UN CRESUS CHARITABLE

CHICAGO, Ill., 25. — (Par Adjutor Savard, envoyé spécial de la "Patrie"). — Lo Pa Hong, le Rockfeller Chinois, délégué au Congrès eucharistique de Chicago et membre du Comité permanent désire par la voie du représentant de la "Patrie", adresser un salut cordial et fraternel à la catholique province de Québec, qu'il regrette de n'avoir pas le temps de visiter.

Et c'est en excellent français qu'il nous transmit lui-même ce message, au cours d'une entrevue qu'il voulut bien nous accorder.

La conversation, naturellement, s'était engagée en anglais. Mais la recurrence de certaines expressions françaises nous porte à demander timidement à notre interlocuteur, et sans trop de conviction, s'il ne parlait pas français.

"Mais oui, s'exclama-t-il avec détente et je le préfère même", dit-il en rougissant comme pour s'excuser de son élan.

Son langage était d'une telle correction et d'une telle élégance qu'une question s'imposait.

—Vous avez sans doute appris le français à Paris?

—Mais non, à Shanghai.

Et le magnat chinois nous révèle qu'il apprit notre langue d'un religieux français, missionnaire en Chine. Il ne semble pas très bien comprendre notre étonnement, d'ailleurs, et nous explique qu'il y a dans la ville de Shangai une importante concession française.

Pour ajouter à notre émerveillement, Lo Pa Hong jette négligemment un mot de salutation, en Italien, à un délégué romain qui passe.

Linguiste remarquable! Mais ce n'est pas la seule particularité de cet homme qui est le centre de tous les regards, depuis son arrivée à Chicago et est peut-être la figure la plus pittoresque de cette réunion cosmopolite reflétant toutes les parties du monde.

Lo Pa Hong a d'abord tout ce qu'il faut pour épater les américains. Il est riche à millions, riche comme Crésus. Il est directeur de la Chambre de Commerce de Shanghai, gérant général et directeur des deux plus grandes compagnies de développement électrique en Chine, dirige aussi plusieurs importantes manufactures de fer et d'acier, dont il détient la majorité des actions et a encore à lui une compagnie de navigation et une ligne de chemin de fer, à part quelques autres intérêts. Ce n'est pas sans raison, on le voit, qu'on l'appelle le Rockfeller Chinois.

Mais si vous le questionnez il vous parlera moins de ses entreprises sans nombre que de ses oeuvres. Elles sont aussi multiples. Il entretient de ses deniers des hôpitaux, des écoles, des orphelinats; on dit qu'il fait vivre des milliers d'enfants; il est directeur de cent institutions, président de la Saint-Vincent de Paul, soutient une école technique, et trouve encore le temps de faire partie du conseil municipal de Shanghai.

A tout cela il ne voit rien de bien extraordinaire. Sa famille est catholique depuis trois cents ans. Noblesse oblige. Son aieul fut sans doute le premier catholique de Chine. Il était dans les affaires, comme lui. Lo Pa Hong ne peut donc que continuer les traditions de foi et de charité qui lui furent transmises.

Il a aussi l'espérance. Il y a aujourd'hui, en Chine, deux millions et demi de catholiques. C'est bien peu sur une population de quatre cents millions mais Lo Pa Hong ne désespère pas de voir, un jour, un Congrès eucharistique se tenir en Chine, alors que plusieurs millions de catholiques rendront au Christ-Roi le même hommage qui lui est rendu aujourd'hui à Chicago.

Il dit cela publiquement, l'autre jour, et ses auditeurs l'acclamèrent sentant que c'était peut-être le discours le plus significatif de tout le congrès.

On voulait aussi rendre hommage à la munificence de ce catholique venu d'Asie comme un prince de légende, et dont les cadeaux somptueux ont ajouté à la splendeur des fêtes de Chicago. C'est lui, en effet, qui apporta les vêtement sacerdotaux qu'a revêtus le légat dans les grandes cérémonies, et c'est lui aussi qui a donné cette tenture en hermine qui faisait le fond du grand spectacle d'inauguration, à la cathédrale.

Ce mandarin en robe de soie est, à lui seul, d'ailleurs, un argument puissant en faveur de l'église catholique romaine, c'est-à-dire universelle.

ADJUTOR SAVARD.

La lutte des prohibitionnistes

WASHINGTON, 26. (Presse Associée). — Un exemple de la façon dont les membres de la "Women's Temperance Union" aident à la mise en vigueur de la loi sur la prohibition en Pensylvanie, s'est ajouté aux témoignages divers qui ont été apportés à la commission d'enquête sur les dépenses de la campagne sénatoriale. Du témoignage de la "W. T. C. U." en Pensylvanie, et d'autres témoins, il ressort que cette organisation a réuni 100,000 dollars comme fonds pour la mise en vigueur et que sur cette somme furent payés les salaires de deux procureurs et le coût d'un bureau spécial à Harrisburg, capitale de l'Etat.

Elévateur à grain détruit par le feu

SIFTON, Manitoba, 26. (Presse canadienne). — L'élévateur de la United Grains Growers a été détruit par le feu hier. Les pertes sont de quinze mille dollars. Il n'y avait pas de grain dans l'entrepôt au moment de l'incendie. L'origine du feu est inconnue.

Au pénitencier pour homicide

LETHBRIDGE, Alberta, 26. — (Presse canadienne). — Karl Perdue, 23 ans, a été condamné à sept ans de pénitencier pour homicide. Le jeune homme avait d'abord été accusé du meurtre de son compagnon Walter Yare. Mais le jury rendit un verdict d'homicide.

CADAVRE REPECHE

Sault Sainte-Marie, 26. (Presse canadienne). — On a repêché hier après-midi le cadavre d'un autre des six jeunes gens qui se sont noyés la semaine dernière alors que l'un dansa le charleston dans la chaloupe. Il n'en reste plus qu'un à l'eau.

LA FETE NATIONALE A ACTON VALE JEUDI

Les honorables Lespérance et Fauteux assistaient aux différentes cérémonies.

ACTON VALE, 26. — (Spécial à la Patrie"). — La fête nationale a été célébrée jeudi dans notre ville avec un éclat particulier, et toute notre population y a pris part, ainsi que celle des paroisses voisines et même de tout le comté. Le sénateur D.-O. Lespérance avait tenu à être de la manifestation, ainsi que l'hon. André Fauteux, qui était accompagné de sa fillette Jeanne. Nos deux représentants fédéral et provincial avaient exprimé par des lettres au président M. J.-R. Boivin leurs regrets de ne pouvoir être présents.

La grand'messe fut des plus solennelles et à la foule nombreuse le R. P. Arsène Roy, s.j., exposa quels sont nos devoirs comme catholiques et canadiens-français.

Au milieu de nos rues artistiquement décorées, près de trente chars allégoriques ont processionné et tous ont admiré le bon goût de ceux qui faisaient ainsi revivre les coutumes, les traditions et l'histoire de notre passé. Les jeunes élèves du collège entouraient le petit Saint-Jean-Baptiste personnifié par le fils du notaire Beaudoin.

Le banquet champêtre, présidé par le Dr Léon Gauthier, et auquel assistaient M. le maire Boisvert, M. J.-R. Boivin, etc., réunit une foule très considérable. Les orateurs furent: Le Dr Gauthier, qui prononça un discours des plus applaudi, M. l'abbé Roy, le R. Père Roy, jésuite, le Sénateur Lespérance et l'hon. M. André Fauteux.

VICTIME DE L'ONDE

Mount Forest, Ontario, 26. — (Presse canadienne). — Un jeune homme de dix-sept ans, fils de Martin McEacherow, du comté de Minto, s'est noyé sous les yeux de ses camarades en se baignant.

MONDANITÉS

Madame Charles-J. DesBaillets, son fils, Jacques, et ses fillettes, Adrienne et Thérèse, s'embarquent aujourd'hui à bord de l'"Ascania" pour la Suisse où ils passeront la saison d'été.

Madame Hickey, de Détroit, est actuellement à Saint-Hilaire l'invitée du docteur et de madame J.-A. Saint-Denis.

Madame T. Grenier annonce les fiançailles de sa fille, Béatrice, avec M. Jean-Jacques Brodeur, fils de M. et de madame A.-S. Brodeur.

M. et madame Emile Vanier sont à leur villa de Sainte-Rose pour la saison.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Lucette Panneton, fille du docteur et de madame J.-J. Panneton, décédés, avec M. Paul Masson, fils de feu Louis Masson, et de madame Masson, d'Outremont.

Au dîner-dansant donné jeudi soir à Laval-sur-le-Lac, on remarquait au nombre des personnes présentes: le docteur et madame J.A. Leduc, M. et madame E.-E. Cummings, M. et madame Pierre Leluc, M. et madame Beaudry Leman, mesdemoiselles Madeleine et Line Leman, M. et madame Paul Leduc, le docteur et madame Noel Décarie, madame Jérémie Décarie, madame Pierre-F. Casgrain, M. et madame Lionel Barsalou, M. et madame Georges Vanier, madame Albert Prévost, M. et madame Ernest Tétreau, madame Arthur Surveyer, M. Edouard Cholette, M. et madame J.-A. Prud'homme, M. et madame Ernest Bertrand, le docteur et madame L.-P. Dorval, l'honorable et madame E.-L. Patenaude, M. et madame Hubert Provost, M. et madame Aimé Grenier, M. et madame J.-A.-M. Charbonneau.

M. et madame Hector Laferté, de Québec s'embarquent aujourd'hui à bord de l'"Ascania", pour un voyage de deux mois en Europe au cours duquel ils visiteront la France, l'Angleterre et la Belgique.

Son Eminence le cardinal Dubois et les autres membres de la délégation française, venus en Amérique pour le Congrès Eucharistique de Chicago et attendus à Montréal ce soir, seront les hôtes de l'honorable et de madame Médéric Martin à leur villa de Laval-sur-le-Lac.

Mademoiselle Marie Papineau, de Québec, est partie pour Kenogami où elle sera l'invitée de madame Gilles Wilkins pendant quelque temps.

Le docteur et madame F.-T. Daubigny sont retournés à Québec après avoir passé quelque temps en ville chez M. et madame Léonide Reid.

Madame J.-E. Cormier, de Westmount, madame Emile Dernier et mademoiselle Jeanne Bernier sont parties pou Toronto et les Chûtes Niagara.

L'honorable Médéric Martin et M

La Photographie LaRose.

MADEMOISELLE BEATRICE GRENIER fille de madame T. Grenier et M. JEAN-JACQUES BRODEUR fils de M. A.-S. Brodeur designateur à la "Patrie" et de madame Brodeur, dont on annonce les fiançailles. (Cliché LaRose rue Saint-Denis et Albert Dumas rue Sainte-Catherine).

eut réception chez madame Lafrance, soeur de la mariée. M. et madame Laliberté partirent en auto pour les Etats-Unis et la Baie des Chaleurs. Madame Laliberté portait pour voyager une robe de sport en marocain ivoire et marine, un manteau en tricot de soie blanc et un chapeau blanc. A leur retour, M. et madame Laliberté habiteront à Outremont.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Florisca Soucisse, fille de M. Joseph Soucisse, avec M. Roger Desmarais, de Verdun, fils de M. A. Desmarais, de Saint-François du-Lac.

M. le chanoine J.-Albert Valois bénira en l'église Saint-Ambroise, le 1er juillet, le mariage de mademoiselle Irène Lévesque, fille de M. et de madame J.-N. Lévesque, avec le docteur Adélard Groulx. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à sept heures et demie. Pas de faire-part.

M. ALFRED BRISSETTE ET MADAME BRISSET (Alexandrine Bergeron) photographiés après leur mariage célébré mardi dernier en l'église Saint-Stanislas de Kostka.

Etienne Gauthier reviennent ce matin de Chicago.

Le mariage de mademoiselle Marguerite Taschereau avec M. Armand Poupart sera célébré le mardi 29 juin, à dix heures en l'église de Saint-Ours.

Mademoiselle Catherine Lavigueur est retournée à Québec après avoir passé quelque temps en ville.

C'est ce soir qu'aura lieu l'ouverture de la saison sportive du Club de Tennis de Boucherville. Les membres et leurs amis sont cordialement invités.

M. et madame Philippe Roy, de Montmagny, sont de passage à Montréal, e nroute pour Toronto et les Chûtes Niagara.

Le révérend Père McLeod bénissait mardi matin, à huit heures, en l'église Saint-Georges, le mariage de mademoiselle Annie-C.-La-Rose, fille de M. et de madam Hubert ChagnonLaRose,décédés, avec M. J.-I. Laliberté. La mariée qui était accompagné de son beau-frère M. L.-L. Lapointe ,portait un modèle Lanvin en crêpe-de-Chine blanc, un manteau de satin noir, un chapeau noir et des fourrures de renard blanc; son bouquet se composait de roses et de muguets. M. Laliberté était le témoin de son fils. Pendant la messe M. Joseph Lafrance chanta l'"Invocation", d'Aubry. Après la cérémonie il y

M. Emile Berthiaume et madame Berthiaume (Jeanne Themens)sont de retour de leur voyage de noces et habitent rue Saint-Urbain.

Mesdemoiselles M. et A. Brochu sont parties pour Québec et Lévis.

Ce matin avait lieu en l'église S.-Vincent-de-Paul le mariage de mademoiselle Luciene Demuy, fille de M. Ernest Demuy, avec M. Alfrd Trépanier. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe en crêpe de Chine gris brodée de perles, un chapeau de tulle de même ton et des fourrures de roche; so nbouquet se composait de roses-thé. M. A. Trépanier était le témoin de son frère. Pendant la messe du mariage un programme musical fut exécuté. Après la cérémonie il y eut réception chez le père de la mariée.

OTTAWA

Le révérend Père Laflamme bénissait mercredi matin, à neuf heures, en l'église du Sacré-Coeur, le mariage de mademoiselle Liliane Dubé, fille de M. et de madame Wilfrid Dubé, avec le docteur Raoul DesRosiers, fils du docteur N. DesRosiers, décédé, et de madame DesRosiers, d'Eastview. La mariée qui était accompagnée de son oncle, M. Eugène Dubé, portait une robe de georgette imprimé bleu-poudre avec noeud de lamé argent, un chapeal bleu de tulle poudre avec ruban argent et des fourrures de martre; son bouquet se composait de roses et de muguets. Le docteur A. DesRosiers était le témoin de son frère. La petite bouquetière mademoiselle Lucile Dubé, nièce de la mariée, portait une robe de georgette bleu-pâle et un chapeau-cabriolet bleu garni de tulle rose, sa corbeille était faite de myosotis. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par madame Henri Létourneau, M. Henri Lefebvre, M. Paul Lanni, madame Charles Paradis et M. Charles Paré. Après la cérémonie un déjeuner fut servi chez madame Dubé. Le docteur et madame DesRosiers partirent ensuite en auto pour un voyage dans les Montagnes Blanches. Madame DesRosiers portait pour voyager une robe de satin bleu-crayon avec broderie pastel, un chapeau de ruban gros-grain noir et des fourrures de renard Platine. Le docteur et madame W.-C. Tweedie, de Rockland, le docteur et madame Mackle, de Toronto, étaient à Ottawa, pour ce mariage.

TROIS-RIVIERES

Le général et madame S.-J. Armstrong étaient de passage aux Trois-Rivières récemment.

Mademoiselle Blanche Girard recevait mardi après-midi en l'honneur de madame Pierre Angers. Les tables étaient décorées de tulipes de violettes et de jonquilles. Les prix furent gagnés par madame L. Boutillé madame J.-A. Lemire et madame Roch Bournival.

Mademoiselle Florence Lajoie est revenue de Montréal où elle a fait un court séjour l'invitée du docteur et de madame Eugène Côté.

M. et madame J.-A. Hurteau et mademoiselle Hurteau de Lowell, Mass., qui ont passé quelque temps en ville, sont partis pour une villégiature dans le bas du fleuve.

LE BON AIR

Bulletin de la ligue antituberculeuse.

Une proportion assez élevée de notre population profite de promenades en auto en dehors de la ville pour jouir des beaux panoramas et du bon air de la campagne. Voilà certes une excellente chose et il est malheureux que tout le monde ne puisse pas en faire autant.

Cependant ceux qui font ces promenades ne doivent pas oublier qu'ils n'apportent pas au loin avec eux la protection sanitaire que la ville leur offre sur son propre territoire. En ville nous n'avons qu'à ouvrir le robinet pour y prendre de l'eau et étancher notre soif et nous n'avons pas à nous préoccuper de sa qualité. Mais l'eau que l'on trouve à la campagne n'est pas nécessairement bonne. La limpidité de l'eau n'est pas une garantie de sa pureté. Il en est de même de sa fraîcheur et de son bon goût.

Il n'y a, à ce sujet, qu'une conduite à tenir, c'est de ne boire aucune eau à moins d'être assuré que sa pur'té a été bien établie au moyen d'analyses satisfaisantes. Dans tout autre cas, il ne faut boire que de l'eau qui a été bouillie ou traitée au chlore. On peut se servir à cet effet de tablettes qui sont déjà sur le marché. On peut aussi acheter du chlorure de chaux. On donnera alors la préférence à celui qui a été mis en boîte métallique ou dans un contenant de verre, car le chlorure de chaux mis dans une boîte de carton perd sa force plus rapidement.

Pour s'en servir on procédera de la façon suivante: Mêler dans une tasse une cuillérée à thé de chlorure de chaux avec un peu d'eau pour en faire une crème claire, puis remplir la tasse d'eau. Verser la tasse dans une bouteille et y ajouter trois pleines tasses d'eau. Tenir la bouteille bien fermée. Cette solution est bonne pour une semaine.

Avec une cuillerée à thé de cette solution on peut stérilizer deux gallons d'eau en ayant soin de bien l'agiter et en la laissant agir pendant quelques minutes.

Cette simple précaution peut prévenir bien des cas de fièvre typhoïde et autres infections qui ont pour cause l'eau contaminée.

CHEVEUX LONGS? CHEVEUX COURTS?

Résultats du concours samedi prochain

Nous achèverons dans le courant de la semaine prochaine la publication des envois qui nous sont parvenus à propos de notre concours littéraire sur "Cheveux longs, Cheveux courts".

Selon le principe que nous avions posé au début, nous avons tenu à publier tous les envois acceptables. Il nous en est venu plus de cinq cents ! Il ne nous en reste plus qu'un nombre restreint à publier.

Les juges sont au travail depuis quelque temps déjà. Ils achèveront leur besogne à très bref délai. Et samedi prochain, 3 juillet, les résultats seront connus.

LES NOMS DES GAGNANTS SERONT PUBLIES SAMEDI PROCHAIN. — CHACUN RECEVRA PAR LA POSTE LE PRIX QUI LUI AURA ETE DECERNE.

Qu'on ne manque pas la "Patrie" de samedi prochain, 3 juillet.

CHEVEUX LONGS? CHEVEUX COURTS?

Québec, 14 mai, 1926.

Dans cette polémique sur les cheveux longs et les cheveux courts, longue semble être la liste de ceux et de celles qui sont du parti des cheveux courts. Mais, pour moi, mon âme et mes goûts, bien qu'ils soient jeunes et tout imprégnés de nouveautés, puisqu'ils n'ont que vingt ans et qu'ils sont nés dans ce vingtième siècle, où tout semble n'avoir pas plus de vingt ans, me refusent tout de même de me ranger dans la catégorie de ceux qui aiment que tout soit court.

Chaque homme semble remonter insensiblement vers son premier principe, vers sa cause première, vers Dieu. Or, Dieu est la beauté même. Donc tout homme est porté naturellement vers le beau. C'est pourquoi, je n'envisage cette question qu'au point de vue de la beauté.

On dit souvent: le goût est indiscutable, mais je crois qu'il y a une distinction à faire entre le goût: discerner les aliments, et le goût: l'opinion, la préference, le sentiment du beau. Le premier j'en conviens, peut être indiscutable, mais le second me parait bien discuté, par exemple n'y a-t-il pas matière à discussion entre deux goûts de cette dernière espèce, lorsque l'un semble être acquis par l'irréflexion, l'autre basée sur un raisonnement fondé et sur le véritable sentiment du beau.

De même qu'un livre est d'autant plus vrai que son auteur est plus véridique, ainsi un goût a d'autant plus de valeur et d'autorité que celui qui goûte possède plus le véritable sentiment du beau. Or quel est celui qui peut posséder réellement le véritable goût? si ce n'est Dieu lui-même, la beauté même et l'auteur de tout ce qui est y avoir de beau et de grand dans l'univers. Donc ne Dieu se trouve réellement le veritable sentiment du beau.

Afin que mes raisonnements soient tout à fait fondés et dignes d'autorité, je m'appuierai donc sur cette thèse; car que peut-il y avoir de plus grand et de plus parfait que le goût divin?

Reportons nos esprits, pour un instant au premier temps du monde: à la création de l'homme et de la femme. Tout d'abord nous voyons dans l'Eden Adam seul, admirant la nature, les astres et rendant hommage à son Créateur, qui a bien voulu disperser dans l'espace tant de magnificence. Mais Dieu, dans sa sagesse, avait décrété de donner à ce premier homme une compagne et durant un de ses sommeils, lui enlevant une des côtes, Il créa la première femme.

Combin grande et immense furent la surprise et la joie d'Adam et que d'hommages indescriptibles rendus à Dieu, en apercevant pour la première fois, cette créature, cet être rational, composée comme lui d'une âme et d'un corps, lequel différait du sien que par sa beauté encore plus grande; que lui disait maintenant tout ce qu'il avait vu de beau et de grand sur la terre, à côté de ce chef-d'oeuvre de la création? Dieu semblait avoir réuni dans cet être une partie de sa beauté et de sa frâce.

Dites-moi, chers lecteurs, Dieu le maitre du parfait du goût et du beau, avait-il coiffé cette femme, à la garçonne, d'un shingle, etc.... ou plutôt ne lui avait-il pas prêté une belle et longue chevelure, tombant gracieusement dans le dos et ondulant harmonieusement sur ses épaules et sur son sein?

De plus, cette chevelure belle à cause de sa longueur, la femme ne devait-elle pas la garder intacte jusqu'à la fin du monde? Si un artiste vous a prêté un magnifique paysage et que d'un pinceau inhabile, vous aliez lui supprimer quelques arbres, imaginez-vous l'humeur du peintre en renvoyant son tablea? Ainsi Dieu avait coiffé la femme d'une longue chevelure et voici que sans réflexion elle l'a coupée. Rappelez-vous, mesdames, que Dieu vous a prêté un corps plus beau que celui de l'homme et que, plus vous essayerez d'imiter l'homme dans ses manières, plus vous en perdrez en beauté.

MAMIANI

REEUVE HISTORIQUE

Les cheveux courts? Les cheveux longs? Questions importantes, vraiment! Les hommes ont de ces problèmes troublants, sans solutions. S'ils étudiaient l'histoire; ils prendraient la pose de Jacques Cartier sur les remparts de St-Malo et ne comprendraient pas comment ils ont jadis consenti à ce qu'ils condamnent aujourd'hui. . . . . .

Les Egyptiens, s'il faut en croire les bas-reliefs et les statues des temps, laissaient tomber leurs chevelures sur la nuque et les rognaient en ligne droite avec la mâchoire.

Les Grecs coupaient leurs cheveux.

Et Rome se rasa. Pour faire la coquette? Non; par mesure d'hygiène et par amour du plus pratique. Au combat, à chaque mouvement brusque les cheveux longs s'abattent sur les yeux et empêchent le guerrier de voir les coups venir. Il s'agirait de prouver maintenant que la femme n'aurait pas le droit d'user de ce stratège dans toutes les rencontres matrimoniales!

Les barbares méprisèrent la tête tondue et enduisirent d'huile leurs nouveuses crinières Cela fut de mode jusqu'à l'époque des romans "d'amour courtois" où les hommes aimant à plaire à "la dame de leur pensée", imaginèrent les longues boucles en tire-bouchons.

Hélas! les perruques, les belles perruques, poudrées et parfumées qui jouèrent un rôle inoubliable dans la comédie classique furent bientôt recouvertes du bonnet révolutionnaire. Et lorsque toutes les têtes furent apaisées et.. décoiffées, oh! surprise! les cheveux, en .toupets provocateurs, ondulaient à la Charles X! Ce fut l'âge d'or des favoris touffus, des barbiches soignées, des moustaches conquérantes! Le beau temps!

. L'homme dorénavant n'aura plus honte de ses oreilles. Les cheveux calqueront la forme de la tête. Les coiffeurs prendront tellement d'importance que les crânes en deviendront tout tristes... Nos chevaliers s'enorgueilliront d'une carence capillaire. Leurs face médiocre d'hommes d'affaires se résignera à n'être qu'une expression ravagée.

Je le connais bien que notre premier ministre, ce bon M. King, qui pousse le soin de sa toilette et le désir de paraître jeune, malgré le célibat (ou à cause de lui), jusqu'à lisser méthodiquement de gauche à droite, quatre cheveux entêtés!

Mais de cette étude, voici d'important à retenir: les hommes qui ont témoigné d'une ingratitude irréfléchie à l'égard de leur seule beauté, nous font maintenant un crime national de la coiffure à la Ninon. C'est à ne plus comprendre, comment ils ont pu garder jusqu'à nos jours leur titre de fort logiciens.

Eh! en supposant que toutes les femmes se couperaient les cheveux, la "race" y perdrait-elle quelque chose? Ne restons-nous pas les mêmes?... N'y a-t-il pas de braves petites mères, en cheveux courts? . . .

Et toujours jolies? Dites (diplomatie à part, graves Messieurs?

Sacrifiez donc la volupté de passer amoureusement vos mains dans nos chevelures... Nous sommes si bien! — débarrassées du poids de nos trop longs cheveux et du malaise cuisant de leur chaleur... Persuadez-vous que vous y avez déjà renoncé, car vous êtes moins égoïstes que vous ne le semblez et qu'on ne le dit!...

Mme Armand DeFaillères.
Ottawa, ce 15 mai, 1926.

BEAUTE DU VISAGE
DEPILATOIRE
MORIN
PARFUM INFAILLIBLE
RAPIDE
Enlève poils et duvets
Une seule application suffit. Ne laissant aucune irritation, sans arsenic, ni chaux.
$1.00

Parfumerie Morin
PARIS, FRANCE.
Procurez-vous la: au Windsor Beauty Parlor, Hotel Windsor, au Salon Réjane, 324 est, rue Mont-Royal, et dans les pharmacies he premier ordre.
—dépositaires—
CREPAULT & GOULET
103, rue St-François-Xavier

LES HABITS ROUGES SE PREPARENT A LA GUERRE CIVILE

Sur le Champ de Mars de Montréal, dans l'automne de 1837, les régiments anglais firent force manoeuvres et parades. Cette vue de l'époque en est la saisissante illustration. L'édifice que l'on voit au fond, centre droit, le long de la rue St-Gabriel, est occupé aujourd'hui par la Chambre de Commerce. A gauche c'est la vieille prison.

LA SECTION ETIENNE PARENT A CELEBRE LA S.-J.-BAPTISTE

De belles fêtes marquent cette célébration dans la paroisse Sainte-Cécile.

La section Etienne Parent de la Société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Sainte-Cécile a célébré d'une façon grandiose la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Les fêtes commencèrent par une grande procession d'automobiles décorées. Cette procession partit à 7 heures et demie du soir en face l'église Sainte-Cécile, rue de Castelneau. Saint-Laurent, Beaubien, Christophhe Colomb, Bélanger, Chateaubriand, Villeray, Saint-Hubert, Boulevard Crémazie, Saint-Denis, Jarry, Saint-Laurent et les autres rues de la paroisse. Un grand nombre d'automobiles prirent part à ce défilé. Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, il y eut le matin une grande parade avec chars allégoriques à travers les principales rues de la paroisse.

Environ huit autres sections de la société Saint-Jean-Baptiste se joignirent à la section Etienne Parent pour cette circonstance. Les personnes demeurant sur ces rues avaient décoré leurs maisons.

A l'issue de la procession, une grand'messe solennelle fut célébrée à l'église Sainte-Cécile.

Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Léonidas Derome, chancelier du diocèse de Montréal.

Une fête d'enfants organisée par les professeurs eut lieu au Parc Jarry. Il y eut procession partie de balle au camp et amusements de toutes sortes. Les enfants s'amusèrent ferme et retournèrent chez eux joyeux et contents de leur journée.

Le soir, au Parc Jarry eut lieu un grand ralliement patriotique. Il y eut grand concert et grande illumination, chants patriotiques et discours.

Me Hervé Roch, avocat fut le principal orateur. M. Roch analysa les conditions dans lesquelles se meut notre race. Bien que la majorité dans notre province, nous sommes la minorité dans ce pays. A cause de cela notre race est soumise à certaines conditions d'ordre moral telles que l'intégrité catholique et française, la langue et les traditions. La plus impérieuse obligation qui nous est imposée est la solidarité. Cette solidarité s'impose au point de vue économique. Il nous faut faire prospérer nos institutions encourager notre propre commerce et de nous servir autant que possible de notre propre finance afin de trouver en nous-mêmes la force économique. Il faut nous rendre maitre du sol pour être maitre de nos destinées. Il faut enrayer l'exode vers les villes de la population rurale. Il faut surtout conserver le capital humain. Il faut augmenter notre population en bas âge, la protéger contre la tuberculose. Il faut lutter contre l'alcoolisme.

Et nous pourrons regarder avec confiance l'avenir.

S.-AGATHE

—Les villégiateurs nous arrivent plus nombreux chaque jour et les demandes de pension dans nos hôtels et maisons privées font prévoir que Sainte-Agathe sera cette année le rendez-vous des amateurs de belle nature, de pittoresque es de sport.

—Dimanche, nous avons eu la distribution solennelle des prix aux élèves du couvent et du collège. L'année scolaire à ces deux institutions a été des plus satisfaisante et le public en a manifesté son appréciation en offrant de nombreux et magnifiques prix spéciaux.

—Le 8 juillet prochain nous aurons le plaisir d'entendre La Société d'Opérette de Montréal dans une des plus belles pièces de son répertoire. La société a retenu à cet effet la salle du conseil de ville et l'on peut s'attendre à une assistance fort nombreuse.

La Qualité du VERRE TAILLÉ
portant cette étiquette
est Garantie par
THE NATIONAL ASSOCIATION OF CUT GLASS MANUFACTURERS Inc
Manufacturé à Montréal par
GEO. PHILLIPS & CO. LTD.
2885, rue St.-Timothée. Tél. Est 1138
15—8-jne

LES POILS SUPERFLUS
"Disparus pour toujours!"
De la figure, des bras et des membres Grâce au
SYSTEME TRICHO

PAS besoin d'aiguille, de raser, de cire, de préparations chimiques, de blessures à la peau ou de douleurs.
CONSULTEZ-NOUS
DRUM & DRUM, E.D.
Seuls autorisés à appliquer le traitement Tricho à Montréal; bureaux aussi à Los Angeles, Milwaukee, Minneapolis et St-Paul.
307, Immeuble Keefer
698, rue Ste-Catherine ouest, Montréal UPtown 3057
Cliente sous traitement—Pas la moindre désagrément.
Juin 26-Juil 3-10

PLUS DE CINQUANTE ANS D'EXPERIENCE
Vêtements de Ville
La poussière de l'été apparait rapidement sur les légers vêtements d'été — faites-les nettoyer régulièrement par les Experts détenteurs de Médaille d'Or.
Teinturiers — British-American YORK DYEING CO. YORK LIMITED — Nettoyeurs
*0470 *0470
UPtown 1999 WEstmount 6269 ESt 0087

Tout se résume au Congoleum "Sceau d'Or"
Toute la question d'obtenir une couverture de plancher à bas prix se résume à acheter des carpettes portant le Sceau d'Or. C'est un signe infaillible de beauté supérieure et de valeur éprouvée.
Mieux encore, c'est l'emblème d'une durée prolongée et d'une qualité pour lesquelles sont si renommées depuis de nombreuses années les Carpettes Artistiques de Congoleum Sceau d'Or. Ce record de service satisfaisant est sans égal parmi les couvertures de planchers épargnant le travail du ménage.
Et lorsque vous connaitrez les qualités de durée et la commodité de ces charmantes carpettes faciles à nettoyer, vous réaliserez que la valeur représentée par le Sceau d'Or vaut la peine qu'il soit recherché et y insister pour l'avoir.
CONGOLEUM CANADA, LIMITED
Montréal, Québec.
Fabriqué au Canada
CONGOLEUM
SCEAU D'OR
GARANTI
SATISFACTION GARANTIE OU VOTRE ARGENT REMBOURSE
Otez le Sceau avec un Linge Mouillé

L'Oeil est l'Organe qui Travaille le Plus
Conséquemment il demande toute votre attention.
Profitez de l'expérience de la plus ancienne maison canadienne-française d'optique.
Narcisse Beaudry
Opticien-optométriste
LAnc. 5869 3406, rue St-Denis

Au Syndicat St-Henri
Vous trouverez un choix complet des produits CONGOLEUM ainsi que MEUBLES, TAPIS, etc.
Nos conditions de ventes à termes sont des plus favorables.
SYNDICAT ST-HENRI. 1685 rue NOTRE-DAME OUEST

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, SAMEDI 26 JUIN 1926
48e année—No. 103—Page 11
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

LES CARDINAUX DUBOIS ET CHAROST SERONT A MONTREAL A SIX HEURES CE SOIR

La société des Artisans Canadiens-Français fait connaître le programme complet de leur séjour à Montréal et à Québec.

LES RECEPTIONS

La société des Artisans Canadiens-Français nous transmet le programme officiel de la réception qui sera faite aux cardinaux Dubois et Charost et à Mgr Leynaud, Mgr Bois de la Villerabel, Mgr Grandin, Mgr Mignan, Mgr Heylen, l'abbé mitré de Tongerloo, Mgr Chaptal, nombre de chanoines et abbés. Tous ces distingués visiteurs arriveront en gare Bonaventure, à 5 heures (6 heures avancés.)

Avec la bienveillance du chef Bélanger, les machines seront devancées d'une motocyclette avec police et suivies de la même manière. Les machines seront numérotées et porteront les oriflammes des Artisans. La réunion des machines se fera en face du bureau de la société, à 5 heures p.m., samedi et de là, se rendront à la gare Bonaventure à 5.30 heures p.m. pour recevoir ensuite les instructions de qui de droit.

Machine No 1 — Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, Monseigneur G. Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal.

Machine No2. — Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, Monsieur Rodolphe Bédard, commandeur de l'ordre de St-Grégoire le Grand et président général de la société des Artisans Canadiens-Français.

Machine No 3. — Sa Grandeur Monseigneur Heylen, évêque de Namur, d'Alger, Sa G. Monseigneur DuBois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Monseigneur G.-M. LePailleur, aumônier général de la société des Artisans Canadiens-Français et curé de la Nativité d'Hochelaga.

Machine No 4. — Sa Grandeur Monseigneur Grente, évêque du Mans, Sa Grandeur Monseigneur Mignan, évêque de Montpellier. L'abbé Eugène Loue, secrétaire de Monseigneur Mignan.

Machine No 5. — Sa Grandeur Monseigneur Heylan, évêqu ede Namur, L'abbé mitré de Tongerloo. Monsieur le chanoine Tharcisius, secrétaire de Mgr Heylen.

Machine No. 6. — Sa Grandeur Monseigneur Chaptal, de Paris. Monsieur le chanoine Flynn, curé de la Madeleine, Paris, Monsieur le chanoine de la Barre, vicaire général de Paris.

Machine No 7.—Deux valets des cardinaux Dubois et Charost.

Machine No 8. — Sa Grandeur Monseigneur A. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal et l'abbé Lamy, secrétaire du cardinal Charost.

PROGRAMME DETAILLE

Un comité de réception organisé par la Société des Artisans Canadiens-Français, accompagnera les distingués visiteurs au Palais archiépiscopal de Montréal, où Monseigneur Gauthier recevra la délégation, durant son séjour à Montréal.

Dimanche, le 27 juin.

9.30 h. a.m. — Départ de l'archevêché en passant par les rues Cathédrale, Sherbrooke, Saint-Denis, Roy et Laval.

10.00 h. a.m. — Procession solennelle à l'occasion de la remise des reliques de Saint-Louis, Roi de France, à Monseigneur J. A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France de Montréal.

10.30 h. a.m. — Messe solennelle chantée par Monseigneur DuBois de la Villerabel, Son Eminence le cardinal Dubois assistant au trône.

1 heure p.m. — Dîner chez les Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis.

3.30 h. p.m. — Visite du nord de la ville, en passant par les rues St-Denis, Beaubien, St-Laurent (Institution des Sourds-Muets, Clercs St-Viateur), Pont Viau (visite au monastère des Missions Etrangères).

4.30 h. p.m. — Visite au maire de Montréal, l'honorable Médéric Martin, à sa résidence de Laval des Rapides.

Retour ne passant par la Maison-Mère des Frères des Ecoles Chrétiennes à la Maison de Lorette, de Ste-Domitilde, à Bord à Plouffe, Cartierville en passant devant l'hôpital du Sacré-Coeur.

6.00 h. p.m. — Retour à l'archevêché.

6.30 h. p.m. — Visite au consul de France, rue Kensington.

9.30 h. p.m. —Réception chez le consul de France.

10.00 h. p.m. — Retour à l'archevêché.

Lundi, le 28 juin

9.00 h. p.m. — Départ de l'archevêché.

Continuation de la visite de Montréal, en passant rue Sherbrooke, par le Grand Séminaire, à la Maison-Mère des Dames de la Congrégation (Arrêt), Côte St-Antoine, boulevard Westmount, rue Guy, rue Côte des Neiges, avenue Decelles, Maple Wood, visite à la Maison-Mère des Soeurs de Jésus-Marie, rue Mont-Royal, avenue du Parc, Notre-Dame.

Dîner au presbytère de l'église Notre-Dame.

2.30 h. p.m. — Visite de l'Est de la ville, par les rues Bleury et avenue des Pins (hôpital Hôtel-Dieu), rue St-Denis, Cherrier, Sherbrooke (bibliothèque civique), Ecole Normale, hôpital Notre-Dame, Delorimier, arrêt au Monument des Patriotes, Notre-Dame, Longue Pointe.

Retour par Notre-Dame, Sherbrooke.

Mardi, le 29 juin.

Visite à Monseigneur Forbes, évêque de Joliette.

8.30 h. p.m. — Départ de Montréal en passant par les rues Cathédrale, Sherbrooke, Moreau, Ontario, visite à la paroisse de la Nativité d'Hochelaga.

9.55 à 10.20 h. a.m. — L'Epiphanie avec arrêt.

10.50 à 11.15 h. a.m. — St-Jacques l'Achigan. Arrêt.

11.45 h. a.m. — Joliette, dîner.

3.00 h. p.m. — Départ de Joliette.

6.00 h. p.m. — Arrivée à Montréal.

Mercredi, 30 juin.

8.30 a.m. — Visite à Monseigneur Rouleau, à Valleyfield.

8.30 a.m. — Départ de Montréal.

9.25 a.m. — Laprairie. Arrêt 15 minutes.

9.50 a.m. — Départ.

10.45 a.m. — Châteauguay, l'arrêt.

11.00 a.m. — Beauharnois.

12.00 a.m. Valleyfield.

12.30 p.m. — Dîner.

3.00 p.m. — Départ de Valleyfield.

3.30 p.m. — Huntington.

4.45 p.m. — Ste-Martine. Arrêt 15 minutes.

Ste-Philomène. Arrêt 15 minutes.

Montréal.

Jeudi, le 1er juillet.

Visite du port de Montréal, sur le "Sir Hugh Allan". Invitation de la commission du port. Lunch à bord. Descente à Québec sur le "Sir Hugh Allan". Arrivée à Québec, le soir du 1er juillet. Fêtes religieuses et civiles les 2 et 3 juillet. La journée se terminera par une procession au flambeau, à la Basilique de Ste-Anne de Beaupré.

Dimanche, le 4 juillet.

9.00 a.m. — Départ de Québec. Dîner à l'évêché de Trois-Rivières et souper à Montréal.

Lundi, le 5 juillet.

Visite à Monseigneur Emard, à Ottawa.

Le 5 juillet. — Départ des distingués visiteurs.

CELEBRATION DE LA DECOUVERTE DE JEAN CABOT, ICI, DIMANCHE

Les fils d'Italie préparent de grandes manifestations pour la circonstance.

Une grande parade et une excursion à Tétreaultville marqueront la célébration de la découverte de l'Amérique par Jean Cabot. Les différentes organisations italiennes de la ville sont invitées par les Fils d'Italie à se joindre à la grande procession qui aura lieu demain matin à travers les rues de la ville. La procession se mettra en marche à 10 heures et défilera du Champs de Mars, par les rues Craig, S.-Laurent, Ste-Catherine, Peel, Windsor, S.-Jacques jusqu'au carré Victoria. Au monument Victoria les différentes sociétés déposeront des couronnes en mémoire de l'aide qui fut accordée à Jean Cabot par l'Angleterre, dans son expédition.

Après cette cérémonie toute la colonie se rendra à Tétreaultville il y a tout un programme pour cette fête champêtre. A quatre heures de l'après-midi, il y aura réception par le consul d'Italie M. P. Margotti. Le soir, il y aura feu d'artifice, concert.

Parmi les personnages qui assisteront à ces fêtes, on remarquera Alfred D. Sebastiani, grand maître des Fils d'Italie, au Canada, John Di Silvestre, de Philadelphie, maître suprême, R. Ubaldo Guidi, de New-York, suprême orateur de l'ordre.

M. Fred.-R. Farmer est élu président

Le congrès de la "Artistic Decorative Lighting Equipment" s'est terminé hier à l'hôtel Windsor par l'élection des officiers pour l'année.

Mais avant de clore ce congrès, les délégués ont adopté quelques résolutions. La principale a trait au salaire raisonnable pour une journée raisonnable de travail aux employés dans l'industrie de l'électricité. Le congrès encourage aussi l'apprentissage dans le commerce. Il recommande un choix judicieux des apprentis. Et lorsque les apprentis ont été choisis il faut leur aider à s'assimiler au travail.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président, M. Fred R. Farmer; vice-président, M. J. William Schultze; président du comité des finances, M. B. F. Klein; directeurs: MM. Wm. M. Horn, N. W. Belmouth, E. F. Guth, I. M. Cohn, Geo. J. Klein, Herman Plant, Robert Biddle, Edwin Riddle, Chas. Bridges, H. A. Framburg et W. C. Mulford.

La S.-Jean-Baptiste à Saint-Eustache

SAINT-EUSTACHE, 26. (Spécial à la "Patrie") — A l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il y aura dimanche soir sur la place de l'église, un concert par la fanfare de Saint-Eustache. Des discours seront prononcés par M. l'abbé Lecomte, l'hon. M. André Fauteux, etc.

Les chants canadiens seront rendus par de très belles voix d'artistes de Montréal et de Saint-Eustache.

AU LENDEMAIN DE LA S.-JEAN-BAPTISTE

Le char de la PATRIE a été vivement remarqué au cours de la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

Nous désirons remercier spécialement MM. E. Z. Massicotte, J. B. Lagacé et Elzéar Roy, organisateurs du cortège, à qui revient le mérite d'avoir organisé, au prix de beaucoup d'efforts, cette troisième procession.

CHANGEMENT DE VENUE QUI EST REFUSE

Les frères McGuire subiront leur procès à Joliette.

EN SEPTEMBRE

JOLIETTE, Qué. 25. (Du correspondant de la "Patrie") — Changement de venue dans la cause des frères McGuire. Comme nous l'annoncions dans notre édition de vendredi soir les procureurs de la Couronne présentaient devant l'honorable juge Louis Loranger une motion de changement de venue dans la cause des frères McGuire qui sont accusés d'avoir illégalement tué Robert Tyhurst surintendant de la St. Maurice Lumber Co., le 4 décembre dernier. Cette motion amena à la Cour une foule de curieux du district de Montréal et de Joliette qui étaient anxieux d'avoir l'opinion de l'honorable juge sur sa dite motion. Mtre Philippe Brais, procureur de la Couronne, durant une demi heure fit entendre devant la Cour de multiples raisons pour lesquelles il avait fait cette motion en allèguant entre autres qu'étant donné les relations plutôt amicales qui existaient entre les frères McGuire dont l'un travaillait pour la St. Maurice Lumber Co., et l'autre pour son frère René McGuire qui accorde en partine tous les sous contrats de la compagnie il était difficile de pouvoir trouver un jury capable de rendre un verdict unanime vu la sympathie que les gens prodiguaient aux accusés. M. Joseph Olivier Archambault détective de l'agence Pinkerton apporta plusieurs affidavits attestant que cette sympathie était plutôt générale tant chez les professionnels que les cultivateurs du district. Ce détective après maintes recherches et informations prises ici et le démontra à la Cour que chez les gens du district de Joliette et ailleurs où il avait fait ses perquisitions que le verdict ne pouvait être unanime par 250 signatures et plus et affidavits se trouvaient à l'encontre de l'idée des gens qui pourraient être choisis comme jurés dans cette cause.

Nous citerons entre autres la déclaration du notaire Hector Lavallée de S.-Félix de Valois qui prétend que si cette cause est jugée par un jury du district ce ne sera que l'exemple du procès de l'abbé Delorme. Le grand connétable Arsène Lavallée qui avait été chargé de prendre des informations et les déclarations de différents citoyens du district apporte, également dans une déclaration assermentée, que plusieurs citoyens sont tout à fait opposés à ce que cette cause soit jugée dans le district étant donné que tous prétendent que la Couronne ne pourrait avoir justice vu la sympathie que la population du district porte à l'endroit des accusés. Le témoignage du détective Archambault disent Me Lucien Gendron et Oscar Gagnon n'est pas suffisant pour obtenir semblable changement de venue. L'accusé a droit d'être jugé par ses pairs.

A deux heures et dix minutes, hier après-midi, l'honorable Juge Louis Loranger fait son entrée dans la Cour. Le juge en ces termes s'exprime ainsi dans le jugement qu'il apporte à la demande de cette motion. Dans la cuse du Roi contre les frères McGuire, la Couronne demande un changement de venue à l'appui de cette motion, elle allègue que le district de Joliette est plus ou moins favorable.

La défense est fortement contre cette dite motion, elle s'oppose et insiste sur le droit que cette cause soit jugée à Joliette et la Cour après avoir entendu des savants plaidoyers tant des procureurs de la Couronne que de ceux de la défense, rend jugement. C'est un principe de droit pour un accusé d'être jugé par ses pairs et la loi veut que le procès s'instruise toujours devant le tribunal où l'infraction a eu lieu et ce serait aux accusés à première vue de demander ce changement de venue. La Couronne n'a pas de procès à perdre ni à gagner et c'est l'accusé qui subit son procès et c'est à lui de faire semblable demande: il est vrai que la Couronne a le droit de faire semblable demande mais il faut pour obtenir telle motion qu'elle possède et qu'elle fasse valoir des faits absolument concrets et que la Couronne puisse démontrer ses dit faits et pour obtenir semblable jugement il faudrait des opinions concises et clairement établies. J'avoue que je n'ai pas la preuve suffisante et je n'ai pas même de doute sur les personnes qui ont donné et qui ont fait des déclarations en ce qui se rapporte au verdict qui pourrait être rendu par un jury du district, les avocats de la défense ont mis tout le talent nécessaire dans cette cause et je ne trouve pas l'élément essentiel pour pouvoir leur enlever la demande que les accusés doivent être jugés par leurs pairs.

Dans les annales criminelles, on n'accorde un changement de venue que lorsque la justice puisse établir qu'il y a intérêt essentiel préférable et nécessaire. Je regrette de dire que dans la preuve des témoignages cette preuve est insuffisante et l'accorder ce serait déqualifier le district de Joliette. La Couronne n'a rien à craindre de l'opinion publique d'ailleurs un procès ne se fait que d'après les faits et la preuve et n'est-il pas vrai que la Couronne a plus de latitude dans le choix des jurés que la défense. On a prétendu que les accusés ont vécu parmi leur entourage et qu'ils ont eu des relations plutôt amicales avec les citoyens du district, je constate que 5300 noms sont sur la liste pour la formation des jurés qui ont été choisis sur les 40,000 habitants du district judiciaire. Le tableau n'étant pas encore fait malgré que la Couronne puisse prétendre que certains jurés auraient pu être influencés, aucun d'eux n'est encore assigné, je ne vois pas pourquoi la Couronne n'aurait pas justice et souffrirait de préjudices quelconques. Il n'est pas à présumer que la Couronne ne puisse trouver 12 hommes, à l'esprit droit et sain et que sur les 5300 qui existent actuellement sur la liste elle ne puisse faire un choix judicieux sur les jurés devant le tribunal. Et pour toutes ces raisons, je refuse la demande de changement de venue. A trois heures, les deux accusés Meutre, Edward et Patrick, furent reconduits à la prison de Montréal. Cette cause sera donc entendue aux assises criminelles qui se tiendront à Joliette, le 15 septembre prochain.

INCENDIE A LA COCA COLA

L'aspect que présentait hier après-midi la firme d'embouteillage de la Coca Cola, 33 rue Vallée, pendant l'incendie qui la détruisit en partie. Cliché de la "Patrie").

Le cardinal Dubois et le cardinal Charost seront à Montréal ce soir

CHICAGO, 26. — (Par Adjutor Savard). — Le Cardinal Dubois et le Cardinal Charost, ainsi que la mission française composée de plusieurs évêques, et nombre de pelerins canadiens, se sont embarqués cette après-midi à bord du convoi du Canadien National, en route vers Montréal.

Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer Nationaux, est venu à la rencontre des distingués visiteurs et fera route avec eux.

Le convoi des Cardinaux fera un bref arrêt à Toronto où une réception a été préparée à la gare. Il entrera en gare, à Montréal vers six heures samedi soir.

"LEUR ENSEIGNER DIEU DANS LEUR LANGUE MATERNELLE"

Les paroles de Mgr Schrembs, évêque de Cleveland, à l'une des séances sacerdotales provoquent une ovation interminable.

SA PROPRE EXPERIENCE

CHICAGO, 25. (Par Adjutor Savard). — Il était humainement impossible de tout suivre du grand Congrès Eucharistique qui vient de se terminer sous la tempête à Mundelein, dans une scène digne de Wagner.

La grande presse elle-même et les dépêches envoyées au jour le jour ne pouvaient que noter le développement kaléidoscopique du grand événement.

Mais l'on découvre maintenant, à écouter les impressions des pèlerins qui s'en vont, que c'est dans les réunions particulières des diverses sections que se produisirent les choses admirables, et que furent prononcées les paroles les plus importantes, peut-être, celles, en tout cas, qui produisirent la plus profonde émotion.

Car alors chacun était comme en famille. Les Français entre eux, et cela comprend naturellement les Franco-Américains, et les Anglais et les Allemands, et les Polonais, et les Italiens, et les Belges qui purent s'entretenir en flamand, avec les Hollandais, et les Serbes et les Russes et ainsi de suite. Nous avons pu rapporter ce qui s'est dit dans quelques-unes de ces sections, et en particulier dans la section française qui parut la plus fréquentée.

Mais il est une autre réunion, dont les journalistes ne purent parler et pour cause, puisqu'ils n'y furent pas admis, où fut prononcé un discours qui mérite d'être relevé.

C'est à la réunion sacerdotale du dernier jour où assistaient des prêtres, de tous les coins du monde. Mgr Schrembs, évêque de Cleveland, y parla d'or et provoqua une ovation interminable quand il conseilla au clergé d'apprendre la langue de ses ouailles et de prendre grand soin d'apporter à chacun, dans sa langue, les consolations et les enseignements divins.

L'évêque de Cleveland cite sa propre expérience. Il débuta dans le ministère à Grand Rapids, et apprit le français parmi la colonie canadienne-française. Jamais il n'a pu oublier le regard ému et reconnaissant de quelques-uns de ses anciens paroissiens qu'il visita, un jour, dans les chantiers, et qui n'avaient pas entendu parler de Dieu dans leur langue depuis de longs mois.

Le prélat ajoute qu'il fut hanté de ce regard, au cours de son long ministère. Et c'est pourquoi il en fit un point d'apprendre diverses langues. Encore aujourd'hui, ayant atteint un âge vénérable, il est à apprendre le Polonais afin de pouvoir prêcher de façon à être entendu et bien compris d'une petite colonie de Polonais qui s'est formée dans son diocèse.

Tous les prêtres présents, des Irlandais en majorité, acclamèrent l'évêque de Cleveland et parurent retenir le conseil.

UN CONGRES DE CHEFS DE POLICE AU MONT-ROYAL

L'American Railway Association, section de la prévention, se réunira ici.

Lundi prochain, à l'hôtel Mont-Royal, s'ouvrira le congrès de l'American Railway Association, section du service préventif. Ce congrès réunira plus de cent membres de l'association, la plupart chefs de police pour différents chemins de fer des Etats-Unis et du Canada. Ils seront accompagnés de leurs épouses.

Le congrès s'ouvrira à 10 heures, lundi matin par une adresse du maire Martin. Sir Henry Thornton, président du C. N. R. et M. Grant-Hall, vice-président du Pacifique Canadien, souhaiteront également la bienvenue aux délégués.

Le soir, à 7 heures 30, aura lieu le grand banquet annuel au cours duquel les juges Surveyer et Enright adresseront la parole.

OTTAWA, 26. — (Presse canadienne). — M. Angus Gordon, ancien gérant du Château Laurier, est décédé hier après-midi à Farm-Point, sur la Gatineau. Il avait 67 ans.

ARRESTATION IMPORTANTE A MONTREAL

Deux Américains demandés à White-Plains sous une accusation très grave.

LA PLAIGNANTE

Deux Américains recherchés par la police de leur pays pour un grave attentat commis sur une actrice le 3 juin dernier à White-Plains, N.Y., ont été arrêtés hier après-midi par les sergents-détectives McCann, Maloney et Cantin, à la suite d'information obtenues par le capitaine Hector Mercier.

Moins de dix minutes après que le capitaine Mercier eût reçu ces informations, les deux individus étaient arrêtés au moment, dit-on, où ils se préparaient à quitter la ville en automobile. Ce sont Philippe Elliott et Richard Thorne, âgés respectivement de 23 et 21 ans, bien connus dans le monde théâtral et dans les cercles littéraires de New-York. Elliott a déclaré à la police qu'il venait de New-York tandis que Thorne dit venir de Florida, Californie. Ils prétendent être des agents d'immeubles.

La plaignante dans cette cause a nom Violet Anderson, âgée de vingt ans. Cette jeune actrice a été assaillie avec la plus grande brutalité par deux individus qui l'avaient invitée à dîner au Woodmansten Inn, Pelham, Parkway, et Brown, et qui étaient allé: ensuite faire une promenade en auto avec elle. L'attentat a été commis sur la route de Harrison. Les deux individus assaillirent brutalement la jeune fille et si nous en croyons les journaux de New-York, ils l'auraient attachée à l'auto et fouettée avec leurs ceintures.

Les deux accusés protestent de leur innocence et jurent qu'ils ne sont pas les auteurs de ce monstrueux attentat.

Informé que les deux individus en question se retiraient à Montréal dans une pension au No 395 de la rue de la Montagne, le capitaine Mercier dépêcha les agents Maloney, McCann et Cantin à cet endroit. A leur arrivée, les policiers virent un taxi à la porte de la maison. Il y avait six ou sept valises dans le taxi. Dans la ruelle, en arrière de la maison, il y avait une autre auto, Buick Sedan rouge, appartenant, dit-on, à l'un des accusés.

Les deux américains furent demandé à la porte de la maison et mis sous arrêt.

Dans une des valises, les policiers ont trouvé des découpures de journaux se rapportant à l'attentat commis sur Mlle Anderson.

Le capitaine Mercier a télégraphié aussitôt à la police de White-Plains. Le sherif Mauldin, de cet endroit, a téléphoné plus tard au capitaine Mercier disant qu'il avait reçu sa dépêche et qu'il partait pour Montréal avec un témoin qui pourra identifier les accusés s'ils sont réellement les individus contre lesquels des mandats ont été émanés par le grand jury du comté de Westchester. On croit que ce témoin n'est autre que Mlle Anderson elle-même.

Peu après leur arrestation, les deux accusés ont été traduits devant le juge Choquet, commissaire d'extradition. Ils ont nié l'accusation portée contre eux.

La cause a été ajournée afin de permettre aux deux accusés de décider s'ils combattront la requête en extradition. Nous croyons savoir qu'ils ont retenu les services de Mes Lucien Gendron et René Gauthier.

Les brasseurs en appelent à la justice

WINNIPEG, 26. (Presse canadienne). — Les tribunaux devront se prononcer sur la légalité du récent arrêté ministériel interdisant aux brasseurs d'expédier de la bière aux buvettes des villes en dehors de Winnipeg et de Brandon. Les brasseurs prétendent que plusieurs des leurs vont être obligés de fermer boutique si l'arrêtée est mis en vigueur.

FUNERAILLES DE L'HON. JUGE L. N. DUPLESSIS

S. G. Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, chante le service.

NOMBREUX CORTEGE

TROIS-RIVIERES, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une foule immense de Trois-Rivières et de toutes les paroisses environnantes a rendu, ce matin, à la cathédrale de Trois-Rivières un dernier hommage à feu l'honorable juge Néré Le Noblet Duplessis, décédé mercredi matin dernier, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Le cortège funèbre se mit en marche de la demeure du regretté défunt, 27 avenue Laviolette pour se rendre à la cathédrale au milieu d'une double haie d'une foule respectueuse. Il défila par les rues S.-Joseph et Bonaventure.

Le deuil du défunt était conduit par son fils, M. Maurice L. Duplessis, avocat, ses gendres, MM. Henri Balcer, Edouard Bureau, Edouard Langlois, avocat, et Robert-F. Grant, ses beaux-frères, MM. Samuel Genest, Ottawa, Willie Grant, M.P.P., Batiscan, et Armand Genest, Trois-Rivières, ses neveux, MM. Lawrence MacKenzie, Trois-Rivières, Robert Grant jr., et Georges Grant, Batiscan, Eugène et Joseph Duplessis, Montréal.

Le R. P. Justinien, O.F.M. fit la levée du corps et Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, officia au service. Mgr Louis Chartier, P.A., supérieur du séminaire Saint-Joseph, était le prêtre assistant. Les diacres d'honneur étaient MM. les chanoines François Boulay, curé de la cathédrale, et Louis Denoncourt, curé de S.-Philippe, M. le chanoine Edouard Laflèche, curé de S.-Paulin et confrère de classe du défunt, et M. l'abbé D. Grimard, agissant comme diacres d'office.

Des messes furent, durant le service, célébrées aux hôtels latéraux par le R. P. Justinien, O.F.M. et M. l'abbé Joseph-A. Gélinas, préfet des études au séminaire Saint-Joseph.

Au choeur on remarquait Sa Grandeur Mgr O.-E. Comtois, évêque élu de Barca et auxiliaire de TTrois-Rivières, M. le chanoine A. Moreau, MM. les abbés Donat Baril, Henri Vallée, Dionis Gélinas, J. A. Lemire, le R. P. Ferdinand, O.F.M., le R. P. Stanislas, le R. P. A. Jooyal, O.M.I., MM. les abbés Télesphore Giroux, Albert Tessier, L.-P. Normand, Henri Garceau, Joseph Désilets, Nap. St-Pierre, E. Hamelin, J.-E. Fusey, etc., etc.

Les porteurs étaient les honorables juges Allard, Panneton, Fortier, Tellier et Belleau et M. Charles Bourgeois, bâtonnier-général de la province.

Dans le cortège funèbre on remarquait le magistrat F.-X. Lacoursière, le magistrat Marchildon, MM. les avocats Georges Gouin, R. Bisson, L. Comeau, Georges Méthot, François Désilets, J.-M. Bureau, Rosaire Marcotte, Léo Pinsonnault, Léopold Désilets, Jos. Marchildon, Ferdinand Quesnel, Léon Lamothe, Léon Méthot, François Lajoie, Léon Lajoie, L.-D. Durand, R. Trudel, Maurice Fortier, S. Paulin, Jos. Barnard, Fortunat Lord, M. Adélard Provencher, protonotaire, Raoul Ducharme, député protonotaire, M. Georges-Henri Robichon, avocat, Edgar Bournival, avocat, Shawinigan Falls, Auguste Désilets, avocat, Grand'Mère, MM. les échevins J.-B. Loranger, F.-X. Michelin, L. Madore, A.-I. Gravel, R. Ryan, A. Carignan, M. Arthur Béliveau, greffier de la cité, Arthur Nobert, trésorier de la cité, MM. les notaires J.-A. Lemire, Charles-E. Vigneau, L.-P. Mercier, M.P.P., Alcide Lebrun, J.-A. Trudel, Donat Chagnon, U. Grégoire, J.-A. Villeneuve, Victor Abran, J.-E. Guilliot, L.-L. Gonneville, MM. Fortunat Fournier et J.-A. Bertrand, régistrateurs, MM. A. Guimont et R. Sarrasin, percepteurs du revenu, M. C.-E. Héroux, M. Victor Bourque, MM. Jos. L. Fortin, Maurice Fortin, L.-D. Durand, Henri Nobert, le grand connétable Jos Doyon, MM. Charles Dion, D. Chênevert, C.-C. Hébert, Edmond Mailhot, Napoléon Lord, A.-D. Fugère, Réal Fugère, J.-Albéric Fugère, Paul Dumoulin, Ed.-S. De Carufel, Alphonse Laurin, Albert Langlois, François Marchand, Arthur Picard, J.-A.-V. Maillet, Emile Fortin, avocat, Napoléan Gélinas, J.-A. Boisjoli, le lieutenant-colonel R. Pelleroin, Rodrigue Héroux, Emile Jean, R. Provencher, Edmond Beilefeuille, T. Jourdain, E. Balcer, I. Bergeron, J.-P. Gariépy, D. Toupin, Chs-E. Gélinas, C.-O. Baptist, Isaie Dufresne, Philippe Dufresne, Laurent Lemourneau, Anseime Dubé, Philippe Paquin, Thomas Cooke, Napoléon Jourdain, Joseph-Arthur Marchand, Hector Lesieur, Jos. Michelin, Dr Napoléon Lambert, Alfred Boisvert, François Bellefeuille, Ovide Blais, Jos. Renaud, Jacques Denechaud, L. T. Laflamme, Emile Carignan, Jules Caron, John Bourgeois, Jos. Bélanl, Alfred Béland, Télesphore Schiller, Elie Rivard, Alfred Béland, Sérère Descoteaux, Faida Roy, Léon Lamothe, avocat, Maurice Désy, Maurice Gélinas, l'honorable W. Gariépy, Jean Bertrand, Alphonse Caron, Adolphe Caron, Adolphe Paquin, Jean-Charles Lacroix, Dr Ed. Buisson, Henri Bisson, François Desilets, C. R., Fortunat Lord, C.R., Paul Martel, avocat, G. H. Robichon, J. N. Godin, Dr Fred Houle, le chef Vachon, Fernand Balcer, Ludger Magny, Thomas Bournival, Henri Bruneau, Jean Delisle, Médéric Dufresne, etc., etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Louis.

CE NOM NE SERA PAS DIVULGUE

La Cour d'Appel rend jugement en faveur de l'hon. M. Belley.

AUTRES DECISIONS

QUEBEC, 26. (Du correspondant de la "Patrie".)—La Cour d'Appel a décidé hier que l'honorable L.-G. Belley ne pouvait être tenu de divulguer le nom de la tierce personne qui leur a versé une somme de $2,000 en paiement d'une partie de ses frais comme procureur des requérants de l'enquête municipale. On se souvient que M. Belley avait institué des procédures contre la cité de Québec pour réclamer ses honoraires, et que la ville avait contesté la réclamation. Au cours de l'audition de la cause, M. Belley avait affirmé avoir reçu $2,000 d'un tiers dont il refusa de divulguer le nom. L'hon juge Lemieux, sur une motion des procureurs de la Cité, pour que la cour obligeat le défendeur à donner le nom de cette personne, avait décidé que ce dernier devrait fournir à la cour ce renseignement.

C'est cette décision que Monsieur Belley avait portée en appel. Les cinq juges de la cour d'appel, les Honorables MM. Letourneaux, Dorion, Allard, oHward et Tellier, lui ont donné gain de cause et ont décidé qu'il ne pouvait être forcé de faire connaître de qui il avait reçu cet argent.

La Cour a aussi rendu jugement dans les causes uivantes:

C.N.R. vs O. Lévesque, exception déclinatoire renvoyée et appel rejetée.

Charles Levack et Joseph Samson "trois causes", appels maintenus, MM. les juges Tellier et Howard, dissidents.

La Cie Quebec Power et Morton, appel rejeté, juge Dorion dissident.

La Cie Tunnel Land & Paradis et al., appel rejeté, l'hon. juge Létourneau, dissident.

Dame Clara Peters vs la Cité de Québec, appel rejeté, juge Dorion dissident.

La Cie Whitehead and Turner et Paradis et al., appel rejeté.

Saint-Louis & Page, appel maintenu, juge Allard et Tellier dissidents.

Gardner ès-qualité vs Gaudet et al, appel maintenu.

La Banque Nationale vs Veilleux, et al, appel rejeté, juges Dorion et Tellier, dissidents:

Simard et al vs La Corporation du Canton Bourget, appel maintenu, juge Howard, dissident.

Dame Léontine Leclerc et al et Brazzard et al, appel maintenu, juges Tessier et Howard, dissidents.

Ville de Port Alfred et la Société de Construction ouvrière de Chicoutimi, appel rejeté.

Ferron et La Caisse Populaire des Trois-Rivières, appel rejeté, les juges Howard et Letourneau, dissidents.

MM. Sauvé et Lacombe à Ottawa, dimanche

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, et M. Liguori Lacombe, tous deux députés des Deux-Montagnes, seront les invités de la Société St.-Jean-Baptiste, comme orateurs de la circonstance, dimanche au soir prochain.

Eau de Vichy pure aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade—un verre à vin—chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.

Agent général pour le Canada.
J. ALFRED OUIMET, 23, EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL.
DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA:
S.-J. MAJOR LIMITEE — 126-136 rue York, Ottawa, Ont.

La Patrie

MONTREAL, 26 JUIN 1926

L'ARGENT DANS LES ELECTIONS

Toute la presse américaine discute actuellement le dévergondage de dépenses qui a accompagné le récent scrutin pour le choix d'un candidat républicain à un poste de sénateur dans l'Etat de Pennsylvanie. Il s'agissait de ce que l'on appelle aux Etats-Unis l'élection primaire, c'est-à-dire de la nomination du candidat officiel du parti. Trois aspirants étaient sur les rangs : le sénateur Pepper, sortant d'office ; le député Vare et Pinchot. La lutte qui s'est faite entre ces trois rivaux a été, suivant l'expression pittoresque d'un humoriste du "New York Sun", "a enationnal $ucce$$". Une enquête faite devant un comité du Sénat a révélé en effet que les dépenses électorales faites par le candidat Pinchot se sont élevées à $195,102 ; celles faites par Vare et ses agents ont atteint $604,905. Mais ce sont les dépenses électorales de Pepper et de ses agents qui marquent le record : elles se sont totalisées à $1,639,956 !

Un million et deux tiers de dollars pour décrocher la candidature officielle à un poste rémunéré $10,000 par année ! On admettra que c'est pousser loin l'ambition. C'est la pousser si loin que beaucoup refuseront de croire qu'une pareille ambition soit désintéressée. Ceux qui fournissent un capital de guerre aussi colossal doivent en attendre un rendement.

Or, il est arrivé que, malgré cette dépense extravagante, Pepper n'a pas été choisi, mais c'est Vare qui a obtenu une majorité considérable des suffrages. Et s'il arrive que Vare soit battu au scrutin de novembre par le candidat démocrate ou par quelque candidat indépendant qui pourra avoir l'idée de briguer les suffrages, il en sera aussi pour ses frais. Il pourra arriver même que, dans le cas où il serait élu, il ne soit pas plus avancé, car, à cause du scandale que fait cette histoire de fonds de campagne, maints journaux réclament que le Sénat se drape dans sa vertu et refuse de l'accepter dans son sein.

On ne sait trop cependant quelles raisons pourraient invoquer les autres sénateurs pour en décider de la sorte, car, outre que beaucoup d'entre eux ne sont pas arrivés autrement aux postes qu'ils occupent, les dépenses dont on s'effare peuvent avoir été toutes faites sans contrevenir à la loi. La loi, par exemple, autorise les candidats à appointer des "vigilants" dans les polls. Il a été établi à l'enquête que Pepper et Vare en ont employé 49,490 qui ont été rémunérés à dix dollars chacun. Un-demi million de dollars a donc été affecté à cette seule dépense qui est, aux yeux de la loi, parfaitement légitime, quoique maints journaux américains jugent que, pratiquée sur une pareille échelle, cette surveillance des polls n'est rien qu'une façon détournée d'acheter des votes.

Quoique certains voient dans cette affaire une raison pour condamner le système des "primaries", le "New York American" y trouve au contraire une preuve que le système est bon. Si les candidats officiels étaient choisis indirectement par des conventions de parti, raisonne-il, ceux qui poussent les candidats achèteraient les délégués à la convention ; avec le choix laissé à la masse des électeurs, on peut chercher à corrompre le peuple, mais, outre qu'il en coûte beaucoup plus, le cas de la Pennsylvanie montre que, même en y mettant $1,639,956, Pepper n'a pas réussi à influencer en sa faveur l'électorat.

LA BASSE-COUR CANADIENNE

Le Bureau des statistiques vient de publier le chiffre de la population des basses-cours du Dominion avec quelques renseignements qui montrent le rôle important que remplit la poule dans l'économie rurale et dans l'alimentation de la nation. Quoiqu'elle ne soit pas indifférente aux conditions climatériques, la poule est à peu près uniformément répandue dans toutes les provinces et occupe une place sur toutes les fermes. En 1924, les poulaillers du Dominion en abritaient collectivement 54,938,000, dont la valeur, estimée en moyenne à 85 cents l'unité, représentait un actif de plus de 46 millions de dollars. En 1924 aussi, la ponte a été évaluée à 65 millions de dollars, ce qui équivaut à un rendement brut de $1.40 pour chaque gallinacé, rendement qui ne requiert que les frais peu élevé de la nourriture et un peu de soin. Peu d'entreprises sont camparativement aussi lucratives, et il faut compter que, lorsque, la poule a ainsi donné un fort rendement par la ponte, elle rembourse d'un coup ce qu'elle représente de capital lorsqu'elle est acheminée vers le pot-au-feu.

Toutes les races ne sont pas pondeuses au même degré, mais toutes, si elles sont placées dans des conditions favorables, le sont assez pour être très profitables. Le statisticien officiel nous informe que les Plymouth Rocks barrées et les Leghorns blnaches donnent, en moyenne, 182 oeufs par année ; les Wyandottes blanches, 169, et les Rhode-Island rouges, 156. L'écart, on le voit, est minime.

Ensemble, nos 54 millions de poules donnent juste assez d'oeufs pour suffire à la consommation canadienne, ou, pour être exact, elles n'y parviennent pas tout-à-fait. En 1925, par exemple, nous avons exporté pour $1,000,904 d'oeufs, mais nous avons dû en importer pour $1,161,299. En 1924, nos importations d'oeufs ont montré sur nos importations un excédent de presque un million de dollars. En 1923, l'excédent des importations dépassait un pel le million, et pareillement en 1922. De sorte que la statistique de l'année dernière marque un progrès, si elle n'indique simplement que nous nous sommes montrés moins friands d'omelette.

La statistique nous informe qu'en 1924, la ponte a donné, dans l'ensemble du Dominion, approximativement 240,406,877 douzaines d'oeufs et que la consommation per capita—en estimant la population du pays à 9,226,740,—a été de 26.06 douzaines.

Vingt-six douzaines d'oeufs en moyenne pour chacun, cela représente exactement un oeuf par jour—en faisant exception des dimanches.

LA CRISE ANGLICANE

Il y a longtemps que l'on parle de la crise de l'Eglise anglicane : près d'un siècle. Les esprits superficiels y ont vu d'abord un conflit d'ordre liturgique et rubrical. Au fond, c'est d'une divergence dogmatique, apparemment inconciliable, qu'il s'agit. Et les informations récentes les mieux fondées et les plus prudentes nous apprennent que la situation s'aggrave.

Deux tendances caractérisent l'esprit anglican. La première et la plus ancienne est celle du XVIe siècle et de la Réforme. L'autre qui, tout en s'appuyant sur des hommes du XVIIe comme Laud ou du XVIIIe comme Andrewes ,date en réalité de 1830 et du mouvement d'Oxford. Ce sont les tenants de ce dernier courant d'idée que l'on désigne sous le nom de "High Churchmen", ou d'Anglo-catholiques.

Pour les Anglo-catholiques, la Réforme fut une erreur, en ce qu'elle ne se contenta pas de demander la disparition d'abus réels, mais voulut aussi modifier les croyances et bouleverser la théologie. Avec courage, les Anglo-catholiques tentent de "déprotestantiser" leur Eglise. Ils ont opéré un retour complet, d'abord vers les croyances traditionnelles et, depuis trente ans surtout, vers le cérémonial catholique. S'ils s'en tiennent encore, en immense majorité, au mariage des prêtres, à l'usage liturgique de l'anglais moderne et à la communion sous les deux espèces, ils n'en ont pas moins établi la célébration de la messe, la confession auriculaire fréquente, l'usage des vêtements liturgiques, les sept sacrements, et les congrégations religieuses.

Pourquoi, se demandera-t-on, ces hommes de bonne foi, ne sortent-ils point de leur Eglise et ne viennent-ils pas, comme Newman, Ward, Wilberforce, Knox, Kinsman ou les moines de Caldey, à l'Eglise romaine qui est leur vraie patrie spirituelle ? La réponse n'est pas facile : trop de facteurs entrent en ligne de compte. Attachement à leur Eglise, à la religion de leur baptême ; conviction que l'Eglise anglicane est une branche de l'Eglise catholique, malheureusement séparée à la Réforme : devoir de conscience, assurément très noble s'il est erroné, de travailler à "recatholiciser" la vielle Eglise au lieu de l'abandonner aux factions moderniste ou calviniste. Tout cela, et d'autres facteurs, entrent en jeu, sans oublier la bonne foi, [illegible]

Mais les Anglo-catholiques, s'ils ne se décident pas, pour l'instant, à venir à Rome en corps, veulent du moins que leur Eglise sanctionne leurs dogmes et leurs pratiques. On les tolère, on reconnait assurément le bien qu'ils opèrent et la puissante vie spirituelle de leurs paroisses, mais on refuse de sanctionner officiellement leur position ecclésiastique. C'est ce qu'ils veulent modifier. Le bon plaisir des évêques, qui sont d'opinions souvent contradictoires, tels le "catholique" Frère, de Truro, ou le moderniste Henson, de Durham, ou le calviniste Knox, ci-devant de Manchester, rend parfois intenable la situation de conscience de certains ecclésiastiques Anglo-catholiques. Depuis la guerre la crise est devenue plus aiguë. Il s'est formé des "Protestant Alliance" et des "League of Catholic Priests" qui montrent bien que l'Eglise anglaise, malgré son amour du compromis et des situations confuses, ne pourra pas résister longtemps.

La dernière et la plus récente manifestation, celle qui pourrait peut-être précipiter un dénouement, se produit actuellement. Les Anglo-catholiques ont obtenu une commission pour la révision et la refonte du "Book of Common Prayer". Ils veulent que l'on sanctionne officiellement la légimité d'un canon de la messe catholique, qui sera mis sur le même pied que le canon de la communion en usage depuis le seizième siècle, et dont les ecclésiastiques d'esprit catholique se serviront officiellement. C'est la négation même de la Réforme et la reconnaissance qu'on s'y est fourvoyé. Reste à savoir si l'on règlera la question par une côte mal taillée, ou si, en autorisant deux canons parallèles, l'un protestant qui nie le sacrifice, l'autre catholique qui l'affirme, on ne montrera pas à la face du monde l'incohérence doctrinale et le manque d'autorité de l'Eglise anglicane.

Les Anglo-catholiques menacent de partir si on continue de leur refuser ce qu'ils demandent. Les persécutions de l'évêque Barnes, de Birmingham, contre ses prêtres "High-churchmen" ont avivé les blessures multiples des Anglo-catholiques. A présent, on parle de porter toute la question devant le Parlement en conseil spécial, Comme les Anglo-catholiques refusent de reconnaître la juridiction séculière en matière ecclésiastique, on se demande ce qu'ils feront si le Parlement leur donne tort. La reprise des Conversations de Malines entre théologiens anglicans et romains agace les adversaires du "High-Church". Bref, la crise est en plein développement. Les anglicans à tendance catholique vont savoir officiellement, d'ici quelques mois, si leur Eglise les accepte, avec toute leur richesse spirituelle et leur dévotion courageuse, ou si, les rejetant, elle s'abandonne à l'élément mi-calviniste, mi-moderniste qui, en poussant vers Rome les Anglo-catholiques, prouvera au monde que l'abime creusé au XVIe siècle est infranchissable et que l'on ne peut utilement tenter de catholiciser ce qui est protestant.

LE SENAT

Les partisans de la réforme du Sénat saluent avec joie l'apparition d'un nouvel ouvrage du professeur A. MacKay, de l'université Cornell, intitulé "The Unreformed Senate of Canada".

D'origine canadienne, l'auteur s'intéresse au fonctionnement de nos institutions parlementaires. Il considère que la Chambre des Communes n'est pas à la hauteur de ses importantes fonctions, se laissant guider par l'esprit de parti; mais il s'en prend surtout au Sénat dont l'utilité lui apparait plus que douteuse. L'auteur insiste sur le peu de besogne que nos sénateurs accomplissent. M. MacKay a dû écrire son livre avant la réunion du parlement. Comme les membres du Sénat n'ont pas encore accompli beaucoup de travail, il aurait sans doute trouvé des mots plus vifs et plus durs encore.

Pour lui donner plus de vie, M. MacKay suggère de rendre le Sénat mi-électif et de fixer à neuf ans la durée du terme d'office, un tiers des sénateurs nommés à vie et élue par le peuple devant se retirer tous les trois ans. La moitié du Sénat, soit 40 membres, serait élue tous les trois ans par la Chambre des Communes, les candidats se recrutant parmi les anciens députés, les anciens ministres des législatures provinciales, les anciens ministres fédéraux et provinciaux, ou anciens sénateurs. Les sénateurs désignés par le gouvernement seraient choisis parmi les lieutenants-gouverneurs, les députés ministres provinciaux et fédéraux, les membres des commissions permanentes, la hydro-électrique d'Ontario, le bureau de direction des chemins de fer, la commission du service civil, les Chambres de commerce, les Fermiers-Unis, les manufacturiers canadiens, le Congrès du travail, la Société Royale, etc.

La suggestion du professeur MacKay n'est pas très nouvelle. Les partisans sincères de la réforme du Sénat — non de son abolition — ont maintes fois suggéré de faire entrer au Sénat et dans les Conseils législatifs des représentants des universités et de tous les corps publics importants. Leur voix n'a guère encore été entendue des partis politiques au pouvoir, mais il y a lieu de croire que ces derniers finiront par comprendre que cette suggestion devrait être agréée, dans les meilleurs intérêts de tous.

Le "Globe" en veut surtout au droit de veto des sénateurs. Ce qui l'oriplie le plus, c'est que ce droit de veto est exercé souvent par des politiciens qui ont été rejetés aux polls. Le confrère oublie-t-il que tous nos grands hommes politiques, sir John-A. Macdonald, sir Georges-Etienne Cartier, Laurier, Mercier, King et Meighen ont subi des échecs retentissants au cours de leur carrière mouvementée? Ces hommes auraient-ils été indignes de s'asseoir à la Chambre Haute ?

PAS DE BIGOTERIE

Le gouverneur Al Smith de l'Etat de New-York n'a pas manqué de proclamer durant le Congrès eucharistique de Chicago que les habitants de New-York sont libres de tout esprit de bigoterie. Et il cita comme exemple le fait qu'il a été plusieurs fois déjà désigné comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

Le gouverneur Smith est très populaire à New-York, tout le monde le sait; les dernières élections d'Etat et pour la mairie où son influence s'exerça librement le prouvent hautement. Mais en est-il ainsi dans tous les autres Etats? A la dernière convention démocratique convoquée pour choisir un candidat à la présidence n'a-t-il pas été écarté par les adversaires de ses principes religieux ? Souhaitons qu'il en soit autrement à l'avenir. Le colossal succès du Congrès eucharistique de Chicago, l'immense retentissement de ces fêtes catholiques inoubliables dans tous les coins de la grande République feront disparaitre les derniers vestiges du fanatisme, il faut du moins l'espérer.

A Seattle, M. Olvany, le "boss" de Tammany Hall, a affirmé devant les journalistes que le gouverneur Smith sera le candidat des démocrates à la présidence aux élections de 1928 et qu'il l'emportera haut la main et que les deux principaux articles de son programme seront le tribunal international et la loi Volstead.

La campagne de 1928 sera assurément fort intéressante, si M. Smith brigue les suffrages.

DEPLOIEMENT INTEMPESTIF, MAIS INOFFENSIF

L'"American Automobile Association" est évidemment au-dessus de tout préjugé national, puisqu'elle se conforme aux caprices des chauvine d'Ontario qui ne peuvent supporter la présence des couleurs des Etats-Unis sur le devant des autos traversant la frontière pour parcourir notre pays; elle a conseillé à tous les touristes d'éviter de déployer le drapeau étoilé et de le mettre trop en évidence.

Nos voisins sont fiers de leur pays et se font un devoir de promener partout leurs couleurs nationales. Pourquoi leur en faire un crime ?

Naturellement, il ne faut pas que les Américains se croient chez nous en pays conquis et maitres de faire tout ce qui peut leur passer par la tête. Il est bon qu'on les rappelle au respect des convenances qu'on se doit entre pays voisins et amis. Mais prohiber le drapeau étoilé dans Ontario ou dans Québec, n'est-ce pas dépasser la mesure ?

Au contact des Américains, les automobilistes canadiens apprendront peut-être à aimer davantage leur propre pays. Il n'y a rien de contagieux comme l'exemple!

Le maire d'Hamilton, Ont., demande aux marchands de la ville de s'abstenir d'arborer le drapeau américain en face de leur magasins pour attirer les fils de l'Oncle Sam. Il ne veut pas que les couleurs nationales de nos voisins servent à des fins sordides ou mercenaires.

Qu'en pensez-vous ?

Les marchands d'Hamilton commettent-ils un si grand péché ?

Combien de magasins importants à Montréal déploient les couleurs américaines à côté du drapeau du Canada ou du pavillon de la France ou de l'"Union Jack"?

Vraiment, c'est à se demander si nous ne sommes pas fatigués de vivre en paix avec nos voisins.

Nos amis d'Hamilton feraient bien mieux d'insister auprès des autorités américaines pour que leurs douaniers cessent de traiter avec sans-gêne et brutalité les touristes canadiens qui vont se promener aux Etats-Unis. Ils les fouillent à la frontière comme s'ils étaient des "bootleggers" et des bandits. Les femmes ne sont pas même épargnées. Les douaniers les font descendre de voiture et les fouillent des pieds à la tête.

Cela est bien plus grave et plus insultant que de déployer au-dessus du radiateur d'une auto un petit drapeau étoilé !

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Dans la plupart des Etats américains, le projet d'obliger les propriétaires d'auto à prendre une assurance contre les accidents devient de plus en plus populaire ; plusieurs législatures ont déjà mis cette question sur le métier.

L'expérience démontre que dans la plupart des cas les personnes blessées ne peuvent recouvrer aucun dommage des propriétaires des machines responsables. Ces derniers n'ont pas les moyens de payer ou réussissent à s'esquiver. Les victimes seraient en meilleure posture si les propriétaires étaient obligés de porter une assurance. Les compagnies d'assurance verraient au paiement des réclamations.

Dans l'intérêt de tout le monde, l'on considère que les propriétaires d'auto, dont le nombre augmente sans cesse, devraient, en cas d'accident, offrir toutes les garanties voulues vis-à-vis des victimes.

On en viendra peut-être aussi en ce pays à avoir recours à l'assurance obligatoire.

NOTES

Les pneus seront rares et cher.

Un importateur important prédit que dans cinq ou six ans le monde souffrira d'une disette de caoutchouc. Cette disette commencera à se faire sentir l'an prochain. Nous conseillons donc à nos lecteurs qui possèdent des autos de faire provision de pneus. Le meilleur moyen de faire face à la situation est pour les automobilistes de commencer par "ménager" leurs pneus, de tourner les coins de rues lentement, de réparer sans délai la moindre déchirure aux pneus et de les conserver à une pression d'air convenable, de ne pas arrêter soudainement en appliquant fortement les freins, etc. Si vous n'avez foi dans la prédiction de l'importateur de caoutchouc, faites comme vous l'entendrez !

• • •

Gloire soviétique

Une souscription publique est ouverte en Russie pour élever une statue à Lenine. Mais quelle statue ! Le gouvernement soviétique veut faire des choses en grand. Cette statue sera colossale; ses dimensions seront calculées sur celle de la Liberté éclairant le monde. Elle sera érigée à l'entrée du port de Vladivostok, sur un terrain élevé, de manière qu'elle soit visible à cinquante milles marins à la ronde. Mais le monde ne sera pas éclairé.

• • •

La gloire au Palais de Justice

Elle ne franchit pas le seuil de la demeure de Thémis, en France. Les hasards d'une audience avaient, l'autre jour, placé un jeune avocat près d'un autre beaucoup plus âgé. Tous deux causèrent un moment, et le benjamin, voulant connaitre l'identité de ce confrère qui venait de lui faire un long discours sur la politique actuelle, interrogea : —Rappelez-moi votre nom, je vous prie. Alors, le cher confrère de répliquer : —Monsieur, on ne revêt pas la toge quand on ignore les grands ainés ! Et, solennel, il tourna le dos au stagiaire coupable de ne le point connaitre. Cet avocat avait été ministre de la justice !

• • •

Locomotive électrique

On vient de faire l'inauguration d'une locomotive électrique qui pèse 283,350 tonnes et mesure 65 pieds de longueur. Elle est mise en mouvement par six moteurs de 4,500 chevaux-vapeur. Un seul homme peut mener cet engin capable de trainer un convoi-express à plus de 100 milles à l'heure. C'est la plus puissante locomotive électrique du monde. A-t-elle été construite aux Etats-Unis ou au Canada ? Non, c'est la Suisse, où les chemins de fer appartiennent à l'état, que cette locomotive géante a vu le jour.

BREFS COMMENTAIRES

Lorsque les primeurs sont à prix abordable, c'est que ce ne sont pas des primeurs.

Abd-el-Krim restera sous la garde de la France comme un Krim... inel de marque.

M. Napoléon Séguin annonce qu'on fera meilleure chère à son hôtellerie de Bordeaux. Avis à la clientèle.

Quand un avocat fait une partie de golf avec un juge, il fait preuve d'habileté en se montrant maladroit.

Si, avec ce breuvage chaud qui leur sera servi, les prisonniers ne sont pas contents, M. Séguin aura encore la ressource de leur passer des cocktails.

Dans le quartier St.-Henri, les enfants se sont mis eux-mêmes au travail pour aménager un terrain de jeux. Mais c'est inutile: rien ne fera monter le rouge de la honte au front de nos administrateurs municipaux.

A travers la presse

IL Y A TRENTE ANS

(Le "Globe".)

Il y a trente ans, Sir Wilfrid Laurier et le parti libéral remportèrent les élections générales qui mirent fin au régime conservateur qui avait duré 18 ans. Ce fut un jour de gala, marquant une ère nouvelle d'expansion et de développement. Sir John A. Macdonald était mort depuis cinq ans et dans cette espace de temps, quatre premiers ministres conservateurs s'étaient succédé, le dernier étant Sir Charles Tupper, qui fut longtemps le très droit de Sir John qui avait dit : Après moi le déluge. Cette prédiction s'est réalisée à la lettre. Les libéraux étaient prêts à prendre le pouvoir et le jeune Laurier ne prit pas de temps à organiser son cabinet qui se composait d'hommes éminents. Les temps étaient propices et bientôt l'Ouest prit un tel développement que Sir Wilfrid put dire que le vingtième siècle serait le siècle du Canada.

UNE OCCASION PROPICE

(Le "Journal")

On ne peut s'attendre à ce que les chefs du parti progressiste prennent une attitude hostile au gouvernement. M. Forke impose sa volonté au gouvernement ou se plie peu dignement à sa politique. Toutefois M. Forke ne commande pas à tous les députés de l'Ouest; il y en a qui reprennent parfois leur indépendance. Ce sont ces hommes qui peut-être donneront un jour le coup de mort à M. King. Les progressistes prétendent être les champions de la moralité publique. Ils ont aujourd'hui une occasion, de montrer s'ils sont véritablement sincères et probes.

M. TASCHEREAU A CHICAGO

(Le "Soleil")

On l'a dit souvent, le premier ministre actuel aura été l'un des plus fidèles et des plus énergiques représentants de la race à laquelle il appartient. Ses convictions personnelles, qu'il a exprimées si éloquemment à Chicago dans une circonstance mémorable, sont celles de son peuple. Et ce sera à l'honneur de la province de Québec d'avoir eu, à ces grandes assises de la Foi, un interprète si digne d'elle, car elle aura montré, par lui, qu'elle reste l'un des plus sûrs remparts du catholicisme en Amérique, un Etat vraiment chrétien et, comme telle, un foyer d'ordre social au milieu d'un monde international où, quelques illusions qu'on se fasse, règne le désordre et se préparent, de génération en génération, des conflits sanguinaires, parce que les Etats ne veulent plus reconnaitre la souveraineté du Christ sur la terre.

IMMIGRATION ANGLAISE ET CANADIENNE

(Le "Droit".)

Sait-on que la patrie canadienne ouvre moins grands ses bras et fait moins affectueux accueil pour ses fils exilés que pour des nouveaux venus complètement étrangers ? C'est inconcevable, mais pourtant ce qui est.

En effet, il est plus facile aujourd'hui à un sans-travail de Londres de venir au Canada et de s'y établir que ce ne l'est à un canadien exilé aux Etats-Unis. Plus que cela, il coûte moins cher à un Anglais de partir de son pays pour aller aux extrémités de l'Ouest canadien qu'il n'en coûte pour un colon canadien de partir de la province de Québec pour aller s'établir dans l'Ouest.

Un exemple suffira à faire ressortir la différence de traitement qui est accordée par le gouvernement à l'immigrant anglais et au colon canadien. Ainsi, pour un immigrant britannique le voyage de Londres à Edmonton coûte $15.00. Un Canadien des Etats-Unis qui veut se rapatrier et aller par exemple de Boston à Cochrane devra payer $27.30. Qu'on calcule à ce taux le prix que ça lui coûterait de Boston à Winnipeg ou à Edmonton.

Mais on dira que le gouvernement anglais et le gouvernement canadien s'unissent pour diminuer les frais de passage de l'immigrant britannique et qu'ils versent aux compagnies de transport maritimes et ferroviaires la différence avec le coût réel. C'est là justement où est l'odieux de toute la situation. Pourquoi le gouvernement canadien ne ferait-il pas pour ses propres fils ce qu'il fait pour des étrangers ?

L'AVENIR DES CHEMINS DE FER

("Le Nouvelliste")

On peut dire du chemin de fer que par principe il doit aller toujours en ligne droite, tandis que l'auto peut pénétrer dans tous les coins du pays. De là à conclure que l'avenir des chemins de fer est en danger, on n'en a pas le droit. Une évolution peut être fatale à une industrie en soi, mais elle peut fort bien n'être qu'un principe de progrès et de richesse plus rapide pour son propriétaire s'il sait comprendre et profiter de cette évolution. N'a-t-on pas vu des fabricants de voitures se muer en fabricants ou vendeurs d'autos, dès que le véhicule moteur eut à peu près supprimé le cheval? Ils ont magnifiquement réussi dans ce nouveau domaine d'activité.

Pourquoi les compagnies de chemin de fer ne tiendraient-elles pas compte de l'évolution actuelle des moyens de transport ? C'est déjà commencé: en maints endroits aux Etats-Unis, elles ont organisé des services d'autobus qui complètent leur itinéraire. Il s'agit pour les compagnies de chemin de fer de ne pas laisser accaparer le terrain par d'autres.

ORPHEE

Fils, dit la légende, d'Oeagre, roi de Thrace et de la muse Calliope, Orphée, ce prmier chantre du monde, habitait les montagnes de sa contrée natale. Il révérait Apollon comme le plus grand des dieux. Pour être le premier à saluer son retour, il se levait, au milieu de la nuit, gravissait les pentes des monts et parvenait à leur cime en même temps que l'aurore. Là, les regards tournés vers l'orient, il attendait, dans le silence frais et serein des hauteurs ,l'apparition splendide du roi brillant du jour. Alors, aux accents inspirés de cette bouche divine qui mariait ses chants aux accords de la lyre, les forêts s'agitaient les ruisseaux suspendaient l'écoulement de leurs ondes, les Nymphes des fontaines levaient la tête hors de l'eau, les oiseaux s'assemblaient, et les lions et les tigres attentifs et ravis, se mêlaient, pour entendre, aux brebis et aux daims.

Non content de civiliser les hommes et d'adoucir leurs moeurs en découvrant et propageant l'art de la musique et du chant, de rendre plus heureuse la race des mortels en fondant des mystères qui changeaient en espoirs les plus vives épreuves, ce héros de la lyre prit part aussi, dit-on, à l'expédition que Jason entreprit en Colchide pour y conquérir la Toison d'Or. Au cours de ce lointain et périlleux voyage, comme les Argonautes passaient près de l'île où habitaient les Sirènes, ces oiseaux de mer au visage de femme essayèrent de séduire les passagers de la brillante Argo. Pour que l'équipage n'entendit point les voix qui enchantaient si bien ceux qui les écoutaient qu'ils oubliaient de manger et se laissaient sur place consumer par la faim, Orphée monta avec sa lyre sur le pont de la nef et se mit à chanter. Les graves mélodies de cette bouche éblouissante, les accords saisissants de cette lyre impérieuse, fascinèrent les Sirènes à tel point qu'elles furent réduites au silence, et que, dans leur dépit d'avoir été vaincues et de sentir Argo leur échapper, elles se précipitèrent dans la mer et s'y changèrent en rochers.

• • •

A son retour de l'expédition de Colchide, Orphée regagna la Thrace montagneuse, et reçut en mariage la très belle Euridyce. Or, un jour que cette nymphe fuyait devant l'amoureuse poursuite du berger Aristée, elle fut piquée par un serpent et mourut des suites de cette affreuse blessure. En vain, depuis lors, Orphée essaya-t-il de se consoler de sa douleur en faisant retentir les montagnes de Thrace du son de la lyre qu'il tenait d'Apollon. Rien ne put l'arracher à sa peine, et le souvenir obsédant d'Eurycide le poursuivait toujours. Renonçant à vivre sans elle, Orphée décida de s'en aller la chercher dans les sombres demeures. Il descendit donc aux Enfers; et là, aux accents de sa voix si tendrement émue, à la douceur touchante de sa lyre attristée, les ombres légères et les fantômes de ceux qui vivent sans lumière accoururent en foule.

Silencieux comme les oiseaux que groupent les terreurs de la nuit, ils écoutaient. Les serpents qui servaient de chevaux aux intraitables Erynies, cessèrent de siffler; Cerbère retint ses trois gueules béantes; Sisyphe se reposa sur sa roche immobile, et la roue d'Ixcion s'arrêta de tourner. Enfin, ayant même attendri l'inflexible coeur du roi inexorable des Ombres, Orphée obtint de lui la faveur de ramener Eurydice au soleil. Mais sa prière n'avait été exaucée qu'à la condition qu'il ne regarderait point derrière lui, tant que durerait son ascension vers la lumière, si son épouse le suivait. Or, au moment même où ils allaient tous deux respirer enfin à la clarté du jour, l'inquiétude de l'amour égara ce malheureux amant. Impatient de revoir Eurydice, Orphée se retourna, et un seul regard jeté sur son épouse fit évanouir le fruit désiré de ses peines. Eurydice se déroba à ses yeux comme une fumée qui se perd dans les airs. En vain chercha-t-il à courir après elle, le nocher infernal ne lui permit plus de retraverser le Styx. L'inconsolable époux passa, dit-on, sept mois entiers auprès d'une roche escarpée, jetant aux échos des solitudes voisines le chant de ses malheurs. Ni l'amour, ni l'hymen n'eurent désormais de pouvoir sur son coeur. Nuit et jour, errant et désolé, il pleurait Eurydice. Les tigres, à sa voix pitoyable, oubliaient leur férocité; les chênes se déplaçaient pour compatir à sa plainte, et les rochers eux-mêmes n'y restaient pas insensibles. Offensées, dit-on, par cette lamentation continue, les Bacchantes, exaltées par la joie bruyante de leurs rites sauvages, se jetèrent sur lui durant une nuit sainte, et mirent son corps en lambeaux. Les Muses en ramassèrent les débris et les ensevelirent au pied du mont Olympe. Sa tête et sa lyre, jetées dans un fleuve, furent portées par les flots jusque sur les rivages de l'île de Lesbos. Sa lyre y fut pieusement recueillie et les rossignols, qui faisaient leur nid sur les arbres du terire où reposait la tête de celui qui avait enfin, dans les Champs-Elysées, mérité de rejoindre l'ombre éthérée d'Eurydice, chantaient, dit-on, avec un charme plus rare.

Telle est d'Orphée la douce et divine légende, Que signifie-t-elle? Les savants en disputent, mais les poètes se contentent de se servir du cadre de son antique beauté pour déployer, multiplier et varier, par leur inspiration, tout ce qu'elle peut suggérer, signifier, supporter. Les belles histoires ne sont pour eux qu'un décor pour exprimer, au gré de leur génie, les sentiments de leurs âmes. Ainsi donc, non seulement il est permis, mais c'est même un devoir à qui veut rajeunir ces beaux contes passés et leur donner un regain de richesse et de vie, de leur prêter une signification qui les éclaire d'un jour inattendu, une pensée qui ajoute aux interprétations dont il sont susceptibles et qui rende sensible, dans leur lointain décor, une proche émotion.

LOUIS-FREDERIC ROUQUETTE

Louis-Frédéric Rouquette, qui vient de mourir à 41 ans, était un romancier du Canada sinon un romancier canadien, écrit Robert de Roquebrune dans "Paris-Canada". Tous ses livres, en effet, décrivent le Canada et la vie canadienne, mais un Canada aussi éloigné de la province de Québec que la Russie l'est de la France. "Le Grand Silence Blanc", "Les Oiseaux de Tempête", "La Bête Errante", "L'Epopée Blanche" se passent dans un Canada que bien peu de Québecois connaissent. C'est l'Alaska, les mers australes, le grand nord canadien qui en forment le décor et ces régions nous sont, à nous gens du Québec, totalement étrangères. Rouquette les avait parcourues, y avait vécu. L'année dernière encore, il partait pour le Canada, ce'st-à-dire pour l'Athabaska-MacKenzie, où il allait voir Mgr Girouard, l'évêque de ces plaines encore à moitié sauvages. Et c'est lui qui épingla sur la soutane du vieux missionnaire la croix de la Légion d'Honneur que lui envoyait le gouvernement français.

On a dit des romans de Rouquette qu'ils sont influencés par aJck London. Peut-être, mais avec quelque chose de personnel, une manière qui était bien à lui. D'abord, ces livres étaient le résultat de ses propres expériences. Il en a appelé la série: Romans de ma vie errante, et c'est bien cela. Il eût pu écrire, plutôt que ces romans, des souvenirs de voyage et nous n'aurions pas, peut-être, perdu au change. Car l'affabulation, ce que les Anglais appellent "the plot", de ses livres était très vague et, pour tout dire, peu intéressante. C'est le côté vécu de tout cela qui retenait.

Comment et pourquoi cet enfant de Montpellier s'était-il épris du Canada, de ce Canada presque fabuleux des mers boréales et des déserts? Je l'ignore. Comme le Breton Louis Hémon, ce méridional avait été attiré par la vie canadienne. Mais alors qu'Hémon découvrait le pays de Maria Chapdelaine, Rouquette courait sur les neiges et les glaces de l'extrême nord, vivant avec les mineurs d'Alaska, les missionnaires du MacKenzie, les Indiens de la côte du Pacifique. Il a vu des spectacles et des moeurs du Canada que nous ne connaissons pas, il a vu des villages peaux-rouges, les totems érigés dans les cimetières, les huttes des Esquimaux, la banquise, les petites maisons de bois peint perdues au milieu des neiges. Il a voyagé dans un traineau tiré par eds chiens, il a couché sous des abris creusés dans la neige, il s'est perdu dans des tempêtes blanches, il a manqué mourir de froid dans les solitudes glacées. Tout cela est bien étranger à Montréal, à Québec, à la rue Sainte-Catherine et à la rue Saint-Denis, à nos aimables villages de la province de Québec, à toute notre civilisation.

C'était un grand garçon portant lunettes d'écaille, que ses aventures n'avaient pas vieilli, car à 40 ans on lui en eut donné 30 à peine. J'ai dîné une fois avec lui chez des amis. Il était accompagné de sa jeune femme et allait partir pour le Canada. D'une gaieté folle, une gaieté de collégien en vacances, son rire était communicatif. Il y avait en lui une insouciance de marin et de coureur des bois. Et je pensais, en le regardant, que nos lointains ancêtres, les premiers colons du Canada, devaient être ainsi. Il représentait pour moi un homme d'un race disparue dont nous sortons.

Je lisais ses livres par curiosité et aussi à cause de la sympathie qu'il m'avait inspirée. Il écrivait assez mal et ne se souciait nullement de style ou de raffinement littéraire. Mais ses romans gardent une saveur réelle, ils sont lyriques et pleins de simplicité. Le public, qui les aimait, leur gardera longtemps sa faveur, car ils ne vieilliront pas vite. C'est une chose que l'on ne saurait dire de tous les livres qui paraissent en temps-ci et qui sont démodés six mois après leur parution en librairie.

Journalistes catholiques

L'autre jour, eut lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, une audition de musique sacrée au profit de la Caisse de secours du Syndicat des journalistes français.

Avant le salut, le R. P. Lhande monta en chaire. Dans un discours qui alla au fond des coeurs, il évoqua les servitudes et les grandeurs du journaliste, ce travailleur de l'esprit qui ne dispose pas de son temps, qui est à la merci non seulement de son directeur, mais de ses lecteurs, qui pense jour et nuit, souvent pour un salaire dont ne voudrait pas des manoeuvres, qui vit incertain du lendemain, souvent voué à la misère quand l'accablent l'âge et les infirmités, qui n'a même pas la pleine disposition de sa plume et qui doit parfois sacrifier à l'idéal qu'il sert les libres élans de sa pensée. Il y a assurément disproportion entre les salaires des travailleurs manuels et ceux de la pensée. Certes, d'incomparables grandeurs aident ceux-ci à porter le poids de ces servitudes, ne serait-ce que cette faculté de s'adresser à des âmes par millions et par dizaine de millions, d'entrer en contact intime et répète avec elle, d'exercer une influence que ne connaissent ni l'orateur, ni même le prêtre. Encore faut-il que dans l'exercice d'une telle charge, le journaliste catholique ne s'épuise pas, qu'il ait quelque sécurité, qu'il ne soit pas hanté par le souci du pain quotidien et des lendemains incertains qui l'attendent. Sa pensée, plus que toute autre, peut aller féconder d'innombrables âmes. Qu'elle ne soit pas serve des inéluctables nécessités de la vie.

Que le R. P. Lhande ait touché profondément le coeur de ses auditeurs, on s'en rendit compte quand dans les rangs de ceux-ci, passèrent Mmes Georges Goyau, François Veuillot, la duchesse d'Audiffred-Pasquier et Mme Jacques Fould, qui rapportèrent leurs charitables aumônières abondamment garnies.

LES PLAGIAIRES

Plagiaires sournois au sourire perfide,
Comblez votre escarcelle avec le bien d'autrui,
Pillez tous les jardins, goûtez à tous les fruits,
Et frappez-vous le front, vous connaitrez le vide!

Vous vous précipitez sur l'âme personnelle,

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

A la recherche du pétrole

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par L.-J. DALBIS

Prêcher l'économie en des temps de dépenses intensives et extensives, c'est prêcher dans le désert, c'est vouloir faire entendre les sourds et voir les aveugles, c'est avoir l'autrecuidance de prétendre enseigner la valeur des choses à des gens qui n'ont jamais connu la valeur du temps. Quant à prêcher l'économie de l'essence, c'est vouloir réaliser l'impossible dans le pas possible, c'est vouloir exorciser tous les agités possédés du démon de la bougeotte.

Puisqu'un discours ne peut prévaloir contre le fait de l'épuisement des réserves de pétrole, il faut ou bien fabriquer des carburants de synthèse, ou découvrir de nouveaux gisements.

Dans ce dernier cas ni la volonté, ni le bon vouloir ne peuvent rien quand le pays semble ne posséder aucune ressource. Cependant il n'y a jamais lieu de désespérer. Tel pays qui s'est cru sec (de pétrole s'entend) voit d'un coup de sonde ruisseler le précieux liquide. Ainsi dans le midi de la France, la région de Gabian où seuls jusqu'ici les cepts étalaient leurs tentacules lourds de grappes, voit se dresser dans le ciel l'échafaudage des pylones des puits.

En ce qui concerne le Canada, l'avenir semble plein de promesses. Aujourd'hui l'Alberta spécule sur de formidables possibilités, et la vallée de la Turner n'est plus seule à croire à la certitude de ses richesses. Un nouveau "boum" explose et cependant que les géologues prospectent, financiers et lanceurs d'affaires s'agitent à qui mieux mieux. De Winnipeg à Vancouver les cours s'inscrivent sur les tableaux installés en boutiques et quelque fois en plein vent. On joue et on spécule. Quel puits donnera le meilleur rendement ? Quelle compagnie distribuera le plus fort dividende? Voilà ce à quoi rêvent aujourd'hui des milliers d'hommes, indifférents d'ailleurs aux méthodes de prospection. Ce qui les intéresse c'est le résultat et le résultat c'est le dollar.

C'est tout un art que de découvrir les corps cachés dans le sol uniquement à l'aide des indices de la surface, mais parmi les méthodes employées il en existe une aux procédés si curieux, qu'elle vaut bien qu'on s'y prête: on l'appelle *toponymie*.

A première vue cette branche de la géographie qui permet de découvrir des faits historiques, topographiques, géologiques ou minéralogiques, paraît être un jeu d'historiens ou de philologues, en réalité elle est beaucoup davantage.

La toponymie nous révèle tout de suite, je dirai presque, à priori des tas de choses que le plus simple s'étonne de ne pas avoir découvert tout seul. C'est ainsi qu'elle nous apprend l'existence du fer dans la localité de Ferrière, la présence de l'argent à Argentière et à Largentière, celle de l'or à Aurière et Laurière, celle du sel à Salies, à Sallèles et Fonsalade. Appliquée à la recherche du pétrole et compiétée par quelques observations géologiques, zoologiques ou botaniques, la méthode fait merveille. Elle est plus que la baguette divinatoire des sourciers et c'est grâce à elle que M. Paul Durandin, passé maître dans cette science, a pu publier en 1920 un atlas fort intéressant des régions pétrolifères de France, dans lequel il n'a pas indiqué seulement les gites connus mais encore les gites probables. A contempler ces cartes les coeurs français s'emplirent d'espoir.

Le pétrole, les hydrocarbures, les émanations gazeuses et les bitumes ne sont pas choses si communes qu'elles n'aient frappé de tous temps les plus humbles mortels. Gaz qui puent et quelquefois explosent ou s'enflamment spontanément, liquides salés, caustiques et poisseux se mêlant aux eaux naturelles dont elles irisent la surface, tout cela a de tous temps frappé l'imagination populaire bien avant les savants.

A travers le sol fissuré ou perméable, les nappes souterraines liquides ou gazeuses si profondes soient-elles, laissent parfois passer des suintements ou échapper des émanations. De plus on sait que dans la presque totalité des cas connus, les gisements des pétroles sont associés à certaines roches, à une certaine faune et à une certaine flore.

Ainsi, on a déjà remarqué que le pétrole accompagnait toujours la pierre à plâtre quelquefois le sel et parfois le soufre. Il semble donc que là où il y a du gypse on ait quelques chances de trouver du pétrole. Les chances augmentent si avec le gypse on trouve le sel gemme, soit à l'état de gisements, soit en dissolution dans l'eau des sources ou des rivières, et les probabilités deviennent plus grande encore si le soufre vient s'ajouter à ces divers éléments.

Il y a mieux encore. Certains animaux vont d'instinct vers les eaux salées ou pétrolifères. L'homme n'a-t-il fait que les imiter en utilisant leurs propriétés pour tuer ses parasites, soigner ses rhumatismes ou guérir ses plaies et ses bosses ? Quoiqu'il en soit les gites pétrolifères sont associés à la présence d'un certain nombre de Mammifères tels que les Cerfs, les Loutres, et les Castors, de quelques Oiseaux tels que les Pigeons et les Vautours et de quelques Reptiles comme les Tortues. Est-ce à dire qu'il faille nécessairement rencontrer des rassemblements d'animaux pour trouver des hydrocarbures dans les parages qu'ils fréquentent ? Non certes, mais ce qui n'a plus lieu aujourd'hui dans les pays où la population est dense, où les animaux sauvages sont raréfiés, ou la culture ne laisse aucune terre en friche, existe encore dans les régions de civilisation récente, de telle sorte que si la chose a disparu un nom populaire ou sauvage est quelquefois resté accroché à une localité, à un ruisseau ou à un accident de terrain.

Ainsi au dix-huitième siècle les trappeurs trouvèrent-ils autour des gites pétrolifères de l'Ohio des animaux sauvages. Cette association oubliée aujourd'hui par les "oilmen" leur a été fort heureusement rappelée par la toponymie. N'appelle-t-on pas "Wildcat" ou chat sauvage le coup de sonde donné au hasard, soit qu'il produise un "dry-hole", soit qu'il prélude au contraire à l'aménagement d'un puits fertile. Que fait le chat en cette affaire ? Est-il le symbole des animaux sauvages ? Fut-il ensuite un véritable guide, et après être devenu seulement la mascotte porte-bonheur, n'est plus aujourd'hui qu'un apparemment dépourvu de sens ? En France la méthode a donné des résultats inespérés.

Peut être faudrait-il se rappeler ici, qu'en 1914, en creusant à travers l'île de Montréal et surtout du côté de Notre-Dame de Grâces, en même temps qu'une forte odeur d'huile se dégageait des pellicules irisées apparurent flottant à la surface des flaques d'eau.

A-t-on oublié les dégagements gazeux sur les rives du St-Maurice et les tentatives faites à l'époque pour utiliser ce gaz pour l'éclairage ?

Indices probables ou indices certains dans un problème de cette importance il ne faut rien négliger.

J. Dalbis

Sur la côte du Pacifique

A bord du Princess Victoria, vapeur du service cotier du Pacifique Canadien en Colombie britannique. C'est sur ce luxueux navire que les voyageurs de l'Université de Montréal feront la traversée de Vancouver à Victoria le 13 juillet prochain.

MONTREAL AVAIT CET ASPECT LORS DES TROUBLES DE 1837-1838

La rue Saint-Jacques et l'ancienne Banque de Montréal en 1830. L'artiste prend sa perspective de la Place d'Armes et regarde vers l'Ouest. Rien ne reste qui permettre de trouver la moindre ressemblance entre 1830 et 1926.

Le Royaume des Femmes

De l'une à l'autre

A NOMADE. — Tout instrument a le don de séduire, mais ceux qui sont les plus puissants à mon avis sont bien le violon et le piano.

Je voudrais ma plume plus habile pour vous dire combien j'aime la musique, car on dit que le sentiment musical est une faculté des plus complexes, et décrire tout ce que nous en ressentons est parfois chose difficile. Un auteur dit: "La musique est comme les belles-lettres", un moyen d'élever notre esprit, de lui faire goûter la saveur du beau et du bon."

Oui j'aime la belle musique qui par ses sons persuasifs, charme, console, ou emeut, suivant d'état de l'âme. Je dis "belle" non pas le genre du jazz... Ce dernier me donne des idées de sauteries seulement. Vive le classique, les oeuvres de nos grands maitres qui possèdent un style parfois gai, mélancolique ou descriptif, et dont le vague se prête à tous les mouvements de l'âme... Suis-je seule ainsi... ou s'il y en a tel que...?

DISCRETE

* * *

CYRANO DE BERGERAC à Reine de Saba. — Mon nez! Ah vous en voulez à mon nez? "Quel nez, ah, quel nez! Vraiment j'en suis démonté"! Moi, pas mon nez et mon épée, ce sont des armes précieuses, pour moi, jamais je ne voudrais m'en défaire!

Vous êtes la première, illustre Reine à me souhaiter la bienvenue, je vous en remercie. Vous désiriez me voir? Ne désespérez pas peut-être quelqu'un de ces jours, vous apercevrez le bout de mon nez, qui me précède, dit-on, d'un quart d'heure. Oui j'aime Rostand. Je vous quitte, et devant vous je mets bas les armes.

A Roxanne. — Que faites-vous petite Roxanne? Avez-vous oublié Cyrano?... J'espère le contraire, car je serais...très...très... peiné. voyez-vous!

TARENTELLE à Lull. — Je cherche l'idéal rêvé ce vrai bonheur le trouverais-je? qu'en pensez-vous? Lull?

A Henriette de France. — A votre question: Que pensez-vous de la jeune fille qui porte la culotte? je réponds: Rien de mal, je vous assure; et je ne vois pas pourquoi certaines personnes, critiquent celles qui la portent. Après tout ce n'est qu'une question de confort pour qui, se livre aux sports.

A Filip. — Quoique de nos jours l'on semble follement apprécier ce dernier il n'en est pas moins vrai que l'instruction jui est beaucoup supérieure. L'argent ressemble un peu aux langues d'Esope. Il peut être employé pour mener à fin de bonnes causes, mais combien plus souvent il se fait l'instrument du mal! Je ne conteste pas son utilité seulement ce qui est à déplorer c'est le mauvais usage que l'on en fait trop souvent. Mais pour conclure, j'ajouterai que tous deux sont bien utiles à celui qui sait s'en servir.

"TARENTELLE"

L. MELANCON à "Pois de Senteur" et "Rose Andrée". Tendres pensées aux deux aimables amies.

A Murmure d'Amour. — Mais oui, je me souviens très bien maintenant de "Féosas la gaspésienne", ma petite cousine d'autrefois. J'ai eu maintes fois l'occasion d'entendre parler de vous par "R. de Mai". Vous aimez "un peu" me demandez-vous? Pas moyen de consentir à cela ma soeurette puisque je vous aime "beaucoup". Dans votre murmure pensez quelques fois à Lucienne voulez-vous?

A Acadienne Solitaire. — Que désirez-vous être? Votre question ne me fera pas chercher bien longtemps, pour vous exprimer l'objet de mon désir. Voilà. Pour le présent mon désir "est encore" d'être ce que je suis, tout simplement.

BERTRANDE à Lull. — 1o. Ce que je cherche dans la vie ? Mais, le bonheur, dans quelque état qu'il soit. Puis la santé, il me semble que si seulement je possédais ce bienfait, je serais heureuse... Et encore le serais-je puisque l'homme est insatiable, et qu'il désire toujours davantage?... Pauvres nous! comme nous sommes compliqués et incompréhensibles, n'pas Soeurette Lull. 2o. J'aime le crépuscule, heure exquise et divine où le tumulte du jour sombre peu à peu dans le silence et le calme de la nuit. Où l'astre-roi s'en va, dans une aude de pourpre et d'or, mourir à l'horizon donnant aux êtres et aux choses un air de langueur. C'est l'heure des poètes, et des amants du grand et du beau.

BERTRANDE à Henriette de France.—La jeune fille qui porte la culotte pour pratiquer les sports, n'a à mon idée rien de dégradant, mais j'abhorre la "flapper" qui se masculinise de la tête aux pieds en se faisant raser la nuque, en portant ses vêtements à coupe masculine sans oublier la culotte, etc. Celle-là est tout à fait dégradée, c'est la femme-garçon qu'on tolérerait sur le champ de oataille, mais non sur la rue. 2o. Faire son journal est non seulement un passe-temps agréable, en même temps qu'utile, puisqu'il aide au perfectionnement du style. C'est aussi une nécessité, presque pour l'âme et le coeur. En effet trouve-t-on confident plus discret que son journal ? Et pour l'orpheline, la délaissée, est-il de plus douce consolation ?

BERTRANDE à Nomade. — De tous les instruments de musique je ne touche que le piano. N'empêche que mes préférences vont au violon... pas du violon de violonneux, de "Irish reels", mais du violon joué avec âme, c'est-à-dire de la vraie musique (telle que l'entend le mot musique) quelque chose de suave, de doux, de pénétrant qui nous enivre, nous transporte divinement dans les régions de l'irréel. Vous, Nomade, me direz-vous votre préférence. Amicale pensée.

BERTRANDE à Blanco. — Vous avez cherché sans rien trouver ! mais n'avez-vous donc pas vu que je n'y étais pour personne. Je sors de ma léthargie dans la brume du printemps et je vous salue amicalement en passant, cela vous va-t-il ? Tanez mieux, je vous envoie à travers l'espace un baiser bien chaud.

BERTRANDE à Acadienne Solitaire.—Quelle vie, la religieuse ou la conjugale offre le plus de mérites ? La vie religieuse est sans doute beaucoup plus méritoire que la vie conjugale, parce que en entrant dans cette vie il faut faire à la fois le sacrifice de ses sens et de sa volonté, par les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Sacrifices qu'il faut renouveler tous les jours, à toute heure, et combien il en coûte parfois ! La vie conjugale, quoiqu'elle demande aussi beaucoup de sacrifices ne peut en rien être comparée à l'autre, étant tout son contraire. Il est vrai que l'épouse et la mère vraiment chrétienne a à se sacrifier plus que la religieuse. Aussi combien de compensation n'a-t-elle pas à ses sacrifices, dans l'amour de son mari, de ses enfants, dans le bien-aise, le luxe même dans le monde, etc. Les deux états ont chacun leurs sacrifices et leurs joies... mais à vrai dire la vierge est plus agréable à Dieu, puisqu'elle a tout quitté pour Lui, pour son amour et n'a aimé que Lui partout, à son exemple, sa croix de sacrifices pour être couronnée dans l'au-delà.

BERTRANDE à Sans Beauté. — Et si cette Sans Beauté si aimable était une délicieuse fée voulant se mystifier ? On n'est jamais sans beauté, soeurette chère, puisqu'un bon coeur et une belle âme sont les vraies beautés, me croyez-vous ?

BERTRANDE à Prince Charmant.—Votre pseudo seul suffit à capter l'attention, Monsieur le Timide. Soyez le bienvenu et prenez la part d'amitiés que je vous offre.

BERTRANDE à Pois de Senteur. —Je garde toujours un bon souvenir de ma première amie au Royaume. Souvent ma pensée vole vers vous et vous murmure mille douces choses. Bonjour amie.

BERTRANDE à Perlerette.—Ici comme partout nous nous retrouvons, chérie, n'pas ?

BERTRANDE à Solitaire.—Puisque vous souffrez, ne pourrais-je par mon affection vous faire oublier votre peine ou du moins panser la plaie de votre coeur endolori, et mettre une note de gaieté dans votre solitude ? Pourquoi n'échangerions-nous pas une correspondance personnelle ? Pardonnez-moi s'il vous plait la hardiesse de cette demande, c'est le désir de Feuille d'Erable, également le mien et de tout coeur je vous invite. Adressez à Bertrande, Boîte P. 9, Mont-Joli, Qué. A bientôt, amie.

BERTRANDE à Minerve, Lady Jeannette, Murmure d'amour, Flo, Roselyne, à Chicot, Rose-Andrée.— Douce pensée.

AIMABLE REVEUR à Germaine de Montsabran.—Je me dois tout d'abord à vous pour avoir répondu la première à ma demeande et avoir eu la bienveillance de m'inviter à causer avec vous. Je tiens à vous remercier sincèrement de votre bienvenue qui m'a fait un grand plaisir. Je viendrai plus d'une fois, si vous me le permettez, rêver près de vous durant vos heures de solitude et vous conter ceux que je ferai. Au Royaume, c'est un plaisir de rêver.

Depuis longtemps, je suis rêveur, je rêve... et toujours je rêve... mais aimablement, seul, chaque fois que je me perdais dans les nuages et souvent les nuages peu épais, promenant de tous côtés mes regards, je ne trouvais qu'ennui et un ennui inépuisable au milieu de ce désert qui est la vie parfois. Cependant les jours succédaient aux jours et je devais vivre ainsi. Avec vous quel bonheur pour moi de pouvoir dire: Je rêve pour celles ou ceux du Royaume. Inspirez-moi de doux et beaux rêves...

J'espère que votre plume ne sera pas épuisée au prochain courrier pour celui qui vous tend..., aimablement la main.

A Nomade. — G. de Montsabran nous a fait le bonheur de causer avec elle. Quel remerciement lui devons-nous, chère Nomade, de cet accueil si bienveillant dans ce royaume si longtemps désiré. Oh! que j'aimerais rêver près de vous au début de cette petite carrière, durant notre noviciat. Si vous me le permettez, je me ferai nomade avec vous. Les nomades sont souvent rêveurs et surtout lorsqu'ils errent au milieu des contrées inconnues. Maintes fois, au milieu de la nuit, la clarté de la lune le conduit par des routes solitaires vers des lieux où tout est silencieux... un petit lieu de repos. Et où donc est son idéal! Il n'est pas toujours près d'un rocher du sein duquel jaillit une onde claire et limpide qui se précipite et roule avec un doux murmure sur un lit de gazon; rien de tout cela pour le faire rêver... Oh! venez à moi et je vous conduirai dans un royaume où tout n'est que printemps et que fleurs. Là, vous trouverez des amies et amie qui vous chanteront des accents doux et beaux. Donc, laissez ces prairies lointaines pour être nomade qu'au Royaume. A bientôt et n'oubliez pas l'aimable Rêveur.

AIMABLE REVEUR à Tous. — Que diriez-vous si, ce soir, j'allais frapper à votre fenêtre et vous laissais à chacun un aimable rêve. Quel rêve !... celui que vous désirerez... Murmure d'amour, Brin d'Herbe, Chrysanthème, Juvenes, Val d'Ombre, Moqueuse, Lady Jeannette, etc... se rendraient à mon désir, si dans leur prochain courrier, elles laissaient tomber de leurs lèvres un petit sourire. Permettez-moi de vous sourire bientôt. A chacun un tendre bonjour. N'oubliez pas l'Aimable Rêveur.

AIMABLE REVEUR à Solitaire. —Les solitaires sont toujours celles qui aiment le plus à rêver. Elles aiment à entendre de beaux rêves, et surtout, qui sont les leurs. C'est dans ce lieu solitaire que je me plairai à réfléchir et à choisir mes rêves d'or, s'ils le sont... Je vous remercie de votre aimable soutien que vous m'offrez et j'espère que vous saurez l'être pour toujours dans ce Royaume qui m'est inconnu. Tout d'abord je me recueille dans le coeur de Solitaire pour continuer à pleurer celle qui m'a quitté depuis près de deux mois pour là-haut. Oh non, pas pour pleurer, amie, mais pour s'encourager. La douleur a bien d'autres étreintes que le bonheur pour resserrer deux coeurs qui sont dans la même peine. Il nous faut plus de résignation et de volonté que de pleurs et de peines. C'est dans l'école du malheur que Dieu a bien voulu nous frapper et par là peut-être nous donner une leçon. Comme Botrel je me suis écrié: dois-je gémir ou pleurer, et j'écho m'a semblé répondre: Que la volonté de Dieu soit faite. Cette épreuve pour moi, comme pour vous, malgré la tristesse que nous cause ce vide, un moment de réflexion sur notre avenir. Tout nous semble comme étant au milieu d'une fraiche oasis, baignée des clartés du ciel, les consolations y jailliraient en sources d'eau vive. Maintenant la vie me semble parfumée d'espérance pour ce grand jour de se voir de nouveau réunis. Venez encore vers moi et consolons-nous. Venez Solitaire au Rêveur et j'irai rêver à votre solitude. A bientôt et guidez votre prochain coup d'aile vers l'aimable rêveur.

CHOO CHOO à Robert Val. — C'est vrai. j'ai été un peu vite, (voyez-vous, nous sommes dans un temps de vitesse) je n'y avais pas pensé.

Vous obliger ou presque vous contraindre à flirter avec une petite Chinoise, n'est pas chose très intéressante, pour un monsieur tel que vous, Robert Val; mais je retire mes paroles, et ne vous demande plus du tout de vous occuper de moi; c'est vrai, je vous aurais déçu (comme vous le laissez sous-entendre) puisque je ne suis qu'une petite Orientale, avec des idées bizarres.

Mais puisque vous me le permettez, je continuerai à m'occuper de vous; je le fais de bon coeur puisque vous me plaisez frérôt, malgré votre franchise un peu brusque.

Je reviendrai souvent vous causer; je ne vous demande pas, mais espère que vous ne vous fierez pas aux dehors et que vous trouverez en Choo-Choo une petite soeurette entichée de son grand frérot.

CHOO-CHOO à Suzanne. — Oui, j'adore flirter: qu'ils soient Chinois, Canadiens, Anglais, Ecossais, je les aime tous excepté: devinez? les Juifs.

Je vous remercie de bien vouloir me croire charmante; vite, dites-moi que c'est vrai; je voudrais tant que vous ne mentiez pas; vous savez, je suis crédule, surtout lorsqu'il s'agit de compliments.

J'aime beaucoup votre pseudo, Suzanne, on m'appelle quelquefois Suzon; n'est-ce pas l'abrégé de votre joli nom? Serons-nous amies? Me direz-vous si vous approuvez le flirt, gentille Suzon?

CHOO-CHOO à Sans Beauté. — Vrai, vous n'aimez pas le flirt; chacun son goût; dans ce cas inutile de vous tendre la main, vous n'oserez même pas me regarder, lorsque vous me verrez avec ma mine "Chinoise" et mes "yeux en amande" flirtant avec un confrère du même genre.

Oui, S. B. je flirterais volontiers avec un "Chinois"; ne vous a-t-on pas dit que j'étais Choo-Choo, par conséquent "Chinoise"?

Ce qui a paru sur mon communiqué est bien ce que j'avais écrit; mais je n'avais nullement l'intention de vous blesser je parlais à tous en général, laissant libre de le prendre qui voudra.

Il n'est pas nécessaire de juger les autres sur soi-même, pour savoir; il s'agit de s'ouvrir les yeux et de bien regarder; si vous eussiez fait de même S. B., vous n'auriez pas écrit ce qui me concernait dans votre communiqué.

Je ne vous tiens pas rancune, tout est pardonné; si vous étiez un garçon, je vous ferais de si beaux yeux, que vous ne résisteriez pas au charme du flirt, je vous souris tout de même; revenez-moi, mais un peu plus indulgente cette fois, compris?

CHEZ EATON

Des escaliers mobiles montent et descendent entre le rez-de-chaussée et le douzième étage.

Des Fenêtres Joliment Encadrées

signifient beaucoup dans la décoration d'un intérieur

Une belle variété de cretonnes à .69 la verge Dessins de fleurettes mignonnes ou de fleurs larger épanouies, rayures fleuries et motifs o. aux, sur fond uni ou de fantaisie, en teintes pâles ou foncées. 31 à 35 pouces de largeur.

Frais rideaux de voile blanc avec entre-deux froncés en voile rose, bleu ou or, dans le volant supérieur et au bas de chaque rideau. Avec ruches et embrasses bordées de nuance assortie. 2¼ verges de longueur $4.25 la garniture complète.

QUATRIEME ETAGE.

Au Comptant ou avec Paiements Différés

Lorsque vous payez comptant chez EATON, le prix, étant pour du "comptant seulement", ne comprend aucun supplément pour compenser la perte de l'intérêt et les frais de collection occasionnés par les facilités de paiement. De là l'économie des prix "au comptant seulement" EATON.

Nos facilités de Paiements Différés

s'appliquent aux achats des articles énumérés ci-dessous pour un montant de $50.00 ou plus.

Un cinquième (20%) comptant

Le solde, plus 7%, payable en

Dix versements mensuels égaux

Ce montant de $50.00 peut être formé par des achats effectués dans un seul ou plusieurs différents rayons.

Marchandises payables par Paiements Différés.

Abat-jour de soie
Accessoires à rideaux
Accessoires électriques
Argenterie
Balayeuses de tapis
Cabinets de cuisine
Cadres
Carpettes
Coffres de cèdre
Coutellerie
Couvertures
Couvre-lits
Draperies
Ecrans
Edredons
Fournaises
Garnitures de foyer
Garnitures électriques
Glacières
Grilles électriques
Horloges
Lampes de parquet
Lampes de table
Laveuses et essoreuses
Lave-vaisselle
Linoléums
Machines à coudre
Meubles
Miroirs muraux
Mobiliers Chesterfield
Nettoyeurs à vide
Phonographes
Planchéiage de bois dur
Poêles
Poêles électriques
Portières
Prélart
Radios et accessoires
Rideaux
Stores
Tapis
Toiles de table
Tondeuses de gazon
Tubs, lavabos et accessoires de salle de bain
Vaisselle
Verre taillé
Voiturettes pour bébés.

Au comptant ou avec Paiements Différés, comparez nos prix à qualité égale.

Tapis Faits sur Commande

en n'importe quelle dimension, forme et couleur désirées

Si vous avez l'intention de renouveler vos tapis à l'automne, et désirez couvrir vos planchers de ces tapis de couleurs unies de fabrication écossaise, nous vous conseillerions de donner votre commande dès maintenant, car cela prend de 8 à 10 semaines pour faire exécuter le travail. Tapis épais et moelleux $8.00 et plus la verge carrée.

Vous pouvez donner votre commande par téléphone ou au rayon des tapis, quatrième étage.

Ouverts de 9 à 5.30 heures

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Téléphone: UPtown 7000

Employez "DEPILO"

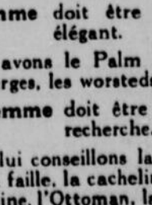

POUR DÉTRUIRE les Poils Duvets

Procédé moderne, efficace et sans danger. Usage facile, vivement en 1 minute. Il agit d'une façon aussi simple que l'eau et le savon qui enlèvent la poussière et surtout ne fait pas repousser le duvet. Prix $1.00, échantillon 50c. Envoyé par malle contre Bon de Poste par The White Castle Drug Co., Casier postal 2234, Montréal.

Sam—jno.

Autrefois la mise d'une personne disait son rang.

Aujourd'hui elle dit son caractère.

L'élégance est la raison de bien des succès.

L'homme doit être sobrement élégant.

Nous avons le Palm Beach, les serges, les worsteds

La Femme doit être mise avec recherche.

Nous lui conseillons la charmine, la faille, la cacheline, la charlaine, l'Ottoman, la lustrenne.

J. E. PETITCLERC, 1592, St-Denis

LAnc. 1688 Etablie en 1910.

Pilules GALEGINES

Reconnu par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement du buste.

Le flacon $1.00 par la poste.

Brochure explicative

Agence Mondiale d'Importation
66 St. Alexandre Ch. 811 Montréal

501—jno.

BOBBY JONES CHAMPION--BELLES COURSES HIER APRES-MIDI A M.-ROYAL

FORTES PARTIES A GUYBOURG VILLERAY ET S.-LAURENT

Les ligues Indépendante et de la Cité offriront de grands programmes demain après-midi.

AU TERRAIN DU VILLERAY

Un nombreux contingent d'amateurs accompagnera l'Hochelaga au Parc Villeray, demain, lors de sa visite au club local. Répondant au désir de ses nombreux partisans, le gérant Gravel s'est assuré les services de George Crowe autrefois du club Ottawa, de la Ligue de l'Est. Il sera opposé à Chief S.-Denis, le merveilleux artiste de la botte, dont les balles rapides font le désespoir des frappeurs adverses.

Avec l'addition de ces deux nouveaux joueurs d'outfield, nommément McCurry, de Pittsburg et Stes, de Burlington, le Villeray secourez certainement la guigne qui s'est attachée à lui depuis le début de la saison. Cependant le gérant Armand Zappa est confiant avec son équipe régulière il pourra remporter la victoire contre les Millionnaires du Nord. La joute commencera à trois heures. Rappelons pour l'avantage du public que les tramways S.-Denis-Christophe-Colomb conduisent au terrain.

AU TERRAIN DU GUYBOURG

La foule des habitués du Parc Guybourg ne manquera pas dassister au magnifique programme que la Ligue Indépendante donne demain à cet endroit, savoir:

1.30 hre—Beaurivage vs Ahuntsic.
3.30 hre—Guybourg vs Longueuil.

Ces deux joutes sont du plus grand intérêt. Ahuntsic est en tête de la Ligue et Beaurivage n'est qu'à une partie de distance comme le démontre le classement des équipes à date. Une victoire pour Beaurivage redonnerait ses chances pour le championnat de la mi-saison. Les deux équipes sont fort bien balancées le Ahuntsic ayant un léger avantage au bâton tandis que les joueurs du Beaurivage ont un pourcentage plus élevé au champ et sur les buts. Lucey Lancera pour le Ahuntsic. Le gérant Geoffrion réserve une surprise à ses adversaires tant quau choix de celui qui lui sera opposé.

Dans la finale, les amateurs sont assurés dassister à un magnifique duel de lanceurs entre le jeune Moriarty et Big Six McCormick, tous deux de l'Université du Vermont. Dubé, Randall, McCarthy et Aaron figureront sur l'alignement de l'équipe de la rive sud. Guybourg aura son même club d'universitaires dirigé par Mayforth qui figure avec tant d'avantages depuis le début de la saison.

DANS LA LIGUE DE LA CITE

Une activité intense règne au sein de la ligue de la Cité relativement aux parties de demain à Saint-Laurent. Les quatre clubs du circuit Thibault se préparent à donner à la population de Saint-Laurent et du comté Jacques-Cartier du baseball jamais égalé, et les amateurs verront deux fortes parties se dérouler sur l'incomparable losange de l'association Saint-Laurent.

A 1.30 p.m. les clubs Saint-Jérôme et Syndicat Saint-Henri se feront la première latte, qui sera, à non pas douter, une enlevante exhibition. Le Saint-Jérôme avec des lanceurs comme Oscar Deschamps et Fagg, et un receveur comme Art. Mallet, paraît favorisé, d'autant plus que le Syn. Saint-Henri est décentanacé par le fait que son fameux lanceur Irving, qui devait débuter demain, est encore à l'hôpital, incapable de laisser à cause de son genou malade. Liguori Laurin s'est de suite mis en communication avec un autre danceur américain et il a bon espoir de l'avoir à temps pour l'opposer à l'équipe jéromienne.

Dans la deuxième partie, le Saint-Laurent recevra la visite de l'Athlétique et l'on assistera à un palpitant duel entre les lanceurs Yarnall et Paddy Grenier. Beaucoup de paris sont engagés sur l'issue de cette partie, et les partisans du Saint-Laurent seront là en bloc pour encourager leur lanceur à prendre sera revanche sur le gros Grenier, qui a triomphé du Saint-Laurent il y a quelques semaines. Ce sera une grande finale, remplie d'exploits et il est difficile de dire quel club en sortira vainqueur. Tous deux sont résolus de gagner et l'on verra certainement une lutte titanesque.

LE TENNIS

ART. HAM VS CROCKER

Arthur Ham, de Toronto, rencontrera Willard Crocker, cet après-midi, pour le championnat de la province de Québec sur les "courts" de Mont-Royal. Ham a mérité le droit de rencontrer Crocker par sa victoire sur E. H. Laframboise par 10-8, 6-4, 6-4. Crocker a battu Aikman par 6-2, 6-1, 7-5.

CROCKER CAPITAINE

Willard Crocker sera le capitaine de l'équipe qui représentera le Canada dans les séries éliminatoires de la coupe Davis à Cuba. C'est ce que nous avons appris officiellement hier. L'équipe partira bientôt et comprendra probablement Art. Ham, de Toronto, qui a fait bonne figure au tournoi du championnat de la province et qui a remporté le championnat de la province d'Ontario.

SUZANNE GAGNE

WIMBLEDON, 26. — Quoique malade, Suzanne Lenglen a tenu à jouer quand même et elle a gagné sur Mme Dewhurst par 6-2, 6-2.

Le duc d'York et L. Creig ont été éliminés dans les doubles par A. W. Gore et H. Roper Barrett par 6-1, 6-3, 6-2.

Quoiqu'on joue depuis la fin de mai sur les "courts" du club Saint-Charles, on n'en a fait l'ouverture officielle que dimanche, le six juin. Ceux qui ont été les hôtes du club, se rappelleront longtemps de cette fête sportive. Pour la circonstance, on avait pavoisé les mûrs et les clôtures qui entourent le terrain et on avait donné à ce dernier un air de propreté qu'on n'a pas été sans remarquer. La fête débuta par une allocution du président qui souhaita à tous, membres et invités, la bienvenue au club St-Charles, et termina en annonçant que Monsieur le curé Lamarche, de St-Stanislas, nous accordait l'honneur d'accepter le titre de président honoraire du club. Ce dernier, prié de nous adresser la parole, s'y prêta de bonne grâce et plein de son humour habituel, il amusa l'assistance par ses bons mots.

Enfin, pour donner un cachet tout spécial à cette inauguration, on fit lancer la première balle par M. le curé. Après avoir distribué des cigares aux messieurs et des roses aux demoiselles, on procéda aux exhibitions qui nous furent données par Messieurs L. Robert, J. Robert, Gauthier, et Daignault du Parc Lafontaine. Ces derniers surent capter l'attention de l'assistance par leur jeu et furent en maintes occasions applaudis pour leurs belles passes.

Pour terminer, disons que les organisateurs peuvent se féliciter du grand succès qu'à remporté leur fête de dimanche dernier. Situation du terrain: Rue Laurier, entre Garnier et Delanaudière. Pour devenir membre, s'adresser à Ls.-G. Dubuc, 412 Garnier, Am. 1235. C.-E. hivierge, Bél. 0174W.

C'est demain qu'aura lieu la troisième excursion du Cercle Passe-Temps. Ce club de tennis fera son excursion cette année sur le Lac Saint-Pierre, à bord du navire Trois-Rivières. Il y aura arrêt à ossrel. Le navire quittera le quai Victoria, angle S.-Paul et Berri, à 8 heures et 45 pour revenir dans la soirée. L'organisation est sous la direction de M. Wilfrid Deniger.

Le club Garden City Press de St-Anne de Bellevue

Dimanche dernier le club Garden City recevait le Chatelois de Lachine et a fait partie nulle par le score de 7-7 après 12 innings de jeu.

Information: L. Normandeau ou R. Lajeunesse, "Garden City Press", Sainte-Anne de Bellevue, Tél. 183 R 2.

Dimanche le 27, le Garden City recevra le Hains de Montréal. Le aGrden City aimerait aller visiter un club amateur pour le 1er juillet.

Les Amis Choisis

Dimanche, les Amis Choisis iront visiter le Montcalm, de Drummondville. Que fait le Sainte-Cécile Delorimier, qui recherche un bon club amateur et reste sourd à notre défi de jour pour $10.00. Voyons, M. Desrocher, un bon mouvement et acceptez-nous.

LE NATIONAL RECEVRA LE CORNWALL DEMAIN POUR UNE PARTIE DE LA LIGUE SENIOR

Tout est prêt pour le gala de crosse de dimanche prochain au National. Deux parties sont à l'affiche et le programme se déroulera à partir de 1.30 p.m. La première partie sera entre les Hibernians et le National il et la seconde entre le Cornwall et le National pour le championnat de la National Lacrosse Union. La direction du National s'attend à une assistance énorme et des mesures ont été prises pour placer, s'il le faut des câbles sur le terrain. L'engouement que l'on porte au jeu national est d'un excellent augure et tout fait prévoir que les estrades de Maisonneuves seront prises d'assaut demain pour les deux parties énumérées ci-haut.

La visite du Cornwall ne laisse pas que rendre perplexe la direction de l'équipe du crosse du National. Les Colts ont toujours été des apôtres du jeu national et ils ont toujours eu des équipes supérieures, le plus, ils ont toujours été pour le National des adversaires irréductibles et il sera intéressant de les voir demain aux prises avec les porte-couleurs de Mon Oncle Lamoureux. On comprend que la venue du Cornwall suscite beaucoup de commentaires et qu'elle soulève un intérêt primordial, de sorte qu'il n'est pas exagéré de prétendre qu'il y aura au National, demain, la plus grosse foule qui ait assisté à une joute de crosse depuis sept à huit ans.

L'arbitre sera le populaire Eugène Gauthier, surnommé dans son temps le "daredevil" parce qu'il ne redoutait personne et qu'il réussissait à déjouer tous ses adversaires. L'alignement de la grande partie sera le suivant:

National	vs	Cornwall
Belleros	Buts	Kinghorn
Brassard	Points	B. Constant
Cardinal	Couverts	Pillon
L'Heureux	Défense	Thomas
Leduc	Défense	Sommerville
Lanteigne	Centre	Jacobs
Lafrance	Attaque	A. Constant
Boulianne	Attaque	Whitford
Vincent	Inter.	Thomasson
Dansault	Inter.	L. Whyte

Substitutions: National: McAvoy, Leclaire, J. Penny, C. Robert; Cornwall: Donihee, Larue, Lefebvre, Merpaw.

Le GOLF

Voici le liste des principaux événements de golf annoncés pour aujourd'hui:

COUNTRY CLUB.—Les membres prendront part à un concours de doubles.

ISLESMERE.— La ronde de qualification pour la coupe du vice-président à dix-huit trous. Seize se qualifieront pour la rencontre subséquente de dix-huit trous.

SENNEVILLE.— Un concours ouvert à tous.

KANAWAKI.— Ronde de qualification pour la coupe du président. Les seize plus bas résultats se qualifieront.

BEACONSFIELD.— Ronde de qualification de la classe "B" et la classe "C" pour le championnat. Les seize meilleurs résultats "gross" se qualifieront. Handicap de la classe "B" de 10 à 16. Handicap de la classe "C" de 17 à 24.

Me ERNEST BERTRAND VAINQUEUR

Me Ernest Bertrand a remporté les honneurs dans le tournoi de la magistrature et du Barreau à Laval-sur-le-Lac. C'est la première fois depuis cinq ans que se tient le tournoi qu'un Canadien-français remporte la coupe présentée par la maison Caron Frères. Me Bertrand dut détailler avec Me G.-A. Marsan sur un trou parce que tous deux avaient le même résultat. Me Ernest Bertrand paria au banquet qui suivit ainsi que les honorables juges Désarie, le principal instigateur de ce tournoi, l'hon. juge en chef Martin, l'hon. juge Archambault et l'hon. juge Enright. M. Armand Dupuis et l'hon. E.-L. Patenaude ont aussi adressé la parole. Le comité du tournoi a été réélu au complet.

On a adopté un vote de remerciements et de félicitations à l'adresse de M. Arthur Pepin pour son dévouement dans l'organisation du tournoi qui a toujours remporté un succès sous sa direction.

BOBBY JONES, CHAMPION D'ANGLETERRE

STE-ANNE, Angleterre, 25.—Bobby Jones, champion amateur des Etats-Unis, a remporté les honneurs dans le championnat ouvert de l'Angleterre avec un total de 291.

Au début de la ronde finale, son résultat était de 217, deux coups en arrière de Al Watrous, ancien champion ouvert du Canada, et deux coups en avant de Walter Hagen. Jones termina la ronde finale avec 74, obligeant ainsi Hagen à obtenir 72 pour gagner. Celui-ci fit bien pour les premiers trous avec 36. Il ne put terminer cependant qu'avec 76, soit à un total de 295. Al Watrous s'est classé troisième avec 298. Abe Mitchell, le fameux joueur anglais, n'a pu faire mieux qu'un total de 299, après avoir cependant obtenu les deux meilleurs résultats pour dix-huit trous, soit 71 et 72.

EILEEN KINSELLA GAGNE

BUFFALO, 26. — Eileen Kinsella, de Montréal, a défait Mme H. Graydon, de London, Ont., par 6 et 4.

LE TIRAGE D'UNE MACHINE MERCREDI

C'est mercredi prochain, le 30 juin, que se fera le tirage de l'automobile routière Chrysler, dont les recettes seront affectées à l'organisation du match pour le championnat provincial de quilles qui aura lieu en février 1927. Le gagnant pourra, s'il le désire, recevoir un chèque au montant de la valeur de la machine, surtout s'il possède déjà un char lui-même. On devrait encourager ce tirage, qui, à venir à ce jour, a produit d'excellents résultats.

Le club Camirand

Le club J. D. Camirand ira jouer, dimanche, au Sault, et s'attend à une dure partie. Libre le 4 juillet, et les dimanches suivants. Il est prêt à rencontrer tous les bons clubs amateurs. Deheaujeu, Montréal Est et Oka préférés. Inf. Adélard Tardy, 8410 Cartier, tél. Cal. 0925-J.

Le jeu de crapaud

Le club de crapaud Canadien de Ste-Cunégonde tiendra une assemblée générale à son local, 74-r rue Délisle, dimanche après-midi, à une heure. Que tous les membres soient présents. Il y aura en même temps le tirage du mois de juin.

Saint-Maurice victorieux

TROIS-RIVIERES, 26. — Le club Saint-Maurice a vaincu le Laviolette par le score de 8 à 2, dimanche dernier.

Indien du Nord

L'Indien du Nord est allé battre le club Abord à Plouffe chez lui dimanche dernier par le score de 6 à 4. Demain, il recevra le Star, et le 4 juillet, le Semi-Ready.

Saint-Césaire victorieux

St-Césaire, 26 —Le St-Césaire a défait le Pionnier du Sault, et dimanche prochain il recevra une autre forte équipe de Montréal.

Social Sainte-Marie

Désappointé à la dernière minute, le Social Ste-Marie est libre pour de... est prêt à aller rendre visi... ap. ayant un terrain. Inf. A... ...rond, samedi après-midi. Tél. Est 3071, ou à O' Hébert, Est 7068-M, en aucun temps.

Lachine Printing

Le Lachine Printing, qui devait rendre visite au Ste-Rose dimanche prochain, a été prié de remettre cette partie au mois d'août. Il ira donc jouer avec le Canadien Amateur. Le 4 juillet, il ira rencontrer le Bordeaux.

COURSES A BELOEIL

BELOEIL, 26. — Il y aura de belles courses ici demain et les amateurs de turf verront démarrer des montures fort rapides. Il y aura une classe de 2.30 et une autre de 2.20 trot et ambe pour $300 chacune et un free for all pour $300 également.

Fédération Colombophile du District de Montréal

Résultat du premier concours de vieux pigeons, organisé par la Fédération Colombophile du District de Montréal, le 13 juin 1926, distance 240 milles, de Tweed Ont. Les pigeons furent libérés à 7.32 a.m. et le premier pigeon rentra dans son colombier à 11.42.52, ce pigeon portait l'anneau 225 et appartient à M. O. Mouffe, de l'Association Colombophile de Montréal. Nous brons nos félicitations à M. Mouffe et lui souhaitons de répéter ces mêmes succès dans le concours à venir. Les autres gagnants sont comme suit:

Noms	Verges à la minute
Mouffe, O.	1350.384
Charbonneau, J.	1328.248
Geoffrion	1325.000
Drapeau	1323.474
Charbonneau, J.	1321.704
Charbonneau, J.	1321.197
Mathieu, A.	1321.069
Toussaint, J.	1320.529
Blain Latour	1320.057
Charbonneau, J.	1318.985
Toussaint, J.	1316.308
Forget, H.	1314.208
Drapeau	1311.384
Gérard, E.	1310.763
Laurent, J.	1306.785
Charconneau, J.	1306.666
Mouffe, O.	1306.418
Corman, E.	1303.385
Charbonneau, J.	1300.120
Brunet, J.	1300.592
Brunet, J.	1298.572
Gerard, E.	1294.824
Walsh, J.	1287.577
Charbonneau, J.	1286.201
Mouffe, O.	1286.633
Geoffrion	1285.429
Geoffrion	1285.429
Rochon, J.	1284.103
Lymburner,	1281.849
Blain Latour	1281.515
Mouffe, O.	1281.080
Brunet, J.	1280.655
Doré, C.	1280.226
Blain Latour	1278.343
Brunet, J.	1276.384
Blain Latour	1271.396
Mathieu	1271.256
Brunet, J.	1271.252
Maloin, A.	1271.091
Motfe, O.	1269.759
Charbonneau, J.	1269.120

All-Stars de Longueuil

La direction du club All-Stars de Longueuil a engagé Léopold Leheau comme lanceur. Il secondera Walter Bush dans la botte. Ce club renouvelle son défi à tout club de 18 à 20 ans. Inf. B. Lamarre, gérant, 93 rue S.-Charles, Longueuil, Tél. 10 le jour.

Drummondville victorieux

Drummondville, 26. — Le Drummondville a défait Acton Vale dimanche dernier par le score de 5 à 3.

MALGRE UNE PESANTEUR DE 122 LIVRES, TELURIDE GAGNE

Un brillant succès de la matinée des dames à la piste Mont-Royal, hier.

Les favoris ont tenu leur bout hier dans la deuxième matinée pour les dames et on peut dire, sans exagération, que la moitié de l'assistance se composait de représentants du beau sexe. Il faisait une journée idéale pour des courses et la chaleur humide d'hier était tempérée par une brise rafraîchissante.

Le meilleure prix de la matinée fut payé par Lure of Gold, qui paya $18.40 dans la troisième épreuve. Les honneurs de l'après-midi furent remportés par les jockeys McCabe et Phillips, qui gagnèrent deux courses chacun. Résultats d'hier et entrées d'aujourd'hui:

PREMIERE COURSE 5 1-2 furlongs, $500, à réclamer, 1.08 2-5: 1. Royal Gift 110 Phillips, $11.40, 7.10, 5.80; 2. Balsam Lake 105 Josiah 6.00, 3.80; 3. Dear Variety 110 Dubreuil, $4.00.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, $500, à réclamer, 1.08; 1. Star Court 113 Fisher, $3.35, 2.75, 2.50; 2. Salome 111 Bond, $5.95, 3.00; 3. Miss Holland 111 Pendergrass $4.20.

TROISIEME COURSE; 6 furlongs, $500, 1.14 2-5; 1. Lure of Gold 107 Phillips, $18.05, 6.90, 4.90; 2. Be Yourself 107 Fisher, $8.45, 5.25; 3. Wayne J 109 Josiah, $4.25.

QUATRIEME COURSE, 1 mille, $500, à réclamer 1.42 1-5; 1. Chef d'Oeuvre, 116 Cooper, $3.95, 3.25, 2.80; 2. Jamuna 107 Bryson, $4.20, 2.80; 3. Room Mate 103 Josiah $4.60.

CINQUIEME COURSE, handicap, 6 furlongs, $500, 1.13 4-5; 1. Telluride 122 Noé, $4.10, 2.50, 2.45; 2. Shepherd of the Hills 105 Pendergrass, $4.25, 3.70; 3. Starbright 108 Tryon, $5.25.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs $500 à réclamer 1.16 2-5; 1. Roy C 119 McCabe, $4.40, 3.70, 2.25; 2. Exit 109 Ball, $6.50, 2.65; 3. Royal Dick 114 Harrell $2.30.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et un seizième, à réclamer, $6.00. Temps: 1.48 2-5; 1. Snub 109 McCabe, $14.40, 5.20, 4.05; 2. Sir Talahad 109 Ball, $10.75, 7.45; 3. Woodlake 111 Pendergrass, $7.35.

Voici la liste des inscrits aux courses de cet après-midi à Mont-Royal.

Première course, $500, à réclamer, trois ans et plus, 5 furlongs et demi: (9)— Prudence 109; Morgantic 114; Golschko Issara 101; Blue Brush 111; Jneobean 111; Bissell 106; Elmer Dyer 111; Banker Brown 111; Sagamore 111.

Deuxième course, $500, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs: (7)—Leprechaun 113; xBachelors Last 112; Marat 104; Night Express 106; Myrtle Crown 112; Rage 115; Black Ruler 117.

Troisième course, $500, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs, (8)—Lady Haidenan 115; Pandine 115; T. H. Everitt 117; Barber Bill 108; Polygnia 96; Maudina 115; Velma M 115; Jef 98.

Quatrième course, $500, trois ans et plus, à réclamer, cinq furlongs et demi: (10)—Twinkling Star 111; xBalsam Lake 104; Log Fire 103; Receiver 111; Ranavual 106; All There 111; May Baxter 109; Miss Vaal 109; Russan 111; Bodansky 111.

Cinquième course, aThe Peruvian 102; Uncertain 121; Lord Darnley 112; Gold Mark 110; aStar Bright 102; Rennets 113; Radical 109. a-Shawbridge Entrée.

Sixième course, $500, Bourse Melrose, trois ans et plus, six furlongs: (7)— Freemason 111; Martini 106; Old Broadway 113; Be Yourself 106; Unionville 103; Highland 105; Bullet Joe 103;

Septième course, $500, à réclamer, trois ans et plus, un mille: (7)— xPentecosts Last 106; Blue Dale 110; Shotwell 98; Spearlene 107; North Pine 107; Wawona 108; Gilbert Cook 107.

LA SCIENCE INTIME DU JEU DE GOLF

PAR CHESTER HORTON

"Le professeur qui a le mieux réussi".

La volée de la balle peut être contrôlée par le point de contact.

Le joueur de golf qui est réellement un expert frappe la balle exactement à l'endroit désiré. Ce qui veut dire qu'il frappe la balle au-dessus et au-dessous de son centre en balancement avec le bâton de bois ou avec le bâton de fer. Il donne ainsi à la balle une poussée longue ou petite selon les circonstances. Ainsi l'expert frappe la balle à 200 verges avec le "midiron" parce qu'il touche la balle au bas de sa partie centrale. Lorsqu'il veut frapper contre le vent, il touche la balle au-dessus de sa partie centrale. En un mot, le joueur expert peut tout obtenir en frappant la balle à tel ou tel endroit.

AMER. ASSOCIATION

Milwaukee	4	9	4
St-Paul	15	15	1
Minneapolis	4	11	0
Kansas City	3	10	2

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P. C.
Cincinnati	38	26	.594
Pittsburg	34	25	.576
St-Louis	36	28	.562
Brooklyn	33	29	.532
Chicago	31	31	.500
New-York	32	33	.492
Boston	23	38	.377
Philadelphie	22	39	.361

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P. C.
New-York	46	20	.699
Chicago	37	30	.552
Philadelphie	35	31	.530
Cleveland	36	34	.520
Détroit	33	32	.508
Washington	31	31	.492
St-Louis	26	39	.400
Boston	18	46	.281

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P. C.
Baltimore	47	23	.671
Toronto	45	25	.643
Buffalo	40	28	.816
Newark	41	31	.569
Rochester	32	37	.464
Jersey-City	32	38	.457
Syracuse	20	47	.299
Reading	18	61	.261

Le Pionnier libre

Le Pionnier est libre demain et serait prêt à jouer avec tout bon club amateur de Montréal ou d'en dehors. Inf. Léopold Hébert, 6500 Latourelle, Cal. 5190, sonnez trois.

Ste-Cécile Delorimier à Lachute

Le Ste-Cécile Delorimier ira jouer à Lachute demain contre le club de l'endroit, et on s'attend à une partie intéressante.

Le Montréal-Est

Dimanche dernier, le Montréal-Est a défait le Lasalle par 16 à 1. Libre le 1er juillet, il lance un défi à tout bon club d'en dehors de la ville. Drummondville, Ste-Rose, Marieville, Oka, Joliette et Terrebonne, préférés.

S.-Jean-Berchmans gagne

Dimanche dernier, le Saint-Jean Berchmans a défait le St-Stanislas A.A.A. par le score de 9 à 5, devant une grosse assistance sur le terrain du premier.

Ste-Rose vs Ste-Thérèse

Le Ste-Rose a défait le Ste-Thérèse par 7 à 6, dans la première partie d'une série deux dans trois.

Dimanche prochain, les deux clubs joueront la deuxième partie au parc Lecompte, à Ste-Thérèse.

Asbestos Corp.

Dans la personne de M. A.-S. Johnson décédé la semaine dernière, disparaît l'un des pionniers de l'industrie de l'amiante au Canada. M. Johnson était propriétaire de la Johnson Asbestos Company et lorsque la lutte des prix devint très aiguë il ferma tout simplement sa mine.

Quand il s'est agi de la formation de la nouvelle Asbestos Corporation, M. Johnson refusa d'entrer dans le merger.

Mais maintenant que la mine va changer de mains, il est possible que l'Asbestos Corporation puisse en faire l'acquisition.

Enchanté, Cher Ami! Fume le Meilleur Cigare à 10¢

OVIDO

CONGRESS

CONSERVEZ LES BANDES

Nouveau concours annoncé bientôt

Si vous souffrez du CATARRHE de la VESSIE ou D'Urination Douloureuse essayez le SANTAL MIDY

Soulage vite les douleurs

Dans toutes pharmacies

LA "PATRIE" VEUT BATTRE LE PONT-VIAU CHEZ LUI

Les clubs Pont-Viau et la "Patrie" se rencontreront demain après-midi au terrain du premier et la joûte promet d'être excitante au suprême degré. La renommée des deux équipes assure aux amateeurs, qui seront témoins de leurs ébats, une rencontre d'un intérêt palpitant. Il est difficile de dire de quel côté penchera la victoire, mais les deux clubs sont résolus à vaincre et l'on peut s'atetndre à un match contesté au possible.

Le gérant Limoges, de la "Patrie" est confiant que ses équipiers reviendront avec les honneurs de la journée et qu'ils affirmeront leur supériorité. De leur côté, les joueurs du Pont-Viau, qui ont déjà remporté plusieurs victoires depuis le commencement de la saison, ne veulent pas s'arrêter en si beau chemin et ils feront l'impossible pour battre leurs adversaires. Dans de telles conditions, la rencontre de demain sera l'une des plus contestées qui aient encore été débattues sur le terrain du Pont Viau et l'on peut être asuré que le vainqueur aura bien mérit les fruits de sa victoire.

COURSES A VERDUN

De Belles courses seront fournies demain après-midi au rond de Verdun et on a vu, hier, par la liste des inscrits, que nous avons publiée, quelle sera la valeur des attractions mises à l'affiche. La direction du rond de Verdun a pris ses mesures pour accommoder une énorme assistance.

Le Charny victorieux

CHARNY, 25. — Le club de baseball Charny a défait le Canadien, dimanche, par le score de 6 à 5 dans une partie de la ligue Québec District.

Le De Beaujeu

Le De Beaujeu recevra dimanche le club Lasalle. La foule est attendue au terrain du De Beaujeu. Le club lance un défi à tout club pour le 4 juillet.

COURSES DE CHIENS

Il y aura ce soir des courses de chiens (whippets) au Bout de l'Ile, et elles seront sous le contrôle de la Montreal Whippet Racing Association. Il y aura en tout douze à quinze courses et une trentaine de chiens y prendront part. Les courses commenceront à 6 p.m., précises et le public sera admis gratuitement.

Viau vs Cardinal Ind.

Dimanche le 27 juin 1926, le Viau ira rencontrer le Cardinal Ind, qui jusqu'aujourd'hui n'a que deux victoires à son crédit.

Le 4 juillet le Viau ira rencontrer le fameux C. P. St-Laurent, qui vient d'infliger une râclée au Ste-Cécile de Delorimier.

Le club Viau lance un défi aux meilleurs clubs amateurs. Pour informations: E. Bélanger, soir Claire val 2434-J, le jour, G. Riopel, Claire val 0331.

VENTE SPECIALE POUR les VACANCES

Balle-au-Camp

Gants en peau de cheval

J.G. 32 spécial. Valeur régulière $5.00 pour $3.50

J.G. 30 spécial. Valeur régulière $4.50 pour $2.95

Mitaines de receveurs

Valeur rég. $6.50 pour $4.95

Bâtons en frêne valant .75, pour ..... .35

Bottines à crampons

Valeur rég. $5.00 pour $3.59

Balles spéciales pour pique-niques. Valeur régulière $1.00, pour .75

TENNIS

Nous venons de recevoir de différents manufacturiers

250 RAQUETTES

échantillons sur lesquelles nous accorderons une remise de 25%.

Ces raquettes sont de prix variés et toutes sont garanties.

Presse-raquettes en bois dur, .75

Etuis à raquettes imperméables ..... .40 $2.00

Galons, filets, dévidoirs, poteaux et treillis métalliques au plus bas prix.

Nous invitons les pêcheurs à venir s'équiper chez nous. Nos agrès he pêche sont infaillibles.

Avec eux, il est impossible de revenir bredouille. Notre assortiment est le plus complet en ville et nos prix sont très bas.

1306 rue St-Denis — Omer DeSerres Limitée — Près rue Ste-Catherin

Téléphone LAncaster 5271

POUR CEUX QUI SAVENT DISCERNER

EMBASSY

WHISKEY LIQUEUR SPECIALEMENT VIEILLI

LA BOUTEILLE DE 20 ONCES $3.35

LA BOUTEILLE DE 40 ONCES $5.00

Alphonse Racine Ltée vs S.-Eusèbe

Après des pourparlers qui ont duré plusieurs semaines, les Gérants Max son de St-Eusèbe, et Bergeron du Alp. Racine Ltée en sont venus à une entente et la question de suprématie sera décidée le jeudi, 1er juillet à 2 1-2 heures, au Parc Mascotte, angle Ontario et Delorimier.

Star de Drummondville

Drummondville, 26. — Le Star de Drummondville a battu le South Durham par 12 à 9. Il lance un défi à tout club de 17 à 20 ans.

Courses à Kempton Park

Demain après-midi, au rond de courses Kempton Park, Laprairie, il y aura des courses au trot et à l'amble organisée par M. Delâge, propriétaire de l'hôtel Montréal, à Laprairie. Les bourses seront de $400 et plusieurs montures de valeurs démarreront dans les diverses épreuves.

Le Pte-aux-Trembles

Le Pointe aux Trembles a défait le C. P. Vianville, par le score de 2 à 0. Dimanche il recevra la visite du club Corona.

All-Stars défaits

Le club All-Stars a subi une glorieuse défaite aux mains de l'Epiphanie dimanche dernier, par le score de 7 à 4. C'est dans les dernières manches que l'Epiphanie prit un dévatis et gagna, panier.

Millar's Ginger Ale vs Saint-Jean Berchmans

Le Saint-Jean Berchmans recevra dimanche la visite du club Millar's Ginger Ale sur son terrain, coin Iberville et boulevard Rosemont, à 2.30 p.m. précises.

Belle course de 20 milles

La course de 20 milles en bicycles, dite course de M. Adrien Lefebvre, a remporté, dimanche dernier, un beau succès. Pas moins de trente-cinq coureurs prirent le départ à 9 a.m. sur le boulevard St-Laurent, en face des Sourds-Muets. Les coureurs entrent presque tous ensemble et la tâche des juges fut difficile. La Fédération a été forcé de disqualifier un coureur, qui coupa le chemin à un concurrent. Le classement officiel fut le suivant: Trovero du club Plazza, gagna pour les amateurs, suivi de Georges Morache, du Plazza, de Marcel Salette, du C.C.P.M., de Baggio, du club Ekor-Henderson, etc. Chez les débutants, Vande Abel du club Akor sortit victorieux, suivi de Pistono, du club Maisonneuve, de Savard, du club Ekor-Henderson, de Brousseau, du Quillcot et de Lepage du C.C.P.M.

Baseball à Ste-Thérèse

SAINTE-THERESE, 26. — Le club local recevr ademain, la visite, du Sainte-Rose dans la deuxième partie de la série de Sainte-Thérèse ayant perdu la première dimanche passé à Sainte-Rose par un point, soit un score de 7 à 6. Le club local soutient qu'il a eu à souffrir de quelques décisions erronées de l'arbitre Tre-

QUAND ON PLIE BAGAGE !

Pour voyager commodément il est indispensable de posséder les MALLES VALISES ET SACS DE

J. E. FOURNIER, Limitée

EN VENTE PARTOUT. 57 a 60

COURSES A MONT-ROYAL

Du 24 Juin au 1er Juillet

Première course à 2.15 p.m.

Admission (taxe comprise) $1.50

Les enfants ne sont pas admis.

101-4

LES ECHECS

A propos des fascicules "Les Echecs en dix leçons". — Un dernier mot avant les vacances. — Une jolie partie, qui remporta le prix de beauté, entre Yates et Niemzovitch. — Deux problèmes primés et solutions.

Lorsque cette chronique paraîtra, je serai déjà bien loin de nos centres échiquéens locaux. Je prie tous les dévoués correspondants de la colonne d'échecs de LA PATRIE d'adresser leurs lettres au casier postal 333, Montréal. Je réitère aussi le voeu que j'ai déjà exprimé dans ces colonnes que ceux qui se sont inscrits pour le fascicule "Les Echecs en dix leçons" accusent réception de l'envoi que leur fera l'administration de LA PATRIE. Ceci permettra, d'abord, de savoir que les fascicules sont parvenus à bonne adresse et, ensuite, fournira l'occasion aux récipiendaires d'exprimer leurs critiques sur le fonds comme sur la forme du fascicule en question. Les critiques seront bienvenues et seront prises en considération pour la prochaine publication qui aura lieu à l'automne prochain si toutefois le désir des lecteurs de LA PATRIE se manifeste d'une façon assez accentuée.

Je demande encore à tous les récipiendaires de faire la correction nécessaire dans le diagramme du haut de la dernière page intitulée "Quatre belles combinaisons" en plaçant une Dame noire à 3 FD des Noirs.

J'espère pouvoir reprendre, la semaine prochaine, la publication de la série "Petites parties brillantes" qui semble avoir tant intéressé les lecteurs et lectrices de LA PATRIE par les années passées.

UN JOLI PIANCHETTO DU ROI.

Voici une partie gagnée par Niemzovitch qui ne manquera d'intéresser tous les amateurs. C'est une partie qui d'ailleurs remporta le prix de beauté. Elle est tirée de l'excellente revue anglaise "The Field". Le jeu de cette partie, comme on le constatera, est très élégant.

BLANCS	NOIRS
F.-D. Yates	A. Niemzovitch
1. C-3 FR	P-3 R
2. P-3 CR	P-4 D
3. F-2 CR	P-3 FD
4. P-3 D	F-3 D
5. C-3 FD	C-2 R
6. Roq	Roq
7. P-4 R	P-4 CD
8. C-1 R	P-4 FR
9. P x PD	PR x PD
10. C-2 R	C-2 D
11. F-4 FR	C-3 CD
12. D-2 D	C-3 CR
13. P-4 TR	C x F
14. C x C	D-3 FR
15. P-3 FD	F x C
16. D x F	C-5 TD
17. T-1 CD	C-4 FD
18. D-3 R	D-3 D
19. P-4 FR	F-3 TD
20. C-3 FR	P-5 CD
21. TR-1 D	D x PF
22. P x PF	C-5 TD
23. D-4 D	D-6 TD

24. C-5 R. Prématuré. Meilleur était 24 T-2 D; après quoi il était dangereux pour les Noirs de prendre le PFD à cause de la réplique 25 T-3 CD, suivi, si — D-8 FD échec, de 26 R-2 TR.

24.	C x PF
25. T-1 R.	Il est évident que si 25 T-3 CD — D x T suivi de C-7 R échec gagne une T.
25.	C x T
26. T x C.	Bien que les Blancs aient perdu un P et la qualité, ils ont encore une partie jouable.
26.	R-1 TR
27. P-5 TR	D-3 D
28. R-2 FR	TD-1 R
29. P-6 TR	D x PT
30. T-1 TR	D-3 FR
31. D x PT	

(Voir diagramme)

Position après le 31ième coup des Blancs.

31.	T x C. Une très jolie et profonde combinaison comportant le sacrifice de la T.
32. P x T	D x PR
33. D x F	D-5 D échec
34. R-1 FR	
Si 34 R-1 R	T-1 R échec
35 R-1 D	T-1 CD avec une attaque gagnante.
Si 35 R-1 FR, au lieu de R-1 D.	
35	T-1 CD
36 F-3 FR	D-6 R
37 R-2 CR	T-7 CD échec
38 R-3 TR	D-3 TR échec
39 F-5 TR	D x F mat.
34.	P-5 FR
35. D-3 TD	R-1 CR
36. T-4 TR	P-4 GR
37. T-4 GR	D-8 TD échec
38. R-2 FR	P x PC échec double
39. R x PC	D-4 R échec
40. R-3 TR	P-4 TR
41. T-4 TD	P-5 GR échec
42. R-4 TR	T-4 FR
43. T-8 TD échec	R-2 CR
44. D-7 TD échec	R-3 TR
45. D-4 GR	D-3 FR échec

Les Blancs abandonnent.

Si 46 R-3 CR — T-6 FR échec; 47 F x T — D x F échec; 48 R-2 TR — D-6 TR mat.

DEUX PROBLEMES PRIMES

Voici un deux-coups, composition du maître roumain F. Simnovici qui a remporté un prix au tournoi international des Indes. Voici la position:

PROBLEME No 472

NOIRS: R, D, 2 T, F, C et 4 Pions.

BLANCS: R, D, 2 T, 2 F, 3 C et 2 Pions.

Les Blancs font mat en deux (2) coups.

PROBLEME No 473

Ce trois-coups, qui est de Vetesnik, a remporté le deuxième prix au tournoi précité. Voici la position:

NOIRS: R, C et 5 Pions.

BLANCS: R, D, 2 F, 2 C et Pion.

Les Blancs font mat en trois (3) coups.

SOLUTIONS DES DEUX DERNIERS PROBLEMES

Voici les solutions des deux très jolis problèmes publiés la semaine dernière.

PROBLEME No 470

1. C-4 CD!! et mat suivant le coup des Noirs. Les variantes sont nombreuses et toutes très jolies.

PROBLEME No 471

BLANCS	NOIRS
1. C-2 R!!	si P-5 C
2. P x P etc.	si F-3 F
2. F-2 F etc.	si P-3 F
2. T-6 F etc.	si C-3 F
2. T-3 R etc.	si F-6 R
2. F-5 R etc.	si autres coups
2. T-5 F échec.	

A TOUS LES CORRESPONDANTS

Je demande encore à tous les correspondants qui voudront m'atteindre d'adresser leurs lettres au casier postal 333, Montréal. Je leur répondrai toujours, mais cela prendra peut-être un peu de temps

LORENZO PRINCE.

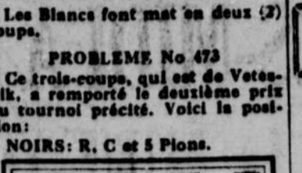

M. HECTOR BEAUDRY SERA-T-IL PATRON DE LA LIGUE DU JEU DE DAMES D'AMERIQUE. — UNE GRANDE EXCURSION POUR DEMAIN, A GRANBY, PAR LA LIGUE CANADIENNE. — LE PROJET DE TOURNOI ET AUTRES ARGUMENTS. — DIVERS.

M. HECTOR BEAUDRY

Je suis officiellement informé que des démarches sont en cours, depuis quelque temps, de la part des Officiers de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, en vue d'obtenir l'acceptation de M. Hector Beaudry, dont la nomination comme Patron de la Ligue, poste rendu vacant par la mort de M. J.-A. Bleau, est unanimement désirée.

Sans être définitive, cette nouvelle sera accueillie avec plaisir de notre public damiste, et il est à souhaiter que les pourparlers aboutissent à une fin heureuse. Les objections présentées par M. Beaudry seront, espérons-le, probablement surmontées.

Il faut bien reconnaître, en effet, que si l'on demande, aujourd'hui, à M. Beaudry, un nouvel encouragement, on n'oublie pas, au contraire, qu'il a fait, dans le passé, largement et plus que sa part. Le magnifique trophée qui représente l'emblème du championnat des équipes de la classe "A", dans la Ligue d'Amérique, est un des nombreux exemples de la générosité et de l'esprit sportif de M. Beaudry.

Mais d'autres raisons beaucoup plus probantes militent en faveur de l'occupation de ce haut poste. M. Beaudry, qui a toujours donné un appui moral à notre organisation, qui a déjà fait des offres alléchantes en vue de faire progresser le sport d'une façon pratique à Montréal, qui a contribué à encourager de son appui moral et pécuniaire les efforts de différents particuliers, toujours dans le but de faire valoir le Noble Jeu de Dames devant le public, tantôt en reconnaissant, par la franche opinion qu'il en donnait, l'esprit sportif qui fut à la base de l'organisation du grand match mondial Springer-Beauregard; un peu plus tard, en accordant un support immédiat à la Revue le "Damier Canadien"; en demeurant, malgré qu'on le considérait un peu comme retiré du travail actif de notre Ligue, membre de un ou plusieurs clubs, c'est autant de points qui l'imposent à l'attention de nos Directeurs qui ne sauraient trouver de successeur plus digne au regretté M. Bleau.

Il importe que le Patron de la Ligue possède l'estime générale du public, et M. Beaudry a en plus l'avantage, et c'est là le principal argument qui l'impose à l'attention de nos Directeurs, de représenter fidèlement l'idéal de la Ligue, en tant que ses principes d'action sont concernés, et principalement dans le programme qui la guide, depuis un an.

Imbu des meilleurs principes de l'avancement du sportif, M. Beaudry n'en est pas moins un apôtre de l'harmonie et de la bonne entente, de l'union entre tous nos damistes, et sa grande expérience du passé, — car on sait qu'il était parmi ceux qui ont présidé aux premiers développements de notre sport à Montréal, qui ont solidé le "point de départ", lequel a permis à notre Association d'enregistrer un succès très appréciable et très apprécié par le public, depuis quelques années, et l'on aurait tort de méconnaître le mérite des premiers fondateurs et vétérans du Jeu de Dames, à Montréal — par la suite logique qu'il en donnera, permettra d'en intéresser un plus grand nombre aux besoins nouveaux et aux nécessités évidentes du sport actuel, pour le plus grand profit de notre cause.

René DUSSAULT.

TOUT LE MONDE EST PRET ?

Tout le monde est-il prêt pour la grande excursion de la Ligue du Jeu de Dames Canadien, à Granby, demain ?

Les préparatifs se sont continués toute cette semaine, et d'après ce que m'en rapporte mon correspondant, on a fait des efforts pour surpasser les premiers succès déjà enregistrés.

L'endroit étant plus éloigné, cette fois, il va sans dire que le recrutement peut offrir un peu plus de difficultés. Mais c'est le contraire qui semble se produire, car plus on s'habitue aux voyages, plus on apprécie les nombreux agréments de ce genre de fête.

Il n'y a pas à nier que le trajet en autos, de Montréal à Granby, fournira, aux nombreux excursionnistes, un attrait particulier. Il n'y a rien comme le grand air pour donner à nos forts damistes un tempérament de bataille.

Car c'est toujours là le clou de la journée. Et la lutte que se préparent à donner aux visiteurs les amateurs de Granby n'est pas à traiter à la légère. Ils n'auront pas la tâche facile, cependant, s'ils tiennent à conserver la victoire de leur côté.

De toute façon, les principales joutes attireront l'attention du nombreux public qui sera réuni à cet endroit pour être témoin des exploits de chacun. Si c'est une magnifique occasion d'amusement bien propice pour la belle saison,— et celle-ci retarde assez à venir pour que tous profitent des organisations qui s'offrent — c'est en plus une aubaine qui se présente trop rarement à nos nombreux amis de la campagne.

Ils ont, eux aussi, leurs champions. Plusieurs sont clairement invincibles, dans leur localité. Et s'ils brûlent du désir d'essayer leur force contre les experts de Montréal, d'autres amateurs du dehors sont très anxieux, c'est naturel, d'applaudir aux prouesses de leurs favoris.

Le programme varié que les organisateurs, M. le notaire Corbeil et M. Lucien Gagnon, savent si bien préparer, fonctionnera encore à merveille. C'est la certitude qu'il n'y a rien de monotone, dans leurs excursions.

Il faut, encore une fois, les féliciter pour cette propagande fructueuse qu'ils donnent au jeu. Une action aussi concertée et aussi étendue ne saurait manquer de porter ses fruits.

Y aurait-il objection à risquer une petite suggestion en vue de donner un caractère plus réel dans la comparaison des forces de nos confrères de la campagne ? On a déjà admis, dans le passé, que, comme ils ne sont pas avantagés par une pratique contre de plus forts qu'eux, les progrès sont relativement lents. Mais plusieurs ont cependant des aptitudes qui les classent parmi les experts de Montréal. Y aurait-il, par exemple, une plus juste idée, en mettant le succès de la journée entre les mains d'une équipe qu'ils se choisiraient, de cinq ou dix joueurs, suivant la quantité de leur groupe ? Cette suggestion n'est pas pour qu'on l'accepte, mais, tout bonnement, pour qu'on y pense...

RENE DUSSAULT.

PROBLEME CANADIEN NO 1640
Par M. L. Paradis, (père)
Noirs 13 pièces

Blancs, 13 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN NO 1641
Pour débutants.
Par M. Art. Poirier, Verdun.
Noirs 8 pièces, 1 D. à "1

Blanches, 8 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

POUR UN TOURNOI

L'AVIS DE M. H. PHANEUF

Une des premières opinions que je reçois, est celle de M. H. Phaneuf, président du Club Maisonneuve, où se sont tenus les deux antérieurs, avec les succès connus.

Cette première adhésion, car c'en est une, ne pouvait donc venir de meilleure source, puisque M. Phaneuf peut s'exprimer avec l'expérience des essais précédents.

Il approuve la valeur du changement proposé dans la chronique de samedi dernier, et pose comme principal argument qu'il n'y a pas de meilleur moyen de faire progresser le jeu, puisqu'il permet à plusieurs de rencontrer des adversaires deux fois chacun, contre lesquels ils n'ont ordinairement aucune chance d'être pairés, dans les rencontres de Ligue. Et c'est bien vrai, car, comme les plus forts sont généralement aux prises entre eux, il s'ensuit que certains bons amateurs ne rencontrent pas tel ou tel joueur renommé, et ce, pendant des années. Je connais de très forts joueurs, à Montréal, qui n'ont jamais eu l'occasion de jouer une seule partie contre certains ex-champions d'Amérique. N'est-ce pas là une lacune?

Voici quelques autres points qui méritent l'attention. Avec deux rencontres par semaines, on n'aurait pas qu'une visite par mois, dans chacun de nos clubs, mais bien deux par cinq semaines, environ, et même davantage, car il serait fort possible que si les contestants étaient trop nombreux, on divisât le tournoi en deux équipes, simplement au point de vue d'accommodation; la moitié pourrait jouer à un club, les autres ailleurs.

Lorsque les parties de Ligue ont lieu, et qu'on est appelé soi-même, à jouer à un club quelconque, est-ce qu'on ne serait pas intéressé, quelquefois, à être témoin d'une forte partie qui a lieu ailleurs, entre deux amateurs de grande renommée? N'est-ce pas que dans un tournoi, même les participants ont l'avantage de goûter du travail de leurs confrères, dans la même classe? C'est la réunion totale de nos étoiles du jeu et de tous les amateurs sérieux, qui jouent pour apprendre, dans un même endroit.

Et si l'on parle quelquefois qu'un club a de la difficulté à se maintenir, la nouvelle organisation ne lui permettrait-elle pas, avec moins de membres à son actif, d'être assuré d'une attraction de même valeur que partout ailleurs?

LE POURCENTAGE

Malgré les essais tentés pour arriver à un pourcentage juste, la méthode actuelle de pourcentage comparé, tout en étant la plus rapprochée de la perfection, ne donne pas satisfaction. On pourrait prouver, avec des chiffres, qu'il vaut mieux, pour augmenter son record, se faire battre par un des meilleurs, ce qui est toujours facile, que de gagner contre un record bas, ce qui demande tout de même un travail qu'on ne fait pas toujours à sa guise. Je reviendrai, un peu plus tard, sur cette question du pourcentage comparé, lequel ne peut pas être parfait. C'est comme si l'on cherchait le commencement d'un rond. Et le pourcentage ordinaire, sans tenir compte des forces des adversaires, l'est encore moins.

Le seul qui soit juste et sans réplique, et sans aucune complication, c'est le pourcentage définitif d'un tournoi. Ce que vous avez ne saurait être diminué ni augmenté, car tout le monde rencontrant les mêmes adversaires, le résultat est final. N'est-ce pas là la solution à une question épineuse.

PROBLEME CANADIEN NO 1642
Par Damase Carrier, Lévis.
Noirs 18.

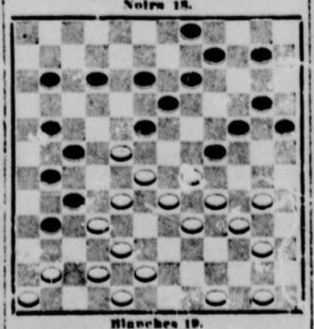

Blanches 19.
Les blanches jouent et gagnent.

UNE OPINION PAR CLUB

Lorsque l'idée a été émise, (et qu'on soit assuré que je n'y vois là aucun mérite personnel, mais simplement une amélioration nécessaire) j'ai eu l'assentiment d'à peu près tout le monde.

Je peux bien mentionner tout de suite que le champion du Canada, M. Ottina, en serait d'emblée. Ainsi, M. Deslauriers, et cinq ou six de ses confrères du Delorimier. A Maisonneuve, l'équipe y passerait. Les directeurs se sont déclarés en faveur, tout en se réservant d'y penser, d'en étudier les détails. M. le président Hudon a admis, lui aussi, qu'il y voit beaucoup de bon.

Mais ce n'est pas mon intention de profiter des impressions du moment. Ce qu'on devrait faire, à mon avis, c'est de réclamer immédiatement l'opinion de tous les membres de la classe "A", dans tous nos clubs.

Et un représentant de chaque club devrait se charger d'être le porte-parole de ses membres. La chose est vite discutée, qu'on m'envoie une opinion par club.

Bien entendu, les objections, les empêchements, les critiques, sont, dans ce cas, absolument bienvenus. Il ne s'agit pas de se prononcer POUR, mais pour ou contre, avec les raisons pourquoi.

DIAGRAMMES

Ceci est pour aviser mes correspondants qui m'ont fait la demande de diagrammes, dernièrement, qu'ils recevront un envoi très prochainement. Et ils sont priés de les utiliser le mieux possible.

LE NUMERO 1637 DE CARRIER

Les souhaits qu'on lisait en tête du problème No 1637, de Carrier, paru samedi dernier, sont tout simplement l'effet d'un oubli que je prends volontiers à mon compte. La chose s'explique par le fait que, certains problémistes, dont M. Carrier me favorisant généreusement d'un grand nombre de compositions, je suis quelquefois dans l'obligation d'en mettre de côté, pour publication future. C'est ce qui est arrivé à celui-ci, et la note qui le précédait a passé inaperçue. L'auteur voudra bien excuser cette erreur involontaire et j'en profite pour le remercier de ses nombreux envois, en souhaitant même qu'il ait plus d'imitateurs.—R. D.

Solutions des problèmes parus samedi, le 19 juin 1926.

PROBLEME CANADIEN NO 1636

Blancs	Noirs
47 à 40	21 à 43
41 à 36	38 à 30
40 à 35	29 à 40
	ou 28 à 41
65 à 60	54 à 52
39 à 34	42 à 37
34 à 28	36 à 49
31à 55. Fin.	

PROBLEME CANADIE NNO 1637

Blancs	Noirs
63 à 57	25 à 14
38 à 32	7 à 43
45 à 39	43 à 35
44 à 37	31 à 57
58 à 51	57 à 46
52 à 4	41 à 65
4 à 18	27 à 60
18 à 1 gagnent.	

PROBLEME CANADIEN NO 1638

Blancs	Noirs
33 à 27	43 à 45
46 à 39	35 à 22
34 à 27	22 à 33
70 à 64	42 à 70
44 à 37	29 à 42
30 à 24	18 à 29
57 à 50	70 à 54
37 à 6 Gagnent.	

De nouveau au travail après de longs mois de repos. Votre dévoué.

A. P.

PROBLEME CANADIEN NO 1639

Blancs	Noirs
50 à 44	49 à 46
61 à 56	38 à 62
51 à 49	62 à 38
32 à 45	19 à 32
43 à 39 Gagnent.	

PEU IMPORTE que le cor dure depuis longtemps ou soit récent, il doit céder à l'Extracteur d'Holloway pour les cors. 38

UN PAYSAGE TYPIQUE DE LA REGION MONTREALAISE EN 1837

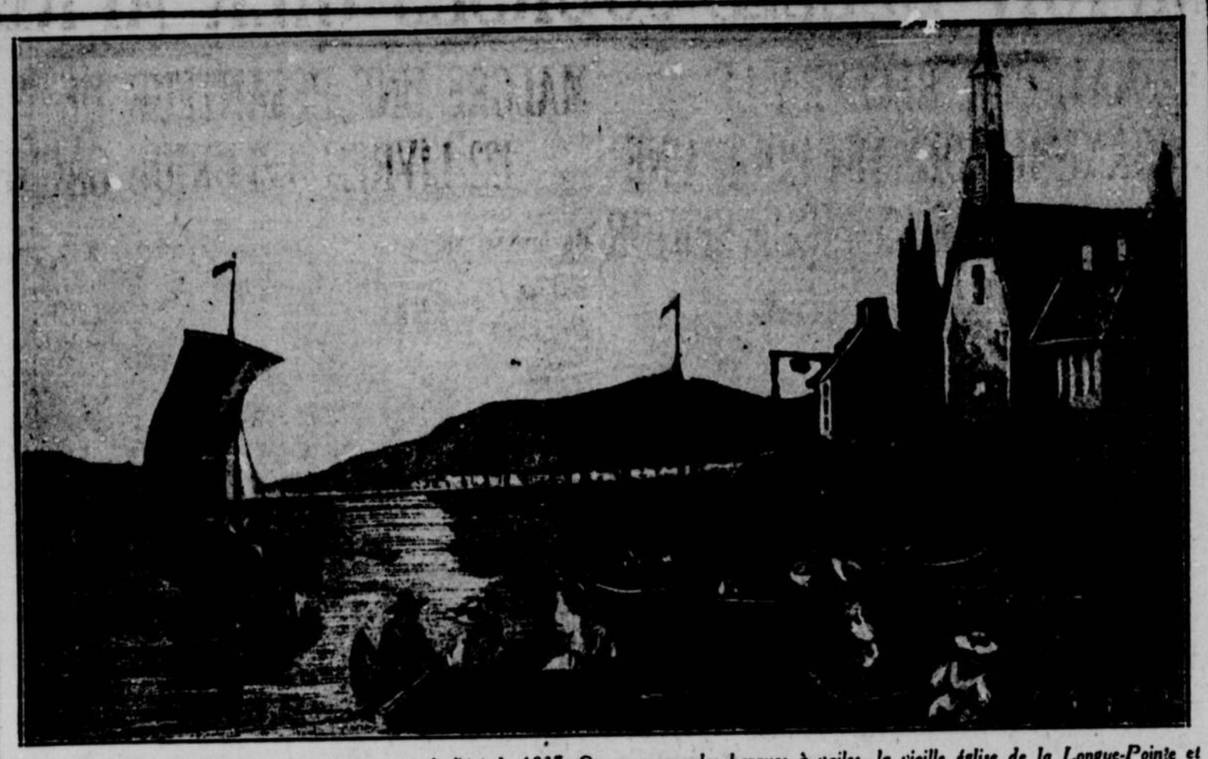

Le Mont-Royal, vu de la Longue-Pointe, au cours de l'été de 1837. Onremarquera les barques à voiles, la vieille église de la Longue-Pointe et le quai pittoresque.

Vacances avec l'élite

La Malbaie, l'idéale villégiature, sur la rive Nord du bas S.-Laurent est sans nul doute la plus fashionable villégiature du Canada. La Taiît, de même que celles de personnages de renommée internationale, est située dans ce magnifique endroit et, sur les larges vérandas, le terrain de golf avec les spacieux terrains du Manoir Richelieu, les notabilité de l'Univers peuvent être vues.

C'est un incomparable endroit où passer, non seulement à cause de ses paysages et de ses facilités pour tous les sports, mais aussi à cause de sa facilité d'accès. Tous les jours, excepté le dimanche, un train splendidement équipé du Chemin de fer National du Canada quitte Montréal à une heure convenable, le matin, atteignant la Malbaie de bonne heure, le soir. A partir du 11 juin, il y a un service additionnel de retour pour ceux qui y passent la fin-de-semaine.

Demandez à n'importe quel agent du Chemin de fer National la littérature, les taux, réserve de billets, etc., ou adressez-vous au bureau des billets de la ville, 230, rue S.-Jacques, Main 4731.

La Liaison Française

L'itinéraire complet du voyage du 26 au 31 de juillet à Chicoutimi-Roberval.

Pour l'information de nos lecteurs nous publions aujourd'hui l'itinéraire complet détaillé du voyage de la Liaison Française qui se fera du 26 au 31 juillet par train spécial du Chemin de Fer National du Canada.

Ce voyage, comme on le sait, est sous la direction du Comité permanent de la Liaison Française et sous le distingué patronage du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

Dp. Ottawa (C.N.R.) lundi 26 juil. 8.20 a.m. Ar. Montréal lundi, 26, 11.50 a.m. Dp. Montréal lundi 26 juillet, 1.00 p.m. Ar. Québec le 26, à 6.00 p.m. Dp. Québec le 26, à 11.00 p.m., Ar. Rivière-à-Pierre mardi 27, à 1.20 a.m. Dp. Rivière-à-Pierre le 27 à 1.30 a.m. Ar. Lac Bouchette le 27 à 5.45 a.m. Dp. Lac Bouchette le 27 à 9.00 a.m. Rr. Chambord à 9.45 a.m. Dp. Chambord le 27 à 10.10 a.m. Ar. Val Jalbert à 10.30 a.m. Dp. Val Jalbert le 27 à 10.45 a.m. Ar. St-Félicien le 27 à 11.45 a.m. Dp. St-Félicien à 4.00 p.m. Ar. Roberval le 27, à 4.45 p.m. Dp. Roberval le 27 à 5.45 p.m. Ar. St-Jérome à 7.00 p.m. Dp. St-Jérome le 27 à 11.30 p.m. Ar. Hébertville mercredi 28 à 12.01 a.m. Dp. Hébertville (A. et J.R.) à 10.00 a.m. Ar. Alma (A. et J.R.) le 28 à 11.00 a.m.; Dp. Alma (A. et J. R.) à 5.00 p.m. Ar. Jonquière et Kénogami le 28 à 6.30 p.m. Dp. jeudi 29 à 10.00 a.m. Ar. Arvida jeudi 29 à 10.15 a.m. Départ Arvida le 29 à 10.30 a.m. Ar. Bagotville le 29 à 10.45 a.m. Dp. Bagotville le 29 à 4.00 p.m. Ar. Chicoutimi à 6.00 p.m. Dp. Chicoutimi (bateau) vendredi le 30, à 7.00 p.m. Ar. Malbaie le 30 à 2.00 p.m. Dp. Malbaie (C.N.R.) à 4.00 p.m. Ar. Ste-Anne à 6.30 p.m. Dp. Ste-Anne le 30 à 10.00 p.m. Ar. Québec à 11.00 p.m. Dp. Québec le 30 à 11.30 p.m. Ar. Montréal samedi 31, 7.00 am. Dp. Montréal samedi, 31, à 8.25 a.m. Ar. Ottawa samedi le 31 à 11.55 a.m.

Ce voyage est à forfait et les Secrétariats de la Liaison Française 353, rue Craig ouest, Montréal, 565 rue Saint-Jean, Québec; Coin Dalhousie et Georges, Ottawa; 333 rue Washington, Boston, Mass., E.U.; 59 rue Front, Woonsocket, se feront un plaisir de fournir les renseignements désirés.

GRAND'MERE VEND SES OBLIGATIONS

La Commission Scolaire de Grand'Mère vend $90,000 de débentures, 5 p.c. à 99.28.

Lors d'une dernière assemblée des membres de la Commission Scolaire de Grand'Mère les commissaires ont considéré les soumissions de douze maisons de courtage pour la vente d'une émission de $90,000.00, de débentures par série de 1 à 30 ans, et portant intérêt à 5 p.c. La commission accepta l'offre de la maison BRAY, CARON ET DUBE, de Québec au prix de 99.28 plus l'intérêt accru, comme étant les plus hauts soumissionnaires. Les autres soumissions considérées furent: Normand et Halin, Trois-Rivières, 98.27; Wood, Gundy et Co., de Montréal, 97.85; Brouse, Mitchell, et Co., Toronto; 97.70; McLeod, Young et Weir, de Montréal, 97.56; Lagueux et Darveau, Ltée., de Québec, 97.52; Mead & Co.,de Montréal, 97.430 Dominion Securities Corporation Ltd., de Montréal, 96.72; L. G. Beaubien, Ltée. 96.25; Banque Provinciale du Canada 95.92; Versailles, Vidricaire & Boulais Ltée, Montréal, 95.06.

Retraite fermée pour collégiens

Une retraite fermée pour étudiants de collèges classiques s'ouvrira à la Broquerie (Bouchervillle) le samedi soir 3 juillet pour se terminer le matin du 8 juillet. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Bellavance, o.j., à l'Immaculée-Conception, rue Rachel.

Tombalo du Cercle St-Eusèbe

Mercredi soir dernier, avait lieu dans la salle de la Caisse Populaire de Saint-Eusèbe de Montréal, le tirage des différents prix de la tombola organisé par le cercle Saint-Eusèbe de Verceuil.

Plusieurs personnes assistèrent à ce tirage, et étaient présents plusieurs membres honoraires et membres actifs du Cercle. Voici la liste des gagnants de cette tombola.

1er prix, un passage aller et retour aux Chutes Niagara, offert par la Canada Steamship Lines et gagné par le numéro 8273.

2e prix, $5.00 offert par M. l'échevin J.-W. Riel et gagné par le numéro 8287.

3e prix, $5.00 offert par M. J.-L.-H. Riendeau et gagné par le numéro 14429.

4e prix, $5.00 offert par M. Ovila Gauthier et gagné par le numéro 6389.

5e prix, $5.00 offert par M. J.-Alexandre Bourdon et gagné par le numéro 6333.

6e prix, $2.50 offert par M. Ernest Jasmin, notaire, et gagné par le numéro 676.

7e prix, $2.50 offert par M. le Dr Léon Provost et gagné par le numéro 15,188.

8e prix, $2.50 offert par M. J.-Eugène Cloutier et gagné par le numéro 11,527.

9e prix $2.50 offert par Mlle Micheline Bourdon et gagné par le numéro 3393.

10e prix, $2.50 offert par M. Raoul Bénard et gagné par le numéro 4811.

11e prix, $2.50 offert par M. H.-W. Riel et gagné par le numéro 4491.

12e prix, $2.50 offert par M. Louis Casaubon et gagné par le numéro 2374.

13e prix, $2.50 offert par M. Emile Riendeau et gagné par le numéro 15179.

La direction du Cercle Saint-Eusèbe remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette tombola. (Communiqué.

VOUS constaterez partout la vogue de "BLACK & WHITE" dans les clubs distingués, où, en vertu des exigences de leurs membres, on fait état de l'âge et de la réputation du Whisky.

"BLACK & WHITE" est mis en bouteilles dans nos entrepôts d'Ecosse, et sa qualité insurpassable est uniforme dans le monde entier.

JAMES BUCHANAN & CO., LTD., GLASGOW & LONDON

"BLACK & WHITE"
SCOTCH WHISKY

CHRONIQUE MEDICALE

Les paradis artificiels "VII

L'hérédité alcoolique

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par le docteur ROMEO BOUCHER

On parle tellement depuis quelques années des intoxications à la mode (morphine, cocaïne, etc...) qu'on est parvenu à faire passer au second plan celles qui, jadis, (je parle d'il y a quinze ou vingt ans) étaient représentées comme des fléaux, ne devant jamais avoir aucun équivalent. N'étaient-ce nos voisins dans les lois rogoristes et tyranniques nour rappellent les méfaits alcooliques, nous serions porté à croire à la disparition et à la pratique de l'abus.

Mille fois non !...

Le danger existe toujours.

Ce qui était vrai, il y a vingt ans, l'est encore aujourd'hui ? Ce sont les efforts qui s'éparpillent. Au lieu de livrer une seule et unique bataille contre un seul et unique ennmi, on est obligé d'avoir un front de combat, fait de plusieurs lignes d'attaque. Plus la bataille est intense sur l'un des points, plus elle attire l'attention. C'est pourquoi dans la plupart des pays la lutte contre l'alcoolisme a perdu de son prestige et de sa vigueur, les maladies vénériennes, la tuberculose et le cancer, la cocaïne et la morphine, livrant des assauts de plus en plus menaçants.

Là comme ailleurs on a bien exagéré sans doute et beaucoup de faits, jadis indiscutables, ont vu leur valeur s'évanouir devant les progrès de la science. Par exemple, la fameuse cirrhoses, argument fondadmental des luttes anti-alcooliques anciennes, ne sont pas aussi souvent, de nos jours, considérées comme provenant de la seule intoxication alcoolique, mais plutôt d'une alliance entre l'alcoolisme et la syphilis.

Comme l'une est favorisée par l'autre, il n'en demeure pas moins que l'alcoolisme soit un réel danger; social, familial et individuel, qu'on ne saurait négliger et qu'il faut combattre par des lois et des restrictions pratiques qui ne sauraient en aucun temps aller jusqu'à la prohibition absolue.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails scientifiques prouvant l'existence de la dégénérescence héréditaire due à l'action de l'alcool sur les organes vitaux. Restons sur le terrain des faits et des statistiques, rapportés dans les divers congrès médicaux qui ont mis la question à l'étude. A La Haye, en 1911, Forel a suffisamment démontré la place prépondérante que doit prendre la "blastophtorie" (dégénérescence du germe) "dans les misères héréditaires des races humaines qui se sont adonnées à la consommation journalière des boissons alcooliques".

L'hérédité chargée ne provient pas du seul alcoolisme chronique. Des travaux et des thèses multiples ont démontré que l'ivresse passagère peut avoir le même effet. Sur 18,196 cas de faiblesse mentale, soigneusement et patiemment observés par un médecin suisse, Bezzola, et rapportés à 934,000 naissance, à peu près, échelonnées de 1800 à 1890, on peut conclure qu'aux "époques ordinaires de l'année les courbes des enfants normaux et des anormaux sont toujours sensiblement parallèles, tandis qu'on voit régulièrement ces courbes s'inverser aux époques des classiques beuveries" (vendanges). Cinquante pour cent des enfants conçus dans ces périodes sont des idiots.

Même constatation de Muller, de Zurich, pour 874 épileptiques.

D'ailleurs ces faits ont été reproduits expérimentalement sur des animaux par simple inhalation d'alcool. Bien plus le poids des oeufs de pigeon, évalué avant et après l'alcoolisation des animaux montre une "décroissance très nette de la grosseur des jaunes dans six sur sept et un peu moindre dans la septième".

Autre fait plus pittoresque, celui-là, rapporté par Langstein. Les Viennois eurent un jour la passion des chiens minuscules qui valurent bientôt un prix exorbitant. Savez-vous ce que fit un industriel ? Il alcoolisa tout simplement un groupe de chiennes qui mirent bas des petits assez rabougris pour satisfaire la manie ridicule de la plus difficile de ces dames. Que ne commet-on au nom de la mode ?

Autant que l'alcoolisme congénital, l'alcoolisme maternel joue un grand rôle dans le développement des enfants. C'est un fait bien connu en clinique que les nourrices doivent s'abstenir de tout alcool, si elles ne veulent pas intoxiquer leur nourrisson jusqu'à la mort. En Grèce, des lois en interdisaient même l'usage pendant cette période de la vie. C'est peut-être un tonique pour la mère, ce n'en est sûrement pas un pour l'nfant, qui se développe mal et qui présente parfois des symptômes des plus alarmants. D'ailleurs, dans ce groupe de nourrissons alcoolisés — l'alcool passant en effet dans des proportions élevées dans le lait de la mère — la mortalité est très forte, se greffant sur un terrain de moindre résistance à la merci du premier envahissement microbien.

Demme a surveillé dix familles intempéantes. Sur 57 enfants, 24 sont morts prématérément, 6 sont idiots, 5 déformés, 5 épileptiques et 12 normaux. Tandis que 61 enfants de 8 familles tempérantes donnent une proportion de 85% d'enfants normaux.

Ces observations peuvent se répéter indéfiniment. Je cite les chiffres du Docteur Laitinen, donnés en 1919, au congrès de Londres :

1551 familles abstinentes donnent	
	86.55% d'enfants vivants
	13.45% d'enfants morts
1635 familles modérées donnent	
	76.83% d'enfants vivants
	23.17% d'enfants morts
2461 familles alcooliques donnent	
	67.98% d'enfants vivants
	33.02% d'enfants morts.

On peut refuser à des statistiques un droit absolu de vérité, mais on ne peut leur nier un sens de probabilité frappant !

Je passe rapidement sur l'effet de l'alcoolisme des parents sur la santé future des enfants. Les enquêtes sont faciles à conduire, les écoles présentent un champ d'observation des plus vastes et des plus fructueux. De toutes les parties du monde, c'est la même conclusion. Si bien que les pays où sévit intensément l'alcoolisme ont les premiers, pensé à la nécessité des écoles pour les arriérés.

Quant au goût lui-même de l'alcool, il n'est pas héréditaire; c'est la transmission des habitudes et des instincts acquis qui l'est. Et il est presque toujours véridique de dire: Qui a bu boira... par ses enfants.

Sublat a causa..., dit un vieil aphorisme.

Raoul Lamothe

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

26 JUIN 1886

PALIS.—Un syndicat français vient d'avancer $5,000,000 à la compagnie du canal de Panama.

OTTAWA.—"Star Blanket", un des Indiens emprisonnés depuis la dernière rebellion, vient d'être remis en liberté par le gouvernement canadien.

MONTREAL.—M. Auguste Achintre, ancien rédacteur en chef du Pays et de l'Opinion Publique, est décédé.

OTTAWA.—Dans la cause du chemin de fer Windsor et Annapolis contre le gouvernement canadien, le conseil privé a rendu jugement pour le demandeur pour $136,000 de dommages.

26 JUIN 1906

MONTREAL.—La loi du dimanche est universellement réprouvée par la population. Le conseil municipal adopte une résolution de protestation.

MONTREAL.—La foule envahit l'île Sainte-Hélène ainsi que l'espace réservé au gouvernement, malgré les gardes et les baionnettes.

NEW-YORK.—Harry Thaw, appartenant à une des meilleures familles de cette ville, a tué d'un coup de révolver Sandford White au Madison Garden. Il a été immédiatement arrêté.

OTTAWA.—La rumeur veut que le bill du dimanche soit renvoyé à la prochaine session.

26 JUIN 1916

PARIS.—L'ennemi est à trois quarts de milles de la forteresse de Verdun et prépare une nouvelle offensive pour s'en emparer.

KARLSRUHE. — Les aviateurs sèment la panique en jetant des bombes pendant le spectacle du grand cirque.

MONTREAL.—La fête nationale a été dignement célébrée par une procession, une messe et une réunion patriotique au Parc LaFontaine.

LONDRES.—Le procès de Casement, l'instigateur de la révolte irlandaise, s'est ouvert aujourd'hui à Londres.

SAINT-LAMBERT. — Un Russe est poignardé par deux Autrichiens à la suite d'une discussion sur la guerre.

L'EGLISE OU FUT BAPTISE MAISONNEUVE

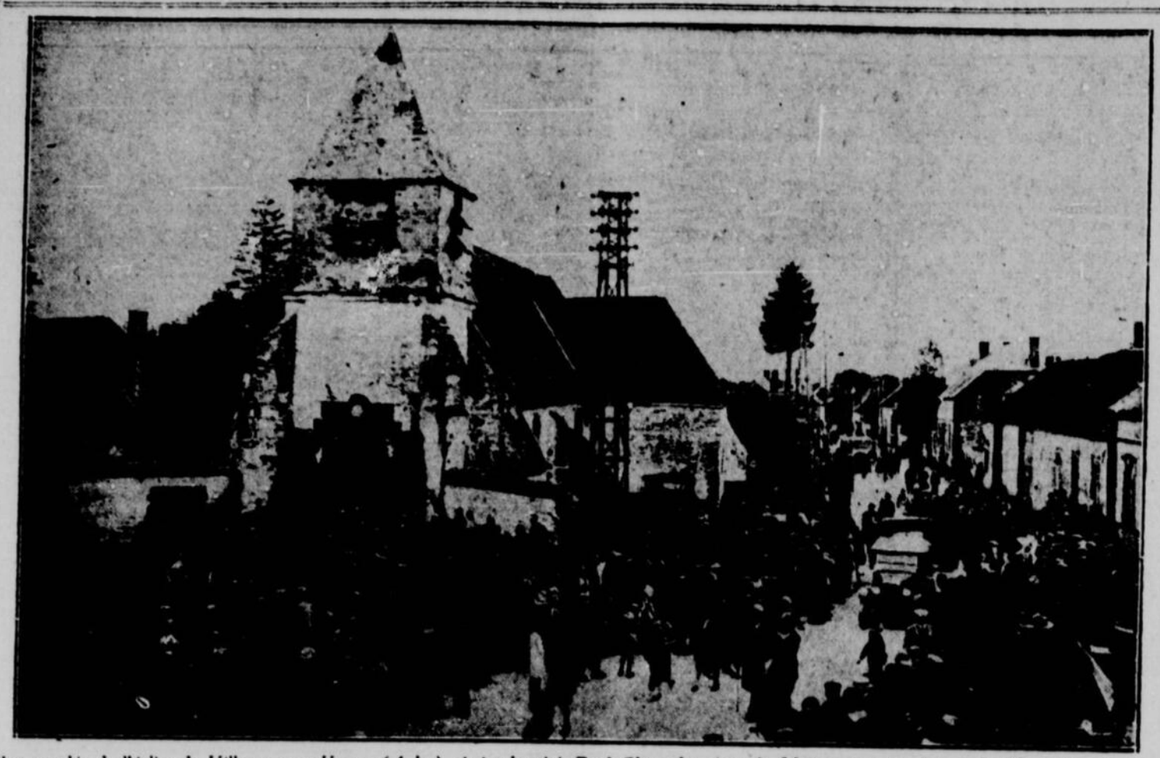

Photographie de l'église de Villeneuve-usr-Vanne (Aube) où fut baptisé Paul Chomedy, sieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal, prise lors de la grande manifestation franco-canadienne du 31 mai dernier, alors que l'on dévoila une plaque commémorative de la naissance du fondateur de Montréal.

NOUVELLES DE LA CITE DE GRAND'MERE

La retraite chez les Frères de l'Instruction Chrétienne. — Accident d'autos.

GRAND'MERE, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — La grande retraite générale de fin d'année, à l'Académie des Frères de l'Instruction Chrétienne, de cette ville, vient de se terminer et a obtenu un franc succès. Tous les élèves de cette institution, ainsi que les religieux et tout le personnel enseignant de l'Académie y ont pris part. Cette retraite fut prêchée par le révérend Père Henri Schelpe, de la Société de Jésus. Les exercices religieux furent tenus dans la grande salle du collège, convertie en chapelle, pour la circonstance. M. l'abbé A. Lamy, aumônier au collège a aussi prêté son généreux concours pour aider au succès de cette retraite de fin d'année.

Un accident d'auto qui aurait pu avoir des suites fâcheuses a eu lieu dernièrement, sur la route Grand'Mère, à Shawinigan, près de la boutique de forge de M. Boisvert, à Sainte-Flore. Un taxi de M. Rémi Hérard, conduit par un M. Bourassa, est venu en collision avec le taxi appartenant à M. Brouillette et conduit par lui-même, ces deux voitures étant toutes deux de Grand'Mère. Grâce au sang-froid des deux chauffeurs, aucun des occupants des deux machines ne fut blessé. Seules les deux machines furent considérablement endommagées.

—Sur une plainte portée contre lui, par M. L.-W. Ricard, échevin de cette ville, le chef Longval, de Shawinigan, a arrêté dernièrement, M. Elzéar Dallaire, de cette ville, pour répondre à l'accusation de "libelle diffamatoire" à l'égard de M. Ricard. M. Dallaire est sous caution. L'enquête préliminaire commencée à Shawinigan Falls est ajournée à lundi, le 28 juin prochain, et se continuera devant le magistrat, à Shawinigan Falls.

—Un parti composé de MM. Dr Napoléon Ferron, Phil. Guillemette, W. Isabelle et D. Matteau, de S.-Barnabé et de MM. Didime Héroux et Ferdinand Milot, de cette ville, sont allés faire une courte excursion de pêche sur le S.-Maurice, ces jours derniers.

—Nos pompiers volontaires furent appelés dernièrement pour un feu de cheminée qui menaçait d'être sérieux à la résidence de M. Donat Desserres, rue S.-Louis. On a pu maîtriser l'élément destructeur facilement. Les dommages sont peu sérieux.

—Encore cette année notre ville recevra la visite du Chautauqua. Cette semaine d'amusements commence aujourd'hui pour se terminer le 2 juillet inclusivement. On nous promet un programme des plus variés et des mieux choisis.

Les promoteurs de cette semaine d'amusements à Grand'Mère sont, cette année: MM. Auguste Désilets, Markus Hanna, Henri Neault, Léo Dugal, Dr Emile Venne, S.-L. Maeson, A. St-Laurent, Félix Théberge, W.-R. McLeay, Dr R. Lafontaine, Ann-M. Bennett, Edouard Asselin, C.-E. Paquet, S.-C. Aboud, J.-M.-E. Marcotte, Wilfrid Grondin, J.-Albert Julien, J.-A. Desbiens, W.-N. Dietrich, Sam Jomini, Jos. Chaurette, N.-N. Lambert, Maurice Nicole, Chas. Palaisy, James-R. Carswell, C.-H. Savage, W.-E. Dixon, J.-A. Bernier, Percy Blinco, Dosithé Leduc, Matty Trottier, Louis Armstrong, F.-A. Minckley, Elwood Wilson, J.-S. Riddile, J.-O. Masson, E.-B. Wardle, H.-A. Bédard.

UNE FOULE DE MERES ont raison de bénir le Vermifuge de la Mère Graves, parce qu'il a soulagé les tout petits des douleurs et les a remis en bonne santé. 37

Pour le relèvement du Franc

Mademoiselle Irène Joly, directrice de l'Institut sténographique de France, donnera une partie de cartes dans les salles de l'Institut, 3939 S.-Denis, lundi le 28 juin à 3 heures de l'après-midi. L'admission est gratuite, mais il sera faite une collecte pour le relèvement du franc, et le rapport en sera publié. On servira des rafraîchissements et l'on donnera un programme de musique. Ont accepté de former une table: mesdames A. Archambeault, L. Dumont, C. Gariépy, O.-M. Lavoie, J.-A. L'Espérance, O. LeRiche, J. Moquin, G. Morency, F.-E. Trottier, mademoiselle M. Lse Bousquet. Les personnes qui désirent assister à cette fête sont priées de faire connaître leur adhésion avant la date du 28.

"ESSAYEZ-EN UN PEU CE SOIR"

$4.25 Bouteille 26 onces — Grant's LIQUEUR Scotch Whisky — $6.25 Bouteille 40 onces

UN PRODUIT DE L'ECOSSE

William Grant & Sons Ltd.

MARQUE DEPOSEE — DISTILLERIES THE GLENFIDDICH AND BALVENIE-GLENLIVET, DUFFTOWN ECOSSE

I. L. LAFLEUR, Limitée

366, Notre-Dame O. Montréal

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

Ferronnerie en général, Ciment, Rockwall, Rockalite, Chaux. — SPECIALITES: Tuyaux fer, zinc, et grès.

AGENTS GENERAUX pour chaloupes St-Pierre, Verchères, Qué, et le fameux Moteur Détachable "Johnson"

Phones MAin 6707-6708

28 s. j-n-o

pour faciliter la digestion après un repas trop copieux vous apprécierez les

LIFE SAVERS
THE CANDY MINT WITH THE HOLE

Ils donnent bonne haleine

"ont toujours bon goût"

CARNET MONDAIN

Les parents et amis de M. et de madame J.-A. Chartier se sont réunis à leur résidence le samedi 19 juin dernier, pour fêter le quinzième anniversairp de leur mariage. Un joli programme de chant fut exécuté par madame Joseph Thibault, Mlles Blanche Cyr, Jeanne Lefebvre, MM. Albert Allard et Joséphat Thibault. M. A. Despatis récita des vers. Mlle Simonne Racette fut une adresse et M. Roger Lauzon présenta une gerbe de roses et de lis aux héros. A minuit, un goûter fut servi. Au nombre des invités on remarquait: MM. et mesdames Josaphat Thibault, Alphonse Racette, Joseph Valiquette, Ovila Allard, mesdames Médéric Racette, Léo Lauzon, Mlles Yvonne Allard, Germaine Allard, M. Laberge, Jeanne Lefebvre, Simone Racette, Cécile Chartier, Gilberte Chartier, Florence Chartier, Irène Racette, MM. Albert Allard, Georges-E. Racette, A. Despatis, Philippe Bélanger, Maurice Racette et Roger Lauzon.

M. ROSARIO RIVET ET Mme RIVET ((Emilia Bérubé) photographiés après leur mariage célébré récemment en l'église Sainte-Cunégonde.

M. et Mme G. Areno et leur deux petits enfants, de Valleyfield, sont de retour d'un voyage en Californie.

M. ROBERT EMMONS ET Mme EMMONS (Rose-Alma Brisson) photographiés après leur mariage célébré récemment en l'église Sainte-Clothile.

M. CYPRIEN PELLETIER ET Mme PELLETIER (Hélène Limoges) dont le mariage fut béni récemment en l'église Saint-Joseph.

Dernièrement fut célébré en l'église Saint-Joseph de Sorel le mariage de Mlle Cécile Paul, fille de M. Joseph Paul, avec M. J.-Etienne Champagne, fils de M. Désiré Champagne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L.-E. Cormier qui célébra la messe assisté de MM. les abbés L.-H. Larocque et J.-A. Saint-Pierre. Pendant la messe le programme musical fut exécuté sous la direction de M. N. Laplante, par Mlles Yvette Larochelle, Rachel Beaubien Thérèse Cadoret, MM. Lucien Gouiet, Edouard Gauthier, Joseph Bergeron et Mme Désiré Champagne. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe de georgette blanc avec voile de tulle; son bouquet se composait de roses et de lis. Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Joseph Paul. Les nouveaux époux partirent ensuite pour voyage. Mme Champagne portait pour voyager un costume bleu-marine, un chapeau bleu-nuit et un manteau bois de rose garni de fourrure.

Les invités au mariage, on remarquait: MM. A. Baril, Ed. B. Cardin, S. Cofsky, J. Jones Robert Willie, Léonide Robidoux, Alp. Laflèche, de Québec, O. A. Ferron, Frank Steadworthy V. Lacouture, M. et Mme Désiré Champagne, M. et Mme Alfred Désorcy, M. et Mme Félix Péloquin, M. et Mme J. Paul, de Sorel, M. et Mme Colin, M. et Mme J. B. Hétu, M. et Mme Ernest Gadoua, M. et Mme D. Salvail, Mlle A. Salvail, tous de Montréal. Mme A. E. Pontbriand, de Sorel, M. et Mme Henri Goulet, M. et Mme O. Guertin, M. et Mme Josephh Champagne M. et Mme Joseph Paul, M. et Mme Pierre Champagne, M. et Mme Ernest Paul, M. et Mme Théophile Champagne, M. et Mme Emile Paul, M. et Mme Joseph Auger, M. et Mme Isaie Leclerc, M. et Mme Henri Champagne, M. et Mme Lucien Pontbriand, M. et Mme Lucien Leclerc, M. et Mme Johnny Mongeon, M. et Mme Elzéard Landry, M. et Mme Léon Salvail, M. et Mme Adrien Champagne, M. et Mme Lucien Goulet, M. et Mme Félix S.-Martin M. et Mme Victor Bélisle, M. et Mme N. Laplante, M. et Mme Napoléon Péloquin, M. et Mme Louis Morgan, Ed. Gauthier M. Henri Goulet, Joseph Bergeron, Lucien Champagne, Edmond Dumas, Rolond Champagne, A. Matte, E. Lachambre, E. Ruest, de Rimouski, Her. Pelland, Adrien Chevrier, Léo Péloquin, E. Lanctault, J. Lange, Marcel Péloquin, J. Auger, J. Péloquin, M. H. Leclerc, L. Ducharme, E. Landry, Jean B. Champagne, Emile Leclerc, N. Paulet, Jean Paul, Paul Cournoyer, R. Salvail, Mlles Lucie Plante, Orize Cournoyer, Antoinette Villandré, Melvina Leclerc, Louisette Goulet, de Montréal, Jeannette Lambert, J. Champagne, Alexina Péloquin, Gertrude Goulet, Marguerite St Martin, Fiora Goulet, Blandine Auger, Yvette Larochelle, Mlles Jeannette et Rachelle Beaubien, Thérèse Cadoret, Cécile Péloquin, D. Dallaire, Rose-Blanche Bergeron, Maria Gauthier, Alice Mandeville, Blandine Cournoyer, Imelda Morasse, Antoinette Paul, Anita St-Martin, Gertrude Dupré, Yvette Auger, Yvonne Paul, A. Leclerc, M. S. Champagne, Rose-Blanche Auger, I. Auger, H. Leclerc, M. Champagne, M. Salvail, M. Landry, S. Salvail, Blanche Champagne, Noella Champagne, Mlles R. Paul, A. Paul, B. Paul, R. Paul, M. Paul.

—M. René Perron, de Shawinigan Falls, était à Valleyfield ces jours derniers chez ses parents M. et Mme O. Perron.

—Jeudi matin en l'église de St-Augustin, M. l'abbé Labelle bénissait le mariage de Mlle Edna Daoust avec M. Damiel Filiatrault, de Ste-Thérèse. La mariée qui était accompagnée par M. Urbain, portait un costume de faill bleu-marine, un renard noir et un petit chapeau français en ruban gros-grain beige. Son bouquet de corsage se composait de roses-thé, de pois de senteur et de muguets. Le chant fut exécuté par M. et Mme Manetta, de Montréal; Mlle Berthelet touchait l'orgue. Après la céremonie Mme Urbain, mère de la mariée, reçut. Les salons étaient décorés de narcisses, de lilas et de muguets. Les mariés partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides et à leur retour demeureront à Ste-Thérèse. Parmi lec invités du dehors pour ce mariage, mentionnons: le Dr E. Turgeon et Mme Turgeon, Mme F. Turgeon et Mlle M. Turgeon, M. et Mme Manetta, M. et Mme Lachapelle, le notaire et Mme Foisy, M. et Mme Monestesse et Mlle Monestesse, M. et Mme Aimé de Montigny, Mlle Berthelet, tous de Montréal.

SOULAGEMENT DE DOULEURS DEPRIMANTES

Une femme souffre près d'un an. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui redonne la santé.

Moose Jaw, Sask. — "Je vais essayer de vous dire ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour moi. Je souffrais affreusement de douleurs déprimantes et inflammation, douleurs au côté droit au-dessus de la hanche, et tout le long du côté et dans la jambe. Cela durait depuis près d'un an, alors que je suis allée chez un médecin qui me dit qu'il faudrait une opération. Mais ma mère me dit de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car il lui avait sauvé la vie autrefois. J'en ai pris deux bouteilles et me suis trouvée mieux, alors j'ai continué à en prendre en employant aussi le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham. Depuis, j'ai deux autres enfants et suis parfaitement bien. Je garde toujours du Composé Végétal à la maison, car je constate qu'une dose de temps à autre, me fait du bien. Vous pouvez utiliser ma lettre comme vous l'entendrez, et je répondrai à celles que je recevrai. Je serais trop heureuse de pouvoir aider aux autres femmes à se soulager."—Mme Esther Houghton, 712 Athabasca W., Moose Jaw, Saskatchewan.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède fiable pour toutes les femmes. Tous les pharmaciens le vendent.

Les Richesses Coloniales de la France

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Correspondance de La Solidarité Française.

La stabilisation du franc n'est pas un problème d'un intérêt seulement français, mais d'un intérêt international. Le rôle de la France dans la politique mondiale, la part qu'elle prend dans les achats et les ventes des autres pays, sont en grande partie déterminés par l'état de la monnaie. Or, la valeur d'une monnaie représente non seulement les réserves d'or contre lesquelles cette monnaie peut être échangéeè mais encore les richesses multiples que possède le pays dont elle porte l'effigie. Il est donc nécessaire pour se faire une idée juste du crédit que mérite la monnaie française, de connaitre toutes les richesses exploitées et latentes, que possède la France.

Parmi ces richesses les plus connues sont celles de la métropole: avant même de venir en France, l'étranger connait nos industries de luxe, nos soieries, nos parfumeries, nos automobiles, nos bijoux, les créations de la "haute mode" française. Il achète nos vins et nos liqueurs. S'il est un peu au courant des questions économiques, il sait que nous somme devenus le premier pays de l'Europe pour la métallurgie du fer. Mais l'étranger, même très cultivé, ne "réalise" pas sous forme de pensée claire, rapide, précise, que la France possède le second empire colonial du monde, que la France grâce à ses colonies est un pays de cent millions d'habitants: un pays riche en matières premières. Ces richesses coloniales pour les mettre en oeuvre, pour les appeler au secours du franc, plus nombreux sont chaque jour les Français prêts à donner leur épargne, leur savoir, leurs efforts. Tout observateur, je ne dirai pas amical, mais seulement impartial et attentif de l'activité française doit connaitre et comprendre cette action coloniale que poursuit notre pays avec, au coeur, la certitude de relever grâce à elle les ruines multiples amoncelées par la guerre sur le sol national.

Et d'abord écartons une objection préjudicielle que nous font toujours les personnes peu au courant des questions coloniales: la France n'a pas une assez forte natalité pour tirer parti de son immense domaine d'outre-mer. Si l'on met à part l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) dont la mise en valeur est très avancée et dont le commerce avec la métropole se chiffre par six milliards de francs, il n'est pas de colonies où le Français puisse travailler de ses mains comme ouvrier agricole ou industriel; le pourrait-il même que cela ne serait pas désirable: aucune grande puissance ne tient aujourd'hui à créer un prolétariat blanc dans ses colonies. Partout, en présence des races primitives ou arriérées qui peuplent les régions tropicales, le blanc doit fait figure de chef. Ce qu'il faut donc, dans les colonies françaises, comme dans toutes les colonies du monde, ce sont des techniciens (ingénieurs agronomes, hydrauliciens, électriciens, constructeurs de routes, de ponts, de chemins de fer, médecins, vétérinaires, etc.) ce sont des cerveaux et non des bras.

Les bras doivent être trouvés sur place, et si j'ose dire multipliés sur place par l'assistance médicale des pays protecteurs, mais le blanc doit être "celui qui sait". Il doit être aussi "celui qui peut", grâce à son savoir et à son argent. Des techniciens, des créateurs et des directeurs d'entreprises, des capitaux; voilà ce qu'il faut pour coloniser; or en France le culte du savoir, de la volonté, de l'épargne gade une force que beaucoup de pays peuvent lui envier. Il y a chez nous, plus nombreuse, plus cultivée, plus riche qu'en aucun autre pays du monde une classe moyenne, capable de fournir chaque année les quelques centaines d'intelligences d'élite les quelques centaines de millions grâce auxquelles l'oeuvre coloniale peut et doit se poursuivre avec un succès décisif. Il suffit de montrer à cette classe sociale, avec toute la persuasion voulue, l'oeuvre qu'elle doit accomplir pour sauver le pays et lorsqu'elle aura nettement compris cette grande mission nationale, la volonté ne lui faillira pas.

I.

Examinons d'abord les productions coloniales qui entrent dans une proportion supérieure à 50 dans le total des nos diverses importations. (1).

Dès maintenant l'Afrique du Nord nous fournit 99 p. c. des phosphates importés dans la métropole. Elle est le plus grand producteur de phosphates du monde. Cette production s'est élevée en 1925 à 4,171,000, tonnes, dont près de 1,300,000 tonnes ont été dirigées sur la France. Le reste prend chaque jour une place plus importante dans l'agriculture européenne, et la richesse des gisements tunisiens algériens et marocains est telle que nous aurons là, pendant de nombreuses années encore, une valeur d'échange inappréciable.

Dans la série des produits que nous tirons en majeure partie de nos colonies viennent ensuite la vanille pour 97 p. c. de nos achats, le poivre pour 95,4 p. c., les vins pour 89 p. c., les riz pour 86 4 p. c., les gruaux et semoules pour 84 p. c., les rhums et tafias pour 74,6 p. c., le manioc pour 73,7 p. c., les bestiaux pour 68,8 p. c., le nickel pour 60 p. c., le liège ouvré pour 55 p. c., le graphite pour 51 p. c.

(1) Par productions coloniales nous entendrons aussi bien celles qui proviennent de nos colonies proprement dites que celles expédiées par l'Algérie, et les pays soumis à notre protectorat ou confiées à notre mandat. Ces distrinctions de caractère administratif n'ont aucune importance dans la question qui nous occupe.

Certains des produits qui précèdent méritent des observations toutes particulières; les vins proviennent presque entièrement d'Algérie où la culture de la vigne et la technique de la fabrication ont pris un remarquable essor; la récolte de l'Afrique du Nord en 1925 (Algérie Tunisie et Maroc) a été de 13,400,000 hectolitres au total dont 12,366,000 hectolitres pour la seule Algérie.

Cette production, loin d'être une concurrence pour la production métropolitaine, a été pour elle un adjuvant, en lui fournissant ces vins de coupage riches en alcool et en couleur que nous étions obligés d'acheter jusqu'ici à l'étranger.

Le riz est la grande richesse de l'Indochine, elle en exporte aujourd'hui près de 1,300,000 tonnes représentant plus de 600 millions de francs. 140,000 tonnes environ sont consommées en France, le reste en Chine, aux Philippines, au Japon, aux Indes Néerlandaises et Britanniques. Grâce à cette culture, l'Indochine est un des greniers de l'Extrême-Orient, et elle joue un rôle économique capital dans cet immense groupement humain qui a attiré à lui, par sa seule masse, l'axe de la vie économique mondiale.

C'est aussi l'Indochine qui nous fournit la presque totalité du poivre que nous consommons (2932 tonnes sur 3012) la vanille provient de Madagascar, où les exportations de ce produit sont passées de 60 tonnes en 1913 à plus de 300 tonnes aujourd'hui valant près de 90 millions, soit la moitié de la production mondiale.

Les bestiaux que nous importons de nos colonies viennent pour la plus grande part de l'Afrique du Nord; nous possédons dans la France Africaine ces terrains de grands parcours qui sont indispensables à l'élevage et où par une judicieuse sélection des espèces à constituer toutes les réserves animales nécessaires à l'alimentation de la métropole. Les forêts qui nous fournissent le liège sont aussi, pour la plus grande part, dans l'Afrique du Nord et ces lièges nord-africains déjà transformés par l'industrie locale prennent chaque jour une place plus grande sur tous les marchés extérieurs même les plus éloignés.

Enfin le graphite dont l'industrie électrique fait une demande sans cesse croissante, provient de Madagascar où l'on commence à peine à epixoiter d'une façon véritablement industrielle des gisements beaucoup plus riches et plus accessibles que ceux de Ceylan.

II

Examinons maintenant les produits coloniaux dont le pourcentage est "appréciable" dans nos importations, et varie entre 50 et 15 pour cent.

Nous citerons dans cette catégorie les oeufs (49 p.c.), les huiles végétales (48.5 p.c.), les bois exotiques (47 p.c.), les conserves de viandes (47 p.c.), les poissons 45 p.c.), les tapis (44 p.c.), les légumes frais (41 p.c.) les sucres (38 p.c.), les graines oléagineuses (34 .4 p.c.), les essences de parfums (30, 6 p.c.), le plomb (22,8 p.c.), le thé (21 p.c.), les fruits de table (20.4 p.c.) le caoutchouc (17,6 p.c.), le cacao (15,9 p.c.).

Parmi ces produits d'importance très diverse, une mention spéciale doit être réservée aux huiles végétales, qui, soit sous la forme comestible, soit surtout comme lubrifiants, sont un des produits indispensables à la vie moderne, et surtout à la vie d'une grande nation industrielle. Nécessaires à la machinerie moderne en temps de paix les huiles végétales ne le sont pas moins en temps de guerre pour la fabrication des explosifs. Notre Afrique Occidentale française pourrait assurer la plus grande part de nos besoins grâce à ses cultures d'arachides qui sont la grande richesse du Sénégal, mais elle est loin de les satisfaire encore en totalité; nous avons acheté en 1925 182,345 tonnes d'arachides décortiquées à l'Inde britannique; il y a là on le voit, une marge très considérable encore que peuvent se proposer l'Afrique Occidentale française et Madagascar. Il en est de même pour le coprah, car la culture du palmier à l'huile est restée très en retard chez nous en face du développement prodigieux qu'elle a pris aux Indes Néerlandaises et Britanniques.

Les conserves et extraits de viande proviennent pour la plus grande partie de Madagascar où cette industrie peut être encore très largement développée. Les légumes frais nous sont envoyés par l'Afrique du Nord, les progrès des irrigations en Algérie et au Maroc ne peuvent manquer de donner une vive impulsion à cette culture si rémunératrice, et doivent nous permettre, après avoir satisfait à la demande de la France métropolitaine, de trouver des débouchés très intéressants en Angleterre et dans l'Europe centrale.

Nos vieilles colonies (Réunion, Martinique, Guadeloupe) nous ont expédié 123,557 tonnes de sucres sur les 323,810 tonnes que la France a importées en 1926. Leur production est en progrès sensible; Madagascar et l'Indochine sont susceptibles de développer également cette culture d'une façon particulièrement brillante.

Pour les bois, nous sommes bien loin encore de tirer de notre magnifique forêt africaine toutes les ressources qu'elle pourrait nous fournir non seulement en bois précieux recherchés par l'ébénisterie, mais en bois d'oeuvre. Il n'est pas d'essence parmi celles que nous importons à grands frais de l'Europe septentrionale, de l'Amérique du Nord ou de la Tchécoslovaquie, dont nous ne puissions trouver les équivalents possédant toutes les qualités à la côte d'Ivoire ou au Gabon. Certains pays étrangers paraissent le savoir mieux que nous et l'on peut évaluer à 150,000 tonnes la quantité des bois provenant de l'Afrique française, qui ont passé en 1925 par le grand marché de distribution de Hambourg.

Le thé est l'objet d'une importante consommation, non seulement en France, mais dans toute l'Afrique du Nord et spécialement au Maroc. Bien que notre Indochine puisse fournir des qualités égales à celles de la Chine et des Indes, la part des thés indochinois dans cette consommation, est bien insuffisante, elle a même marqué une légère régression en 1925 par rapport à l'année précédente.

Nous devons insister particulièrement sur le caoutchouc et le cacao. Le caoutchouc, dont les progrès incessants de l'industrie automobile mondiale ont déterminé une demande sans cesse croissante, a vu en Décembre 1925 son prix atteindre un niveau très élevé; une véritable guerre du caoutchouc se dessine entre les principaux producteurs les Anglais, et les plus importants consommateurs, les Américains. Devant ce duel un magnifique avenir est réservé aux plantations indochinoises d'hévéas favorisées par la richesse exceptionnelle des terres rouges de Cochinchine et la qualité de la main d'oeuvre locale.

Quant au cacao, nos colonies nous fournissaient en 1913, seulement 22 pour cent de notre consommation. Ce chiffre est aujourd'hui de 15.9 pour cent et si l'on ajoutait aux importations de nos colonies africaines celles en provenance du Togo et du Cameroun, ce chiffre devrait être porté à 38.5 pour cent. Etant donné le développement rapide des plantations de cacao à la Côte d'Ivoire et dans ces deux territoires sous mandat, il est possible d'entrevoir le jour où ces trois colonies seront en mesure de satisfaire entièrement aux besoins de la métropole.

III

Dans une troisième catégorie le pourcentage de nos importations totales est inférieur à 15 pour cent. Nous avons groupé tous les produits pour lesquels la France doit entreprendre sans tarder dans ses colonies l'effort le plus actif, le plus organisé et le plus tenace. Ce sont notamment le tabac (13 pour cent) les céréales (13 pour cent) les laines (6.5 pour cent) le café (3.1 pour cent) le coton (1 pour cent) la soie (0.44 pour cent).

On voit par cette énumération que les marchandises pour lesquelles le concours de nos colonies est encore le plus faible sont précisément celles qui sont les plus nécessaires à la vie matérielle (céréales) ou à la vie industrielle du pays (textiles).

A l'heure où la France est obligée d'acheter plus de 2 milliards de francs de céréales, notre Afrique du Nord, grenier à blé de Rome, n'a fourni qu'à un cinquième de nos besoins. Sur 2 milliards 240 millions que nous avons payés en 1925 pour les 253,470 tonnes de laines qui nous étaient nécessaires, l'Afrique du Nord nous a envoyé seulement 16,255 tonnes et nos autres colonies 260 tonnes à peine. Nos achats de coton se sont élevés l'an passé à plus de 4 milliards 100 millions, ceux de soie à 2 milliards 54 millions. Pour ces trois seuls textiles c'est donc une somme totale de 9 milliards 400 millions que la France a été obligée de débourser. Or, elle possède en Afrique et à Madagascar toutes les terres voulues pour développer davantage l'élevage du mouton dans la vallée du Niger, et dans celle du Mékong, des centaines de milliers d'hectares propres à la culture du coton; dans ses possessions indochinoises sont réunies toutes les conditions du climat et de main d'oeuvre propres à la culture du mûrier et à l'élevage des vers à soie. Les soies d'Indochine pourraient être les rivales des soies chinoises et japonaises.

Or, pour toutes ces cultures industrielles les pays producteurs s'outillent mieux chaque jour en vue de les transformer sur place en produits manufacturés. Aujourd'hui nos usines sont obligées de payer leurs matières premières à des cours fixés le plus souvent en devises anglo-saxonnes; chaque année elles subissent de plus lourdes pertes au change. Mais si nous ne faisons pas nous-mêmes dans nos colonies sans perdre un jour, l'effort nécessaire pour suffire à nos besoins, l'heure sonnera bientôt où l'usine-France sera obligée de fermer.

Du tableau des richesses coloniales françaises tel que nous l'avons présenté ci-dessus résulte le plan de travail que nous devons adopter et réaliser sans délai. A l'heure actuelle les possibilités de chacune de nos colonies sont bien connues: nous savons où l'on peut faire du coton, des huiles végétales, du caoutchouc, du blé, du riz, du manioc. Notre politique coloniale doit donc consister à donner dans chacune de nos possessions leur plein rendement aux cultures les mieux adaptées au pays, dans l'ordre où les produits de ces culturs nous sont le plus nécessaires. Sur 44 milliards d'importations, nos scolonies nous ont fourni en 1925, 4 milliards 580 millions de marchandises. La production dépasse légèrement 10 p. c. mais elle est encore infiniment trop faible. Tendre de toutes nos forces à augmenter cette proportion, tel doit être le but essentiel de l'activité économique française, c'est la tâche qui s'impose à l'Etat comme aux particuliers. A l'Etat de poursuivre sans relâche l'équipement, l'outillage de nos colonies, aux particuliers, de créer et de soutenir par leur travail et leurs capitaux les entreprises qui viendront mettre en valeur tant de richesses encore inemployées. Certes, ce n'est pas en quelques années que nous arriverons à nous suffire entièrement grâce à nos colonies. Mais les résultats seront vite visibles, et ne manqueront pas de servir utilement le crédit de la France, car le meilleur moyen d'améliorer son crédit, pour les peuples, comme pour les hommes, c'est le travail.

OCTAVE HOMBERG
Président de la Société des caoutchoucs de l'Indo-Chine

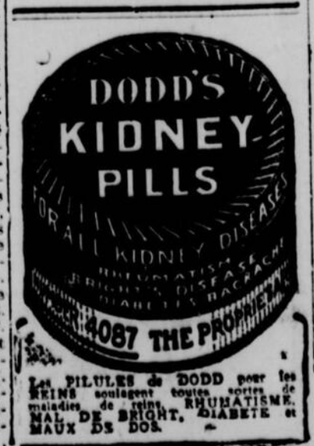

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

Assureurs en Congrès à St. Andrews-by-the-Sea

Quelques 200 membres du "Club des 100,000", de la Cie d'Assurance Great-West, ont quitté hier matin (vendredi), la gare Windsor, par train spécial du Pacifique Canadien, pour se rendre à St-Andrews-by-the-Sea, ou doit avoir lieu à l'hôtel Algonquin, le congrès annuel de la section est de ce club. Le groupe s'augmentera, à St-Andrews, d'une trentaine de membres des Provinces Maritimes et d'un nombre égal des Etats-Unis et de l'Ontario, qui font le voyage en auto. On compte que 300 membres du "Club des 100,000", la plupart accompagnés de leurs épouses, assisteront à ce congrès. Parmi les congressistes, l'on remarque M. J.-P. Williams, de Pictou, Ont., président du "Club des 100,000"; M. R.-T. Riley, vice-président de la Great-West; M. C. Ferguson, gérant-général de la Compagnie et M. C.-A. Rutler, surintendant de la division de l'Est.

Au mois de mars dernier, la section ouest du club tint son congrès à Victoria.

Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée à la Villa Saint-Joseph, 4122 rue Delorimier, appel téléphonique Amherst 2944, du 9 au 13 juillet prochain. Les personnes désireuses de prendre part à cette retraite sont priées de s'inscrire à l'avance et de se munir d'une imitation de Jésus-Christ, d'un voile pour la chapelle et de leur nécessaire de toilette.

Quartiers submergés par les pluies

MEXICO, 26. (Presse associée.) — Quatre quartiers populeux de la ville de Léon dans l'été de Guanajuato ont été balayés par les eaux de la rivière Gomez. On craint que les pertes de vie soient très élevées. Des trains de secours sont en route pour le lieu du sinistre. Les eaux se retirent un peu bien que la pluie continue à tomber à torrents.

Des centaines de familles se sont réfugiées sur les hauteurs de la ville. De nombreux enfants sont disparus et les autorités en ont recueillis des centaines d'autres.

LIBEREZ-VOUS DE LA CONSTIPATION

"FRUIT-A-TIVES" REMÈDE SÛR ET EFFICACE

MME DESJARDINS

Des milliers de Canadiens recouvrent vite santé et force, grâce à "Fruit-a-tives," et sont heureux de le dire.

Mme Napoléon Desjardins, de Grand Falls, N. B., dit en avoir pris quelques boîtes contre maux de dos et constipation. "Il m'a fait du bien immédiatement et je suis délivrée de ces maux. Je garde toujours maintenant une boîte de "Fruit-a-tives" à la maison." Fait de véritables jus de fruits frais intensifiés combinés avec des toniques, c'est le vrai remède naturel contre constipation, maux de dos, troubles de l'estomac, des reins et de la vessie, pour purifier le sang et refaire la santé générale.

Essayez-en une boîte, achetez-en chez votre fournisseur, suivez les indications et voyez comme votre santé s'améliorera vite. 25c. et 50c

EE Si votre enfant est irritable, essayez la EE

POUDRE STEEDMAN

Elle le calmera

Cette Poudre ne contient ni poison ni narcotique; elle agit délicatement sur les intestins, calmant ainsi toute chaleur fébrile, et maintient tout l'organisme en bon état

EMPLOYÉE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

Toutes les véritables Poudres STEEDMAN portent deux EE sur l'étiquette

Nous enverrons notre brochurette "CONSEILS AUX MÈRES" Gratuitement sur demande

THE LEEMING MILES CO., LTD., MONTREAL

EE EE

GAGNEZ $3500.00

Pouvez-vous Résoudre ce Problème?.....

NOS GRANDS PRIX:

1.—Auto Ford Sédan.
2.—Manteau de fourrure en seal.
3.—Ameublement de salle à diner. (Marque Gibbard).
4.—Set de Chesterfield.
5.—Moulin à laver Electrique.
6.—Cabinet Victrola. (La Voix de son maitre).
7.—Machine à coudre électrique. (Marque Singer).
8.—Magnifique diamant Solitaire.
9.—Horloge à Carillon "Grand-Père".
10.—Balayeuse Electrique.
11.—Montre en or pour Dame.
12.—Splendide Collier en perles satin.
13.—L'Encyclopédie de la Jeunesse. (12 volumes reliés).
14.—Lampe sur pied.
15.—Bicycle. (Marque CMC).
16.—Belle Lanterne Magique.
17.—Porte Bijoux en Vermeil.
18.—Kodak Eastman.
19.—Montre Bracelet pour Homme.
20.—Plume fontaine et crayon en or dans écrin. (Waterman).
21 à 28.—7 Prix de $10.00 — $70.0.
28 à 60.—32 Prix de $5.00 —$160.00.
60 à 100. — 40 Prix de $3.50—$140.00.

L'Offre réclame la plus généreuse jamais offerte au public français du Canada.—Des centaines de prix et des milliers de Dollars donnés gratuitement. Qui va gagner les gros lots? Pourquoi pas vous? Nous avons dans le passé donné des centaines de Prix. Maintenant nous donnons les prix ci-haut mentionnés aux personnes qui répondront à cette annonce. Vous pouvez être celui ou celle que la Providence choisira. Ça ne coûte rien. Pas un seul sou de votre argent vous est demandé aujourd'hui ni plus tard. Vous êtes sûr de gagner un prix.

En plus du Sédan Ford nous donnerons un magnifique ameublement de salle à diner, un manteau de "Seal", un ameublement de chambre à coucher, de l'argenterie, des livres, des montres et des centaines d'autres prix dispendieux qui représentent des centaines de Dollars en valeur et à tous ces prix nous ajouterons des centaines de dollars en argent. Vous pouvez gagner ces magnifiques prix à part du Sédan Ford. Découpez le coupon et mallez-le nous immédiatement avec votre solution à notre problème.

Découpez et Mallez de Suite

Résolvez ce Probième:

Il y a sept automobiles dans cette gravure. En tirant trois lignes droites, chaque automobile peut être placée seule dans un garage à part. Pouvez-vous tirer ces Lignes? Cela paraît peut-être enfantin, mais prenez votre crayon et mettez votre ingéniosité à l'épreuve et essayez? Mallez-nous votre réponse aujourd'hui. Nous donnerons gratuitement le sédan Ford et tous les autres prix. Sûrement vous aimeriez être au nombre des gagnants. Cela ne vous coûte rien d'essayer; ne laissez pas un autre vous devancer. Découpez le coupon et mallez-le de suite.

ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI

Si vous voulez un sédan pour vous promener ou un beau manteau de Seal, si vous voulez les gagner, écrivez-nous aujourd'hui. Notre compagnie vous garantit à l'avance que vous serez traité avec justice.

A part du Sédan Ford, nous donnerons des centaines de dollars en prix. Quiconque répondra à cette annonce participera à tous les prix. Rien de bien difficile à faire. Il n'y aura pas de perdants dans ce concours. Quelqu'un gagnera le Sédan et il se peut que ce soit vous. Envoyez votre réponse aujourd'hui et tâchez de gagner le Sédan.

MALLEZ VOTRE REPONSE IMMEDIATEMENT

M. Le Gérant du Concours.
"MON MAGAZINE"
Bte 153, Station N. MONTREAL.

J'inclus ma solution du problème et je veux gagner un de vos grands prix
(Ecriver lisiblement)

NOM .....

ADRESSE .....

.....

POUR LA CONQUETE DES MERVEILLEUSES GALERES DU LAC DE NEMI

Les Romains reverront-ils bientôt les navires impériaux ensevelis dans ses eaux depuis dix-neuf siècles ?—De Vaines tentatives de repêchage.

IL FAUT ASSECHER LE LAC

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par MONREALE

ROME, le 2 juin — (De notre correspondant romain). — Grande nouvelle ! On va remettre au jour les galères de Némi.

Némi est un petit village charmant et fameux des "castelli" dont le chapelet s'égrène à quelques kilomètres de Rome entre les monts Albains et la via Appia.

Pie II, le Pape humaniste, l'appela " la demeure des Muses et des Nymphes". Il mire de haut une tour bâtie par les Colonna et des maisons d'un pittoresque médiéval dans les eaux claires et presque toujours calmes d'un lac qui fut le cratère d'un volcan.

Etagés sur les bords jadis brûlants de lave, des bois d'yeuses, d'ormes et d'accarias et, du côté de Genzano, les jardins de la ville Cesarini entourent d'une ceinture verdoyante.

Le beau lac de Némi qu'aucun souffle ne ride.

La perle des monts Albains qui inspira ce vers de Graziella a toujours eu les faveurs des Romains. Ses eaux reflétèrent un temple de Diane et une villa de César et elles portèrent quelques années par un caprice de Tibère un palais flottant qu'elles ensevelirent tout entier.

C'est cette nef impériale et un autre bateau un peu plus petit sans doute affecté à son service que M. Fedele, ministre de l'Instruction publique a décidé de rendre à la lumière pour l'amour de l'art et de l'archéologie.

VAINES TENTATIVES DE REPECHAGE

Depuis dix-neuf siècles qu'elles dorment sous le "miroir de Diane", les galères de Nemi n'ont guère connu l'oubli. Les paysans et les pêcheurs des environs se sont transmis pieusement des légendes merveilleuses sur les richesses englouties au temps des Césars.

Ce n'est cependant qu'en 1446 que l'on tenta de les atteindre. Le Cardinal Prospero Colonna, seigneur des deux châteaux de Némi et Genzano chargea un ingénieur fameux de ce temps-là, Albertini, d'entamer des travaux pour ramener à la surface les trésors impériaux. Albertini voulut soulever les navires mais la machine qu'il avait imaginée à cet effet, s'effondra sans avoir obtenu d'autre résultat que d'endommager la proue de la nef antique.

Un siècle plus tard, un grand architecte militaire, Francesco De Marchi descendit au fond du lac au moyen d'une espèce de scaphandre inventé par un certain Guillaume de Lorraine. Revenu de son expédition, Francesco De Marchi déclara qu'il avait vu un navire incliné sur le côté et que ce navire contenait des chambres ornées de toutes sortes de choses. Et pour prouver la réalité de sa trouvaille, il arracha avec un cabestan du bois "de quoi charger deux bonnes mules".

En 1827, eut lieu une nouvelle tentative. Un "cavalière Annesio Fusconi" fit descendre dans les eaux du lac des plongeurs au moyen d'un appareil à cloche relié à un radeau. Ce fut un grand spectacle auquel assistèrent des milliers de curieux mais un orage épouvantable vint interrompre l'opération.

Elle ne devait être reprise qu'en 1895 par un particulier qui poursuivit ses recherches sous la surveillance de l'administration des beaux arts. Il fut alors établi avec certitude qu'il y avait bien deux galères au fond de l'eau. On en ramena un important matériel décoratif et notamment des bronzes artistiques qui sont exposés depuis lors au musée des Thermes à Rome: deux superbes têtes de loups et trois magnifiques têtes de lions tenant toutes de larges anneaux entre les dents, une tête de Méduse colérique entourée de serpents et aussi une longue main étendue à l'extrémite d'une poutre pour conjurer le mauvais sort,, la "jettatura" aussi redoutée par les vieux Romains que par ceux d'aujourd'hui.

IL FAUT ASSECHER LE LAC

A la suite de ces découvertes, le colonel Malfatti du génie naval mesura les deux navires: l'un a 71 mètres de longueur et 24 de largeur; l'autre 65 et 20.

Ayant été chargé d'étudier les moyens de les remettre au jour, le colonel Malfatti conclut qu'il n'y avait rien d'autre à faire que d'assécher le lac.

C'est bien dans cette voie, que la solution du problème sera cherchée par la commission à qui le gouvernement vient de confier l'étude du projet conçu par le Cardinal Colonna. Cette commission est présidée par le sénateur Corrado Ricci dont le nom fait autorité en matière d'art et d'archéologie. Elle comprend des savants comme Roberto Paribeni, le surintendant des antiquités pour le Latium, et des ingénieurs dont la science technique sera précieuse.

C'est que l'entreprise est à la fois énorme et délicate. Le lac de Némi qui a un niveau normal de 318 mètres au-dessus de la mer a une superficie de 1,670,000 mètres,
de 1,670,000 mètres carrés avec une profondeur variable qui va jusqu'à 34 mètres. Les deux navires gisent à une vingtaine de mètres d'une des rives, l'un a une profondeur de cinq à douze mètres et l'autre, le plus grand, entre seize et vingt-deux mètres.

Il y a là environ trente millions de mètres cubes d'eau qu'il s'agit de transporter ailleurs et toute l'opération projetée doit se faire dans les trois mois de la période d'été, les pluies devant fatalement compromettre le résultat. Celui-ci ne sera obtenu que moyennant le travail ininterrompu d'appareils enlevant 3,500 litres d'eau à la seconde.

Pour les envoyer où? Dans la vallée de l'Ariccia par l'émissaire actuel que l'on élargirait ou par un autre que l'on pourrait pratiquer. Ces différents travaux exigent naturellement une dépense de quelques millions mais ils ne présentent pas de difficulté qui semble insurmontable pour des techniciens armés des puissants moyens des grandes entreprises modernes.

Cependant, il y a bien une objection térieuse. Supposons, dit-on, que ce travail soit conduit avec toutes les précautions désirables pour ne porter aucune atteinte à la beauté des rives chères à César et au Pape Piccolomini. Quand vous l'aurez achevé, il restera que le lac aura été mis à sec et que plusieurs années passeront avant que le ciel de Rome puisse de nouveau se mirer dans sa coupe d'émeraude. Quelqu'un propose un remède ingénieux.

Pratiquons, dit un ingénieur de Bologne, un canal entre le lac de Némi et le lac d'Albano qui se trouve à deux kilomètres et demi de là : son niveau est de 25 mètres inférieur à celui du lac de Némi et sa capacité lui permettrait de recevoir sans inconvénient 30 milliors de mètres cubes de plus. Une fois terminé l'opération projetée sur les navires, on pourrait facilement ramener l'eau dans le lac de Némi au moyen de pompes dont l'action ne demanderait guère qu'un an.

Cette suggestion parait devoir retenir l'attention des membres de la commission qui se sont mis tout de suite à la besogne et semblent vouloir la mener rondement suivant le "stile fascista".

Puissent-ils ne pas être submergés sous la marée des projets et des propositions car il ne manque pas de braves gens ici qui, pour être ou du moins pour s'appeler ingénieurs, s'imaginent de bonne foi détenir le meilleur moyen de faire rendre aux eaux de Némi les trésors qu'elles gardent jalousement.

MONREALE.

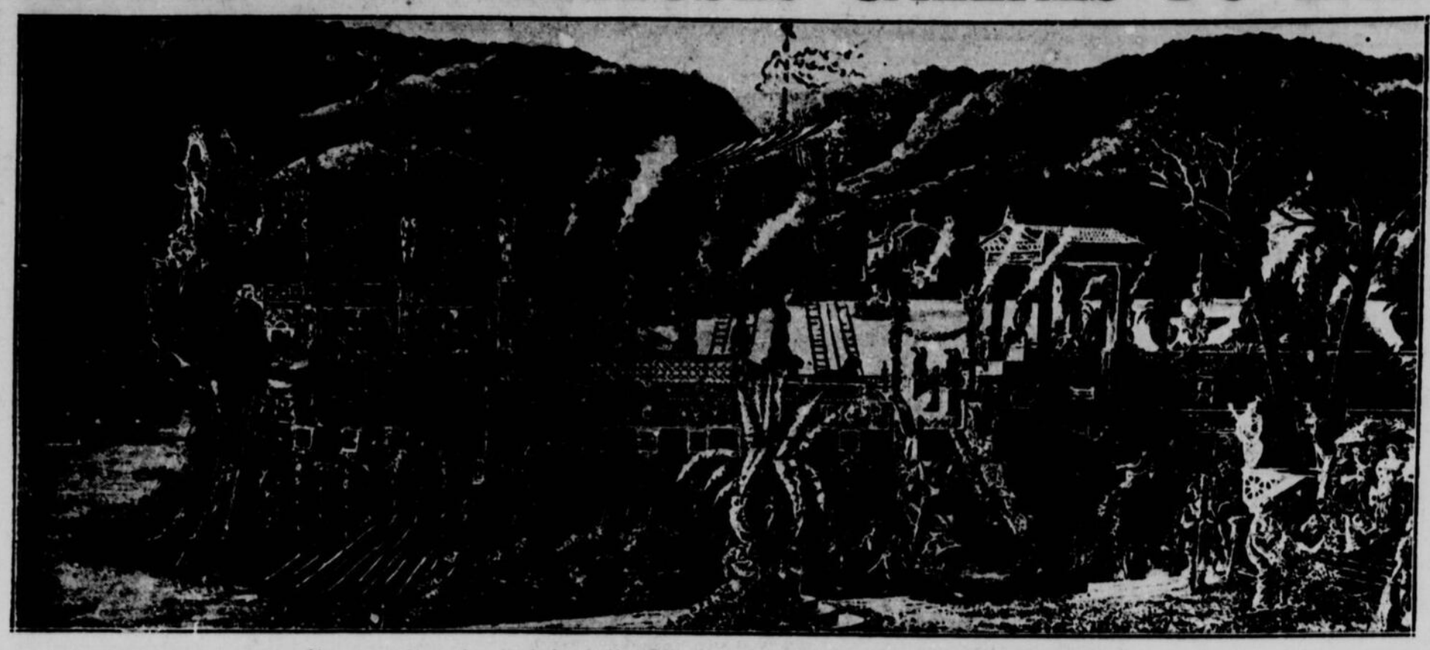

Une fête sur le grand navire du lac de Némi, d'après le peintre G. Mancini. (Photo Moscioni, Rome).

Le Summum du Confort en Chemin de Fer

LAC LOUISE, 26. — Le fameux train de luxe construit spécialement par la Cie Pullman pour les longs voyages dits "croisières terrestres", que les organisations de tourisme lancent depuis quelques années aux Etats-Unis avec des succès sans cesse croissant, est ici depuis mardi soir. Il porte plus de 150 touristes, qui voyagent de Los Angeles à Chicago sous les auspices de la Raymond Whitcomb Co., de Boston. Ces gens passent quelque temps dans les Montagnes Rocheuses, dont ils visitent les plus beaux endroits en auto, pendant que leur train stationne au lac Louise.

Ce convoi d'un genre absolument nouveau et d'un luxe inouï, offre vraiment le summum du confort en chemin de fer; on trouve à bord un gymnase, un cinéma, une salle de douches, un salon de radio, une boutique de coiffeur, une salle de danse, une bibliothèque, de véritables chambres à coucher et de vastes salons observatoires. Il suscite ici un tel intérêt que l'on a dû placer à l'entrée un constable de la police montée, qui dirige la foule des curieux dont l'affluence est considérable.

UNE HUILE SANS ALCOOL. — Quelques huiles et beaucoup de remèdes ont de l'alcool comme principal ingrédient. Un judicieux mélange de six huiles essentielles composent l'Huile Eclectrique du Dr Thomas et il ne contient pas d'alcool, aussi ses effets sont durables. 15

Lendemain de Saint-Jean-Baptiste

Notre fête nationale est donc encore une fois chose du passé. L'apothéose des patriotes de 1837, comme leur martyre n'a duré qu'un jour. L'un et l'autre fait doivent pourtant nous laisser une leçon pratique de vie.

On nous permettra d'y insister un peu. Nous avons conquis au prix de luttes sanglantes et glorieuses, notre droit à la vie politique nationale et religieuse. Sur bien des terrains nous avons encore à la défendre contre des assauts sans cesse renaissants.

Il faut bien le dire, le danger pour notre race canadienne se trouve à l'heure actuelle, dans la menace de socialisme, qui envahit les deux classes les plus nombreuses de notre pays: les agriculteurs et les travailleurs.

Le socialisme agraire n'a pas encore fait de conquête appréciable dans la population rurale si catholique de notre province. Cependant, pouvons-nous jurer que celle-ci restera longtemps encore indemne à ses morsures ?

Nos cultivateurs sentent le besoin de se grouper en association : n'est-ce pas déjà un indice qu'ils souffrent de certains maux dont ils veulent se libérer ? Nous avons applaudi des deux mains à la fondation de leur union catholique. Ceux qui ont assisté aux délibérations de son congrès n'ont-ils pas été surpris, disons le mot, alarmés de certaines réclamations et représentations, qui dénotaient déjà l'exaspération qui engendre si vite la haine des classes, mobile suprême du socialisme. Sans doute que nous ne parlons que d'exceptions fort peu nombreuses. Tout de même, ces exceptions dénotent la présence du serpent qui rampe sous l'herbe. Saurons-nous, au moins cette fois, profiter de la leçon et ne pas attendre que le mal ait accompli tous ses ravages pour songer à y remédier ?

L'exemple des difficultés où se débat aujourd'hui notre classe ouvrière est là d'ailleurs pour nous faire comprendre toute la gravité que comporte notre négligence à affronter le mal au moment opportun.

C'est encore un aveu humiliant qu'il faut faire. Mais rien ne sert de cacher le mal. Mieux vaut l'avouer candidement pour recevoir du médecin les remèdes qui le feront disparaître. Nos classes ouvrières souffrent aujourd'hui de ne s'être pas organisées solidement sur les seules bases conformes à nos aspirations nationales françaises et catholiques. De cette négligence, elles ne sont pas les seules responsables.

Le péril n'était pas apparent, il y a cinquante ans, il n'y a même que vingt-cinq ans: il l'est aujourd'hui. Faute de direction, faute aussi d'exemple de la part des classes dirigeantes de notre société, nos ouvriers ont sacrifié à la mode du temps, n'ont pas résisté aux fascinations d'une organisation étrangère puissante.

Dans cette vaste organisation, ils ne sont qu'une minorité. Ils sont donc subordonnés aux volontés majoritaires d'un groupe disparate de travailleurs de toute race, de toute langue, de toute nationalité, de toute religion. La neutralité religieuse s'impose donc à un tel groupe, s'il ne veut sans cesse faire face à des divisions intestines. Cela répond-il à l'idéal de la nation qui, tous les ans, le 24 juin, se proclame, et à bon droit, la nation la plus catholique du monde ?

Quant aux orientations politiques et nationales, nous ne blâmerons pas la même organisation de travailler tout d'abord dans l'intérêt du pays où elle recrute l'immense majorité de ses membres. C'est son devoir.

Seulement avons-nous le droit, nous Canadiens-français, de nous reconstituer encore une fois colonie de la grande république voisine, au point de vue économique et industriel ? Un américain doit travailler pour la grandeur de son pays. Et un canadien doit faire de même. Or, il se trouve que l'américain et le canadien n'ont pas la même patrie.

Pourquoi alors transporter la tête de nos organisations ouvrières et nos contributions au-delà de la frontière ?

Si l'on songe maintenant que nous sommes en présence d'un mal qui ronge insensiblement les deux grandes classes qui "constituent le réservoir de notre race", n'est-il pas vrai que le péril du socialisme est la grande menace à craindre pour notre race canadienne ?

N'est-ce pas dès lors, le devoir de tous ceux qui ont un devoir social d'éducation ou de bon exemple à remplir de réagir et prestement ?

Qu'on nous permette de l'affirmer. C'est le libéralisme économique des classes dirigeantes d'une société qui engendre partout le socialisme dans les classes laborieuses.

Nous soumettons respectueusement ces considérations à tous nos compatriotes des carrières libérales.

Vous voulez que nos classes ouvrières restent toujours ce qu'elles ont été : respectueuses des droits des autres et de l'ordre qui constitue la paix sociale.

Songez alors que vous avez le devoir de les orienter vers une organisation qui réponde à leurs besoins matériels d'abord, mais surtout à leurs aspirations nationales et religieuses.

Rappelez-vous surtout que cette orientation se fera beaucoup plus efficacement par une préférence pratique accordée à nos syndicats catholiques, que par de beaux discours bien composés et bien débités.

L'épiscopat de notre province a proclamé partout ce devoir. Il reste à faire pénétrer cette direction dans nos actes de chaque jour.

La protection à tous les métiers organisés en unions catholiques restera toujours un moyen plus efficace de propagande auprès des ouvriers que tous les votes de sympathie, suivis l'appui financier aux organisations neutres rivales de ces syndicats catholiques.

Ceci, pour la génération actuelle. Reste à préparer celle qui nous suivra.

C'est le rôle tout d'abord des éducateurs de l'enseignement primaire où passe la masse de notre population ouvrière, de lui faire saisir, par leur exemple et leur enseignement, la préférence qu'ils doivent accorder à nos unions nationales catholiques, sur les organisations neutres. C'est ici un devoir de morale sociale catholique en même temps qu'un devoir patriotique. Et ce double devoir relève d'un autre qui s'appelle le devoir d'état. Nos instituteurs et leurs supérieurs dont ils relèvent ont ici une mission qu'eux seuls peuvent remplir.

Et cette préparation de l'avenir regarde aussi au même titre et avec plus de gravité encore, nos institutions d'enseignement secondaire et supérieur. Car c'est à ceux que revient la grave obligation de former les classes dirigeantes de demain: celles qui par leur parole et leur exemple donneront le ton aux autres dans la vie sociale des vingt-cinq ans à venir.

Disons toute notre pensée: Il ne nous vient à l'idée de blâmer personne pour le passé. Le problème actuel ne se posait pas pour nous, il y a vingt-cinq ans. Nos éducateurs alors étaient parfaitement excusables de ne pas nous en parler. Mais aujourd'hui il se pose avec une gravité dont l'histoire de l'Europe contemporaine nous fait saisir toute l'importance. Serions-nous excusables de continuer à dormir ou à délibérer, au lieu de nous mettre résolument à la tâche?

Qu'on me permette en finissant de signaler l'importasce pour toutes nos sociétés nationales catholiques de coopérer effectivement au développement de nos unions ouvrières catholiques.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne - Française doit à mon humble avis, être l'intermédiaire naturel entre l'école primaire et le syndicat catholique. D'autres sociétés nationales catholiques telles que les Voyageurs de Commerce, les Chevaliers de Colomb, etc., ne recrutent-elles pas toute la clientèle — ou au moins la majeure partie de cette clientèle, — parmi notre population ouvrière ? Sans renoncer aucunement à leur but propre, quelle belle propagande ces sociétés pourraient faire à nos syndicats, par leur appui moral et financier dans certains contrats de construction et d'imprimerie et de reliure ?

Qu'on me permette d'aller jusqu'au bout. Certaines de ces sociétés ne rendraient-elles pas un fier service à notre race canadienne-française, par l'envoi de délégués fraternels aux assemblées de notre Conseil Central ? Elles contribueraient par là à abaisser les barrières qui séparent les différentes classes sociales.

Un dernier mot, à l'adresse de notre grande société nationale: la Saint-Jean-Baptiste. Elle se glorifiait à bon droit hier d'avoir compté plusieurs des chefs patriotes de 1837 parmi ses fondateurs.

L'avenir de notre race est beaucoup plus menacé aujourd'hui dans le domaine économique et social, que dans le domaine religieux ou national. Je n'entends nullement dire, que nous n'avons plus rien à faire à ces deux points de vue, bien au contraire. Cette société ne devrait-elle pas dès lors propager la doctrine sociale à travers toutes ses sections, afin d'atteindre la grande masse qui constitue ses membres.

Irai-je plus loin ? Dois-je oser dire que nos institutions charitables de tout genre ont, elles aussi, un devoir strict d'aider nos organisations ouvrières dans leur activité pratique ? D'un mot je résumerai ma pensée: La charité ne sera jamais capable de soulager toute la misère humaine, tant que la justice sera violée dans le contrat de travail. Les maladies du corps comme celles de l'Ame seront toujours trop nombreuses pour qu'on puisse les soulager toutes, tant que l'ouvrier ne gagnera pas le salaire suffisant pour vivre convenablement.

La subsistance doit être assurée par le travail et le salaire rémunérateur de ce travail, et la charité ne remplira tout son rôle que le jour où elle n'aura qu'à soulager des cas accidentels au lieu d'avoir à corriger tout un régime économique. ARMAND PERRIER, ptre
"Aumônier de la Fédération Catholique des Imprimeurs du Canada".

AREX COMPOUND
RHUMATISME
INSOMNIE, MAUX de TETE
GRIPPE, NEVRALGIE etc.
Chez tous les pharmaciens
PRIX $1.00
THE AREX COMPANY LEVIS P.Q.

Demandez
LAIT DE MAGNESIE "PHILLIPS"
N'acceptez que l'authentique "Phillips" l'original Lait de Magnésie prescrit depuis 50 ans par les médecins comme anti-acide, laxatif, correctif.
Indications complètes avec chaque bouteille. — Dans toutes les pharmacies G-114

Soulagement à l'enflure des veines
LE soulagement souhaité vous arrive dans la bouteille magique. L'emploi fréquent de ce liniment antiseptique apaisant chasse la douleur, réduit l'enflure et redonne graduellement à l'épiderme sa douceur première.
Chez le pharmacien du coin, $1.25 la bouteille.
W. F. YOUNG, Inc. Immeuble Lyman, Montréal
Absorbine Jr.

LA BEAUTE des cheveux et de la peau est conservée par CUTICURA
Le savon pour nettoyer, l'onguent pour guérir.

Pour supporter l'effort épuisant des durs travaux de la ferme et lutter contre les intempéries et la maladie, rien n'égale le
Gin Canadien Melchers
Croix d'or
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.
TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros : - 40 onces $3.65
Moyens : 26 onces 2.55
Petits : - 10 onces 1.10
The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal.
Distillerie à Berthierville

Le "York"
Un Nouveau Train entre — Montréal et Toronto
Par la Route Pittoresque du Lac Ontario
Ballast de cailloux sur tout le parcours
DÉPART de MONTRÉAL à 12.30 P.M.
ARRIVÉE à TORONTO à 8.30 P.M.
TOUS LES JOURS DIMANCHE EXCEPTÉ
HEURE NORMALE DE L'EST
Equipement: Wagons de première, wagon-salon et wagon-buffet-observatoire.
Un train idéal pour l'homme d'affaires et le touriste. Arrêts à Westmount, Smith's Falls, Perth, Tichborne, Belleville, Trenton, Brighton, Cobourg, Port Hope, Bowmanville, Oshawa et Whitby.
Au retour, un autre nouveau train: le "RIDEAU" quittant Toronto à 1.00 p.m., arrivant à Montréal à 9.00 p.m. le dimanche excepté.
Bureaux des Billets — 143 rue St-Jacques, tél. HArbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.
Voyagez par le
PACIFIQUE CANADIEN
La Plus Grande Organisation de Transport au Monde.

LES CAUSES CÉLÈBRES

LONG ET LABORIEUX PROCES A PROPOS DE CHENILLES

La réclamation d'Archibald Ferguson dont le verger avait été ravagé par les chenilles provenant des arbres de son voisin.

EMPIETEMENT

La prescription trentenaire qui s'applique aux arbres mais non aux branches ni aux racines.

Après avoir vu, à la fin de la saison de 1864, ses pruniers frappés de stérilité, Archibald Ferguson intenta devant la cour de circuit de Montréal une poursuite à Jacob Henry Joseph, son voisin, qu'il tenait responsable de cet accident. Comment cela se pouvait-il? Henry Joseph, suivant la déclaration de Ferguson, avait laissé croitre le long de a clôture mitoyenne une rangée de peupliers et de saules dont la cime touffue et large s'étendait au-dessus de la terre voisine et dont les racines, naturellement, commettaient en dessous un pareil empiètement. Or, l'année 1864 fut marquée par une invasion de chenilles. Ferguson avait eu la précaution de veiller dès le printemps à défendre ses pruniers en détruisant les larves avant leur éclosion. Cela ne lui fut d'aucun profit, car, prétendait-il, des peupliers et des saules de son voisin les chenilles par légions innombrables tombèrent des hautes branches sur son terrain et envahirent son verger. Elles dévorèrent toutes les feuilles et les fleurs de ses arbres fruitiers qui restèrent jusqu'à la fin de la saison dénudés. Ferguson demandait en conséquence que le tribunal ordonnât à Henry Joseph de couper les branches et les racines des arbres qui projetaient au-delà de la clôture de ligne, qu'il fût contraint de reculer ses saules et ses peupliers à une distance suffisante pour qu'ils ne pussent lui nuire, et qu'il fût condamné à lui payer $100 de dédommagement pour sa récolte de prunes manquée.

Henry Joseph ne fut pas pris au dépourvu par cette poursuite judiciaire. En maintes occasions, Ferguson l'avait averti d'écheniller en temps utile ses arbres, sans quoi il le tiendrait responsable des dégâts, et il avait fait la sourde oreille, un peu parce qu'il n'entendait pas se faire dicter par un voisin et beaucoup parce qu'il se fiait d'avoir raison de Ferguson devant les cours de justice.

De sorte qu'à l'action de son voisin, Henry Joseph répondit en prétendant que l'échenillage n'était pas obligatoire dans le pays, la loi et une coutume immémoriale laissant à chaque propriétaire le soin de protéger ses arbres contre les déprédations de ces voraces insectes. Joseph dégageait en conséquence toute sa responsabilité des migrations de chenilles qui vaient pu s'accomplir de ses saules et de ses peupliers jusqu'aux pruniers de son voisin. Et quant à l'empiètement de ses arbres, plantés plus près de la ligne qu'il n'était permis par le code, il prétendait qu'il était trop tard pour que leur déplacement pût être exigé. Les arbres avaient au moins cinquante ans d'âge, et, suivant le rusé Joseph, il suffisait de trente ans pour acquérir en sa faveur un droit de prescription.

A l'instruction, Ferguson s'appliqua à prouver que les chenilles qui avaient dévasté ses pruniers étaient bien les chenilles de Henry Joseph, et la preuve qu'il en présenta fut assez convaincante. Il mit en preuve jusqu'à quelle distance s'avançaient dans son verger les rameaux des arbres du voisin, et quant aux racines, il avant eu soin de les faire retracer en remuant le sol, de sorte que ses témoins purent affirmer que leur intruision s'étendait jusqu'à quinze à vingt pieds.

Henry Joseph fit entendre, comme expert, un vieux jardinier de trente-cinq ans de pratique dont la déposition fit une profonde impression sur le juge Berthelot, qui présidait le tribunal. Ce jardinier, nommé James Davidson, avait d'intéressantes notions sur les moeurs et habitudes des chenilles.

A son son avis, le seul moyen de se défendre contre ces insectes ravageurs et le moyen est encore admis de nos jours, c'est de détruire à l'automne et au printemps les oeufs qui ont été déposés sur les arbres. Et il ajoutait

"Si les oeufs ne sont pas détruits, les larves, dès leur éclosion, se mettent à se nourrir des feuilles de l'arbre sur lequel elles ont éclos. Mais les chenilles ne se déplacent pas d'un arbre à un autre. Elles restent sur la tige où elles ont fait leur apparition jusqu'à ce qu'elles aient atteint leur pleine croissance. Les chenilles ne voyagent que lorsque leur développement est parfait, et alors elles cessent de dévorer les feuilles et sont absolument inoffensives. A côté de mon verger, il en existe un autre dont le propriétaire ne prend jamais la précaution de détruire les oeufs des lépidoptères. L'année dernière et les années précédentes, il est venu de chez ce voisin dans mon verger des millions de chenilles, mais je ne m'en suis pas inquiété, sachant qu'elles ne pouvaient à cette phase causer de dégâts parce qu'elles étaient sur le point d'entrer dans leur chrysalide. Il y a quatre stades dans la métamorphose de la chenille: le papillon, l'oeuf, la chenille et la chrysalide. Personne ne sait d'où vient le papillon (1) et il est impossible de l'empêcher de déposer ses oeufs sur les arbres. En tout cas, si l'on a soin de détruire ces oeufs, les arbres ainsi traités n'auront pas à souffrir des chenilles qui pourront venir d'ailleurs. Par suite, lorsque des arbres fruitiers ont à souffrir de déprédations, le propriétaire ne peut s'en prendre qu'à sa propre négligence".

Le juge Berthelot, le 30 décembre 1865, rendit dans l'instance le jugement sommaire que nous citerons textuellement :

"La Cour, considérant que Ferguson n'a pas prouvé les allégués de sa déclaration, et particulièrement que ce soit par le fait, la faute ou la négligence d'Henry Joseph qu'il a souffert les dommages dont il se plaint ; considérant de plus que les arbres fruitiers sur la propriété d'Henry Joseph, le long de la clôture mitoyenne, existent depuis plus de trente ans, même depuis cinquante ou soixante ans, sans que Ferguson ou ses auteurs aient jamais élevé aucune prétention à les faire enlever, et que Henry Joseph doit être maintenu dans sa possession desdits arbres dans l'état dans lequel ils sont, ainsi qu'ils en a été depuis plus de trente ans, par une possession paisible, publique et continue, renvoie ladite action avec dépens".

Bien qu'il se fût passé plus d'un an depuis l'origine de cette querelle, la colère de Ferguson n'était pas assez apaisée pour qu'il fut disposé à s'incliner devant cet arrêt. Il porta par conséqunet sa cause en appel, et après encore presque trois années d'attente, l'affaire des chenilles fut de nouveau jugée, cette fois définitivement.

La loi, la coutume et la preuve soumise en l'espèce prêtait toutefois à diverses interprétations, car les juges de la cour d'appel ne purent s'accorder pour prononcer un jugement unanime.

Le juge Badgley, qui était en minorité sur le tribunal, admettait que l'échenillage n'était pas obligatoire au Canada, en vertu de la coutume, mais il faisait voir qu'il l'était en France sous l'empire d'arrêts datant de 1732 et de 1777, et il citait une ordonnance de 1601 "qui admoneste de chasser les bêtes nuisibles". Le juge Badgley était d'avis que, quoique Joseph ne pût strictement être tenu d'écheniller, il devait faire en sorte que le voisin ne souffrit aucun dommage de ses arbres, en vertu du principe qu'il n'est pas permis de nuire à son voisin. Par conséquent, à son sens, Ferguson avait droit à un dédommagement et aux frais de l'instance.

Les quatre autres juges — Caron, Duval, Aylwin et Drummond — étaient d'autre avis. Le jugement fut prononcé par le juge Caron qui définit avec une grande précision et avec une abondance de subtilités les droits des deux plaideurs, jusqu'à quel point Henry Joseph pouvait envoyer chez son voisin des essaims de chenilles et quels moyens étaient à la disposition de Ferguson pour se défendre contre leur invasion.

Le tribunal d'appel ratifia le point de vue du juge Berthelot que l'échenillage n'est pas obligatoire et qu'il faut par suite s'en rapporter à la bonne volonté de chacun. Confirmé aussi le jugement de première instance sur l'application de la prescription trentenaire. Mais les autorités, tout en reconnaissant la validité de la prescription trentenaire dans le cas des arbres plantés trop près de la ligne de séparation, ne la déclarent pas valide en ce qui concerne les branches et les racines. Sur la question des dommages soufferts pendant la saison de 1864, le tribunal ne les jugeait pas péremptoirement prouvés, de sorte que, sur ce point encore, Ferguson aboutissait à une déception.

Ferguson n'obtiendrait pas un sou de dédommagement, et il ne pouvait plus exiger que les peupliers et les saules de son voisin fussent abattus. Mais il lui restait une fiche de consolation.

Le tribunal ordonnait en effet à Henry Joseph de couper, retrancher et enlever dans le délai de quinze jours toutes les parties de branches ou racines qui empiétaient sur la propriété voisine, et la cour arrêtait d'avance que, si Joseph négligeait de se conformer à cet arrêt dans le délai stipulé, Ferguson était autorisé à faire procéder aux frais de Joseph à cet élagage.

Ainsi fut vidé cette querelle à propos de chenilles.

Les annales judiciaires ne nous renseignent pas sur les conséquences qu'eut cette amputation de membres aux vieux arbres de Henry Joseph. Si les peupliers et les saules en moururent, il est possible que Ferguson en ait ressenti une joie aussi grande, et Joseph un aussi vif dépit, que si le tribunal avait ordonné un échenillage et attribué à Ferguson les cent dollars qu'il réclamait.

UNE PEINTURE DONNEE A LA FRANCE

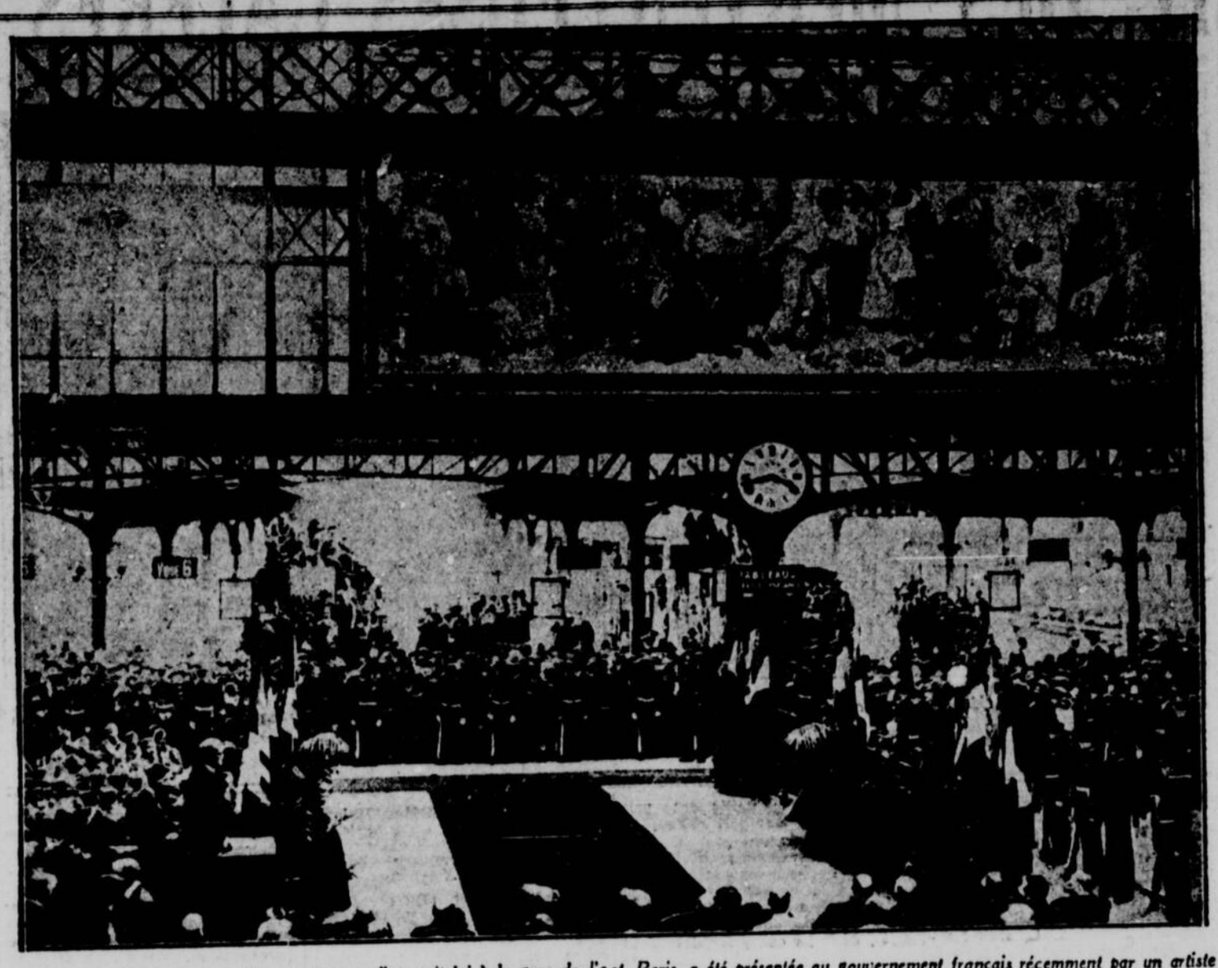

Cette peinture de proportions gigantesques que l'on voit ici à la gare de l'est, Paris, a été présentée au gouvernement français récemment par un artiste américain, M. Hereter.

Questions Légales

Nous sommes heureux de répondre dans cette colonne, chaque samedi, à toutes les questions concernant le droit que l'on veut bien nous soumettre. Toutes les personnes qui nous adresseront des questions peuvent être assurées d'une prompte réponse. Il n'est pas nécessaire de signer son nom, un psuedonyme ou de simples initiales suffisent.

Les questions envoyées avant le mercredi après-midi auront leur réponse le samedi de la même semaine.

QUESTION. — Au 1er mai dernier, j'ai loué un logement et signé un bail avec le gérant du propriétaire et signé par le propriétaire. Dans mon bail, il n'est aucunement question de laver l'escalier en avant et de faire descendre les enfants par le dit escalier. Maintenant le propriétaire veut m'obliger de laver l'escalier d'en avant tous les jours et faire passer les enfants et tous les pournisseurs par en arrière. Croyez-vous qu'il peut m'obliger de faire ce qu'il me demande.

Mon bail est-il valable? — P. L.

REPONSE. — Votre propriétaire ne peut pas exiger que vous fassiez passer les enfants et les fournisseurs par l'escalier de service. Une pareille restriction serait une entrave à la paisible jouissance des lieux qu'il doit vous laisser. Quant aux escaliers, il ne peut pas non plus vous obliger à les laver tous les jours.

QUESTION. — Est-ce qu'une compagnie de pulpe a des obligations envers un employé qui a ruiné sa santé à son service pendant 13 ans. Causes de surplus (overtime) et place malsaine et qui est incapable de travailler maintenant? — New-Brunswick.

REPONSE. — La compagnie n'a aucune obligation envers vous au point de vue légal.

QUESTION. — Notre père et notre mère avaient une ferme, deux lopins de terre et une terre à bois dans la paroisse voisine. Une partie de ces propriétés a été achetée par mon père avant son mariage et le reste après. Notre mère est morte sans faire de testament. Notre père avait légué ses biens à deux de nos frères à la charge de garder leurs autres frères et soeurs jusqu'à l'âge de 21 ans. Nous sommes partis de la maison à la mort de notre père. La culture de cette ferme a été toujours faite en commun jusqu'à venir il y a trois ans. Certains de nos frères et soeurs ont renoncé à tous leurs droits, d'autres ont renoncé moyennant une certaine somme. Un de nos frères qui possède un arpent et demi de terre refuse de rien donner, il prétend que l'on n'a aucun droit sur ce qu'il possède. Dites-moi quel droit peut-on avoir et quel moyen faudrait-il prendre? — Une lectrice de la "Patrie."

REPONSE. — Il est assez difficile de répondre à votre question sans savoir si vos parents avaient un contrat de mariage entre eux.

QUESTION. — Je suis mariée sous le régime de la communauté de biens. Nous avons chacun un testament portant la clause: "Au dernier vivant les biens". Si mon mari mourait est-ce que je pourrais immédiatement donner une seconde hypothèque sur notre propriété à une banque afin de protéger l'endosseur de certains billets et est-ce que cette hypothèque serait en force immédiatement advenant une saisie. De plus pourrais-je mettre quelque argent à la banque à mon nom de fille sans être inquiétée par les créanciers?

REPONSE. — A la mort de votre mari, si la clause de vos testaments contient la clause que vous dites, vous serez la propriétaire absolue de l'immeuble et vous pourrez parfaitement donner une hypothèque si vous le désirez. Dans le cas d'une saisie, si cette propriété était vendue par le shérif si votre créancier hypothécaire ne prend pas les moyens de protéger sa créance, c'est-à-dire s'il n'enchérit pas pour un montant suffisant pour couvrir les frais de justice ainsi que la première et la deuxième hypothèque. A défaut par lui de prendre ces précautions son hypothèque sera purgée par la vente.

Vous êtes responsable des dettes de la succession et vous devez les acquitter avant de pouvoir entrer en possession de votre héritage. Si vous déposez de l'argent à la banque à votre nom de fille, je ne crois pas que cela vous mette à l'abri des créanciers, car vu que vous êtes en communauté, le compte de banque est supposé être au nom de votre mari qui est le chef de la communauté. Les créanciers pourraient revenir contre vous.

QUESTION. — Je suis porteur de lettres patentes émanées le 12 novembre 1868 me rendant propriétaire de deux lots de terre ayant une superficie totale de 352 acres situés au lac Saint-Jean. Ces lettres patentes ne contiennent aucune restriction.

Depuis trois semaines, un ingénieur civil avec quinze hommes sont sur mon terrain à tirer des lignes à tous les cinquante pieds à travers mes champs ensemencés et une partie bien boisée, coupant le bois, le laissant par terre, augmentant ainsi le danger d'incendie et me nuisant considérablement dans mon travail de défrichement. J'estime qu'ils coupent environ deux cordes de bois par jour et me causent des dommages pour environ $10 à $12 par jour.

J'ai demandé au chef de quel droit il s'emparait ainsi de ma propriété sans même me la demander et il m'a répondu qu'il avait instruction de faire ce travail et qu'il le faisait.

Voulez-vous me dire si le gouvernement provincial ou une compagnie a le droit de s'emparer ainsi de ma propriété patentée sans réserve aucune sans ma permission et couper, tailler et briser à leur guise sans tenir compte des dommages?

Est-ce qu'un propriétaire comme moi n'a pas le droit d'empêcher ces personnes de s'emparer de mon terrain et de passer dessus de cette façon?

LAC SAINT-JEAN.

REPONSE — Le gouvernement pas plus qu'un particulier n'a le droit d'empiéter sur le terrain d'un particulier qui possède en vertu d'un titre passé en bonne et due forme. La seule manière de procéder est par voie d'expropriation. Le gouvernement pourrait aussi révoquer vos lettres patentes si ne vous étiez pas conformé aux conditions qu'elles imposaient. Si vous n'avez pas reçu d'avis de cette révocation, je ne vois pas ce que ces gens ont à faire sur votre propriété. Plaignez-vous au département de la colonisation, des Mines et des Pêcheries à Québec.

QUESTION. — J'ai acheté un stérilisateur qui devait m'être livré au mois de janvier. Il m'a été livré en février incomplet et malgré tous mes efforts et de nombreuses lettres, je n'ai pu encore réussir à me faire adresser les parties qui manquent. Que dois-je faire?

A. T.

REPONSE. — La compagnie qui vous a livré un stérilisateur est supposée vous livrer une machine complète. Envoyez-lui un dernier avis d'avoir à se conformer à son contrat. Si elle ne se rend pas à cette demande, dites-lui de venir chercher sa marchandise.

QUESTION. — Nous sommes mariés depuis deux ans. Je désirerais faire des changements à mon contrat de mariage. Est-ce que cela est possible?

T. R.

REPONSE. — Il ne peut être fait aucun changement à un contrat de mariage une fois le mariage célébré. Si vous désirez avantager votre femme vous ne pouvez plus le faire maintenant que par testament.

QUESTION. — Les enfants des locataires du troisième étage viennent dans la cour et sont continuellement en chicane avec mes enfants. Puis-je les empêcher de venir dans cette cour. J'habite au premier étage.

UNE MERE

REPONSE. — Les enfants de ce locataire ont autant droit que les vôtres de venir jouer dans cette cour. Plaignez-vous aux parents de ces enfants pour qu'ils les fassent tenir tranquilles.

QUESTION. — Il m'est absolument impossible d'obtenir du gaz Je me suis plaint sans succès à mon propriétaire et il ne veut rien faire. Ai-je un recours quelconque contre lui?— C. M.

REPONSE. — Votre propriétaire n'a rien à voir dans cette affaire. Si vous avez des réclamations à faire, faites-les à la compagnie qui vous fournit le gaz.

QUESTION. — Que faut-il faire pour renoncer à une succession?— HERITIER.

REPONSE. — La renonciation à une succession ne se présume pas. Il vous faut passer un acte devant un notaire ou faire un acte judiciaire dont il vous sera donné acte.

QUESTION. — Mon propriétaire demeure en dehors de la ville. Dois-je lui envoyer le montant de mon loyer par la poste ou dois-je attendre qu'il vienne le chercher?—B. O.

REPONSE. — Si votre bail stipule que le loyer est payable au domicile de votre propriétaire vous devez envoyer le loyer par la poste. S'il n'y a pas de stipulation à cet effet il est payable à votre domicile et vous devez attendre qu'il vienne le chercher.

QUESTION.— Il y a une île au milieu de la rivière. Le gardien veut nous empêcher de nous baigner. A-t-il ce droit?—F.G.

REPONSE.— Si cette île appartient à un particulier, il est évident que ce gardien a le droit de vous défendre de vous baigner sur la grève. Vous pouvez cependant vous promener autour de la chaloupe et même vous y baigner.

QUESTION. — Je suis un cultivateur et je viens vendre mes produits en ville tous les vendredis. Ai-je besoin d'une licence pour cela?— HABITANT.

REPONSE. — Si vous venez vendre vos produits au marché, vous n'avez qu'à payer votre place. Si vous les vendez de porte en porte, il vous faut une licence de colporteur.

QUESTION. — J'avais un locataire qui a laissé sa chambre, me devant trois semaines de pension. Il a laissé des effets lui appartenant Puis-je les faire vendre?—G. H.

REPONSE. — Vous avez le droit de vendre ces effets pour vous payer de ce qui vous est dû en donnant un avis dans les journaux. Si la vente vous rapporte plus que le montant dû, vous devrez remettre le surplus au locataire.

QUESTION. — J'ai besoin d'un certain montant pour une construction. J'ai trouvé un emprunteur qui est prêt à m'avancer l'argent nécessaire avec un intérêt de cinq pour cent par mois. Le prêt serait pour huit mois. Peut-il me charger un pareil taux d'intérêt?—S. N.

REPONSE. — Ce taux est absolument usuraire.

L'HUILE EFFICACE. — On ne prétend pas que l'Huile Eclectrique du Dr Thomas soulagera tous les maux, mais ses usages sont si variés, qu'on peut la regarder comme un soulageant de la douleur en général. Elle a accompli ce grand exploit par elle-même, et son excellence est connue de tous ceux qui ont éprouvé ses qualités et l'ont appris par expérience. 16

La S.-Jean-Baptiste dans la Capitale

OTTAWA, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Saint-Jean-Baptiste, dans la capitale ne sera célébrée que dimanche, mais jeudi les Canadiens-français se sont faits un devoir de porter le le ruban tricolore.

A Hull on a eu des fêtes élaborées, malheureusement la pluie jeudi soir a dérangé le programme.

Le ralliement qui devait avoir lieu à Hull, avec procession jusqu'à Wrightville, a dû être contremandé.

Cependant il y a eu concert en la salle St-Joseph et discours par MM. Charles Leclerc, secrétaire de l'Union St-Joseph du Canada; M. Eugène Chartier, de Montréal, directeur général des Artisans Canadiens-français; le maire Théodore Lambert, de Hull; M. le curé J.-A. Larocque, de Wrightville.

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Hull, ont présenté buste de Dollard aux cadets du collège Notre-Dame, don qui fut accepté par le R. Frère Philemon, directeur du collège.

Il y a eu concert hier dans la salle Notre-Dame, de Hull.

Il est encore question du boulevard Montréal-S.-Anne

Mardi le 29 juin à 12.30 p.m., une importante réunion du comité de ceux qui sont intéressés dans la construction du boulevard Montréal à Ste-Anne sera tenue à l'hôtel Windsor dans le local du "Old Colony Club".

L'année aloysienne à Saint-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 25. (Spécial à la Patrie.) — L'année aloysienne (21 juin 1926 au 21 juin 1927) instituée par le Souverain Pontife pour commémorer le deuxième centenaire de la canonisation des saints Jésuites Louis de Gonzague et Stanislas de Kostka vient de s'ouvrir à la fête du premier de ces deux saints, le 21 courant.

On l'a célébré solennellement au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur. La veille, toute une soirée académique fut consacrée au souvenir du saint. On représent par exemple le petit drame "Dieu l'emporte" ou "La Vocation de Saint-Louis de Gonzague."

Le lendemain, il y eut d'abord grand'messe solennelle où officiait le chapelain de l'institution, M. l'abbé Louis Dorais, M. l'abbé A. Phaneuf, assistant-chapelain de l'hôtel-Dieu, prononça un éloquent panégyrique de notr esaint. La chorale de la maison, formée d'environ 125 voix de juvénistes et novistes, exécuta la messe à trois voix dite "En l'honneur de S.-J.-Baptiste" de F. de La Tombelle. Le chant était dirigé par le R. F. Richard. Le R. F. Rolland touchait l'orgue.

Au cours de la journée, 33 postulants qui se trouvaient jusque-là parmi les juvénistes les quittèrent pour se joindre aux novices dont ils revêtiront bientôt le costume.

Les Cuisines Clark vous aident

Bon à manger

Les Fèves au Lard Clark, dans leur sauce exquise, sont un vrai régal.

Jeunes et vieux apprécient ce mets nourrissant et réconfortant

FÈVES AU LARD CLARK

Chauffes simplement et servez; économisent temps et argent

En vente partout

W. CLARK Limited, Montréal

30-26

Brooklyn Window Cleaning Co.,

Nous nettoyons tout ce qui se trouve sous le soleil.

Toutes sortes de fenêtres, fabriques et bureaux. Nettoyage de maisons—doubles fenêtres, enlevées et nettoyées et persiennes posées, enlevées et nettoyées. Par hommes expérimentés.

Téléphone LAncaster 1557.

39-8-1

Aux Futurs Mariés

Elle Espère

Le voilà enfin atteint le but de ses rêves les plus intimes. Après la fréquentation, ce furent les fiançailles, l'élaboration des beaux projets, la fièvre des préparatifs. Et aujourd'hui, elle prononce le "oui" solennel.

Ce n'est que le commencement de sa grande aventure. Elle n'ambitionne ni les vains plaisirs ni les joies passagères. Elle a foi au bonheur—en de longues années de bonheur vrai et durable.

Avance-t'on âge avec mail. Il est encore de beaux jours. Les dernières de la vie, que Guettent les noire saisons. BROWNING.

Il Projette

Jeune, ambitieux et réfléchi, il s'est mis de l'argent de côté pour ce grand jour. Maintenant, il ambitionne d'autre chose, pour la fille de ses rêves, pour tous deux... une maison à eux. Tous ses rêves prennent une forme quand il répond "oui". Il va être un bon mari. Affectueux et attentif, il la protégera, lui donnera tout ce qu'elle voudra—la rendra fière de lui... et heureuse.

Après avoir secoué vos habits pour en enlever tout le riz qu'on y a jeté à profusion, vous allez fonder un foyer ensemble. Mais il reste encore une chose à faire; il vous faut voir à le préserver. **Achetez toute l'assurance-vie que vous pourrez**—C'est le gage du succès, une garantie contre les hasards de la vie.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL TORONTO, CANADA

Succursale:

503-9 Immeuble Drummond, Montréal.

C. L. SWEENEY, gérant.

Villégiature

SAINT-DENIS

S.-DENIS, 25, (Du correspondant de la "Patrie"). — Sont en villégiature chez M. Nap. Lamoureux, M. C. Laperle, des Etats-Unis.

Chez M. Mag. Desrosiers, M. Guertin, avocat, et Mme Guertin, M. et Mme Armand Larue, MM. Georges-Jean Larue, tous de Montréal.

—De passage chez M. Alfred LeBlanc, M. Léopold LeBlanc, de Montréal.

—Chez les Mlles Pétrin, M. et Mme L.-P. David, Mme Roger, de Montréal.

—Chez M. C. Phaneuf, M. Ulric Phaneuf, de Montréal.

—De passage chez M. Ovila Archambault, Dr J.-W. Tétrault, de S.-Laurent.

—Chez M. J.-O. Vézina, Mme Archambault, M. et Mme J.-O. Quenneville, MM. René et Marcel Quenneville, Mlle Simone Quenneville, de Montréal.

M. l'abbé J.-A. Vézina, de S.-Hyacinthe, M. et Mme C. Lafontaine, Mlle C. Lafontaine, MM. Gabriel, Paul Lafontaine, de S.-Hugues.

—Chez M. Henri Phaneuf: M. et Mme Dalbec, leurs deux filles, de S.-Hyacinthe; M. et Mme Brouillette, leurs enfants, Laurette et Irène, de Montréal; M. Marc-Arthur Archambault, ses enfants Lucile, Denis, de Montréal; M. et Mme Iréné Geoffrion, leur garçon Iréné.

—Chez M. Tel. Provencher, M. et Mme Tél. Provencher, leur famille, de Clermont, N.H.

—Chez Mme Avelin Archambault, M. et Mme Albert Archambault, des Etats-Unis.

—Chez Mme Joseph Archambault, Mlle Léa Archambault.

—Chez Mlle Elisa LeBlanc, M. et Mme Larivière, leur garçon, Mlle L'Heureux, Woonsocket.

—Chez M. J.-A. Charron, Mme Lussier, de Central Falls.

—Chez M. Adélard Renny, Mme J.-B. Archambault, des Trois-Rivières.

—Chez M. Elie Dragon, le Dr Sylvio Dragon, Mlle Charretier, de S.-Hyacinthe.

—Mme L.-H. Barré, Mlle Gareau passent l'été à leur villa.

—Chez M. F.-X. Paradis, M. et Mme Honoré Boulé, leurs enfants, M. Anthime Boulé, des E.-U.

—Chez M. Rodolphe Bonin, M. et Mme Emile Bonin, de Montréal.

—De passage chez Mme J.-A. Villiard, M. et Mme S.-Onge, l'avocat Wartel, Mlle Fortier, de Sorel.

—De passage à S.-Denis, le chef Guay et sa famille, M. Aristide Guévremont, M. J.-O. Valois, marchand de Sorel.

S.-JEAN

ST-JEAN, 26. (Du correspondant de la "Patrie").—Mlles Thérèse et Germaine Dupuis, filles de M. J.-E. Dupuis, sont en voyage à St-Hermégilde de Barford, où elles assisteront le 4 juillet à l'ordination de leur cousin, M. Victor Dupuis.

—Mme L.-E. Roberge part pour quelques jours à Heaver Hill, Merrimack Mass., et Biddeford, Mass.

L'ANNONCIATION

L'ONNONCIATION, 26. (Du correspondant de la "Patrie").—M. le Dr Come Cartier et ses deux enfants Jacques et Noémie, sont allés au Congrès Eucharistique de Chicago.

—Mlle Germaine Aumont, de Montréal, est de passage ici, l'hôte de Mlle Arthur Paquette.

—M. Amoury Morissette, E.E.M., est en promenade pour quelques semaines à Mont Laurier.

—Mlle Thérèse Denis, E.G.-M. de l'hôpital Notre-Dame, est actuellement en vacances chez sa mère Mme Nap. Denis.

—M. Maurice Lalonde, E.E.D. était de passage ici ces jours derniers.

—M. Henri Fortier, de Maniwaki était de passage ici dimanche dernier.

LACHUTE

LACHUTE, 26. (Du correspondant de la "Patrie").—Mlle Juliette Rodrigue est de retour d'un voyage d'une quinzaine à Ottawa.

—Mlles Fidélia, Luce, Rose Laurence Paquette et M. J. Paquette, de Buckingham, M. McGrail, d'Ottawa, et M. O. Charbonneau de Hull, étaient les hôtes de Mlle Jeanne Lavigne pour la fin de semaine.

—Mlles Annette et Germaine Lafleur, et Mlle Simonne St-Jacques, de Montréal, étaient en visite chez M. H. St-Jacques, dimanche dernier.

—M. R. Charron et A. Lavigne ont passé la fin de semaine à Ormstown.

—Mlle Jeannine Desjardins est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. Jean Lavigne et sa famille, du Lac Masson, étaient de passage chez son père, M. E. Lavigne, dimanche dernier.

—MM. Thomas et Léonard Ayers du collège Mont St-Louis, sont de retour dans leur famille pour les vacances d'été.

—Mme J. Roby, de Montréal, passe quelque temps chez son fils M. M. Roby.

—MM. E. et F. Lavigne étaient de passage au lac Masson dimanche dernier.

—M. Rolland Lafleur E.E.M., passe quelques temps chez son père M. E. Lafleur.

—Mme E. Eau-Claire et sa fille étaient les hôtes de M. G. Desjardins la semaine dernière.

—M. J. Paul, Guy et Fernand Legault du Collège de Montréal sont rendus dans leur famille pour les vacances d'été.

—M. J.-O. Touchette M. V., a passé la fin de semaine à Montréal.

—Mlle F. Lalande passe ses vacances dans sa famille à Plaisance

—M. G. Desjardins a passé fin de semaine chez son père, M. G. Desjardins.

—MM. les abbés A. arsonis et J. Cloutier sont allés au congrès Eucharistique de Chicago.

—M. L.-Joseph Rodrigue, sem. passe ses vacances chez son père, [illegible] A. Rodrigue, [illegible]

S.-ANICET

S.-Anicet, 25. (Du correspondant de la "Patrie") — Madame Avila Pilon est de retour de Montréal où elle vient passer l'été avec sa famille, dans leur maison d'été.

—Mlle Thérèse Castagnier ainsi que Mlle Juliette Saucier est en vacances chez leurs parents.

—Ces jours derniers MM. J.-H. Dupuis, Edgar Lavigne, F.-J. Bélanger, sont venus à une partie de pêche.

VERCHERES

Verchères, 25. Du correspondant de la "Patrie") — De passage à Verchères ces jours derniers chez M. W. Choquette: M. et Mme Paul Laforce, M. Ernest Choquette; chez M. Siméon Vincent, M. et Mme Hector Pigeon; chez M. Jos. Desmarais, M. et Mme Raoul Bélanger, Mlle Lucienne Desmarais Mlle Marie Anna Chagnon a passé quelques jours de vacances chez son père M. Vital Chagnon.

—M. Napoléon Dansereau, M. et Mme Henri Généreux et leurs neveu Roger, ainsi que leur nièce Georgette ont passé la fin de semaine chez M. Magloire Guillet.

—Mlle Joséphine Chagnon était chez ses parents dimanche.

—M. Jean-Charles Quintal est arrivé chez son oncle M. W. Chicoine pour une partie des vacances.

—M. Horace Dansereau séminariste du collège de Sudbury est chez son père pour le temps des vacances.

—M. et Mme J.-N.-L. Ross, M. et Mme Jimmy Ross, sont venus prendre le dîner à la maison Blanche dimanche.

—M. A. Bissonnette et sa famille M. et Mme Deguire et leur fillette étaient à la pension Guyon dimanche.

—M. et Mme Georges Baillargée ont visité leurs parents dimanche et ont été les hôtes de M. le curé Baillargée.

—Mme F.-X. Dansereau est arrivée avec sa fille Alice pour un séjour de deux mois, son fils Josaphat est venu passer la fin de semaine chez elle.

—M. D.-A. O'Meara est arrivée avec sa famille pour l'été.

—M. Anger était chez son père, samedi et dimanche.

—M. Paul St-Cerny a passé le dimanche dans sa famille.

—M et Mme Jos. Sénécal étaient à leur villa dimanche.

—M. et Mme Chs Léveillé sont installés pour l'été dans leur bungalow.

—Mme Alfred Racine et sa fillette ont passé la journée de dimanche chez M. J.-B. Dansereau.

—M. W. L. McElhinny, de Columbus, Ohio; le notaire Louis Bertrand, de Shawinigan Falls, MM. U. Boucher, O. Bonin et S. Aubry, de Montréal étaient à l'hôtel des touristes ces jours derniers.

PORTNEUF

PORTNEUF, 26 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Joseph Beauchesne, et Mme Joseph Beauchesne (née Lucienne Brault), de Montréal, sont en voyage de noces à Portneuf, chez M. Olivier Paquin. Il y eut des soirées en leur honneur.

—M et Mme Lucien Godin étaient de passage à Portneuf, ces jours derniers.

—M. Maurice Poliquin est arrivé de l'Université Laval où il suit des cours depuis 2 ans.

—Mlle Germaine Germain est de passage à Portneuf, l'invitée de sa soeur Adrienne.

—Mlle Aurore Jobin était de passage à Portneuf ces jours derniers, l'invitée de Mme Ed. Paquin.

—Mme Henri Frénette est en promenade chez son père, M. E. Lockwell.

NICOLET

NICOLET, 26 (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Séverine Poirier, M. et Mme Edgar Lafontaine, Mlles Simonne et Gertrude Lafontaine, de Drummondville, viennent en visite chez Mme L. J. Caron.

—M. et Mme Jules Caron, M. et Mme Roméo Girardeau, Roland Arcand, Jean-Louis Caron, tous de Trois-Rivières sont en visite chez la famille L. L. Roy.

—M. et Mme Rodolphe Houde, de Trois-Rivières et leurs enfants, sont chez M. Houde, arpenteur.

—Mlle Berthe Magnan, de Drummondville, est chez M. Cardinal.

—Mlle Marguerite Pinard, qui était institutrice chez les Srs de l'Assomption à S.-Maurice, est revenue chez sa mère.

—Mme Thomas Murray, de Kensington, Conn., et Mme M. Drapeau, de Salem, Mass, sont chez les Srs de l'Assomption.

—Mlle Thérèse Savoie, de Manseau et Maurice Savoie sont chez M. L. Crochetière.

—M. Adrien Héroux est parti pour aller demeurer à New-York.

—Mme D. Cusson est allé passer un mois chez des amis à S.-Jean d'Iberville.

—Mlle Lauraine Janelle, de Pierreville, est chez son oncle, M. E. Janelle.

—M. Eugène Sanson, de Pierreville est chez M. Emile Caron.

—M. Omer Pelletier, de Woonsocket est venu revoir ses confrères du Séminaire

—M. Bertrand Berbias, de Saint-Camille, est chez Mme Louis Caron.

—M. et Mme Georges Caron ont été pendant une dizaine de jours les hôtes de la famille A. Rochette, de Montréal.

—M. et Mme Gérald Bellmare, de Montréal, chez M. H. Bourk.

—M. et Mme Rodolphe Hamel ont été durant une huitaine les hôtes du curé de S.-Zéphirin.

—Mme A. Beaudet, de S.-Hyacinthe, est en visite chez Mme Jos Hubert

—Le notaire Courchesne est de retour d'un voyage à Québec.

—On remarquait aussi à Nicolet, MM. Moïse Béliveau, d'Aston Station; J.-A. Patri, de Québec; L. Robert, des Trois-Rivières; J.-B. Godbout, de Québec; Fr. Brodeur, de Montréal; L.-J. Trempe, Trois-Rivières; Elphège Côté, de C.-Cyrille; P.-J. Forget, de Sherbrooke; Rodolphe Lemire, de La Baie; N. Millette, de Montréal; B. Grenier, de Québec; Mme Laramée, Cap de la Madeleine; Mlle Drouin, Sainte-Marguerite, J. Massicotte, Montréal; P. Letendre, S.-Hyacinthe; Mlle M. Nolet, Pierreville; Jos. Brault, Worcester, Mass.; J.-B. Cournoyer, Sorel; Charles Arcand, Trois-Rivières; M. et Mme Metza Woodhouse, J.-H. Côté, d'Asbestos; Arthur Lessard, Montréal; J.-E. Therrien, Sherbrooke; Aimé Joyal, S.-Cyrille; A. Lamothe, S.-Jean Port Joli; Jos. Parmentier, Lowell, Mass.; Mme Durocher, Montréal; Mme Béliveau, Montréal; Mme Arthur Lemay et sa fille Gisèle, sont à Montréal pour quelques jours.

S.-PASCAL

S.-Pascal de Kamouraska, 26. —Du correspondant de la "Patrie") —M. Sylvio Dufour, finissant au collège Ste-Anne, est de passage chez M. N.-Léon Bouchard, avant de retourner dans sa famille à Drummondville.

—M. J.-C. Couillard, des Cantons de l'Est, est en promenade chez M. A. Dionne.

—M. J.-R. Letarte, de New-York, est revenu pour passer l'été au milieu de nous.

—M. M.-Aimé Dubé, du département provincial de l'hygiène de Québec, est en vacances chez son oncle M. William Hudon.

—Mlle Maria Langlais, de Kamouraska, est de passage au presbytère de M. l'abbé J.-A. Langlais, son oncle, pour quelque temps.

—MM. les abbés Raymond et Grisé, du collège de Ste-Anne, sont dans leur famille pour le temps des vacances.

—M. l'abbé Chs. Eugène Langelier, vicaire à Sellery, est de passage chez sa grand'mère, Mme Prudent Dancause, pour quelques jours.

—M. l'abbé Elisé Simard, vicaire de cette paroisse, est de passage à Québec.

SOREL

SOREL, 26. (Du correspondant de la "Patrie").—M. et Mme J.-O. Bousquet, de Notre-Dame de Grâce, Montréal, étaient à Sorel, la semaine dernière, en visite chez M. et Mme A.-P. Vanasse, leurs parents.

—M. l'abbé Couillard-Després, curé de Saint-Paul d'Abbotsford, et ancien vicaire de Sorel, était ici la semaine dernière, en visite chez ses confrères et chez des amis.

—M. l'abbé Beauregard, vicaire à Saint-Pierre, est parti dimanche pour ses vacances, qu'il prolongera, attendu l'état précaire de sa santé.

—Le révérend M. Emmet, de l'église anglaise, "Christ Church", et Mme Emmet, sont partis pour l'Angleterre, où ils entendent passer quelques mois.

—Mme H.-Emery est revenue de Montréal, où elle a assisté à la distribution des prix au pensionnat des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont.

—M. Omer Doucet était en promenade ces jours derniers, à Québec et à Neuilly Pointe-Aux-Trembles, Portneuf, chez M. l'abbé Alphonse Doucet, son frère.

—Mme Toussaint Lamothe, de Saint-Jude est venue passer quelques jours chez son fils, M. Arthur Lamothe. Etaient aussi chez ce dernier son beau-frère et sa soeur, M. et Mme J. Blain.

—M. et Mme Lucien Hardy ont pris possession de leur maison d'été, à "La Pointe", Saint-Joseph de Sorel.

—M. L.-P. Tremblay a fait l'acquisition d'une maison à Sainte-Anne de Sorel qu'il occupera avec sa famille durant la belle saison.

—Les travaux de réparation à la maison d'été de l'honorable M. J.-P. Arthur Cardin ministre de la Marine et des Pêcheries chemin de Sainte-Anne de Sorel sont à peu près terminés. Ces travaux et les embellissements que l'on a faits aux terrains présentent un très agréable coup d'oeil.

—A quelques acres de la maison d'été de l'honorable M. Cardin se trouve celle de M. J.-P. Paul marchand de cette ville.

—M. l'abbé C.-H. Tétrault curé de Notre-Dame est allé assister aux fêtes du Congrès Eucharistique de Chicago.

—M. le notaire Léonard, de Montréal, et sa famille ont pris possession de leur joli chalet, à "La Pointe".

—M. Ovide Chrétien et M. Dugueslin Pelletier ont fait l'acquisition de la maison d'été de feu M. Alfred Beauchemin, dans le bas de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, dont ils ont pris possession.

SAINT-ZEPHIRIN

S.-ZEPHIRIN, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Etaient de passage à S.-Zéphirin, cette semaine: Mme Paul Roy, ses fils, Jean-Marie, René et André; Mlles Catherine McDonald et Hélène Laraye, de Sainte-Perpétue, chez M. Edmond Roussin.

—M. l'abbé Henri Pratte, de S.-Bonaventure, au presbytère.

—M. l'abbé Allard, de Sainte-Brigitte des Saults, chez son frère, M. Ernest Allard.

—M. et Mme Dr Bruno Lahaye, leur fille, Jeannine, de Nicolet, chez M. Hormisdas Lahaye.

—M. et Mme Albert Boisvert chez M. Edmond Boisvert.

—M. Charlemagne Grandmont et Mlle Aimée L. Mirault, de Nicolet, chez M. Hormisdas Grandmont.

—M. l'abbé Emile Lassonde, de Mont-Laurier, est arrivé chez son père pour passer ses vacances.

—M. l'abbé Jean Laperle, vicaire, a fait un cout voyage à Drummondville, jeudi dernier.

S.-HYACINTHE

S.-HYACINTHE, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mademoiselle Graziella Boissonnault et Mademoiselle Louis Marie Noël, de Montréal, qui ont assisté au Conventum des anciennes élèves au couvent de la Maison-Mère des RR. SS. de La Présentation de Marie, étaient les hôtesses de Mlle Bertha Gatien, de la rue S.-Antoine.

—Mademoiselle Blanche Noël, de S.-Marc sur Richelieu, était de passage en notre ville, ces jours derniers, en visite chez Mlle Bertha Gatien.

—M. et Mme J.-A. Brin, accompagnés de leur fille, Mlle Margot, étaient en visite, ces jours derniers, chez leur mère Mme Brin et aussi chez leur tante, Mme veuve P.-P. Gatien.

VALLEYFIELD

Valleyfield, 26. (Du correspondant de la Patrie.) — Etaient de passage ces jours derniers au Château Salaberry: MM. Alphonse L'Heureux, Armand Primeau, Albert Churchil, Herménégilde Lepage, Roger Dumontel, Leslie Thomas, Maurice Normand, Alfred Ouimet, René Martineau, Z. Rodue, R. Courcy, A. Desmarteau, P. Larouche, Albert Brault, R. Lewis, J. M. Robitaille, J. R. Lemieux, Mlle Deparois, Mlle Corbeil, Jos. Tremblay, Mlle Gagnon, M. et Mme Geo. Dussault, Mlle Aline Dussault, Mlle Pauline Dussault, M. et Mme J. H. Demers, M. et Mme Jean Sénécal, de Montréal, M. R. St-Denis, Ottawa, M. et Mme D. Miljour, Malone, N.Y.

GRAND'MERE

Grand'Mère, 26. (Du correspondant de la Patrie.) — Le Dr J. Ed. Guibord, maire, a passé une partie de la semaine à Montréal.

—M. Robert Savoie, professeur à l'Académie St-Paul, à Montréal, passe les vacances chez ses parents, M. et Mme Télesphore Savoie.

—Mlle Juliette Vennes, de Montréal, est en visite chez ses parents pour quelques semaines.

—Mlle Alice Ayotte est revenue d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—Le Dr et Mme Réginald Lafontaine ont fait une promenade de fin de semaine à St-Barthélémi, chez des parents la semaine dernière.

Le Dr et Mme Fortunat Paquin, des Trois-Rivières, ont passé la fin de semaine chez M. Thomas Tellier.

—M. et Mme J. Bte Desroches, des Trois-Rivières, étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme J. L. Champigny et le notaire et Mme J. H. Desroches.

—Mlle Annette Faucher est revenue d'une promenade d'un mois à Montréal chez sa soeur Mme P. Dauplaise.

—Mlle Landry, institutrice à l'école Saint-Jean-Baptiste, ainsi que Mlle Alix Garneau, directrice de cette institution, ont laissé notre ville ces jours derniers pour passer les vacances dans leurs familles.

—Mlle Yvonne Laperrière, de Waterbury, Conn., passe quelques semaines de vancances chez sa mère Mme veuve J. Boisclair.

—Mme C. W. Lavallée, Mlle Elise Lavallée, ainsi que M. Donat Tehrien, de Montréal, étaient en visite ces jours derniers chez MM. Léo Lavallée et Ferdinand Hogue, jr.

—M. Aimé Adam et sa famille nous ont quitté ces jours derniers pour aller demeurer à Waterbury, Conn.

—M. Alex. Mailhot et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

—Mlles Germaine et Marie-Thérèse Jacob sont revenues d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

—Mlle Angéline Gélinas, de Montréal était l'hôte de mesdames Dr Alfred et Arthur Ferron, ses soeurs, la semaine dernière.

Mme Dr Arthur Ferron est revenue de Montréal où elle est allée chercher ses deux fils, Maurice et Paul, étudiants au collège Ste-Marie.

—M. J. E. Paquet, de Montréal, était de passage à Grand'Mère, ces jours derniers.

—MM. J. A. Gagnon, Arthur Lefebvre, avocat et J. W. Lemay, ont fait une excursion de pêche sur le S.-Maurice la semaine dernière.

—Un groupe de jeunes gens sont allés à S.-Tite récemment les invités de Mlle Berthe Grosleau; ce sont: Mlles Lucia, Marie, Elise et Jeanne Menger, Antoinette, Yvonne et Rosa Dontigny, Edna Lamarche, Jeanne St-Arneault, MM. Amédée Grosleau, Emile Boissonneault, Donat Riopel, Fernand Rouleau et Lionel Jacob.

—Mlle Annette Laing passe une quinzaine de jours en vacances à visiter la région du Lac S.-Jean et deChicoutimi.

—M. et Mme J. W. Lemay, Mlle Lydia Juneau ,ainsi que le Dr Hervé Lemay, dentiste, sont allés à Montréal, ces jours derniers, assister aux examens de Mlles Rollande et Rachel Lemay, au Couvent des Soeurs Ste-Anne.

—M. Lawrence Lefebvre, étudiant à l'Université d'Ottawa, passe les vacances chez ses parents M. et Mme Etienne Lefebvre.

—MM. J. A. Gagnon et Henri Courtois sont allés à Québec ces jours derniers.

LA POUSSIERE CAUSE L'ASTHME. — Même une petite parcelle invisible causera des douleurs indicibles. Les parois des voies respiratoires se contractent et il semble comme si la vie devait s'éteindre. Dans cette condition, le Remède du Dr J. D. Kellogg contre l'asthme apporte au malade un soulagement parfait. Il débarrasse les voies respiratoires et la respiration normale est de nouveau fermement rétablie. Des centaines de témoignages reçus annuellement prouvent son efficacité. 19

St. Lawrence Flour

Il est rumeur que la St-Lawrence Flour Mills Company, à la fin de son année fiscale qui doit se terminer le 31 août, aurait gagné un montant à peu près suffisant pour payer son dividende de priorité, après déduction de tous les frais généraux et de toutes les charges fixes. S'il en est ainsi ce sera beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait, car l'année écoulée fut passablement hérissée de difficultés pour les meuneries en général et pour la St-Lawrence Flour en particulier.

La fête nationale à Chambly, dimanche

Chambly fêtera dimanche la St.-Jean-Baptiste. Il y aura de grandes manifestations patriotiques à cette occasion. Le programme comprend une messe à 9 heures 30, heure solaire. Dans l'après-midi, à trois heures, il y aura procession puis discours. Les orateurs au programme seront MM. A. Langlois, député, A. Thurber, député au provincial, L. Venne, de S.-Lambert, J.-F. Taupier, maire de Chambly Bassin, J. Bergevin, A. Geoffrion, c.r., A. Bissonnette, c.r., Arthur Denault, maire de la paroisse de Chambly.

LA FORCE TRIOMPHA DU COURAGE, MAIS SANS L'ABATTRE

Le 14 décembre 1837, les Habits rouges eurent fort à faire des Patriotes à Saint-Eustache. Après le bombardement et le sac de l'église, les Anglais poursuivirent sur la glace de la rivière les restes des Patriotes. Ils en eurent raison, mais le combat fut vif. (Croquis de Lord Charles Beauclerk, lithographié à Londres, 1840, et communiqué à la "Patrie" par M. Gustave Lanctôt, des Archives nationales).

Toujours reconnu
Comme premier par la qualité
LE THÉ
"SALADA"
710
possède cette saveur délicieuse et rafraichissante que l'on ne peut trouver dans les thés ordinaires.
Etiquette brune, 75c la livre. Mélange Orange Pekoe, 85c la livre.

SAUCE H.P.
Les sandwiches sont merveilleusement meilleures avec un peu de Sauce H.P.

Rien n'est laissé au hasard

LE brassage de la bière DOW OLD STOCK ALE est une science et un art.

Seules des méthodes scientifiques des plus précises peuvent donner à la DOW OLD STOCK ALE, sa force et sa pureté inaltérables.

Mais la science seule ne suffit pas pour donner à la bière OLD STOCK ALE son arôme exquis.

C'est l'art du vieux maitre-brasseur qui donne à la DOW OLD STOCK ALE sa richesse de saveur inimitable.

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour une bière parfaite sous tous les rapports.

Un coin de la brasserie.

Dow
mûrie à point
Prime par la Force et par la Qualité

Pour Nerfs Epuisés
NOURRITURE POUR LES NERFS DU Dr CHASE

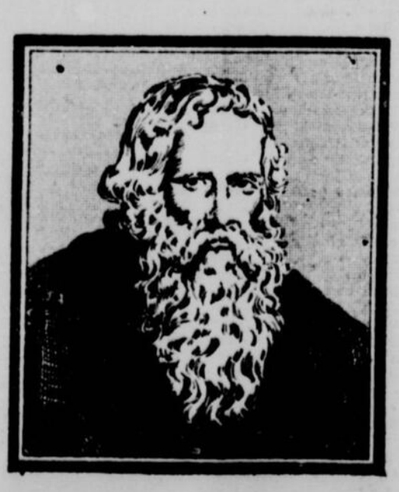

Old Parr
Agé de 152 ans

Sa Bouteille

A GAUCHE

La lutte des principes divise les héritiers de Jaurès

Déjà affaiblis depuis leur scission les communistes, les socialistes français se divisent entre eux.

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par Eugène QUINCHE

PARIS, mai. — (Ecrit spécialement pour la "Patrie").—Les étrangers qui suivent la politique intérieure française éprouvent parfois de sérieuses difficultés à la comprendre. Le parlement subit des influences qui échappent aux observateurs les plus minutieux, il est secoué de sursauts et de crises qui surprennent les plus avertis. L'histoire explique en partie ces revirements et ces crises: la chambre actuelle est frappée d'atavisme redoutable, car elle a hérité, vibrantes, les traditions de la législative et de la convention. L'éloquence à l'emporte pièce, telle que la pratiquaient les girondins, galvanise encore cette assemblée où se retrouvent, latentes, toutes les passion de la Révolution. Et c'est pourquoi les partis extrêmes, celui de gauche, surtout, "l'aile marchante" et sans cesse en ébullition, occupe tant de place dans les annales de la vie parlementaire, alors même qu'elle ne constitue qu'une minorité. Jaurès en fut la plus magnifique incarnation. Jaurès qui apparaît maintenant, avec le recul de ces douze années si mouvementées, comme un visionnaire, un poète — le martyr symbolique de la paix.

Rien n'est plus discutable que les théories de ce grand tribun. On peut les écarter les traiter d'utopies. On ne peut en méconnaître le souffle puissant, l'inspiration profondément généreuse et humaine. Mais il ne reste rien de l'oeuvre qu'il a laissée inachevée et ceux qui se réclament de son nom s'acharnent à détruire jusqu'aux bases de l'édifice qu'il rêvait de construire. S'il pouvait, ce dieu des déshérités, sortir un instant de l'ombre sacrée du Panthéon, où tout un peuple en larmes a transféré ses cendres, il n'en trouverait plus que les ruines...

L'UNITE SOCIALISTE

J'écris ici non pas pour convaincre ou maudire, mais uniquement pour expliquer. Je vais m'efforcer, en toute impartialité, de retracer, à larges traits, l'évolution des partis de gauche. On comprendra mieux alors les luttes sourdes des couloirs du palais Bourbon, la formation et la dislocation du cartel de mai 1924, l'animosité qui ne cesse de diviser socialistes et communistes. Loin de moi toute idée de critique ou de blâme. Je constate, et j'informe. Force est bien, toutefois, de constater que les divisions des partis avancés tiennent à l'ardeur même de leurs idées et que ces hommes qui se disent les protecteurs des pauvres et des travailleurs manuels n'ont apporté au sort du prolétariat que de minimes améliorations. Les ouvriers doivent la plupart de leurs conquêtes à leurs organisations professionnelles, mais non à la politique. Il est vrai que la politique pure reste toujours un peu en marge de la vie courante, comme l'écume qui bouillonne au bord de la mer. La masse du flot se meut lentement et sans bruit.

Grâce à l'"Humanité", le grand quotidien socialiste qu'il créa et dirigea jusqu'à sa mort, grâce à sa parole, son influence personnelle, son ascendant sur les foules, Jaurès avait réussi à grouper, en 1905, toutes les troupes ouvrières en une seule organisation. Pas sans peine, d'ailleurs. Il eut surtout à lutter contre les guesdistes — les partisans de Jules Guesde— qui montrèrent souvent une intransigeance surprenante. Jules Guesde, il est vrai, personnellement, n'aimait pas Jaurès et il fallut plus d'une fois par la douceur et la foi de Marcel Sembat pour les maintenir unis. Peu importe, d'ailleurs. De 1905 à 1914, le parti socialiste S. F. I. O. — socialistes français de l'internationale ouvrière — connut l'apogée de la puissance et la C. G. T. — la confédération générale du travail — réunit de son côté toutes les organisations ouvrières du pays. Alors, pour la première fois, se posa la question de la participation des socialistes au pouvoir et qui fut portée jusque devant le congrès d'Amsterdam.

Le congrès à une voix de majorité répondit non et Jaurès qui était alors vice-président de la chambre, et qui sans doute aurait été appelé à former un ministère s'abstint, et resta le chef de l'opposition.

En 1905, quelques rares dissidents étaient cependant restés à part — ceux qui n'admettaient ni l'isolement à l'intérieur, ni l'étroite collaboration internationale. Ils formèrent deux petits partis, le parti républicain socialiste et le parti socialiste indépendant. Certains de leurs chefs firent une belle carrière: M. Paul Painlevé, surtout, M. Frédéric Brunet, M. Durafour qui est ministre, M. Hennessy qui est ambassadeur et M. Ferdinand Buisson qui dirige la Ligue des droits de l'homme. Or ces deux clans viennent de fusionner— l'événement date du début de ce mois — et porteront le nom commun de parti socialiste français. Mais ce n'est plus là qu'une étiquette: aucun de ces hommes ne se prononcerait aujourd'hui nettement pour la socialisation. Il est vrai qu'ils ont vieilli et que les honneurs et les responsabilités assagissent.

Au lendemain de l'assassinat de Jaurès, M. Viviani forma, pour faire front à l'envahisseur, un ministère d'union nationale, d'union sacrée. Jules Guesde en fit partie — Jules Guesde qui avait été contre Jaurès, le plus farouche "anti-participationniste".

listes français, mais dont la politique ne se sépare plus de celle des radicaux...

Quant aux ouvriers, la vérité est qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer. Les vieux sont affiliés à la C. G. T. que dirige M. Jouhaux, les jeunes se font presque tous inscrire à la C. G. T. unitaire de M. Monmousseau. La foi d'antan est morte, et les luttes complexes des chefs de files ne font que diviser les troupes hésitantes. Au congrès de Clermont-Ferrand, où ne siégeaient presque que des intellectuels et des avocats, un des seuls ouvriers chargé de mandats a pu s'écrier désespéré: "—Nous vivons dans des taudis et vous discutez de principes! A qui faut-il maintenant confier nos espérances? Jaurès, lui, s'occupait de nous!"

Les communistes connaissent parfaitement cet état d'esprit et sans doute en profiteront-ils. Déjà les ordres qu'ils reçoivent de Moscou se font moins impératifs et tout laisse supposer que la Troisième internationale devait bouleverser le socialisme français.

Mais la guerre est une rude réalité et qui reverra plus d'une théorie... L'avènement des soviets et de la troisième internationale devait bouleverser le socialisme français.

LES SCISSIONS DE TOURSET DE CLERMONT

Il fallut attendre néanmoins jusqu'en 1922 pour mesurer l'étendue du désastre. Ce congrès mémorable de Tours se termina, après trois jours de discussions orageuses, par la scission des communistes et des socialistes. Les communistes abandonnèrent la salle des débats, conduits par MM. Cachin, Vaillant-Couturier, Garchery et Doriot. Ils accusaient leurs aînés d'avoir trahi Jaurès et d'abandonner la cause du peuple. Affiliés à l'internationale de Moscou, qu'ils opposent à celle d'Amsterdam, ils reçoivent maintenant leur mot d'ordre de Russie. C'est eux qui font paraître l' "Humanité", tandis que les S.F.I.O. restent sans journal. Jusqu'au mois de mai dernier, ces frères ennemis se vouaient une haine farouche. Plus nombreux, plus amis dans l'opinion, les socialistes se crurent longtemps les plus forts, et jetèrent l'anathème à ces communistes "révolutionnaires" et qui voulaient la révolution tout de suite, et qui la proclamaient imminente. Mais au congrès qui vient de se tenir à Clermont-Ferrand, leur belle assurance tomba. Il apparut aux yeux de tous que la force avait une fois de plus changé de camp, glissant invariablement de droite à gauche...

Rarement assemblée présenta un aspect plus chaotique, un désarroi plus profond. La tendance du centre finit il est vrai par l'emporter: MM. Léon Blum, Paul Faure, Compère-Morel et Zyromski parvinrent à rassembler la majorité des suffrages sur une motion préconisant une 'politique conditionnée de soutien." C'est-à-dire que le parti socialiste S.F.I.O., repoussant l'idée de la participation au pouvoir — qui était pourtant celle de Jaurès — s'engage à ne pas combattre tout gouvernement se disant à gauche, et qui apporterait un grand zèle à réaliser les réformes sociales depuis longtemps demandées. Mais ce n'est là qu'un moyen terme, qu'une solution intermédiaire et qui n'aurait sans doute nullement satisfait Jules Guesde. La doctrine pure, jusqu'à présent, consistait à s'abstenir jalousement de toute alliance, même platonique, avec les partis bourgeois. Comment les électeurs accepteront-ils cette inconsistante formule du soutien "conditionnel?" L'avenir nous l'apprendra. Cette attitude, pour l'instant, apparaît aux masses ouvrières pour le moins équivoque, et l'on se demande si l'éloquence électorale suffira à les rassurer.

La gauche du congrès, c'est-à-dire la petite minorité que dirige M. Maurin, s'est prononcée, elle, pour l'opposition traditionnelle, et, en même temps, pour le front unique prolétarien. Elle demandait, en d'autres termes, que l'on fit machine arrière, que l'on en revînt au coude-à-coude d'avant la scission de 1922, et que l'on rentrât dans la tour d'ivoire historique, quitte à négocier avec les communistes et à en revenir au principe d'une internationale unique. Mis en minorité, M. Maurin et ses amis n'ont pas quitté la salle. On croit cependant qu'ils chercheront à se rapprocher des moscoutaires, même au prix d'une rupture avec les "faux frères" que le feu sacré ne dévore plus...

A la droite, le ressentiment s'est exprimé plus nettement encore. MM. Renaudel, Paul-Boncour— élu dans le Tarn en remplacement de Jaurès — et Vincent Auriol, tous "ministrables", demandèrent nettement le principe de la participation, "car il se pourrait que des circonstances graves en fissent renaître impérieusement la nécessité". Leur motion fut elle aussi repoussée et l'on prétendit que c'était celle des opportunistes et des ambitieux. M. Renaudel n'assista pas à la fin du congrès et il donna sa démission de la commission administrative permanente du parti — la C.A.P. — qui jusqu'ici prenait toutes les décisions importantes. Le groupe des "renaudeliens", comme on l'appelle dans le jargon du Palais-Bourbon rentrera-t-il plus tard dans le sein du parti? Personne ne le croit sérieusement. Formera-t-il un nouveau parti socialiste? S'alliera-t-il à la nouvelle combinaison dite, "parti socialiste français" que viennent d'échafauder MM. Painlevé et Brunet? Nul ne le sait encore! Une seule chose est certaine, et c'est que la division morale restera profonde.

DE GAUCHE A DROITE...

Ainsi donc, de gauche à droite, les fils de Jaurès se présentent comme des frères ennemis, qui s'opposent leurs tendances élevées au rang de dogmes incorruptibles. Les communistes d'abord, avec M. Cachin et l'"Humanité", qui ne transigent pas, et dont la violence nette plaît aux foules et les attire. C'est eux qui patronnent la C. G. T. unitaire, laquelle ne cesse de harceler "l'ennemi" au moyen de grèves, de manifestations et de meetings. C'est eux qui ont organisé seuls, le 30 mai, la manifestation traditionnelle au mur des fédérés, où furent fusillés en 1871 les derniers combattants de la commune. Minorité après Tours, ils sont aujourd'hui la majorité et leurs rangs grossissent de jour en jour. "Nous seuls, affirment-ils, sommes les témoins et les répondants de Jaurès. Les socialistes qui pactissent avec la bourgeoisie l'ont trahi!" Viennent ensuite les trois groupes des S. F. G. O., celui de M. Maurin, celui de M. Blum et celui de M. Renaudel. Mais les deux derniers hésitent et louvoient, se laissant entraîner sans ligne de conduite précise au gré des événements et des hommes.

Vient ensuite le groupe des socialistes, à mesure que le gouvernement de soviets s'assagit, perd de son allant et se désintéresse des états occidentaux. S'ils reprennent un jour — et qui n'est peut-être pas lointain — leur propre tradition, les communistes auront alors définitivement gagné la partie et ils regrouperont sous leur drapeau toutes les forces ouvrières éparses. La violence qu'ils affectent s'apaisera d'elle-même: puissance oblige. Quant aux derniers socialistes, ils ne paraîtront pas plus turbulents que les radicaux d'aujourd'hui — ces radicaux qui furent les révolutionnaires de 1848... Ainsi va la vie: l'évolution s'accomplit lente et profonde, la sérénité de l'âge console de la course inachevée, et les illusions passionnées restent l'apanage des générations qui montent!

EUG. QUINCHE.

LES POUDRES VERMIFUGES DE MILLER agissent doucement et sans faire de tort à l'enfant, et il ne peut y avoir de doute au sujet de leur effet mortel pour les vers. Elles ont été employées avec succès depuis longtemps et sont reconnues comme une préparation souveraine dans ce but. Elles ont prouvé leur efficacité dans d'innombrables cas et ont soulagé une foule d'enfants, lesquels sans les bons offices de cette préparation, auraient continué d'être faibles et souffrants. 19

Conventum du collège Arthabaska de Victoriaville

Le Comité rappelle aux anciens qu'une deuxième assemblée générale, en vue de préparer l'organisation de la Section de Montréal pour le grand Conventum de la fin du mois prochain, aura lieu, lundi prochain, le 28 du courant, à 8 heures 30 p.m. Tous les anciens élèves d'Arthabaska et de Victoriaville devraient se faire un devoir de venir à cette assemblée. Ils sont certains d'être reçus par des compagnons de classe, car les adhésions enregistrées assurent la présence d'étudiants de toutes les époques. Ce sera un avant-goût du grand conventum où la délégation de la métropole compte être nombreuse et joyeuse... dans son train spécial.

Langue chargée. Mauvais goût dans la bouche chaque matin

Mme J. R. Adams, Assiniboia Sask., écrit: "Pendant des mois j'eus la langue chargée et j'avais mauvais goût dans la bouche chaque matin.

Un jour, je vis où les

LAXA LIVER PILLS

de Milburn

étaient annoncées pour un cas exactement comme le mien, de sorte que je m'y rendis aussitôt et j'en achetai trois bouteilles, mais après en avoir employé une et demie, tous mes malaises étaient disparus.

Depuis 32 ans, les Pilules Laxa-Liver n'ont été préparées que par The T. Millburn Co., Limited, Toronto Ont.

LES PILULES DU Dr MARTEL POUR LES FEMMES

Ont assisté les milliers de cas de la nature depuis le dernier demi-siècle! corrigeant la cause, reconstituant et fortifiant ce organes soulageant la MENSTRUATION RETARDEE et DOULOUREUSE, la NERVOSITE, le MAL DE DOS, les ETOURDISSEMENTS, etc. Ne pas besoin de drogues dangereuses. Vendu seulement en des BOITES DE FER BLANC avec couvercle à peinture portant notre signature. Partout chez les pharmaciens, ou directement par la poste en des paquets ordinaires. $2.00

Kitchener Doctor Remedy Co. 71-E rue Front, Toronto, Can. Prospectus envoyé par la poste sur demande.

32 — Mar. J.S. Jeu.

UN BIVOUAC DE TROUPES ANGLAISES SUR LE RICHELIEU

L'armée du colonel Wetherall, le vainqueur de St-Charles, au repos près de Saint-Charles-sur-Richelieu, 24 novembre, 1837. (Dessin de Lord Charles Beauclerk, communiqué par M. Aegidius Fauteux).

En faveur des Sourds-Muets

Quelques mots sur cette oeuvre admirable.

Nous venons aujourd'hui vous parler d'une oeuvre bien digne d'intérêt, celle des Sourds-Muets. C'est une oeuvre grande et sublime puisqu'elle veut donner une personnalité morale et intellectuelle ainsi que des moyens de subsistance à de pauvres êtres, qui par leur triste infirmité seraient dans l'impossibilité d'exercer leurs droits de citoyens et de répondre à ce qui est demandé de chacun de nous. C'est donc un double but que poursuivent les éducateurs des Sourds-Muets en leur donnant une éducation religieuse et former leur coeur par des solides principes moraux, puis, élever leur esprit au niveau d'une instruction élémentaire et intermédiaire; ensuite, faire d'eux de bons travailleurs par les métiers qu'on leur enseigne et leur donner ainsi ce qu'on appellerait le "moyen de vivre leur vie".

C'est depuis plus de 75 ans que l'Institution poursuit cette oeuvre éducatrice; il me semble qu'elle a droit à l'admiration et à la gratitude de tous ceux qui pensent et ont à coeur la poursuite d'un idéal humanitaire et fraternel. Et aujourd'hui qu'il lui faut tendre la main et demander à la charité publique de lui venir en aide pour continuer auprès des petits disgraciés son apostolat, je crois qu'il est impossible que notre sympathie ne réponde pas spontanément à son pressant appel.

Il faudrait d'ailleurs lire sur la physionomie du petit sourd dont l'intelligence s'éveille par l'instruction, son bonheur et son épanouissement, pour comprendre combien il est nécessaire et consolant de faire des heureux. C'est en voyant tout dernièrement quelques-uns des 200 qui peuplent actuellement la maison du Boulevard St-Laurent, que j'ai senti combien tous ces petits et ces grands étaient intéressants. Il y a quelque chose qui parle si éloquemment dans ce regard où chez eux se contralise toute la vie. Tous les sentiments, toutes les impressions veulent se refléter dans ce petit visage de sept ans, par exemple, que j'ai vu se fixer sur moi.

Et parce qu'il a bien voulu de toute la volonté de son âme d'enfant, me dire quelques mots qui sortaient difficilement, en sons quelque peu gutturaux, de sa petite voix encore mal exercée; toute émue de l'éveil de cette personnalité jusqu'à présent inconnue, je me suis promise, petit ami, de venir parler ici de toi et te faire connaître dans ta touchante misère.

Tu étais si gentil avec tes grands yeux noirs intelligents et bons que je suis certaine que si tous te connaissaient, ils ouvriraient bien grands et leur coeurs et leurs bourses, le 18 septembr, quand le grand Tag-Day aura lieu et qu'on tendra la main en ton nom.

Alors tu pourras grandir dans cet asile où tu sembles si heureux. Bientôt tu deviendras un homme et dans l'aile nouvelle que l'on veut construire pour que tu puisses apprendre un bon métier, tu te prépareras à la lutte pour la vie, car — "Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, ceux dont le coeur est bon, ceux dont les jours sont pleins". Petit ami, alors, je revois tes grands yeux noirs qui dirout comme aujourd'hui ta reconnaissance à tous les coeurs généreux qui auront donné pour toi, car ce seront eux, ne l'oublie pas, qui avec tes éducateurs, t'auront permis d'être ce que tu es, un bon citoyen. Et j'entends, car tu n'es pas un ingrat, le touchant merci que tes lèvres incertaines balbutieront, et parce que toi tu ne l'entendras jamais, ce merci, j'y attache un grand prix, parce que c'est celui du coeur. Aussi je te promets, au nom de tous, cher petit, que la belle oeuvre des Sourds-Muets, va intéresser tout Montréal, et que le 18 septembre, une pluie d'aumône fera germer et grandir la merveilleuse, fleur d'amour et d'apostolat de cette Institution.

Une Amie des petits Sourds-Muets.

(Communiqué)

CHICOUTIMI, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Cent soixante membres de la "Canadian Weekly Association" ont visité Chicoutimi et ses environs, ces jours derniers.

INAUGURATION D'UN TRAIN ENTRE TORONTO ET LA METROPOLE

Il sera inauguré par le C. N. R. lundi à midi et demi.

Le Chemin de Fer National du Canada, inaugurera lundi, le 28 juin, un nouveau train, le "Inter-City Limited", entre Montréal et Toronto. Ce nouveau train qui partira de la gare Bonaventure à 12.30 p.m., heure solaire, (1.30 heure avancée) sera mis en service pour faire face au trafic toujours grandissant entre ces deux villes et pour permettre aux hommes d'affaires de voyager entre Montréal et Toronto, faire leurs affaires et être de retour dans l'espace de 24 heures. "L'Inter-City Limited" opérera tous les jours de la semaine, sauf le dimanche. Partant de Montréal à 12.30 p.m. il entrera à la gare Union à Toronto à 8.30 p.m. heure solaire (9.30 p.m. heure avancée). Le jour de l'inauguration partira aussi de Toronto, venant vers l'est, à 1.30, heure solaire (2.30 heure avancée) une autre partie du "Inter-City Limited" qui arrivera à Montréal, après avoir laissé la gare Union, à 9.30 heure solaire (10 heures 30, heure avancée).

Ce nouveau train de jour inauguré par le Chemin de Fer National du Canada, servira aussi à faciliter le voyage entre Montréal et Chicago et particulièrement pour ceux venant des villes américaines situées dans l'est.

Prenant effet dimanche, le 27 juin, le train No 6 qui laisse Chicago à 11.15 p.m., heure solaire, avancera son horaire à 10 p.m. et arrivera à Toronto à 1.18 p.m. heure solaire (2.18 heure avancée) ce qui donnera amplement de temps aux voyageurs pour prendre l'"Inter-City Limited" à destination de Montréal. Un wagon-dortoir sera attelé au train dans les deux directions pour donner tout le confort voulu aux voyageurs.

Ce nouveau train sera tout acier et du dernier modèle et muni de wagons de première classe, de wagons-salon, de wagons-dortoir, wagons-observatoire et wagons-restaurant. Le train sera muni de plus d'un radio, ce qui permettra aux hommes d'affaires de se tenir au courant.

Mort de Mme Gustave Brault

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame Arthémise Huot, épouse de feu M. Gustave Brault, survenue le jeudi 24 juin, à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières. La défunte était âgée de soixante-et-quatre ans et laisse dans le deuil deux enfants nés d'un premier mariage: Mlle Alice Robert et M. Léopold Robert.

Le service funèbre sera chanté lundi, 28 juin, en la chapelle des religieuses dominicaines, à neuf heures, l'inhumation aura lieu au Trois-Rivières, dans le cimetière des Dominicaines.

Pompier volontaire en tenue de ville

EATON, Angleterre, 26. (Presse canadienne). — Une des curiosités de la ville d'Eton, est le collégien qui, avec le complet traditionnel d'Eton, coiffé du haut de forme chaussé de souliers en cuir verni, saute des fenêtres des hauts édifices dans un filet tenu par des jeunes gens habillés de la même manière.

Ces jeunes gens s'exercent pour accomplir plus tard les services de pompiers volontaires, ce qu'il y a de plus frappant, c'est qu'ils insistent pour pratiquer ces exercices en habit de ville.

WILSON'S FLY PADS

LE PAPIER A MOUCHES WILSON Tuera de nombreuses fois plus de mouches pour l'argent dépensé que tout autre destructeur de mouches. Chaque papier tuera des mouches toute la journée, chaque jour, pendant trois semaines. A toutes les épiceries, pharmacies et tout magasin général—10c et 25c le paquet. 20

GRATIS

Magnifique service en porcelaine, 16 morceaux (Valeur $4.50). Donné gratis avec

Le THE et CAFE

MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON

EN VENTE PARTOUT—DEMANDEZ-LE à Votre FOURNISSEUR

GLOBE TEA CO

300, Notre-Dame Ouest, Montréal

Tél. Main 5036

Lait Sain Pour Bébés, Invalides et Vieillards

Nourrissant, digestible, pas de cuisson

Evitez contrefaçons et substituts

EXIGEZ L'ACHETEZ QUE DANS la BOUTEILLE BRUNE — L'ORIGINALE

LES NOUVEAUTES DANS LES TOILETTES D'ETE

Venez Apprécier la Qualité dans nos Robes D'ETE

Assortiment complet de robes en crêpe de chine, couleurs incomparables pour l'été: orange, vert, rouge, etc. Style pleine longueur. Jolies fleurs dessinées. C'est une aubaine remarquable. Au prix de..... $6.95

Aubaine

Un lot d'attrayants manteaux pour dames et demoiselles. Dernières nouveautés. Couleurs pâles. Ajustement parfait. Valeurs régulières: $25.00. Prix de vente. $14.95

Le chapeau de paille à bords larges avec riches dessins ruban bouclé à l'arrière, est un modèle en vogue. Spécial pour cette semaine

Où Réside l'Elégance? Dans le Choix de vos Robes D'ETE

300 robes de printemps et d'été, dans les tissus les plus nouveaux, importées directement de New-York. En soie, crêpe georgette, satin. Couleurs variées. Spécial..... $8.45

Costumes

Costumes tailleur, élégants modèles, effet 2 boutons. Collet tailleur. Doublure de première qualité $17.29

NOS ROBES DE MAISON

En broadcloth, couleurs variées. Jolies robes de maison, légères et élégantes. Un choix de 500 robes. Importées directement de New-York. La dernière vogue et le meilleur style. Robes à carreaux. Manches très courtes. Ce qu'il y a de mieux pour les chaleurs de l'été. Spécial samedi et la semaine prochaine..... $2.98

MAISON CANADIENNE

LIMITEE

561, STE-CATHERINE EST

COIN AMHERST.

POUR LE RELEVEMENT DU FRANC

Le Million est atteint

Neuvième liste officielle de souscriptions.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos bienveillants souscripteurs que le montant des souscriptions volontaires s'élève maintenant à plus d'un million de francs. Ce mouvement de sympathie à l'égard de la France semble ne pas vouloir se ralentir ; les souscriptions continuent de nous arriver; on dirait qu'il a suffi d'évoquer à l'occasion du 24 juin, la noblesse de notre origine et les beautés de notre longue et glorieuse histoire, véritable épopée écrite par la seule valeur des fils de cette France "demeurée la terre classique du patriotiseme, de la charité et du dévouement pour l'Eglise", pour faire naître chez beaucoup des nôtres le désir de témoigner à notre ancienne mère-patrie leur affection et leur reconnaissance.

DON DE CENT MILLE FRANCS

Le 23 juin, le Comité du Relèvement du franc, recevait de Sir Hormisdas Laporte, vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous remettre sous ce pli un chèque pour Paris au montant de Fr 100,000, étant la contribution du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN au fond que votre Comité fait souscrire dans le but de créer une réserve d'amortissement devant aider au rétablissmenet de la valeur du franc.

(Signé) Le Vice-Président,
H. Laporte.

Nous devons aussi mentionner parmi les nouveaux souscripteurs le nom de: Mme Piere Casgrain, la dévouée secrétaire du Coimté des Dames pour le relèvement du franc qui s'inscrit pour mille francs, ainsi que les noms de Monsieur Archibald H. Cypihot, ainsi que Monsieur J. A. Beaudry, s'inscrivant chacun pour mille francs; Monsieur Edmond Archambault cinq cents francs, Monsieur Albert Tétreau, mille francs; Monsieurs Ernest Félay, trois cents francs; Monsieur Alexandre Belzil, également pour trois cents francs.

Nous avons aussi le plaisir de continuer la publication de la liste des employés des postes de Montréal dont nous n'avons pu publier tous les noms à la fois.

Nos lecteurs pourront également lire la troisième liste des souscriptions recueillis par un grand ami de la France, Monsieur Daniel Kochenburger.

Nos lecteurs verront que de tous les coins de la Province nous parviennent des souscriptions. La dernière nous est adressée de Monsieur Villemaine, de S.-Jean, P.Q., qui a recueilli les souscription ssuivantes:

	Francs
Un prêtre	150
M. le notaire Desmarais	150
Geoly Acetyline	90
André Rousselet	30
M. le comte d'Oreennens	150
Armand Bourgeois	30
P.-P. Sabourin	30
Camille Laberge	30
Arthur Lamoureux	30
J. P. & Co.	30
Lesieur et Frère	30
E.-N. Lanctôt	15

Les élèves du couvent du Sacré-Coeur dont les noms suivent ont souscrit plus de mille francs: Louise Bohémier, Agnès Vincent, Marie Berthiaume, Catherine Lunny Marie-Paul Monat, Marguerite Baudoin, Fleurette Pinsonnault, Fernande Dagenais, P. Prud'homme, Marcelle Demers, Lilian Togasty, Cyrilla Robert, Bella Karch, Andrée Vadeboncoeur, Madeleine Loranger, Françoise Larseneur, Simone David, Madeleine Lamontagne, Fleurette Desmarais, Elizabeth Power, Helen Grant, Suzanne Hurteau, Gabrielle Warren, Gabrielle L'Heureux, Lucille Rolland, Denise Lamontagne, Madeleine Prévost, Noémie Montpetit, Françoise Archambault, Patricia Mullaly, Thérèse Pelletier, Jeanne Fauteux, Simone Bousquet, Françoise Martin, Jacqueline Leduc, Jeanne Robichon, Lucienne Robichon, Claire Robichon, Margarie Tallagher, Jacqueline Mathieu, Marthe Cordeau, Adrienne Des Baillets, Audrey Davis, Jeannine Vallée, Lucienne Vallée, Pauline Boyer, Lucette Demers, Françoise Surveyer, Gabrielle Derome, Margaret Sallon, Marie Dufort, Louise Surveyer.

En plus, cent adhésions de jeunes enfants.

Suite de la liste des contributions des employés des postes de Montréal, au fonds de relèvement du franc.

	Francs
L.-J. Filion	16
C. Cavanaugh	8
Robert Lavallée	2
E. Therrien	3
S.-P. Ménard	2
Mlle C. Héroux	3
P. Broseau	5
B. Houde	5
G. Beaulieu	8
J.-A. Boyer	5
A. Sauriol	8
J.-A. Chevalier	8
J.-A. Longpré	3
J.-W. Giggey	3
Antoinette Leblanc	3
A. Desjardins	3
Mlle E. Jourdein	3
J.-A. Vanasse	3
E. Valiquette	3
S. Thériault	3
M. Cantivell	7
Paul Gervais	32
Jean Arantzabé	112.5
Emile Quentin	32
Raymond Archambault	32
P.-E. Goselin	32
Adolphe Hurtubise	64
J.-Hector Gauthier	32
Hubert Monette	32
J.-Achille Cloutier	32
Henri Desorcy	32
Etienne Despatie	16
Albert Millaire	8
Ferdinand Anctil	32
Rosario Bergeron	16
Auguste Prenovost	16
Albert Désautels	16
Albert Lapointe	16
Louis Poullot	8
Léopold Robert	32
J.-F. Metras	8
Isidore Joncas	8
P.-C. Beaudry	8
Ambroise Charlebois	8
Auguste Taschereau	8
Ernest Martin	8
Abel Clerk	8
Hector Cadieux	8
Jos. Bracken	16
Percy Heaney	16
J.-Bte Sauriol	8
Albert Racine	32
W.-L. Carkner	8
J.-L. St-Pierre	16
Euclide Chevrefils	8
J. Taylor	8
W.-L. Carkner	8
R.-L. Laprairie	8
N. Clermont	8
C.-A. Marcoux	8
R. Sylvain	8
J.-P. Malo	8
Yvonne Roy	8
E. Corbeil	8
A. Bergeron	8
J.-C. Martin	8
Annie Nicholl	8
A. Archambault	8
Paul-A. Ouellette	8
M. Dorion	8
J.-R. Crochetier	8
O. Mireault	8
M.-A. Curran	8
R. Loiselle	8
E. Bastasos	8
H. Beaulieu	8
J.-N. Pilon	3
E. Richardson	8
M.-A. Williams	8
U. Lafond	8
S. Gauvin	8
T.-L. Moineau	8
Paul Larose	8
J.-A. Cardinal	8
Nap. Deguise	8
J.-H. Lanthier	32
Aubert Dubuc	8
Josaphat Ethier	8
R.-A. Villeneuve	8
P.-J. Hébert	3
E. Dupuis	3
J.-Bte Cournoyer	8
J.-L. Desparois	8
M. Castanier	8
Marie Aurélie Germain	16
Olivette LeRoux	64
Thérèse Hughes	32
J.-E. Lacasse	16
L. Vincent	24
J.-Ed. Lapointe	8
Wilfrid Deniger	16
Bella Cook	16
Geo.-A. Taillefer	16
Harry Benjamin	16
E de Rostaing	10
A. Duboulard	10
B. Mercure	10
P. Lacroix	10
Ph. Papillon	10
Chs. L'Heureux	10
H. Beauvais	10
J.-H. Gougeon	10
E.-L. Lamoureux	10
L.-H.-M. Plante	10
A. Labarre	10
Hector Dubuc	10
Henri Boudreault	10
S. Charbonneau	10
A.-S. Walker	10
Rod. Bergeron	10
John Lyons	10
J. Giroux	10
Charles LaRue	10
M.-D. Boisonnault	10
M.-L. Rolland	10
M.-G. McCall	10
J.-A. Tranchemontagne	10
Blanche Resther	16
Annette Boucher	16
J.-N. Ouellette	8
O. Dumont	8
V. Bibeau	16
J. Piamondon	8
P.-E.-A. Viau	8
D.-F. Hurteau	8
Fernand Villeneuve	8
A. Bellemare	8
V. Boyer	8
L. Paquette	8
G. Leclerc	8
H. Graveline	8
C. Vanier	8
V. Daoust	8
Albert Germain	8
E. Gagné	8
R. Cormier	8
P. Demers	8
V. Thérien	8
R. Rochon	8
Henri Malo	8
Raoul Robert	8
Antonio Chevrier	8
Adolphe Choquette	8
J. Ostiguy	8
W. Gauvin	8
J.-A. Lafontaine	8
Raoul Laporte	8
G. Dansereau	8
E. Compagna	8
R. Cadieux	8
A. Mayer	8
Paul-E. Vallée	8
C. Boîté	8
S. Maurault	8
J.-S. Guilbault	8
J.-A. Joly	8
G. Poupard	8
Chs. Préfontaine	8
E. MacIntosh	8
M.-G. Fauteux	8
A. Dubois	8
B. Lacoste	8
G. DeSerres	8
E. Morison	8
E.-H. Laurinville	8
V. Labelle	8
Ed. Gélinas	8
R. Rolland	8
Jean-J. Rousseau	8
A. Cordeau	8
P. Lamoureux	8
P. Bourret	8
Henri Ethier	8
J.-R. Boulais	8
Oscar Labrosse	8
A. Dagenais	8
P. Robitaille	8
J.-V. Bibaud	8
R. Vallée	8
M. Lafrance	8
H. Provost	8
H. Desrocïers	8
D. Lachapelle	8
L. Champagne	8
Th. Gagnon	16
J.-R. Goyer	8
R. Frégeau	8
E. Cromp	8
A. Frémeau	8
Wilfrid Pilotte	8
Ernest Archambault	8
Camille Archambault	8
J.-A. Brizebois	8
James-P. Kelly	3
Gratien DeBlois	3
Harris Demers	3
Raoul Normandin	3
Armand Normandin	3
Hector Varin	3
Harry Sheppard	3
Willie Morin	3
P.-H. Doucet	3
Arthur St-Georges	3
R. Pepin	3
J.-F.-A. Jacques	3
Raphael Lauzon	3
W.-J. Johnston	3
Ulysse Duranleau	3
Albéric Hébert	3
C.-A. Bourassa	3
Alpha Major	3
Arthur Gervais	3
Isale Lanthier	3
Charles Lasnier	3
Maurice Drouet	3
William Huneault	3
M. Cadorette	3
J.-D. Olivier	3
Martial Asselin	3
J.-R. Lapointe	3
Antoine Desjarlais	3
J.-F. Perrault	3
Lester Daveault	3
O. Labrosse	3
J.-O. Rivard	3
Paul Cartier	3
L.-P. Vézina	3
J.-F. Bernard	3
Eugène Nantel	3
Roméo Charron	3
J.-Ant. Vigneault	3
Léon Plourde	3
P.-A. Bérard	3
J.-C. Lespérance	3
Lucien Lavallée	3
Aubert Larose	3
Lucien Léonard	3
C.-E. Grignon	3
Adrien Cloutier	3
P.-H. Morin	3
Paul L'Abbé	3
Maurice Cinq-Mars	3
L.-P. Lebeau	3
Robert Bernier	3
Paul Brossard	3
G. Jasmin	3
Georges Leprohon	3
Léonidas Turgeon	3
Venceslas Laberge	3
Geo.-A. Archambault	3
E.-R. Blais	3
Paul Moreau	3
Robert Desjarlais	3
Lucien Denis	3
Elzéar Comtois	3
Omer Duquette	3
Paul Constantin	3
R.-A. Rouleau	3
J.-L. Olivier	3
P.-H. Robitaille	3
Armand Durocher	3
P.-L. Roy	3
Oscar Gibeau	3
J.-H. St-Antoine	3
William Wood	3
C.-W. Clayson	3
L.-A. Lavallée	3
Jean Cadotte	3
C.-J. King	3
P. Cassidy	3
E.-C. Roby	3
P.-L. Vézina	3
J.-F. Giguère	3
Roméo Papineau	3
C. Dallaire	3
E. Daneau	3
J.-O. Léfrançois	3
P.-E. Olivier	3
Em. Robert	3
Antonio Villemaire	3
Antonio Bélanger	3
J.-B. Mainville	3
Gustave Valois	3
Alfred Weilbrenner	3
Mme E. Mayer	3
Adrien Charron	3
Alphonse Biais	3
Eva Dion	3
Rod. Chaurette	3
P.-E. Beaulieu	3
F. Charbonneau	3
Albert Fortier	3
Charles Bellerose	3
Albert Monette	3
Charles Thibault	3
F. Langlois	3
R. Vézina	3
Paul Berthiaume	3
Alphonse Racette	3
J.-A. Vaillancourt	3
Théo. Fontaine	3
J.-A. Mathieu	3
Eusèbe Gadoua	3
J.-O. Benoit	3
C. Noel	3
Olivier Déjean	3
Alfred Côté	3
Philippe Gauthier	3
J.-D. Labrèche	3
R. Voizard	3
J.-Ant. Benoit	3
L. Prud'homme	3
E. Avon	3
Henri Brien	3
Rosario Gadbois	3
Paul Bécotte	3
Walter McNeil	3
J.-H. Léveillé	3
Auguste Fanzet	3
M. Beauchamp	3
J.-A. Jobin	3
E. Boivin	3
Edouard Aeby	3
Mme E. Aeby	3
Charles Aeby	3
Marie Aeby	3
Hortense Aeby	3
Louis Morin	3
Henri Vaillancourt	3
Joseph Six	3
Lucienne Six	3
W. L'Heureux	3
Jos. Laliberté	3
F. Laliberté	3
Henri L'Heureux	3
Jos. Langlais	3
Esdras Bilodeau	1
H. Brenstein	3
E. Laurent	1
Alp. Bélanger	7
Aram Houle	7
Geo. Gauthier	7
H. Mayer	3
Ar. Chartrand	3
D. Daignault	7
Jos. Doyon	20
Mme Jos. Doyon	10
E. Doyon	5
A. Doyon	5
Mme C. Doyon	5
F. Gélinas	7
Mme Gélinas	7
Marguerite Gélinas	7
Jeanne Gélinas	7
O. Gélinas	7
Louis Marcovitch	7
Dave Brockman	7
Joseph Beaupré	7
Adrien Beaupré	3
Aimé Beaupré	3
Florette Beaupré	3
René Beaupré	3
Roland Beaupré	3
Pauline Beaupré	3
Avila Beaupré	3
E.-O.-A. Parent	3
Valantine Parent	3
Eugénie Parent	1
Patrick Sheffer	30
M. Sheffer	30
J.-N. Laugelier	10
Yvette Langelier	10
Laura Langelier	2
Paul Langelier	2
Raymond Langelier	1
Rolande Langelier	1
Germaine Langelier	1
Jean-Jacques Langelier	1
Madeleine Langelier	1
Andrée Langelier	1
Charles Larin	100
Mme Larin	20
Charles Arthur Larin	10
Juliette Larin	29

LE VOYAGE DE LA LIAISON FRANÇAISE

Indienne de la Pointe Bleue, près de Roberval, fabriquant des filets de tennis, un curieux anachronisme dont pourront être témoins cet été les voyageurs de la Liaison Française qui se rendront au lac Saint-Jean par train spécial du Canadien National.—(Photo C.N.R.)

NOUVELLES MARITIMES

1,100 PASSAGERS QUITTENT MONTREAL SUR L'"ASCANIA"

C'est le nombre le plus considérable de voyageurs jamais embarqué sur un même paquebot, de notre port, cette année.

CROISIERE DU "DORIC"

Le départ le plus important de la saison, à cause du nombre des passagers, a lieu ce matin. C'est celui de l'"Ascania," ligne Cunard, en route de Montréal pour Plymouth, Cherbourg et Londres. On compte à bord 1,100 voyageurs, nombre jamais surpassé cette année dans le port de Montréal. C'est ainsi que débute la saison des vacances et tout porte à croire qu'avec le voyage organisé pour les touristes cete activité se maintiendra. Disons incidemment que le voyageur fût plutôt rare depuis l'ouverture de la navigation.

On remarque à bord 450 passagers de la classe des cabines et 650 dans la classe des touristes. Les Montréalais suivants nous sont mentionnés: le professeur A. Primeau-Robert, attaché à l'Université McGill; Mlle C.-L. Chandler, qui conduit un groupe d'institutrices; John-S. Gordon et Mme; Mme F. Schofield, épouse du surentendant de la Canadian Vickers Ltd.; O. Charlebois; M.-C. Debaucheron; E.-J. Fortier; Mlle Corinne Lamerre; Mme I. Lévesque; Mme R. Lévesque; Mlle M.-F. Lévesque; Henri Lévesque; Mlle Jeanne Rivet; Mme D. Saville; M. et Mme Hector Laferté, M.P.P.; Agnès McPhail, aussi un groupe du Y.M.C.A., de San Francisco.

UNE CROISIERE DU "DORICC"

La ligne White Star, service canadien, annonce une croisière dans la Méditerranée par le paquebot "Doric," avec départ de New-York, le 22 janvier, et dont la durée s'étendra à 48 jours. Le vaisseau ne passera pas par les mêmes ports en revenant, excepté à Gibraltar. Le voyage se termine le 12 mars à Cherbourg et à Southampton.

L'année prochaine, la ligne White Star organisera plusieurs croisières dont la jauge totale atteindra 124,935 tonnes. Ces voyages seront entrepris par les paquebots suivants: "Belgenland", croisière de ceinture autour du monde; le "Mégantic", l'"Adriatic", "Laplend", le "Doric" et le "Kroonland".

SUR LA "SAVOIE"

S'embarqueront de New-York, à bord de la "Savoie", de la Cie générale-Française -Transatlantique, le premier juillet, les passagers suivants de Montréal: le professeur Gustave Sauvant, de l'école militaire de Kingston, Mme F. Chaput.

ARRIVAGES EN FIN DE SEMAINE.

Cinq paquebots remontent le St-Laurent cette fin de semaine destination de Québec et de Montréal. Ce sont: le "Montcalm", du Pacifique-Canadien, attendu à Montréal ce matin à 9 heures; le "Minnedosa", du Pacifique-Canadien, arrivé à Montréal ce matin à 7 heures; le "Montnairn", du Pacifique-Canadien, attendu à Québec cet après-midi; l'"Ausonia", de la ligne Cunard, attendu à Montréal dimanche soir ou lundi matin. D'après les rapports parvenus au service des signaux, la température dans le bas du golfe sera favorable à ces vaisseaux.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Aurania", de la ligne Cunard, arrivera à Québec dimanche, de Liverpool, de Belfast et de reenock.

Le "Montnairn", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec à 2 h. cet après-midi de Liverpool.

L'"Ausonia", de la ligne Cunard, arrivera à Québec lundi, de Londres, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Minnedosa", du Pacifique-Canadien, est arrivé à Montréal ce matin, à 7 h., d'Anvers, de Southampton et de Cherbroug.

Le "Montcalm", du Pacifique-Canadien, est arrivé à Montréal ce matin, à 9 h. 15, de Liverpool.

HALIFAX

Le "Zeelan l", de la ligne Red Star, passe par Halifax aujourd'hui, d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, en route vers New-York.

NEW-YORK

Le "Carinthia", de la ligne Cunard, arrive à New-York aujourd'hui, de Liverpool.

Le "Berlin", de la ligne North German Lloyd, arrive à New-York aujourd'hui, de Brême.

Le "Président Harding", de la ligne United States, est arrivé à New-York hier, de Brême.

Le "Mauretania", de la ligne Cunard, est arrivé à New-York hier, de Southampton.

Le "Duilio", de la ligne Italienne-américaine, arrive à New-York lundi, de Naples.

Le "Deuthschland", de la ligne United-American, arrive à New-York lundi, d'Hambourg.

Le "Gripsholm", de la ligne Swedish-America, arrive à New-York lundi, de Gothembourg.

Le "Minnetonka", de la ligne Atlantic Transport, est attendu à New-York lundi, de Londres.

Le "Leviathan", de la ligne United-States, arrive à New-York lundi, de Southampton.

Le "Lancastria", de la ligne Cunard, arrive à New-York dimanche de Southampton.

Le "Franconia", de la ligne Cunard, arrive à New-York lundi, de Liverpool.

Le "Rotterdam", de la ligne Holland-American, arrivera à New-York lundi, de Rotterdam.

Le "Savoie", de la Cie Générale-Française-Transatlantique, arrivera à New-York, lundi, du Havre.

L'"Orbida", de la ligne Royal Mail, est attendu à New-York lundi, de Southampton.

Le "California", de la ligne Anchor, arrivera à New-York dimanche, de Glasgow.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Ascania, 8,437, hangar 2, Robt. Reford.

Astoi Mendi, 3,210, hangar 9, Thos. Harling.

Baron Kelvin, 1,872, hangar 27, New Zealand Shipping.

Bayrupert, 2,415, hangar 47, Hudson Bay Co.

Belgier, 3,122, section 6, Thos. Harling.

Brandon, 4,155, hangar 9, Canadian Pacific.

Caintorr, 3,250, hangar 11, Robt. Reford.

Canadian Cruiser, 4,413, hangar 25, C.G.M.M.

Canadian Hunter, 2,169, Hangar 12, C.G.M.M.

Caribou, 4,163, section 9-8, Elder Dempster.

Carrigan Head, 2,708, Hangar 13, McLean, Kennedy Co.

Concordia, 3,418, hangar 6, White Star.

Dalworth, 2,737, hangar 44, Thos. Harling.

Doric, 9,870, hangar 4, White Star.

Emperor of St. John, 1,452, canal, Robt. Reford.

Glenfinlas, 2,015, section 5, Thos. Harling.

Hinnoy, 2,378, hangar 45, New Zealand Shipping.

Manchester Regiment, 4,948, hangar 16, Furness Withy.

Torhamvan 1,472, hangar 26, Maritime Navigation.

Silton Hall, 4,495, section 5-8, Dominion Coal.

Valemore, 3,048, hangar 17, Furness Withy.

Vallemare, 2,952, hangar 19, Montreal Shipping.

Winsum, 1,951, section 29, Thos. Harling.

Canadian Fisher, hangar No. 12, Marine marchande du gouvernement.

Calliste, hangar 1a, McLean Kennedy.

Canadian Commander, hangar 21, C. G. M. M.

Service des Signaux

Département de la Marine et des Pêcheries. — Rapport Maritime — Montréal, 25 juin 1926. — 3.30 P.M.

GOLFE

St-Jean d'Orléans, 15. — Montant 10.30 a.m., Minnedosa. 1.55 p.m., Glenclova. Descendant 9.15 a.m. Cedar barge no. 6. 11.35 a.m., Cape Diamond.

Ile aux Grues, 31. — Montant 2 p.m., A. Tremblay. 2.25 p.m., Rose Castle et C. P. S. Montcalm.

L'Islet, 41. — Clair, fort ouest. Montant 11.30 a.m., C. P. S. Montcalm

Pte. au Père, 158. — Clair, calme. Montant 8.40 a.m., Labor.

Petit Métis, 173. — Clair, ouest. Montant 8.40 a.m., Fleurus.

Matane, 202. — Clair, calme. Montant, midi, Twickenham.

Riv. à la Martre, 262. — Clair, ouest. Montant 10.30 a.m., Canadian Sapper. Midi, Northland.

Pte. Renommée, 339. — Clair, calme. Montant, 8.10 a.m., Ellingworth. 10 a.m., 30 milles à l'est, Wobsworth. 9.50 a.m., 55 milles à l'est Kamouraska, 10.45 a.m., Blackheath. Descendant, midi, Valcerusa.

Cap des Rosiers, 354. — Descendant, 3.30 p.m., hier, Annie M. Nadeau.

P. Maquereau, 409. — Clair, ouest. Montant 7 a.m., Miron L.

Godbout. — Montant 8 a.m., North Shore. Parti, montant 7 p.m., hier, Glenlockie, Glenfarn et J. C. Howard, arrivés hier.

Baie des Cèdres. — Parti, montant 6 a.m., New York News. Arrivé, hier 3 p.m., Keyvive.

Anticosti. — Arrivé, hier soir, Sprucebay.

Shelter Bay. — Descendant 6 a.m., Guide.

Pointe Tupper 581. — Montant 11 a.m., remorqueur Homerolck remorquant Lake Samford et Lake Shemlock.

North Sydney. — Montant 9.45 a.m., 100 milles à l'est Aurania.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 5. — Clair, ouest. Montant 1.50 p.m. Richelieu.

Cap St-Michel, 14. — Nuageux, ouest. Montant 12.10 p.m. Chamberlain et barge. Descendant 2.15 p.m. Soulanges.

Bellmouth, 29. — Clair, sud-ouest. Montant 2.15 p.m. Canadian Commander. Descendant 3 p.m. Detector.

Sorel, 39. — Nuageux, sud-ouest. Parti montant 12.35 p.m. Maisonneuve. Descendant 1.55 p.m. Montrose, 2.05 p.m. Pierrepont, 2.10 p.m. Latitia. Arrivé 12.40 p.m. Emilia. Parti 2.20 p.m. Berthier et barge.

Trois-Rivières, 71. — Clair, sud-ouest. Montant 11 a.m. Keystate, 11.35 a.m. Ilford. Parti 11.45 a.m. Jamaica.

Pointe Citrouille, 848. — Clair, sud-ouest. Montant 1.20 p.m. Christian Borg, 10.15 a.m. Cav et barge.

Grondines, 98. — Clair, léger ouest. Montant 1.05 p.m. Maplebay Descendant 1.35 p.m. Keybar.

Portneuf, 108. — Clair, ouest. Descendant 11.20 a.m. Keybar.

Québec, calme. Arrivé montant 11.25 a.m. Poplarbay, 10.40 a.m. Minnedosa, 10.10 a.m. Afghinistan. Passé midi Ceuta.

MONTREAL EN MONTANT

Lachine, 8. — Clair, ouest. Descendant 11.15 a.m. Vinmount, 12.30 p.m. Terge.

Cascade, 21. — Clair, ouest. Montant 8.35 a.m. Glenarm, 10.25 a.m. Gudrid.

Coteau, 23.—Clair, ouest. Descendant 12.20 p.m. Aube. Montant 9.10 a.m. Motorship 105, 10.50 a.m. A. Iselin.

Cornwall, 62. — Montant 10.20 a.m. W. Palmer, 10.40 a.m. Keyport, 9.40 a.m. Glenlinnie, 11.10 a.m. Glendochart, midi S. Taylor, 12.15 p.m. Birchton.

Dickensons, 72. — Clair, calme. Descendant 1.53 p.m. N. Reddington, 11.25 a.m. Keynor, 12.50 p.m. L. W. Robinson, 2.15 p.m. Pinebay. Montant 11.20 a.m. Andron L., 10.25 a.m. Compton, 12.20 E. Strong, 2.10 p.m. Arlington.

Gaiops, 99. — Clair, léger sud-ouest. Descendant 9 a.m. Cape Trinity, 10 a.m. R. Queen, midi City of Hamilton, 1 p.m. Mapleton, 1.30 p.m. W. C. Warran, 2 p.m. J. Hatt. Montant 1.30 p.m. Glencairie.

Port Dalhousie, 2982.—Descendant 7 a.m. City of Ottawa. Montant 9.50 Corunna.

Port Colborne, 321. — Nuageux, sud-ouest. Descendant 8.40 a.m. Yorkton, 12.05 p.m. Glengarnock. Montant 9.25 a.m. D. Stewart.

LES PAVAGES DANS LA CITE DE LACHINE

Un protêt de la "Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd.

LACHINE, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil de la cité de Lachine, à sa dernière assemblée, a été saisi d'un protêt de la Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd. relativement à l'octroi par le conseil du contrat du pavage de la rue Notre-Dame. Le conseil a accordé le contrat à la firme Léger et Charleton Ltd., à raison de $2.57 pour le pavage de la partie excavée et $3.06 pour la partie non excavée, soit le prix soumis par la "Sicily Alphaltumm Paving Co. Ltd."

L'échevin A. Trudeau a donné un avis de motion pour l'adoption d'un règlement pourvoyant au pavage de la 3ème avenue.

L'échevin Trudeau a également donné avis de motion pour la passation d'une règlement pourvoyant au pavage de la rue Rockfield passant au nord de la Dominion Engineering Works Ltd.

L'échevin J.-D. aMrtin proposera à la prochaine assemblée la lecture d'un projet de règlement relativement au délai à accorder aux contribuables pour le paiement de leur compte d'éclaiage.

Le Bureau Central des écoles a réclamé de la cité de Lachine la balance complète des taxes scolaires que doit percevoir la cité de Lachine d'après la loi. Il y encore un certain nombre de contribuables qui n'ont pas payé leur taxe scolaire pour l'année 1925.

Le secrétaire trésorier a reçu instruction de procéder à la perception de ces taxes avant le 30 juin.

Le "Lachine Rowing Club" organise ses régates annuelles pour samedi, 3 juillett. L'échevin A. St-Onge a reçu instruction d'entrevoir la fanfare de Lachine pour l'exécution d'un concert en cette circonstance.

Le conseil de Lachine a reçu une délégation des citoyens de la partie ouest de la cité de Lachine qui ont présenté une requête demandant au conseil d'interdir la construction d'établissements commerciaux à l'intersection des rues 34ième et Notre-Dame, soit à proximité de l'hôpital Général de Lachine.

LIMONADE PURGATIVE SARDONOL GAZEUSE

Agréable au goût

MME J. COUSINEAU

Excellent contre:

La Constipation
Maux de tête Indigestion
Engorgement du foie
Embarras gastriques
Infections intestinales
PURIFICATEUR DU SANG

En vente chez votre pharmacien ou épicier.

445, Ontario Est, Montréal. 103 jno.

HOTEL LAC ST-JOSEPH

Maintenant ouvert pour Recevoir les Hôtes

L'endroit idéal, à 22 milles de la ville de Québec, par le C.N.R., ou par auto, via la route du Lac St-Joseph, se raccordant à la route principale Montréal-Québec à Cap Santé, à 148 milles de Montréal, 33 milles de Québec ou à Donnacona, à 150 milles de Montréal, 30 milles de Québec, faisant une distance totale de 165 milles de Montréal à l'hôtel.

Surveillez les signaux-indicateurs aux croisées des chemins.

Les trains du Chemin de fer National du Canada conduisent directement les passagers à l'hôtel.

Pour réserver les chambres, littérature et toutes autres informations, s'adresser au bureau-chef, 320, rue St-Jacques, Montréal. Tél. MAin 194 ou à Québec, 70, rue Du Pont. Tél. à Québec (Jour) 2-5251 — (Soir) 2-3762W

Informations et brochurette: Montreal Motorist League, Hotel Windsor. Tél. UP. 7175—Quebec Automobile Club, 69, rue Buade Tél. 2-5798—Bureau des billets du C.N.R.

BROCHURETTES.

Exigez le nom BOYER qui vous garantit la Véritable

EAU des CARMES DECHAUSSES

D.D.D.

Essayez-le ce soir avant de vous coucher. Remarquez comme il soulagera instantanément toute douleur et les pires démangeaisons. Le lendemain matin, vous constaterez un changement presque incroyable dans l'état de votre peau.

C'est un fluide, d'une belle couleur, qui ne tache pas et possède un arome agréable tout en étant un puissant remède contre les maladies de la peau.

Vous serez soulagé dès la première bouteille de $1.00, ou votre argent vous sera remis. Essayez également le savon D D D

Dans toutes les pharmacies

La croisière Mondiale PAR EXCELLENCE de New-York

Tout autour de la planète —sous une seule et unique direction, à terre comme en mer! 4 mois d'une existence de liberté exempte de tout souci. 5 continents et 20 pays différents. Décidez-vous dès maintenant à faire cette croisière merveilleuse. Départ de New-York le 2 décembre par l'Empress of Scotland. Excursions dans toutes les ports d'escale, comprises dans le prix du passage. Réservez sans plus tarder. Brochurettes descriptives de votre agent local ou de

D R Kennedy, gérant général service océanique Tél. MAin 7700. 141 rue St-Jacques, Montréal.

Un représentant ira vous voir personnellement si vous le préférez.

"Visitez ce monde-ci avant l'autre"

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Taux Modérés par PAQUEBOTS CLASSE UNIQUE

Il est facile de comprendre la raison de la popularité sans cesse croissante des paquebots à classe unique. Il n'y a à leur bord qu'une seule classe de passagers qui ont le privilège de faire usage de toutes les pièces publiques, de tous les ponts. Ils ont les dispositions des cabines les plus luxueuses et confortables. La cuisine est excellente et le service est absolument conforme au prototype établi par le Pacifique Canadien sur ses trains, dans ses hôtels, partout. Et tous ces avantages, offerts à des prix très modérés, intéressent le voyageur d'expérience comme celui qui en est à sa première traversée.

Pour renseignements complets, s'adresser à tout agent de navigation ou écrire à D R Kennedy, agent général, service océanique, 141 rue St-Jacques, Montréal Tél. MAin 7700.

Notre personnel français est à votre service

Services Maritimes du Pacifique Canadien

UNE FORTE EXPLOSION RUE VALLEE

Elle détruit en partie la section de l'embouteillage de la Coca Cola.

LA LUTTE

Comme on transvasait de la gasoline dans un réservoir de 500 gallons, à la Coca Cola Co., of Canada, Ltd., 37 rue Vallée, hier après-midi, une explosion se produisit. Quatre hommes eurent à peine le temps de s'éloigner. L'édifice s'enflamma et les pompiers durent lutter pendant près de trois heures, sous les ordres du chef de la brigade, Raoul Gauthier. Sous la force de l'explosion, l'édifice, qui est de trois étages, fut ébranlée. Plusieurs vitres volèrent en éclats. Le tout se passa dans la cave.

Les flammes furent d'abord localisées par le chauffeur qui remplissait le réservoir à l'aide d'une voiture en contenant plusieurs gallons. Il eut tout juste le temps de couper la communication qui unissait son camion à la cave de l'édifice et, comme il venait de quitter l'entrée de la cave, une forte explosion retentit. Ce fut, dans tout l'édifice, un sauve qui peut. Les employés de l'embouteillage et du département du lavage, qui se trouvaient au-dessus du réservoir, sautèrent dans la rue et l'appel des pompiers fut sonné au système de la Dominion Electric Protection Co. Le chef de district Doolan et ses hommes y répondirent et constatèrent que tout le soubassement de l'édifice était une masse de flammes. Le plafond de cette cave était déjà effondré et une partie de la machinerie au premier étage était tombée dans le vide. Comme d'autres appareils très lourds menaçaient également de tomber dans la cave, les pompiers ne purent se rendre immédiatement au coeur de l'incendie pour le combattre. Le chef-adjoint du département des incendies, M. O. Marin, fit alors venir plus d'appareils de combat et plus d'hommes. Le tout fut appelé par le téléphone.

On n'avait pas encore fait l'évaluation des dommages hier soir. Mais toutefois, la compagnie annonce qu'elle continuera à embouteiller et à laver comme par le passé ses bouteilles. Des dispositions à cet effet seront prises.

L'explosion a détruit la partie de l'édifice qui se trouve sur la rue Devienne. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

DECLARATION DE LA COMPAGNIE

La compagnie nous fait parvenir la déclaration qui suit: "L'installation de la Coca Cola Co., of Canada, 33 et 41 rue Wolfe, fut incendiée hier après-midi. Le feu commença en arrière dans le soubassement rue Devienne, du côté de l'embouteillage, vers 3 hrs., à la suite d'une explosion dont la cause est inconnue.

Le département des incendies se rendit sur les lieux rapidement, mais les flammes furent difficiles à combattre dans le soubassements. L'amoniaque, qui sert à la confection de la glace, explosait, ce qui rendait le travail des pompiers extrêmement difficile autant que dangereux.

M. D.-S. Hawkes, le gérant de la section est, attaché à la compagnie, avec bureaux à 33 rue Vallée, déclara, hier après-midi, que le service de la Coca Cola ne sera pas interrompu et que tous les camions continueront à desservir les clients sur leurs parcours ordinaires.

M. Hawkes se mit en communication par le téléphone avec M. W. M. Brownlee, directeur gérant de la section canadienne, à Toronto, et pris des disposition pour que les bouteilles soient expédiées tous les jours de la firme à Ottawa et à Québec et aussi de considérables consignations par bateaux aux installations de Toronto.

Toute une consignation remplissant un bateau arrivera ici lundi matin, de Toronto. M. Brownlee mit plusieurs hommes supplémentaires en service. Ces dernières installations fonctionneront 24 heures par jour pour alimenter Montréal et ses environs.

Des dispositions ont été prises aujourd'hui pour entreprendre la reconstruction de l'édifice. La nouvelle installation disposera des dernières améliorations pour l'embouteillage.

Le côté sanitaire du système attirera tout spécialement l'attention. Causant des projets, M. Hawkes déclara que la compagnie n'aura pas peur des dépenses pour équiper l'installation sanitaire en Amérique. La compagnie a grandi constamment durant les quelques dernières années et, avec la nouvelle installation et les dispositions pour un édifice plus grand, elle sera en meilleure posture pour servir le district de Montréal.

La compagnie continuera à servir Montréal avec le sirop Coca Cola pour les fontaines à soda et avec la liqueur Coca Cola pour les autres maisons, jusqu'à ce que la fabrique de Montréal soit reconstruite. Il est à remarquer que la fabrique de Montréal vendit l'an dernier plus de Coca Cola que le district de Miami, Floride, en dépit de tout le développement phénoménal de ces derniers, prouvant encore une fois que la soif ne connait pas de saison.

Des dispositions ont été prises de façon à ce que le service téléphonique ne soit pas interrompu. Les numéros de téléphones usuels de la compagnie seront en opération.

L'Union juridique internationale

PARIS, 26. (Presse canadienne) — La cinquième session de l'Union juridique internationale s'est ouverte à Paris. MM. Alvarez, de la Barra et Cornejo participent à ses travaux qui concernent surtout la Société des Nations. M. Alvarez a été chargé d'établir le rapport de la session qui est de la plus haute importance.

LE SENAT SE PLAINT DE CES DELAIS

A propos du projet de loi sur les grains.

PROTESTATIONS

OTTAWA, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Sénat a siégé environ une heure, hier après-midi et, après avoir discuté les rapports des syndics de la Home Bank et certaines questions se rapportant au projet de Loi sur les grains, il s'est ajourné à lundi après-midi. Au moment même où l'hon. M. Dunning faisait allusion à la chambre haute, l'hon. sénateur Willoughby se plaignait des délais qui avaient accompagné l'adoption du projet de Loi sur les grains par la Chambre des Communes, qui attend l'arrivée des Commissaires des grains de l'Ouest afin de donner leur témoignage à ce sujet. Il ne voit pas comment ils pourront ajouter au dossier un titre de preuve "susceptible de rendre service." Ces messieurs, dit-il, n'ont pas modifié leur attitude depuis l'an dernier et leur témoignage ne peut profiter qu'à ceux qui sont opposés au projet de Loi. Cependant, nous retardons l'adoption de ce Bill injuste. L'hon. sénateur Dandurand, après avoir fait allusion au fait que le Sénat avait décidé d'ajourner jusqu'à lundi, a déclaré: "J'avoue être de l'avis de mon Honorable collègue en regrettant tout délai apparent, parce que les journaux continuent des rumeurs désagréables touchant l'adoption d'une tactique de délais employés dans un but politique et au préjudice de certains projets de lois."

L'hon. W.-B. Ross est prêt aussi à se plaindre du délai qui retarde le bill des grains, sauf par le fait que le Bill contient certaines modifications nouvelles y compris un changement très important affectant Moose Jaw.

L'hon. sénateur Schaffner proteste contre les délais que subissent les bills venant de l'autre chambre, car cela cause du tort au gouvernement, pas nécessairement le gouvernement actuel, mais tous les gouvernements. L'hon. sénateur Dandurand compte qu'on pourrait étudier les projets de loi des crédits agricoles dès lundi et être prêt avec tous les projets de loi dans le cas où la prorogation se ferait mercredi.

L'hon. sénateur McMeans demande ce qui se produirait si le gouvernement était défait.

L'hon. sénateur Dandurand. — "J'attends généralement d'arriver à une rivière avant de chercher des moyens de la passer".

Sir George Foster proteste aussi contre les délais apportés au dépôt des projets de lois. Des bills importants arrivent quelques jours avant la prorogation et il croit que si le Sénat veut être autre chose qu'un zero il ne doit pas reléguer ses devoirs et ses responsabilités. Cependant il a pris une partie de la responsabilité de faire venir les commissaires des grains accusés de certaines considérations que le bill entraînant dont il connait quelque chose en sa qualité d'ancien ministre du Commerce et de l'Industrie.

Le Sénat s'est ajourné à trois heures, lundi après-midi.

L'AUTOPSISTE A ATTRIBUE LA MORT A LA STRYCHNINE

Un enfant se noie à Verdun; un homme affreusement mutilé à une traverse.

Jolliate Lidstone, 9 ans, 26 rue Favard, s'est noyé vers 3 heures hier après-midi dans le Saint-Laurent, vis-à-vis le boulevard Desmarchais, à Verdun. L'enfant était en caleçons de bain et s'amusait à courir d'une chaloupe à l'autre. Tout à coup, il disparut dans un trou pour ne reparaître que noyé. Le Dr P. Vandandaigne et M. L.B. Temple, chef du service d'urgence de la Montreal Light, Heat and Power, pratiquèrent pendant deux heures la respiration artificielle, mais en vain.

UN INCONNU EST TUE

Un homme dont on n'a pas encore pu établir l'identité s'est fait tuer hier soir, vers 6 heures, à la traverse à niveau de la rue Fulford, sur le chemin de fer national. L'homme est affreusement mutilé. On a transporté le cadavre à la Morgue.

FRAPE PAR UNE AUTOMOBILE

George McDonough, 12 ans, 1500 avenue Esplanade, a été blessé à la tête un peu après trois heures hier après-midi par une automobile conduit par M. Joseph Wiseman, 2218 avenue Esplanade. La victime a été transportée à l'hôpital Royal Victoria. Ses blessures sont plus douloureuses que graves.

LA MORT ATTRIBUEE A LA STRYCHNINE

En dépit du témoignage des autopsistes devant le jury du coroner, hier après-midi, à l'effet que la mort d'Ivoa Russell Wetherman était attribuable à la strychnine, on n'a pas rendu un verdict.

Wetherman demeurait au numéro 749a avenue de l'Epe. Les autres témoins déclarèrent qu'ils ne savaient rien de l'affaire. Les détectives, de leur côté, n'ont pas trouvé de bouteille vide de strychnine dans la maison. Dans ces circonstances, le coroner a décidé d'ajourner l'enquête au 6 juillet afin de permettre aux détectives de faire une enquête approfondie.

Wetherman était un vétéran de la guerre.

Le Dr R. Fontaine, de la Morgue, a reçu les instruction de se rendre aujourd'hui à la résidence de la victime afin de chercher s'il n'y a pas de bouteille vide de strychnine.

Deux jours de repos sur les lacs

A leur retour de l'ouest où ils auront eu l'avantage de visiter tous les grands centres canadiens ainsi que les plus belles villégiatures des Rocheuses, les excursionnistes de l'Université de Montréal feront sur l'un des luxueux vapeurs du Pacifique canadien l'agréable traversée des Grands Lacs de Fort William à Fort McNicoll.

DEPART PROCHAIN DU TRAIN DE L'UNIVERSITE

C'est le 3 juillet que s'embarqueront les excursionnistes pour l'Ouest.

6,000 MILLES

La date du départ de la seconde excursion transcontinentale de l'Université de Montréal approche rapidement, et les organisateurs sont en ce moment à prendre leurs dernières dispositions pouor ce voyage remporte un succès encore plus grand, si possible, que celui de l'an dernier. Il ne reste plus en effet que quelques jours avant que le trian spécial mis à la disposition de l'Université par le Pacifique Canadien, se mette en marche vers les immenses plaines de l'Ouest et les grandioses montagnes Rocheuses, emportant avec lui un contingent de touristes canadiens-français que l'on estime devoir dépasser sensiblement en nombre celui de la première excursion.

De concert avec les autorités du Service des Voyageurs de la Cie du Pacifique Canadien, qui lui ont prêté leur concours le plus complet en cette circonstance, l'Université de Montréal a préparé un itinéraire et élaboré un programme de visites et réceptions qui présentent un intérêt vraiment extraordinaire. Rien n'a été négligé pour quee les excursionnistes tirent tout le profit possible de leur randonnée, tant au point de vue instructif que récréatif.

Le convoi de grand luxe de l'Université de Montréal quittera la gare Windsor de Montréal, samedi, le 3 juillet prochain se dirigeant d'abord vers Winnipeg, qui sera le premier arrêt prolongé. On compte que plus d'une centaine de personnes prendront part à cette admirable excursions de vacances. Le nombre des inscriptions, qui est déjà fort élevé, s'augmente chaque jour de nouveaux noms, recrutés dans toutes les parties de la provinces, dans l'Ontario et même de la Nouvelle-Angleterre. C'est Montréal et Québec qui jusqu'ici ont fourni les plus nombreuses adhésions.

On connait les grandes lignes de l'itinéraire de ce voyage. A l'aller; de Montréal à Victoria, via Winnipeg, Régina, Moose Jaw, Calgary, Banff, Windermere, Nelson, Penticton et Vancouver. Au retour: de Victoria à Montréal, via Vancouver, Sicamous Revelstoke, Glacier, Field, Lac Louise, Banff, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Fort-William, les Grands Lacs, Toronto et les Chutes Niagara.

C'est une randonnée de plus de 6000 milles, mais qui, grâce au confort du train et des bateaux, à la diversité des moyens de transport et aux arrêts judicieusement distribués en cours de route n'exposera aucunement à la fatigue ou à la monotonie. Ceux qui seraient tentés de se joindre au groupe des excursionnistes de l'Université et qui n'ont pas encore pris une décision, feraient bien de se hâter, nous font savoir es organisateurs car les bonnes places se font de plus en plus rares. On peut se procurer tous les renseignements en s'adressant à l'Université de Montréal.

La province aura un surplus le 30 juin, de $1,000,000

QUEBEC, 26. (Presse canadienne). — L'honorable L.-A. Taschereau, arrivé de Montréal, a annoncé à la Presse Canadienne, hier soir, que son gouvernement attendait un surplus de plus d'un million de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin.

"Le trésorier provincial, l'honorable M. Nicol, dit le premier ministre, a l'intention d'amortir un million de dollars de la dette de la province à même ses revenus, et il aura encore un surplus imposant sur les dépenses."

Eclairé par de puissants projecteurs

Photographie du monument de Bunker Hill, à Charleston Massachusetts, prise il y a quelques jours alors que, pour la première fois, on l'éclairait au moyen de puissants projecteurs électriques.

Terrible accident à Saint-Boniface, comté de S.-Maurice

JOLIETTE, 25. (Du correspondant de la "Patrie") — A onze heures vendredi matin, un convoi du Canadien National a causé la mort d'un enfant et blessé terriblement trois autres personnes. M. Joseph S.-Onge beurrier de S.-Boniface, comté de S.-Maurice s'en allait en camion porter de la marchandise dans le haut du sixième rang, lorsque arrivant à une traverse à niveau et ne voyant pas venir le convoi à marchandises du Canadien National, il fut frappé et projeté à plusieurs pieds. Quatre personnes furent victimes de ce malheureux accident. M. Jos. S.-Onge beurrier 46 ans, père de six enfants et trois garçonnets Henri S.-Onge, 12 ans, Gerard S.-Onge et Léo S.-Pierre.

Kid-Burns subira son procès en cour d'Assises, à Québec

QUEBEC, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — J. M. St-Laurent alias Kid Burns, pugiliste et tailleur de cuir, qui était accusé d'assaut sur la personne d'Albert Montminy, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Cette affaire se rattache aux troubles actuels dans l'industrie de la chaussure.

Pour comprendre les événements de Pologne

Souvenir sur le Maréchal Pilsudski

Par HENDI DE MONTFORT

Il est incontestable que le refus par le Maréchal Pilsudski d'accepter les fonctions de Président de la République polonaise auxquelles venait de l'élever avec une forte majorité, l'Assemblée Nationale, a beaucoup étonné et même désorienté l'opinion publique occidentale. En effet, une telle attitude est à peu près sans précédent dans l'histoire et de plus, elle ne s'accorde pas du tout avec les raisons que, depuis trois semaines, on a cru généralement devoir trouver aux événements de Varsovie.

Si l'on veut comprendre les causes profondes de la conduite du Maréchal en cette affaire et aussi se mettre en mesure d'apprécier avec quelques chances d'exactitude les prochaines étapes de la politique polonaise je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement ce qu'est le Maréchal Pilsudski, et pourquoi il incarne la volonté et les aspirations d'une très grande partie de la nation. Outre que la personnalité de l'homme — en dehors de toute approbation ou improbation de ses actes — est extrêmement curieuse, son histoire est un véritable conte merveilleux, presque une chanson de geste, où se reflète comme dans un miroir fidèle la destinée pathétique de ce peuple polonais pour lequel la France — sans distinction de partis politiques — a toujours éprouvé instinctivement la plus profonde sympathie.

Joseph Pilsudski est de très ancienne souche lithuanienne. Je signale même à ce propos aux curieux d'anecdotes, que sa mère était une demoiselle Billiewicz, descendante de la famille à laquelle grand Henri Sienkiewicz a emprunté la fameuse héroïne du "Déluge". Il est né en 1863. Les années qui suivirent celle-là, où échoua la dernière insurrection pour l'indépendance, les autorités russes firent régner une véritable terreur dans les provinces polonaises et lithuaniennes. Le temps avait beau s'écouler, les tribunaux n'en continuaient pas moins à traquer sans relâche tous les patriotes suspects d'avoir approuvé le mouvement d'indépendance. C'est dans cette atmosphère douloureuse que grandit le jeune Pilsudski, et il continua d'y vivre au collège russe quand le temps fut venu pour lui d'entreprendre ses études. Cette cruelle ambiance que, dans nos pays, nous avons peine à imaginer, trempa à tout jamais l'âme du futur libérateur de la Pologne; ce sont ces premières années de formation et d'adolescence qui lui ont insufflé l'ardent patriotisme qui l'a, toujours par la suite, inspiré.

Chassé de la faculté de médecine de Kharkoff pour s'être associé à une conspiration d'étudiants il revient à Vilno où la propagande patriotique l'absorbe presque exclusivement. Dénoncé, arrêté, il est condamné à cinq ans de déportation en Sibérie, et son frère aîné, son complice, à quinze ans de travaux forcés dans l'enfer de Sakaline. Sa peine purgée, Joseph Pilsudski s'installe à Lodz, la grande cité ouvrière de la Pologne, il y publie un journal clandestin dont il est à la fois le rédacteur et l'imprimeur. C'est le "Robotnik", une feuille vite devenue célèbre où il s'efforce d'amener le prolétariat polonais vers une nouvelle orientation politique de diriger le parti socialiste polonais vers un but national: la reconstitution de la Pologne.

L'influence des communiqués du "Robotnik" fut grande, et la police russes, exaspérait de n'en point découvrir le rédacteur. Il fallut six ans de recherches pour qu'elle y parvint. Pilsduski fut interné à Varsovie, puis transféré à S.-Péters bourg. Une évasion préparée et menée à bien dans des conditions fantastiques lui rendit la liberté. Il se réfugia à Cracovie.

La guerre russo-japonaise venait de convaincre les bons observateurs de la désagrégation prochaine de l'empire russe. Pilsduski eut le grand mérite de la prévoir dès cette époque. Il pensa aussitôt que lorsque se réaliseraient les circonstances favorables qu'il entrevoyait déjà, la libération de la Pologne nécessiterait l'emploi d'une force militaire polonaise autonome. Mais comment la créer? Il eut l'idée d'une fédération de groupes de francs-tireurs dont les membres seraient les soldats de la future armée polonaise ,et qui se dissimulerait sous l'apparence inoffensive d'une fédération de sociétés de tir. Les difficultés à surmonter pour réaliser ce projet furent immenses. Il triompha de toutes et c'est ainsi qu'au début de la guerre mondiale il disposait de deux cents groupes de volontaires disséminés un peu partout. Il les rassembla à la fin de juillet 1914, et le 8 août, jour de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie, il entra à leur tête en Pologne russe.

Jusqu'ici, Joseph Pilsduski n'a été qu'un conspirateur, un partisan. Il va se révéler homme d'état et profond politique. Il lui a fallu, en effet, une lucidité remarquable, un sens exact des réalités pour avoir tout de suite deviné les secrets desseins des Austro-Allemands désireux de compromettre

Le maréchal Pilduski.

les légions de volontaires polonais aux yeux de l'Entente, de les exploiter pour leurs fins personnelles. Il n'hésite pas, en conséquence, à refuser des avantages évidents pour le moment présent, mais dont l'acceptation aurait risqué de compromettre l'avenir de la cause polonaise en liant son sort à celui des puissances centrales. Aussi, malgré les offres et les menaces, il maintint l'autonomie de ses légions. La débâcle russe de 1915, permettant à Hindenburg d'occuper toute la Pologne russe, ne fit qu'aggraver le conflit entre Pilsduski et ceux qui se prétendaient ses alliés. Le chef des légions polonaises les retira même de la ligne de bataille.

Quelques semaines plus tard, les puissances centrales proclamaient l'indépendance de la Pologne. Un conseil d'Etat fut formé à Varsovie dont Pilsduski fut membre. Ses efforts n'y eurent qu'un but: affirmer sans cesse et faire constater par des actes la liberté de la Pologne. Il mit en garde ses compatriotes contre la manoeuvre de l'Allemagne qui tentait alors de recruter des troupes en Pologne il interdit à ses légionnaires d'obéir aux autorités allemandes, il finit par dissoudre ses légions. Le gouvernement Allemand le fit aussitôt arrêter et incarcérer à Magdebourg. Il ne fut remis en liberté qu'à l'armistice de 1918.

Rentré en Pologne, il ast aussitôt porté par la quasi unanimité du pays à la tête du gouvernement. Il entreprend alors la tâche effroyablement lourde de reconstituer cet Etat polonais qui vient de naître. Et tout de suite il prouve sa sagacité en appelant au pouvoir M. Paderewski, pourtant son adversaire politique, mais dont la collaboration lui permet de prouver à l'Europe sa volonté patriotique d'union nationale.

Il est inutile de rappeler le détail de son oeuvre pendant cette période: constitution et unification de l'Etat, organisation de l'armée, défense victorieuse du problème des frontières polonaises, l'alliance et la collaboration étroite avec la France, un admirable et ferme labeur de tous les instants, de tous les jours, qui, en quatre ans, fit de la Pologne une grande puissance européenne.

En 1922, il quitta la présidence de la République sans vouloir demander le renouvellement de son mandat. Cette retraite volontaire accrut encore sa popularité dans l'armée et les grandes masses de la population qui, tout en déplorant son départ, lui savaient gré de s'effacer pour permettre à l'union de tous les éléments de la nation la réconciliation de tous les partis. Depuis lors, il vécut dans sa très modeste maison de campagne de Sulejowek, près de Varsovie.

Tel est le passé du grand patriote qui, dans des circonstances dramatiques, vient d'être amené à reprendre la direction des affaires polonaises. C'est ce passé que les amis étrangers de la Pologne doivent se rappeler et méditer. Il leur fera mieux comprendre les récents événements. Cet homme d'action qu'est le maréchal Pilsduski a voulu hâter une évolution que tous les partis politiques en Pologne s'accordaient à juger nécessaire. Après avoir lancé le Parlement sur cette voie nouvelle, il n'a accepté qu'un poste de travail. Nous pouvons être sûrs qu'il y continuera à panser les plaies de son pays; à s'efforcer de faire respecter par tous ses droits vitaux, et à lui préparer un avenir pacifique et prospère.

Henri de MONTFORT.

Les Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

LA PROTECTION DES ANIMAUX

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur
de la "Patrie".

Monsieur,

La protection des bêtes est un devoir que le maître d'école devrait inculquer aux enfants. Ces sages conseils développeraient et leur intelligence et leur coeur. A la fin de l'année scolaire, leur mémoire en garderait le souvenir. Pendant les vacances, nous remarquons plus d'animaux errants laissés par les familles qui s'en vont en villégiature et qui trouvent tout naturel de laisser au hasard le soin de nourrir et d'abriter ces pauvres bêtes. Enseignons aux enfants les soins qu'ils doivent à ces bons amis, qu'ils gardent par plaisir ou par nécessité. De tels principes ne sauraient être perdus. Il n'y aurait pas tant de victimes parmi la jeunesse, si les bêtes étaient mieux traitées....

(Signé) Marie B. MARCHAND.

* * *

LA RAGE CHEZ LES CHIENS

Nous recevons la lettre suivante:

M. le rédacteur,

La "Patrie".

Depuis qu'il est question de rage chez les chiens, je me demande souvent si on fait une distinction déterminée entre le chien fâché et celui qui est atteint de la maladie de la rage. Le public est dans une anxiété profonde; il vit inquiet même avec son toutou dont il n'a reçu que des douceurs. Dans nos grands quotidiens, on lit parfois des articles bien élaborés en témoignage de protestation contre tout ce qui a été dit et fait depuis la découverte de la rage au Canada. A mon tour, j'y ajoute des idées explicatives, afin de faire ressortir des faits nouveaux — car c'est du choc des idées que naît la lumière — et rendre à ces pauvres bêtes la liberté dont elles jouissaient autrefois. C'est pourquoi j'écris à la "Patrie" dont l'objectif est de répandre de par le monde les nouvelles vraies et d'instruire le peuple des questions qui traitent de son bien-être.

Diverses histoires racontées sur les agissements des chiens ont été lancés par la presse de toute nationalité depuis quelques mois. Un gardien de la paix me racontait qu'un chien s'était lancé sur lui, déchirant son pantalon et aboyant. Il avait cru cet animal atteint de la rage, pris de crainte, il déchargea son revolver sur ce chien.

Et ces muselières qu'un grand nombre de chiens ne portent que dans leur cou ?et les chiens policiers? Ils ne sont plus à la mode. D'inoffensifs qu'ils étaient, ils sont devenus la crainte de tout un quartier. Hélas! que d'histoires analogues concernant ces pauvres bêtes qui, jusqu'à la découverte de la maladie ont été considérées les protecteurs et les amis de l'homme, suivant ses pas, mangeant presque à la même table et partageant souvent le même lit. Je n'ai pas la prétention d'affirmer qu'il n'y a jamais eu de chiens infectés de vil microbe. Mais ce qu'il importe de savoir dans l'intérêt général: c'est qu'il y a eu des chiens atteints de la vraie maladie de la rage, savamment diagnostiqué par des médecins experts. Que d'histoires inventées à plaisir ont parcouru nos villes et nos campagnes. Il serait à souhaiter que les autorités compétantes dans la question méditent, murissent bien leurs décisions passées...

En effet, nous sommes enclins à croire qu'il y a eu influence morale que à ces histoires monstrueuses mises à plaisir et surtout de source inconnue. Que les cas de rage rapportés soient publiés avec noms, adresses et même avec affidavit. Je crois à ce bon humble opinion que c'est le remède qui mettra fin à tant d'inventions.

Ainsi la vérité prendra place au soleil de la liberté dont les chiens innocents demandent le retour pour gambader librement dans nos rues et prendre bientôt leurs ébats sur les plages ou quelque part durant la belle saison de villégiature.

Que faire de ces chiens, alors que les familles quittent la ville pour la campagne?...

(Signé). Dr J.-A. SYLVESTRE.

Pierreville, 22. (Du correspondant de la Patrie.)—Dans la nuit de vendredi à samedi, sans le courage et la vaillance de nos pompiers volontaires, nous aurions eu une conflagration dans la basse-ville. De fait, sur les onze heures p.m. le feu se déclara dans les dépendances de M. Eugène Côté, et comme le tout se touche et est construit en bois ainsi que les maisons voisines, le danger était grand. En moins d'une heure, le feu était sous contrôle. Les dommages s'élèvent à quelques centaines de dollars.

BRUXELLES, 26. (Presse canadienne.) — On déclare que le gouvernement a décidé de faire face à l'échéance des bons du trésor se montant à un milliard 800 millions de francs, en décembre, en émettant, pour deux milliards de francs de bons, garantis par les chemins de fer de l'Etat belge.

POUDRE À PATISSERIE
COOK'S FRIEND
Le choix de Bonnes cuisinières depuis plus de 65 ANNÉES.

Teinturiers et Dégraisseurs
UP. 7640

Faites nettoyer ou teindre vos
CARPETTES ET TAPIS
pendant que vous êtes absente pour vos vacances.
Emmagasinés jusqu'à demande
TOILET LAUNDRIES LIMITED
Teinturiers et dégraisseurs

Notre Collection de
Meubles, Draperies, Abat-jour, Tentures Murales
est unique et combinée avec un rabais spécial de
20 pour cent
et le fait que nous avons notre propre fabrique de
Meubles rembourrés
et ateliers de draperies font qu'une visite à notre magasin constitue une proposition merveilleusement attrayante.
The G. A. Holland & Son Co.
519, rue Sainte-Catherine Ouest.

CHAPEAUX
—DE—
PAILLES
PANAMAS
LEGHORNS

Un immence choix—Toutes les Nouvelles Créations
ED. MICHAUD
Importateur et fabricant
3 MAGASINS:
911 rue BLEURY
183 Boul. ST-LAURENT
173 rue McGILL
LANC. 3048.
1.45 ET PLUS

CES DERNIERS JOURS DE JUIN RESTERONT MEMORABLES

VOILA UNE AUTRE "FIN DE MOIS" DONT SE RAPPELLERA LONGTEMPS NOTRE CLIENTELE QUI SAIT TOUJOURS SAISIR A POINT PAREILLES AUBAINES. OUTRE LES ITEM ENUMERES PLUS BAS, PLUSIEURS OFFRES EGALEMENT ATTRAYANTES VOUS INVITENT A TOUS NOS COMPTOIRS

CE SOIR, LUNDI, MARDI ET MERCREDI

Examinez bien toutes nos vitrines.

Ouverts ce soir jusqu'à 10 heures.

EST 9771

AU BON MARCHÉ
LETENDRE, LIMITÉE

625 STE-CATHERINE EST

GRANDS RIDEAUX

Jolis grands rideaux en mousseline blanche, avec ruches et embrasses; 2¼ verges de longueur. Notre prix spécial de fin du mois, la paire **89c**

CONGOLEUM

Fameux congoléum "Sceau d'or", 2 verges de largeur; splendide variété de nouveaux dessins et nuances. Notre prix de fin du mois, la verge carrée..... **69c**

(En Vente Lundi)

Tissus Lavables

POUR TOILETTES D'ETE

CHOIX DE 2000 VERGES DE NOUVEAUX

Broadcloth
à pois et à rayures

Voile
de fantaisie et à pois;

Crêpe Rayon

.49

Ces tissus mesurent tous 36 pouces de largeur, et ils offrent une splendide variété de nouveaux dessins et nuances.

Dans ce groupe encore tout frais il y a des valeurs allant jusqu'à $1.50 la verge. Votre choix "Au Bon Marché" pour seulement..... **49c**

—Annexe de rez-de-chaussée.

(En Vente dès aujourd'hui)

De nouvelles attractions—dans la marchandise et les prix—rendent chaque jour de plus intéressante une visite dans

L'Allée Centrale

RUBAN de soie moirée, pompadour, satin, taffetas, quadrillé. Choix des plus belles teintes; largeur de 4 à 5 pouces. Notre prix spécial de fin du mois, la verge..... **.25**

JARRETIERES en ruban de genres variés; jolie garniture de fantaisie, soit de ruban broché ou figurines avec plumes d'autruche ou cheveux. Plusieurs modèles dont les prix pour notre vente de fin du mois varient de..... **.25 à 1.25**

MOUCHOIRS en mousseline suisse de couleurs ou blancs; jolie bordure à point d'ourlet. Qualité de 15c, chacun. Notre prix de fin du mois..... **10 pour .98**

SACOCHES en cuir ou suède de fantaisie avec doublure en soie; double compartiment et miroir à l'intérieur et courroies de fantaisie. Plusieurs teintes au choix, aussi en noir. Notre prix spécial de fin du mois..... **2.98**

ECHARPES en crêpe de Chine fleuri, bout frangé ou uni avec fleurs peintes au bas. Grande variété de nuances à la mode. Longueur 72 pouces, largeur 22 pouces. Notre prix spécial de fin du mois..... **2.98**

Robes à Broder

Petites robes en mousseline suisse brodée, semi confectionnées; en rose, vert pâle ou blanc. Tailles pour enfants de 2 à 5 ans. Notre prix spécial de fin du mois..... **.98**

—Allée centrale.

(En Vente dès aujourd'hui)

Gants et Gantelets en Soie

Qualité de $2.00 pour seulement **98c**

GANTS LONGS, en soie milanaise, 16 boutons. Choix de nuances telles que: mode, mastic, castor, gris, brun, marine et aussi noir. Pointure 5½ à 7½. Qualité de $2.00. Prix spécial, "Au Bon Marché" **98c**

GANTELETS en soie, manchette brodée, rabattue ou évasée. En pongé, rôti, mastic, biscuit, gris, mode, noir ou blanc. Pointure 6 à 7½. Qualité de $2.00. Prix spécial "Au Bon Marché" **98c**

—Au rez-de-chaussée.

DESCRIPTION

Nous les avons à deux pièces ou à effet deux pièces, ou encore à ligne droite avec plis creux au bas.

Quelques modèles sont brodés de nuances contrastantes, sur le devant, et effet d'insertion du haut en bas.

Elles ont deux petites poches, sont gentiment ornées de boutons et nervures de fantaisie. Manches au coude, col pouvant se porter haut ou rabattu.

Vous y gagneriez—et cela vous intéresserait sûrement—à venir VOIR les multiples styles de ces nouvelles robes en soie fugi VERITABLE. Tailles pour 16 à 20 ans, et aussi 36, 38, 40 et même quelques unes de 42 de buste. Val. de $10.00. Prix très spécial "Au Bon Marché"..... **4.98**

(En vente dès aujourd'hui)

VOICI UNE OFFRE PRECIEUSE, ET QUI FERA CERTAINEMENT

LE BONHEUR DE 150 FEMMES

à la recherche de petites robes élégantes et confortables pour la saison d'été

Si l'on tient compte de la rareté actuelle de la soie fugi **véritable**, nous ne pouvons que nous estimer très chanceux d'avoir pu nous procurer 150 charmantes et nouvelles

Robes en Soie Fugi

d'une valeur de $10, chacune, et pour détailler à seulement

4.98

Robes Elégantes, à la Mode, bien Faites---$4.98

Vous avez le choix de six superbes modèles absolument dernier cri. Les nuances? 15 des plus nouvelles teintes:

Bleu poudre	Abricot	Mauve	Champagne
Orchidée	Mais	Pêche	Tangerine
Or	Serin	Bleu copen	Miel
Saumon	Rose	Orange	Blanc.

Ces délicieuses petites robes en véritable soie fugi et de très belle qualité, conviennent particulièrement pour le temps des chaleurs.

—Au premier.

(En vente dès aujourd'hui)

Chemisettes pour Garçons

Nous mettons incessamment en vente, un groupe de magnifiques chemisettes en **broadcloth** bleu pâle, drab ou mauve; en **taffetine** de nuances diverses avec dessins de fantaisie; en **zéphire** à rayures de nuances variées, en **chambrai** bleu et quelques-unes en **soie** shantung.

Ces chemisettes, ou blouses pour garçons, ont un faux-col à même et une poche sur le côté. Encolure 11½ à 14, pour 8 à 16 ans. Valeurs jusqu'à $2.00. (Quelques-unes ont un col montant, fermé, ou bas et ouvert.) Prix spécial "Au Bon Marché"

—Au rez-de-chaussée. **98c**

POUR
BEBES ET ENFANTS

GILETS EN LAINE, modèle chandail et autres attachant en avant; bleu, sable ou blanc, pour bébé de 6 mois à 3 ans. Notre prix spécial de fin du mois..... **.79**

CAMISOLES en coton, manches courtes ou longues, attachées ou croisées. Légèrement défraîchies. Qualité de 79c. Notre prix de fin du mois..... **.29**

ROBES EN FIL ou guingan, avec pantalons; en bleu et blanc, rose et blanc, mauve, jaune ou vert. Qualité de $1.98. Notre prix de fin du mois..... **1.29**

—Au premier.

1.25

(En vente dès aujourd'hui)

1200 CHEMISES "TOOKE"

POUR HOMMES

Valant jusqu'à $2.50 ch. Choix "Au Bon Marché", pour..... **$1.25**

Tel est le résultat exceptionnellement heureux d'un achat récent d'une nouvelle série de chemises en beau fil cordé de couleurs, avec devant et poignets rayés de soie.

Les teintes variées sont surtout bien choisies pour hommes et jeunes gens. Ces chemises de qualité—plusieurs valent jusqu'à $2.00—sont aussi confectionnées avec soin, taillées ample, belle coupe tailleur; enfin de la marque "Tooke", ce qui est une garantie suffisante de supériorité. Encolure de 13½ à 17. Notre prix très spécial..... **1.25**

(Aujourd'hui et lundi)

Beaux et Bons Bas

"AU BON MARCHE"

—Bas chiffon,
—Bas pur fil de soie,
—Bas pure soie, et renforcée de soie rayon,
—Bas "Sport" en fil et fil et soie.

VALEURS JUSQU'A $1.50 POUR..... **79c**

BAS CHIFFON "Winsome Maid", haut et pied en fil. Nuances: gris foncé, Fontainebleau, écaille, atmosphère, blonde, "Cow-Boy" et aussi noir ou blanc. Pointure 8½ à 10. Qualité de $1.50. Demain "Au Bon Marché" **79c**

BAS PUR FIL de soie et pure soie, renforcée de soie rayon, haut mercerisé et pied renforcé. Assortiment complet de nuances pâles et foncées pour se marier aux robes, souliers, etc. Qualité de $1.00. Demain, "Au Bon Marché" **79c**

BAS "SPORT" en fil, jolis dessins losanges; ou bas fil et soie unie ou rayé dans une splendide variété de teintes à la mode. Pointure 8½ à 10. Qualité de $1.29 et $1.00 Demain, "Au Bon Marché"..... **79c**

BAS POUR ENFANTS

BAS GOLF en fil et soie ou en fil mercerisé, haut rabattu, jambe quadrillée ou à rayures de nuance sable, suède, gris, vert, bleu, noir ou blanc. Pointure 6 à 10. Qualité de 79c. Demain, "Au Bon Marché"..... **49c**

—Au rez-de-chaussée.

(En vente lundi)

Encore de la Soie
à Prix Avantageux

Lundi matin nous mettrons en vente, une autre collection des plus attrayantes de soieries tout à fait à la mode et que nous offrirons au prix uniforme de seulement

1.39

(Valeurs de $2.19 et $2.49)

Cette intéressante série comprend des tissus de texture artistique, consistant surtout en:
CREPE CORDALINE;
CREPE ROLLO;
TRICOT DE SOIE de fantaisie à dessin losange.

La largeur est la même, soit 36 pouces, les nuances principales sont les suivantes:

Bois de rose,	Cocoa,	Gris,
Sable,	Bleu crayon,	Pêche
Vert amande,	Bleu poudre,	Orange,
Brun,	Bleu marine,	Blanc.

Ces soies seront en vente "Au Bon Marché" à partir de lundi matin. Rappelez-vous que ce sont là tous de riches tissus dont la valeur régulière est d'au moins $2.19 et jusqu'à $2.49 la verge. Notre prix, pour cette vente **1.39**

Spécial Lundi Matin

(le 28 juin seulement)

SOIE PAILLETTE NOIRE

Le tissu à la mode. Largeur: 36 pouces. Belle qualité de $1.49 vge. Lundi matin, "Au Bon Marché", seulement..... **75c**

—Au rez-de-chaussée.

(En vente dès aujourd'hui)

LINGERIE

CAMISOLES en soie rayon, modèle opéra; toutes les nuances désirables, entre autres: rose pêche, vert jade, bleu pâle; aussi noir ou blanc. Sur quelques-unes de ces jolies camisoles vous pourriez peut-être découvrir certaines légères imperfections, mais cela n'affecte en rien la durée du vêtement. Notre prix de fin du mois..... **.79**

CAMISOLES en tricot, pesanteur d'été modèle opéra, "Cumfy Cut" et rond. Valeurs de 25c et 39 chacune. Notre prix de fin du mois..... **2 pour .25**

SPECIAL

JUPONS-COMBINAISONS en beau coton blanc, volant de broderie. Tailles 36 et 38 seulement. Valeurs de $1.50 à $2.50. Notre prix spécial de fin du mois..... **.98**

—Au premier.

(En Vente Lundi)

ETOFFES A ROBES

300 verges de CREPE MAROCAIN tout laine; bleu marine, bleu beige, vert jade, bois de rose, biscuit, brun, coco, gris médium, tête de nègre, rouille, brun africain ou noir, 36 à 40 pouces de largeur. Belle qualité de $1.50 la verge. Notre prix de fin du mois..... **.89**

1500 verges de CREPE MAROCAIN tout laine; drab et gris, brun et gris, gris avec rayures argentées, ou quadrillé bleu et brun, vert et brun, gris et rouille, 38 pouces de largeur. Qualité de $1.60 la verge. Notre prix de fin du mois..... **.89**

100 verges de VOILE de PARIS noir, tout laine. Magnifique tissu pour robes, 44 à 50 pouces de largeur. Valeurs de $1.25 à $1.75 la verge. Notre prix de fin du mois..... **.79**

—Au rez-de-chaussée.

(En vente dès aujourd'hui)

Robes pour Fillettes

Jolies petites robes en fil uni ou quadrillé; huit différents nouveaux modèles au choix.

Quelques-unes de ces robes sont brodées d'autres, ornées de plis ou fronces sur les côtés; col et poignets blancs.

Une toilette très bien appropriée pour la fillette qui sort du couvent. Tailles pour 8 à 14 ans. Notre prix de fin du mois.. **1.29**

Gilets de Soie

Les dames ont toutes besoin, à cette saison de l'année, d'un gilet de soie, sans manche et attachant en avant. Le modèle que nous offrons est en beau tricot de fantaisie, avec poche sur le côté. Nuances: gris, bleu poudre, corail, bois de rose, drab et aussi blanc ou noir. Qualité de $2.98. Notre prix de fin du mois..... **1.98**

—Au premier.

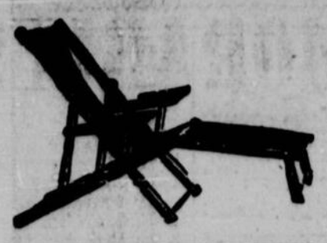

Chaise de "Steamer"

Avec bras sur les côtés tel qu'illusré. Monture en bois franc fini naturel Prix de cette vente, sans appui pied..... **$3.50**

Note: Cette chaise n'a pas d'appui-pied, contrairement à l'illustration.

N. & V. Valiquette LIMITEE

471-477 STE-CATHERINE-EST

LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT.

Banc de Jardin

OU POUR LA VERANDA

Monture en bois franc. Barreaux peinturés en vert. Une quantité limitée durant cette Vente. Prix..... **$2.25**

D'Ici 3 Jours! Un Stock Complet de Meubles d'Eté à être Vendus

Cette Berceuse en Jonc

Dans un beau fini émaillé — Brun ou ivoire. Dossier bourré et siège à ressorts. Exactement tel qu'illustré. Un article de cette vente radicale.....

8.95

Fauteuils

Fauteuils appareillant la berceuse ci-haut hans les teintes Gris, ivoire et brun. Durant cette vente.....

8.95

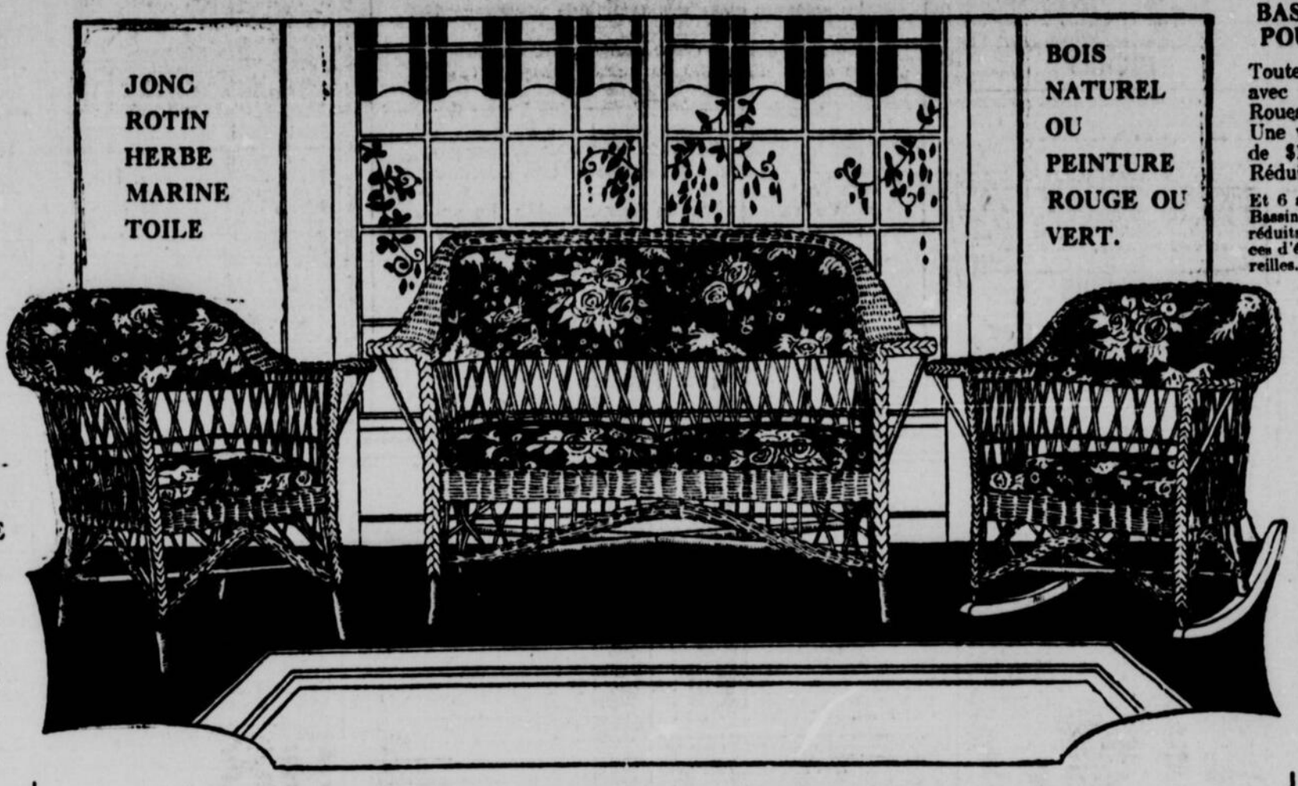

BASSINETTES POUR BEBES

Toute émaillée blanc avec bon sommier. Roues caoutchoutées. Une valeur régulière de $14.00. Réduit à **$6.95**

Et 6 autres modèles de Bassinette toutes à prix réduits, offrant des chances d'écocomies sans pareilles.

PANIER A OUVRAGE EN JONC

Beau panier à ouvrage en jone, teintes Gris, ivoire et naturel. Avec large poignée et étagère du bas. Durant cette Vente.... **$4.95**

82 CARROSSES DE BEBES A PRIX DE VENTE

Cette Vente d'articles en Jone comprend plus de 32 modèles différents de Carrosse de Bébés. Les prix s'échelonnent à partir de **$4.95** jusqu'à **$40.00.** Si vous avez besoin d'un carrosse ne manquez pas cette vente.

Sulky de bébé...	4.75	Promeneuse de bébé.....	14.95
Sulky de bébé...	5.50	Promeneuse de bébé.....	19.75
Sulky de bébé...	5.75	Carrosse de bébé	21.95
Sulky de bébé...	6.25	Carrosse de bébé	22.75
Sulky de bébé...	13.50		

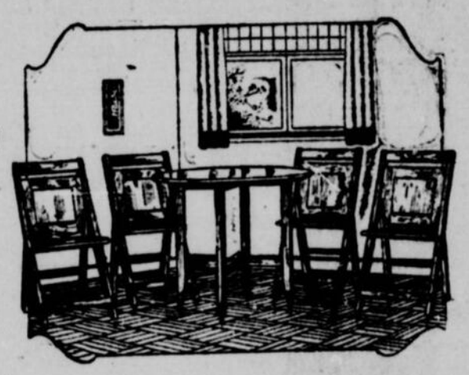

Surplus de Manufacture de 600 Articles en Jonc

Nous avons été chanceux de pouvoir acheter un surplus de Stock d'un des manufacturiers les mieux réputés dans les meubles d'été! Les escomptes réalisés sont très importants et nous les offrons au public dans une GRANDE VENTE DE 3 JOURS D'ARTICLES D'ETE.

Le choix comprend articles de Veranda, tels que Chaises, Bancs et lits de repos, des Sets complets de 3 morceaux à moitié de leur prix régulier, Bassinettes et Carrosses de Bébé. Ne manquez pas cette Vente!

TABLES ET CHAISES PLIANTES POUR LA VERANDA

Table pliante telle qu'illustrée..... $6.50
Chaque Chaise pliante..... $2.75

Nous avons une grande variété de ces petits ameublements, teintes Gris, rouge, vert, brun et naturel.

Réductions de Fin de Juin sur Ameublements Complets

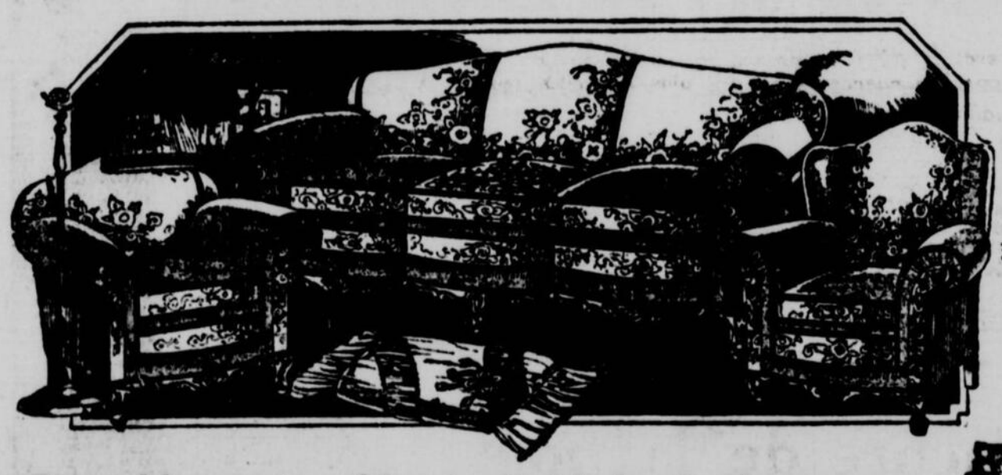

Ameublements Chesterfield de 3 Morceaux

Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	$119.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	129.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	139.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	158.75
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	169.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	187.50
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	215.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	225.00
Ameublement Chesterfield, 3 morceaux—Nouveau bas prix	238.00
Et autres jusqu'à	450.000

PAIEMENTS DIFFERES.

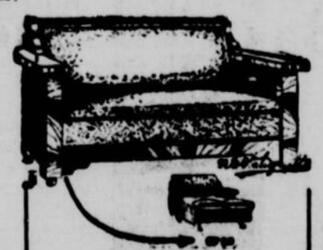

DIVANETTE "KROEHLER"

En chêne doré ou en chêne fumé. Marque garantie. Prix de fin de juin..... **48.75**

Ameublements "Kroehler" Davenport

Ameublement "Kroehler" Divanette3 morceaux	130.00
Ameublement "Kroehler" 3 morceaux	265.00
Ameublement "Kroehler" Davenport 3 morceaux	280.00
Ameublement "Kroehler" Davenport 3 morceaux	370.00
Ameublement "Kroehler" Davenport 3 morceaux	385.00
Ameublement "Kroehler" Davenport 3 morceaux	390.00
Ameublement "Krohler" Davenport 3 morceaux	395.00

PAIEMENTS DIFFERES.

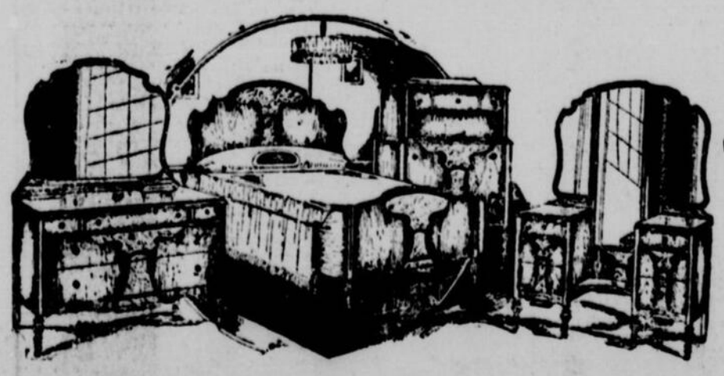

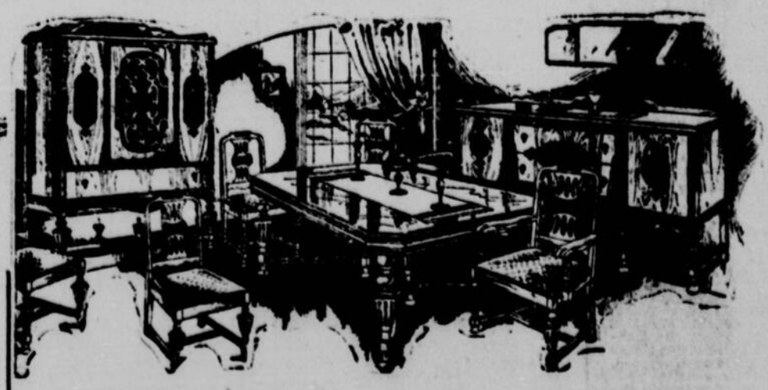

Beaux Ameublements de Chambres

Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	$107.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	129.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	135.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	149.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	155.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	165.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	180.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	198.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	210.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	217.00
Ameublement de Chambre à Coucher—Nouveau bas prix	240.00
Et autres jusqu'à	375.00

PAIEMENTS DIFFERES

2000 Rugs Anglais à Prix de Sacrifice

CARPETTES AXMINSTER ANGLAISES, SANS COUTURE
5' 9" x 7' 8"
Achetées pour être vendues à $22.00 — Réduites en raison d'une consignation en retard.
$15.45

CARPETTES AXMINSTER ANGLAISES, SANS COUTURE
Dimension 6' 9" x 9' 8"
Achetées pour être vendues à $35.00. Réduites en raison d'une consignation en retard à
$19.85

CARPETTES AXMINSTER ANGLAISES, SANS COUTURE
Dimension 7' 6" x 10' 6"
Achetées pour être vendues à $48.00. Réduites en raison d'une consignation en retard à
$33.65

CARPETTES WILTON ANGLAISES
Dimension 6' 9" x 9' 0"
Achetées pour être vendues à $42.00. Réduites en raison d'une consignation en retard à
$29.35

CARPETTES WILTON ANGLAISES
Dimension 9' 0" x 10' 6"
Achetées pour être vendues à $60.00. Réduites en raison d'une consignation en retard à
$41.65

CARPETTES WILTON ANGLAISES
Dimension 9' 0" x 12' 0"
Aussi 9' 0" x 13' 6"
Aussi 11' 3" x 12' 0"
Toutes réduites à
$69.85

Choix Enorme de Salles Complètes

Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	97.50
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	115.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	129.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	149.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	157.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	182.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	198.00
Ameublement de Salle à Manger.	Nouveau Bas Prix	202.00
Et autres jusqu'à		1200.00

PAIEMENTS DIFFERES.

EXAMINEZ CES OFFRES EXTRAORDINAIRES ET TIREZ-EN PROFIT

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Décès, 50c par insertion.
Naissance, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS

BEAU chien policier belge, 6 mois. Vendra $25.00, cause départ. 423 Mont-Royal Est.

BEAU péroquet, bien jeune, bon marché, avec cage. Tél. Clairval 0189M. Aussi cage pour oiseaux. 102-1

BOSTON Terriers enregistrés, provenants de deux des meilleurs Boston Terriers à Montréal. Gennay Lim et de Princess R. E. Rousseau. 1104 Papineau, Est 4097W. 103-2

CHATS de Perse, 2 bleus, 2 noirs, 3 mois, $10.00, $15.00, $20.00. Père Champion. Rigaud. Belair 1452F. 50 Des Carrières. 103-1

CHIEN policier à vendre, bien dompté, qui suit bien son maître, soir et matin. 4284 Chambord.

CHIEN Hairdale, femelle de 4 mois, descendant de père et mère enregistrés. 1231 Beaudry. 102-2

CHIENNE gromendal toute noire, par "Galopin", prix raisonnable. Tél. Atlantic 3623J. 103-1

CHIENNE policière belge. Dr Villeneuve, médecin vétérinaire, 200 Dorchester ouest, Lancaster 4304. Chiens tondus, pensionnés. 100-26

50 GROSSES poules toutes de bonnes pondeuses garanties, vendra le tout pour $20. S'ad. 5275 Delanaudière. 100-5

POLICIER Alsacien mâle, 8 mois, 61 Hôtel-de-Ville. Lancaster 3695. 103-1

CHEVAUX, BESTIAUX

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES—

Nous échangeons tout notre système de livraison par voitures pour celui plus rapide par automobile, nous vendrons alors chevaux, harnais et voitures, visibles en tout temps. S'adresser A W. Whittaker, "The Williams Davies Co., Limited" 140 rue McGill. 103-2

Chevaux d'ouvrage et de voitures à vendre bon marché et express et truck Ford $50.00. 609 Craig Est. 96-9

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A LOUER

AH! AH! Truck République à louer pour pienic $6.00 pour Bout de l'Ile ou ailleurs même distance. Pour information Bélair 2845J. 96-5

TRUCK à louer à l'heure ou au contrat pour ouvrage général, déménagement, pienic, etc. A. Sylvestre, 1879a Lafontaine. Clairval 6559J. 100-19

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE Hudson (6) en parfait ordre, batterie toute neuve, 4 pneus neufs et un extra. S'adresser 166 Notre-Dame, Lachine. 133-5

AUTOMOBILE LTEE—

Agence chars neufs: Willys-Knight et Overland. Chars usagés; sedan Overland 1924, sedan McLaughlin 1922, Haynes sport touring 1924, Ford Tudor peinture spéciale 1924, Ford coupé 1923, Ford runabout 1926, Chalmers sport touring 1922, Overland touring Blue Bird 1924, runabout Dodge, Gray-Dort touring spécial 1923, Briscoe touring, Studebaker touring 7 places, Chevrolet 490, taxi McLaughlin bon marché, Chevrolet camion boîte fermée, Ford touring 1923. Tous ces chars ont été mis en parfait ordre. 232 Sanguinet. Lancaster 2294. 103-1

AVONS—

10 CAMIONS 1-2 tonne Fords et 12 de 1 tonne et 1 1-2 tonne, en bon état pouvant convenir à tous les genres de commerce.

UN PETIT montant comptant et la balance en douze paiements mensuels.

EN OUTRE nous avons une grande variété de Fords usagés qui doivent être vendus à sacrifice.

NOUS prenons des machines en retour.

JARRY et FRERES

3538 BLVD S.-LAURENT. CAL. 1121

102-6

CHARS USAGES.—Il faut vendre cette semaine. Hudson Sedan 1923 $1,250.00; Hudson Coach 1924 $1650.00; Chevrolet Touring 1923 $200.00; Ford Coupé 1924 $125.00; Ford Sedan 1924 $250.00; McLaughlin Sedan 1921, $850.00; 7 passagers; Essex Coach $750.00; Maxwell Sedan 1922 $800.00; Star Sedan 1923 $475.00; Studebaker Sedan 1921, 5 passagers $375.00; Willys Knight Touring, 7 passagers, 1926 $375.00; Studebaker Touring, $275.00; Hudson Touring. Tous en parfaite condition. Termes faciles. Ouvert tous les soirs.
LINTEAU AUTOMOBILES LIMITEE
44 ONTARIO EST. 98-6

FORDS RECONSTRUITS—

A cause de la nouvelle baisse dans les prix des chars neufs, nous vendons les chars usagés à des prix extraordinairement bas, et à des conditions plus faciles quauparavant. Touring 75.00 à 300.00, 40.00 à 75.00 comptant, balance facile. Tudor et Sedan 175.00 à 450.00, 75.00 à 125.00 comptant, balance facile. Une visite vous convaincra de la véracité de ces prix. M. Forest, Généreux Motor Co., Ltée, 265 Ontario Ouest. 103-2

FORDS RECONSTRUITS—

A cause de la nouvelle baisse dans les prix des chars neufs, nous vendons les chars usagés à des prix extraordinairement bas, et à des conditions plus faciles qu'auparavant. Touring 75.00 à 300.00, 40.00 à 75.00 comptant, balance facile. Tudor et Sedan 175.00 à 450.00, 75.00 à 125.00 comptant, balance facile. Une visite vous convaincra de la véracité de ces prix. M. Forest, Généreux Motor Co. Ltée, 265 Ontario Ouest. 102-2

FORDS. — Batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage moteur, $25.00, magnéto rechargés, $3.00. Généreux Motors, 39 rue Belmoral. 100-21

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD Touring bons pneus, et peinturé à neuf, differentiel neuf. Une véritable aubaine pour prompt acheteur. Licence 1926. Est 2209F. 5595 Lagau ouest ière Est. 102-5

OCCASION VERITABLE—

Réo Sedan 1923; Packard Sedan; Studebaker Sedan; Packard Touring, Jordan Sedan; et vingt autres, tous en bon ordre. Voyez-les. Demandez M. Forget, Lancaster 4151. Packard Montreal Motor Co., 307 Université. 100-3

SEDAN Chevrolet, en parafit ordre, de marche. Visible 5408 St-Denis, $195.00. Tél. Bélair. 1812. Pour cause de départ. 103-1

TOURING Reo, $150.00. Sadresser 2167 Maisonneuve. 103-1

TRUCK Studebaker en parfait ordre à vendre. S'ad après 7 hrs le soir à 5353 Garnier. BEl 5261w. 102-4

MOTOCYCLETTES

BEAU bicycle à vendre, tout neuf, jamais servi, à trois roues, pour enfant de 12 ans, bon marché. S'adresser à 1432 St-Timothée. 103-1

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES AVEC PENSION

PENSION d'enfants 1618 Cadieux. 103-1

CHAMBRES SANS PENSION

A LOUER, joli boudoir avec garderobe, balcon, dans une famille de 2 personnes, une occasion pour celui qui désire être tranquille. 216 Garnier, près Mont-Royal. 100-3

AMEUBLEMENT 3 chambres richement meublées, Chambres toutes louées. Tél. Est: 6359-W, Loyer, 32 S'ad. 162 Drolet. 99-5

AMHERST 1814, chambres pour messieurs, bain, Tél., autre sur devant, vrai chez-soi, privilège 102-2

AVENUE HOTEL DE VILLE 77. — Chambres simple et double, étage du bain, devant, cuisinette si désiré. 103-1

AVENUE Victoria, chambres simples et doubles, meublées ou non meublées. Toutes commodités. Maison tranquille. Tél. WEst. 5699 103-1

BELLE chambre bien meublée, usage du gaz, téléphone, maison privé. S'ad 1479 Montealm. 102-3

BELLE grande chambre à louer sur devant, avec ou sans pension. S'adresser 4263 Parthenais. 99-7

BELLE grande chambre sur devant, 2 grandes fenêtres bien ensoleillées, faisant coin de deux rues beau site pour bureau. 1103 Sherbrooke Est, coin Delorimier, Tél. Clairval 2651F. 98-3

BELLE grande chambre à louer, bon marché, commodités nécessaires, téléphone, etc. S'adresser 4426 Delanaudière. Tél. Amherst 7653. 97-10

BELLE grande chambre sur le devant, dans maison respectable 9$ par semaine. S'ad 1231 Beaudry 102-2

2 BELLES grandes chambres meublées, façade sur la rue Ste-Catherine, usage téléphone, prix modéré. 1405 Valois. 101-4

BERRI 150, grande chambre devant, seule dans chambre pour 2 personnes, étage du bain et téléphone. 103-5

BOUDOIR double, bien meublé, dans maison tranquille, confort moderne, près chars Saint-Denis et Mont-Royal, bon marché, 4663 Berri, téléphone Bélair 8458-W. 103-2

CHAMBRES meublées ou non dans maison moderne, usage de la cuisine si désiré. 1789 Boulevard Rosemont près Papineau et de l'église. Calumet 2874. 103-1

CHAMBRE à $1.50 avec pension si désirée à 4389 St-Hubert près Marianne. Bélair 8038m. 103-3

CHAMBRE double en avant, convenable pour nouveaux mariés ou deux amis. Ave Fairmount Ouest. Soignements, Tél. Atlantic 3335M.

CHAMBRES à louer, grande et petite pour 2 et trois personnes, gaz, téléphone, lavabo, usage de la chambre, près de Ste-Catherine, 1429 St-Timothée. 103-1

CHAMBRE à louer en avant, 2ième étage, 1895 Montealm. 103-4

CHAMBRE à louer au No 2456 rue Rivard. BEl 6329w. 102-3

CHAMBRE à louer. S'ad 859 Lafontaine Est 6993J. 102-5

DEUX chambres à louer sur devant, téléphone, confort chez-soi, et gaz si désiré. 2105 Amherst. 102-5

DORCHESTER EST 662, belle chambre sur coin, pour couple ou monsieur où demoiselle, avec usage de gaz où non. Est 1228w. 102-2

4505 FABRE, coin Mont-Royal, grande chambre et aussi petite, téléphone, eau chaude à l'année. 103-5

GRANDE chambre meublée, coin, 2 grandes fenêtres, bien confortable pour famille privée sans enfants, téléphone, prix raisonnable. 1264 Pigeon 1103 Sherbrooke Est. CLa 2651F. 103-2

GRANDE chambre de devant, bon chez soi, dans famille sans enfant, usage téléphone. S'ad. 4522 Christophe-Colomb près Mt-Royal. 102-2

GRANDE chambre à louer avec confort du chez-soi. S'adresser 1409 St-Hubert. 103-1

65 HOTEL DE VILLE, grande chambre $3.00, petite chambre $2.00, avec confort du chez soi. 103-2

JEUNE homme trouvera belle chambre meublée, bain, lavabo, bon marché, téléphone, $2.50 par semaine. Est. 6462 1799 Beaudry. 103-1

RUE VOLTIGEURS, 528, chambres à louer. 96-10

SALON double, pour couple, coin de rue avec balcon, meublé ou non, usage de cuisine, eau chaude, téléphone, 4357 Berri, coin Marie-Anne. 103-1

ST-DENIS 5142, salon double et chambre simple, maison tranquille, téléphone, personne seule 103-3

1269A ST-DENIS, jolie grande chambre sur devant, eau chaude, maison tranquille, confort, chez soi, prix modéré. Tél. Est 5964-J. 103-3

ST-GEORGES 208, bonne chambre, bien meublée, électricité, gaz, bain, maison tranquille, prix raisonnable. 103-1

ST-HUBERT 4476 grand salon double pour couple marié, usage cuisine, maison tranquille, bon marché. 102-2

ST-HUBERT—

Jolie chambre sur devant, à l'étage du bain, prix très modéré 2444 St-Hubert, entre Cherrier et Sherbrooke. 102-6

1634 THEODORE, grande chambre sur devant, poêle à gaz, pension si vous désirez, enfin, commodité voulue, dans famille privée, prix modéré. 103-1

261 VIGER Avenue, au 1er étage, grande chambre en avant bien meublée, gaz, téléphone et piano, si désirée. Aussi garage pour Chevrolets et Fords. 101-4

ENDROITS DE VILLEGIATURE

COUPLE ou personne seule désirant chambre pour été dans famille privée, à Belle Plage, Vaudreuil, lac des Deux Montagnes, téléphonez Bélair 1077-J. 103-1

ILE WINFREY, Pointe Fraser, Qué. Paradis des pêcheurs du haut St-Laurent, bungalows, salle à dîner commune $50. Cuisine française. Renseignements et circulaire en s'adressant au Do Winfrey, 825 rue Bienville, Belair 3071. 98-3

CHAMBRES A LOUER

ENDROITS DE VILLEGIATURE

ILE WINFREY, Pointe Fraser, Qué., haut du fleuve St-Laurent, le Paradis des pêcheurs; bungalow, salle à manger community accommodant 50 personnes. Cuisine française. Renseignement et circulaire sur demande à Dr Winfrey, 825 Bienville. BEl 3071. 103-2

LAC LABELLE, le plus beau lac des Laurentides "La Clairière", maison française, pêche, guides chaloupes, tennis, auto, bureau de poste, téléphone. L. Genest, Lac Labelle, P. Qué. 103-1

Pensions d'été demandées

DEUX amies désirent pension pour quinze jours, près gare, près de l'eau, une seule chambre, écrire, donnant prix et détails à 6275 St-Hubert. 100-2

DIVERS

PERDUS ET TROUVES

PERDU, un trousseau de clefs. Prière de rapporter à 3454 St-Denis. 103-1

PERSONNELS

L'ORCHESTRE Easterners Reg. demande des engagements pour excursion du dimanche ou le soir ou club pour danse. Inf.: R. E. Demers, 4502 Mentana, Bél. 2164W. 103-3

EMPLOIS

Positions Demandées, Hommes

CHAUFFEUR d'expérience ayant un truck République, prendrait livraison pour $25 par semaine. S'ad à 7056 Châteaubriand ou à BEl 3545J. 100-5

CHAUFFEUR demande position sur truck ou char privé. S'ad 4628 Iberville. Bélair 9040m. 102-3

COMMIS épicier, 5 ans d'expérience, demande position, peut chauffer truck ou privé Ford. Bonnes références. Est 2986. 102-5

COUTURIER désire position ville ou campagne près Montréal. S'adresser 4694 Resther. 03-3

GARÇON, 17 ans, sortant du collège, demande position dans bureau. Cléophas Cadieux, 3027 St-Hubert. 103-2

HOMME demande position comme concierge ou gardien de nuit. CLa 5927J. 102-3

HOMME demande position comme gardien de nuit ou constable spécial. S'adresser 972 Drolet. 101-6

JE demande un emploi comme gardien de jour ou de nuit, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser au numéro 1628 Cadieux. Tél. Bélair 6850W. 103-1

JEUNE homme âgé de 21 ans, bonne apparence, parlant anglais et français, demande position. N'a pas peur de travailler. S'ad. A Est 0921J.

JEUNE homme 26 ans, demande position dans un bureau, plusieurs années d'expérience en comptabilité. Bonnes références. S'ad 5149 Saint-Denis. BEl. 1460F. 102-5

JEUNE homme bilingue, demande position dans bureau ou comme collecteur. S'ad. Lucien Dlotte. 5158 Chabot, Amh. 7541 103-1

JEUNE homme sobre et fiable de 21 ans, désire position comme aide dans manufacture ou autre place stable. S'ad 1365 Anita. 102-3

JEUNE garçon, ayant de bonnes références, désire position comme messager, parle les deux langues, assez couramment. York 2938J. 102-3

JEUNE garçon parlant un peu l'anglais avec référence 24 par semaine. S'ad 1231 Beaudry. 102-2

JEUNE homme désire position, sait obligé de travailler, ferai n'importe quoi. Amherst 20-24 99-10

JEUNE homme offre une récompense de $25.00 pour la personne qui pourrait lui faire avoir une position assez passable. Clairval 0471. 100-5

MECANICIEN dentiste, 12 ans d'expérience dans l'or et caoutchouc demande position dans laboratoire ou dentiste privé, salaire raisonnable. Inf. 2634 Drolet. Tél. 0356-J. 99-5

POSITION demandée. Collecteur responsable matériellement, automobile. Tél. Est 3995J. 103-5

UN PEINTRE décorateur, tapisseur. Ouvrage garanti, heure ou contrat. S'ad. 639 Montana. BEl 4713F 100-2

VOYAGEUR de Commerce, 10 ans d'expérience, demande position pour visiter communautés. S'ad E. L. 5172 Rivard. 102-3

Positions Demandées, Femmes

BREVET concernant une laveuse de vaisselle pouvant laver et assécher une grande quantité en trois minutes, et tout à fait hygiénique. Conditions avantageuses. 4797 Bréboeuf. 102-2

DEMOISELLE distinguée désire ouvrage dans magasin, garderait bureau ou autre ouvrage à la semaine, téléphonez Est 9613M.

FEMME demande lavage et ménage de la maison à la journée. S'ad 947 Pessis. Est 2551m. Mme Constantineau. 102-1

FEMME demande ouvrage pour laver la vaisselle ou ouvrage à la journée. S'ad. 555 Lagauchetière Est, dans la cour, le soir. 103-3

FEMME demande du lavage à la maison. S'adresser 1733 St-Hubert, Tél. E. 5587J.

GARDE-MALADE s'occuperait des soins du ménage prendra ses immédiatement ou à l'avance. Est 2605-W. 100-4

JEUNE fille de l'Université connaissant le français et l'anglais aimerait travailler dans un bureau ou dans un magasin partie de la journée. Adresse: 1102 Rachel Est. 103-3

JEUNE fille demandée pour ordinaire de maison et prendre soin des enfants. Bon chez soi pour bonne jeune fille. Devra parler anglais. Téléphonez après six heures. ATlantic 5943-J 103-3

JEUNE fille âgée de 19 ans, expérimentée, parlant les deux langues, demande emploi comme caissière. Téléphone West. 5732. 103-1

JEUNE fille connaissant très bien ouvrage de bureau, ainsi que la cavigraphie, en plus ayant une expérience comme opératrice de téléphone Cl. 3295J. 103-2

ON DEMANDE des poseuses d'empeignes, ouvrage à l'année. Tétrault Shoe Mfg. Co., Limited. 101-3

PERSONNE d'âge moyen ayant expérien pour tenir maison, désirerait position chez personne seule, irait avoir soin d'une malade, donnera références. 982 Beaudry. 100-5

SERVANTE demandée. S'ad. 859 Lafontaine. Est 6993J. 102-2

UNE personne d'expérience demande de la couture dans les familles privées à $1.50 par jour. Ecrire Casier 130 la "Patrie". 102-1

VOUS trouverez une bonne modiste pour tout genre de couture à des prix très raisonnables en s'adressant à 1052 Demontigny près Dorion. 102-3

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

100 BRODEUSES demandées immédiatement avec expérience sur filet. S'ad. 559 Godvernement 69 AW herst 5705. 99-7

CONTREMAITRESSE demandée pour prendre direction de la table de la garniture et capable de dessiner échantillons. Doit parler les deux langues. Peerless Hats Limited, 324 Est Notre-Dame. 101-3

FAISEUSES de poches de pantalons demandées. 731 Mt-Royal Est. 102-2

EMPLOIS

Lisez-les et Soyez Heureux

En quelqu'endroit que vous portiez la vue dans la colonne des annonces classifiées de La "Patrie", il s'y trouve une offre avantageuse quelconque pour quelqu'un.

Que vous jetiez un regard sur les colonnes concernant le commerce automobile ou la rubrique des marchandises—vous apercevrez des occasions d'achat bien au-dessus de la moyenne par leur utilité pratique et leur économie.

Et votre vue ne s'égarera pas longtemps dans les colonnes classifiées avant que votre regard s'arrête et vous fasse vous écrier:

"Voici quelque chose que je peux employer! ce serait un crime de laisser échapper cette occasion."

Et après cela—vous n'aurez plus à vous fier à notre parole—vous saurez par vous-même que c'est une habitude profitable à prendre que de lire régulièrement la section classifiée de La "Patrie."

Vous deviendrez un lecteur assidu des annonces classifiées—et vous continuerez à y rencontrer de si nombreuses occasions que votre salaire subira un nouvel essor ascendant.

Les annonces classifiées sont toujours les mêmes par le service qu'elles donnent mais différentes par les occasions qu'elles offrent.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

CONSEILLERE EN LIBRAIRIE

On demande une jeune femme instruite de bonne apparence et de personnalité agréable pour position comme conseillère en librairie, Français, dans une grande organisation de détail. Doit parler anglais. S'adresser en donnant informations sur éducation religion, âge, précédente position et salaire attendu à Casier 700, la "Patrie". 103-1

COUTURIERES demandées avec expérience pour travailler dans les pantalons. 7905 St-Denis, coin Gounod. 102-2

FEMME pour laver les planchers, 79 Ste-Catherine Est. 102-2

FILLE expérimentée demandée dans restaurant de crème à la glace. 581 rue St-Jacques. 102-2

FINISSEUSES expérimentées demandées dans les manteaux de fourrures pour dames. Chambre 206, Immeuble Hugo. 102-2

JEUNES filles demandées, pour lécer travail de fabrique. S'adresser 129 rue Clarke.

JEUNE fille demandée pour apprendre la photographie, $3 par semaine. S'ad entre 7 et 8 hrs, 845 Mont-Royal Est. 102-2

JEUNE fille demandée pour servir bonbons et crème à la glace. 721 Laurier Est. 102-2

JEUNE fille pour ondulation Marcel, expérience nécessaire. Téléphoner Cal. 7173. 102-2

LONGUEUIL, — On demande des femmes, des filles et garçons avec ou sans expérience pour travailler sur machine à coudre ou à la main dans les habits pour hommes et garçons, ouvrage à l'année. M. Lerner, 250 Chemin Chambly, Longueuil. 103-3

ON DEMENDE une couturière. 1373 St-Jacques. 102-2

ON DEMANDE une bonne couturière dans les robes à 1819 St-Jérôme. 102-2

OPERATRICES d'expérience sur machine à coudre électrique. 1407 Panet. 102-2

OPERATRICES expérimentées, sur fines chemises pour hommes, ouvrage continue, bon salaire. Biltmore Shirt Co., 264 Ontario Ouest, édifice Sommer, 7e étage. 101-6

REPAREUSES de jaune demandées. S'ad. 196 Sanguinet. Plateau 6981. 102-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE demandée pour petit flat, pas de cuisine. Atlantic 2227, 81 Bloomfield Avenue, Outremont. 102-2

CUISINIERES, servantes générales, filles de chambre et de table, sont placées gratuitement par le Service d'Emploi du Canada, Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61 Notre-Dame Est. Main 2133. 103-1

CUISINIERE, servante générale et bonne d'enfants. On passe l'été près de Vaudreuil. Bon salaire à toutes deux. S'ad. avec références à 359 avenue Wiseman, Outremont. 102-2

CUISINIERE expérimentée pour petite famille. Inutile de se présenter sans bonnes références, bons gages. S'adresser 17 Chelsea Place (rue Simpson) Téléphone Uptown 8179. 102-2

CUISINIERE générale pour tenir maison pour deux garçons de 13 et 15 ans. A Ste-Agathe. S'adresser 709 Sherbrooke Ouest, 3e étage. 102-2

FEMME chambre demandée, avec recommandations et sachant coudre pour famille de 4 adultes, aillant passer 2 mois en villégiature S'ad. après 7 p.m. à 244 rue Bishop

FILLE ou femme demandée pour léger travail de ménage; bon chez-soi et bons gages garantis, 4381 Mont-Royal Est. 102-2

FILLE demandée pour petite famille, passant l'été près de Montréal. Désire une personne capable de faire les chambres et servir les tables. S'adresser par téléphone Labelle 2121, lundi matin, entre 9 heures et midi. 103-1

FILE générale demandée immédiatement dans petite famille. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'ad. 858 Dorchester Est, 2e étage à droite. 102-2

JEUNE fille pour aider au travail général de ménage. Petite famille. 758 Chemin Côte St-Antoine. 101-3

ON demande un couple de moyen âge sans enfants, la femme doit parler les deux langues, pour prendre soin d'un bureau de médecin. Veuillez téléphoner E. 4321, entre 9-11 a.m. et 2-4 p.m. pour conditions. 102-2

SERVANTE demandée, famille privée. Références. H. Leroux, 216 Est Boulevard Saint-Joseph. 102-2

SERVANTE demandée. S'adresser immédiatement au No 1711 rue St-Denis, entre Demontigny et Ontario. Références exigées. 102-2

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

AGENTS. — Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement, Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser LUKE FRERES, LIMITEE, MONTREAL. 102-2

APPRENTI jeune homme demandé désirant apprendre métier barbier. 447 Ontario Est. 102-2

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

BARBIER demandé pour vendredi et dimanche. S'ad. 1 Fairmount Ouest. Bél. 5217. 102-2

BON barbier demandé immédiatement. 1412 Sicard, coin Ste-Catherine Est. 102-2

2 BONS machinistes désirant s'intéresser dans construction de brûleurs à l'huile. 409 Ontario Est. 102-2

BOUCHER demandé, un an ou deux d'expérience avec références. S'ad. 2641 Masson. 102-2

CHARPENTIERS demandés. S'ad. immédiatement 4336 Sherbrooke O 102-2

COMMIS pharmacien demandé, 3 ans expérience, références exigées. 682 Ste-Catherine E. 102-2

COUPEUR et petit couteau et au couteau électrique demandé. 1750 St-Laurent. 102-2

COUTURIER d'expérience demandé. S'adresser 1462 Ontario Est. 102-2

GENS mariés et célibataires ayant des loisirs sont demandés pour oeuvres sociales. Position avantageuse. S'ad. personnellement à "Société de Bienfaisance", 4417 Ave Messier, Montréal. 102-7

2 HOMMES pour ouvrage général sur la terre, à la campagne. 4241 Delaroche. 102-2

HOMME demandé avec voiture ou auto pour vendre à commission, ligne de 150 produits, bien connus. Pour inf. écrire L. Brouillard, 1728 Aylwin. 102-5

MENUISIERS demandés. — On demande hommes de banc et de machines pour manufacture de portes et chassis; ouvrage à l'année. S'ad. Pelletier Frères, Enrg., Yamaska, Québec. 102-3

MONTEURS DE TURNS—

On demande des moteurs de turns. S'adresser Dufresne & Locke.

ON DEMANDE des tailleurs de cuir, des skivers, et des apprentis tailleurs. Tétrault Shoe Mfg. Co. Limited. 101-3

STEAM fitter et steam fitter helper demandés. S'adresser 211 avenue Prud'homme. 102-2

3 VENDEURS, bonne apparence, nouveau système, 35.00 par semaine au début. Expérience pas necessaire. Permanent, 502 Ste-Catherine Est, ch. 209 102-2

VENDEURS. Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Unique propriété ne est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques. Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL. 102-2

WAITER demandé pour salle à manger, avec expérience. S'ad. 69 St-Antoine. 102-2

AGENTS

AGENTS pour vendre la laine à tricoter Donalda pour tricoter à la main ou à la machine. Achetez de la plus grande maison du Canada vendant de la laine par jeste et obtenez les plus bas prix vous donnant un profit de 80 à 85 cents la livre. Nous donnons instructions pour le tricot gratis. Ecrivez pour détails et carte échantillons de quarante nuances. Donalda Mfg. Co. Dépt. 112 Toronto. 102-1

AGENT demandé, 66 cts par dollar. Echantillon envoyé gratuitement. Ecrire Audet et Cie, 349 Iberville. 103-1

AGENTS avec voiture ou auto pour vendre à commission ligne de 150 produits, bien connus. Comtés réservés. Pour inf. écrire L. Brouillard, 1728 Aylwin. 102-5

FAITES $15.00 par jour en vendant "Fixit" réparateur de caoutchouc (caoutchouc liquide). Parcours double des pneus et enveloppes. Se vend étonnamment bien et rapporte beaucoup d'argent en 1926. Echantillon gratuit. Marquette Rubber, 2327 rue Wolfram, Chicago, Ill.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour aider à construire plusieurs terrains, bien situés. Clairval 2559W. 103-1

AVENIR assuré pour jeune notaire ayant quelques milliers de dollars pour aider à la formation d'une grosse compagnie d'immeuble, bon salaire et grosse clientèle assurés, argent garanti. Vermette, 2595 Blvd Rosemont. 103-1

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

COURS privés. Anglais, français, mathématiques; spécialité élèves arriérés. Prix modérés. Jour et soir. 2612 Ontario Est. Ap. 6, Clarival 6962w. 103-5

INSTITUT Sténographique de France, 3939 St-Denis. Mlle Irène Joly, professeur délégué. Institut Sténographique, France, Paris; membre officiel congrès internationaux Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermuda High School, Beckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau, diplôme, position. 102-4

MAISONNEUVE. Français, anglais, sténographie, arithmétique, comptabilité, cours privé complet. Adultes, enfants. Jour, soir. Ouvert tout l'été. Attention aux arriérés ou commençants. Mlle Dupré, 2429 Lafontaine. 103-1

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, I.C.I.E. B.A., B.S.A., brevets, cours classique et commercial, est maintenant déménagé à 696 Ouest rue Sherbrooke. Uptown 4985. 82-25

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

AUVENT à vendre bon marché, S'ad BEl 7060. 103-3

A VENDRE deux grands drapeaux en laine de soie, 5 verges de long, aussi un lot de petits drapeaux bon marché. S'ad. 4220 Delaroche. 103-2

A VENDRE yacht quatre cylindres, système automobile, engins Sterling vingt-cinq pieds long cinq de large, très bon ordre et très bien équipé. Lachine 246A St-Joseph. 103-2

AVIS au restaurateur. Vraie bonne petite bière d'épinette blanche, la supérieure, à vendre à 50c la douzaine, grosses bouteilles. S'ad. 4220 Delaroche, Bélair 9690J. 103-2

BEAU carosse en rotin et jolie chaise berceuse pour enfant. S'adresser à 5949 St-Vallier. 103-1

BEAU carosse à vendre. 5470, 3ème Ave. Rosemont. 103-1

BELLE couchette métal finie chêne, aussi bureau chêne solide, sommier, fournaise, poêle à gaz 2 rands. 4533 St-André. 103-1

CHAPEAU de deuil avec pleureuse comme neuf. Sadresser 3475 Cartier, Amherst 5747. 103-1

COMPTOIRS, tables, tablettes, vitrines, cerisier ou chêne, à votre prix. 1959 Ste-Catherine Est. 103-1

DACTYLOGRAPHE de seconde main en bon ordre demandé, mbrque Underwood ou Remington Underwood préféré, par lettre ou en personne, 19 Turgeon, St-Henri. 95-5

DES BELLES hattes à vendre, au No 2456 rue Rivard. BEl 6329w. 102-3

GLACIERE-épicerie à vendre à bon marché. 1648 Wolfe. 100-5

MESSIEURS LES MARIS—

Si vous aviez à faire les lavages chaque semaine vous ajouteriez une laveuse électrique, n'est-ce pas? Vous aurez une occasion superbe d'en procurer une à votre épouse durant toute la semaine du 28 juin, plus les vendons aux prix du fabricant. J. & P. Davignon, coin Ontario et Dorion.

MEUBLES et cage d'oiseau à vendre à bon marché. S'adresser 528 Voltigeurs. 96-10

MEUBLES à vendre aussi carrosse de bébé à bon marché. S'ad 1272 Plessis. 102-6

MOULIN Jacoby, table et moteur, bon marché. 1207 Amherst, Est 4148. Bélanger. 98-3

NOUS vendons et faisons jaquettes de flanelle, gilets blancs, tabliers, robes de chambres, etc. Faits à ordre, machine électrique. S'adresser 5462A St-Denis, Tél. Bélair: 6587-M. 103-1

ONTARIO 2525, chaise Morris, machine à laver, CLA 3067. 102-10

POELE Cabinet Kitchenette, table moulin à laver à l'eau, table boudoir. Balance pour un médecin. Vacuum Cleaner. 103-2

RECORDS Pathé importés de Paris, chansons françaises, parties d'Opéra. Records Pathé américain, anglais, français. A sacrifice. Eventail électrique, 14 pouces, parfait ordre. 4357 Berri. 103-1

TABLES de tailleur à vendre. BEl 6590. 102-5

SHOW CASE à viande, 8 pieds large, 3 1-2 hauteur, avec bassin à glace. J. A. Blondin, 4846 St-Denis, Bélair 4767. 103-2

UN secrétaire, 2 violons à vendre pour cause de maladie. Sadresser 1629 Plessis, Est 2345. 103-3

MONTEURS DE TURNS—

On demande des moteurs de turns. S'adresser Dufresne & Locke.

ON DEMANDE des tailleurs de cuir, des skivers, et des apprentis tailleurs. Tétrault Shoe Mfg. Co. Limited. 101-3

STEAM fitter et steam fitter helper demandés. S'adresser 211 avenue Prud'homme. 102-2

3 VENDEURS, bonne apparence, nouveau système, 35.00 par semaine au début. Expérience pas necessaire. Permanent, 502 Ste-Catherine Est, ch. 209 102-2

VENDEURS. Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Unique propriété ne est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques. Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL. 102-2

WAITER demandé pour salle à manger, avec expérience. S'ad. 69 St-Antoine. 102-2

AGENTS

AGENTS pour vendre la laine à tricoter Donalda pour tricoter à la main ou à la machine. Achetez de la plus grande maison du Canada vendant de la laine par jeste et obtenez les plus bas prix vous donnant un profit de 80 à 85 cents la livre. Nous donnons instructions pour le tricot gratis. Ecrivez pour détails et carte échantillons de quarante nuances. Donalda Mfg. Co. Dépt. 112 Toronto. 102-1

AGENT demandé, 66 cts par dollar. Echantillon envoyé gratuitement. Ecrire Audet et Cie, 349 Iberville. 103-1

AGENTS avec voiture ou auto pour vendre à commission ligne de 150 produits, bien connus. Comtés réservés. Pour inf. écrire L. Brouillard, 1728 Aylwin. 102-5

FAITES $15.00 par jour en vendant "Fixit" réparateur de caoutchouc (caoutchouc liquide). Parcours double des pneus et enveloppes. Se vend étonnamment bien et rapporte beaucoup d'argent en 1926. Echantillon gratuit. Marquette Rubber, 2327 rue Wolfram, Chicago, Ill.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour aider à construire plusieurs terrains, bien situés. Clairval 2559W. 103-1

AVENIR assuré pour jeune notaire ayant quelques milliers de dollars pour aider à la formation d'une grosse compagnie d'immeuble, bon salaire et grosse clientèle assurés, argent garanti. Vermette, 2595 Blvd Rosemont. 103-1

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

COURS privés. Anglais, français, mathématiques; spécialité élèves arriérés. Prix modérés. Jour et soir. 2612 Ontario Est. Ap. 6, Clarival 6962w. 103-5

INSTITUT Sténographique de France, 3939 St-Denis. Mlle Irène Joly, professeur délégué. Institut Sténographique, France, Paris; membre officiel congrès internationaux Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermuda High School, Beckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau, diplôme, position. 102-4

MAISONNEUVE. Français, anglais, sténographie, arithmétique, comptabilité, cours privé complet. Adultes, enfants. Jour, soir. Ouvert tout l'été. Attention aux arriérés ou commençants. Mlle Dupré, 2429 Lafontaine. 103-1

MARCHANDISES

INSTRUMENT

IMMEUBLES A LOUER

MAISONS A LOUER

BORDEAUX 6245, 3 appts., moderne, bain, passage, garde-robe, fixtures électriques, prix modérés, très convenable pour jeune ménage. 102-10

CHAMPAGNE 26, grande et petite chambre, usage gaz, téléphone, pension si désiré, maison tranquille, prix modéré. Cla 2277m. 102-2

CHANCE: Cartier, 1139, près Ste-Catherie, 5 appartements neufs, modernes, bain, fixtures à la maison. Immédiatement: Est 0965-W. 102-2

5766 CH. COLOMB, près DeFleurimont, 5 pièces, ménage fait; aussi garage. S'adresser: M. Ladouceur, Palais de Justice, Main 2730 ou 1475 Théodore, Clairval 7511. 102-2

COTE St-Paul à louer 3 appts, $13.00 par mois, bien chauds. Téléphone Est 5738.

DE GASPE 607B, 4 pièces, bain, gaz, électricité, bon marché pour bon locataire. S'adresser 3475 Cartier, Amherst 5747.

DELORIMIER, 6 pièces et chambre de bain. Nouvellemnt décorée. 2 minutes du parc Lafontaine. Loyer raisonnable. S'adresser à Amherst: 0081. 103-2

DEUX logements, 5 appartements, haut et bas, bien fini, cuve combinée, grande cour, 7918-2922 Esplanade. Inf. 469 Old Orchard, N.-D. de Grâces, Walnut 0491. 103-1

LOGEMENTS de toutes sortes partout en ville s'adresser au Montreal Proprietors Bureau, 550 ave Laurier Est. Amherst 0201. 87-26

LOGEMENT 8 pièces richement meublées, bail 2 ans, loyer $45.00 par mois, système chauffage, localité très privée, cause départ. Est 8494M. 3900 Saint-Hubert, près de Roy.

LOGIS quatre pièces avec garage bon marché, améliorations modernes. S'adresser 2725 Boulevard Rosemont, Clairval 3771W. 103-4

MAISON meublée à louer pour l'été qui contient deux chambres à coucher, salle à manger, salon, chauffage compris, écrivez ou venez nous voir, nous vous ferons un prix raisonnable. S'adresser à Joseph Robillard, cultivateur, Lavaltrie, sur

MAISON à louer. 1963 rue Boyer, 2ième étage, 5 appts., chambre de bain. S'ad J. A. Blondin, 4846 rue St-Denis, Bélair 4767. 103-1

MAISONS à louer, 6 et 7 pièces, fixtures électriques, près l'église Saint-Jean Berchman. 1989 Boulevard Rosemont, près rue Papineau. Calumet 2874. 103-2

MAISONS neuves, 6 pièces, planchers bois dur, 3615 à 3629 Drolet (près Gounod) bas $25 haut $23. Pour visiter s'adresser 301 Gounod. 103-2

NOMINGUE. — Maison partiellement meublée, 5 minutes de la gare et du lac, chaloupe fournie, saison $75. EST 0461w.

PLAIN-PIED, milieu de 6 pièces, bien éclairées, électroliers, propre, vis-à-vis le Square S-Louis, à sous-louer, à loyer réduit. Possession immédiate, 3 rue Malines. Est: 5519-J. 102-4

ROSEMONT, 2ième avenue près du Blvd, 4 appts, électricité, gaz, bain $36.00 S'ad. 5824, 2e Ave. 103-2

ROSEMONT, maison à louer de 6 pièces, moderne. S'ad 5665, 6e ave Rosemont. 94-8

SHERBROOKE 738 face Parc Lafontaine, 7 appts chapffés. Ste-Catherine 2143 coin Valois, 7 appts, bien éclairés. Bernard 154 six appartements modernes. Est 0697. 101-5

ST-ANDRE entre Marie-Anne et Mt-Royal No 4375, 8 appts, tank à eau chaude, fixture électrique, ménage fait à neuf. S'ad 394 Ave Duluth Est. 102-3

VIAUVILLE. Maison à louer, 5 et 6 pièces éclairées, ménage fait à neuf. Belle localité. S'adresser 1601 Viau, Clairval 1288. 101-5

MAISONS DE CAMPAGNE

A LAVAL des Rapides, belle villa moderne. 449 Chemin Principal ou Est 4432 101-4

BELOEIL Station, louer ou vendre, moderne, terrain, garage, possession immédiate. S'ad 1707 Désery, Montréal. 103-5

BOUT DE L'ISLE près hôtel Buteau, maison d'été à vendre ou à louer, meublée, piano, eau, électricité, 4534 Delanaudière, Amherst 5400. 103-1

CHAMBLY BASSIN. — Grande maison sur bord de la rivière. Bonne pension et bonnes chambres; à la semaine, bon marché. H. M. Cooper, Chambly Bassin, P. Q. 102-6

DANS Laurentides, maison meublée, eau, électricité, près eau, gare, $125 par saison. Mme Ed. Leclair, Mont-Rolland, Terrebonne. 99-6

DEUX logements en brique 6 appartements, chambre bain, ménage fait, grande galerie, air pur, toutes commodités, très modernes, prix réduits. S'adresser 57 Avenue Martin, Dorval.

ILE PERROT nord, cottage de huit pièces, meublé, situé sur la rivière. Canotage, situation idéale. Quai privé. UPtown 2408. 103-1

JOLI bungalow à St-Placide, beaux arbres, grand terrain près du vic. ménage complet, chaloupe et tennis. S'adresser: M. Ladouceur, Palais de Justice: Main 2730 ou 1475 Théodore, Clairval 7511. 102-2

LAC Masson, bungalow, 7 pièces, bain, électricité, bois et glace fournis.

LAURENTIAN, cottage attenant 8 chambres meublées, face du lac Masson, chambre de bain, électricité. Westmount 6964. 102-3

MAISON d'été à louer à Mont-Roland, Magiotte Filion. S'adresse à J. O. Preteau. 103-5

MAISON DE CAMPAGNE—

A vendre, située à 20 minutes en tramways du centre de la ville, avec grand terrain. Prix $900.00. Conditions $100, comptant, balance $15.00 par mois. Economic Realty Ltd, 430 rue S.-Laurent. 101-6

SAINT-EUSTACHE, maison meublée pour mois d'été, lumière, eau. Bélair 7385W.

ON DEMANDE A ACHETER

$2,000 cash achèterai maison à Montréal-nord, bâtie bois et brique, 2 étages. S'ad. au No 4518 Rivard. Bélair 5203. 101-10

ON DEMANDE A LOUER

LOGIS demandé, 3 à 4 appts. meublé ou non meublé, bien propre, Bleury à Amherst ou Notre-Dame à Roy. S'ad 246 Ste-Catherine Est. EST 5089. 102-3

PLACE COMMERCIALE A LOUER

BELLE écurie, 14 places, grande cour pontée, remise, lumière électrique, 25.00 par mois. 1678 rue Maisonneuve. Tél. Est 3684. 103-2

MAGASIN chauffé à l'eau chaude 22 x 45, grande cave, 2 vitrines, bon pour petite manufacture $35 par mois. S'ad. 2120 St-Jacques. 101-5

MAGASIN à louer, très bonne place, coin Delorimier et Rouen, bon pour hôtel ou banque. S'adresser 2261 Delorimier. Tél. Amherst 0035. ou 929 St-André.

SHERBROOKE-OUEST, 4585, appropriée pour résidence ou place d'affaires. Six pièces, chauffées. Tél. WEst. 7833. 101-3

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

ABBOTSFORD, 90 arpents 60 arpents en culture, avec machine situé dans un beau rang double, prendrait terrain, pas d'argent. J'ai besoin de terrain. BEL 9949W. 102-2

A BON MARCHE, construction neuve, 3 étages, prendrais automobile en échange ou terrain. CAL 4371w. 103-1

A ECHANGER ou à vendre, 2 terrain, situés ave King Edouard, Outremont près du collège Loyola, prendra automobile en échange. Frigon 52877. 101-3

A QUI LA CHANCE? Beau restaurant, bon coin d'affaires. A échanger pour automobile. Walnut 2990-W 103-1

BELLE propriété, 4 logis, 8 appts, bien propre, 50 pieds de front, gros revenus, prendrait ferme avec roulant. Est 41798. 1291 Wolfe. 94-10

AUBAINE, bâtisse de pierre moderne, système chauffage, revenu $1200 par année, accepterai petite propriété et argent, cause de départ. Clairval 6988-F. 103-3

BONNE propriété de rapport, échanger pour terré avec roulant, écrire pour donner détails. S'ad. 5255 Delanaudière, Montréal. 102-2

CAMION FORD 1 tonne, à vendre ou échanger pour coupé ou sedan; 6 pneus neuf, frais peinturé, chaines, en très bonne condition. 4292 Christophe-Colomb. 101-5

CHEVAUX, voitures, harnais à vendre ou à échanger pour truck ou runabouts. S'ad. 1954 Iberville. Cla 0400 de 7 a.m. à 6 p.m. 101-4

DELANAUDIERE, 1 étage, 4 appts. 1 magasin, garage paroisse de St-Stanislas, prix $2,500, prendrait automobile et peu d'argent. EST 9949w. 102-3

DEUX terrains, face église Montréal Est pour petit emplacement de campagne. S'adresser J. P. Côté, 5705 Delorimier. Calumet 4828-W. 97-10

500 LOTS entre Sherbrooke et Cremazie, prendra terre claire avec roulant de $5,000, balance à 15 ans. S'ad. 8159 St-Denis. 102-2

MAGASIN à appartement, situé dans Westmount, d'une valeur de $200,000 à échanger pour garage, commerce. S'adresser B. 5348-W. 103-1

MAISON 2 étages, construction neuve avec grand bâtiment, revenu $660, échangerait pour commerce avec argent. S'ad 1671 Valois. 103-1

ONTARIO EST près Jeanne d'Arc, terrains clairs, 50 x 140 à vendre à très bonnes conditions. 103-2

PRINCE Arthur Ouest, maison à appartements à échanger pour ferme avec roulant, clair d'hypothèque. B5348W, Calumet 7792. 103-1

Propriété 2 étages 3 logements, fixtures électriques, terrain 30 x 112. Revenu $328.00, accepterais comptant $1,000.00 et automobile. Affaires seulement avec le propriétaire. 103-2

ROUGEMONT, 68 arpents, situé dans le village, bien bâtie, lumière électrique, aqueduc, 400 pommiers, 1500 framboisiers, 4 vaches, 2 chevaux, prendrait propriété ou cottage. Bélair 9949w. 102-4

SAXOPHONE à vendre ou à échanger, contre motocyclette ou Ford. 1250 Berri. EST 1096-J. 103-4

2 TERRAINS à vendre ou à échanger, situé à Montréal-Nord, près de l'église. S'adressez à 1204 Girtrude, Verdun. 103-1

TERE de 122 arpents située à Ferme-Neuve, Qué., bonnes bâtisses, instruments aratoires, magnifique petit lac, etc. Vendrait ou échangerait pour petite propriété. S'adresser Arcade Lebeau, 2020 Dorion, Montréal. 103-2

TROIS TERRAINS à Tétrauitville, près de l'église à vendre ou à échanger pour commerce. S'ad 1241 Gilford. BEL 2733. 103-1

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER OU A VENDRE — Manufacture 9 000 pieds plancher, 4 étages, bien éclairée, emaillée blanc, cave en ciment, coin Sherbrooke et Cartier. Est 5447. 101-3

A VENDRE ou à louer, maison de campagne d'été ou d'hiver, 6 appartements, garage, poulailler, 10 minutes des tramways, Ahuntsic, terrain 40 x 295 pieds, eau, électricité, vendra bon marché immédiatement. S'adresser Calumet 1528-J. 103-1

JOLIE maison neuve d'été, 1-2 mille de Montréal-Nord, terrain 48 x 130 bord de l'eau. S'ad. François Fortin Rivière des Prairies. 102-3

MAISON à louer ou à vendre, nos. 3727 — 3725 Mentana. Bélair: 2104. 103-1

STE-THERESE DE BLAINVILLE — Pour la saison d'été, jolie résidence avec garage sur la grande route proche de la gare, à une heure de Montréal. Pour inf. Est 4131J. 96-10

IMMEUBLES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un restaurant bien situé donnera comme premier paiement un terrain clair d'hypothèque. S'ad. 4229 Delaroche. 103-2

MAISONS A VENDRE

AUBAINE, Ste-Thérèse, maison neuve, 2 étages, 2 logis 35 x 45 sur trois terrains de 50 x 135 coin de rue, chemin macadamisé. Prix $4,000. Accepterais maison de rapport ou autre bonne valeur. Pour du comptant $3,000 au premier venu. A qui cette belle chance? J. H. Levesque le jour WAL 5058, soir et dimanche ATL 43651. 103-1

A VENDRE, maison, terrain, boutique dans le village Ste-Marie Salomée, adresser à M. Marcel Coderre Ste-Marie Salomée ou à Mme Dupuis, 1611 Visitation. 100-9

A VENDRE, rue Casgrain, 3 flats, 6 chambres 7200 Notre-Dame Est, 3 flats 6 chambres, écurie, garage $700, considérerait échange. Cla 6407w. 101-5

5e AVE, Rosemtn, près de Beaubien, 2 étages, 3 logements, prix 1400, 1500 comptant. 2595 Boul. Rosemont.

BARGAIN, 3 logements, Notre-Dame Est, bon marché, peu comptant, balance comme loyer, prendra automobile ou petit commerce. 1968 Fullum. 103-4

BERNARD 162, coin Mance, 4 magasins, 6 logis. Ste-Catherine 2141, coin Valois, 5 magasins 8 logis. Bréheuf 4593 près Mont-Royal, 4 logis. Est 06977. 101-5

CARTIERVILLE, 1577, Boulevard Gouin, grands terrains faisant face à la rivière, propriété de rapport, conditions raisonnables. Téléphoner à Cal. 2546M. 101-2

COTTAGE en brique, 7 appartements et chambre de bain, fournaise à eau chaude, heater, cuves No. 5 Lyall, Téléphone: Clairval 6350. 102-2

COTTAGE, Chemin Ste-Catherine, avec permis de convertir en duplex, un coin, ferait deux magnifiques logements de 10 ou 12 appartements chacun, beau garage, 25 x 30, terrain 100 x 100. S'ad. Atlantic 1850. 103-4

65 Hôtel de Ville, maison à vendre, 11 appartements, bien bon marché.

MAGNIFIQUE propriété à Ahuntsic, No. 6493A rue St-Charles, 2 logements, 5 appartements modrnes, garage. Comptant $800.00, revenu $576.00. Aucune offre raisonnable refusée. Venez visiter chance exceptionnelle. Téléphone Plateau 5955, M. Lefebvre. 103-4

MAISON à vendre, en brique, deux étages, avec restaurant, épicerie, vendrait séparément si on le désire, cause trop d'occupation. S'adresser 2383 Hogan. 103-1

MAISON à vendre rue Alexandra, 2 étages 4 logements. Informations 182 Drolet, Est 6535W 100-10

MAISON à vendre, 1 cottage rue Berri, 3 flats rue Pontiac, près des Pères S.-Sacrement. J.-A. Blondin, 4846 rue S.-Denis, Bélair 4767. 103-1

MAISON 2 étages, construction neuve avec grand bâtiment pour terre claire d'hypothèque. S'ad. 1670 rue Valois. 103-1

MAISON à vendre, $5,700, 3 logis, bois et briques, revenu $636, coin Bordeaux et Bellechasse Conditions faciles. A. Savard, 6320 Bordeaux. CAL 8794w. 103-1

MASSON ET CHARLEMAGNE, propriété bois et brique, 2 étages, 1 magasin et logement, à vendre à très bonne condition. Boîte 74, Montréal. 103-2

MAISON à vendre, 3 étages, pierre et brique, garage, fournaise, cave cimentée, fixutres électriques, $5000 comptant. 1993 Boulevard Rosemont, Calumet 2874. 103-4

PROPRIETE sur rue Mt-Royal, rapportant $5,000, vendra à prix réduit, cause, maladie. Amherst: 3426. 103-1

PROPRIETE à vendre, deux logements, 6 pièces, très moderne, électricité, gaz, eau chaude, chambre de bain. S'adresser 238 St-Just, Quartier Mercier, Clairval 2250-W. 97-10

RUE CHAMBLY, belle propriété briques pressées, cinq logements, quatre de quatre et un de sept appartements, fixtures électriques et garage. Rap. $1152.00. Bargain. Est: 6707-W. 96-10

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS

5280 RUE PAPINEAU

A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Césaire, avec roulant. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE, propriété, deux logis, rue Delanaudière, près Mont-Royal. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE ou à échanger, bonne propriété rue Fiorida, 6 logis, échangera pour épicerie. Por renseignements, voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE ou à échanger, plusieurs propriétés, échangerais pour bons terrains. Voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE, bonne épicerie et restaurant. Pour faire bon marché, voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE ou à échanger, bonne boulangerie de campagne avec la propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

A VENDRE, à sacrifice, maison meublée pour louer des chambres, rue Ontario Ouest, pour renseignement voyez O. Jutras, 5280 rue Papineau.

SI VOUS voulez vendre ou échanger, votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement

O. JUTRAS

5280 RUE PAPINEAU

MAISONS A VENDRE

RUE Hamilton, quartier Saint-Paul, propriété 2 étages, 3 logements, grand terrain, poulailler. Accepterais petite propriété de campagne avec comptant. Loin revenu, tous loués, affaires seulement avec le propriétaire. M. Pigeon, Clairval 2051F, 1103 Sherbrooke Est. 103-2

ST-DENIS 5360, trois beaux plains-pieds 25 x 65 rapportant $1500, vendra $14,500. Brique solide, pas d'agents. Bélair 1193M. 103-4

ST-DENIS, 1705, 1707, face bibliothèque St-Sulpice, grandeur terrain 25 x 125 pds, quatre étages, $4,000 comptant, balance arrangemnts faciles. Walnut 1011-J. 102-2

1634 Théodore, Viauville, très belle propriété, pierre et brique, 3 logements, 6 appartements, vendra cause de maladie.

VIAU, 546, près Ste-Catherine, 2 logements de 6 pièces, terrain profondeur 100 pieds, bâti 25 x 45, $7500. Le soir: tél. Clairval 5394-J. 102-3

VIAU près Ste-Catherine 2 logements, garage, conditions faciles. S'ad 1429 Viau. 101-5

MAISONS DE CAMPAGNE

JOLIE maison de campagne confortable pour l'hiver, watr closets, 2 étages, près de l'eau et d l'église Sadresser F.-Xavier Paquette, St-François de Sales, Comté Laval. 103-1

MAISON d'été à vendre avec environ 60 acres de terre sur le lac Désert, site superbe, grande maison, avec foyer. S'adresser Chambre 201, 90 St-Jacques, Main 3140. 103-1

RIVIERE des Prairies. A sacrifier 2 maisons, puits artésien, 854 Marie-Anne Est. Amherst 2432. 103-5

ON DEMANDE A ACHETER

DONERAIS balance de prix de vente de 10,000 payables 1000 par année, sans intérêt pour une bonne terre. Vermette, 2595 Boulevard Rosemont

9 ou 12 logis demandés dans bonne localité pour comptant, l'acheteur sera en ville la semaine prochaine. Ecrire Casier 105 la "Patrie." 96-1

TERRAINS A VENDRE

J'AI 3 terrains pour $270.00, près de l'église et de l'école, des chars. Conditions faciles. Tél. Har. 3565, soir Plateau 2242. 98-8

CHAMELY Bassin, petites fermes de 2 à 5 arpents à vendre $100.00 l'arpent, 2 minutes des tramways, 13 milles de Montréal. Ecrire Box 74, Montréal. 103-2

SINQ lots bien situés, Laval des Rapides. Bonnes conditions. S'adresser J. Paul Vermette, 130 St-Jacques, Main 7929. 101-6

DES ECORES près de Beliechasse plusieurs terrains à vendre payables moitié à l'emprunt et passarais en 2e hypothèque pour la balance, cave creusée et mur mitoyens. Clairval 2551M.

DEUX TERRAINS 25 pieds par 90 pieds Blvd Bourget à St-Léonard Port Maurice. Prix $300. S'ad 2177 Plessis. 102-5

DEUX grands terrains à vendre, aubaine et un bon poêle à très bon marché, 4616 De Lanaudière. Am. 2096. 103-1

LOT à vendre, près de l'école, 50 x 100 pieds à Lasalle, Qué. S'ad. Geo. Charette, 94 Geo. V Ave, Lachine, Qué. 103-1

53,000 pieds de terrain, avec remises et hangars aussi voie d'évitement (siding) C.P.R. Bon site industriel ou commerce de bois. Bonnes conditions. Boîte postale. No 1495 ou Main 7929. 103-5

1 RUE Mance, près 43ième; 1 rue Letellier, Bordeaux; 1 Boulevard Bilodeau, 2 Rose Mère, près du pont S'ad. 4802 St-André. Bélair 7905-M. 103-1

TERRAIN à vendre rue Jogues, près Allard, Ville-Emard, 25 x 88. Vral bargain pour prompt acheteur. 84A Ste-Marguerite. 103-1

TERRAINS King Edward près Sherbrooke, 40 x 115, canaux et eau payés, vendra bon marché pour comptant. Clairval 1156W 96-1

TERRAIN 25 pieds par 90 de large, rue Des Ecores prix $500. S'ad. 2177 Plessis. 102-5

TERRAIN à vendre rue St-Denis coin ruelle 25 x 105 pieds. BEL 6590. 102-5

TERRE à vendre à l'Assomption, sur la route Montréal Québec, avec roulant complet, automobile, camion, tracteur, machines aratoires tout genre, chevaux vaches et étables, évaporateur Champion. Cause de vente: Accident. S'adresser: Ovide Brouillet, l'Assomption, Co. l'Assomption. 103-1

VERMONT, magnifique terre de 200 acres, de très bonne terre très grosse sucrerie de 2,800 érables entaillables, ainsi que tous les outils et accessoires. Pour détails écrire à Boîte 74. 103-2

Province de Québec,
District de Montréal.
No 216

En vertu de la Loi des Liquidations
COUR SUPERIEURE

PERKINS ELECTRIC LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

En Liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contribuitaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le quinzième jour de juillet, 1926, à dix heures du matin dans la salle daudience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, ce 25 juin 1926

L.-T.-A. TRUDEAU,
103-2 Député Protonotaire, C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 5399. Dame Cordelia Lemieux, veuve de Tancrède A. Dufort, demanderesse, vs John-J. Cusack, de Montréal, défendeur, et C.-W. Lindsay Ltd. et al., mis en cause.

Le sixième jour de juillet 1926, à une heure de l'après-midi, heure avancée, au lieu d'emmagasinage chez le mis en cause Léo Gagné, au No 4348 rue Resther, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un set de salon, etc.

Conditions: Argent comptant
J.-E. COUTU, H.C.S.

Montréal, 22 juin 1926.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 4445. The Minister of Customs & excise, demandeur vs Provincial Clothing Mfg Co., défenderesse. Le 6ème jour de juillet 1926, à onze heures de l'avant-midi, (heure avancée) à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 1197 Boul. St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant n pupitres, coffre-fort, pardessus de monsieur, etc.

Conditions: Argent comptant.
R. Robitaille, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1392. Goodwin's Limited, demanderesse vs Emile Bourcier, défendeur. Le 6ème jour de Juillet 1926, à onze heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au domicile du dit défendeur, au No 4420 Pare Lafontaine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, au No 4120mapamipi'maptm fendeur saisis en cette cause, consistant en poêle, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant,
Aug. Vinson, H.C.S.

Montréal 25 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11165. National Optical Company Limitée, corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant son bureau-chef, dans la cité de Montréal, demandeur, vs J. E. Morin, des Cité et district de Montréal, faisant affaires sous le nom de Pharmacie J. E. Morin, déf. Le 5ème jour de juillet 1926, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1816 rue Mont-Royal Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vitrines d'étalage, caisse enrégistreuse, médecines brevetées, etc.

Conditions: Argent comptant,
J. V. Beaupré, H. C. S.

Montréal, 22 juin 1926.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2023. Alexandre Bouthillier, de Montréal, demandeur, vs Eugène Gladu, de Montréal, défendeur.

Le sixième jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, heure solaire, au domicile du dit défendeur, au No 3850 rue S.-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant ne meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-E. COUTU, H.C.S.

Montréal, 23 juin 1926.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10112. Albert Lardong, dem., vs H. LaPalme et al., déf.

Le 5ème jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 506 rue Demontigny Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en balance, fournaise, moulin à viande, etc.

Conditions: Argent comptant.
LOUIS P. MAILHOT, H.C.S.

Montréal, 23 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 4907 — Thaddeus Killfather, des cité et district de Montréal, faisant affaires sous les nom de Killfather Cartage Express et Cartage Contractor, demandeurs vs S.-C. Brownstein, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le septième jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, heure solaire, au domicile du dit défendeur, au No 340 avenue Claremont, app. 3, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-E. COUTU, H.C.S.

Montréal, ce 23 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 2950 — A Baril et al, demandeurs vs Dame Lillie Brownstein et Dame Leah Ruedner, défenderesses et Fontaine et Desjardins, avocats distrayants.

Le 5ème jour de juillet 1926, à onze heures de l'avant-midi, au domicile de l'une des défenderesses, Dame Leah Ruedner, au No 166, Boulevard Saint-Joseph Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
EMILE LAPIERRE, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit No 10582 — Radio Distributors de Montréal, demandeur vs Geo. Vachon, de Sainte-Anne de Bellevue, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1926, à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, à Sainte-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en auto, moteur électrique, etc.

Conditions: Argent comptant.
WILFRID DAOUST, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1286, Léandre Demers, déf. vs Salvini Lamanque et al. Le 5ème jour de juillet 1926, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 1654 rue De Gaspé, en la cité de Montréal, seront vendue par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramephone, etc.

Conditions: Argent comptant.
Ovila Desroches, H.C.S.

Montréal 26 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 20690. International Harvester Company, dem., vs William H. Bradley, déf. Le 5ème jour de juillet 1926, à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, en la ville de Montréal Ouest, dit district 457 Westminster Ave, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un camion automotile et accessoires.

Conditions: Argent comptant
LEON LAFRANCE, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec, — District de Montréal, — Cour de Circuit. — No. 19978. — Champion Oil Limited, corporation dument constituée ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, demanderesse vs A. Forget, du même lieu, défendeur.

Le 5ième jour de juillet 1926, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au no. 257 rue Des Carrières, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion automotile et accessoires.

Conditions: Argent comptant
LEON LAFRANCE, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1373. — Dame Angeline Buyère, des cité et district de Montréal, veuve de Joseph Voisard, en son vivant, bourgeois du même lieu, dmanderesse, vs Dame Azilda Lussier, veuve de Azarie Sillier, du même lieu, défenderesse.

Le 5ième jour de juillet 1926, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la dite défenderesse au no. 1302 rue Sherbrooke Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
LEON LAFRANCE H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit — No 7141 — William Raynard, demandeur vs James Henry McLean, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1926, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 295, rue Church, en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.
J.-E. DESMARAIS, H.C.S.

Montréal, 23 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 10823 — A. Gobeille, demandeur vs W. W. Minogue, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 324, rue Edouard Charles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-U. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 7451 — J. B. Limoges, demandeur vs F. Blais, défendeur.

Le 6ème jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 925A, rue Colonial, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-U. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 26 juin 1926.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit. — No 19456 — Wilfrid Lalande, demandeur vs Osias Pagé, défendeur.

Le 6ème jour de juillet 1926, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 8708, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J.-U. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No. 7411. — Georges Painchaud, demandeur, vs Dame Ida Raymond et vir, défenderesse.

Le 6e jour de juillet 1926, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No. 352 rue Craig Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en vitrines, fontaines et accessoires, chocolats, etc.

Conditions: Argent comptant.
A. LALONDE, H.C.S.

Montréal, 25 juin 1926.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 8946.

CANADIAN BANK of COMMERCE, corporation légalement constituée ayant son bureau chef en la Cité de Toronto, dans la province d'Ontario et ayant un bureau dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse,

VS

FLORENCE GOURLAY, des cité et district de Montréal, veuve de feu Thomas Jones, en son vivant, du même lieu,

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 22 juin 1926.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

102-2

COLONNES D'IMMEUBLES

L.-A. BRAULT

1844, Boulevard S.-Laurent.

Bélair 2198 ou 3588.

BOULANGERIE. Ville près Montréal. Bâtisse 11 chambres, Boutique, pétrin mécanique. Voitures, etc. Le tout $5500.00, comptant 1500.00. Bal. 200.00 par année, accepterait échange.

RESTAURANT avec logement, plusieurs coins. Prix 175.00 et plus. Conditions faciles.

EPICERIES avec ou sans logement, grand choix, toutes des bonnes places. Prix 400.00 et plus. Conditions faciles.

RESTAURANT avec logement, 4 chambres, coin. Valeur 1500.00, échangerait pour propriété meublée, de campagne.

SALLES à manger, 3 à vendre. Prix $50.00 et plus. Très bonnes places.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres, 8 à 20 chambres, toutes louées. Gros profit, bon marché et conditions faciles.

RESTAURANT rue Rachel, coin, logement 6 chambres. Affaires 250.00. Vrai bargain. Cause mortalité.

RESTAURANTS et épiceries avec logements, plusieurs petits de 175.00 à 500.00. Venez vous informer.

TABACONNISTE, rue Ontario, avec Barber Shop. Beau commerce, vendra ou échangera.

COMMERCES de toutes sortes à vendre ou à échanger, pour propriété, fermes, auto.

MANUFACTURE de charcuterie et fèves au lard en gros, très bien installée, 3 voitures sur la route, très gros profit, Vendra bon marché ou échangera.

SALON de coiffures, rue St-Laurent avec Shoe Shine et barbier.

EPICERIE rue Fabre, logement, 2 ou 3 appartements, cheval et voitures. Affaires 400.00 par semaine. Prix 1500.00 ou inventaire.

PROPRIETES

RUE ST-LAURENT, près St-Zotique, 1 magasin, 2 logements. Rapp. 1440.00. Prix 12000.00. Conditions faciles.

A ST-CANUT. Propriété, ancien hôtel, 18 cnambres, écurie, etc. Prix 3000.00. Conditions faciles ou échangerait.

ST-AMABLE. Terre 20 arpents, près église, bien bâtie. Prix 1500.00.

CLARKE, près Beaubien, 2 étages, 3 logements. Prix $000.00. Hypothèque 6000.00, échangerait pour commerce ou valeur.

Ave PIE IX. Propriété, 3 étages, 3 logements et manufacture en arrière. Revenu 1900.00. Vendra ou échangera pour propriété dans le centre, rue St-Hubert préférée.

RUE JOLICOEUR, 3 étages, 1 magasin et 2 logements. Revenu 1020.00. Prix 9000.00. Echangerait pour commerce ou hôtel de campagne.

RUE LAURIER Est, 3 étages, 3 logements. Revenu 1350.00. Prix 12,000.00, échangerait pour petite terre ou cottage.

Pour vente, échange de commerces, terres, autres propriétés, voyez-moi. Ouvert le soir sur demande.

L.-A. BRAULT

1844, Boulevard S.-Laurent.

Bélair 2198 ou 3588.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 7141 — William Raynard, demandeur vs James Henry McLean, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1926, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 295, rue Church, en la cité de Verdun, seront vendus

SE LOGER ELEGAMMENT ET A BON MARCHE

GENRE COLONIAL CHARMANT

Service exclusif à la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par H.-B. LITTLE, Architecte.

Cette maison est du genre Colonial et mesure 36'3" de longueur par 25'3" de profondeur, ajoutant à ceci un Solarium et des portiques, sur le devant et à l'arrière de la maison. La maison a été construite au prix de $9,600.00 ou 30 cents par pied cube.

Les hauteurs du plafond sont comme suit:

Du soubassement au rez-de-chaussée . . . . . 8'
Rez-de-chaussée au premier étage. . . . . 9'-6"
Premier plancher au dernier 9'

La boiserie extérieure est toute peinturée. Le toit est couvert de bardeaux en pierres souples à bandes d'amiante, les murs recouverts avec du stuc crème clair posé à traits mouillés et bruts. L'entrée de devant est de pin, peinturée blanc et les marches avec palier sont en concret.

Cette construction est en bois ballonné, les deux côtés étant enveloppés de feuilles de pin. A l'extérieur de la boiserie se trouvent deux couches de papier, un contre-lattage en bois, une latte et du stuc. A l'intérieur du papier, un contre-lattage, une latte et du plâtre. L'espace entre les planches enveloppées de feuilles de pin est entassé de liège granulé, et il y a quatre pouces de liège dans le premier plafond du premier étage et le plafond du solarium.

L'on a découvert que cette façon de construire était des plus satisfaisantes, la maison étant d'une chaleur uniforme pendant les froids les plus rigoureux d'hiver.

Le rez-de-chaussée est disposé avec l'entrée et les escaliers au centre. A gauche est le vivoir, et à droite la salle à diner, la cuisine et le garde-manger. Il y a des pièces plus petites pour le téléphone et

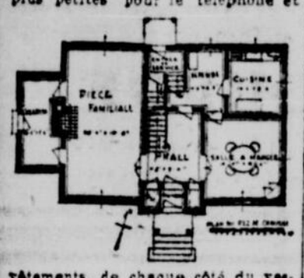

vêtements, de chaque côté du vestibule. Tout le parquet est en bouleau, sauf dans la cuisine et le garde-manger où ils est en sapin recouvert de canevas peinturé.

Le vivoir est une pièce fort grande, 24' x 12'6", pourvue de portes vitrées, éclairé par trois larges fenêtres. Deux portes vitrées donnent accès au solarium et l'effet du vestibule est réjouissant et spacieux, créant l'impression que la maison est beaucoup plus vaste qu'elle ne l'est en réalité. Il y a, l'emplacement de l'âtre en brique pressée Milton, avec étagère

bois, l'âtre même étant en ciment coloré, façonné pour lui donner la ressemblance de la tuile. Les murs en plâtre sont d'une teinte chamois, toute la boiserie émaillée blanc, sauf les portes qui sont en sapin teint vouleur acajou. La pièce est éclairée par des lumières à support et par des lampes standards montées sur des chevilles de base. Le solarium a huit châssis doubles suspendus, et une porte conduisant au jardin. Les murs de plâtre et le plafond sont finis couleur sable et la boiserie est émaillée blanche.

Le vestibule est de dimension suffisante: 11'8" par 9", bien éclairé à travers les portes vitrées donnant accès dans la salle à diner et le vestibule. Les escaliers montent au premier étage partant de ce vestibule et sont pourvus de portants en bouleau et de palissades et rampe. La rampe et pieux sont teints couleur acajou; les portants sont huilés et polis. Les montées et balustrades sont en pin peint et blanc. La pièce aux manteaux et téléphone est pourvue de fenêtres en verre plombé, et il y a aussi une lumière à éventail au-dessus de la porte d'entrée. La porte elle-même est en plus mince et porte de panneaux solides en bois moulé soulevé.

La salle à diner est de 13' par 12' 6" avec deux larges fenêtres à coin de lumières. Il y a une armoire barrée pour la porcelaine et une tout pour retenir les assiettes contenant la pièce entière. Il y a une lumière pendante au centre de la pièce, avec deux supports, et dans le plancher il y a une prise de courant pour une sonnerie et le rôtisseur électrique. Une porte balançante conduit vers le garde-manger, d'où une porte donne sur le vestibule d'entrées, et une autre sur l'entrée arrière et cave; une troisième, dans la cuisine. La cuisine est de 10'6" par 8'6", contient un poêle électrique, un évier avec planche de drainage et cabinet. Ici, un commutateur contrôle le chauffeur électrique à eau chaude, un tableau indicateur annonçant la sonnerie des cloches aux portes du devant et de l'arrière, de la salle à diner et du vivoir.

Les divisions du premier étage viennent au-dessous de celles qui

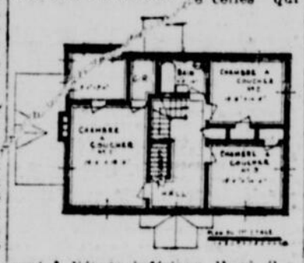

sont à l'étage inférieur, là où il y a possibilité, ce qui donne un large vestibule central avec salle de bain à l'arrière, la grande chambre à coucher du maitre de la maison, le portique dortoir, d'un côté, et deux chambres à coucher, de l'autre. Tout le parquet est en bouleau, sauf celui de la chambre de bain, qui est de sapin recouvert en linoléum. La chambre de bain est de 7'9" par 5'10" avec une baignoire de 5' et un grand bassin piédestal. Il y a deux cabinets de médicaments, un miroir au-dessus du bassin. Le mur est marqué de carrés en ciment Keenes et émaillé pour former un cloisonnage de 4' de hauteur.

La chambre à coucher du maitre de la maison est de 16'4" par 12'6" avec une grande armoire, un portique dortoir et deux fenêtres. Le portique dortoir est de 9' par 7' avec deux doubles fenêtres suspendues. Les deux autres chambres à coucher sont toutes deux de 12'6" par 10'6", avec armoire et deux fenêtres dans chacune. Un escalier conduisant au grenier, qui n'est pas fini et non chauffé.

Le soubassmeent contient deux cuves à laver en ciment, une pièce glacière sous le solarium et une trémie pour charbon. La bouilloire est un No W6 Newport, alimentée par la soute de charbon, et le générateur à eau chaude par du charbon, de dimension comprise entre 12mm, 7 et 19mm. Comme ce charbon peut être acheté au prix de $9.00 la tonne, étant compris qu'il faut entre six et sept tonnes pour la saison, l'on peut se rendre compte de l'économie à réaliser dans les comptes de combustible.

Le drainage de la ville ne s'étendant pas jusqu'à cette maison, cette dernière a un système de drainage à citerne, opérant jusque dans une certaine superficie du jardin, au moyen de deux tuyaux, déposés avec joints ouverts à environ 1'6" au-dessous de la surface du sol.

Tous lesteurs désirant de plus amples renseignements sur les plans et spécifications de cette maison devront communiquer avec l'architecte directement. Adresser: M. H. Bé Little, architecte, 31 Metcalfe, Fraser, Ottawa, Ont.

LES TRANSACTIONS DE LA SEMAINE SE TERMINANT JEUDI

Les transactions atteignent le montant de $2,053,447.00. — Marché actif.

Le marché de l'immeuble semble avoir été plus actif encore cette semaine, les ventes se montant à $2,053,447.

La vente au prix le plus élevé était celle d'une propriété située à l'angle des rues Ste-Catherine et Mansfield. Cette vente s'est effectuée à $200,000. Venait en second lieu la vente d'une maison à appartement à l'angle des rues Sherbrooke et Durocher ainsi que celle d'une propriété à Notre-Dame de Grâce, sur l'avenue Wilson, à $162,930; tandis que la troisième vente importante consistait en une propriété sur la rue McKay à $85,000.

Le marché est tranquille pour la vente de propriétés résidentielles à prix élevés ce qui peut être attribué à la saison des vacances. Il y a toutefois une grande demande pour résidences à prix modérés de $15,000 à $20,000.

La construction est active dans toutes les parties de la ville et les permis montrent une augmentation sur l'a ndernier à pareille date. Le coût de construction est toujours assez élevé et les prêts hypothécaires sont nombreux.

LES Ventes les plus importantes comprenaent:

4871-4875, avenue du Parc: $19,700.00
Propriété sur la rue Wellington . . . 20,297.00
6667-6671, rue S.-Hubert: 20,500.00
6678, rue S.-André . 20,500.00
99, avenue Dunvegan 22,500.00
1226-1238, rue DeLaroche: 25,000.00
Propriété sur la rue Panet: 30,000.00
326a-364, rue S.-Antoine: 30,000.00
250-254, rue Chatham: 37,500.00
737-741, avenue Querbes: 47,000.00
280-288, McKay . . . $5,000.00
Angle des rues Sherbrooke et Durocher, 207-241, avenue Wilson. 162,930.00
Angle des rues Ste-Catherine et Mansfield 200,000.00

PERMIS DE CONSTRUIRE A WESTMOUNT

Ave. Roslyn, une maison formant 2 logements; coût $36,000. Propriétaire D. Farrell, No 714 Ave. Lansdowne.

Ave. Argyle, 2 maisons, duplex, 2 garages; coût $30,000. Propriétaire F. J. Feldman, No 5187 avenue du Parc.

Rue Olivier, une maison duplex; coût $21,000. Propriétaire H. Pearson, No 312 rue Addington.

Avenue Lansdowne, une maison duplex et un garage; coût $22,000. Propriétaire A. C. Waland, No 667 Côte Road.

Rue Montrose, une maison formant 2 logements; coût $24,000. Propriétaire C. R. Tetly, No 240 Beaver Hall Hill.

LES RECOLTES SONT BONNES PARTOUT

Les pluies ont été abondantes et l'on espère que la température deviendra plus chaude.

Dans son rapport sur les récoltes la Banque de Montréal dit que de fortes pluies ont été générales dans l'Ouest à l'exception de la Saskatchewan. Tout indique les récoltes seront abondantes, mais il serait à désirer que la température devint plus chaude. Jusqu'à présent, aucun dommage sérieux n'a été causé aux récoltes soit par les insectes, soit par la gelée. Le blé semé à bonne heure au Manitoba a excellente apparence.

Dans la province de Québec, les semences bien que faites en retard, sont en bonne voie. Dans l'Ontario, l'humidité a été considérable depuis deux semaines et les récoltes en ont ressenti un grand bienfait. Dans les provinces maritimes, on a complété les semailles, et les récoltes ont une excellente apparence. Dans la Colombit-britannique, il est tombé des pluies récemment qui aideront beaucoup aux récoltes et on s'attend à un rendement très satisfaisant.

Un premier dividende trimestriel de 1 3-4 pour cent a été déclaré sur les actions privilégiées de la Consolidated Sand Company Limited pour le trimestre se terminant le 30 juin 1926. Ce dividende est payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 26 juin. Le montant total de l'émission en cours est de $415,000. Elle a été offerte dernièrement par l'Equitable Securities Corporation Limited.

PLAIN-PIEDS A LOUER

	Pièces		Pièces
26 rue St-Antoine	Haut 7	458a rue Guy	Bas 6
356 rue Bourbonnière	Bas 5	1874 rue Iberville	Bas 4
358 rue Bourbonnière	Haut 6	1878 rue Iberville	Haut 4
364 rue Bourbonnière	Milieu 5	3523 Ave du Parc	Bas 5
104 rue Chenneville	Milieu 5	1040 rue Tupper	Haut 5
432 ave Claremont	Milieu 7	903 rue St-Urbain	Bas 4
434 ave Claremont	Haut 7	222 Ave Wood	Haut 7

Tous pour occupation immédiate et à loyer réduit.

Montreal Trust Company,
Département de l'Immeuble
11 PLACE D'ARMES Tél. MAin 8400

Notre-Dame-de-Grâce

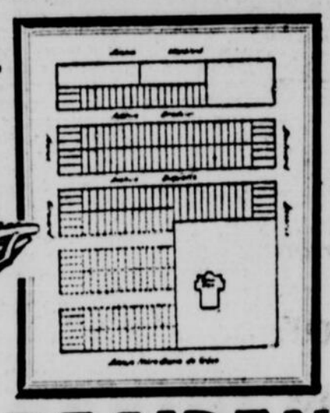

BORNEE
au Nord
par le
Boulevard Monkland
Au Sud
par
l'Avenue Notre-Dame-de-Grâces
A l'Est
par le
Boulevard Décarie
A l'Ouest
par
l'Avenue Girouard

SITES RESIDENTIELS

TERRAINS 30 x 98 pds

Subdivision exceptionnelle sur l'emplacement connu avant comme étant la ferme de MM. de St-Sulpice.

15% COMPTANT
Balance à Termes Faciles

EN OUTRE **A VENDRE**
dans la même subdivision

12 MAISONS sur le point d'être terminées. Maisons de 5 à 8 pièces, logeant 2 familles; des plus modernes, fini chêne, chambre de bain tuillée avec douche. Foyer en brique solide. Garage, etc.

Pour informations:
TELEPHONEZ WALNUT 4842-0113

PRES DES
TRAMWAYS
EGLISES
ECOLES
FRANCAISES
ET
ANGLAISES

C. GAGNE & FILS
223 Prud'homme.
Angle Sherbrooke.

CENT TRENTE VENTES A ETRE FAITES PAR LE SHERIF ICI

A part ces transactions, le marché immobilier est stationnaire.

Le marché de l'immeuble est stationnaire, il y a eu à peu près le même nombre de ventes apportées à l'enregistrement que la semaine précédente et il y a encore eu 130 ventes par le shérif à la Cité de Montréal. D'importantes ventes ont été transigées dans les quartiers St-Louis, St-André, St-Georges, Ville-Marie et Notre-Dame de Grâce, ce qui a eu pour effet de grossir le chiffre d'affaires qui a été de $1,786,977.

Les cités de Westmount, Outremont et de Verdun ont encore été actives.

Les lots à bâtir ont rapportés les prix suivants:

Quartiers	Rues	Prix payés le pied.
Bourget	— Rachel	$ .60
Lafontaine	— Napoléon	1.40
Ahuntsic	— Merritt	.23
Maisonneuve	— Bennett	.71
Mercier	— Taillon	.28
Montcalm	— Marquette	.29
Mt-Royal	— Maplewood	.53
N.-D. de G.	— N.-D. de G.	.41
"	West Broadway	.16
"	Duquette	.68
"	Clifton	.19
"	Coolbrooke	.35
S-Edouard	— De Normanville	.22
St-Jean	— Bremer	.25
St-Paul	— Beaulieu	.34
"	Mazarin	.23
"	Wedgewood	.34
Villeray	— St-Hubert	.42
"	St-Denis	.68
Westmount, Ch. Côte S.-Ant.		1.00
Outremont	— Outremont	1.05

Voici les taux des prix de ventes par quartiers:

Quartier	Bourget	$ 30,513
"	Lafontaine	5,872
"	Papineau	37,500
"	St-Eusèbe	14,775
"	St-Jacques	19,184
"	St-Louis	183,430
"	Ville-Marie	310,000
"	St-André	96,959
"	Ste-Anne	3,000
"	St-Georges	222,000
"	St-Joseph	43,000
"	Ahuntsic	22,268
"	DeLorimier	41,600
"	Laurier	19,700
"	Maisonneuve	36,000
"	Mercier	25,260
"	Montcalm	12,400
"	Mt-Royal	3,500
"	N.-D. de G.	79,530
"	Préfontaine	8,000
"	Rosemont	32,625
"	St-Denis	15,500
"	St-Edouard	28,850
"	St-Gabriel	6,000
"	St-Henri	86
"	St-Jean	2,400
"	St-J.-Baptiste	42,000
"	St-Michel	41,700
"	St-Paul	80,525
"	Villeray	42,850
Westmount		86,200
Outremont		116,127
Verdun		79,147
Montréal-Ouest		2,880
Montréal-Nord		2,805
Ville St-Léonard P.-M.		2,500
Montréal-Est		5,265
Ville Mont-Royal		22,000
Ville St-Laurent		1,177
Lasalle		1,200
Lachine		1,901
Dorval		5,000
Ville Pte-Claire		7,900
Riv.-des-Prairies		10,851
Total		$1,786,977

A MONTREAL-NORD PERMIS DE CONSTRUIRE

Rue Leblanc, une maison formant un logement, 18 x 26, à 2 étages; coût $1,000. Propriétaire Adélard Langlois, No 10496 rue Leblanc.

Rue Paris, une maison formant 2 logements, 26 x 24, à 2 étages; coût $2,500. Propriétaire Joseph Nizzuitti No 69 St-Luc Appartements.

Rue Larin, une maison formant 2 logements, 26 x 27, à 2 étages; coût $3,000. Propriétaire Albert Forest No 8415 rue Chabot.

Parc George, une maison formant un logement, 26 x 28, 2 étages; coût $2,500. Propriétaire Hy Hishon, No 379 rue Rielle.

Rue Brunet, une maison formant un logement, 22 x 26, à 2 étages; coût $2,500. Propriétaire John R. Goodrich, rue Brunet.

Parc Georgian, une maison formant 2 logements, 28 x 33, à 2 étages; coût $8,000. Propriétaire Chs Demuy, No 3433 rue Sheppard.

Rue Brunet, une maison formant un logement, 18 x 12, à 2 étages; coût $1,000. Propriétaire Mlle J. H. Nadeau, No 949 rue Ontario Est.

Rue Boyer, une maison formant un logement, 24 x 30, à 2 étages, coût $2,800. Propriétaire Jos St-Hilaire, No 2043 rue Maisonneuve.

Rue London, une maison formant un logement, 16 x 20, à 2 étages; coût $2,300. Propriétaire Evangeliste Lebel, 12073 rue London.

PERMIS DE CONSTRUIRE A OUTREMONT

Rue Lajoie, une maison formant 12 logements, 64 x 43, à 3 étages, coût $55,000. Propriétaire A. D. Paiteil, No 295 rue Esplanade, architecte C. Dufort, No 555 rue St-Antoine, entrepreneur F. Villeneuve, No 4862 rue St-Denis.

Place Elmwood, une maison formant un logement, 26.6 x 37, à 2 étages; coût $11,000. Propriétaires Perrault et Gadbois, No 5200 Avenue du Parc.

Place Elmwood, une maison formant 2 logements, 26 x 36, à 2 étages. Coût $16,000. Propriétaires Perrault et Gadbois, No 5200 Ave. du Parc.

Brompton P. & P.

La Brompton Pulp and Paper Co. vient d'octroyer le contrat pour l'érection de la structure d'acier entrant dans la construction du nouveau moulin à papier journal de Kinnon Steel Co. de Sherbrooke qui a obtenu l'adjudication de ce contrat dont le montant approximatif est, dit-on, de $100,000.

PARC NESBIT

$100.
ACHETENT DES LOTS EN PLEIN COEUR DE
ROSEMONT
qui se sont déjà vendus $600 à $2000.
CONDITIONS SANS PAREIL
36 Mois 60 Mois
pour payer. Informez-vous.
Automobiles à Votre Disposition.
$100.
PENSEZ-Y
L. P. RENAUD
Tél. MAin 5697. 68 ST-JACQUES. CLairval 7365-6423.
Représentants sur la propriété tous les jours.
Dimanche compris de 9 A.M. à 9 P.M.

VENTE DE PROPRIETES
ECHANGE DE PROPRIETES

Echange de Terrains avec Comptant en plus pour Propriétés

Nous Avons des Bons Marchés pour Vous

Si Vous Voulez Vendre Votre Propriété à un Prix Vendable

Nous Avons un Acheteur en Mains pour l'Acheter

COMPTOIR BELLEROSE

1559, Rue SAINT-DENIS
Tél. ESt 4468-0025

LA VILLE D'OTTAWA INVITE MONTREAL A FETER UN CENTENAIRE

Une délégation rencontre les citoyens de Montréal à l'hôtel Windsor hier soir.

Une délégation composée des associations suivantes de la ville d'Ottawa; Rotary Club, Kiwanis Club, One Hundred Club, Gyro Club, Moose Club Board of Trade, Astro Club, Elks, Ottawa Commercial Travellers Association, United Travellers Commercial Association, Société S.-Jean-Baptiste s'est réunie hier soir dans le salon du Prince de Galles à l'hôtel Windsor. Le but de cette réunion était d'inviter la ville de Montréal à participer à la célébration du centenaire d'Ottawa qui aura lieu du 16 au 21 août prochain. Cette délégation a déjà fait la même invitation à Québec, Sherbrooke et Thetford Mines, et ces municipalités ont promis leur concours et l'a reçu avec le plus grand enthousiasme.

Le dîner hier soir était présidé par le maire Balharrie, d'Ottawa.

Il invita la ville de Montréal à se joindre à celle d'Ottawa pour la célébration de son centenaire. Ce centenaire dit-il, ne sera pas seulement une fête locale, mais une fête vraiment nationale. Nous voulons la participation de tout le Canada et c'est pourquoi dans le moment nous parcourons le pays pour faire nos invitations. Le programme que nous projetons sera dee plus intéressants. Il y aura des tableaux historiques qui ont été écrits par un Canadien-Français, M. Régis Roy et qui rappelleront l'histoire d'Ottawa depuis les premiers colons et les missionnaires jésuites. Vous serez les bienvenus dans la Capitale et vous pouvez être assurés que 120,000 citoyens vous accueilleront à bras ouverts.

L'échevin J.-N. Drummond, au nom de la ville de Montréal accepta l'invitation et assura le maire qu'il ferait tout son possible auprès de ses collègues du conseil municipal pour que la métropole prenne une part des plus actives à la célébration. Il dit qu'il regrettait que le maire fut absent de la ville et ne put lui-même accueillir les délégués. Il déclara qu'il leur ouvrait toutes grandes les portes de la cité.

M. A.-J. Major, président du Board of Trade d'Ottawa dit que la province de Québec oubliait trop souvent qu'il y avait un grand nombre de Canadiens-français à Ottawa et que la population anglaise était des plus sympathiques à la population française. Il affirma aux applaudissements des assistants que l'attitude d'Ontario envers les Canadiens-français avait complètement changé.

M. Hector Ménard, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa répéta l'invitation du maire demandant à tous les Canadiens-français de se rendre à Ottawa pour les fêtes du centenaire. Il dit que cette ville retraçait ses origines à 1610 alors qu'Etienne Brûlé, compagnon de Champlain fonda un établissement sur les bords de la rivière des Outaouais. Il déclara que les Canadiens-français formaient le tiers de la population d'Ottawa et qu'ils recevaient le meilleur traitement de la majorité.

La soirée se termina par le chant du "O Canada."

La délégation d'Ottawa comprenait: Son Honneur le maire Balharrie, le contrôleur S. McElroy, l'échevin Albert Pinard, MM. Stuart de la Ronde, H. K. Carruthers, secrétaire du Board of Trade d'Ottawa, M. A. J. Major, président du Board of Trade d'Ottawa, R.-A. Olmstead, président du "One Hundred Club" d'Ottawa, H.-T. Bysh, vice-président, Fred James, assistant directeur du service de publicité du département de l'Immigration et de la colonisation, J.-W. Elmsley, du Club Kiwanis d'Ottawa, J. Lockhart, de la United Commercial Travellers d'Ottawa, W.-H. Perreault, Wilfrid Laurier de la Ronde et Denis Charlebois, et J. Dunnigan, secrétaire du maire.

Les personnes suivantes de Montréal étaient présentes: l'échevin J.-N. Drummond, Moise Lapointe, secrétaire de l'Association des Marchands détaillants et ancien échevin d'Ottawa, Joseph Patry, ancien échevin d'Ottawa, G.-L. Laffolley, vice-président du Board of Trade, J.-S. Cook, secrétaire, C.-S. Walker, président du One Hundred Club, J.-J. Harold, vice-président, J.-G. Gravelle et plusieurs autres.

La délégation d'Ottawa auprès de Montréal

Photographie prise hier soir des délégués d'Ottawa venus pour inviter la ville de Montréal à participer aux fêtes de son centenaire. De gauche à droite: MM. Moise Lapointe, secrétaire de l'Association de Marchands détaillants, Joseph Patry, Hector Ménard, président de la société Saint-Jean-Baptiste, Stuart de la Ronde, J. P. Balharrie, maire d'Ottawa, G. L. Lafolley, vice-président du Board of Trade de Montréal, J. S. Cook, secrétaire, H. K. Carruthers, secrétaire du Board of Trade d'Ottawa. On remarque aussi dans le groupe: MM. R. A. Olmstead, J. Harold, C. S. Walker, H. T. Bysh, J. Gravelle, Fred James, J. W. Elmsley, J. Lockhart, le contrôleur H. McElroy, W. H. Perrault, W. L. de la Ronde, Denis Charlebois et J. Dunnigan. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

L'ancien aqueduc de Tétreauville a été incendié

L'ancien aqueduc de Tétreauville a été complètement détruit par un incendie hier soir, entre 9 et 10 heures. Les flammes prirent naissance sous terre, dans la voûte où les conduits prennent contact avec le réservoir. L'incendie avait atteint l'aqueduc proprement dit avant que les pompiers, sous les ordres du chef de district Sarrazin, arrivèrent sur les lieux. Ces derniers furent appelés par le téléphone. On ignore la cause de cet incendie. L'ancien aqueduc est une perte complète. On dut distribuer l'eau par deux jets pendant deux heures.

BAGOTVILLE

BAGOTVILLE, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. et Mme Thomas-Louis Bouchard, née Rose-Emma Harvey, font part à leur parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Isola-Camille-Geneviève. Parrain et marraine, M. Jules Harvey et Mme Louise Ouellet, Porteuse, Mlle Maria Tremblay, parente de l'enfant.

—M. Amédée Dufour, de New-York, est actuellement enpromenade chez son frère, M. le notaire Dufour, à Bagotville.

—M. le vicaire D. Pelletier est allé avec les excursionnistes de l'Université au Congrès Eucharistique de Chicago.

—M. et Mme Louis-Joseph Lévesque sont allés à Québec, reconduire les excursionnistes de l'Union des Municipalités.

—M. le curé Gaudrault est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme O. Fraser, de Kénogami, étaient en visite chez leur parente, Mme Nérée Pouliot.

—La gente écolière du séminaire de Chicoutimi nous est arrivée vendredi soir, chargée de prix, récompense bien méritée pour leur travail persévérant de l'année.

—Joc-Ad-lard-Camille-Lionel, fils de Edmour Simard et de Anna-Marie Bluteau. Parrain et marraine, Adélard Bluteau et Dorile Fournier, grands parents de l'enfant.

—Marie-Amédine-Florette, fille de Hilaire Tremblay et de Eliane Girard. Parrain et marraine Thos. Girard et Adélina Drolet.

—Jos-Marcel-Angelo, fils de Sylvio Lepage et de Germaine Emond. Parrain et marraine, Ernest Emond et Azélia Parent.

—Un bien pénible accident est arrivé juedi dernier à M. André Tremblay, autrefois des Eboulements et résidant maintenant à Bagotville. M. Tremblay était à son travail, à l'usine de la Baie Sulphite, quand par une fausse manoeuvre il tomba de quinze pieds sur la tête, se faisant plusieurs lésions graves. On le releva inconscient, et après un examen minutieux le médecin jugea préférable de le transporter à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, son état est encore précaire.

VALCOURT

Valcourt, 25. (Du correspondant de la "Patrie") — La mort vient d'enlever à l'affection de son épouse et de deux enfants Denis Peloquin, époux d'Eliose Bernier, fille de Joseph Bernier. Le défunt était âgé de 33 ans.

—On annonce aussi la mort de Josaphat Dulude, âgé de quatorze ans et fils de Jules Dulude meunier.

—Dimanche dernier M. et Mme Aza Corbeil de Bonsecours étaient en visite chez M. Emile Brodeur, ainsi que M. et madame Didas Lussier de Racine.

—L'inspecteur des écoles a fait les examens de fin d'année.

—Les 22 et 23 eut lieu la distribution des prix aux écoles Nos 3, 4, 5 et 7.

—Le 28 juillet aura lieu le mariage de M. Donat Labrecque fils de Napoléon Labrecque avec Mlle Jeanne Monat fils d'Evelyne Monat de cette paroisse.

—M. Théophile Dupaul et sa famille sont allés demeurer à Windsor Mills chez leur beau-père M. Wilfrid S.-Pierre.

—M. et madame Joseph Campagna de S.-Laurent étaient en visite chez M. Labrecque ces jours derniers.

S.-JOVITE

S.-JOVITE, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une fillette de six ans, Violette Jetté, a été renversée par un auto, dimanche après-midi, elle a été blessée à une jambe et un bras ainsi qu'à la tête.

—Un M. Campeau, célibataire, oncle de M. P.-E. Richer, est mort subitement dimanche.

Grande assemblée politique dimanche, le 27 juin

Dimanche prochain en face du marché de Maisonneuve il y aura une grande assemblée politique en plein air à 8 heures du soir. Cette assemblée est tenue sous les auspices du Club Ouvrier Maisonneuve. Les principaux orateurs seront MM. William Tremblay J.-J. Coppellow, J. Fouchet, madame J. Apperson, Dr Hildège Lamarre, et plusieurs autres.

Laboratoires de $350,000

Les membres de l'Association Canadienne de Pulpe et de Papier ont eu une réunion hier à l'Hôtel Ritz Carlton au cours de laquelle il fut décidé d'ériger de nouveaux laboratoires sur le site des laboratoires actuels Forest sur la rue Université au prix de $350,000.

On veut faire ainsi de l'Université McGill et de celle de Montréal le centre des travaux de recherches scientifiques pour ce qui a trait à la pulpe et au papier au Canada.

Transactions immobilières

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL, D 7 AU 12 JUIN 1926.

QUARTIER ROSEMONT

Rue Bellechasse, lot No 188-751, terrain 27 x 102, d'un côté, 98.6 de l'autre vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114142.

Rue Bellechasse, lot No 188-752, terrain 27 x 94.8 d'un côté, 98.4 de l'autre vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114143.

Rue Bellechasse, lot No 188-782, terrain 27 x 94.8 d'un côté, 98.4 de l'autre vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114527.

Quarante-unième Avenue, lot No 188-1231, terrain 25 x 96 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114529.

Rue Bélanger, lot No 188-1232, terrain 26 x 116.4 d'un côté, 119.10 de l'autre vacant.. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114525.

Rue Bélanger, lot No 188-1234, terrain 26 x 92.10 d'un côté, 100.4 de l'autre. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114526.

Rue Bélangre, lot No 188-1235, terrain 26 x 100.4 d'un côté, 108.9 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité éde Montréal, $1. — 114531.

Rue Bélangre, lot No 188-1236, terrain 26 x 108.9 d'un côté, 102.2 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114532.

Rue Bélanger, lot No 188-1237, terrain 27 x 102.2 d'un côté, 96.5 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114533.

Rue Bélanger, lot No 188-1238, terrain 27 x 96.5 d'un côté, 94.8 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. —N 114334.

Rue Bélanger, lot No 188-1239, terrain 30 x 94.8 d'un côté, 90.11 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la cité de Montréal, $1. — 114535.

Rue Bélanger, lot No 188-1400, terrain 28 x 114.5 d'un côté, 111.7 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114536.

Rue Bélanger, lot No 188-1404, terrain 23 x 111.7 d'un côté, 108.6 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114537.

Rue Bélanger, lot No 188-1405, terrain 23 x 105.5 d'un côté, 102.6 de l'autre. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114538.

Rue Belanger, lot No 188-1406, terrain 23 x 102.4 d'un côté, 105.5 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114539.

Rue Bélanger, lot No 188-1407, terrain 23 x 99.3 d'un côté, 102.4 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114540.

Rue Bélanger, lot No 188-1408, terrain 25 x 99.3 d'un côté, 98 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114541.

Quarante-troisième Avenue, lot No 188-1431, terrain 25 x 74.1 d'un côté et 73.3 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114542.

Quarante-troisième Avenue, lot No 188-1432, terrain 25 x 74.1 d'un côté, 75 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114543.

Quarante-troisième Avenue, lot No 188-1433, terrain 25 x 75 d'un côté, 75.10 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114544.

Quarrante-troisième Avenue, lot No 188-1434, terrain 25 x 75.10 d'un côté, 76.9 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114545.

Quarante-troisième Avenue, lot No 188-1484 terrain 25 x 81.8 d'un côté, 82.4 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114546.

Quarante-troisième Avenue, lot No 188-1499, terrain 25 x 83.8 d'un côté, 84.7 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114853.

Rue Bélanger, lot No 188-1503, terrain 25 x 116.6 d'un côté, 120 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114654.

Rue Bélanger, lot No 188-1507, terrain 30 x 102 d'un côté, 106 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114655.

Rue Bélanger, lot No 188-1508, terrain 30 x 98 d'un côté, 102 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114656.

Rue Bélanger, lot No 188-1509, terrain 30 x 98 d'un côté, 94 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114657.

Rue Bélanger, lot No 188-1510, terrain 30 x 94 d'un côté, 90 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114658.

Rue Bélanger lot No 188-1511, terrain 22.7 en front, 19.2 en arrière x 90 d'un côté, 86.8 de l'autre vacant. Le shérif fde Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114659.

Rue Bélanger, lot No 188-1529, terrain 30 x 77 vacant. Le shérif fde Montréal à la Cité de Montréal, $1.— 114660.

Rue Bélanger, lot No 188-1530, terrain 30 x 77 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.— 114661.

Rue Bélanger, lot No 188-1538, terrain 30 x 77 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.— 114662.

Rue Bélanger, lot No 188-1539, terrain 43.6 en front, 33.3 en arrière x 77 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114663.

Trente-sixième Avenue, lot No 189-45, terrain 25 x 90 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114804.

Trente-sixième Avenue, lot No 189-46, terrain 25 x 90 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114805.

Trente-sixième Avenue, lot No 189-47, terrain 25 x 90 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114806.

Trente-huitième Avenue, lot No 189-132, terrain 25 x 90 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114807.

Rue Beaulieu, lot No 189-581, terrain 32 x 96.10 d'un côté, 100.2 de l'autre vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114668.

Trente-cinquième Avenue, lot No 189-616, terrain 35 x 65 vacant. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1. — 114669.

Rue Masson, lot No 172-743, 744, terrain 40 x 90, vacant. Alex. Proulx à Arthur Bousquet, $8,000.—114572.

438me avenue, lot No 188-1497, terrain 30 x 82.7 d'un coté, 81.7 de l'autre. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114681.

Dixième avenue, lot No 188-1498, terrain 30 x 82.7 d'un coté, 83.5 de l'autre. vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114682.

Rue Beaulieu, lot No 189-511, terrain 30 x 94.11 d'un coté, 91.5 de l'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114670.

250me avenue, lot No 192-372, terrain 25 x 82, vacant. Le Cité de Montréal à The Prudent eRalty and Construction Co. Ltd., $162.92. (Rétrocession.)—114681.

Rue Nelson, Nos 6642 à 6650, maison en bois et brique, lot No 207-152, terrain 25 x 105. Jos. Ernest Beaupré à Ernest Petit, $10,000.—114721.

Rue Beaulieu, lot No 189-585, terrain 30 x 76.1 d'un coté, 73 de l'autre. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114727.

Rue Beau4UST1leumapawapiwapaw Rue Beaubien, lot No 189-589, terrain 27 x 79.10 d'un coté, 76.1 de d'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Citi de Montréal, $1.—114728.

Rue Bélanger, lot No 189-1019, terrain 25 x 110.3 d'un coté, 112.5 de l'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114729.

Rue Bélanger, lot No 189-1020, terrain 25 x 110.3 d'un coté, 106.11 de l'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114730.

Rue Bélanger, lot No 189-1021, terrain 25 x 106.11 d'un coté, 103.5 de l'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114731.

Rue Bélanger, lot No 189-1022, terrain 25 x 103.5 d'un coté, 100.5 de l'autre, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114732.

250me, lot No 189-1291, terrain 25 x 90, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114733.

384me, lot No 189-1292, terrain 25 x 90, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114734.

384me, lot No 189-1293, terrain 25 x 90, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114735.

385me, lot No 189-1294, terrain 25 x 90, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114736.

QUARTIER ST-EDOUARD

Rue Bellechasse, lot Nt 4-509, terrain 28 x 97.2 d'un coté, 97.3 de l'autre, suppr. 2430, vacant. L eShérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114018.

Rue Chateaubriand, Nos 2009 à 2101b, maison en bois et brique, lot No 7-906, terrain 25 x 110. Joseph Dragon à Sévère de Grandpré, $8,250.—114233.

Rue De Lanaudière, lot No 4-506, à 507, terrain 73 x 115, vacant. Omer Daiserrau à Georges Rattelade, $2,-900.—114515.

Rue De Fleurimont, Nos 309 à 373, maison en brique, lot No 8-683,-1, 2, terrain 34 x 44. J. Emery Phaneuf à Lucien Prefontaine, $10,500.—114425.

Rue Christophe-Colomb, No 6969, maison en bois et brique, lot No 5-347, terrain 25 x 130. Dame veuve Eusèbe Rattini Malouf, à Pacifique Brouillette, $5,000.—114448.

Rue De Normanville, Nos 6324 à 6330, maison e nbois et brique, lot No 4-4?, terrain 25 x 79.8 d'un coté et 78.1 de l'autre, Ovila Lafontaine, à Félix Coté, $6,850.—114471.

Rue De Normanville, Nos 6251 à 6255, maison en bois et brique, lot No 4-252, terrain 25 x 121.9. Omer Filiatrault à F. X. dit Horace Normandin, $6,500.—114383.

QUARTIER ST-HENRI

Rues St-Ferdinand, Nos 216 et 218, et Lalacevin, Nos 14 et 16, maison en brique lot No 1565 terrain 83 x irrg. suppr. 3536, Louis Latulippe à Joseph Cardinal $12,000.—114344.

Rue Delinelle, No 66, maison en bois et brique, lot No 1705-74, terrain 24 x 72. Zénon et Clara Lefrançois, interdits, à Euclide D'Anjou, $3,300.—114489.

QUARTIER ST-JEAN

Birnam, lot No 633-79, terrain 30 x 65, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114007.

Rue Beaumont, lot No 634-6, terrain 25 x 90 7-10 d'un coté, 95 2-10 de l'autre, suppr. 2323, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114008.

Rue eBaumont, lot No 634-7, terrain 25 x 90, d'un coté, 86 2-10 de l'autre, suppr. 2211, vacant. Le Shérif de Montréal la Cité de Montréal, $1. —114009.

Rue Stuart, lot No 634-38, terrain 25 x 76, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114-010.

Rue Bickerdike, lot No 637-228, terrain 25 x 79, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114011.

Rue Bickerdike, lot No 637-273, terrain 25 x 76, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114012.

Rue Bremner, lot No pt. 638-176, terrain 25 x 80, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114013.

Rue Bremner, lot No 638-177, terrain 25 x 80, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114014.

Ave, du Parc, lot No 641-3-120, terrain 25 x 90, vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—114016.

Rue St-Laurent, Nos 3358 à 3362, maison en brique, lot No 11-1000, terrain 25 x 86. Nelson Raymond à Eugénie oBileau, épouse de Albert Benoit, $12,500.—114062.

Rue St-Laurent, Nos 2649 à 2655, av. Grande Waverly, maison en bois et brique, lot No 1-2 ind. 10-781, 782, 12-26- 31 à 33, 641-1-14 à 16, terrain 80 x 110; 1 de 75 x 80, vacant. Frederick Shianich à Joseph Guilbault, $5,-000.—114172.

Rue Hutchison, lot No 641-3-139, terrain 25 x 79, vacant. Wm. Israel Ethier, à Waretta Construction Co., Regd, $1,000.—114181.

Rue Hopper, lot No 634-97, terrain 25 x 97, supp. 2300, vacant. Wm. James Laverty à Narcisse St-Amant, $800.—114441.

Rue O'Shaughnessy, lot No 636-148, 637-134, terrain 25 x 64, vacant. Laurence James McGuire à Albert, Préville, $1.—114005.

QUARTIER S.-JEAN-BTE.

Rue St-Urbain, No 1144, maison en bois et brique, lot No pt. S. E. 862 terrain 20 x 77. Succs. Margaret Sheridan à Sam Anolpolsky et Aaron Kimmel, $5,000.—114311.

Rue Berri, Nos 795, à 799c, maison en pierre et brique, lot No 15-1308, terrain 27.5 x 70.6. Geo. H. Robert et al à Aurore Coupal, veuve de Louis Jos. Guerin et Albert Perras, égual succ. Louis Jos. Guerin, $15,000.—114387.

Rue Berri, Nos 838 et 838a, maison en bois e brique, lot No 15-121, terrain 20 x 70, Dame veuve Frs. Menault et al à F. X. alias Frk. De Salliers, $3,450.—114509.

QUARTIER ST-MICHEL

Rue Esplanade, Nos 2337 à 2271, maison en bois et brique, lot No 1-2 N. O. 11-778, terrain 25 x 88, Dame Osias Cooperberg, à Nathan Bleau, $1. —114214.

Rue Esplanade, Nos 2444 à2468, maison en pierre et brique, lot No 1-2 N. O. 11-916, terrain 25 x 80,3 d'un coté, 79.9 de l'autre, Wilfrid Pigeon à Elizabeth Boisvert, veuve de Louis Théodore Zéphirin Bernardin, $15,-600.—114521.

Rue Esplanade, Nos 2613 à 2615a, maison en bois et brique, lot No pt. S. E 11-862, terrain 25 x 88, Willie Wolfovitch, à Hyman Hershovitch et ux, $5,000.—114602.

QUARTIER ST-PAUL

Rue Emile, lot No 6071-685, 686, terrain 50 x 90, suppr. 4500, vacant. Bernard Tadden à Domenico Taddeo —114045.

Rue Currie, lot No 6071-754, terrain 25 x 70, supr. 1750, vacant, Sévère Godin jr. à Albert Guimet, $250.—114-169.

Rue Wedgewood, lot No 6071-693, terrain supr. 2025, vacant. Sévère Godin, jr. à Ernest Boileau, $250.—114-169.

Rue Briand, lot No 3912, 886, terrain 30 x 80, vacant. Le Cie des Terrains de la Banlieue de Montréal à Albini Breton, $600.—114577.

VILLE MONTREAL-EST

Rue Dorchester, lots Nos 63-391, 393, Alfred. Gouvernement, à Didace Gouvernement (à réméré), $500 — (114559).

VILLE POINTE AUX TREMBLES

Maison en bois, lots Nos 1-2 ind. 235-360, 361, terrain 50 x 107. Odée Fortier à Cha Bourgouin, $500 — (114549).

Lot No 235-359. Cha Bourgouin à Odée Fortier, $300 — (114549).

Maison Appartement

Moderne, bien située. Revenu $4,300. Prix: $28,000. Accepterait partie en échange et argent.

LOISELLE LIMITEE
2004, St-Laurent,
BElair 9678.

TERRAINS A VENDRE

Je puis vous vendre des terrains dans Villeray, Ahuntsic, Montréal-Nord ou Boulevard Crémazie et à Pont-Viau à cinq minutes des tramways. Eglises, et écoles sur la propriété. Pour $50.00 vous pouvez construire en bois à votre goût. Vous pouvez être propriétaire en donnant $5.00 comptant, la balance par paiements faciles.

Bureau: coins Crémazie et Lajeunesse. Ouvert les Samedis et Dimanches.

J.-G. DUPRE

97 ST-JACQUES — Tél. HArbour 4690
Le soir: Ed. Lepine, CAlumet 8263W.

TERRAINS A VENDRE

A Acheteur anxieux. Si vous voulez réellement avoir une maison, à vous de commencer par acheter un lot; venez visiter samedi et dimanche les terrains que nous vendons dans le Boulevard St-Denis et à Ahuntsic. Nos terrains sont à proximité des tramways avec le privilège de construire un étage. Avec $5.00 comptant, vous pouvez acheter un lot. Bureau: coin Crémazie et Lajeunesse.

J. G. AVARD Ltée

11, PLACE D'ARMES, MAin 6790.
Soir: Lépine, CAl. 8263w

Cité de Montréal

Réception Publique

LE MAIRE et LES ECHEVINS invitent instamment les membres du clergé et les citoyens en général à venir présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, à Son Eminence le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, à Sa Grandeur Mgr. Leynaud, archevêque d'Alger, à Sa Grandeur Mgr. Du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, à Sa Grandeur Mgr. Grente, évêque du Mans, à Sa Grandeur Mgr. Mignan, évêque de Montpellier, à Sa Grandeur Mgr. Heylen, évêque de Namur, à Sa Grandeur Mgr. Chaptal, de Paris, à l'abbé mitré de Tongerloo, à M. le Chanoine Tharcissius, secrétaire de Mgr. Heylen, à M. le Chanoine Flynn, curé de la Madeleine, Paris, à M. le Chanoine de la Barre, vicaire général de Paris, à M. l'abbé Lamy, secrétaire du cardinal Charost, à M. l'abbé Eugène Loue, secrétaire de Mgr. Mignan, de retour du Congrès Eucharistique, à l'HOTEL DE VILLE, dans le grand hall d'honneur, à 9 HEURES DU SOIR, LUNDI, le 28 JUIN COURANT. Ces visiteurs distingués seront accompagnés de Sa Grandeur Mgr. Georges Gauthier, archevêque de Tarona et administrateur apostolique du diocèse de Montréal, et de Sa Grandeur Mgr. Alphonse E. Deschamps, évêque de Thénésis.

Afin de faciliter la présentation chacun voudra bien présenter sa carte de visite.

Le Maire et les échevins engagent fortement les autorités civiles et religieuses, les industriels, marchands et tous les citoyens à décorer leurs maisons ou places d'affaires, à l'occasion de la visite de ces personnages distingués, et plus particulièrement lundi, le 28, à cause d'une promenade à travers la ville que feront probablement ces visiteurs, au cours de ladite journée.

LE MAIRE
MEDERIC MARTIN.

Cabinet du Maire,
Hôtel de Ville,
Montréal, 25 juin, 1926.

La Patrie

Le Journal du Peuple
— Publié par —
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE", Limitée.
L.-J. Tarte .. .. Président
Eugène Tarte .. .. .. vice-président
J.-N. Perrault .. Secrétaire-trésorier

MONTREAL
Téléphone: Lancaster 3121. Les dimanches et jours de fêtes, le soir: Lancaster 5650, pour l'administration, les annonces et la circulation: Lancaster 5860.

— Siège social —
Immeuble la "Patrie", 120 Est, rue Sainte-Catherine.

SUCCURSALES:
New-York:—E. Katz, Spécial Advg. Agcy, 58 Ouest, 40e rue.
Chicago: E. Katz, Spéci. Advg. Agcy. Harris Trust Building.
Toronto:—F.-W. Thompson, 100 King Street W.
Londres:—F. Smyth, 29 Ludgate Hill.
Ottawa.—J.-A. Fortier, 241 Besserer.
Québec—Louis-Philippe Desjardins, 91 rue Amable.

Prix d'abonnements:
Edition quotidienne, Canada: 1 an, $6.00, 6 mois, $3.00; Etats-Unis: 1 an, $8.20; 6 mois, $2.10.
Service de la "Presse Associée" correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No. 232,081, The Grieves Rapid Demountable Lock Wheel Co. Ltd., de Auckland, Nouvelle-Zélande, accordé le 19 juin, 1923, pour Roue de Voiture, désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 364 rue Université, Montréal. 102-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No. 234,763, M. Albert Huguenin, de Zurich, Suisse, accordé le 9 octobre, 1923, pour Installation de Turbine Hydraulique, désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION et MARION, 364 rue Université, Montréal. 102-3

BREVETS:
Feuille à recorder et livre envoyés GRATUITEMENT
Z. H. POLACHEK PATENT ATTORNEY CONSULTING ENGINEER MONTREAL
coupon
Nom.....
Adresse.....
Sur QUELLE INVENTION TRAVAILLES-VOUS?
S-hh

INVENTIONS
Protection en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Ingénieurs-conseils en matière de brevets d'invention
364, rue Université, Montréal.
297-S-Jno

AUBAINE

Conciergerie à Vendre

rue Durocher près Milton

12 logements. Revenu annuel $3960. Façade brique romaine, 28 pieds de front. Prix $25,000. Accepterait $7,000 de terrains prêts à bâtir et $4,000 comptant, balance à termes faciles.

O. DUCLOS

97 ST-JACQUES. HArbour 2950

TERRAINS A VENDRE

Nouvelle subdivision sur ce qu'était autrefois la ferme Monteith dans la

Partie Ouest de VERDUN

Avec vue sur le fleuve.

Prix attrayants et conditions faciles pour les constructeurs de foyers.

The Royal Trust COMPANY

Dépt des ventes d'immeubles
105, rue St-Jacques. Tél. HArbour 4221.
103-3

AUJOURD'HUI

à 2.30 hrs P.M.

nous vendrons à

l'Encan sans Réserve

241 Terrains Résidentiels

---A---

Strathmore Gardens

Sur le Lac Saint-Louis

La vente se fera à Strathmore, sous une tente, sur les lieux, angle du chemin Canary et du boulevard Strathmore.

Comment se rendre à la propriété samedi

Par chemin de fer: C.P.R.—12.15, 1.30 p.m.
C.N.R.—1.30, 2.15 p.m.
(HEURE AVANCEE)

En automobile: Passez par les villes de Lachine et de Dorval et continuez jusqu'à ce que vous arriviez à la tente où aura lieu la vente.

MARCIL TRUST COMPANY
AGENTS
The House of Browne, Limited
Encanteurs d'Immeubles

Nota: Les Dames assistent toujours à nos ventes.

A LA PRESENTATION DE LA NOUVELLE VOITURE OVERLAND "WHIPPET"

A l'occasion de la présentation de la nouvelle voiture "Whippet", de marque Overland, le nouveau gérant général des ventes pour tout le Canada avait convié les vendeurs de la province de Québec à un banquet chez Castellani à Cartierville. On voit ici M. Florian Leduc, M. Thomas Russell, vice-président de la Willys-Overland, M. M. Blake, gérant des annonces, M. Jones, secrétaire-trésorier de la compagnie, M. Harvey Rochon, le nouveau gérant de la succursale de Montréal, M. Maurice Vallée, le nouveau gérant des ventes de détail de la succursale de Montréal, M. W.-W. Gardhouse qui s'en va à Toronto avec M. Leduc, comme gérant les ventes de détail de la succursale de Toronto.

Les recommandations du gouvernement au sujet de nos routes.

Nous lisons dans le "Bulletin de la voirie":

MAUVAIS DEBUTS

La série des accidents est commencée. La liste noire de l'automobile contient déjà bon nombre de victimes et elle s'allonge chaque jour. Si les automobilistes ne font rien pour en arrêter le progrès, il est à craindre que la liste des morts et des blessés soit plus longue encore cette année qu'elle ne l'était en 1925 et en 1924. Les accidents de la route se produisent avec une régularité qui semble défier tous les avis et toutes les mesures destinés à les prévenir. La sécurité de la circulation est sans aucun doute l'un des plus grands problèmes de l'heure présente. Ce problème ne peut être résolu par les lois seules. La coopération du public voyageur est indispensable.

QUE SERA 1926?

En 1924, pour l'ensemble des Etats-Unis et du Canada, la statistique des accidents d'automobiles s'établissait comme suit: 19,000 personnes tuées et 450,000 blessées. En 1925, la progression était de 25 p. c. environ dans le premier cas, et de 33 p. c dans le second, soit 23,000 personnes tuées et 600,000 blessées. Il est vrai que le Canada n'entre que pour une petite proportion dans les chiffres donnés ci-dessus mais il n'est pas moins vrai que, eu égard à sa population et au nombre de véhicules automobiles qu'il possède, la situation est inquiétante. En ce qui concerne la province de Québec en particulier, les journaux contiennent chaque jour le récit d'un ou de plusieurs accidents. Pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, c'est l'équivalent de la population d'une ville qui disparaît chaque été. L'année 1926 reproduira-t-elle dans les mêmes proportions l'augmentation de 1925 sur 1924? La liste des victimes contiendra-t-elle 30,000 morts et 800,000 blessés dans quelques mois d'ici?

LE REPONSE AUX AUTOMOBILISTES

Ce sont les automobilistes qui sont maîtres de la chose. La sécurité du public voyageur est le grand souci de toutes les organisations de voirie. Règle assez générale, ce sont les premiers intéressés — les automobilistes eux-mêmes — qui montrent le plus d'indifférence à ce sujet. On ne pourra reprocher au ministère de la voirie de Québec, par exemple, de ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger le public. Il a installé sur les routes un système complet et perfectionné de signaux de danger, il fait disparaître aussi rapidement que possible les endroits dangereux et il s'efforce de faire respecter les lois de vitesse. Les automobilistes ont leur part à faire. Cette part est facile. Il ne tient qu'à eux que le nombre des accidents décroisse.

COMMENT EVITER LES ACCIDENTS

Il ne faut pas croire que la progression constatée dans le nombre des accidents est inévitable et qu'il faille s'y résigner sans discuter. Il est reconnu que les neuf-dixièmes des accidents sont dûs à la vitesse. Faisons donc disparaître la cause. Se conformer à la limite de vitesse prescrite dans les villes et les villages ne pas dépasser 30 milles à l'heure en rase campagne, ralentir à huit milles dans les courbes, dans les descentes, aux croisements de chemins, sur un pont ou à l'approche d'une traverse de chemin de fer n'a rien de particulièrement difficile. Pourtant, c'est le premier et le principal moyen de prévenir les accidents.

PRUDENCE ET RESPECT DE LA LOI

Ce sont les mots qu'il faut répéter sans relâche. Les prescriptions de la loi ne sont ni plus ni moins que les règles de la plus élémentaire prudence. Ce n'est pas dans le but d'ennuyer les automobilistes que la loi commande de ralentir dans les courbes et aux croisements de chemins: c'est parce qu'il est dangereux d'aller vite à ces endroits. Ce n'est pas dans le but de prélever quelques amendes que le gouvernement demande de ralentir aux traverses de chemins de fer: c'est pour prévenir toute rencontre de l'automobile et de la locomotive. La loi est la protection du public. Ne la considérons pas comme une entrave, mais comme une aide. Que chaque automobiliste soit prudent, qu'il se conforme aux règles de la circulation, et la progression des accidents sera bientôt chose du passé.

L'ON NE DOIT PAS ENDOMMAGER LES SIGNAUX ROUTIERS

Le ministère de la voirie a constaté à plusieurs reprises, depuis le début de la saison, que certaines personnes endommageaient, ou détruisaient même, dans certains cas, les signaux qu'il installe le long des routes (signaux de danger et de direction, numéros de route, etc).

Les automobilistes se fient sur les signaux posés par le département. Si ces signaux disparaissent il en résultera des accidents. La chose est arrivée dernièrement. Le fait d'endommager ou de détruire malicieusement un signal de danger ou de direction constitue presque un acte criminel. Le ministère de la voirie, qui installe ces signaux pour la protection du public, se verra à son regret dans l'obligation d'agir énergiquement et de faire des exemples. Il lui est impossible de tolérer rien qui puisse mettre la circulation en danger.

LES RUES DES CITES ET DES VILLES

Le ministère de la voirie désire informer le public qu'il n'est pas responsable de la condition des rues situées dans les limites des cités et villes et qui se trouvent sur le parcours des grandes routes de la province. Un bon nombre d'automobilistes sont sous l'impression que ces rues relèvent du ministère de la voirie, et ils sont par conséquent portés à lui imputer leur mauvais état.

Le ministère de la voirie a charge de l'entretien des routes régionales et provinciales, mais en dehors des cités et villes seulement. Les rues des villes, même celles qui font partie du tracé d'une grande route, sont sous le contrôle de l'autorité municipale. Le ministère de la voirie y pose des signaux de direction, mais ce n'est que pour guider le public voyageur. On voudra bien tenir compte de cette mise au point nécessaire.

L'huilage de nos routes

D'ici une semaine, les routes suivantes seront huilées:

Comté d'Argenteuil-St-Jérusalem — La route Montréal-Hull et le chemin Upper Lachute, Granville: le chemin principal.

Comté de Beauharnois — St-Thimothée: le chemin du fleuve, le rang Ste-Marie est et le rang St-Joseph est; Ste-Cécile village: la rue Jacques-Cartier.

Comté de Chambly — St-Bruno-Montarville, paroisse: tous les chemins macadamisés; Boucherville paroisse; Boucherville village.

Comté de Chateauguay — Ste-Martine, Très-Saint-Sacrement et St-Malachie: la route Montréal-Malone; St-Malachie: chemins Seigniory Line, Lower Ormstown Concession, Chateauguay River, East, Outarde et Upper Ormstown Concession.

Comté de Huntingdon — Godmanchester: la route Montréal-Malone et le chemin Seigniory Line; Huntingdon: les rues macadamisées; St-Anicet: le chemin Lake Shore.

Comté de Jacques-Cartier — St-Léonard-de-Port-Maurice, ville: le chemin St-Michel; Ste-Geneviève, paroisse: le chemin principal, ouest, et la montée St-Charles; Lasalle: le chemin Lasalle.

Comté de Laval — Ste-Dorothée et L'Abord-à-Plouffe: la route Montréal-Ottawa; St-François-de-Sales: le chemin principal; Ste-Dorothée: le chemin du bord de l'eau; Ste-Rose-Ouest: le chemin de la Grande Côte, ouest et la montée David, sud; St-Martin: la montée des Côtes et le chemin du bord de l'eau; St-Elzéar: le chemin du rang St-Elzéar; St-Vincent de Paul: la route Auclair et le chemin bas du bord de l'eau; le chemin Masson; L'Abord-à-Plouffe: le chemin du bord de l'eau en haut; Montréal Nord: le boulevard Gouin.

Comté de Montmorency — La route Québec-St-Siméon de l'église de l'Ange-Gardien jusqu'à la limite ouest de Château-Richer, et des limites est du village de Ste-Anne jusqu'à l'intersection du chemin des Caps.

Comté de Québec — Ancienne-Lorette: le chemin St-Charles-Sud, la Côte St-Paul, la route de l'église, le chemin de l'Ormière; St-Ambroise: chemins de l'Orme et de l'Ormière; Loretteville: les chemins macadamisés.

Comté de Terrebonne — Le chemin Bas Grande Côte, la montée du Moulin et le chemin Bas Ste-Thérèse à Ste-Thérèse paroisse.

Comté de Vaudreuil — Ile Perrot: le chemin du tour de l'île, partie sud-est; Ste-Marthe: le chemin du rang Ste-Marie, ouest, et le chemin St-Guillaume, est.

Comté de Verchères — Beloeil paroisse: la route des 24 et la route des 30; Varennes paroisse en haut; Verchères paroisse et Verchères village.

Les passages à niveau et la vitesse des automobiles.

"Les associations d'automobilistes en appuyant la demande qu'une plus grande vitesse soit permise sur les routes publiques ne demandent simplement que la mort des automobilistes imprudents", déclara à la conférence de ce matin M. J.-M. Gill, agent des réclamations au Chemin de Fer National du Canada. "Que cette demande de permis d'une vitesse plus accélérée soit populaire chez les automobilistes, nous nous y opposerons en autant que nous le pourrons. Le chauffeur qui conduit à une vitesse de 35 milles à l'heure ne peut arrêter sa machine en temps pour éviter un train en marche et c'est pourquoi tant d'accidents surviennent à des automobilistes qui se frappent le long d'un train".

Cette déclaration de M. Gill vient à la suite du rapport présenté par M. Fred-C. Smith, agent des réclamations à Détroit, Mich., sur les conditions des traverses à niveau dans cet Etat où l'on a placé des avertisseurs électriques qui sonnent et s'allument à l'approche d'un train sur la voie.

L'augmentation toujours continuelle du trafic dans l'Etat du Michigan, où plus d'un million et quart d'automobiles obtiennent des permis chaque année, le travail de garde de voie est devenu des plus hazardeux; trois gardes de voie ont été blessés et sont maintenant à l'hôpital et un préposé aux manoeuvres a été si sérieusement blessé qu'il a perdu une jambe et cela pour avoir essayé de sauver la vie des automobilistes.

"Je ne serais pas un garde de voie sur les lignes du Grand Tronc pour qui que ce soit", déclara M. Smith. "Les barrières ne sont d'aucune valeur", continue-t-il, "j'ai vu une traverse à niveau ainsi protégée que les automobilistes détruisaient pas moins de trois fois par semaine. Nous y avons placé le signal d'arrêt de lumière et de cloches combinées et depuis lors nous y avons pas compté le moindre accident.

M. C.-J. Cooper, aussi de Détroit, déclara que ce moyen de protection avait été accepté avec enthousiasme par le "American Railway Association" et qu'on l'avait établi sur toutes les lignes à l'est de Chicago. Il fit remarquer que même dans les villes américaines les automobilistes ont été habitués à conduire au moyen des signaux de lumière que l'on plaçait soit au centre de la rue, soit sur le côté quand la rue était trop étroite.

Au cours de la discussion M. Gill référa à des statistiques montrant la vitesse comparée des trains et des automobiles aux traverses à niveau. "Admettons, dit-il, qu'un automobiliste l'emporte sur un rapide à une traverse à niveau six fois par jour, il épargnera peut-être sept secondes chaque fois, mais la septième fois il soit frappé la fin de ses jours ne sera pas épargnée."

Au cours de la conférence Sir Henry Thornton, président du Chemin de Fer National du Canada, assista quelque temps et remercia les agents des réclamations pour les services rendus dans les dernières années et leur fit remarquer que leur oeuvre était aussi importante pour le succès de la compagnie que la sienne propre ou celle des autres hauts fonctionnaires et il ajouta: "La base de vos relations avec le public doit être la justice; et de telle manière à laisser chez lui la sensation qu'il a été traité avec justesse. C'est ainsi que l'on cimente l'amitié avec la compagnie.

NICOLET

Nicolet, 25. (Du correspondant de la "Patrie") — Une retraite paroissiale est commencée dimanche et dure huit jours. Le prédicateur est le Père Nadeau de la compagnie de Marie.

Si vous Changez votre Système pour le

Courant Alternatif

CONSULTEZ-NOUS RELATIVEMENT AUX

Séries de Générateurs à Moteurs et des Moteurs A. C.

FRED THOMSON CO. Limited

INGENIEURS EN ELECTRICITE

9, rue Sainte-Geneviève, MAin 4900

ESCALADE

Vous savez comment votre auto se conduit sur la "côte épreuve", dans votre voisinage. Installez une série de Champions et comparez la force motrice et la performance avec vos précédents essais. C'est la méthode la plus simple et la plus sûre de démontrer que cela paie d'installer des champions et qu'elles sont les meilleures

Champion X exclusivement pour les Fords, empaquetée dans la Boite Rouge ... 80c chacune

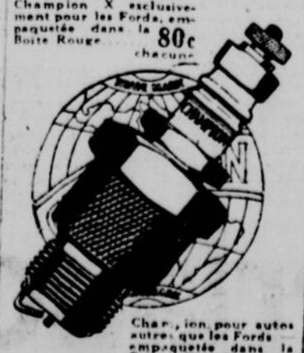

Champion pour autos autres que les Fords empaquetée dans la Boite Blanche. Chacune ... 90c

CHAMPION

Recommandables pour tout moteur.

Un Produit de fabrication canadienne.

Windsor, Ont.

Seul Hudson Peut le Construire

Une Qualité d'Auto sur Commande à un Prix de Quantité

Seul Hudson peut le construire, parce qu'aucune auto de qualité d'une voiture de commande n'est construite dans un volume suffisant pour lui accorder l'économie de la grande production et de là le prix du magnifique Brougham Super-Six.

Dans cette voiture sont combinés les attraits d'une carrosserie plus magnifique et plus confortable, avec le plus beau châssis Super-Six encore construit. Et le prix est le plus bas dans l'histoire d'Hudson.

Faites seulement une promenade dans le nouveau Brougham. Sa beauté, sa richesse et son luxe sont tout de suite apparents, et naturellement, il possède la fameuse performance, la souplesse la splendeur du fameux Super-Six. Plus de 800,000 autos avec le fameux principe du Super-Six démontrent la suprématie prouvée par les années et reconnue partout comme la "Meilleure Valeur au Monde".

HUDSON

Brougham

$1790

F.a.b. Windsor, taxes en plus.

Coach Hudson $1320. Sedan Hudson, 7 places, $1990.

Tous les prix f.à.b., Windsor, taxes en plus.

Comprenant l'équipement suivant:

Pare-chocs à l'avant et à l'arrière. Essuyeur électrique du pare-brise, Miroir rétroviseur, Serrure de transmission (à même), Volets du radiateur, Motomètre, Lumière d'arrêt et d'arrière combinée.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO., LTD.

SUCCURSALES:

SIEGE SOCIAL: 385, rue Ontario Est.
606-608 rue Ste-Catherine Ouest,
1565, rue St-Laurent.
PROVINCIAL MOTOR SALES, LTD.,
2320, rue Lafontaine, Maisonneuve.

POSTE DE SERVICE: 375, rue Ontario Est.
215 rue Durocher, angle Laurier (OUTREMONT).

COMPAGNIES SUBSIDIAIRES
LINTEAU AUTOMOBILE LTD.,
46, rue Ontario Est.

CHRYSLER "70"

à des Economies de $60 à $105

Bat Aujourd'hui la Marche Dans les Prix comme dans la Performance

	Nouveaux Prix en vigueur depuis le 18 mai	Total des économies
Phaéton	$2085	$60
Coach	2085	155
Routière	2245	325
Coupé Royal	2520	235
Brougham	2590	270
Sedan	2305	300
Sedan Royal	2665	400
Sedan Crown	2810	405

Livrés à Montréal, frot et taxes payés. Les prix ci-dessus comprennent pare-chocs d'avant et d'arrière, pneu de rechange, enveloppe de pneu. Les marchands de Chrysler sont en mesure d'accorder la commodité des plus bas taux de paiements à terme qui soient. Informez-vous au sujet de l'attrayant mode de paiements Chrysler. Les numéros des modèles Chrysler signifient tant de milles à l'heure.

A ses sensationnels bas prix, la Chrysler "70" est plus remarquable que jamais auparavant.

Car avec ces économie de $60 à $405, la Chrysler "70" n'est changée dans aucun des détails—

Soixante-dix milles à l'heure et plus, avec une souplesse soyeuse; un démarrage rapide en toute sécurité; une étonnante économie; une facilité magique de conduite; un confort de roulement reposant et sans pareil—résultats de la QUALITE UNIFORMISEE du dessin, des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Nous sommes anxieux de vous démontrer pourquoi la Chrysler "70"—marquée aujourd'hui à des économies de $60 à $400—est la valeur automobile incomparable parmi les autos de son prix. 585

Eastern Motors Limited

3421, AVE DU PARC, près Sherbrooke.

V. & V. MOTOR SALES, GAREAU MOTORS SALES, LIMITED — 149, rue Ste-Catherine Est. 2024, Ave Mon-Royal Est. — R. DesROSIERS, Cartierville, Qué.

Un Bon Nom

est inestimable-*et par conséquent* jalousement maintenu

C'est un fait bien connu que le nom DODGE BROTHERS est même plus précieux que les vastes établissements dans lesquels leur produit est fabriqué

DODGE BROTHERS ont tenu parole et la confiance implicite du public a été leur répcomense.

D'année en année, l'auto s'est continuellement développée en un produit toujours s'améliorant.

La beauté a été ajoutée à la sécurité, le confort et le roulement silencieux à la beauté. Des perfectionnements incessants y ont été apportés, et la qualité de chaque détail a été maintenue au améliorée.

Le résultat est un nom qui est en même temps, trop digne de la remarquable confiance qu'il inspire au public, et trop inestimable pour que l'on risque de la compromettre.

Auto de tourisme	$1030	Sedan	$1160
Coupé	1095	Sedan de luxe	1385

f.à.b. Toronto—Taxe en plus.

DODGE BROTHERS (CANADA) LIMITED
TORONTO, ONTARIO

MONTREAL MOTORS SALES, LTD.
Immeuble Caron
2060, rue BLEURY PLateau 3577

DODGE BROTHERS MOTOR CARS

DE FABRICATION CANADIENNE

Les précautions qu'il faut prendre aux traverses à niveau. — Des statistiques.

"Dans l'intérêt des automobilistes eux-mêmes, chaque province devrait passer une loi obligeant les chauffeurs à arrêter sa machine à chaque passage à niveau" déclara M. Gérard Ruel, C.R., vice-président au bureau du contentieux du Chemin de fer national du Canada, dans un discours qu'il prononça à la réunion des agents des réclamations qui se tient ici. Des représentants de toutes les régions du réseau sont présents et la déclaration de M. Ruel fut unanimement applaudie. Le sujet de discution de l'assemblée fut les réclamations contre le réseau national; leurs causes, les méthodes de les traiter et d'en disposer. Durant la séance de ce matin il fut surtout question des accidents d'automobiles aux traverses à niveau.

M. I.-C. Rand, Moncton, N.-B., et M. J.-M. Gill, agent des réclamations, Toronto, présentèrent des rapports à ce sujet. Dans son rapport M. Rand déclare que durant l'année finissant le 12 mai 1926, il y eut 124 cas d'accidents aux traverses à niveau protégées du chemin de fer national du Canada et qu'ils étaient dus surtout à la négligence des personnes qui se servaient de ces mêmes traverses. M. Rand est en faveur d'une loi qui forcerait tout chauffeur d'automobile à arrêter son véhicule avant de passer une traverse.

M. Gill déclare pour sa part que 75 pour cent des réclamations dont les agents ont à s'occuper sont dus à des accidents d'automobiles. L'an dernier, dans la région de Toronto, il y eut 198 accidents causant la mort de 18 personnes et blessant 70 autres. Dans 41 de ces accidents, les automobilistes se frappaient le long des trains en marche. 8 s'aventurèrent sur la voie malgré les signaux et même passèrent à travers les barrières et sept perdirent contrôle de leur machine et arrêtèrent une fois sur la voie et ne pouvant la remettre en marche furent frappés par la locomotive.

M. Gill fait encore remarquer que les véhicules à moteur ont augmenté de cent pour cent en Ontario ces cinq dernières années mais aussi que les chauffeurs inexpérimentés ont augmenté en conséquence.

"La protection n'empêchera pas complètement les accidents", déclara M. Gill, "mais avec une loi forçant les automobilistes à arrêter leur machines quand ils arrivent aux traverses à niveau empêchera beaucoup de pertes de vie. L'opinion publique est changée aujourd'hui et elle demande cette mesure rigoureuse pour se protéger."

Elections à l'Auto-Club des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 25. — (De notre correspondant). — L'Auto-Club de Trois-Rivières a procédé à l'élection de ses directeurs pour l'année 1926-1927. Elles ont donné le résultat suivant:

Ville Trois-Rivières: six directeurs, MM. G. E. Baptist, Dr J. A. Hall, George Henderson, François Lajoie, Henri Bisson et le notaire J. A. Trudel.

Grand'Mère: trois directeurs: MM. Auguste Désilets, F. A. Sabbaton et Elwood Wilson.

Shawinigan Falls, trois directeurs: MM. A. E. Guillemette, M.P.P., Dr Joe Garceau et Henry Sorgius.

Le district, six directeurs: MM. Auguste Baribeau Ste-Anne-de-la-Pérade, J. T. Béland, Louiseville, Ernest Déguise, Ste-Geneviève de Batiscan, l'abbé Eugène L. Denoncourt, Ste-Flore, l'abbé J. O. Meunier, S.Elie de Caxton, M. Ernest Sanschagrin, Charette.

Les directeurs élus tiendront prochainement une assemblée pour élire leurs officiers. On y mettra la dernière main à une campagne pour obtenir une meilleure observance des règlements de la population dans la ville de Trois-Rivières.

UN PASSAGE DIFFICILE PRES DE SAINT-CHARLES

L'armée du colonel Wetherall, en se rendant à St-Charles, rencontra un groupe de Patriotes qui lui tendit un guet-apens, mais sans arrêter pour cela la marche en avant des Réguliers. (Dessin de Beauclerk, communiqué par M. Aegidius Fauteux).

CETTE PLAINTE POUR ENLEVEMENT A ETE RENVOYEE

Rose Dubé, Emma Boucher et J.-B. Millaire acquittés par le juge Cusson. — Ils étaient de bonne foi.

Rose Dubé, Emma Cousineau, épouse de oseph Boucher, et J. B. Millaire, qui étaient accusés d'avoir enlevé une fillette de trois ans, enfant de Mme Dubé, ont été acquittés hier après-midi par le juge Cusson. Le plaignant était le père de l'enfant, M. Télesphore Tessier. Il s'agit d'un enfant naturel.

En rendant jugement le juge Cusson a déclaré que le paragraphe "b" de l'article 316 du code criminel dit qu'une personne "qui obtient possession d'un enfant à la possession duquel elle prétend de bonne foi avoir droit" ne peut être convaincu d'enlèvement.

"Je crois, ajouta le juge Cusson, que la principale accusée, la mère de l'enfant, peut prétendre qu'elle croyait de bnone foi avoir droit à la possession de l'enfant et ce malgré le jugement rendu par le président de la Cour des jeunes délinquants qui avait confié au père la garde de l'enfant. Le juge Lacroix s'était basé sur l'article 29 de l'Acte des jeunes délinquants, mais je suis d'opinion que cet article ne s'appliquait pas dans le cas présent, car un bébé n'est pas en état d'être corrompu. L'enfant avait tout d'abord été confiée à la mère par le tuteur. Je crois que la mère était de bonne foi et conséquemment je renvoie la plainte."

Les trois accusés étaient défendus par Mes Lucien Gendron et René Gauthier.

Mgr Lapointe élu supérieur du collège

QUEBEC, 26. — (Du correspondant de la Patrie) — Monseigneur Eugène Lapointe, P.A.V.G., a été élu supérieur du Collège de Chicoutimi en remplacement de M. le Chanoine E. Duchesne, dont le terme d'office expirait. Les autres membres du conseil ont tous été réélus.

Nouvel appareil de la S. P. C. A.

Dans un effort pour arrêter la contagion de certaines maladies fréquentes chez les chevaux pendant la saison d'été, un comité spécial nommé par la Société de Prévention contre la Cruauté aux Animaux adoptera un nouvel appareil pour faire boire les bêtes, à une séance de ce comité qui sera tenue à midi aujourd'hui.

Cet appareil est disposé de façon à prévenir toute contagion.

UN MANDAT DE COUR CONTRE HENRI MOREAU

Il ne se présente pas devant le juge hier lorsque sa cause est appelée.

Henri Moreau, accusé d'avoir, alors qu'il était caissier pour la compagnie d'assurance "La Sauvegarde" volé une somme de $6,640 à ses patrons, ne s'est pas présenté hier lorsque sa cause a été appelée à 4 heures devant le juge Cusson. En conséquence, un mandat de Cour a été émané contre l'accusé à la demande de Me Bernard Bourdon, procureur de la Couronne.

La cause avait été ajournée à hier pour jugement. On se souvient que le juge Cusson à la dernière séance avait déclaré que dans son opinion Moreau était coupable. Pour permettre à la défense de porter la cause en appel, il avait remis son jugement a hier et laissé l'accusé en liberté sous les mêmes garanties, soit un dépôt de $950 et un cautionnement de $1,000.

Le mandat a été confié au grand-connétable Cinq-Mars.

L'automobile et la grande route.

Dans le monde entier, la question des grandes routes est un problème de développement plutôt que de plans définis et de parachèvement immédiat. Le développement doit être proportionné à l'utilité de la route. L'ingénieur ne saurait convenablement élaborer un projet de route sans être parfaitement renseigné sur le trafic qui doit s'y faire, le genre de voitures qui doivent la fréquenter le poids auquel elle sera assujétie, le contact du véhicule avec la route, l'usage croissant de tel véhicule et l'expansion probable du trafic dans un avenir rapproché.

La limousine, le sédan, le coupé ou voiture de tourisme, le camion commercial, le tracteur et la remorque et l'autobus sont à la grande route ce que le matériel roulant d'un chemin de fer ordinaire est aux rails et au ballast. Leur nombre, que ces voitures soient enregistrées dans quelque province ou état faisant usage des grandes routes canadiennes, est d'intérêt public; mais, la chose est signalée dans des circulaires déjà publiées par notre division, ce renseignement et d'autres semblables sont particulièrement intéressants pour la division des grandes routes. Cette information indique la necessité d'améliorer les grandes routes et les chemins du Canada.

L'enregistrement total des automobiles de tous modèles dans toutes les provinces, fut de 650,231 en 1924, soit une augmentation de 11 pour cent; en 1923 l'augmentation fut de 13.68 pour cent. En 1924, l'enregistrement des automobiles commerciales accusa une augmentation de 17 pour cent comparé à 18 pour cent l'année précédente. Cette augmentation continue résulte en partie de l'importance que prend l'autobus. On constate chaque année la popularité grandissante du camion commercial pour les marchandises légères et de l'autobus pour le transport inter-urbain des voyageurs là où les moyens rapides de communication font défaut.

En 1924 le revenu brut des différentes provinces provenant de l'enregistrement des automobiles commerciales et à voyageurs, de la taxe sur la vente de l'essence employée par les automobiles, s'est élevé à $12,644,779, une augmentation de 11 pour 100, comparée à une augmentation de 22.9 pour 100 en 1923. Les revenus se sont accrus au cours de cette période à peu près deux fois autant que les enregistrements.

Jusqu'à présent les provinces d'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard et de Québec ont adopté ce que l'on appelle le mode d'impôt sur l'essence; en 1924, elles ont reçu de cette source la somme de $1,417,705. Les enregistrements dans ses provinces s'élevèrent l'an dernier à 229,170; chaque propriétaire d'automobile a donc payé en moyenne la somme de $6.19 outre la taxe pour le permis de circulation.

LE CONSEIL FEDERAL DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE

Il se réunira samedi sous la présidence de Mgr A.-E. Deschamps.

Il doit s'ouvrir samedi après-midi, à la salle de l'Immaculée-Conception, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr Alphonse Deschamps et sous les auspices du comité régional de Montréal, avec le concours du cercle Pie X.

Les réunions auront lieu à la salle de la rue Rachel, angle rue de Bordeaux. Les congressistes peuvent s'y rendre par les tramways du circuit Saint-Denis-Windsor, No 9, qui les descendront angle Marie-Anne et de Bordeaux. La salle paroissiale se trouve à la rue suivante, sud de Marie-Anne.

Les comités central et régional de Montréal s'attendent à une forte délégation des villes provinciales. Des unions régionales comme celle de Joliette seront représentées par une quinzaine de membres, Québec, par une trentaine, Ottawa par dix, Chicoutimi, huit, Rimouski, cinq, Sherbrooke, dix, Trois-Rivières, cinq, Saint-Boniface, cinq, Saint-Hyacinthe, trente, réunissant des jeunes gens d'à peu près tous leurs groupes.

Un grand enthousiasme existe dans les milieux de notre association de jeunesse catholique. Les congressistes procèderont à leurs élections, pour les prochains deux ans.

M. le Dr Origène Dufresne, de l'Université de Montréal, sera le conférencier de la séance publique du samedi soir. Et M. Joseph Bilodeau, avocat, de Québec, sera celui de dimanche après-midi. Tous deux parleront de l'Apostolat. Le public est admis à ces délibérations, ainsi qu'à la séance de clôture, dimanche soir, organisée par les paroissiens de l'Immaculée-Conception, avec le concours de la chorale.

L'association catholique de la jeunesse can.-française compte sur la présence d'un nombreux public à ses assises annuelles, car elle veut que tous les Montréalais prennent connaissance du bien qu'elle accomplie auprès de la jeunesse de toutes les classes et de tous les milieux. En assistant au grand nombre aux séances publiques offertes par nos jeunes gens aux citoyens de la métropole, on encouragera de la bonne façon une oeuvre qui a déjà plus de vingt-deux années d'existence, et qui ne compte plus les succès intellectuels et moraux qu'elle a accomplis dans notre province et dans les provinces soeurs.

Fête nationale à Laprairie, dimanche

Dimanche soir à Laprairie sera célébrée la S.-Jean-Baptiste, fête nationale. La fête sera sous la présidence conjointe de MM. l'abbé Roméo Lamarche, curé du Dr J.-M. Longtin, maire, Arthur Lanctôt, maire. La fête commencera à 8 heures. Il y aura fanfare, chants patriotiques, discours, feu d'artifice, feu de la S.-Jean. Les principaux orateurs seront MM. N.-J.-A. Sicotte, notaire, Paul Boucher, notaire, Raoul Lussier, préfet et le Dr T.-A. Brisson.

Au terme du voyage de l'Université

Débarcadère du Pacifique Canadien et l'hôtel Empress de cette même compagnie à Victoria. C'est ici que le 13 juillet, les excursionnistes de l'Université de Montréal mettront le pied sur l'île Vancouver, terme de leur voyage dans l'ouest. Ils seront reçus à l'hôtel Empress durant leur séjour dans la capitale de la Colombie britannique.

Elle n'avait pas le droit de changer cette serrure

Personne ne peut se faire justice à lui-même, vient de déclarer l'honorable juge Mercier en condamnant la Nard Construction à payer la somme de $25 de dommages à A.-S. Galt. Galt avait loué un appartement sur la rue Drummond. Il trouva un soir une nouvelle serrure sur sa porte et ne pouvant ouvrir dut aller coucher à l'hôtel.

La défenderesse prétendait qu'elle avait le droit d'expulser son locataire parce qu'il n'avait pas payé son loyer à la date convenue, et qu'elle avait aussi le droit de retenir ses effets. La cour a décidé que la défenderesse n'était pas un aubergiste au sens de la loi et n'avait aucun droit de rétention. Elle accorda la somme de $25 de dommages.

La ville devra lui payer des dommages

L'honorable juge Joseph Demers a accordé la somme de $1,691.40 de dommages à la Ryan's Cleaning Works contre la ville de Montréal. La demanderesse avait reçu un avis de la ville qu'elle désirait exproprier une partie de sa propriété sur la rue Saint-Rémi. La Ryan's Cleaning Works requit les services d'un avocat et d'un ingénieur pour préparer sa cause devant la commission des services publics. La ville abandonna finalement ses procédures. La Cour a décidé que la demanderesse avait le droit de se faire rembourser les déponses qu'elle avait encourues.

Pour Mécanisme Intérieur
"Voyez Cylinder Sam, le Regrind Man"
Nous vous donnerons les informations qui vous feront connaître les maux intérieurs de votre voiture. Nous spécialisons sur la Rectification des cylindres, ajustement de nouveaux pistons, segments et axes de pistons
L. DEJEAN
492 Lagauchetière O.
MAin 7385

PEINTURE DUCO VERNIS
CARROSSERIE RADIATEURS
GARDE-BOUE
GENERAL AUTO BODY
LIMITED
B. Mignault J. L. Laliberté
3475, AVENUE DU PARC
La plus importante Maison du genre à Montréal.

Le seul Auto vendu avec l'assurance d'un tel rendement

— à savoir que pour la puissance, l'accélération et la performance générale, il l'emportera sur toute autre voiture de mêmes dimensions, poids, prix et catégorie

NASH
Leads the World in Motor Car Value

LE SEDAN SIX SPECIAL 4 PORTES $1945
Equipement de la fabrique
Lubrification à alimentation forcée, nettoyeur d'air, filtre à gasoline, purificateur d'huile—PLUS freins aux 4 roues, série complète de pneus ballon et 5 roues d'acier—compris sans déboursés supplémentaires.

Outre tous ses splendides attraits sous le rapport de la beauté suprême du dessin de la carrosserie, de l'aménagement complet, et des ornements de choix, ce Sedan Six Spécial 4-portes possède l'attrait final et irrésistible d'une performance des plus brillantes.

LEGARE-NASH MOTORS
3416-18 Avenue du Parc (près Sherbrooke), Montréal.
COMPAGNIES SUBSIDIAIRES:
LINTEAU AUTOMOBILE LTD., 44, rue Ontario ESt.
PROVINCIAL MOTOR SALES, LTD., 2320 rue Lafontaine, Maie.
(3785A

VOICI un auto vraiment remarquable et d'un type nouveau, qui diffère complètement, au point de vue confort, facilité de direction et performance générale, de tout ce que vous avez pu voir jusqu'à présent.

C'est un auto dont la création marque un développement nouveau dans le génie-automobile. C'est pourquoi il vous est offert avec l'assurance absolue que, pour la puissance, l'accélération et le rendement, il l'emportera sur toute autre voiture de mêmes dimensions, poids, prix et catégorie.

Mais vous n'êtes pas obligé de nous croire simplement sur parole, ou de croire que que ce soit, sans vous renseigner d'abord par vous-même. Nous mettrons volontiers l'une de ces voitures à votre disposition, afin que vous puissiez en faire l'épreuve. Choisissez la route qu'il vous plaira. Essayez la côte la plus dure à gravir. Conduisez dans le trafic le plus intense. Lancez-vous dans la boue, les ornières ou le sable. Vous arriverez à des conclusions qui vous étonneront.

Une Brillante Performance

Sur la route, vous pouvez conduire l'Overland Six à une vitesse moyenne de 50 à 60 milles à l'heure, sans en détériorer le moteur. En grande vitesse, celui-ci accélère facilement de 5 à 40 milles à l'heure en 21 secondes.

Ce moteur est d'un type nouveau—il est placé bas sur le chassis, afin de faciliter la direction. Son système de lubrification à haute pression élimine tout danger de friction—chacune de ses parties fonctionne dans un véritable bain d'huile.

Le centre de gravité étant plus bas, en raison même du mode de construction, le poids de la machine se trouve conséquemment plus près du sol. La voiture est ainsi sous contrôle parfait et est moins exposée à déraper, glisser ou osciller.

Et quand, sur la route, vous jèterez un coup d'oeil sur les lourdes voitures que vous dépasserez sans effort, vous réaliserez pleinement ce que vous offre de confort, de performance et de satisfaction légitime, la possession d'un auto tel que l'Overland Six.

L'Overland Six tourne sur lui-même dans un cercle de 40 pieds. Les ressorts arrière sont semi-elliptiques et ont 52 pouces de longueur, 141 pouces carrés de surface de freinage assurent une parfaite sécurité sur la route.

Confort Exceptionnel

L'intérieur en est plus spacieux que la moyenne des véhicules d umême prix, à cause de son très long empattement. Les sièges sont plus larges, de même que les fenêtres et les portes. Cinq personnes peuvent y prendre place et se trouver parfaitement confortables Son riche capitonnage de velours est typique de la qualité qui prévaut jusque dans ses moindres parties.

En toute justice pour vous-même, vous devez voir l'Overland Six avant de vous engager ailleurs. Vous serez étonné lorsque vous saurez à quels bas prix les Coupé, Sedan, Touring et Coach Overland sont offerts au public. Les réductions de la taxe d'accise et rajustements de prix sur ces autos varient de $45 à $100.

Overland Six

WILLYS-OVERLAND SALES COMPANY, LIMITED
Ouvert le Soir. Avenue du Parc et rue Sherbrooke. PLateau 3116

Garage Merin, 3682 rue Wellington, Verdun, P.Q.
Jos Gauthier, St-Jérôme, P.Q.
Paré & Picard, St-Hyacinthe, P.Q.
Alphonse Rivet, Granby, P.Q.
Emile Quesnel, St-Rédempteur, P.Q.
J.-E. Perreault, Beloeil, Qué.
Automobile Limited, 232 rue Sanguinet Montréal, P.Q.
Jos. Raymond, St-Jean, P.Q.
Argenteuil Motor Sales, Lachute, P.Q.
Henry Lord, Rawdon, P.Q.
Forest E. White, Mont-Laurier, P.Q.
Albert Deguise, Sorel, P.Q.
La Cie Hector Meunier, Limitée, St-Vincent de Paul, Qué.
Bergeron & Frère, 412 rue St-Joseph, Lachine, P.Q.
J.-E. Laurion, Joliette, P.Q.
Aimé Belevert, Drummondville, P.Q.
Octave Bourbonnais, St-Polycarpe, P.Q.
Warwick Garage, Warwick P.Q.

IL REVIENT A SON ANCIEN METIER

M. C.-F. KETTERING, vice-président de la General Motors, qui a repris ses vieux habits la semaine dernière pour conduire une pelle à vapeur pour commencer le creusage pour les fondations du nouveau "Frigidaire" à Dayton, Ohio. Ce "Frigidaire" coûtera $20,000,000. On voit M. Kettering à gauche et, à droite, M. E.-G. Biechler, président de la Delco-Light Company, fabricant les "Frigidaire".

LE FROID A NUI AU COMMERCE - - SHAWINIGAN EST VEDETTE - - N.-Y. IRREGULIER

LE CAPITAL

Des manières de le mettre à l'abri.

Le titre "grand établissement financier" fait peur au petit capitaliste. C'est une erreur. Le fleuve majestueux n'est-il pas fait des humbles gouttes d'eau du ciel ? Les millions ne sont-ils pas faits de pièces de monnaie accumulées et parfois bien durement conquises ?

Souvent, que fait le petit capitaliste ? Il garde son pécule dans son coffre, c'est-à-dire à la portée des voleurs. Où bien, ce qui est peut-être pis encore, il porte son précieux bas de laine on ne sait où, dans quelque spéculation dont on a fait miroiter à ses yeux les revenus fantastiques, trop fantastiques.

Des deux côtés, le résultat peut être la ruine, non seulement pour lui, mais aussi pour les siens, qu'il condamne, eux qui sont irresponsables de son imprévoyance, à la gêne et à la misère.

Il est donc juste de dire que "ne pas être prudent est un véritable crime".

L'épargnant devrait se faire un devoir de "ne jamais garder d'argent ni de valeurs chez soi" et ne jamais craindre de s'adresser à une banque où à une maison de banque pour déposer ou placer ses capitaux.

L'épargnant qui agira ainsi pourra alors effectuer à son profit et à son choix les opérations suivantes :

Acheter à guichet ouvert, (argent contre titres), des valeurs de tout repos, telles que des obligations des gouvernement fédéral et provinciaux, des municipalités, des grandes compagnies de chemin de fer, des compagnies industrielles, etc.

Obtenir des avances sur titres, renouvelables d'un commun accord.

Se faire ouvrir un compte de dépôt, où les arrérages de titres remis en garde sont portés régulièrement sans que le client ait à s'en préoccuper le moins du monde.

Il peut souscrire sans frais à toute émission, etc.

De même qu'il est souverainement imprudent de conserver son argent chez soi, il est non moins dangereux d'en conserver, en excès, dans sa poche, dans sa valise. Poche ou valise ne sont-elles pas la proie convoitée du filou, au même titre que l'armoire ou le coffre-fort à domicile ?

C'est à cette intention que les banques ont créé les lettres de crédit délivrées sur tous pays. Avec une lettre de crédit, le voleur est volé d'avance.

De plus, il existe, aujourd'hui, des coffres-forts à la disposition du public, qui désire les prendre en location. Toutes nos banques possèdent de tels coffres-forts. C'est donc la sécurité pour tous.

L'IMMIGRATION AU CANADA

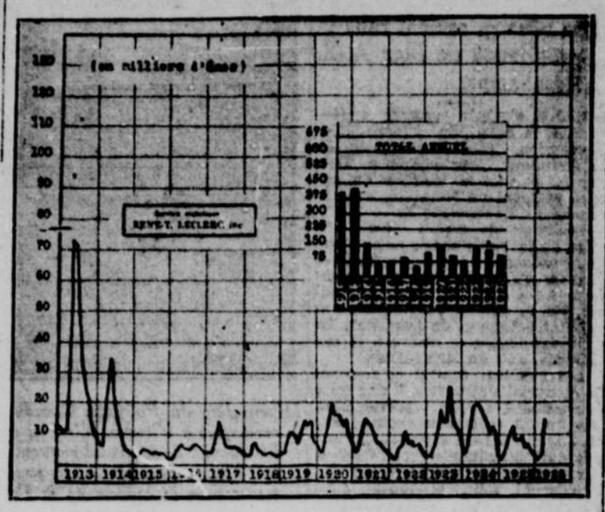

Le chiffre de l'immigration reste faible et pourtant l'amélioration sensible de la situation économique au Canada semblerait devoir attirer un plus fort nombre d'immigrants.

Le premier trimestre de 1926 fournit un total de 21,949 nouveaux habitants, c'est une augmentation de plus du double par rapport au premier trimestre 1925. Le chiffre reste inférieur, toutefois, de 1,700 à la période correspondante en 1924.

On ne saurait souhaiter voir le pays envahi par une vague quelconque de nouveaux habitants. L'économie agricole du Canada profite depuis quelques années d'une prospérité sans pareille, mais la vie industrielle et commerciale n'a pas encore très puissamment senti une reprise générale des affaires. Certaines industries fonctionnent à plein rendement, tel que les industries papetières et hydro-électriques, mais le plus grand nombre jouit d'une santé sinon précaire du moins débile.

Il faudrait donc choisir avec soin la classe d'immigrants dont le pays a besoin. Classe surtout agricole. Ce qu'il faut éviter c'est l'encombrement des villes par une masse de sans-travail, véritable foyer de fomentation, de mécontentement et de trouble.

La plus saine immigration que l'on puisse tenter, paraît être de retenir les gens à la terre et faire revenir les canadiens émigrés. Les autorités ne paraissent saisir toute l'importance de ce problème.

(Etudes économiques-Service de la Statistique, Maison René-T. Leclerc, inc.)

LES PRÉSIDENTS

M. GEORGE S. CURRIE, C.A., récemment élu président de l'Association des Comptables de Montréal. M. Currie est membre de la firme McDonald, Currie and Co.

Les dividendes

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

X.D. le—				Payables les—
29 juin	Woods Mfg. pref.	1	1¾	2 juil.
29 juin	Holl. Cons. G.M.	2	2	15 juil.
30 juin	Can. Ind. Icohol	32c		15 juil.
30 juin	Cons. Min. & Smelt	$3.75		15 juil.
30 juin	Dom. Textile pref.	1	1¾	15 juil.
30 juin	Hillcrest Collieries	1	1¾	15 juil.
30 juin	do pref.	1	1¾	15 juil.
30 juin	Laurentide Power	11	1¾	15 juil.
30 juin	Mont. Telegraph	2		15 juil.
30 juin	Mont. Tram	$2.50		15 juil.
30 juin	Québec Power	1	1¾	15 juil.
30 juin	do pref.	1	1¾	15 juil.
30 juin	Span Riv P.M.	1	1¾	15 juil.
30 juin	do pref.	1	1¾	15 juil.
30 juin	Tuckett Tob.	1		15 juil.
30 juin	do pref.	1	1¾	15 juil.
30 juin	Can. Cement	1	1¾	16 juil.
2 juil.	Asbestos pref.	1	1¾	15 juil.
2 juil.	Intern. Paper prf.	1	1¾	15 juil.
3 juil.	Maple Leaf Mill prf.	1	1¾	19 juil.
16 juil.	Imperial Bank	2		2 août
16 juil.	Standard Bank	3		2 août
31 juil.	Can. Converters	1	1¾	16 août
31 juil.	B.C. Fish	1	1¾	10 sept.
3 sept.	Pub. Ser. N.J.	$1.25		30 sept.
30 nov.	do	1	1¾	10 déc.

(Lorsqu'une valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent.)

PACIFIQUE CANADIEN

Service de wagons-salon pour la fin de semaine.

Montréal-Sherbrooke. — North Hatley via le Pacifique Canadien et le Quebec Central.

A partir du 26 juin, le service de wagon-salon qui s'arrêtait à Sherbrooke sur le train No 40, partant de Montréal, gare Windsor, à 12.45 p.m. se rendra jusqu'à Newport, Vt. via Québec Central, entre Sherbrooke et Newport, arrivant à North Hatley à 4.50 p.m., Ayer's Cliff, à 5.19 p.m., Stanstead, à 6.19 p.m., et à Newport à 6.25 p.m. Ce wagon-salon reviendra le dimanche sur le train quittant Newport à 4.00 p.m., Stanstead, 4.25 p.m., Ayer's Cliff, 5.07 p.m., North Hatley, 5.27 p.m., et de Sherbrooke sera attaché au train No 205 quittant Sherbrooke à 6.30 p.m., dû à Montréal, gare Windsor, à 9.50 p.m., (heure normale de l'est).

102-2

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et au vendredi, le deux juillet prochain, aux actionnaires enregistrés mardi, le quinze un prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du conseil d'administration.
A. P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 25 mai 1926. 81-27

NOUS CONSEILLONS L'ACHAT DE
WICWAM
Rapport spécial sur demande
MOUNT CO. Limited
Membres de la Bourse des Mines de Montréal.
4, RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.
Téléphone MAin 7327.
Mar. J et S. jno.

CAN. STEAMSHIP LINES COMPANY

La plus grande voie de navigation du Canada, c'est-à-dire celle que forment le S.-Laurent et les Grands Lacs, est considérée depuis longtemps comme offrant les plus belles chances d'affaires en ce pays. La reprise qui se fait sentir depuis une année ou deux n'a fait qu'accroître cette conviction. Il est aussi parfaitement reconnu que le service de transport fourni depuis de nombreuses années par la Canada Steamships est susceptible d'une grande expansion et l'avenir de cette entreprise ne fait plus de doute maintenant que l'organisation est entre les mains d'une puissante direction, comme en fait foi la nouvelle politique annoncée dernièrement par l'administration.

Les taux très bas chargés pour le transport des importants produits destinés à l'exportation, tel que le blé et les autres récoltes des provinces de l'ouest, rendent un grand service aux expéditeurs, parce qu'ils leur permettent de soutenir sur les marchés mondiaux de la consommation la concurrence avec les autres grands pays qui sont producteurs de grain. Le service plus unifié et plus complet que la compagnie pourra fournir par suite de la consolidation récemment annoncée, marque le point de départ d'une phase absolument nouvelle dans son histoire.

Maintenant qu'elle a considérablement augmenté sa capacité de transport et consolidé ses finances, la Canad aSteamships envisage l'avenir avec la perspective d'un succès financier plus assuré que jamais. Parlant à la dernière assemblée annuelle des actionnaires I. Coverdale, le président de la compagnie, faisait allusion à l'achat des flottes Great Lakes et George Hall, faisait remarquer que leur acquisition augmenterait considérablement la flotte de la Canada Steamships, établirait un service également réparti entre les Grands Lacs et permettrait de réaliser de grandes économies dans l'exploitation de l'entreprise, de sorte que les revenus bruts se trouveront augmentés d'au moins $4,000,000 ou de 4 0p. c. par année et que les revenus nets s'accroîtront dans des proportions même plus considérables.

Baltimore & Ohio

Les actions Baltimore et Ohio ont établi un nouveau record de hausse ces jours derniers. D'après les estimés préliminaires les revenus du mois de mai accuseront une autre augmentation et il est probable qu'à la réunion du mois de septembre les directeurs considéreront la question d'élever le taux du dividende sur le stock ordinaire.

Bons mexicains

Ceux qui détiennent des bons mexicains seront heureux d'apprendre que la Mexican Telephone & Telegraph Company a décidé de racheter le 2août, à 105 et intérêts accrus, toutes ses obligations 5 pour cent première hypothèque. Comme les intérêts n'ont pas été payés depuis le 1er août 1915, le montant total payé sera de 160 ou de $1,600 pour chaque obligation de $1,000. Le montant de l'émission était de $620,000, dont $83,000 furent retirés au moyen du fonds d'amortissement.

POURQUOI—La croissance de nos affaires — depuis l'établissement de cette firme, en 1904—a suivi les immenses progrès du développement minier Canadien.

PARCE QUE—Il est un fait significatif que "Un Service digne de votre confiance" combinant la rapidité et l'efficacité, en appelle fortement aux spéculateurs et à l'épargnant avisés, dans les parts de mines, comme facteurs d'heureuses opérations.

ARTHUR E. MOYSEY & Co.
118, rue S.-Jacques, Montréal.
FONDEE EN 1904 LIMITED
TELEPHONE MAIN 7311

BOURSE DE MONTREAL

Dans sa lettre hebdomadaire, Dun dit:

Le record de mauvaise température du mois de juin a nui au commerce d'effets d'été et l'on s'attend à ce que certains marchands aient un surplus de marchandises. Pour les marchandises sèches, la demande des détailleurs est plus forte et l'on note que le volume de commandes continue d'augmenter.

A l'épicerie, il n'y a rien de nouveau. Les stocks de conserves continuent à diminuer et, comme les arrivages nouveaux ne sont pas très forts, les prix continuent à monter.

La construction continue active et elle est générale dans tout le pays. Les entrepreneurs locaux sont surtout occupés à construire des maisons privées et l'on s'attend à ce que l'on commence bientôt la construction d'édifices commerciaux importants.

La production de la chaussure n'a pas sensiblement augmenté. Quelques manufacturiers sont assez actifs et d'autres ne produisent pas à leur pleine capacité. On est actuellement à se préparer pour les échantillons d'automne.

Le fer en gueuses continue à être lent.

On n'espère pas qu'il y ait d'amélioration dici quelque temps. Le fer de fonderie No 1 se vend $28.-30.

L'enchère de fourrures tenue au cours de la semaine a attiré plus que le nombre ordinaire d'enchérisseurs étrangers et les prix payés ont été suffisamment hauts.

La liste des faillites est comparativement légère. Neuf faillites avaient un passif de $97,000.

SHAWINIGAN

Depuis quelque temps, Shawinigan Water and Power a fait des brillantes avances en Bourse locale.

La raison de cette hausse est intrinsèque de ce stock que l'on assimile au Montreal Power et qui est d'ailleurs contrôlé par les mêmes intérêts financiers.

Montréal Power se vend tout près de 230 et l'on considère que Shawinigan devrait se rapprocher de ce pri xsi l'on veut que tous deux soient sur un juste niveau. Ils paient d'ailleurs 6 p.c. tous les deux.

Après avoir touché 202 hier, comparativement à 198 la journée précédente, ce titre a terminé le vendredi à 201, un gain net de 3 points pour la journée, de près de 6 points pour la semaine et de près de 18 points depuis quinze jours.

SMELTERS

Après avoir été la grande vedette active du marché local Smelters s'est tranquilisé depuis l'assemblée spéciale des directeurs alors qu'ils ont déclaré un bonus de $3 à part le dividende ordinaire.

Comme lesd irecteurs se réuniront de nouveau vers la fin de l'année pour étudier de nouveau la question du bonus supplémentaire, il est tout probable que l'activité reprendra vers l'automne.

La balance de la liste ne présente rien d'intéressant.

A NEW-YORK

Après avoir débuté la semaine en hausse, le marché de New-York a terminé la semaine irrégulier mais sans tendance prononcé à la baisse.

L'EPICERIE ET L'ALIMENTATION

La principale caractéristique du marché de l'épicerie et de l'alimentation, depuis quelques sémaines, c'est la tendance des prix vers la hausse. La chose est particulièrement vraie en ce qui concerne les produits de la ferme. Les oeufs, le beurre et autres produits du genre ont des sautes de prix, que l'on ne peut expliquer que par la plus forte demande de l'étranger. Les oeufs ont subi une nouvelle hausse d'un centin la douzaine, hausse s'étendant sur toutes les catégories. Le beurre a subi une baisse de deux centins la livre.

Les viandes ont également subi une hausse générale d'un centin la livre, tant pour les fraiches que pour les cuites et les fumées. Là aussi, il faut voir l'influence d'une exportation plus active que d'habitude. La graisse composée a subi une hausse d'un demi-centin la livre.

FRUITS ET LEGUMES

Il y a baisse cependant, dans la plupart des cas, en ce qui concerne les fruits et les légumes. Les fraises au "crate" se vendent de 25 à 30 cents la pinte ce qui équivaut à une baisse de 7 à 12 centins. Les ananas au "crate" passent de $3.25 à $4.00 à $3.50. Les oranges "Sunkist" passent de $4.-25 et $6.00 à $5.00 et $6.50. Les pommes de terre perdent 20 centins le sac à $2.40. Les choux à la caisse passent de $3.25 à $4.00. Les tomates ont baissé à $1.00 la boîte.

Dans les grains et les farines, on ne signale que les changements suivants : la farine d'engrais, 2ième, passe de $4.10 à $4.50 le sac. L'avoine perd un demi-centin et l'orge en perd deux.

On vient de mettre sur le marché un nouveau canif qui possède 75 lames différentes.

BOURSE DE MONTREAL

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie, Membres de la Bourse de Montréal.

	Haut	Bas
Steel of Canada	104	103 1-2
B. C. Fish	74	74
National Breweries	60	60
Converters	90	90
Abitibi P. & P.	73 1-4	73
Dom. Bridge	99	99
Asbestos Corp. New	21	21
do new pfd.	77 1-2	77 1-4
Atlantic Sugar New	25	25
Lyall Const.	44	44
Bell Telephone	137	136 3-4
Mont. Telegraph	48 1-4	48 1-4
Brazilian Traction	98	97 1-8
Mont. Tramways	170	168
Brit. Emp. Steel	0.25	0.25
B.E. Steel 1st pfd.	9	9
B.E. Steel 2nd prf.	1 1-2	1 1-4
St. Lawrence Flour	39 1-2	39
Brompton P. & P.	31	29 3-4
Tuckett	92	92
Canada Cement	104	103 1-2
Twin City	72	72
Detroit United	2	2
Viau Biscuit	27 1-2	27 1-2
Cons. Smelting	209 1-4	208 3-4
West Grce New	26	26
Dom. Glass	92	92
Dom. Trtile Pfd.	116 1-2	116 1-2
Canada Steamship	18 3-8	18 3-8
Fam. Players pfd.	90 1-2	90 3-8
Can. Steam. prf.	69 1-4	69
Howard Smith pfd.	98	98
Laurentide Co.	87 1-2	87
Montreal Power	228 1-4	226 1-4
Mackay pfd.	70	70
Price Bros.	67	67
Steel pfd.	116	116
Quebec Ry	124	122 1-2
West Groc. pfd.	50 1-2	50 1-2
Spanish River	100	100
Woods Mfg.	88	88
Spanish River prf.	111	111
Shawinigan	202	198 1-2
Wayagamack	73 1-4	73 1-4
Canada Car	37	37
Canada Car prf.	80 3-4	80 3-4
Can. Ind. Alcohol	19	18 1-2
Winnipeg Electric	47 1-2	47

MINES TORONTO

Cours fournis par Mount Cie, Ltée, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

	Offre	Demande
Amulet	136	140
Area	28	29
Atlas	2 1-4	2 1-2
Baldwin	2 1-4	2 3-4
Barry Holly	46 1-2	47
Beaver	70	75 1-2
Bidgood	5 1-2	6 1-4
Bivalve	5	35
Buckingham	3	
Can. Lorrain	90	91
Capitol	31	35
Castle	142	143
Columbus Kirk	3	3 1-2
Chaput Hughes	7	8
Cons. West D. Lake	14	14 1-2
Crown Reserve	9	9 1-4
Dome Mines	14 00	14 10
Gladstone	41	44
Hollinger	19.85	19.90
Ibdan	5	5 1-2
Keeley	14	143
Keora	6	6 1-2
Kirkland	104	105
Lake Shore	11 30	11.35
La Rose	10 1-2	12
Lasal, Qué	26 1-2	27
Lorrain	3	3 1-2
McIntyre	25 25	25 25
Montréal Rouyn	5	20
Moneta	14	15
Mining Corp.	356	358
Newray	33	38
Nipissing	540	560
Noranda	15.10	15.20
Premier	210	213
Preston	7	7 3-8
Rouyn Gold	2 1-2	2 3-4
Rouyn Que.		2
Tock Hughes	362	4
Vipond Cons.	170	172
Wright Harg.	825	848
Wigwam	27	28
Dupuy	34	36
Stadacona	40 1-2	42
Hors-listes:—		
Coniaurum	340	
Gold Hill	47	48
Silcoe		14

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 21 juin 1926, se sont élevées à $5,212,562.00 contre $4,190,920.00 durant la semaine correspondante de 1925, une augmentation de $1,022,632.00 ou de vingt-quatre (24) pour cent.

$7,500,000 PROVINCE de QUEBEC

Obligations-or, amortissables de remboursement 4½%, trente ans

ou

Obligations à court terme 4%

LE Gouvernement de la province de Québec recevra des soumissions jusqu'à midi (heure avancée), mardi le 29 juin 1926 pour

$7,500,000

d'obligations-or de la Province de Québec, datées du 1er juillet 1926, dues le 1er juillet 1956, portant intérêt au taux de 4½% par année. Les obligations sont remboursables en tout, et non en partie, sur pre-avis de soixante jours au pair et l'intérêt accru, au choix du gouvernement de la Province de Québec, le 1er juillet 1931 ou à toute date d'échéance de coupons semi-annuel par la suite

ou

$7,500,000

d'obligations-or un an de la Province de Québec datées du 1er juillet 1926, dues le 1er juillet 1956, ou obligations-or deux ans, datées du 1er juillet 1926, dues le 1er juillet 1956. Des obligations portant intérêt au taux de 4 pour cent par année, payable semi-annuellement.

Le capital et les intérêts semi-annuels des obligations vendues seront payables en dollars-or de l'étalon actuel à l'agence de la Banque de Montréal, 64 Wall Street, New-York ou, au choix du détenteur, à la Banque de Montréal, Montréal, Québec et Toronto.

Un fonds d'amortissement sera créé pour assurer le remboursement de ces obligations à l'échéance.

Les obligations seront en coupures de $1000 avec coupons attachés. Elles seront enregistrables quant au principal.

La livraison des titres vendus sera faite à New-York ou à Montréal au choix de l'acheteur contre paiement du fonds de Montréal.

Des soumissions cachetées marquées "soumissions pour obligations de la province de Québec" devront être adressées au Trésor de la Province de Québec, aux soins du Gérant général de la Banque de Montréal, Montréal et livrées pas plus tard que douze heures, midi, heure avancée, le mardi, 29 juin 1926 alors qu'elles seront ouvertes.

Les soumissions doivent être pour le plein montant et doivent être accompagnées d'un chèque accepté au montant de $75,000 au nom du Trésorier provincial, québec. Cette somme sera appliquée à payer une partie des obligations de celui qui aura l'émission.

On ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les fonds provenant de cette émission ne serviront qu'à des fins de remboursement.

Juin 26-29 Juil.-1.

5 à 5.90%

Demandez la liste des valeurs de tout repos que nous offrons sur la base de ces rendements.

Achat, Vente, Arbitrage de toutes valeurs sûres et facilement négociables.

Avis financiers.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
Banquiers en Obligations
50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
Téléphone: MAIN 4705

Les Compagnies de FIDUCIE,
comme les banques sont nécessaires à l'armature économique de la nation !
Y PENSER c'est bien.
S'Y ARRETER, c'est mieux.
AGIR en conséquence, c'est être sage !
Réclamez les services de
The Sun Trust Company Limited
Montréal: 26 rue St-Jacques — Tél. MAin 2371 — C. Postal 2010 — Québec: 86 rue St-Pierre

McDougall & Cowans
(Membres de la Bourse de Montréal)
130, rue St-Jacques Montréal
Succursales:
Halifax, Saint-John, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg
Raccordées par fils privés.

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE EN BOURSE

Mouvement des valeurs canadiennes et américaines, du 18 Juin au 24 Juin selon les chiffres communiqués par GEOFFRION & CIE membre de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame, Ouest, Montréal

Valeurs	Clôture	Max.	Min.	Clôture	Diff.
Abitibi Pow. & Paper	74	74 1-2	73	73	-1
Asbestos Corp. ord.	21	22	21	21	
Asbestos Corp. priv.	75 1-2	77 3-4	74 3-4	77 1-2	x2
Atlantic Sugar	27	28	26	28	-1
Beigo Paper ord..priv.	98 1-4	98	98	98	- 1-4
Bell Telephone	138 1-2	138 3-4	136 3-4	137	-1 1-2
Brazilian Traction	97 1-4	98 3-4	96 3-4	97 1-8	- 1-8
B.C. Fishing	70 5-8	75	70	74	x3 3-8
B.Empire Steel 1er	12 3-4	12 1-2	9	9	-3 3-4
B. Empire Steel 2ér	2	1 7-8	1	1 1-4	- 3-4
Bromempton	31	29 3-4	31	30	-1
Can. Car ord.	39	39	39	39	
Can. Car priv.	83	83	82 1-2	82 1-2	- 1-2
Can. Cement ordinaire	102 1-2	104	102	103 1-2	x1
Canada Cement priv.	113 1-2	114	113 1-4	114	x 1-2
Can. Ind. Alcohol	18 3/8	19	18 1-4	18 1-2	x 1-8
Canada Steamship..priv.	70 7-8	70 1-2	69	69	-1 7-8
Canadian Converters	90 1-2	90	90	90	- 1-2
Cons. Min. & Smelting	210 1-2	211 1-2	208	208 3-4	-1 3-4
Dominion Bridge	100	101 1-4	99	99	-1
Dominion Glass	95	94	92	92	-2
Dominion Textile	91	91	89 1-4	90	-1
Howard Smith ord.	50	52	52	52	x2
Howard Smith priv.	98	98	98	98	
Lake of the Woods	141	141	140	141	
Laurentide	88	88	87	87	-1
Lyall	46	45 1-2	44	44	-2
Montreal Power	228 1-2	229	226 1-4	226 1-4	-2 1-4
Montreal Tramways	163	170	163	170	x7
National Breweries	60 1-2	61	60	60 3-4	x 1-4
Ogilvie	183 1-2	183	183	183	- 1-2
Ottawa Power	97	96 1-2	96 1-2	96 1-2	- 1-2
Peamans	183	183	181	181	-2
Price Bros.	67	67 1-2	65	67	
Quebec Power	122 1-2	124	122 1-2	124	x1 1-2
St. Lawrence Flour	38	41	38	39	x1
St. Maurice Paper					
Shawinigan	196 1-2	202	192	201	x4 1-2
Spanish River ord.	100	100	99 1-2	99 1-2	- 1-2
Spanish River priv.	112	112	111	111	-1
Steelof Canada	102 1-2	104	102 3-4	104	x1 1-2
Twin City	71 3-4	72	71 3-4	72	x 1-4
Wayagamack P & P	69 1-2	73 1-4	69 1-2	73 1-4	x3 3-4
Winnipeg Railway	47	47 1-2	46 3-4	47 1-2	x 1-2

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE EN BOURSE A NEW-YORK

Mouvement des valeurs canadiennes et américaines, du 18 Juin au 24 Juin, selon les chiffres communiqués par BRUNEAU & RAINVILLE, membres de la Bourse de Montréal, 101 rue St-Jacques.

	Clôture 18 juin	Maximum	Minimum	Clôture à 24 juin
Atchison	133.6	139.3	133.6	138.4
American Can	52	54.4	52	52.2
American Woolens	100.1	101.4	99.4	
American Locomotive	104.4	107.3	103.4	103.6
American Sugar	128.4	130.7	126.4	127.5
American Smelters	70.3	72.3	69.4	70
Allied Chemical	23.7	25.3	23.5	24.1
Baldwin Locomotive	122	126	120.4	120.4
Balt. Ohio	113.1	118.4	113	114
Bethlehem Steel	94.7	96.3	94.2	94.5
Canadian Pacific	42	42.3	41	41
Ches. & Ohio	161.4	165.7	161.4	164.6
Cons. Gas	131	135.4	131	134
Continental Can	96.4	97.7	96.1	97
Chrysler Motors	78.4	79	77.1	77.6
Crucible Steel	33.5	34.7	32.4	32.5
Dodge Bors. Com.	74	74.2	73	73
Dupont Motors	28	30.3	27.5	28
Erie Railroad	235.7	238.4	229	233.4
Fleischman	34.5	37	34.5	36.5
Goodrich Co. B.F.	46.2	47.7	46.2	46.4
General Motors	52.7	54.3	50.7	51
General Electric	143.2	146.4	140	141
International Nickel	338.4	344.6	336.6	338
International Telephone	37.2	37.6	36.1	36.2
International Paper	53.3	55.4	52.4	54
Hudson Motors	55.2	57	52	52.1
Mack Trucks	118.3	1221.3	116	117
Marland Oil	59.3	63	59.3	61
New Haven	43.7	45.3	43	44.5
Northern Pacific	73.4	74.7	73.1	74.4
New York Central	129.2	132.6	129.2	132.6
Pierce Art w	26.3	28.1	25.2	26.2
Pacific Oil		1.4	1.3	1.2
Pan. Amer. A	72	73.4	72	73
Pan. Amer. B	73	75	72.6	73.7
Reading	91.6	97.4	91.6	94.3
Royal Dutch	52.4	53.3	52.3	42.3
Sinclair Oil	22.6	23	22	22.4
Studebaker	52	53.5	52.1	52.6
Southern Pacific	103	105.5	103.2	104.1
Southern Railway Co	116.1	118.4	116.1	117
U. S. Steel	55.6	60.4	55.6	58
U. S. alcohol	187	196	186.1	187.2
U. S. Rubber	62.2	65	60.4	61.2
U. S. Cast Iron Pipe	136.4	139.2	134.4	138
Texas Oil	54.4	56	54.3	55
Willys Motors	47.5	49.3	46.8	47.2
Wabash	57.5	58.5	56.5	57.2

Vice-président

M. HENRY CLARK, président de Wm. Clark, Ltd., Montréal, qui a été élu vice-président de la Standarom Rouyn Mines, Limited, qui possède des terrains miniers dans le nord de Québec.

OBLIGATIONS FRANÇAISES

Nous sommes en mesure de vous livrer immédiatement toutes les émissions de Rentes—Crédit National & Ville de Paris—nous achetons vos coupons d'intérêt.

Nous sommes acheteurs des obligations de la Ville de Vienne (toutes émissions). Gouvernement Autrichien (toutes émissions.)

TOUTES OBLIGATIONS ET ACTIONS.
ACHETEES — VENDUES — COTEES.

La Corporation des Obligations Européennes, LIMITEE
120, rue St-Jacques. Tél. MAin 8763

Stocks en Vedette
CIRCULAIRE SUR DEMANDE
BRUNEAU & RAINVILLE
Membres de la Bourse de Montréal
101, rue Saint-Jacques

Fiske Gold Mines Limited

Le très honorable Sir George E. Foster, G.C.M.G., P.C., Sénateur. PRESIDENT.

Archibald F. C. Fiske, troisième vice-président Metropolitan Life Insurance Company. VICE-PRESIDENT.

De récentes annonces officielles de sensationnelles découvertes sur des propriétés adjacentes, et le fait que nos ingénieurs se sont rendus compte que ces énormes gisements de minerai comportant une forte proportion de cuivre avec d'encourageantes quantités d'or s'étendent directement dans le groupe Fiske Numéro un, sont des plus satisfaisantes.

Un actif travail de développement est actuellement à se faire au groupe Fiske numéro un.

Nous croyons que les actions de la Fiske Gold Mines, Limited présentent aujourd'hui une occasion exceptionnelle de profit d'ici aux quelques prochains mois, laquelle ne devrait pas être ignorée.

Pour renseignements complets, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir par la poste AUJOURD'HUI.

W. H. Thorburn & Company, Limited
Courtiers en Placements
189, rue St-Jacques - Montréal.
Téléphone: HArbour 3018.

Envoyez-nous ce coupon par la poste aujourd'hui
W. H. THORBURN & COMPANY, LIMITED
189, rue St-Jacques, Montréal, Qué.
Veuillez me faire parvenir des renseignements complets concernant la Fiske Gold Mines, Limited.
NOM.....
ADRESSE.....

Le Radiophone

Aujourd'hui à Montréal

CFCF (Marconi, 411):

12.30 à 1.00 heure p.m.— Programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale.

1.00 à 1.15 heure p.m.—Température, Bourse, heure.

1.15 à 1.40 heure p.m.—Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale.

CKAC (411)—

7.00 heures p.m.—Causerie sur la prévention des accidents, sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

Le Duet: "Les Noyades".

7.15 heures p.m.—Dîner-concert de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction musicale de M. Raoul Duquette.

10.30 heures p.m. Harold Leonard et ses Red Jackets dans de la musique de danse, des Cascades de l'hôtel Windsor.

Programme de Dimanche, 27 Juin

Le haut de l'affiche

6.00 p.m. KMA (252) Shenandoah. The Harmony Four Quartette.
8.45 p.m. WSAI (326) Cincy Concert de la fanfare Goldman du N. Y. University Campus.
10.05 KTHS (375) Hot Springs. Concert classique par l'orchestre du New Arlington Hotel.
12.00 (midi) KGW (492) Portland. Concert par l'orchestre symphonique Chevrolet.

Postes silencieux

Est: WAHG, WEAO, WHAZ, WOR, WRC, WRVA, WTAM. Centre: KFKU, KFKX, WGST, WHA, WOI, WMAQ. Ouest: KFAU, KLX, KWSC WJAD.

Poste de Montréal

CHYC
(Northern Electric, 411)
7.15 heures p.m. Emmanuel Church, prédicateur, Rév. J.-W.-C. Ward, D.D. Organiste, Harold-Eustace Key.
9.00 heures p.m. Orchestre symphonique CHYC, sous la direction de M. André Durieux. Artiste: Mademoiselle Blanche Archambault. N.-S. Richards, directeur du studio.

CFCA Toronto Star

(356)
11.00 a.m., 7.00 p.m. et 9.30 heures p.m. Programme ordinaire du dimanche.

Concerts, Causeries-Sport

1.30 P.M.

WJZ (455) New-York. Forum du dimanche.

2.00 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Young People's Conference.

2.15 P.M.

WPG (300), Atlantic City. Récital d'orgue.

3.00 P.M.

WEAF (492) N.-Y. YMCA Conference, aussi de WCAE, WEEI, WSAI, WTAG.
WJZ (455) N.-Y. Heure de religion.

4.00 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Musical.

4.30 P.M.

KYW (562) Chicago. Classique.

5.00 P.M.

KOA (322) Denver. Musique d'après-midi.
KFCO (476) St-Louis. Programme Shut-in.
WFAA (476) Dallas. Baseball, Ligue du Texas.

5.30 P.M.

WCAE (462) Pittsburg. Dîner-concert.

6.00 P.M.

WSOE (246) Milwaukee. Concert.

6.20 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Capitol Theatre Gang, aussi de WCAE, WCAP, WEEI, WJAR, WWJ, WTAG et KSD.

6.30 P.M.

KGO (361) Oakland. Vêpres.

7.00 P.M.

KYW (536) Chicago. Heure familiale.
WCAL (246) Baltimore. Musical.
WBZ (333) Springfield. Trio Merrill.

8.00 P.M.

WGN (302) Chicago. Concert par l'Ensemble de Concert Drake.
WBZ (333) Springfield. Récital d'orgue.
WOAI (395) Houston. Baseball.
WBZ (333) Springfield. Chorale du Sacré-Coeur.
WSAI (326) Cinci. Sermonette.

8.30 P.M.

WBAL (246) Baltimore. Programme du crépuscule.
KOAC (280) Corvallis. Bibliographie.
KFNF (262) Shenandoah. Service Evangéliste, Union Tabernacle.
WLW (423) Cinci. Orchestre du soir Crosley.
WHO (526) Des Moines. Fanfare du 14e de la Cavalerie américaine.

9.15 P.M.

WBEM (226) Chicago. Comédie: Hi et Si.
WCCO (416) St-Paul. New York.

9.30 P.M.

WBAL (246) Baltimore. Concert. Orchestre Kienne.

10.05 P.M.

KTHS (375) Hot Springs. Classique.

10.35 P.M.

WCCO (417) Mips-St-Paul. Orgue.

10.40 P.M.

WEBR (273) Staten Island. Chorale.

12.00 (minuit)

KGW (492) Portland. Orchestre Symphonique Chevrolet.

Orchestre de danse

3.00 P.M.

WHN (361) N.-Y. Roseland.

4.00 P.M.

WOWL (270) Nouvelle-Orléans. Danse.
WMBB (250) Chicago. Trianon.

4.30 P.M.

WHO (526) Des Moines. Reese Hughes.

5.00 P.M.

WEBH (370) Chicago. Orlole.

UN MONSIEUR OFFRE GRATUITEMENT

à se faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchite chronique, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrivez par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 4, Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra, gratis, et franco par courrier, et vous enverra les indications demandées.

5.00 P.M.

WJZ (455) New-York. Abas'.

7.00 P.M.

CFCA (356) Toronto. Orchestre Stewart.

10.30 P.M.

WBCN (226) Chicago. Midway.

Programme de Lundi, 28 Juin

Le haut de l'affiche

7.30 P.M. WHAZ (350) Troy. Trio à cordes du Trio High School.
9.00 P.M. WPG (300) Atlantic City. Trio instrumental des dames de Galen Hall.
10.15 p.m. KOA (322) Denver. Programme du club universitaire du Denver Glee Club Campus.
10.50 p.m. (WHT (400) Chicago. Quatuor hawaïen et Bel-Canto.

Postes silencieux

Est: WEAO, WFI, WGBS, WRC, WIP, WREO. Centre: KFDM, KYW, YLDS, WBBM, WBCN, WCBD, WGN, WGES, WHAS, WHT, WIBO, WJAZ, WJJD, WLIB, WMAQ, WMBB, WOC, WOK, WORD, WQJ. Ouest: KHJ, WOAI.

Postes de Montréal

CKAC
(411)
1.45 heure p.m. Concert du lunch de l'hôtel Windsor.
4.00 heures p.m. Température, Bourse, grains.

(Marconi, 411)
12.30 à 1.00 heure p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, de la salle à manger principale.
1.00 à 1.15 heure p.m. Température, Bourse, heure.
1.15 à 1.40 heure p.m. Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale.
7.00 à 7.30 heures p.m. Historiettes du coucher.
7.30 à 8.30 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale.
Programme.
1. Ouverture: Guilluame Tell, Rossini.
2. Chanson: Thank God for a Garden, Del Riego.
3. Fantaisie: The Meistersingers, Wagner.
4. Solo de piano: Rhapsodie, Dohynani.
M. Rex Battle au piano.
5. Extrait: The Geisha, Jones.
6. Ballet russe, Luigini.
M. Herbert Spencer à l'orgue.
8.45 à 9.00 hrs., p.m. — Courtes causeries sur le droit commercial par MM. Harold-E.-A. Rose L.L.M. et Paul Désy L.L.B., membres du Barreau de Montréal.
9.00 à 10.00 hrs. p.m. — Programme du studio. Musique vocale et instrumentale grâce à la courtoisie de M. R. W. Breese, assisté de Mlle Shirley Ritstein, pianiste, Mme Fred Bailey, contralto, M. W. Finlay, ténor et M. P. G. Johnson, baryton.
10.30 à 11.30 hrs. p.m. — Programme de danse par Joseph-C. Smith et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal directement de la piazza.

CFCA Toronto Star

(356 mètres)
1.00 à 1.15 h. p.m. — Température, nouvelles et bourse.
5.55 hrs. p.m. — Dernières nouvelles, température, résultats du baseball.
6.00 hrs. P.M. — Cotes de fermeture.

CKCL Dominion Battery

(357 mètres)
10.30 à 11.30 hrs. A.M. — Programme musical du studio.
11.56 hrs. a.m. — Signaux des Canadian National Telegraphs.
1.15 hrs. P.M. — Rapports du marché, Farmer's Sun.
3.30 à 4.30 hrs. p.m. — Musique du studio.
4.30 hrs. P.M. — Résultats du baseball.

Concerts du soir

4.30 P.M.

WHAS (400) Louisville. Programme studio.
WCAP (469) Wash. Vocal.

6.30 P.M.

KGO (361) Oakland. Trio Amphio.
WMCA (341) N.-Y. Musical.

7.00 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Pop. Concert.
WTAM (390) Cleveland. Concerts.

7.15 P.M.

WRNY (253) N.-Y. Heure. Artists Debut.
WTIC (476) Hartford. Yale Glee et Banjo Clubs.

7.45 P.M.

WBBR (273) Staten Isl. Tenor.
WBBR (213) Staten Island. Vocal.

8.00 P.M.

WWJ (352) Détroit. Nouvelles d'orchestre.
WBAL (246) Baltimore. Musical Programme.
WLW (423) Cinci. Concert par l'orchestre de salon Crosley.
WCAE (462) Pittsburgh. Studio.
KFNF (262) Shenandoah. Concert.
WTIC (476) Hartford. Musical.
WMBB (250) Chicago. Trianon Ensemble.
WIP (508) Champlain. Uncle Wip's Roll Call.

8.10 P.M.

WHT (400) Chicago. Orgue.

8.30 P.M.

WBAL (246) Baltimore. Quatuor W BAL.
WTAM (390) Cleveland. Studio.

8.40 P.M.

WRVA (256) Richmond. Quatuor nègre.

9.00 P.M.

WHAD (275) Milwaukee. U. Marquette. Programme.
KDKA (309) E. Pitts. Heure d'opéra comique Ruud.
WRR (246) Dallas. Times-Herald Artists' Concert.
WBAL (246) Baltimore. Concert.
WBAL (246) Baltimore. Concert.
WKRC (423) Cinci. Studio. Légion américaine.
WSM (282) Nashville. Studio.
WHO (526) Des Moines. Quatuor.
WLW (422) Cinci. Orchestre Crosley.
WGHB (256) Clearwater. Honor Moon Récital.

9.10 P.M.

WRVA (256) Richmond. Harmony Boys.

9.30 P.M.

WPG (300) Atlantic City. Studio.
WEAF (492) N.-Y. Grand Opera — Lucia di Lammermoor à WOO, WCAE, WJAR, WCAP, WTAG, KSD, WTIC et WSAI.
WFAA (476) Dallas. Studio.
WSAI (326) Cinci. Musical.
WTAZ (379) Troy. Vocal.
WHAS (400) Louisville. Concert.

10.00 P.M.

KMA (252) Shenandoah. How do you do Boys.
WSOE (246) Milwaukee. Candygram Programme.
WJAR (310) Providence. Grand Opera.
WLW (423) Cinci. Royal Star Ensemble.

10.05 P.M.

KTHS (375) Hot Springs. Concert.

10.15 P.M.

KOA (322) Denver. Studio.

10.10 P.M.

WLW (423) Cinci. Cinci Times-Star
WBAL (246) Baltimore. Musical.

10.30 P.M.

WBAP (476) Fort Worth. Hired Hand.

11.00 P.M.

KGO (361) Oakland. Education.

12.00 minuit

KGW (492) Portland. Concert.
WRVA (256) Richmond. Edgeworth Opera Co.
WHO (526) Des Moines. Orgue.

Causeries-Sports

6.00 P.M.

WEAF (492) N.-Y. U. Columbia. Causerie.
WAAM (263) Newark. Sport.

6.15 P.M.

KDKA (309) E. Pittsburg. Baseball.

6.30 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Lullaby Lady.
WEEI (349) Boston. Causerie d'affaires.
WGY (379) Schenectady. Dîner.
WEEI (416) Minneapolis. Baseball.

7.00 P.M.

WAAM (263) Newark. Heure de la camaraderie.

7.15 P.M.

WLIT (395) Phila. Argo Waves.
WIP (508) Atlantic City. Heure enfantine.

7.30 P.M.

WFAA (476) Dallas. Orchestre Honey Boys.
WGR (319) Buffalo. Dîner musique.

8.00 P.M.

WOAI (395) Houston. Baseball.

8.45 P.M.

WTIC (474) Hartford. Causerie.

9.00 P.M.

WBAL (246) Baltimore. Ecole du dimanche, causerie.
KFNF (...) Shenandoah. Lee Period — Causerie.
WSOE (246) Milwaukee. Causerie.

9.30 P.M.

KOA (322) Denver. L'heure de Morphée.

10.00 P.M.

WEBH (370) Chicago. H. et E. Nouvelles éclair.
KTHS (375) Hot Springs. Baseball.

10.30 P.M.

KGW (492) Portland. Sport

11.00 P.M.

WLW (423) Cinci. Baseball.

11.50 P.M.

WHT (400) Chicago. Sport.

Musique de Danse

(Le nom de l'orchestre est donné)

8.00 P.M.

WGY (380) Schenectady. Orchestre WGY.

8.30 P.M.

WTIC (474) Hartford. Hotel Bond.

9.00 P.M.

WAAM (263) Newark. Brown's.
WBZ (333) Springfield. Mass. Musical Capitol Theatre Orchestre.
WJZ (455) N.-Y. Revelers.

9.30 P.M.

WMC (500) Memphis. Hôtel Gayoso.

9.45 P.M.

WLIT (395) Phila. El Patio.

10.00 P.M.

WLW (423) Cinci. Castle Farm.
WGR (319) Buffalo. Statler.
WIAD (263) Waco. Socity Tamblers.
WMBB (250) Chicago. Trianon Orchestre.

10.30 P.M.

WEAF (492) N.-Y. Palais D'Or.

11.00 P.M.

WAHG (316) Richmond Hill. Ferneci's.

11.15 P.M.

WKRC (423) Cinci. Cummin's.

12.00 minuit

WTAM (390) Cleveland. Royal Canadians.

12.30 A.M.

WKRC (423) Cinci. Read.

1.00 A.M.

KGW (492) Portland. McElroy's.

COUR SUPÉRIEURE
Division de la Pratique

26 juin 1926.

Président: Hon. juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes.

V. E. Lambert vs B. English & Unor et W. Bitter, T.S. Jugement déclarant la saisie tenante.

W. K. Mable vs D. B. St-Germain, et Crane limited. T.S. Jugement accordant la déclaration du T.S.

H. Waller vs Italian Mosaic Marble Co., of Canada limitée. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur: accordée.

The Albert Simpson Company limitée vs Tno B. Tibbs. Motion de la demanderesse pour mode de signification: accordée.

Laporte, Martin limitée vs S. Isenberg. oMtion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur: accordée.

Dame Irène Carrière vs Roméo Mongeon. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps in forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

Dame Marie Forget vs Alphonse Chevrefils. Motion du défendeur pour congé, défaut de l'action; accordée, avec dépens.

J. B. Trahan vs H. F. Heft et al. Motion du demandeur pour permission de plaider; accordée en par défendeurs payant frais de motion et défaut. 24 heures pour plaider.

Canadian Automatic Machinery Limited, en liquidation et Ralph Laeke, requérant. Requête pour mise en liquidation; accordée. Paquet et Bonnier, nommés liquidateurs provisoires. Avis ordinaires.

Still Rederuk vs Compagnie de Ciment Nationale limitée. Requête du demandeur suivant la loi des accidents; jugement pour $1250.00.

Agnes McDermott vs Stanley Shaw. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens, accordée; dépens à suivre.

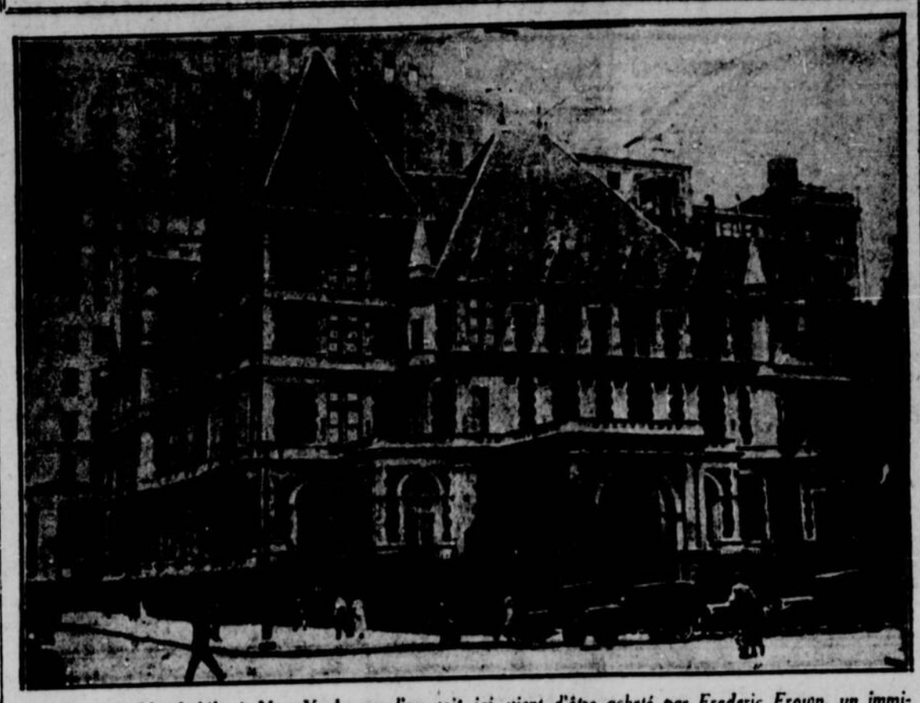

Le château de Vanderbilt, à New-York, que l'on voit ici, vient d'être acheté par Frederic Frown, un immigrant qui est arrivé aux Etats-Unis, sans le sou et qui a, on le voit, fait son chemin.

LE CHATEAU DE VANDERBILT

LISTE DES NOUVEAUX BACHELIERS DE NOS COLLEGES AFFILIES

Le séminaire de Montréal et le collège Bourget ont le prix Colin.

Les résultats de l'examen pour la conquête du baccalauréat de l'enseignement classique ont été affichés mercredi soir, au séminaire de Joliette où les trente-quatre correcteurs appréciaient les manuscrits des cinq cents concurrents depuis samedi dernier, sous la présidence de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal.

I.—PLACES D'HONNEUR

1. Premier à l'examen de philosophie-sciences (2e année) et détenteur du Prix Colin de $60: Lefebvre (Eucher), du collège Bourget à Rigaud, avec 75.3 sur 80. Il est à remarquer que l'élève Eucher Lefebvre avait obtenu, à l'examen de rhétorique en 1924, le premier rang et le Prix Colin de $40.

2. Premier à l'examen de lettres-grammaire (rhétorique) et détenteur du prix Colin de $40: du Plessis (Armand), du Petit Séminaire de Montréal, avec 86.5 sur 100.

3. Les douze premiers à l'examen de dernière année: Lefebvre (Eucher) Rigaud; Lemire (Gérard), Saint-Laurent; Pesant (René), L'Assomption; Langlois (Paul), l'Assomption; Mitchell (G.-Robert), Joliette; Laurin (Clément), l'Assomption; Duquet (John), Sherbrooke; Walsh (Muriel), Ecole des jeunes filles; Veilleux (Evender), Sherbrooke; Jarry (Marc), Montréal; Charron (Paul), élève extracollégial; Vadeboncoeur (Marcel), Ste-Thérèse.

4. Les douze premiers à l'examen de rhétorique: du Plessis (Armand), Montréal; Leclaire (Maurice), Montréal; Bertrand (Ephrem), SteThérèse; Pageau (Louis), Montréal; Bergevin (Gérard), l'Assomption; Marion (Etienne), Joliette; Coulombe (Arthur), Rigaud; Monette (Arcade), Saint-Jean; Bouthillier (René), Montréal, et Charest (Wilfrid), Joliette; Delorme (Maurice), Sherbrooke; Brassard (Victor), Montréal.

5. Les premiers sur chaque matière à l'examen de deuxième année:

Philosophie — Langlois (Paul), l'Assomption; Mathématique — Beaudry, Bélair et Lefebvre (Rigaud); Laurence (S.-Laurent); Charron (extracollégial); L'Ecuyer (S.-Jean); Carle, l'Assomption); Brosseau (S.-Hyacinthe); Jarry, Marc (Montréal).

Physique. — Pesant (René), l'Assomption.

6. Les premiers sur chaque matière à l'examen de rhétorique:

Composition littéraire (médaille d'argent du gouvernement français) — Bertrand (Ephrem), Ste-Thérèse.

Thème latin.—Tartre (Roland), S.-Hyacinthe.

Version latine. — Desranleau (Georges), S.-Hyacinthe, et Marcoux (Gérard), Montréal.

Version grecque (médaille d'argent Byron de la colonie grecque de Montréal) — Coulombe (Arthur), Rigaud.

Thème anglais ou français.—Arbour (Henri), S.-Jean; Butler, Kennedy et O'Reilly (Montréal); Desrosiers, Laplante, Rondeau et Rousseau (S.-Hyacinthe).

II—BACHELIERS

1. Ont conservé 80 p.c. aux deux examens de philosophie et de rhétorique, et sont bacheliers ès-arts avec grande distinction: Langlois (Paul), l'Assomption; Lefebvre (Eucher), Rigaud; Duquet (John), Sherbrooke; Bonin (Raoul), Saint-Hyacinthe; Audet (Médéric) et Beaudin (Dominique), S.-Jean; Laurence (J.-Marie) et Lemire (Gérard), S.-Laurent; Rose (Robert), Ste-Thérèse; Allaire (Nérée), et Charron (Paul), élèves extracollégiaux.

2. Ont conservé 80 p.c., à l'un ou l'autre des deux examens, et sont bacheliers ès-arts avec distinction: Carle (Léopold), Laurin (Clément) et Pesant (René), l'Assomption; Beaudry (Marius), Taillefer (Gaston) et Vachon (Léopold), Rigaud; Comtois (Lucien), Guilbault (Lucien), Magnan (Rolland), Mitchell (G.-Robert), Morin (Clément) et Pelletier (Ls.-Philippe), Joliette; Brisebois (Dalma), Jarry (Marc), Robitaille (Dollard) et Verschelden (J.-Paul), Montréal; Veilleux (Evender), Sherbrooke; Martin Philippe), S.-Jean; Paquette (J.-Bte) et Vadeboncoeur (Marcel), Ste-Thérèse; Boutin (Ls.-Napoléon) Valleyfield; Mullally (Jessie) et Walsh (Muriel), Ecole des Jeunes Filles.

3. Ont conservé 60 p.c. aux deux examens et sont bacheliers ès-arts, sans mention:

L'Assomption :: Ayotte, Bélanger, Bohémier, Casaubon, Gauthier, Lafortune, Lapalme et Reed.

Régoud: Bélair, Racan et Trudeau.

Joliette: Beaudry, Bergeron, Blais, Denis, DesRosiers, Ducharme, Farley, Michaud, Rouleau et Trembiay.

Montréal: Bertrand, Bisconnet, Carignan, Feron, Jarry (Maurice), McDuff et Thivierge.

Sherbrooke: Archambault, Lalliberté, Maigret, Marchessault, Massé, Rousseau et Warren.

S.-Hyacinthe: Beauregard, Boivin, Brodeur, Brosseau, Brunelle, Desrasleau, Gadbois, Hallé, Lafontaine, Lavallée et Séguin.

S.-Jean: Corriveau, Côté, L'Ecuyer et Trottier.

S.-Laurent: Archambault, Beaulieu, Bélanger, Berthiaume, Carpentier, Champeau, Crevier, Décarie, Désautels, Ducios, Lafrance, Moncion et Paquin.

Ste-Thérèse: Benoit, Cécile, Chevalier, Lacroix, Millette, Montour, Quidoz et Sicard.

Valleyfield: Boutin (Paul), Daudurand et Laberge.

Extracollégieux:: Dubue (Hector), Paquin, Thibaudeau et Tourigny.

Ecole des jeunes filles: Brennan, Ferron, Hudon et Mclanis.

4. Ont conservé au moins 60 pour cent en sciences, 50 pour cent en lettres, et sont bacheliers ès-sciences: Marsolais (Henri), l'Assomption; Latour (Ernest) et Laviolette (Ronald), Joliette; Tétrault (Lionel), Ste-Thérèse.

5. Ont conservé au moins 60 pour cent en lettres, 50 pour cent en sciences et sont bacheliers ès-lettres: Clément (Clément), Laurin (Irénée) et Parent (Georges, Joliette; Cormier (Jean), Corneilier (Gérard), Michaud (Paul), avec distinction, et Soucy (Wilfrid), Montréal; Lecours et Ledoux, Sherbrooke; Normandin et Voghel, St-Hyacinthe; Gouin, St-Laurent; Léveillé et Poitras, Ste-Thérèse; Crête et Lebosuf, Valleyfield; Phaneuf, Roche et Roy, avec distinction, extra-collégiaux; Scullions, Ecole des Jeunes Filles.

6. Ont conservé 50 pour cent aux deux examens: Lemay (Donatio), Sherbrooke; Lévesque (Valmore), St-Jean; Deguire (René), St-Laurent; Jeannotte (Antonio), extracollégial.

7. Ont droit de reprise sur une matière (58 pour cent): Laurin (Irénée), Joliette, philosophie pour B.A.; Soucy (Wilfrid), Montréal, philosophie pour B.A.; Lemay (Donatio), Sherbrooke, philosophie pour B. Sc.; Jeannotte (Antonio), extracollégial, thème latin pour B. L.; Scullion (Helen), Ecole des Jeunes Filles, philosophie pour B. A.

8. Ont une matière à reprendre: Kearns (Lillian), physique.

9. Ceux dont le nom n'apparaît pas sur cette liste ont un total inférieur à 50 pour cent à l'un ou à l'autre des deux examens, même s'ils ont obtenu 60 pour cent à l'un des deux.

Le rapport des examens des collèges Ste-Marie et Loyola a paru il y a quelque temps déjà.

LES PINS
LAC MASKINONGE, ST-JOVITE, QUE.
L'hôtel le plus moderne des Laurentides.
CANOTAGE, TENNIS, DANSE, ORCHESTRE
A partir du 15 juin.—Cuisine française.—Camps pour jeunes gens, $14.00 par semaine. Repas pris à l'hôtel.—Tous nos produits sont fournis par la maison Stanford Limitée. Pour informations et réservations.
CLAIRVAL 4673 74-s-jno

L'Université de Montréal

vous invite à vous joindre à elle pour visiter le Canada cet été

De Montréal à Victoria et Retour

avec arrêts dans tous les endroits les plus intéressants. Le voyage durera 21 jours, c'est-à-dire

DE 3 AU 24 JUILLET

et se fera par train et bateaux de luxe du

PACIFIQUE CANADIEN

Ne manquez pas cette occasion unique qui vous est offerte de visiter le Canada dans les meilleures conditions possibles.

$365 TOUS FRAIS COMPRIS

Tout le monde est invité à prendre part à cette excursion. Donnez votre adhésion sans plus tarder.

Brochurettes et renseignements complets de l'Université de Montréal ou des agents du Pacifique Canadien.

Les Places du Maine

Portland, Old Orchard, Kennebunk, Biddeford, et toute la Côte du Maine.

La mer, ses plages ensoleillées, ses brises salines et réconfortantes vous invitent pour vos vacances. Passages réduits. Superbe service de trains par le Canadien National.

A Partir du 27 juin

Départ de Montréal à 9 h du matin excepté le dimanche (le dimanche à 8 h 20 du matin), arrivée à Portland à 7 h 05 du soir. Au retour: départ de Portland à 8 h tous les matins, arrivée à Montréal à 6 h 20 du soir (le dimanche à 7 h 20).

A Partir du 25 juin

Un train de nuit quittera Montréal tous les soirs à 9 h 15 tout droit pour Portland où il arrivera à 7 h du matin. Au retour: départ de Portland à 8 h 45 tous les soirs, arrivée à Montréal à 7 h 10 du matin.

HEURE NORMALE DE L'EST

Wagon-salon-café aux trains de jour; wagons-lits avec salon aux trains de nuit.

Brochurettes illustrées, renseignements et réserves de places au

Bureau des Billets en Ville
230 rue Saint-Jacques
Tél. Main 4731

LES CORS

S'enlèvent — Sans douleur!

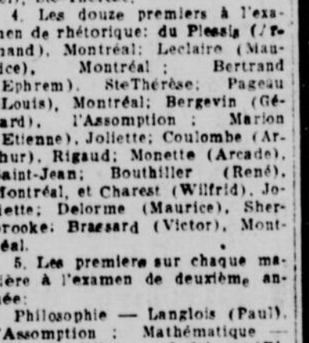

Ça ne fait pas mal du tout! Versez un peu de "Freezone" sur un cor douloureux, instantanément, ce cor cesse de faire mal, puis peu de temps après vous l'enlevez rapidement avec les doigts.

Votre pharmacien vend, pour quelques sous, une petite bouteille de "Freezone", suffisante pour enlever tout cor dur, cor mou ou cor entre les orteils, et les callosités, sans douleur ni irritation.

Le capt. Hughes-Jones a été relâché et a pu se marier

OTTAWA 26 (Du correspondant de la Patrie.) — Tout est bien qui finit bien. Tel est le cas pour le capitaine Hughes-Jones, jeune anglais de bonne famille arrêté la veille de son mariage pour avoir donné des chèques sans valeur au montant de $550 et $59 à Ann Arbor, Michigan, pour l'achat de bijoux. Cette somme ayant été remboursée, les autorités américaines ont retiré leur plainte, la police locale a remis son prisonnier en liberté et à six heures et demie mercredi soir il épousait Mlle Anna Smillie, d'Ottawa, fille de feu le Dr N. Smillie, de Montréal. Les nouveaux époux avaient apparemment oublié le désagréable incident. Seuls les parents et intimes assistaient au mariage en l'église unie St-James. Malgré la pluie torrentielle, quelques personnes attendaient à la porte de l'église pour voir le marié qui en quelques heures était devenu l'homme dont parlait tout Ottawa. Il y a eu ensuite réception chez madame Smillie.

M. Broadfoot, avocat du capitaine Hughes-Jones, déclare que les autorités américaines ont agi avec trop de précipitation dans cette affaire et que des protestations seront faites à Washington par l'entremise du ministère des affaires extérieures.

Pèlerinage à Assise — Rome — Lourdes et Tour d'Europe

52 Jours — 20 Villes — 6 Pays

$795 Tous frais compris (Classe cabine)

Départ par le MEGANTIC le 17 Juillet

Sous la direction de M. l'abbé ARTHUR MAHEUX, Docteur en Théologie, président de la Société du Parler Français, Chapelain de Spencerwood. Préfet des Etudes au Séminaire de Québec.

Itinéraire et tous renseignements sur demande

VOYAGES HONE
86 St-Jacques, Montréal
14 Du Fort, Québec
ou à
LAURENT TURCOTTE
Directeur du Service de langue française
211 McGill, Montréal, Ma. 7788
ou à l'agent de votre localité 1107

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS

De Montréal

A Liverpool

Juil. 2 Juil. 31 ..... Montcalm
Juillet 9 Août 6 ..... Montclare
Juillet 23 ..... Montrose

A Belfast Glasgow

Juil 15 Août 12 ..... Metagama

A Cherbourg-Southampton-Anvers

Juin 30 Juil. 28 ..... Minnedosa
Juil 14 Août 11 ..... Melita

De Québec

A Liverpool

Juil 16 ..... Montroyal

A Belfast-Glasgow

Juillet 1 Juillet 29 ..... Montnairn

A Cherbourg-Southampton-Hambourg

Juil 7 Août 4 ..... Empress of France
Juil. 21 Aug. 18 ..... Empress of Scotland

(Notre personnel français est à votre service).

S'adresser aux agents locaux.

D. R. KENNEDY Agt. Gén. du Trafic Océanique. Tél. Main 7700
141 Rue St-Jacques Montréal

Le Sport,

se trouve sous toutes ses formes à ces somptueux hôtels du bas Saint-Laurent

LE MANOIR RICHELIEU, à la Malbaie, et l'Hôtel Tadousac, à Tadousac, ont reçu à juste titre le nom de Paradis du Sport

Golf incomparable, équitation, boulingrins veloutés, pêche en mer et d'eau douce, tennis, billard et danse—vous n'avez qu'à choisir!

La société la plus choisie, les plus hautes personnalités, visitent chaque année ces hôtels renommés du bas S.-Laurent—le Manoir Richelieu et l'Hôtel Tadousac.

M. Taft, éminent jurisconsulte, a écrit:

"L'air de ces régions a toutes les vertus du champagne, sans la migraine du lendemain..."

Pour tous renseignements, prix, luxueuses brochures illustrées, s'adresser à

JOHN O. EVANS, *Gérant*, Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic, P.Q.
R. B. KAY, *Gérant*, Hôtel Tadousac, Tadousac, P.Q.
ou
No. 9 Square Victoria, Montréal, P.Q.

CANADA STEAMSHIP LINES

Continental Limité

Le Train de Luxe pour l'Ouest

Composé pour votre confort et votre sécurité de voitures toutes d'acier; équipé, pour votre amusement et votre intérêt d'un superbe radio récepteur, le Continental Limité vous offre le service par excellence pour

WINNIPEG, EDMONTON, LE PARC NATIONAL JASPER, PRINCE RUPERT ET VANCOUVER

Quittant Montréal tous les soirs à 10 h 15 (heure normale de l'est)

le Continental Limité, par la grandeur des panoramas qui se déroulent sur sa route, par son confort poussé jusqu'au luxe, par sa cuisine incomparable et la courtoisie discrète de ses employés, est devenu le train le plus populaire pour la Côte du Pacifique et la route favorite pour la Californie.

Le Continental Limité comporte wagons-lits modèles et touristes, wagon-observatoire à compartiments avec buffet et bibliothèque, wagon-restaurant, wagons-colons et voitures de première.

Pour réserves de places et tous renseignements s'adresser au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
230 rue Saint-Jacques Tél. Main 4731

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Expédiez par messageries du Canadien National vos mandats, vos lettres de change, etc., ainsi que votre prochaine consignation.

L'ACTUALITE DANS LES PRINCIPAUX THEATRES, CONCERTS ET CINEMAS DE MONTREAL

"ELLA" CINDERS" film de la First National au CAPITOL

IRMANETTE violoniste à l'Impérial

" OLD LOVES AND NEW" au PALACE

Une scène de VOLCANO LOEWS

LA MUSIQUE

Le Prix d'Europe

IV—Les boursiers

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par LEO-POL MORIN

Nous avons vu la semaine dernière qu'il est relativement facile de reprocher aux femmes d'avoir jusqu'ici fourni une carrière peu brillante. Nous avons aussi vu que cette critique ne porte pas en soi son remède. Quelqu'un me fait même remarque, qu'on pourrait l'appliquer à certains boursiers, sans pour cela déprécier davantage l'institution du Prix d'Europe, qui demeure excellente. Nous en convenons volontiers. Cependant, quand on me demande brutalement et pour me chicaner: "Les hommes n'ont-ils pas, d'une façon générale, aussi peu *donné* que les femmes au Prix d'Europe ?" je me crois autorisé à répondre sans nuances: Non. Mais il faut considérer.

Tous les boursiers exercent et exerceront le métier de musicien. Nous n'en pouvons pas douter. Si quelques-uns seulement s'adonnent au concert d'une façon régulière, les autres fournissent dans l'enseignement une carrière qui n'est pas négligeable. L'enseignement est d'ailleurs au Canada d'un exercice moins chanceux et plus tranquille que le concert. Il est naturel que s'y confinent ceux qui ne peuvent entreprendre la carrière de virtuose. N'oublions pas qu'il faut pour l'enseignement autant de dos et de préparation qu'il faut pour le concert. C'est une erreur commune à plusieurs de croire que n'importe quel *pianoteur* ou *râcleur* soit capable d'enseigner. Nous avons assez d'amateurs. Il faut des gens de métier en plus grand nombre. Il faut surtout déclarer la guerre à l'enseignement empirique au Canada.

Si on considère que le Prix d'Europe est un prix de virtuosité, on peut chicaner quant au nombre de boursiers qui font de la virtuosité un métier. Ce serait injuste cependant. On est en droit d'attendre du boursier qui reçoit la bourse au titre de pianiste, par exemple, qu'il fasse du piano par la suite. Mais ce boursier ne prend pas l'engagement solennel de devenir un virtuose malgré les dons qu'il peut bien ne pas avoir. Ceux qu'on lui a reconnus à l'obtention de la bourse peuvent devenir moins sérieux avec le temps. Il ne doit pas porter à lui seul la responsabilité de cette faillite. On ne devient pas virtuose comme on se fait... chauffeur, fut-ce au prix des leçons des plus grands maîtres. Tous les boursiers ne sont pas, par définition absolue, des virtuoses-nés. Et nous avons déjà vu que ces dons-là ne s'acquièrent pas par l'étude.

Eh bien ! en bloc, je dirai que les hommes ont *donné* davantage que les femmes aux Prix d'Europe. Jusqu'à cette date dix bourses sur seize ont été obtenues par des hommes. Proportion inégale. Et qui sait si les femmes, à proportion égale, n'auraient pas réussi aussi bien que les hommes. Le doute est-il possible ?

On attend maintenant de moi des noms et des jugements. (Dans quoi diable me suis-je embarqué...). Des noms, ce sera facile. Il y en a. Quant aux jugements, ce sera le moins. Le critique devant juger sur des faits et des résultats une certaine bienveillance est ici de rigueur comme elle le fut pour les femmes. Plusieurs boursiers n'étant pas encore revenus au Canada pour y exercer leur profession, il convient d'attendre leur retour. Mais il y a les anciens.

Je serais très à l'aise pour parler du second boursier — le premier, catégorie hommes —, le connaissant particulièrement bien. Mais la plus élémentaire discrétion m'empêche de dire ici le bien et le mal que je pense de M. Léo-Pol Morin, boursier de 1912. Le métier qu'il exerce n'étant pas caché, ni honteux, la critique a déjà eu l'occasion de l'apprécier. Je trouve inutile d'ajouter aux critiques de toutes couleurs à qui ce pianiste s'est exposé. Il y en a pour tous les goûts et y compris ceux de M. Morin.

M. Omer Letourneau, prix d'orgue en 1913, vient ensuite. Il a fait à Paris deux séjours d'un an, avant et après la guerre. Sauf erreur de ma part, ses maîtres ont été Louis Vierne et Félix Fourdrain. De retour au Canada, il a été nommé organiste à Saint-Sauveur de Québec. M. Létourneau, excellent organiste, fait aussi de la composition. C'est ici qu'on retrouve très vivre l'influence de son maître Félix Fourdrain, à qui il a emprunté ces recettes où abondent un certain charme et une facilité peut-être un peu dangereuse. M. Létourneau fait aussi de l'enseignement à Québec.

M. Hector Dansereau a obtenu la bourse pour le piano en 1914. Ayant déjà beaucoup joué au Canada il avait acquis à cette époque une certaine expérience du piano. Fort de cette expérience, son séjour en France a été fructueux. Après deux années d'études avec Edouard Risler, il a fait des tournées de concert aux Etats-Unis comme accompagnateur et notamment avec Oscar Seagle. Il a aussi été en France l'accompagnateur de Jean de Reszké. Il semble que M. Dansereau se soit spécialement destiné au métier d'accompagnateur. Il l'est d'ailleurs remarquablement.

Le métier d'accompagnateur devait, vers 1914, avoir des charmes particuliers puisque deux boursiers s'y sont consacrés vers le même temps. En effet, M. Wilfrid Pelletier, prix de piano en 1915, s'est aussi voué à l'accompagnement. Après un an d'études à Paris il est retourné en Amérique où il a trouvé un engagement important. En entrant au *Metroplitan*, d'accompagnateur il est devenu sous-chef d'orchestre et répétiteur des choeurs. Il fait là un travail considérable. C'est lui qui préside au montage des oeuvres. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de signaler l'importance de son travail et son réel talent lorsqu'il est venu à Montréal, en mai, accompagner des vedettes "métropolitaines".

M. Jean Kaster, prix de violoncelle en 1918, n'a fait qu'une année d'études à Paris avec André Hekking. Je ne connais pas M. Kaster et ne l'ai jamais entendu. Je sais seulement qu'il est violoncelle solo dans l'orchestre de Cincinnati.

Depuis qu'il est boursier, M. Auguste Descarries (piano 1921) n'a pas encore, à ma connaissance, affronté le grand public comme pianiste. Je me réserve donc de parler de lui un peu plus tard. A Paris, il a étudié le piano avec M. Conus et la composition avec M. Catoire.

Il en sera de même pour M. Conrad Bernier (orgue, 1923) qui étudie encore à Paris, l'orgue avec M. Joseph Bonnet, le piano avec M. Paul Hérard et Mlle Simone Plé, l'harmonie avec M. Georges Caussade. De même aussi pour M. Gabriel Cusson (violoncelle, 1924), M. Norman Herschon (bourse supplémentaire pour le violon en 1924), M. Paul Doyon (piano, 1925).

Ces courtes notes suffisent à prouver, il me semble, que le Prix d'Europe a déjà donné de bons résultats. Je m'attacherai à montrer dans mon prochain article le cas de l'on fait généralement des boursiers à leur arrivée au Canada.

Colleen Moore triomphera dans: "Ella Cinders" au Capitol, la semaine prochaine.

Colleen Moore enregistre un nouveau triomphe dans la délicieuse comédie intitulée "Ella Cinders" qui commence au théâtre Capitol dimanche. Ce film qui sera joué toute la semaine prochaine vous secouera littéralement de rires quand il ne vous fera pas verser, dans certains moments pathétiques, quelques larmes d'émotion.

"Ella Cinders" est la version 1926 de cette amusante histoire de l'enfance, de Cendrillon et de la pantoufle de vair. Contrairement à elle celle-là cependant, qui était sèche et plutôt terre-à-terre, celle-ci est pleine de rires. De fait, c'est la comédit la plus réussie que Colleen Moore ait jamais faite.

Ce film raconte l'histoire d'une

COLLEEN MOORE

petite ville envahie par un organisateur d'un prétendu concours de cinéma. L'héroine, gagnante du concours, est envoyée à Hollywood. Elle entre au cinéma en forçant l'entrée d'un studio tout simplement. Après avoir jeté la confusion dans nombre de scènes que l'on était en train de tourner, elle a une véritable occasion de jouer. Elle joue comme si sa vie dépendait du résultat.

Colleen Moore reçoit dans cette comédie le concours du bon comédien qu'est Lloyd Hughes et celui de Vera Lewis, Doris Baker, Emily Gerdes, Jack Duffy. "Ella Cinders" est l'adaptation cinématographique d'une série de caricatures quotidiennes rendues fameuses dans les journaux par William Conselman et Charles Plumb.

Les autres attractions du Capitol comprendront une ouverture bien choisie par le fameux orchestre du Capitol sous la direction du professeur Shea, de même qu'un divertissement sur la scène et des films de moindre importance.

Au Français, la semaine prochaine, l'inimitable Syd Chaplin dans: "Oh ! What A Nurse !".

L'inimitable interprète de la fameuse Marraine de Charley (Charley's Aunt), célèbre aussi par sa personnification de "The Man on the Box", que tout Montréal a vu, sera au théâtre Français, demain dimanche et les trois premiers jours de la semaine prochaine dans 'Oh what a nurse", positivement le plus grand triomphe de Syd Chaplin, qui devient unique dans ses créations de travestis. Dans ce dernier film (Ah... Quelle garde-malade) ce comédien hilarant par excellence atteint le sommet de l'art comique dans ce nouveau rôle fait sur commande pour lui par Robert E. Sherwood, rédacteur du 'Life" le grand journal humoristique de New-York.

Inutile de développer ici le sujet de cette nouvelle oeuvre comique du cinéma. Rien de plus drôle, aucune situation n'est plus risible, aucun sujet ne peut se prêter à autant de mouvements endiablés et de scènes cocasses que "Oh What a Nurse". Exposer l'histoire que nous offrent les Warner Brothers en production spéciale serait enlever déjà la moitié de l'intérêt à la pièce Nous devons donc en croire la critique américaine qui vient de proclamer que ce film est un des plus captivants de l'écran, que Chaplin y est merveilleux et que Patsy Ruth Miller, premier rôle féminin est toute une révélation pour les amateurs de comédies et d'art. Elle était déjà superbe dans Roses of the World, Red Hot Tires et Hogan' Alley. Elle est merveilleuse dans "Oh What a Nurse".

Le programme comprend aussi d'autres vues d'actualité et du vaudeville arrivé directement de New-York. Inutile d'ajouter que la salle du Français est des plus fraîches en ville et ventilée scientifiquement. Durant la saison estivale, la direction s'efforcera de maintenir la qualité de ses spectacles qui sont les plus beaux, les plus nouveaux et les plus variés en ville, en dépit du prix d'admission qui est très modique.

Au Catholic Sailors Club

Au concert hebdomadaire du Catholic Sailors Club jeudi soir, des artistes exécutèrent un programme choisi de musique classique. Les applaudissements ne furent pas ménagés à Mademoiselle Boucher, directrice de la classe de solfège. Le Dr Atherton annonça aussi que dimanche prochain à la messe de 10.00 a.m. le programme musical serait rendu par un choeur féminin sous la direction du professeur Boucher, Madame Boucher touchera l'orgue.

Le Palace offrira, la semaine prochaine: "Old Loves and New" à sa clientèle.

"Old Loves and New", nouvelle adaptation cinématographique mettant en scène "L'homme du désert" et tirée de la nouvelle la plus populaire de E. M. Hull, "The Desert

BARBARA BEDFORD.

Healer" sera au Palace la semaine prochaine. C'est une production de Marion Fairfax et c'est probablement l'un de ses plus grands succès. Il n'est pas étonnant que les nombreux touristes qui traversent le désert américain aient récemment pensé qu'ils étaient victimes d'un mirage. Ils virent une longue caravane de chameaux, éléphants, des chevaux arabes et une armée d'Arabes. Ce n'était pas un mirage. C'était tout simplement la troupe de "Old Love and New" au travail. Ce film met en vedette Lewis Stone.

Cet acteur est l'un des plus aimés du public. Sa personnalité suffirait seul à attirer le grand public. Dans tous les rôles qu'il a incarnés jusqu'ici il a su déployer ses éminentes qualités. Il s'est depuis longtemps classé parmi les meilleurs acteurs de l'écran. Le film dans lequel il joue s'intitule "Old Loves and New". C'est une émouvante histoire d'amour remplie d'aventures et de situations prenantes qui permettra à Lewis Stone de se montrer sous son meilleur jour. Il sera secondé par la charmante Barbara Bedford et par une troupe d'interprètes de première valeur.

La comédie et les actualités compléteront le programme de cinéma. Les actualités du Palace sont toujours des plus variées et nous promènent à travers le monde et au milieu des dernières découvertes de la science.

La musique aura, comme nous l'avons dit plus haut, sa bonne part dans le programme de la semaine prochaine et le public aura la certitude d'un spectacle intéressant à tous les points de vue en se rendant au Palace, la semaine prochaine.

Ralph Coram, danseur et comédien anglais dans "A Night in Paris", vient de se faire naturaliser Américain. C'est l'habitude chez les Américains d'être plus Américains en Angleterre que chez eux. Aussi Coram dit qu'il est inutile de rester anglais à New-York.

Voici l'une des scènes du grand film français, "La Tragédie de Lourdes", que le théâter Saint-Denis représentera la semaine prochaine.

Association des Chanteurs de Montréal

L'excursion annuelle de l'Association des Chanteurs de Montréal aura lieu le 25 juillet à Trois-Rivières et au cap de la Madeleine par le nouveau bateau le "Turbinia". Le départ aura lieu à 7 1-2 a.m. et à l'arrivée du Cap une messe sera chantée au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap par les membres de l'Association; après un arrêt d'une heure au Cap le "Turbinia" se rendra aux Trois-Rivières où il y aura un arrêt de deux heures.

Au retour il y aura grand concert par les membres de l'Association et un orchestre de 20 musiciens sous la direction de M. Jean Goulet. Plus de 400 personnes n'ayant pu l'année dernière prendre part à l'excursion faute de place sur le "Trois-Rivières il serait prudent de retenir son passage dès à présent chez l'un des membres de l'Association.

IMPERIAL

NOUVEAU PROGRAMME D'ETE
DEUX NOUVELLES REPRESENTATIONS PAR SEMAINE LE DIMANCHE ET LE JEUDI
NOUVEAUX PRIX D'ETE!
MATINEES
1 P.M. 5 P.M. 25¢ Taxe Inc.
SOIREES
7 P.M. à 11 P.M. 40¢ et 55¢ Taxe Inc.
LE SAMEDI "DIMANCHE 1ers JOURS DE FETE
Représentation continuelle 1 P.M. à 11 P.M.
PRIX DU SOIR TOUT LE JOUR
MATINEE SPECIALE LE SAMEDI
1 p.m. à 1.30 a.m. 30¢ Taxe Inc.

B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE
DIM.-LUN.-MAR.-MER.

JOHNNY BARRY & CIE
dans "The Lady Killer"
IRMANETTE
La Violoniste Terpschoréenne
EVELYN DAISY
dans "Just a Little Different"
HARRY SULLY & MISS RUTH
dans leur dernière nouveauté scénique de comédie "Rolling their Own".
EVA ESMOND et PAT GRANT
dans "Where'd Ja Get the Pants"
Carl Laemmle présente
"The Still Alarm"
avec HELENE CHADWICK et WILLIAM RUSSELL

JEU.-VEN.-SAM.
TOM SMITH : ECKERT & ROLLAND
GEORGE LAURIE & VERA RAYNE
JEAN WATERS & CIE
ALICE SHELDON & LUCILLE DAILEY
BOB CUSTER dans "The Fighting Boob"
avec VIOLET PALMER

AUCUN SIEGE DE RESERVE

Me voici dans les vues maintenant !
Venez derrière les scènes avec 'Ella Cinders', la laveuse de vaisselle qui gagna un prix de beauté et devint une vampire du cinéma - Mais il fallut que ce soit un livreur de glace qui gagne son affection
C'est une panique de fou-rire, Voilà tout -
LLOYD HUGHES est le livreur de glace amoureux
COLLEEN MOORE
IN
"Ella Cinders"
"La Cendrillon du Cinéma"
TIRE DES CELEBRES CARICATURES D'UN JOURNAL.
C'est la sorte de spectacle où est fameuse Colleen.
Meilleur que "Sally".
Plus grand que "Irène".
Ainsi ce doit être bon?
Ouverture "CENDRILLON" PAR LE FAMEUX ORCHESTRE du CAPITOL.
JERRY SHEA Chef d'orchestre
SOLISTE DU CAPITOL
LOUIS CHARTIER BARYTON CELEBRE.
Capitol CANADA'S FINEST Entertainment

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

De l'abus des épithètes

"Si vous voulez dire qu'il fait beau, dites tout simplement il fait beau".

J'ignore si je trahis le texte de Labruyère, mais si me mémoire me défaut et, si ce ne sont pas là les paroles exactes du grand écrivain, c'est du moins l'idée.

Il en avait à ces écrivains et à ces précieuses dont l'expression fleurie contournée voilait la pensée, la rendant la plupart du temps vide de sens.

Peut-être ne songeait-il pas à la critique. On fait chez nous un usage un général assez peu judicieux des épithètes. Les louanges que l'on a coutume de décocher au moindre artiste s'entourent d'un tel luxe d'adjectifs et de superlatifs qu'on se trouve fort en peine de trouver un vêtement plus riche encore, quand il s'agit d'un interprète véritablement grand.

Dire qu'une jeune personne chante bien, c'est déjà dire beaucoup. Si l'on n'était gâté par un étalage plus reluisant et de plus d'abondance, on s'en satisferait aisément et l'on se croirait fort heureux de mériter ce compliment.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que l'on se montre rarement content de cela, qui semble trop parcimonieux. Autant vaudrait dire qu'on a chanté médiocrement. L'impression créée serait la même.

Labruyère pourrait revenir. Il trouverait à qui parler. Notez bien que je ne parle pas de la réclame, mais que je pense uniquement à la critique. La réclame peut exagérer. C'est en somme son droit. Elle a depuis Barnum une tradition bien établie. Tant pis pour elle si le public réagit contre ses excès. Mais la critique a le devoir d'émonder.

Redonner aux mots leur valeur, c'est une belle mission qu'elle serait bien venue d'entreprendre. Au point de vue pratique, elle aurait l'avantage de ne pas mécontenter cette jeune personne à qui elle aurait dit, tout simplement, qu'elle chante bien.

JEAN NOLIN.

AU THEATRE FRANÇAIS

L'un des plus amusants travestis de Sir Chaplin est celui qu'il a adopté pour le film "Oh ! What a Nurse !" ... le théâtre Français sera présenté à la semaine prochaine. On voit ici l'une des scènes de ce film qui fera rire aux larmes.

Le Loew's met à l'affiche "Volcano" avec Bebe Daniels et Ricardo Cortez.

Quelque chose d'absolument nouveau en fait de film a été réalisé avec "Volcano", où jouent les vedettes Bebe Daniels, Ricardo Cortez et Wallace Beery, pièce cinégraphique qui sera représentée au Loew's dimanche. Bebe Daniels, récemment sortie d'un couvent de Bruxelles, arrive à St-Pierre, ville de la Martinique française, où elle apprend que

BABE DANIELS

son père est mort. La femme du défunt croit que Bebe est l'enfant d'une quarteronne avec laquelle son père s'était enfui en France. Bebe est littéralement honnie et mise au ban. Ricardo Cortez est témoin de la scène et tombe vite amoureux de Bebe. Plus tard, brisant sa résistance avec la force de son amour, il la fait consentir au mariage.. Cependant Bebe change, en pleurant, d'avis quand le frère aîné de Ricardo vient lui dire qu'un tel mariage briserait l'avenir de Cortez.

Incapable de croire qu'elle l'a abandonné, Ricardo va vers Bebe et la trouve dans un café. Parce que son amour est assez fort pour lui faire abandonner son ami, elle fait semblant de répondre aux attentions de Wallace Beery, l'un des cruels potentats de l'île. Le coeur brisé, Cortez se soumet au voeu de son frère et épouse une française dont il n'est nullement épris. La cérémonie est à peine terminée que le volcan du Mont Pelé fait éruption. Beery déserte alors Bebe et se sauve au moment du danger. La fin inattendue, le dénouement d'une grande beauté fait alors frémir les spectateurs.

En tête du programme de vaudeville, on remarque une comédie musicale en miniature intitulée "Fifty Seven Miles from Broadway", avec Harry-B. Watson, Reginald-B. Merville, et Olga Woods, et une compagnie de 11 artistes.

Ce sera l'un des meilleurs actes du genre qui soient jamais passés à Montréal. Deux jeunes gens, Carson et Willard, dans "Meet Me, Doctor", sont impayablement comiques. Wayne Beeman et Alma Grace, eux, font de tout, un peu. Au programme on remarque aussi le trio Ja Da et "Three Sailors and a piano". Francis and Wilson ouvrent la série avec un acte d'acrobatie rapide. Pour compléter, il y a une comédie en deux rouleaux intitulée "Muscle Bound Music", les syncopators de Lenzo Jones et le Path-News.

L'excusion de la Chorale Saint-Louis-de-France à Anticosti.

Pour répondre au désir exprimé par un grand nombre de ses amis, notre association est heureuse de faire connaître au public l'itinéraire de sa fameuse croisière dirigée vers l'Ile d'Anticosti.

Départ de Montréal, lundi le 28 juin, 1.30 p.m.

Départ des Trois-Rivières, lundi le 28 juin, 7.45 p.m.

Arrivée aux Caps Trinité et Eternité, mardi le 29 juin, 10.30 a.m.

Départ des Caps Trinité et Eternité, mardi le 29 juin, 10.45 a.m.

Arrivée à Tadoussac mardi le 29 juin, 1.30 p.m.

(Arrêt de 1 heure 30 à Tadoussac.)

Départ de Tadoussac mardi le 29 juin, 3.00 p.m.

Arrivée à Ellis Bay, Anticosti, mercredi le 30 juin, 7.30 a.m.

(Arrêt de 5 heures à Anticosti.)

Départ de l'Ile d'Anticosti mercredi le 30 juin, 12.00 midi.

Arrivée aux Sept-Iles mercredi le 30 juin, 7.00 p.m.

(Arrêt de 2 heures aux Sept-Iles.)

Départ des Sept-Iles mercredi le 30 juin, 8.30 p.m.

Passe à Tadoussac jeudi le 1er juillet, 10.00 a.m.

Arrive à la Malbaie jeudi le 1er juillet, 1.30 p.m.

(Arrêt de 5 heures à la Malbaie.)

Départ de la Malbaie jeudi le 1er juillet, 7.00 p.m.

Arrivée à Québec jeudi le 1er juillet, 11.30 p.m.

Départ de Québec jeudi le 1er juillet, 11.45 p.m.

Arrivée à Trois-Rivières vendredi le 2 juillet, 5.45 a.m.

(Arrêt de 1 heure 45 aux Trois-Rivières).

Départ des Trois-Rivières vendredi le 2 juillet, 7.30 a.m.

Arrivée à Montréal vendredi le 2 juillet, 2.30 p.m

N.B.—L'arrêt aux Trois-Rivières permettra aux personnes qui le désireraient d'assister à la messe et de communier à l'occasion du premier Vendredi du mois.

Pour plus amples informations s'adresser à M. F. C. Larivière, 911 boulevard Saint-Laurent, Plateau 7201.

Un film français: "La Tragédie de Lourdes", au théâtre Saint-Denis.

Enfin, c'est demain après-midi que commenceront, au théâtre St-Denis, les représentations de "La tragédie de Lourdes", le grand film de Julien Duvivier dont M. Jos. Cardinal a obtenu les droits exclusifs pour le Canada. Un immense succès est déjà assuré pour cette sensationnelle production, d'autant plus qu'elle est montrée pour la première fois au pays et qu'elle a eu la plus entière approbation du haut clergé de langue française, entre autres Leurs Eminences les cardinaux Dubois, archevêque de Paris, et Mercier, primat de Belgique, S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, et nombre d'autres prélats distingués.

Le film de "La tragédie de Lourdes" constitue l'un des plus beaux efforts artistiques de la cinématographie française. L'on peut voir que les directeurs parisiens ne le cèdent à aucun autre pour la réalisation des belles mises en scène et le choix des décors grandioses d'extérieurs; on remarquera surtout cela dans les scènes mêmes de Lourdes, des Pyrénées, de la Côte d'Azur, la demeure de Barrois et Leverrier, les vues du grand Paris et tant d'autres. La photographie est d'une belle netteté et certaines scènes ont même des effets de lumière fantaisistes qu'on ne rencontre pas dans les productions américaines. C'est grâce à la bienveillance de S. G. Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et Lourdes, que, pour la première fois, l'autorisation a été donnée de cinématographier sur les lieux mêmes du pèlerinage. Toutes les scènes se passent à Lourdes sont donc rigoureusement authentiques.

Deux cantatrices populaires, Mmes J. A. Larivière et Jeanne Maubourg, ont été retenues spécialement par M. Cardinal au cours de la projection. Parmi les duos et soli de leur programme, relevons "Le crucifix" de Faure, l'"Ave Maria" de Gounod et le "Magnificat" de Bach. M. Eugène Bastien, qui dirigera l'orchestre dans un programme de haute musique classique, jouera aussi des soli de violon et l'orgue accompagnera plusieurs passages du film. Des divertissements très attrayants seront aussi offerts aux spectateurs.

L'industrie des films anglais et américains

LONDRES, 23. — L'industrie du cinéma anglais se voit dans l'impossibilité de s'entendre maintenant dans un mouvement de réciprocité avec les producteurs américains. Les divergences d'opinion sur les avantages de ce projet ont été telles que le président du comité chargé d'étudier la question a dû être forcé de dissoudre le comité temporairement.

L'assemblée s'est terminée sans qu'eut été ratifiée la résolution de compromis reconnaissant que le plan développerait considérablement l'industrie du cinéma en Angleterre. Le comité était d'avis qu'il fallait discuter la question beaucoup plus longuement sur les craintes manifestées par quelques membres.

L'Amérique demandait une somme de productions équivalente à vingt-cinq films américains qui auraient été montrés en Angleterre. Et les compagnies américaines distribuant environ 600 films par année, la Grande-Bretagne en aurait fourni 25 seulement. Et ce plan n'a pas encore reçu l'approbation de l'organisation Will-H. Hay.

FILM QUI SERA REPRESENTE BIENTOT

WALLACE MACDONALD ET ELAINE HAMMERSTEIN dans "The Checkered Flag", film qui sera représenté au théâtre Saint-Denis dans la semaine du 4 juillet. Ce film est distribué par la Compagnie Film de Luxe Limitée

Paul Valty et ses chevaux savants au Parc Belmont

A partir de cet après-midi et toute la semaine prochaine, la direction du Parc Belmont offre gratis à ses milliers de visiteurs une attraction d'un genre tout-à-fait nouveau. Il s'agit des chevaux savants de Paul Valty, un numéro à grand succès à Paris, en province et dans les grandes villes européennes, ainsi qu'aux Etats-Unis, avec des cirques Ringling, Sparks, etc. et à l'hippodrome de New-York. L'un

"Wildfire", le cheval de Paul Valty, danseur de Charleston, au Parc Belmont.

de ces chevaux danse, paraît-il, le Charleston, de façon admirable. Que le Charleston ait des adversaires pour des motifs de solidité des édifices, d'art ou de moeurs, c'est admissible, mais personne ne saurait s'opposer à ce que la plus noble conquête de l'homme excelle dans cette chorégraphie échevelée sur du bruit rythmé qu'on assimile tant bien que mal à la musique. De plus comme le cheval extraordinaire danse en plein air, tout est pour le mieux. Il y a un autre cheval crème, celui-là, qui, monté par une élégante personne, prend des poses de statue. Il ne s'agit certainement pas de poser la Vénus de Milo, mais il y a de beaux souvenirs "équestres" tels le cheval d'Alexandre, etc. Avec effets d'éclairage électrique, c'est presque du grand art, paraît-il. Un autre cheval fait mille contorsions, tandis que "Tiny", le plus petit cheval du monde, fait la joie des enfants. Allons voir "Wildfire" "Tiny" et compagnie.

Et tandis que nous y serons, nous profiterons du superbe concert des Grenadiers, direction J. J. Garnier, demain après-midi. Nous pourrons aussi visiter le pavillon de la danse, où l'orchestre Al. Gagnon fait des merveilles. Puis ce sera le bain régénérateur et sa splendide grève de sable, le cinéma gratis tous les soirs, et tant d'autres attractions. Les vacances sont arrivées, les communications sont faciles: c'est un beau et profitable voyage.

Fête qui a eu lieu au Saint-Enfant-Jésus

La section de l'Enfant-Jésus, de la Saint-Jean-Baptiste, a eu, mercredi soir, sa fête spéciale qui a consisté en chants, concert, folklore, etc. M. Alfred Duranleau, député de Laurier et président honoraire de cette section, a prononcé un discours très applaudi exposant les devoirs de la race canadienne-française. "Il est important, dit-il de saisir la véritable portée des réjouissances du 24 juin et de déterminer le caractère qu'elles doivent garder sans doute, le culte du souvenir est très noble, très louable et il convient d'honorer la mémoire des pionniers de ce pays et de nos pères qui, soutenus et encouragés par un clergé toujours agissant, se souciant bien peu du bien être matériel, se sont surtout préoccupés de l'avancement du christianisme et de la civilisation, mais nous devons faire notre examen de conscience national et nous demander si nous n'honorons pas des lèvres seulement ceux qui se sont appliqués à assurer la survivance de cet idéal sur le sol du Canada. Il faut des actes de patriotisme non pas le 24 juin seulement mais 365 jours par année."

Babel Swor et Kayo Tortoni ont été nommées pour étudier les rôles dans "The Merry World". On n'a encore rien trouvé pour Desso Retter.

A l'Impérial, la semaine prochaine, Hélène Chadwick dans: "The Still Alarm".

Johnny Barry & Company sont en tête du vaudeville à l'Impérial dimanche, lundi, mardi et mercredi prochains. Supporté par quatre artistes de talent, M. Barry présente une farce dépoilante intitulée "The Lady Killer". C'est l'histoire d'un pauvre individu malade d'amour qui se cherche une femme par l'intermédiaire d'une agence matrimoniale.

Sully et Ruth présentent une comédie nouveau-genre intitulée "Rolling their Own". Cela n'a rien à voir avec les cigarettes, comme le titre semble l'indiquer à ceux qui sont familiers avec le jargon américain. Ils vont vous faire rouler les yeux dans l'eau à force de rire.

Irmanette est une violoniste et une danseuse. C'est l'une des filles les plus favorisées de Terpsychore en Amérique. Elle danse en s'accompagnant au violon.

Eva Esmond et Pat Grant ont l'air d'une paire d'adolescents et leur sketch intitulé "Where'd Ja gets the Pants" est un incident comique basé sur la première paire de pantalons.

Evelyn et Daisy, dans "Just a little Different" présentent un acte sur bicyclette où leurs exploits inoubliables ne sont égalés que par la grâce avec laquelle ils les accomplissent.

Helene Chadwick est la vedette de la vue que l'on montrera ces jours-là à l'Impérial et qui s'appelle "The Still Alarm".

De jeudi à samedi inclusivement, Tom Smithh, un artiste, un gentilhomme et un lettré assisté de Harry Newman, paraîtra dans un acte comique. Les autres actes seront: Jean Waters & Co., dans Bungalow Brides, Eckert & Rolland dans Cupid's Message, Alyda Sheldon et Lucille Daylie dans Together Again et George Laurie et Vera Rayne dans Steps ans Styles.

La vue pour jeudi, vendredi et samedi est "The Fighting Boob".

Deux soirées dansantes

Les samedi 31 juillet et dimanche premier août auront lieu deux grandes soirées dansantes organisées par la Franco-Canadian Films en les salles de son studio, 92, rue Stanley. Il y aura des attractions diverses avec bataille de ballons confettis et serpentins. Nous en donnerons le programme bientôt.

La fanfare "Royal Highlanders" au Parc Dominion.

Aujourd'hui et demain, au parc Dominion, la fanfare des Royal Highlanders du Canada donnera un programme spécial et plusieurs numéros tout à fait spéciaux. Les auditoires deviennent de plus en plus intéressés par la musique de nos fanfares locales.

La direction du grand parc de la Pointe est préparé une surprise pour sa clientèle et elle aura le plaisir d'annoncer bientôt la visite de la fanfare la mieux connue au monde. Ce sera dans une couple de semaines.

Les divertissements se multiplient au parc Dominion sans parler du théâtre de vaudeville qui donne chaque semaine un programme de première qualité. La direction continue ses efforts pour attirer chaque semaine des visiteurs nouveaux, en même temps que les anciens trouvent facilement plaisir à revenir.

Tous les jeux sont populaires et il est à remarquer que depuis que le parc est ouvert les visiteurs sont de plus en plus nombreux, en même temps que le service des tramways s'améliore considérablement.

SYD CHAPLIN dans OH WHAT A NURSE
Oh! quelle garde-malade! au THEATRE FRANÇAIS
77, rue Ste-Catherine Est LAncaster 5913
avec Syd Chaplin, Patsy Ruth Miller, Gayne Whitman, Mathew Betz, Edith Yorke, Dave Torrance, Ed. Kennedy, Raymond Wells, Henry Barrows
VOUS VERREZ UN SAUVETAGE EMOUVANT
et aussi Patsy Ruth Miller dans une création qui est toute une révélation.
COMEDIE et VAUDEVILLE
AUJOURD-HUI PROGRAMME DOUBLE
"RUSTLING FOR CUPID" avec Georges O'Brien, Anita Stewart, aussi
"Connecticut Yankee" avec Pauline Starke, Rose Mary Theby et autres
COMEDIE et VAUDEVILLE
PRIX: Matinée.. 10c et 15c
Soirée et Dim.. 15c et 25c

Une autre des fameuses nouvelles de EDITH M. HULL'S
Un digne pendant à 'THE SHEIK'
'THE DESERT HEALER'
Sur lequel est basé le dernier succès de la First National, Intitulé
'OLD LOVES and NEW'
Avec LEWIS STONE, BARBARA BEDFORD, TULLY MARSHALL
GEORGE ROTSKY
Présente une nouveauté de danse, avec
BETTY THOMPSON, DOROTHY SILBERMAN, CLARA HORN,
de l'école Ruvenoff
COMMENCANT DIMANCHE
PALACE
OUVERTURE — JUNE LOVE—par R. Frime. G. Agostini, directeur musical. Ben Scherzer, Assistant-directeur.
Avec BETTY THOMPSON — REVUE DU PALACE — COMEDIE DU PALACE.

DANSE — Merc. Sam. 9 p.m. Salle Stanley 92, rue Stanley
Retour des faveurs.
ORCHESTRE DE JACK STHAL
Messieurs: 50c. Dames: 25c
Leçons de danse particulières.
Chaque jour, à toute heure.—UP. 8148
98-19-26

CONCERT DE FANFARE
GRATUIT
Conformément aux termes du testament de feu Charles S. Campbell, C. R.
CE SOIR, 8.30
(Heure avancée)
PARC LAFONTAINE
ROYAL MONTREAL REGIMENT

CONTINUE DE 1 à 11 P.M.
LOEW'S
Commençant DIMANCHE
Volcano
sur la scène
LA PLUS GRANDE COMEDIE MUSICALE EN MINIATURE QUE L'ON AIT ENCORE VUE A MONTREAL.
'50 MILES FROM BROADWAY'
11—Artistes de talent—11
6 NUMEROS DE VAUDEVILLE 6
BEBE DANIELS
RICARDO CORTEZ
WALLACE BEERY
De la lave en fusion des gaz asphyxiants une ville endormie!
Une mer qui avance lentement, semant la mort et la dévastation sur son passage. Le feu, l'inondation, la terreur, la destruction et l'amour, voilà le thème de cette belle production cinématographique. "Volcano"!

AU THEATRE PALACE

Une scène de "Old Loves and New", film qui sera représenté la semaine prochaine au Palace. Les vedettes sont Lewis Stone et Barbara Bedford. Ce film est tiré de la nouvelle de E.-M. Hull, "The Desert Healer".

"La Lyre" du mois de juin 1926

Dans "La Lyre" du mois de juin, on constate les progrès réalisés par cette revue musicale unique dans son genre dans tout le Canada. Les nombreux lecteurs liront avec intérêt un nouvel article de l'abbé P. Chassang, "Place aux jeunes", dédié aux jeunes compositeurs canadiens à l'occasion du Concours de "La Lyre". L'abbé Chassang est un collaborateur attitré de notre revue et ses articles sont suivis par tous ceux qui s'intéressent à la musique. M. Louis Fleury dans "Les sept plaies de la musique" est amusant au possible, et personne ne devrait manquer de lire les deux pages de son aventure dans un casino fashionable de la Côte d'Azur. Les maîtres de chapelle trouveront dans "Les instruments d'orchestre et la musique religieuse" des idées tout à fait nouvelles concernant l'usage des instruments à l'église. Un compte rendu du concert de "La Lyre" donné le 12 du mois courant au Poste CKAC de "La Presse" nous démontre les belles qualités de notre artiste canadien-français; une page illustrée contenant les portraits des interprètes accompagne ce texte. Les autres illustrations contiennent les portraits de Mme Jeanne Bachand-Dupuis qui doit interpréter "Le Roman de Suzon", opérette en 3 actes de M. Henri Miro, à Coaticook, le 24 courant, Mlle Jeanne Rolland, la fine diseuse canadienne-française, des interprètes de "Brutus" aux fêtes de Joliette, ainsi que l'Orchestre Symphonique de la même ville. "Musiques Javanaises" et les nouvelles locales et mondiales complètent le texte de ce numéro. La musique ne le cède en rien au texte par son importance. D'abord le Cours d'Harmonie en est déjà à la 14ème leçon, deux compositions du grand Bach, Sarabande et Gavotte en Sol majeur forment la section classique. "Message d'amour", à 4 mains (duo), composition du musicien franco-américain Jules Devaux peut être joué par les élèves du 2ème grade; enfin l'extrait du "Roman de Suzon", le "Rêve de Jean", sera un numéro qui plaira à tous nos lecteurs par son charme et sa belle inspiration.

Charlotte Woodruff, premier rôle dans "The Great Temptations", vient de découvrir ce qu'elle croit être un prodige musical en la personne de Molly O'Doherty, une danseuse et choriste. Mlle Woodruff prétend qu'elle a rarement entendu une danseuse chanter de cette manière. Le travail des danseuses ne permet pas le développement des cordes vocales. Elle croit que Mlle O'Doherty sera bientôt une soprano très appréciée.

Excursion à S.-Ours

Dimanche prochain, le 27 juin aura lieu l'excursion à St-Ours par le vapeur Imperial, organisée par la Compagnie des Zouaves St-Clément de Viauville. Tout le bataillon des Zouaves de Montréal, sous les ordres du Commandant Geo Francoeur y prendra part et la journée débutera par une parade militaire qui partira à 7 1-2 hrs de l'église St-Clément et défilera par la rue Adam, le Boulevard Pie IX.

Le départ aura lieu à huit hrs précises, heure avancée. Une messe sera dite à Boucherville pour les Excusionnistes à 9.45 hrs heure avancée. Le bateau arrêtera quelques minutes en allant, pour permettre aux excursionnistes qui désireront débarquer à Sorel pour reprendre le bateau au retour. En revenant de St-Ours, il y aura arrêt d'une heure à Sorel. La Compagnie des Zouaves de Sorel viendra rejoindre notre bataillon, et il y aura parade dans la ville.

Il y aura à bord, la fanfare des Zouaves de l'Immaculée-Conception et l'orchestre Manseau Jr., qui feront les frais de la musique toute la journée. La danse est cependant interdite, mais les Zouaves qui ont à coeur de donner satisfaction aux Excursionnistes donneront le soir, de 7 1-2 hrs à 10 hrs dans la salle du bateau, un beau concert.

Voici le programme du concert qui aura lieu au cours du voyage:

1o: Fanfare de l'Immaculée Conception. (a) 113ème Régiment, par Croyswell; (b) Defender, par Crosby; (c) Three Rings, par M. Talbot.

2o: Romance No. 8 (Mendelssohn). Valse op. 64, No. 2 (Chopin), Mlle C. Tessier.

3o: La Sirena et The Fire Fly and The Star: Orchestre Manseau Jr.

4o: Roméo et Juliette (Duo) M. Paul Chartrand et Mlle V. Delisle, au piano Mlle C. Tessier.

5o: Fanfare: (a) Washington Grays par C. S. Grafulla; (b) Mt. Healthy par Gus Beans; (c) Friendship par M. Talbot.

6o: Duo de piano: "I am ready", Mlles C. Tessier et B. Gauthier.

7o: Solos de Saxophone: (a) Mighty lak a Rose; (b) Morceau populaire, M. Geo. Manseau.

8o: Fanfare: (a) Carillon par L. T. Laurendeau; (b) Laurentian March, par L. T. Laurendeau; (c) French National March, par A. Turlet.

9o: Orchestre Manseau Jr.: (a) Aubade; (b) I love the moon; (c) Songe d'Amour.

10o: Solo de Violon: (Millions d'Arlequin) par M. Geo. Manseau.

11o: Duo de la Grive par M. Paul Chartrand et Mlle V. Delisle. Au piano Mlle C. Tessier.

12o: Fanfare: (a) Cincinnatus par A. Vander Cook; (b) Merrimac, par A. Vander Cook; (c) Charge of the Lancers, par G. Bleakley.

13o: Chant: O Canada.

Information: Clairval 0045.

Le cinéma à Berlin

Film qui cause une sensation

"Le Croiseur Potemkin" révolutionne Berlin.

Il est à peine exagéré de dire que, depuis trois semaines, le film russe, "Le Croiseur Potemkin", révolutionne Berlin, écrit à "Comoedia", son correspondant particulier de Berlin. A tout étranger qui débarque et qui demande ce qu'il y a à voir dans la capitale du Reich, on répond invariablement: "Allez voir "Le Croiseur Potemkin". Dans les salons, on ne parle plus d'autre chose. Il n'y a pas un film, au cours de la saison qui se termine, pas une pièce de théâtre, dont le succès approche de celui de ce film de propagande bolchevique, qui paraît dans vingt-deux cinémas de Berlin en même temps.

Il est vrai que la presse de droite, le ministère de la Guerre, et jusqu'à l'entourage du président, se sont unis pour lui faire une réclame aussi gratuite que maladroite. De hautes influences s'étaient exercées pour le faire interdire par la censure; sans succès. Le jour de la première, le secrétaire d'Etat à la présidence, le procureur général, le préfet de police et le président du Conseil de Prusse se rendirent à l'Apollo-Theater.

Aucun incident ne s'étant produit, les personnages responsables du maintien de l'ordre décidèrent de ne pas intervenir. Mais le général von Seeckt défendit aux soldats de la Reichswehr d'aller voir le film révolutionnaire et la presse nationaliste, en protestant quotidiennement contre un spectacle qu'elle qualifiait de scandaleux, y fit affluer le public.

En dehors de cette propagande, une critique unanimement élogieuse, la qualité incontestable du film, son originalité et aussi une pointe de snobisme, ont concouru à ce succès sans précédent.

A qui est dû Le Croiseur Potemkin? Le metteur en scène est M. Eisenstein (un Russe malgré le nom allemand): il a travaillé avec des artistes du Théâtre d'Art de Moscou, dont les noms ne sont pas publiés, et avec les moyens fournis par le gouvernement des Soviets. Le film se passe presque tout entier sur un navire de guerre, que ce dernier mit à la disposition des artistes.

Le point de départ est un fait historique: en 1905, après la guerre russo-japonaise, une révolte, provoquée, dit-on, par la mauvaise nourriture, se produisit à bord du croiseur cuirassé Potemkin, alors en rade d'Odessa. L'équipage se rendit maître du navire, qui fut poursuivi par le reste de l'escadre. Le Potemkin se réfugia dans un port roumain, où il fut désarmé. Les matelots cherchèrent du travail dans le pays, et la plupart finirent par émigrer en Amérique.

Le film de M. Eisenstein suit assez bien cette anecdote, qui n'a rien à voir avec la révolution communiste. Mais il en souligne certains détails avec une complaisance évidemment tendancieuse. Il semble même que certains soient purement inventés: après la mutinerie, au cours de laquelle les officiers du croiseur ont été jetés à la mer, la population d'Odessa, sympathisant avec l'équipage rebelle, lui apporte des vivres.

Je ne sais si les choses se sont passées ainsi, mais est-il probable que le gouvernement du tsar, pour punir ce délit, ait fait sabrer la population (femmes et enfants y compris) par ses cosaques! Cette scène est figurée avec une insistance, une brutalité particulièrement choquantes.

Le grand mérite de cette oeuvre est la vie, le relief de scènes que l'on n'est pas accoutumé à voir sur l'écran et qui se déroulent dans un cadre exceptionnel. Le maniement des masses, si difficile, révèle une main de maître: non seulement au point de vue plastique, mais dans l'expression des sentiments collectifs.

Certains détails purement matériels, par exemple la mise en marche du navire, le mouvement des machines et le branle-bas des canons sont d'une étrange beauté. Dans l'ensemble à part quelques transitions trop brusques dans la scène de la révolte, quelques longueurs dans la partition de la ville, la composition du fim est remarquable, et certains moments sont d'une émotion intense. Il est accompagné par une musique écrite spécialement, d'un style très moderne, et qui en accentue le mouvement par des effets instrumentaux, parfois assez réussis.

On raconte que Douglas Fairbanks, de passage à Berlin, aurait déclaré, après une représentation du Croiseur Potemkin: "Je croyais que, seuls, les Américains savaient filmer; je vois que, désormais, il faudra compter aussi avec les Russes."

Jackie Coogan

Les cheveux longs de Jackie Coogan sont voués à une mort fatale. Il a atteint l'âge de onze ans. Il faut évoluer avec les années. L'histoire de cet incident fatal dans la vie d'un enfant sera racontée sur un ton plein d'humour dans le prochain film de Jackie Coogan, "Jackie Get Your Hair Cut".

Dans les studios

Harry O. Hoyt, directeur de "Sundown" et "The Woman on the Jury", sans mentionner le grand succès "The Lost World", vient d'être engagé comme directeur des productions pour la compagnie Columbia. C'est Harry Cohn, vice-président de la compagnie qui fait cette annonce et il dit en même temps que la compagnie prépare ses studios à une saison très active. Il a été chargé de mettre la dernière main à "Sweet Rosie O'Grady" dont la direction a été confiée à Frank Strayer. Hoyt dirigera "Pleasure before Business", adaptation du roman de Montague Glass.

* * *

Frank Strayer, directeur des grands films à succès "Stepping Out" et "Fate of a Flirt" est prêt à faire le choix des artistes de "Sweet Rosie O'Grady" qui sera bientôt tourné pour Columbia dans

UNE FIGURE CELEBRE

Voici une personnalité illustrée par nombre d'écrivains et de musiciens. C'est celle de "Don Juan". Elle est magnifiquement reconstituée par le grand acteur John Barrymore dans un film qui sera bientôt représenté à New-York. Ce film ne sera distribué qu'à l'automne.

Chorale Saint-Eusèbe de Verceil

Jeudi prochain, la Chorale de l'Eglise de Saint-Eusèbe-de-Verceil ira passer quatre jours à Saint-Jovite. Un joli programme d'amusements a été préparé: voyage sur le lac Tremblant, ascension du Mont Tremblant samedi soir grand concert par tous les membres de la Chorale; dimanche, messe solennelle à l'église paroissiale. Le retour aura lieu lundi.

Monsieur l'abbé Dupuis, curé de Saint-Eusèbe et Monsieur l'abbé Roy, chapelain de la chorale, seront du voyage.

Programme de la Fanfare des "Royal Highlanders", au Parc Dominion.

Programme pour ce soir

1.—Marche "The Flying Eagle" Blankenburg
2.—Ouverture, "Tancredi", Rossini
3.—Cornet Duet, 'Friendly Rivals' Soliste: G. H. Farrar et A. Leith. Godfrey
4.—Introduction IIIe Acte et Bridal Chorus from Lohengrin Wagner
"O Canada"
5.—Invitation à la Valse, Weber
6.—American, Sketch, "Swanee River", Myddelton
7.—Sélection, "Yoeman of the Guard", Sullivan
8.—Marche, "Indienne", Sellenick
"God Save the King"

Programme pour demain après-midi

1.—Marche "Silver Trumpets", Viviani
2.—Ouverture, "Festival", Leutner
3.—Solode cornet, "The Bride of the Waves", Clark
Soliste G. H. Farrar
4.—Sélectoin, "Robert Bruce" Bonnisseau
"O Canada"
5.—Valse, 'Amorettentanze' Gung'l
6.—Trio de trombone, "Switchbackk", Sutton
7.—Slavonic Rhapsody, Friedmann
8.—Marche, 'El Abanico' Javaloyes
"God Save the King"

Programme pour dimanche soir

1.—Marche "On the Campus" Goldman
2.—Ouverture, "Zampa", Herold
Duo de clarinette, "Nanille" Marsal
Solistes, Cpl. J. V. Jolander, Bds. H. Walker
4.—Hungarian Rhapsody No 2 Lizst
"O Canada"
5.—Valse, "Toujours ou Jamais", Waldteufel
6.—Solo de cornet, "The Lost Chord", Sullivan
Solistes A. Leith
7.—Sélection, "The Mikado" Sullivan
8.—Marche "Precioso", Devery
"God Save the King"

Ayant inscrit son nom des milliers de fois sur les albums d'autographes Mary Pickford est en train de prendre sa revanche. Elle a maintenant un cahier d'autographes. Elle y compte déjà les signatures de Marconi et de Mussolini. De retour à Hollywood, Mary Pickford aura sûrement les noms de la plupart des grandes personnalités européennes.

CONCERT DE FANFARE
GRATUIT
Conformément aux termes du testament de feu Charles S. Campbell, C. R.
DEMAIN SOIR, 8.30
(Heure avancée)
FERME FLETCHER
ROYAL MONTREAL REGIMENT

AU LOEW'S, LA SEMAINE PROCHAINE

Voici l'une des scènes pittoresques de "Volcano", film qui met en vedette Bebe Daniels, Ricardo Cortez et Wallace Beery et que l'on représentera au Loew's, la semaine prochaine.

PREMIERE REPRESENTATION AU CANADA
"La Tragédie de Lourdes"
AUCUN FILM N'A ENCORE RECU D'AUSSI HAUTES APPRECIATIONS

Monsieur;

"Je me fais un devoir de vous dire toute ma satisfaction pour le très beau film "La Tragédie de Lourdes", auquel vous vous proposez de donner une large diffusion.

"J'ai pu me rendre compte par moi-même de l'art et surtout du scrupule de vérité avec lequel, il a été conçu et exécuté. C'est une belle oeuvre d'un intérêt vraiment prenant et dont la portée religieuse sera, je l'espère, très féconde.

"Avec mes félicitations, et mes voeux pour le succès de votre entreprise, je vous prie d'agréer, Mousieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués. LOUIS, CARDINAL DUBOIS, Archevêque de Paris

Spectacle continu, dimanche, de 1 à 11 p.m.
Semaine, de 1 à 5 et 7 à 11 p.m.
Soirs et matinée du dimanche 25c et 35c.
Matinée de semaine, 20c, enfants 10c.

"Ce film nous a grandement intéressé et nous vous en félicitons en souhaitant qu'il soit largement répandu". (Paroles de Son Eminence le Cardinal Mercier, primat de Belgique, à M. Julien Duvivier, auteur du film.)

"Tout de suite je fus intéressé, pris, conquis. Que les âmes tant de fois salies par les mercantis du diable, accueillent ce film comme, après les tristes nuits, on salue la beauté de la lumière, et la douceur de voir enfin se lever un peu de jour. Beau film!!" PIERRE L'ERMITE — "La Croix".

UNE SEULE SEMAINE, COMMENCANT DIMANCHE
ST-DENIS

PARC BELMONT
Cartierville
Toujours l'endroit idéal d'amusement
GRAND CHOIX D'ATTRACTIONS
LE BAIN ET SA GREVE — LA DANSE AVEC L'ORCHESTRE AL. GAGNON
CINEMA GRATIS TOUS LES SOIRS
CONCERT DES GRENADIERS
Direction J.-J. Gagnier— Dimanche Matinée.
Commençant cet après-midi et toute la semaine prochaine:
GRATIS: Le célèbre PAUL VALTY
ET SES CHEVAUX DANSANT LE CHARLESTON, POSANT AUX STATUES AVEC EFFETS ELECTRIQUES, ETC.
Service rapide des tramways et des trains, par le tunnel.
Ouvert de 12 h a m à 11.30 p m ADMISSION: Adultes 10 sous Enfants 5 sous

Excursion à l'Ile d'Anticosti
par le vapeur "RICHELIEU" organisée par
L'Association Chorale St-Louis de France
Avec visite des Caps Trinité et Eternité sur le Saguenay et arrêt de cinq heures à l'Ile d'Anticosti, d'une heure et demie à Tadoussac et de cinq heures à La Malbaie.
Départ — Lundi le 28 juin à 1.30 p m. (heure avancée).
Retour — Vendredi le 2 juillet à 2.30 p.m.
Concerts, comédies et opérettes durant le voyage.
Prix du billet comprenant passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, y compris le repas du vendredi midi: $53.50 pour adultes; $26.75 pour enfants de 5 à 12 ans. La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.
Pour autres détails s'adresser à l'arrivée Incorporée, 911 bld St-Laurent, PLateau 7201, le soir — BElair 3917. mai 22-29 juin 5-12-19-26

PELERINAGE A NOTRE-DAME DU CAP
sous la direction spirituelle de
M. LE CURE J.-E. PROVOST
curé de la paroisse de Très St-Sacrement, Lachine
par le "VAPEUR TURBINIA"
LE DIMANCHE, 15 AOUT 1926
(Anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Cap)
Départ du quai Victoria, 7.30 a.m. Retour à Montréal, 10.30 p.m.
PRIX DU PASSAGE..... $2.00
Communion à Bonsecours de 6.30 à 7 hrs. Messe au Cap.

Parc Dominion
RUE NOTRE-DAME EST
Le plus grand parc d'amusements du Canada.
Concert de Fanfare
Aujourd'hui et demain
Royal Highlanders
(of Canada)
BALANCOIRES-AEROPLANES — PROMENADE-CHENILLE — MANGEURS DE FEU — AVALEURS DE SABRES — CHAMPION-DANSEUR DE CHARLESTON, etc.
LES DIPS — LE DODGEM — LES CHUTES — VAUDEVILLE — PROMENADE DE LA VICTOIRE — DANSE.
LICENSE DE BIERES ET VINS
ADMISSION ADULTES 15c. ENFANTS 7c.

AU THEATRE SAINT-DENIS LA SEMAINE PROCHAINE

Le théâtre Saint-Denis représentera, la semaine prochaine, un film français qui s'intitule: "La Tragédie de Lourdes". Voici l'une des [illegible] film.

AU PARADIS des ENFANTS

NOTRE JURY PROCLAME LES VAINQUEURS DE NOTRE CONCOURS:

Quel héros ou quelle héroïne auriez-vous voulu être? (Pour nos aînés)

Samedi dernier avait lieu dans le coin réservé au Paradis des Enfants à la "Patrie", en présence de Tante Suzon, la réunion du jury chargé de décerner le prix du concours qui vient de se terminer dans nos pages enfantines et a suscité un vif intérêt chez tous nos neveux et nièces.

LE JURY PROCLAME LES LAUREATS

Nous, soussignés, Marguerite Delisle Rolland, Gilberte Roby et Edouard Chauvin, après une lecture attentive et consciencieuse de tous les manuscrits publiés dans le Paradis des Enfants, au cours du dernier concours avons proclamé les lauréats suivants, en nous basant, non sur le valeur épique des héros ou héroïnes mentionnés par les concurrents et concurrentes, mais en tenant surtout compte de l'IDEE exprimée et de la façon intelligente et intéressante dont elle était rédigée:

1er prix (ex-aquo): $3.00.

PAYSE, Lucienne Rivet, (14 ans) 1860, William-David, Montréal.

PETIT FRANÇAIS (11 ans), Louis Garnier, 7882 Saint-André, Montréal.

2ème prix: $2.00.

UNE VRAIE CANADIENNE (13 ans), Yvette Delorme, 110 Avenue Outremont.

3ème prix: $1.00.

PETIT LABOUREUR (14 ans), Antoine Maher, Beauharnois.

4ème, 5ème, 6ème et 7ème prix: $0.75.

HIRONDELLE (12 ans), Gisèle Duchesnay, 278, de Lanaudière, Montréal.

PETITE FERMIERE (11 ans), Rollande Lapierre, Bedford, P.Q.

ROGER ETUDIANT (14 ans), Roger Rivet, 535, Garnier, Montréal.

JEAN LES BOTTES, Jean LaRivière, 67, S.-Jacques, Montréal.

8ème, 9ème, 10ème, 11ème et 12ème prix: $0.50.

L'AMI DES MARTYRS, Rodier Merrill, 314, Kensington, Westmount.

AME DE CANADIENNE-FRANÇAISE, (14 ans), Fernande Blais, 3429, S.-Denis, Montréal.

LE PETIT CANADIEN (12 ans).

ANNE D'ESPAGNE (15 ans).

(Prière de faire parvenir tout de suite les noms et adresse.)

FRANÇOISE (13 ans). (Idem).

CHEVALIER DU NEANT, Sylvio Champagne, S.-Henri.

Mentions d'honneur:—

SEMINARISTE (Paul-Emile Vadeboncoeur, 132, Alidat, Nashua.

LE FRERE DE CHARLOTTE, Guy Morgan, Sorel.

FEUILLE D'ERABLE, Marguerite Archambault, 132, Principale, Hull.

S. P. RONCA, Jean Morrisset, 36 des Erables.

NINETTE, Annette Robert, 6412 S.-Charles, Ahuntsic.

MADELEINETTE, — Madeleine Guertin, Sainte-Anne de la Pérade.

MAGALI, Hém. Raymond, C. P. 605, Lachute.

AME CANADIENNE, Alfred Larivière, 810, Charlevoix, Montréal.

FERBLANTIN, Paul Séguin, 1587, rue S.-Hubert, Montréal.

LUTIN ROSE, Pauline Marquis, Beauport.

AMIE DES ROSES, Juliette Dugal, Shawinigan Falls.

PETIT MALADE, Alexis Binette, 2881, S.-Hubert, Montréal.

FILLE DES PREUX, Cécile Turenne, S.-Pierre Joly, Manitoba.

CRIQUETTE, Pauline Rhéaume, 224, Mayfair.

FABIENNE, Andréa Chagnon, 192, Manufacture, Pte S.-Charles.

FLEUR DE L'OUTAOUAIS, Simonne Demers, 110, rue Water, Ottawa.

MADELEINE, Madeleine Gallipeault, Limoilou, près Québec.

TINTIN, Robert Désilets, Saint-Prosper.

HUGUETTE, Pauline Godin, 242 Avenue Wood, Westmount.

PETITE FERMIERE, Emilienne Carle, S.-Henri de Mascouche.

CULTIVATEUR EN HERBE, Paul-E. Latulippe, S.-Martin.

Nous félicitons Tante Suzon, ses neveux et ses nièces et nous leur souhaitons des succès de plus en plus beaux et grands.

Marguerite-D. ROLLAND.
Gilberte ROBY.
Edouard CHAUVIN.

LES REPONSES PRIMEES

Nous croyons intéressant pour tous, de lire les réponses primées par notre Jury d'honneur:

1er prix (ex-aequo).

Tante,

Oh nos vaillantes héroïnes! Les Mères Bourgeoys, de l'Incarnation, d'Youville, de la Peltrie! Les charmantes et si gracieuse Magdeleine de Verchères, Jeanne Mance! Comme je les admire et comme je les aime. Elles sont notre Patrie! Mais il y avait aussi, les humbles femmes, qui gardaient l'habitation alors que les maris, les frères et les fiancés travaillaient et ouvraient le sol.

Jamais elles ne furent défaillantes malgré les luttes, les épreuves et les angoisses.

Elles élevaient leur nichée d'enfants, en faisaient des forts et des braves qui restèrent Canadiens envers et contre tous?

Oh, ces mères! Je veux les auréoler aujourd'hui, et dire, Tante, que j'aurais voulu être de celles-là. Nos grandes héroïnes ont gardé le pays, mais les autres l'ont fondé, et si nous sommes grands aujourd'hui nous le devons aussi à l'héroïsme obscur et continu de nos vaillantes mamans.

PAYSE.
Lucienne Rivet, 14 ans,
1850, William-David
Montréal.

1er prix (ex-aequo).

Chère Tante Suzon,

Vous demandez, chère tante Suzon, quel héros canadien nous aurions voulu être? Moi je vous réponds tout simplement que j'aurais aimé être un de ces milliers de héros Canadiens qui ont répondu à l'appel de notre ancienne mère-patrie, la France, et qui se sont battus et sont morts héroïquement, en repoussant les Boches et leurs alliés, lors de la dernière Grande Guerre.

PETIT FRANÇAIS.
11 ans.

Deuxième prix:

Chère tante Suzon,

J'ai 14 ans, je suis l'aînée de la famille. L'automne dernier mon père m'a laissé pour la première fois, tracer seul quelques coups de charrue. Vous l'avouerais-je, cet ouvrage me grisait, et me faisait grandir, il me semblait, surtout quand je me retournais, pour jeter un coup d'oeil sur mes sillons. Alors, je pensais à Louis Hébert, premier laboureur canadien, et j'enviais sa place, parce que personne ne m'aurait épié, ou n'aurait critiqué ou tourné en ridicule mes gaucheries de novice.

Voilà quel héros canadien je voudrais être.

Je me souscris, votre neveu timide et anxieux.

"Petit Laboureur",
14 ans.

4e Prix

"Quelle héroïne canadienne auriez-vous aimé être?".

En relisant les vieilles pages de la belle histoire de notre cher Canada, je vois défiler une à une levant mes yeux admiratifs de nombreuses femmes, qui, dans la vie religieuse comme aussi dans le monde nous ont fourni des modèles à imiter.

Quelques-unes au moyen des armes dont elles se servirent avec bravoure ont contribué à sauver un coin de la patrie en danger, d'autres se sont dévouées près des blessés et des mourants rendant plus douce aux jeunes soldats l'agonie douloureuse qui les arrachait à des personnes bien aimées!

Mais parmi ces femmes vaillantes et courageuses celle vers qui s'envole surtout mon admiration est bien la douce et charmante Magdeleine de Verchères.

Il me semble la voir si jeune et pourtant si courageuse. Digne descendante de vaillants soldats elle sut être à la hauteur de sa dangereuse mission lorsqu'elle dut repousser les Iroquois barbares entre les mains desquels plusieurs seraient tomber sans cette héroïne de quatorze ans.

Ton souvenir, Magdeleine de Verchères ne nous a pas quittées. Comme toi nous, petites canadiennes d'aujourd'hui, nous sommes prêtes à lutter et à combattre pour défendre notre langue et notre foi. Aimer notre terre natale, si belle avec ses éléganta érables, et dont les sillons furent teints du sang de nos aïeux, parler notre belle langue française, voilà la mission que nous a léguée Magdeleine de Verchères, l'héroïne Canadienne que j'aurais voulu personnifier.

HIRONDELLE, 13 ans.
Gisèle Duchesnay,
278 de Lanaudière,
Montréal.

* * *

5e Prix

Chère Tante.— Pour moi, la plus dévouée et la plus héroïque femme, ce fut cette humble française, Marie Rollet, épouse de Louis Hébert, la première femme à venir en Canada. Elle y débarqua en 1617 avec trois enfants en bas âge, après une traversée très difficile, qui avait duré treize longues semaines. Que de dévouement caché dans cette modeste épouse vaillante mère et dévouée institutrice, car n'oublions pas qu'après avoir aidé à la culture, aux moissons, apprêté la cuisine, préparé le linge de la famille, elle trouvait toujours le temps d'instruire les petits sauvages, tout en ne négligeant pas l'éducation de ses enfants; à tous elle faisait connaître notre belle et sainte religion, leur soufflant au coeur, l'amour du bien et du vrai et l'attachement à la patrie canadienne.

Donc comme cette noble aïeule, je demande à Marie, sa patronne bien-aimée, de me donner le courage de toujours me dépenser pour les autres en faisant mieux aimer Dieu et mon pays, tout en restant humble et modeste.

PETITE FERMIERE DE 11 ANS.
Rollande Lapierre,
Bideford.

6e Prix:

Tante Suzon,

"Villiers de Jumonville". — Le soleil baisse, baisse, disparaît... La Monongahéla coule tranquille, pas une ride ne plisse la surface de l'eau; seule la lune s'y miroite.

Quel est ce petit point noir là-bas, tout là-bas, à l'horizon? Une barque d'Indiens, de pêcheurs?... Elle s'avance lentement comme si elle gravissait une colline, et bientôt elle est tout entière dans le champs de notre vue... Mais quel est cet homme sur la grève, qui regarde méchamment la petite voile?... Une effroyable peau rouge? "Jumonville, murmure-t-il en ricanant, je te tiens dans mes griffes, et toi et tes amis vous ne m'échapperez pas!"... Sur ce, il s'esquive, laissant la troupe française aborder sans "inquiétudes"... Pauvres braves, sans soupçonner un terrible ennemi, ils s'endorment près d'un rocher!!!

"Trahison? qu'entend-je? s'écrie leur commandant tout-à-coup, qu'est-ce? Des Anglais! Debout!... A sa voix, les soldats ont bondi... hélas! un coup de feu a tué un des leurs! Entre deux décharges, Jumonville hisse le drapeau parlementaire, le fier drapeau de France!!!

La ruse a tous les moyens!... La fusille de cette interprète lit la fatale sommation!... Empiètant sur les droits du Français, un fourbe, un lâche habit rouge tire une balle, frappe le commandant à la tête. Les soldats français le soutiennent, il expire sous leurs yeux. "Rendez-vous, rugit Washington"... "Serions-nous les enfants de la France, si nous t'écoutions!" répartit la petite troupe...

Le barbare Indien, regarde cette scène sanglante, le visage illuminé d'un large sourire. Ses petits yeux noirs méchants ne s'aperçoivent pourtant pas que deux Canadiens fuient derrière une haie emportant un lourd fardeau: Jumonville roulé dans la bannière fleurdelisse toute teinte de sang!!!!

Coulon de Villiers attend anxieux à Montréal son frère et les soldats! Lorsque les deux survivants de la lutte arrivent enfin au fort, après maintes difficultés, ils déposent leur précieuse charge sur un lit de bois naturel, près de Coulon; celui-ci se lève, s'avance doucement, livide, sans un pleur, sans une plainte vers celui qu'il adorait, pose sur le front pâle et froid du mort un fraternel baiser, un baiser d'adieu, puis il sort du fort en murmurant: "Pour Dieu! La Patrie! Vengeance!"

Qu'il est beau et plein de vaillance le récit de ton histoire, brave commandant français!!! Avec l'inconnu, je dis: "Gloire à toi Jumonville, tu es vraiment digne de ta race et béni, soit le jour où l'on t'élèvera un monument!!!"

Voilà, tante, le héros français que préfère votre neveu.

Roger ETUDIANT,
14 ans.
585, rue Garnier,
Montréal.

7ème Prix

Lorsque je commence à me sentir nonchalant, je cours vite chercher un stimulant dans ma flanelle d'écolier.

Notre histoire aux faits pu.s nobles, désintéressés, glorieux, met toujours de l'ordre dans ma tête et de l'énergie dans mon coeur.

A moitié ouverte sur mes genoux cet après-midi, je la parcours encore. Moitié lisant, moitié songeant, les feuilles tournent d'elles-mêmes et d'instinct j'arrête à la page sublime, où se dessine le portarit du héros canadien que j'aimerais être.

Dollard je ne trouve de gests plus beau dans toute ma vie de notre peuple que celui par lequel 6 âme patriote tu sacrifias tout pour la petite colonie, jeunesse, avenir, bonheur, amour, rien ne troubla ta décision héroïque qu'avait scellés Jéane-Giostie.

Je te salue, idéal de mes treize ans! Je veux être généreux comme toi, n'être jamais, oh! non, jamais une triste proie de l'égoisme.

Puis-je un jour être artiste afin de répandre à profusion l'esquisse de tes traits virils pour qu'à côté du Christ, tu es ta place d'honneur dans les classes de tes jeunes compatriotes!

"Gloire à toi Dollard"
TI-JEAN-LES-BOTTES, 13 ans.
Jean-Marie GRATTON,
85-86e Avenue,
Lachine.

Quel est le héros et quelle est la fée de nos Contes que vous voudriez être?

LES LAUREATS

Madame Marguerite Delisle Rolland, Mademoiselle Roby et M. Edouard Chauvin ont décerné des prix aux mignons neveux et mignonnes nièces que voici, sans leur assigner aucun rang.

Berthe Boncoeur—Marguerite-Gilberte Vadeboncoeur, 132, Olds, Nashua.
Madeleine—Madeleine Legris, 200 de l'Eglise, N.D. de G.
Petit Poucet—Léopold Béchard, 952 Alma, Montréal.
Nicole—Charlotte Morgan, B. 896, Sorel.
Turlurette—Yvette Benoit, 68 St-Pierre, La Providence, St-Hyacinthe.
Orphelin de 7 ans—Jean Paul Boulanger, 2351 Bourbonnière, Montréal.
Gérald—Gérald Desparois, 41 Ste-Anne, Pointe-Claire.
Clarinette—Claire Pauzé, 1860 William David, Montréal.
Petite Cendrillon—Thérèse Bohémier, Ottawa.
Nini—Gracieuse Bujold, Gravel.
Drolette—Madeleine Vallerand, 596 Sherbrooke est.
Chevalier sans peur et sans reproches—Jean Houle, 1862 William David.
Jules Gratton—163 Roberval.
Ti-Jean les Bottes—Jean Marie Gratton, 83-56è Ave. Lachine.

Ont aussi gagné des prix, les heureux enfants dont les pseudonymes suivent, et dont nous ignorons les noms. Tante Suzon prie ses neveux et nièces distraits de bien vouloir tout de suite réparer cette erreur. Nous donnerons les réponses de ces mignons à mesure que nous parviendront leurs noms et adresse.

Prière à tous les lauréats de nous adresser leurs photographies

Perlette, Bébé 5 ans, Blondinette.

Tante Suson remercie avec de bons baisers les chers petits enfants de son Paradis

Autres Lauréats:

Fée Rieuse, Fortillon, Cécile Pinson, Julie Tulipe, Liette, Suzon de Madelon.

A NOS LAUREATS

Nous prions nos lauréats de nous faire parvenir immédiatement leurs photographies pour les publier au Paradis des Enfants.

Quelle est la fée ou l'enchanteur que vous auriez voulu être ? (Pour nos plus petits)

VOICI QUELQUES REPONSES PRIMEES

J'ai entendu conter de jolis contes dans lesquels on parlait de fées, jolies sans doute et bonnes aussi, comme la marraine de Cendrillon. J'ai vu des gravures qui montraient de vilaines fées à cheval sur un manche à balais, galopant dans l'espace. D'autres belles et mystérieuses, étoile au front, baguette en main, transparentes comme des nuages. Mais, j'ai dû consulter ma bonne maman pour fixer mon choix et le voici: je voudrais être la jolie fée du foyer, celle qui a un sourire magique, le don de se faire aimer de tous et un trésor d'affection qu'elle répand partout.

BERTHE BONCOEUR, 8 ans.

Marguerite-Gilberte Vadeboncoeur,
132 Alds, Nashua.

Pendant que s'installait dans une pose paresseuse, son petit lutin, mère grand, sans paraître s'apercevoir du fardeau qui encombrait ses genoux, commençait d'une voix viellotte... il était une fois:

Cendrillon, Petit Poucet, la Belle au Bois Dormant, les Bottes de Sept Lieues, chacune tour à tour faisait rire ou trembler la petite-fille de grand'mère qui, enfin gagnée par les émotions, s'endormait.

Mais ce tableau qu'éveille en moi votre question de concours, ne vous dit pas qu'elle fée de toutes les fées j'aurais voulu être?

Bien, dites-donc dans les contes de votre enfance, y en avait-il une fée comme j'aurais voulu être?

Une fée qui aurait donné une maman aux petits enfants.

Nulle part il n'y aurait eu d'orphelins.

O! si j'étais fée, voilà à quoi je ferais servir ma baguette magique.

Voyez tante, une maman, c'est ce qu'il y a de meilleure au monde.

Ça sait rendre les petites filles sages, obéissantes, studieuses.

Voyez avec elle, on n'a pas besoin d'autres fées?

Et j'ajoute tout bas, pour vous seule, que les tantes doivent avoir quelque chose des mamans, puisqu'elles sont un peu fées, en devinant le désir des petites filles, qui était cette fois, un concours, avec récompenses.

MADELEINE, 9 ans.
Madeleine Aquin,
200 rue de l'Eglise,
N.-D. de G.

Chère tante Suzon,

J'ai huit ans, je suis petit, on me nomme Petit Poucet, j'aime à entendre conter son histoire. Seulement j'aurais mis des roches au lieu du pain sur le chemin. J'aurais eu bien peur du géant qui mangeait les enfants, j'aurais tremblé et me serais caché sous le lit. Chère tante, je n'écris pas bien long, mais je pense que vous allez être contente de moi. Un nouveau neveu.

PETIT POUCET, 8 ans 2 mois.
Léopold Béchard,
952 Alma, Montréal.

Pauvre petite Cendrillon qui pleure dans son coin! Quel gros chagrin! Les grandes soeurs s'amusent et la laissent seule dans la cuisine et, la pauvrette abandonnée, qui donc viendra la consoler? Tout à coup, une belle fée paraît, si belle et si bonne, et Cendrillon ne pleure plus, elle est heureuse, sa patience et sa douceur sont récompensées. Et moi, petite fille qui rêve quelquefois, je voudrais être cette belle fée, pour voir sourire toutes les petites Cendrillons.

"NICOLE," 8 ans.
Charlotte Morgan,
B. 896,
Sorel.

Ma chère Tante Suzon,

Pour parler des Fées, je suis obligée de retourner en arrière, il y a bien neuf mois que je les ai délaissées, si j'avais 9 ans, je me sentirais le courage de me choisir une héroïne dans l'histoire du Canada, mais j'ai 8 ans. Alors je prends la fée Turlurette, elle est peu connue et il me semble qu'il y a plus de vraisemblance dans sa manière d'agir que dans celle des autres fées. Je vais vous conter ses exploits les plus marquants. D'abord c'est une fée qui cherche des enfants sages, elle a beaucoup de peine à en trouver; il lui arrive bien des déboires, à la fin, elle fait la rencontre d'un bon petit garçon qui se nomme Henri et d'une bonne petite fille du nom de Juliette; de ce moment elle les protège de toutes manières, tant et si bien, qu'elle finit — par les faire se marier ensemble — et pour cadeau de noces, elle leur fait le don de s'aimer toujours. Voilà ce qui me charme. Vive Turlurette que je voudrais être!

TURLURETTE, 8 ans.
Yvette Benoit,
68 St-Pierre,
La Providence,
St-Hyacinthe.

Chère tante Suzon.

Le héros de nos beaux contes pour moi, c'est le petit Poucet, car quand j'étais petit, maman me contait pour m'endormir le beau courage du petit Poucet, et souvent, pour me distraire, car je suis orphelin et c'est beaucoup ennuyant, pas de papa. Mais maman est si bonne et je l'aime bien. Que mon papa qui est au ciel fasse que ma réponse soit acceptée. Au revoir, bonne tonte Suzon, de votre neveu qui vous aime bien.

ORPHELIN de 7 ans.
Jean Paul Boulanger,
2351 Bourbonnière.

Chère tante Suzon,

Je voudrais avoir les bottes de sept lieues de mon héros favori, Jean-les-Bottes, parce que j'aime les voyages, et que je pourrais ainsi visiter notre beau Canada et ensuite la belle France.

GERALD, 6 ans.
Gérald Desparois,
41 Ste-Anne,
La Pointe Claire.

(Suite samedi prochain).

REMERCIEMENTS ET FELICITATIONS

Aux aimables juges, Madame Marguerite Delisle Rolland, Mademoiselle Gilberte Roby et M. Edouard Chauvin qui ont apporté à ce concours leur attention précieuse et leur jugement si sûr, j'adresse en mon nom, comme en celui de tous les enfants de notre Paradis, des remerciements chaleureux et sincères.

Aux heureux lauréats, toutes les félicitations de la Tante Suzon que le succès de chacun et de chacune intéresse si parfaitement. Ceux et celles qui ne figurent pas au tableau d'honneur de ce concours ne doivent en ressentir ni chagrin, ni surtout de dépit, mais se réjouir du succès des lauréats, et prendre la résolution énergique d'apporter au prochain concours, un travail bien pensé et bien rédigé qui ralliera tous les suffrages. A l'oeuvre, tous mignons et mignonnes et continuez d'être la joie et la fierté de

TANTE SUZON.

Se Prix.

Chère tante Suzon.

Répondant à votre question, j'aurais voulu être Jean de Brébeuf, conquérir, comme lui, avec autant d'honneur et de gloire, la palme du martyr.

Il ne faudrait certes pas ternir la gloire de nos Dollard des Ormeaux, de nos Iberville, de nos Le Moyne. Ils ont eu beaucoup faire; ils ont à maintes reprises, lutté, même jusqu'au bout, pour défendre leur patrie. Mais nos Brébeuf, nos Lallemant, eux aussi ils ont eu à lutter non pour sauver leur patrie de la captivité étrangère, mais pour sauver les pauvres âmes sauvages de la damnation éternelle et leur assurer au ciel pour toujours. O Brébeuf tu gloire est sans égale. Je voudrais, comme toi, présenter à Dieu, semblable à un bouquet de mai, les âmes que ton zèle a su conquérir. Je voudrais t'imiter. "Car tu rayonnes de fraicheur et de grâce", "Tu chantes l'éternel Hosanna", "Et viens te pencher à travers les espaces sur le beau ciel du Canada".

L'ami des MARTYRS,
13 ans.
Rodier MERRILL,
314 Kensington,
Westmount.

9e Prix:

Tante Suzon,

Le héros que j'aurais voulu être est le marquis de Montcalm qui sacrifia jusqu'à sa vie pour l'honneur de son pays. Montcalm arriva au Canada en 1759. Quand le gouverneur connut ses qualités il lui confia l'expédition de déloger les Anglais à Chouaguen. Montcalm a souvent battu les Anglais, mais de toutes ses victoires je préfère celle de Carillon, parce qu'il mit en fuite l'armée ennemie cinq fois plus grosse que la sienne. Dans sa dernière bataille il fut tué et ne fut pas victorieux. Wolfe arriva de l'Angleterre, le 25 juin, jour inoubliable pour les Canadiens, mais il tenta un suprême effort le 12 septembre. Montcalm n'avait que 4,500 hommes et les Anglais au-delà de 8,000. L'armée française s'élance sur une triple ligne lorsqu'elle est à une centaine de pieds, les Anglais déchargent leurs fusils avec un tel ensemble qu'on dirait un coup de canon. Montcalm reçut deux blessures, dont l'une était fatale.

A cinq heures du matin, le 14 septembre 1759, Montcalm expirait comme un héros chrétien qui croit aux promesses de l'immortalité. La cérémonie des funérailles se fit dans la chapelle des Ursulines. On déposa ses restes dans la fosse qu'une bombe anglaise avait creusée. Si les cloches restèrent muettes, si les clairons ne sonnèrent pas un adieu pour le plus vaillant des soldats, le nom du Grand Vaincu rappellera toujours aux Canadiens l'idée du patriotisme héroïque couronné d'une gloire impérissable. Montcalm est un si grand héros qu'on pourrait faire graver sur sa tombe: "Passant, va dire à mon mon pays que je suis mort pour obéir à ses lois."

Le Petit Canadien,
13 ans.

10e Prix:

Chère tante et "aimables juges",

C'était une journée splendide du mois de septembre 1641. Sur la mer un vaisseau lentement levait l'ancre. Tout-à-coup, sur l'ordre de Maisonneuve, les matelots suspendirent leur travail. Regardant par-dessus le bord du vaisseau, ils aperçurent leur capitaine aidant une jeune fille au regard limpide, à la bouche souriante à monter sur le pont. Avez-vous reconnu, chères cousines Jeanne Mance dans cette jeune fille?

N'est-ce pas une héroïne canadienne, cette jolie demoiselle descendante d'une famille noble qui venait s'isoler au milieu des Iroquois, et des blessés. Son sourire et ses paroles étaient un baume qui adoucissait les heures d'agonie des malheureux. Son courage et sa dignité lui gagnèrent les coeurs des Iroquois et en même temps leur âme. Oh! comme je l'admire, comme je l'aime cette Jeanne Mance. L'héroïsme du coeur ne vaut-il pas beaucoup et n'est-ce pas aussi grand que l'héroïsme qu'on dépense à la guerre. Par ses paroles elle gagnait des âmes à Dieu. A la guerre les vainqueurs gagnaient des terres et des richesses à leur pays et à leur royaume. N'est-ce pas que le royaume Céleste est plus désirable que tous ceux de la terre réunis!

Comme moi vous l'aimez, je suis sûre, cette "gloire de la France", ce modèle des femmes de coeur, et des jeunes filles et vous dites bien fort comme moi: "Vive Jeanne Mance!"

Un amical bonjour à tante Suzon. — Ame de Canadienne-Française, 14 ans.

11e prix:

Chère tante Suzon,

Qui j'aurais voulu être? Magdeleine de Verchères, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Leber, Jeanne Mance, Mère de l'Incarnation? Tous ces noms repassent dans ma mémoire, et quoique je n'aie que l'embarras du choix je suis encore indécise. Toutes ont également payé leur tribut à la Patrie..... Eh bien mon choix est fait. Celle que j'aurais voulu être, celle pour qui mon admiration s'envole bien haut, c'est Jeanne Mance.

J'admire son courage et sa vaillance, j'admire son dévouement, j'admire, j'admire surtout son âme noble et pure qui ne recherchait pas la vaine gloire de ce monde, mais le bonheur dans la vertu, le bonheur dans le devoir accompli. A son pays elle donna sa jeunesse, à Dieu, elle consacra toute sa vie. Ce n'était pas là le sacrifice, d'un instant, d'une journée, pas même d'une semaine, mais de toute une vie. Elle quitta son pays, sa famille pour se livrer toute entière à l'accomplissement de son voeu. Etre un ange consolateur qui encourage les malades, panse leurs blessures, les soutient, les guérit ou les assiste dans la mort. Tel était son idéal.

Le français ne sait ce que c'est que craindre. Jeanne, française jusqu'au coeur, brava l'Iroquois, brava le rude climat de ce pays, et contribua par son humble tâche au progrès de la colonie naissante. N'était-ce pas là travailler pour son pays?

Voilà ce que j'admire en elle, le dévouement de toute sa vie qui la fit s'oublier elle-même. Ce sont de telles âmes qui forment solidement l'avenir national d'un pays. Aussi l'on peut dire avec fierté que nul passé ne fut plus glorieux, plus héroïque que celui du Canada français notre beau pays, si cher à notre coeur.

IRIS D'ESPAGNE, 13 ans.

12e prix:

Bien chère tante Suzon,

Je me crois avec des idées de bataille non pas avec les Iroquois comme notre héroïne, Magdeleine de Verchères, mais nous pouvons tous, tante Suzon, faire la bataille, défendre avec notre sol, notre langue, notre foi, et j'ai fait un rêve.

Je veux être comme Magdeleine, défendre notre langue française contre une sorte d'Iroquois jaune, comme dit grand'père, qui est un grand lutteur. J'ai une idée tante Suzon, former un bataillon de Canadiennes-Françaises et prendre pour devise: rien acheter où il n'y aurait pas de toujours parler français et même ne commis français, et semer l'exemple de ces mères canadiennes d'Ottawa qui ont défendu les écoles; défendons notre langue, notre religion et nos droits canadiens. Nous sommes Canadiennes-françaises et nous le resterons. Mon héroïne n'est-elle pas digne d'être notre patronne à nous petites filles d'Ontario?

Bien à vous.

FRANÇOISE, 13 ans.

La S.-Jean-Baptiste est fêtée avec grand éclat à Coaticook

COATICOOK, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — La fête patronale des Canadiens-Français a été célébrée ici avec un éclat inaccoutumé, sous les auspices de la Société Saint-Jean Baptiste de Bienfaisance de Coaticook, dont le président est, cette année, M. Denis S. Bachand. Les présidents des différents comités en charge de l'organisation étaient les suivants: Amusements M. le docteur A. N. Dupuis; réception: M. Hector Verret, c.r., du Saint-Jean Baptiste: M. H. Dumont. Décorations: M. Médéric Hugron. Partie religieuse: M. Auguste Gérin.

Le programme de l'avant-midi comprenait une procession à travers les rues de la ville et une messe en plein air. La procession était formée des membres de la société Saint-Jean Baptiste, au nombre d'environ cinq cents, avec drapeau et bannière, des élèves de l'Académie des Frères portant chacun un drapeau, de chars allégoriques, d'automobiles décorés et de la fanfare de Coaticook. Saint Jean-Baptiste était personnifié par le jeune Jean-Louis, fils de M. Philippe Scott.

Après avoir défilé par les rues Child, Wellington, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Edmond, la procession s'est arrêtée au bocage du Couvent de la Présentation, où une grand'messe fut célébrée par M. l'abbé Philibert Ledoux, curé de Katevale et enfant de Coaticook, assisté des abbés Tourigny, vicaire à St-Jean l'Evangéliste, et Laurendeau, vicaire à Saint-Edmond. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Aldée Fontaine, du séminaire de Sherbrooke.

Dans l'après-midi, la population se'st réunie au bocage de la ville, rue Court, où de nombreux et très intéressants discours ont été prononcés, avec des intermèdes musicaux fournis par la fanfare.

Le principal discours fut celui de monsieur Ives Tessier-Lavigne, directeur de l'Action Française, de Montréal, qui fit une revue complète de la situation de la race française en Amérique, des points de vue géographique, ethnique, religieux, social et économique, afin de montrer aux Canadiens-Français ce qu'ils sont, d'où ils viennent et où ils vont.

Monsieur le maire Alfred Rousseau souhaita la bienvenue à tous ceux qui se sont joints aux citoyens de Coaticook pour célébrer notre fête nationale, et dit sa fierté d'occuper le poste de premier magistrat de notre ville, qu'il proclamme la plus attrayante des Cantons de l'Est. D'autres très intéressants discours furent aussi prononcés par MM. les abbés Caron, Bonin, Boulay et MM. H. Verret et J. C. Samson, avocats.

VOTRE ENFANT EST-IL MAIGRE ET FAIBLE?

L'Extrait d'Huile de Foie de Morue, en Pastilles recouvertes de sucre lui redonnent de la chair et des forces.

En quelques jours seulement—plus rapidement que vous ne le rêviez—ces merveilleuses pastilles créatrices de chair et productrices de santé, appelées Pastilles d'Extrait d'Huile de Foie de Morue de McCoy, commenceront à aider tout enfant maigre, en-dessous du poids.

Après la maladie et lorsque l'on redoute la rachitisme, elles sont particulièrement précieuses.

La plupart des gens savent que des foies de morues sont extraites des vitamines de première classe—la sorte qui aide les hommes, les femmes et les enfants faibles et au-dessous du poids.

Essayez ces merveilleuses pastilles pendant 30 jours et si votre enfant faible, délicat, n'en obtient pas grand bien, faites-vous remettre votre argent.

Un enfant très malade, âgé de 9 ans, gagna 12 livres en 7 mois.

Demandez aux Dr Leduc Drug Co., Macey Drug Store et Brysons Drug Store ou à n'importe quel pharmacien les Pastilles d'Extrait d'Huile de Foie de Morue de McCoy—aussi faciles à prendre qu'un bonbon et 60 Pastilles pour 60 cents.

DE BONNES ET BELLES DENTS

C'est la beauté et la santé. Un dentier parfait qui vous donnera entière satisfaction

Tout travail promptement accompli.

Extractions et traitement des dents sans douleur.

Dents en or 22k

Aussi Couronnes et Ponts, Dentiers en or, Celluloïde, Aluminium, Obturations en or porcelaine, argent.

Venez, c'est le temps!

Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

Dentiste Raymond Robillard

766 rue Sainte-Catherine Est. - Tél. Est. 9298.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

100 (suite)

—Pour l'instant, j'essaye d'accepter mon sacrifice, mais c'est bien difficile. A chaque seconde mon coeur saigne et se brise; ce nom, ce nom surtout, dont mon pauvre Philippe m'appelle à toute heure du jour ou de la nuit, me déchire comme avec des tenailles rougies au feu. Je crois que je ne pourrai jamais m'y habituer. Vous qui êtes une sainte, mère, et qui m'aimez, priez Dieu qu'un peu plus de courage me vienne....

Et elle pleurait encore plus fort.

L'âme des deux vieillards était labourée de douleur.

Mais que lui dire?...

Et cependant, ils comprenaient cet horrible désespoir.

Ils le partageaient surtout, car ils se croyaient responsables d'un aussi cruel chagrin.

Et comme les mots, pour exprimer tout ce qu'ils ressentaient, ne leur venaient pas, ils ne surent que pleurer avec elle.

Arlette, la première essuya ses beaux yeux de velours et elle continua:

—Tout à l'heure, père, comme j'ouvrais la porte pour venir vous trouver, j'ai entendu un mot bien vrai tomber de vos lèvres, l'idée de remplir mon devoir, tout mon devoir, doit me suffire dans la cruelle situation où je me trouve, avez-vous dit.

Elle sourit tristement, mais divinement et ajouta:

—Merci de me l'avoir dit, comme un honnête homme que vous êtes je suivrai votre conseil: mon devoir me suffira!...

Ils s'inclinèrent tous les deux.

Leur émotion était souveraine et les rendait muets.

Le vieux médecin, néanmoins, au bout de quelques minutes répondit:

—Nous t'aimons comme une fille; tu peux compter sur nous... Toujours, Lisbeth et moi, nous serons là pour te soutenir, t'aider, te protéger...

Le lendemain, après une journée et une soirée passée dans la plus grande intimité, Philippe, Arlette et les Baudrutt visitèrent la villa que la jeune femme désirait habiter et que madame Schmidt lui avait laissée.

On l'appelait "la Waldhauss" ou Maison-du-Bois.

C'était un adorable chalet suisse, infiniment commode et confortable.

Les propriétaires de l'hôtel de Kulm, qui en avaient été pendant quelques années les locataires, l'avaient fort intelligemment emménagé, afin de le sous-louer aux étrangers riches qui, l'hiver, pullulent dans l'Engadine.

La maison, toute doublée de sapin vernis, ce merveilleux préservatif du froid, se dressait svelte et élégante aux bords du lac.

De beaux poêles en vieille faïence de Wintertur, des chefs-d'oeuvre avec leurs panneaux blancs comme du lait, sur lesquels couraient d'admirables dessins d'un violet tendre, doux, un peu rose, montaient jusqu'aux solives du plafond.

L'électricité était installée partout, également l'eau et le téléphone.

Les salles étaient vastes, avec des vues sur le lac, ou bien sur les hautes montagnes toujours couvertes de leur blanc linceul de neiges immaculées, et qui entourent Saint-Moritz, comme un paravent entourerait une chambre de malade.

Le matin, un peu avant neuf heures, entre les découpures aiguës du mont Rotasch, un géant et celles aussi considérable de la villa, le soleil se montrait chaud, réchauffant, superbe; et en toute saison, même au gros de l'hiver, il inondait de ses rayons la campagne maintenant verdoyante et fertile, mais pendant neuf mois de l'année ouatée par ses neiges blanches et glacées.

Arlette retrouva dans les pièces de la maison les meubles qu'elle connaissait et qui, jadis, à Genève, avaient vu s'écouler sa petite enfance heureuse et calme.

Mais l'impression qu'ils lui laissèrent fut à peine sensible; son coeur ne battit pas, ne tressaillit même pas dans sa poitrine.

Elle fut étonnée de sa froideur, presque de son indifférence.

Alors, elle le sentit tout de suite: sa vie n'était plus là, et ces souvenirs n'avaient plus de prise sur son être tout entier, en présence de la terrible anxiété qui maintenant la poignait.

En effet, Philippe seul aujourd'hui la préoccupait!

Ce calme profond dans lequel il allait vivre lui serait-il bon et salutaire?

De plus en plus, il paraissait heureux.

Sur tout ce qui n'était pas le passé, il raisonnait et se conduisait comme tout le monde.

Par exemple, dès que l'on parlait de ce qui lui avait été jadis si cher, de la Roche-Verte, de Saint-Martin-des-Anges, de son père, de sa mère, de ses plus proches parents ou bien il ne comprenait pas, ou bien encore il divaguait atrocement.

A part ce passé cruel et douloureux Philippe était un être comme tous les êtres, ayant ses préférences, ses sympathies ses idées à lui.

Il aimait M. et Mme Baudrutt qui le comblaient de tant de soins, et il disait d'eux à sa femme:

—Quelles excellentes gens!... Il n'en est pas de plus honnêtes ni de meilleurs!

De bonne foi il avait cru que c'était des parents d'Arlette, et il n'avait point demandé de plus amples explications.

Il se plaisait avec le docteur dont la bonhomie et l'instruction très étendue allaient à son caractère réfléchi.

Il taquinait la vieille Lisbeth, qu'il aimait un peu comme une très bonne tante respectée et vénérée.

Quant à Arlette, c'était de l'adoration que Philippe avait pour elle.

Il ne la quittait pas, l'entourait de soins, de prévenances, lui témoignait même, dans la moindre circonstance, des égards très raffinés que lui inspirait, autant que l'amour éprouvé pour elle, son éducation si parfaite.

Et au-dessus de tout, il avait la conscience de lui devoir une infinie reconnaissance.

De quoi?

Il ne le formulait pas. Peut-être ne s'en rendait-il pas exactement compte.

Mais souvent, quand ils étaient seuls tous les deux, il lui disait:

—Tu es ma Providence et ma vie Je sens que je te dois tout... Sans toi sûrement je serais mort ou je mourrais...

Et cruel, parce que là surtout gisait sa folie, il ajoutait:

—O ma Sybille adorée!... Tu ne me quitteras plus jamais, n'est-ce pas? J'ai été si malheureux, si désespéré, si pitoyable pendant ton absence! Et je t'aime tant... tant.

Ils habitaient la maison du docteur, en attendant que celle d'Arlette fut prête à les recevoir.

Car la jeune femme, qui songeait toujours au diagnostic du médecin de Zurich avait eu une inspiration heureuse.

Le docteur Seebach avait en effet dit:

—M. Bernard a certainement éprouvé dans sa vie quelque émotion profonde qui tout à coup lui a enlevé la raison.

Laquelle, il me paraît qu'on ne peut pas la préciser.

Mais peu importe, pour moi, le fait est certain.

Il est à présumer qu'une autre émotion le remettra dans son état naturel. Que sera cette émotion? Violente comme la première, ou bien douce, lente, la prenant peu à peu par toutes ses fibres?... On ne le sait pas. On ne peut même pas le prévoir.

Et Arlette en ces derniers temps avait songé:

—En ce pays tranquille, au milieu de la vie heureuse que je vais lui faire, Philippe n'a point de chance d'être remué par quoi que ce soit. Alors, je ne dois rien négliger pour faire naître en lui certains souvenirs, pour agiter certaines émotions qui ne sont point mortes, mais seulement endormies...

Et elle s'était dit que, au milieu de ces émotions, tout ce qui pouvait lui rappeler la maison paternelle, de laquelle si violemment il avait été exilé, peut-être soulèverait en lui un bouleversement quelconque.

Et elle avait eu alors l'idée de transformer une partie de la Waldhauss en un coin de la Roche-Verte.

Elle prévint aussitôt les Baudrutt de l'inspiration qui lui venait.

—C'est très bien meublé et organisé, la villa, mère, dit-elle un jour à la vieille Lisbeth, il me semble néanmoins que l'on pourrait faire mieux, en vue de la santé de mon cher Philippe.

Aveuglément, toujours, madame Baudrutt acceptait les désirs d'Arlette.

—La connaissance du malade et de son caractère ne peut que bien t'inspirer, chère petite, répondit l'excellente femme. Agis comme bon te semblera.

—Merci; pour mener mon projet à bien, il faut que je fasse certains changements dans l'intérieur de la Waldhauss. Je vous demande donc encore l'hospitalité pendant quelques semaines.

—Toujours si tu le désires, affirma instantanément Lisbeth. Te garder constamment à nos côtés, ton mari et toi serait notre joie.

Alors, dès le lendemain, Arlette se mit à l'oeuvre.

Elle avait des ressources.

Les sommes que lui avait remises maître Parthenay de la part de la comtesse de Baudreuil; celles que lui avaient laissées madame Schmidt, enfin en cas de besoin les bijoux de la famille que lui avait donnés Madeleine, tout cela la faisait riche.

En son coeur reconnaissant le moindre détail de la Roche-Verte était à jamais gravé, surtout le petit salon où jadis la marquise passait sa vie était présent à ses yeux comme si elle l'avait quitté la veille.

La jeune femme dessinait à ravir.

Avec de l'argent, à Zurich, cette ville intelligente et industrieuse par excellence, on peut se procurer tout ce que l'on désire.

Arlette envoya des croquis très détaillés de ce qu'elle voulait.

Ce furent d'abord les étoffes, puis les meubles, les tables, les chaises, les fauteuils.

Elle fit porter de Paris ce qu'il eût été trop long de se procurer en Suisse, et bientôt les premiers ouvriers arrivèrent et commencèrent la transformation de la Waldhauss.

Philippe ne semblait pas voir ce qu'ils faisaient.

En revanche et quoiqu'il se trouvât parfaitement heureux chez les Baudrutt, il lui tardait d'être chez lui, complètement chez lui, seul avec Arlette.

—Ton installation ne sera donc pas bientôt finie, mon amour?... disait-il souvent à la jeune femme.

Celle-ci, un peu déçue de l'indifférence si complète qu'il éprouvait pour tout ce qu'elle faisait, lui dit:

—C'est long un nid à bâtir, sais-tu, mon Philippe!... Mais le nôtre ne paraît pas beaucoup t'intéresser. Est-ce vrai?

Naïvement, spontanément, il lui répondit:

—C'est vrai... Tu ne te trompes pas.

Et la raison en est bien simple: c'est que tout ce qui n'est pas toi, ma bien-aimée, m'est indifférent. Que me fait le milieu dans lequel je dois vivre, pourvu que tu l'habites avec moi!...

Ces paroles, malgré l'état d'esprit particulier qu'elles dénotaient, mirent un baume souverain sur l'esprit de la jeune femme.

Et plus que jamais elle pensait:

—Ah! si je pouvais par une sensation lui rappeler les lieux où il a aimé et souffert; où son père est mort subitement, où la marquise a éprouvé tant d'angoisses, où il se plaisait tant lui-même, est-ce que tout cela n'impressionnerait pas le cerveau affaibli de mon pauvre Philippe?

Les derniers jours furent particulièrement douloureux pour Arlette.

Philippe, positivement, ne voyait pas ce qu'elle entreprenait.

—Il est plus indifférent qu'il ne l'a jamais été aux choses extérieures... affirmait Arlette, le coeur serré, au docteur Baudrutt, qui lui aussi, avait une grande confiance en l'expérience que la jeune femme allait tenter.

Avec un profond soupir, la jeune marquise ajoutait:

—J'ai peut-être eu tort de vouloir essayer de remuer le passé en lui... Mes efforts seront nuls.... Ah! pourvu qu'ils ne le soient pas toujours.

Et le médecin, constamment prêt à la relever, à l'encourager, répondait aussitôt:

—Il ne faut pas se décourager ... Celà, toi, ni moi, ni personne n'est capable de pressentir où gît l'émotion qui rendra à notre Philippe sa conscience entière.

Mais ne négligeons rien.

Qui sait si ce bouleversement attendu ne naîtra pas spontanément d'une très petite chose?

Peut-être est-il très proche.... Peut-être, au contraire, est-il très éloigné!...

Il arrivera... Il arrivera... De cela, je suis sûr!...

Et surtout, surtout, gardons en nous cette fleur divine qui est envoyée aux plus éprouvés, et qui s'appelle l'espérance!...

Et Arlette, remontée par la paternelle tendresse de son vieil ami, espérait.

Un jour, quelques détails seulement restèrent à achever.

Un après-midi devait suffire pour cela.

Philippe s'intéressait grandement aux choses de l'agriculture.

Sans être capable de se souvenir où et comment, il s'en était occupé, il avait repris ses goûts et ses connaissances techniques.

Les explications du docteur sur la façon dont certaines choses se pratiquent en Suisse le captivaient outre mesure.

Ce jour-là le médecin lui proposa d'aller visiter un pâturage célèbre, et le marquis accepta avec joie.

Alors, la jeune femme put veiller elle-même à ses derniers préparatifs.

Madame Baudrutt s'occupa du premier repas que ses enfants devaient prendre chez eux.

Et le soir, lorsque le docteur arriva avec Philippe, ils s'assirent tous les quatre pour la première fois dans la salle à manger de la Waldhauss en tout semblable à celle de la Roche-Verte... le service, la décoration, le moindre détail, tout était la même chose.

Le marquis tressaillit tout d'abord, et devint un peu pâle.

Chacun devina l'émotion qui le poignait et, suspendu à ses lèvres, à ses traits, on ne vivait plus.

Mais probablement que les visages jadis inconnus du docteur et de sa femme déroutaient l'impression du malade, car bientôt ses traits se raséénérèrent, reprenant leur froide et banale indifférence.

A continuer lundi et les jours suivants.

ROUSSEURS

Débarrassez-vous de ces taches disgracieuses sûrement et efficacement et ayez un teint magnifique grâce à

OTHINE
(Double force)
EST REMIS EN CAS D'INSUCCES.
EN VENTE DANS LES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS, PARTOUT

ABD-EL-KRIM SE REND

Photographie exclusive d'Abdel-Krim entrant dans le camp français après s'être rendu à ses ennemis. On voit le chef rifain à cheval au centre.

VINGT-CINQ ANNEES DE PRETRISE

Un chanoine et cinq prêtres du diocèse célèbreront cet anniversaire.

29 ET 30 JUIN

Un chanoine et cinq prêtres du diocèse de Montréal célèbreront mardi et mercredi, 29 et 30 juin, le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Le 29 ce sera l'anniversaire de MM. les abbés Donat-F. Couvrette, curé de S.-Benoit, et Herménégilde Lecourt, curé de S.-Luc; mercredi 30, sera le vingt-cinquième anniversaire de M. le chanoine Adolphe Sylvestre, archi-diacre et chanoine du chapitre métropolitain, de M. l'abbé Josaphat Dufort, aumônier des révérendes soeurs de charité de la Providence, de M. l'abbé J.-T. Maréchal, curé de S.-Joseph de Bordeaux, de M. l'abbé Léonide Giard, curé de S.-Ambroise.

Nous donnons à la suite la biographie de ces abbés.

M. le chanoine ADOLPHE SYLVESTRE.

M. L'ABBE COUVRETTE

M. l'abbé Félix-Donat Couvrette est né à Sainte-Dorothée, comté de Laval, le 25 janvier 1874, de Gilbert Couvrette, cultivateur, et d'Onésime Charron. Il fit ses études à S.-Laurent près de Montréal, au grand séminaire de Montréal et à Sainte-Thérèse où il fut ordonné

M. L'ABBE JOSAPHAT DUFORT

prêtre le 29 juin 1901. Il étudia à Rome, Italie, de 1901 à 1903 et reçut le titre de docteur en droit canonique en 1903. De retour au Canada, il fut nommé vicaire à S.-Jean de la Croix de Montréal où il resta de 1903 à 1904; il fut aussi vicaire à S.-Vincent de Paul de l'Ile Jésus en 1904, aumônier de la maison mère des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine de 1904 à 1905, vicaire à S.-Henri de Montréal,.

M. L'ABBE DUFORT

M. l'abbé Josaphat-Zéphirin Dufort est né à Montréal, le 29 octobre 1877, de Joseph Zéphirin Dufort, marchand et de Valérie Poitras. Il fit ses études à l'Assomption et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné par C. G. Mgr P. Bruchési, le 30 juin 1901. Professeur à l'Assomption les deux premières années de son ordination, il fut aussi secrétaire du délégué apostolique du Canada, Mgr Falconio, en 1903, vicaire à S.-Jean-Baptiste de Montréal de 1903 à 1905 et ensuite à S.-Vincent de Paul de Montréal. M. l'abbé Dufort est aumônier du couvent des révérendes soeurs de Charité de la Providence depuis plusieurs années.

M. L'ABBE LECOURT

M. l'abbé Joseph Herménégilde Lecourt est né à S.-Laurent, près de Montréal, le 5 octobre 1875, de Félix Lecourt, cultivateur, et de Eulalie Viau. Il fit ses études à Sainte-Thérèse où il fut ordonné par S.G. Mgr Lorrain, le 29 juin 1901. Il fut successivement professeur au collège de Sainte-Thérèse de 1901 à 1905, vicaire à S.-Jean d'Iberville de 1905 à 1907, à Ste-Anne des Plaines en 1907, et finalement curé à S.-Luc.

M. L'ABBE GIARD

M. l'abbé Marie-Jean-Léonidas-Ubald Giard, est né à Contrecoeur, comté de Verchères, le 12 mai 1877, d'Arthur Giard, charpentier, et d'Aldine Gendron. Il fit ses études à l'Assomption et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné par S.G. Mgr P. Bruchési, le 30 juin 1901. Il fut successivement professeur au collège l'Assomption de 1901 à 1902, étudiant canonique à Rome en Italie, de 1902 à 1905, où il obtint le titre de docteur en droit canonique, en 1904. Il fut de nouveau professeur au collège l'Assomption en 1905 puis nommé curé à St-Joseph de Bordeaux.

M. L'ABBE THEO. MARECHAL

M. l'abbé Emile Théophile Maréchal est né à S.-Henri de Montréal, le 22 septembre 1876, de Louis Maréchal, commis-voyageur et d'Angèle Lepailleur. Il fit ses études à l'Assomption et au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Bruchési, le 30 juin 1901. Il fut vicaire à S.-Jacques de l'Achigan de 1901 à 1906, à Mascouche en 1906 et à la cathédrale de Joliette en 1906. M. l'abbé Maréchal est le curé fondateur de la paroisse S.-Ambroise de Montréal, où il a construit une église et un presbytère.

M. L'ABBE E.-T. MARECHAL

M. LE CHANOINE SYLVESTRE

M. le chanoine Adolphe Sylvestre est né à S.-Barthélémy, comté de Berthier, le 23 juillet 1876, de Pierre Sylvestre, cultivateur, et d'Amélina Brûlé. Il fit ses études à l'Assomption et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par S.G. Mgr P. Bruchési, le 30 juin 1901. Il fut successivement professeur au collège l'Assomption de 1901 à 1903, étudiant à Rome de 1903 à 1905, où il obtint le titre de docteur en droit canon de l'Appolinaire en 1905. Il fut encore professeur à l'Assomption de 1905 à 1906. A l'archevêché, il fut nommé vice-chancelier en 1906 puis chanoine puis archi-prêtre. M. le chanoine Sylvestre a joué un rôle important pendant la guerre à titre d'aumônier militaire. Il est actuellement commissaire à la commission scolaire du district Centre.

Cuban Can. Sugar

Bien que l'année dernière la Cuban-Canadian Sugar ait produit 40 pour cent plus de sucre brut que l'année précédente, c'est-à-dire 255,865 contre 181,704, l'on croit que les résultats financiers de l'année seront quelque peu désappointants, à cause des prix si peu satisfaisants qui ont prévalu les profits pour l'année se terminant le 30 juin, seront bien inférieurs à ceux de l'année précédente.

CROISIERES DE JOUR A QUEBEC

Le 2 juillet, un nouveau service pour Trois-Rivières et Québec sera inauguré par le vapeur "Turbinia" de la Canada Steamship Lines, alors qu'il quittera le quai Victoria à 9 a.m. (Heure avancée) pour sa croisière de jour vers la Vieille Capitale.

Aux amateurs de pittoresque et à ceux qui aiment à étudier l'histoire de notre pays, cette occasion de faire une croisière de jour à travers la "Vallée des Voyageurs" sera doublement bienvenue, car c'est ici que l'on voit à son mieux le vieux Canada Français avec ses églises, ses sanctuaires et ses manoirs seigneuriaux.

On passe en route Boucherville où le père Marquette baptisa le premier enfant indien;. Verchères avec sa statue érigée en honneur de l'héroïne Magdaleine Laleuils; le lac Saint-Pierre de l'idyllique "Jolie Plante"; Wolfe's Cove et le pont de Québec, tous peuvent être aperçus et admirés.

Le service de jour pour Québec sera maintenu durant tout l'été avec départs les lundi, mercredi et vendredi. 102-2

Importance de la 1ère Année du Bébé

Quelle sera la santé future du bébé? —Elle est basée, en grande partie, sur le traitement qu'il reçoit durant cette période critique. Choisissez donc soigneusement son alimentation dont les résultats vous dédommageront magnifiquement.

Pour la mère qui ne peut nourrir son bébé, il existe heureusement un aliment bienfaisant digne de sa confiance. C'est un lait de vache, modifié au moyen de l'Orge "breveté" de Robinson—un aliment qui fournit tout ce dont le bébé a besoin.

Sous l'effet de l'Orge "breveté" de Robinson, les caillots contenus dans le lait de vache se dissolvent, et ceux-ci deviennent si légers et floconneux que bébé les digère avec facilité.

Pourquoi des millions de mères ont-elles une confiance si profonde et si fidèle dans l'Orge "breveté" de Robinson? C'est qu'elles ont vu leurs petits, à l'aide de cet aliment, traverser en toute sûreté le premier été, avec un regain de vigueur et de poids.

ROBINSON'S "patent" BARLEY
Depuis 1823

Un exemplaire de notre petit livre sur le bébé devrait être au foyer le toutes les mères—celles dans l'attente surtout—c'est un guide précieux pour le soin et l'alimentation du bébé, et qui vous sera très utile avant et après sa naissance. Nous vous enverrons un exemplaire gratis. Ecrivez à:

COLMAN-KEEN (CANADA) LIMITED, Dept.12
1060, rue Amherst, Montréal.

Agir Directement

sur le sang, FORTIFIER les NERFS et les MUSCLES AFFAIBLIS, RENDRE les FORCES USEES, COMBATTRE L'ANEMIE les PALES COULEURS, les FAIBLESSES PHYSIQUES et MORALES, la PERTE D'APPETIT, les PALPITATIONS de COEUR, les LENTEURS de la DIGESTION, les IRREGULARITES, les MAUX de TETE, les INSOMNIES et tous les troubles résultant d'un sang appauvri, tels sont les effets des

PILULES ROUGES

chez la femme. Lorsqu'elle se sent atteinte, la femme a dans les Pilules Rouges, dont le prix est minime, le moyen de se traiter économiquement Notre médecin, si elle va le voir ou si elle lui écrit, l'aidera de ses conseils sans qu'elle n'ait rien à payer. L'expérience des quelques femmes dont les témoignages suivent est un encouragement pour toutes celles qui souffrent.

"Dans ma jeunesse j'ai souffert, comme la plupart des jeunes filles, d'anémie, de langueur, d'appétit irrégulier, de douleurs aux côtés et aux jambes. A chaque période je devais rester couchée un ou deux jours. On m'avait fait traiter mais mes forces ne s'augmentaient pas. Une tante ayant parlé des Pilules Rouges à ma mère ce remède que je pris eut les résultats désirés, c'est-à-dire me fit une des meilleures santés. Quand plus tard je fus mariée, à chaque maternité j'ai pris les Pilules Rouges qui m'ont grandement aidée. Je les trouve indispensables et je ne puis concevoir qu'une femme ne les emploie pas". **Mme Edmond Grenier**, 44, Pierson Lane, Biddeford Maine.

"Je suis émerveillée des résultats que j'ai obtenus en donnant les Pilules Rouges à ma fillette. A la suite de la danse de Saint Guy elle était excessivement nerveuse et faible et se plaignait souvent de maux de tête et d'estomac de douleurs aux jambes et au côté droit. Je compris qu'il fallait la tonifier. Je lui fis prendre les Pilules Rouges à petites doses et bientôt son appétit s'accrut, sa digestion se fit normalement, ses nerfs furent moins agités et son sommeil devint calme et reposant. Elle a repris ses classes qu'elle avait dû discontinuer pendant des mois et elle se maintient en bonne santé". **Mme A. Lemay**, 12C, rue Jardin, Montréal.

Melle O. JOLY

"L'odeur de l'huile et du coton, que je respire, toute la journée à mon travail, vicie mon sang et détériore mon estomac. A certain temps, je perds l'appétit, il me semble que tout ce que je mange à un goût d'huile, j'avale tout avec répugnance et ma digestion est mauvaise. Il y a quelque temps mes forces avaient tant diminué que je ne pouvais presque rien faire. Ma mère me fit alors prendre des Pilules Rouges les sachant infaillibles comme reconstituant, et c'est à leurs effets que je dois d'avoir recouvré ma vigueur et mon entrain du passé, d'être débarrassée de maux de tête et de me bien porter."

Mlle O. Joly, 25, rue St-Philippe, Montréal.

"Je prends des Pilules Rouges et mon médecin m'a dit que je faisais très bien vu la période critique que je traverse et mon état de santé. Depuis quelque temps ma vigueur avait beaucoup diminué; je me sentais constamment fatiguée; j'avais des élancements dans les jambes et les reins, des battements de coeur à tout propos, et, quoique mangeant peu, ma digestion se faisait mal. Les Pilules Rouges ont relevé mes forces dès les premières semaines de leur emploi. Je me sens beaucoup mieux et j'ai la certitude de me rétablir complètement. C'est la seconde fois que j'emploie les Pilules Rouges." **Mme Joseph Provençal**, 29, Exeter, Newmarket, N.-H.

"J'avais une constitution très délicate lorsque j'étais jeune fille. J'étais pâle, mon sang était pauvre, je manquais d'appétit et le moindre effort me fatiguait. Je souffrais surtout de troubles féminins qui m'épuisaient, j'avais souvent des défaillances et j'étais devenue si faible que je ne pouvais plus entendre la messe. Ma mère décida de me donner les Pilules Rouges et consulta à mon sujet le médecin de la Compagnie Chimique Franco Américaine qui prescrivit l'emploi des Pilules Rouges et donna des conseils appropriés à mon cas particulier. J'ai suivi fidèlement ses recommandations et trois mois plus tard j'étais devenue une toute autre personne, forte et pleine de santé. Je me fais un plaisir de dire de vive voix à toutes les femmes malades qui voudront venir me voir les résultats merveilleux que j'ai obtenus des Pilules Rouges." **Mme Emile Laprès**, 326, rue Delinelle, Montréal.

"Depuis quelque temps je ne me sentais pas toujours bien: parfois j'éprouvais des douleurs à l'estomac; ce que j'avais mangé provoquait des gonflements, des gaz, des somnolences, et c'était fort ennuyeux. En d'autre temps je me levais fatiguée et sans aucune disposition pour le travail. J'avais parfois aussi des maux de tête, des douleurs de dos, enfin, je constatais que les forces m'abandonnaient. Les différents remèdes que j'avais pris m'avaient pour ainsi dire été inutiles. Un jour, après avoir lu dans un journal la publication qu'une amie y faisait des bons effets qu'elle avait retirés des Pilules Rouges, j'ai résolu d'employer ce remède après m'être assurée auprès de cette personne si ce que j'avais lu était réel. En quelques semaines les forces me sont revenues et mes malaises sont disparus. Depuis j'ai toujours été en bonne santé et ai facilement travaillé." **Mme H. Thomas**, 196, Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.

"Les Pilules Rouges m'ont fait beaucoup de bien et je suis satisfaite des résultats obtenus de leur emploi. J'ai recouvré les forces qui me manquaient pour travailler facilement. Mes douleurs de dos se sont passées, mon sommeil est devenu régulier et réconfortant, l'appétit s'est réveillé et l'estomac a été tonifié. C'est donc ma santé qui a été complètement refaite."
Mme B. Cyprien Bélanger, 418, rue St-Joseph, Lachine, P.Q.

Les consultations de notre médecin se donnent tous les jours, excepté les dimanches et fêtes religieuses, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No. 1570, rue St-Denis.

Les Pilules Rouges sont en vente partout. Lorsque vous les demandez à votre marchand n'en acceptez pas d'autres que celles portant sur l'étiquette le nom de notre compagnie et un numéro de contrôle. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine ltée, 1570 St-Denis, Montréal.

LA TEMPERATURE

BEAU ET CHAUD

Une dépression atmosphérique peu accentuée au nord de la province d'Ontario gagne la région est, tandis que la pression atmosphérique est élevée dans la région ouest du côté des grands lacs. La température a été pluvieuse dans l'Ontario tandis qu'il a fait beau dans toutes les autres provinces. Il a fait assez chaud dans l'Alberta. Ailleurs, température modérée.

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE : 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 5 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM : 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE : 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée d'une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BISSON. — A Montréal, le 19 juin 1926, au No 975 Wiseman, à M. et Mme Ovila Bisson, née Juliette Taillefer, un fils baptisé Joseph-Henri-André.
Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lévesque. Porteuse, Mlle Sanscartier.

BROUILLETTE. — A Montréal, le 17 juin 1926, No 8227 Bordeaux, à M. et Mme Wilfrid Brouillette, née Rose Brouillette, une fille baptisée Marie-Anna-Claire.
Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Brouillette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Wilfrid Brouillette, grand'mère de l'enfant.

GAUTHIER. — A Montréal, le 22 juin 1926, au Na 1650 rue Aylwin, à M. et Mme Antoine Gauthier, néel Magna Duchesne, une fille baptisée Marie-Rose-Yolande.
Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gauthier. Porteuse, Mme Perorn.

HUGUET LATOUR. — A Montréal, le 21 juin, au No 782 rue Casgrain, l'épouse de M. Arthur Huguet Latour, née Irène Lafrance, un fils baptisé Joseph Louis Robert, Huguet Latour.
Parrain et marraine, M. et Mme A. H. Latour, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme S. Lafrance, grand'mère. 102-2

LEFEBVRE.—A Montréal, le 22 juin au No 1931 rue St-Denis, l'épouse de M. Charles-Henri Lefebvre, née Marie-Louise Bernadette Millaire, un fils baptisé Joseph-Adrien Paul-André.
Parrain et marraine, M. Adrien Millaire et Mlle Emma Millaire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Villemaire.

MILORD. — A Montréal, 15 juin 1926, à M. et Mme Wilfrid Milord, née Irma Dufour, un fils baptisé Joseph-Wilfrid-Gilles.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Milord, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Milord, tante de l'enfant.

PAINCHAUD. — A Ste-Thècle, le 19, à M. et Mme Rodolphe Painchaud, une fille baptisée Marie-Rita-Julienne-Thécla.
Parrain et marraine, M. Edmour Painchaud et Mlle Ida Painchaud, frère et soeur de l'enfant.

ST-PIERRE. — A Montréal, le 22 juin 1926, au No 857 rue Logan, à M. et Mme Adrien St-Pierre un fils baptisé Joseph-Philippe-Rolland.
Parrain et marraine, M. et Mme Philippe St-Pierre. Porteuse, Mme Morin.

PROCHAINS MARIAGES

GIGUERE-CORBEIL.— A Montréal, le 26 juin, aura lieu le mariage de Mlle H. Giguère, fille de M. et Mme O. Giguère à M. André Corbeil, fils de M. et Mme Joseph Corbeil. La bénédiction nuptiale sera donnée à 7 hrs. à l'église S.-Jean Berchmans, Blvd Rosemont.

LEBLANC-RAYMOND.—Le 1er juillet prochain sera célébré en l'église Saint-Pierre, le mariage de Mlle Blanche Leblanc, fille de monsieur et madame Jean-Louis Leblanc, à monsieur Eddie Raymond, fils de monsieur et madame Joseph Raymond, de Saint-Germain de Grantham. Pas de faire-part.

LAFORTNE-BERUBE. — Le 28 juin prochain 1926, sera célébré en l'église St-Louis de France, à 7.30 heures, le mariage de Mlle Flore Lafortune, fille de feu Onésime Lafortune, à M. Clément Bérubé, fils de feu Onésime Bérubé. Pas de faire part.

LARIVIERE-DUPERRON. — Le 6 juillet prochain, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de la Paix, Verdun, sera bénit le mariage de M. François Xavier Larivière, fils de M. François Larivière, avec Mlle Adrien Duperron, fille de M. Octave Duperron. L'heureux couple partira pour voyage au Saguenay. Pas de faire part.

PAINCHAUD-JOSEPH. — Le 1er Juillet 1926, aura lieu à 8 heures, à la chapelle de l'Immaculée-Conception, le mariage de Mlle Georgette Painchaud, fille de M. L.-O. Painchaud, à M. Maximilien Joseph, fils de Mme veuve J.-M. Joseph.

DECES

BLEAU—A Mintréal, le 25 courant, à l'âge de 3 ans 9 mois, est décédée Mme Albert Bleau, née Aurore Pepin.
Les funérailles auront lieu le 28 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1255 rue Cartier, à 8.45 heures pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN. — A Montréal, le 23 juin 1926, à l'âge de 75 ans, est décédé Magloire Gosselin, boulanger.
Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 25 courant à l'église Ste-Marguerite-Marie.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1235, Assurances Funéraires.
841 RUE STE-CATHERINE EST

Directeurs de Funérailles
GEO. VANDELAC
Service d'Ambulance
St-Louis 1-03, 70 Rach.-Est

Feu Mme F. Normand

S.-PASCAL DE KAMOURASKA, 26 (Du correspondant de la "Patrie").—Ces jours derniers au milieu d'un concours de parents et amis avait lieu le service de Mme François Normand, née Célina Dionne, décédée au commencement de la semaine, à la résidence de son fils, le Dr Jean N. Normand, à Fall River, Mass. La dépouille mortelle a été transportée chez son fils, M. Jos Normand, maire de cette paroisse. Le service fut chanté par le Rév. M. A. E. Paradis. La chorale exécuta la messe des morts avec solis.

Le corps était porté par ses quatre fils:: M. Chs. Normand, de Lewiston; Jos., de S.-Pascal; Dr Jean B., de Fall River; Wilfrid, de New Bedford, son gendre, M. Alfred Michaud, de S.-André portait la croix. A la suite, on remarquait: son gendre, M. Jos. Hudon, de S.-Pascal ses petits-fils:: MM. France Hudon, Paul, Lucien, François Normand, Napoléon, Albert et Emile Moreau, Nérée Morin et un bon nombre de petits et d'arrières petits-enfants. ; M. Alfred Paradis, S.-André, M. Nérée Morin, Ste-Hélène; L. O. Lévesque, Alexis Levasseur, S.-Germain; M. Damase Soucy, Demetrius Francoeur, Alphonse Lapolate, etc., etc., un bon nombre de personnes des paroisses environnantes.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, cinq soeurs: Mme veuve F.-X. Castonguay, de Chisholm, Maine; Mme veuve Joseph Levasseur, S.-Germain; Mme veuve Donatien Roussel, de S.-Simon de Rimouski; Mme Arthur Pelletier, de Rivière-du-Loup; Mme Onésime Ouellet, de Ste-Anne de Lapocatière; deux frères: M. Flavien Dionne, du Sacré-Coeur, Rimouski; M. Wenceslas Dionne, de S.-Georges de Beauce; quatre filles: Mme Jos. Hudon, S.-Pascal; les Rdes Soeurs Ste-Anne de Jésus et S.-François de Borgia, de la communauté des Augustines, de l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Alfred Michaud, de S.-Andrée; six fils: Charles, de Lewiston; Jos., de S.-Pascal; Dr John N., de Fall River; Philippe, Luc et Wilfrid, de New Bedford, plusieurs petits et arrières petits-enfants.

Feu Mme E. Perrin

TROIS-RIVIERES, 25. — (Du correspondant de la "Patrie". — Les funérailles de Mme Emilien Perrin, née Philomène Lajoie, décédée ces jours derniers, à l'âge de 73 ans, ont eu lieu à la cathédrale des Trois-Rivières, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Fréchette, vicaire à l'Evêché et la levée du corps fut faite par M. l'abbé Léon Désilets. Les porteurs étaient: MM. Louis Leclerc, Joseph Cloutier, J .Fontaine, Pierre Boisclair Joseph Lambert et Alex. Collins. Comme la défunte était tertiaire de S.-François, six dames tertiaires accompagnaient les porteurs. Mmes J. Manseau, John Abbott, Joseph Lambert, E. Ayotte, J. Morin et Joseph Dubé.

Le deuil de la défunte était conduit par son fils, M. Emilien Perrin, son gendre M. Edouard Allard, son beau-frère M. Alphonse Perrin, ses petits-fils: MM. Roméo, Rodolphe et Laurier Allard, Emile et Lucien Perrin; ses petites-filles: Mlles Juliette et Marguerite Allard et Antoinette Perrin, ainsi que Mme Omer Mongrain, son neveu N. Alphonse Perrin et O. Mongrain.

Dans l'assistance, on remarquait: le Dr J. C. Gélinas, MM. J. B. Poliquin Tréflé Duplessis, J. Raymond, Art. Sincaster, Léo. Beaumier, ictor Beaumier, Albert Lacroix, Mme J. Ayotte, Mlles Estelle Lapierre, Alice S.-Louis, Rose-Alma Montambeau, Blanche Ayotte, MM. Alfred Gauthier, Cyprien Ricard, Mme A. Collins, les Rev. Soeurs Prince et Philomène des SS. de la Providence, de cette ville. L'inhumation eut lieu dans le nouveau cimetière catholique des Trois-Rivières.

DECES

GAGNON.—A Ahuntsic, le 24 juin 1926, à l'âge de 51 ans, est décédée Hélène Fortier, épouse d'Avila Gagnon.
Les funérailles auront lieu lundi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 131 Boulevard Gouin Ouest, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic où le service sera célébré et de là au cimetière du Sault au Récollet, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER. — A St-Laurent, le 21 juin 1926, est décédée à l'âge de 43 ans, 8 mois, Antoinette Cousineau, épouse de Rémi Goyer.
Les funérailles auront lieu lundi, le 28. Le convoi funèbre partira de Côte Vertu, sa demeure, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, heure avancée, et de là au cimetière St-Laurent, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX— A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 40 ans, est décédée Florence Cadieux.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 25 courant à Beloeil.

DUBUC—A Montréal, le 25 courant, est décédé Mlle Dubuc.
Les funérailles auront lieu lundi, le 28 courant, le convoi funèbre partira du No 479 rue Létourneux pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR. — A Montréal, le 24 juin 1926, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Alexandrina Latour.
Funérailles, lundi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Médéric Benoit, No 2068 rue Clarke, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

LARAMEE—A Montréal, le 22 juin courant, à l'âge de 2 ans 2 mois, est décédé Marie-Moille-Gertrude, fille bien-aimée de M. et Mme A. Laramée.

LAPORTE—A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 27 ans, est décédé Henri Laporte.
Avis des funérailles plus tard.

REMERCIEMENTS

BUISSON—Mme Vve Jean-Baptiste Buisson fils, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son beau-père Jean-Baptiste Buisson.

GAUDREAU — M. Ernest Gaudreau et mesdemoiselles Fernande et Yvette Gaudreau remercient tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, lors de leur récent deuil causé par la mort de leur épouse et mère. 103-1

Grand'messe Anniversaire

SAUVE — Samedi, le 26 courant, à 7 heures 30, à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sera chantée une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme d'Elie-Anicet Sauvé. Parents et amis sont priés d'y assister.

L'HEURE DU THE DANS LES ROCHEUSES

Les excursionnistes de l'Université de Montréal, le mois prochain, pourront prendre le thé au chalet du lac Agnès situé à quelques centaines de pieds au-dessus du lac Louise, dans les Rocheuses. Le lac Agnès est l'un des deux lacs qu'on a surnommé "les lacs dans les nuages" à cause de leur altitude, plus de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Feu Mlle Florida Proulx

Vendredi dernier mourait Mlle Florida Proulx, fille de Paul Proulx et de Florida Lussier. La défunte, était âgée de 20 ans.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi matin le 21 juin, en l'église de S.-Clément de Viauville. La levée du corps fut faite par l'abbé J.-A. Desjardins curé tandis que l'abbé A. Paquin, assisté de diacre et sous-diacre chanta le service funèbre. Les porteurs étaient six amies de la défunte: Mlles Jeanne Rivest, Lorette Toupin, Blanche Piché, Rose-Alma Paquin, Lina Rainville et Jeanne Fournier.

La défunte laisse dans le deuil: M. et Mme Paul Proulx son père et sa mère Paul Emile et Clément, ses frères; Cécile et Gabrielle, ses

Feu Mlle FLORIDA PROULX

soeurs; me Denise Lussier, sa grand'mère, capitaine Prudent Fournier David Archambault Francis Gingras William Smith Alphonse Drolet ses oncles; Mmes Elzéar Gagnier et Léon Letarte ses tantes les Rvds Frères Liguori et Bonaventure des Frères des Ecoles Chrétiennes ses cousins.

Parmi les personnes présentes: nous avons remarqué M. et Mme Nelson Coulombe MM. G. Marin, avocat, S. Leduc, P. Boulais, C.-A. Lortie, J.-H. D'Aragon, M. Daigneault, R. Boyer, A. Champagne, A. Dumontet, notaire, MM. et Mmes B. Bouvrette, J. Piché, A. Piché, P. Fournier, G. Paquin, J. Peloquin, L. Champagne, E. Robillard, etc.

Ont offert des tributs floraux: Les Employés de la Dominion Glass, J.-H. D'Aragon, Prudent Fournier, Bouquets spirituels: Famille Louis Toupin, Germaine Mongeon, famille Dalphond, Mme Léon Letarte, famille Alex. Trépanier, famille R. Boyer, Mlles Lina Rainville, Juliette Lapierre, Marcelle Fournier, Y. Guertin, Annette Ecrément, Jeanne Riverin, Marguerite Gariépy, M. J. Sicotte, famille A. Drolet, F. Gingras, Mme Deniza Fleurette Fernando.

Sympathies: Mme J.-A. Lafleur.

Feu Mme Moise-A Guillerie

S.-HYACINTHE, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous apprenons la mort de Madame Rose de Lima DuRivage, épouse de M. Moise-A. Guillerie, décédée le 23 courant, à l'âge de 62 ans et deux mois, après une longue maladie.

Elle laisse après elle, outre son époux, ses fils, Arthur Guillerie, tailleur, de Glens Falls, N.Y., et Armand Guillerie, imprimeur, de cette

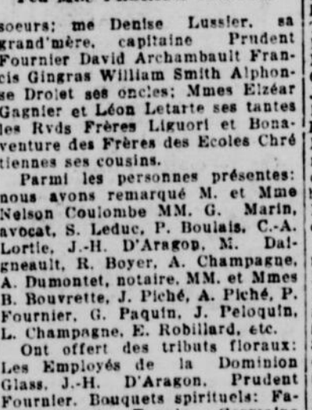

Feu Mme DuRIVAGE-GUILLERIE

ville; ses filles, Rachel, épouse de Elzéar Roy, et Romualda, épouse de Léopold Dupré, ces deux derniers de Montréal; ses frères, Félix Du Rivage, de Casselman, Ontario, Samuel et Anthime DuRivage, de Toledo, Ohio; ses belles-soeurs, Aglaée Guillerie, épouse de Joseph Duquette, Denise Guillerie, épouse de Dosithée Boire, et Adéline Guillerie, épouse de Janvier Dupré, ces trois dernières de Lacolle, Québec; ses arrière-petite-enfants Lilianne Guillerie, épouse de Adélard Lafontaine, de Glens Falls, N.Y., Jeannette Arpin, épouse de Adrien Saint-Pierre, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu ce matin à 9 heures.

Feu JOS.-E. GUILBAULT

Les funérailles de M. J.-E. Guilbault ont eut lieu en l'église St-Nicholas d'Ahuntsic. La levée du corps fut faite par l'abbé Albert Benoit, curé d'Ahuntsic. Le service fut chanté par M. l'abbé Geoffroy, assisté de diacre et sous-diacre, tous des Missions Etrangères de Pont Viau. Le cortège était conduit par ses deux fils, Maurice et Marcel Guilbault; par ses frères, Hormisdas, Joseph, Emery, Noé et Venance Guilbault; ses neveux, Léon, Léo et Emery.

On remarquait dans le cortège: les élèves de l'académie Marguerite Marie et de l'école St-Nicholas d'Ahuntsic, A. Corbeil, Jos. Dagenais, Jos. Godin, Eug. Muir, P. Lawson, H. Dufort, M. et Mme Moise Fortin, Oscar Gauthier, Mme R. Corbeil, Mme Adélard Taillefer, Irène Taillefer, Laure Taillefer, J.-B. Fafard, M. Leduc, Mme Quevillon, Mme Baillard, A. Nadeau, M. et Mme Emery Guilbault, Mme Joseph David, Mme Arthur Corbeil, Emile Lachance, Mlle Portugais, M. Joseph Maheu, Lorette Labelle, Arthur Papineau, H. Dionne, J. Martel, Ed. André, Bruneau Marchand, J.-A. Daigneault Stanislas Meilleur, A. Bonneau, M. et Mme Hormisdas Guilbault, Antoinette Guilbault, Mme J. C. Laverdure, M. J.-B. Jubinville, M. J.-A. Brossard, M. Emile Boyer, Léo Guilbault, Olier Prud'homme, Arthur Corbeil, F. Pelletier Emillia Cloutier, M. et Mme Ed. Bergeron, A. Loyer, J.-E. Dozois, Mme E. Lapointe, L. Bergeron, M. Martineau, Zotique Bilodeau, L.-D. Roy, Marcel Dozois, Paul Bergeron, Joseph-U. Taillefer, M. et Mme Arthur Crevier, Mlle Annette Guilbault, M. et Mme Noé Guilbault, M. et Mme Venance Guilbault, Marie-Jeanne Guilbault, Jeanne Sansfaçon, sa belle fille, V. Malo, Gabrielle Guilbault, Mme Jos. Lamothe, M. et Mme Léon Guilbault, Noé Primeau, Mme Arthur Papineau, Albertine Papineau, O. Bilodeau, Alma Guilbault, Aurore Guilbault, E. Painchaud, M. et Mme Guy, Mme Louis Lauzier, Louis Latendresse et une foule d'autres.

Parmi les offrandes de fleurs, de messes et bouquets spirituels : Edmond Ouellete, Ulric Corbeil, Medina D'Allair, la famille Eug. Page, les élèves de l'académie Ste-Marguerite-Marie, ses enfants, Martha Sansfaçon, l'Ecole St-Nicholas, M. et Mme Arthur Bilodeau, Mlle Louise Fortin, Ovila Guilbault, M. et Mme Emile Dozois, M. et Mme Antona Baillargeon, M. et Mme Romuald Tassé et plusieurs autres.

La chorale de Ahuntsic exécuta, sous la direction de M. Adélard Ducharme, la messe Yon. Parmis les solistes on remarquait M. Roger Filiatreault, M. Myre, l'abbé Verschelden.

M. Hervé Guilbault chanta les adieux de Shubert. Touchait l'orgue Mlle Forest.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse Mme J.-E. Guilbault, née Blanche Bilodeau, deux fils, Maurice et Marcel; quatre filles, Juliette, Marie-Jeanne, Emma et Gabrielle, une belle-fille, Mlle Jeanne Sansfaçon.

VERCHERES

VERCHERES, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une foule nombreuse assistait jeudi dernier, aux funérailles de M. Louis Archambault, décédé à l'âge de 46 ans.

Le service fut chanté par M. J.-B. Moreau, vicaire de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Poisson et Lorange. La chorale paroissiale sous la direction du notaire Laporte, exécuta la messe de Pietro Yon.

Lui survivent, son épouse, née (Alexina Collette) une fille, Mme Adrien Bussières, plusieurs frères et soeurs.

—Dimanche, nous avions l'honneur de recevoir les nombreux pèlerins de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Ils sont arrivés à bord du "Trois-Rivières" vers les 9 heures du matin. Ils ont tous assisté à une messe basse, célébré par leur curé, Mgr Dubuc, après laquelle ils ont continué leur voyage à destination de S.-Ours.

Le dimanche précédent, nous recevions ceux de la paroisse S.-Denis de Montréal. Malgré leur court séjour parmi nous, ils ont pu visiter le musée scolaire, fondé il y a quelques années, par notre dévoué curé et ont admiré le monument élevé à la gloire de Magdeleine de Verchères, par le gouvernement en 1913.

—Dimanche prochain, le 27 juin, sera célébré ici, la Saint-Jean-Baptiste. En même temps aura lieu le dévoilement de deux plaques commémoratives, érigées par le département de la voirie et se rapportant à Magdeleine de Verchères et à Ludger Duvernay.

Dans la soiré, il y aura discours, feu d'artifice, etc.

Les deux députés, A .Langlois, (fédéral) et J.-M. Richard (provincial) seront présents, ainsi que plusieurs autres orateurs distingués.

LE BACCALAUREAT ES-LETTRES RENDU PUBLIC HIER MATIN

Liste complète de ceux qui ont conservé 80 et 60 p.c. des points.

Nous publions aujourd'hui les résultats de l'examen de rhétorique (partie lettres-grammaire), tels qu'ils apparaissent sur les tableaux officiels maintenant affichés à l'Université, dans le corridor du rez-de-chaussée.

III—RHETORIQUE

1. Ont conservé 80 pour cent et ont droit à la mention distinction: Bergevin (Gérard), l'Assomption; Coulombe (Arthur), et Lanctôt (Guy), Bourget à Rigaud; Charest (Wilfrid), Marion (Etienne) et Quintal (Emile), Joliette; Bouthillier (René), Brassard (Victor), Desroches (Bernard), Duplessis (Armand), Leclaire (Maurice , Pageau (Louis) et Renaud (Marcel), Montréal, Delorme (Maurice), Sherbrooke; Laflamme (Léonard) et Tremblay (Richard), S.-Hyacinthe; Monette (Arcade), S.-Jean; Bertrand (Ephrem), Sainte-Thérèse; Allaire (Nérée) et Roy (Paul-Henri), extra-collégiaux; Tougas (Germaine), Ecole des jeunes filles.

2. Ont conservé 60 pour cent: L'Assomption: Archambault, Bérard, Bleau, Dalcourt, Delongchamps (Ernest et Ubald), Dubuc, Dupuy, Gauthier, Gendreau, Hébert, Labarre, Latraverse, Richard, Riopel, Roy, Séguin, Turenne.

Bourget à Rigaud: Archambault, Brunet, Castonguay, Dansereau, Foisy, Gervais (Gérard et Marcel), Gibeault, Jobin, Lalonde (Adalbert et Georges-Etien), Lebel, Legault, Ménard, Racine;

Joliette : Allaire, Archambault, Asselin, Beauchamp, Beaudoin, (Gaston et Henri), Berthiaume, Chalin, Champagne, Coutu, Couture, Delisle, Dufort, Dupras, Farley, Ferland, Gamache (Denis et Jean), Gervais, Grandmont, Hébert, Lafrenière, Laporte (Albert et Louis-Philippe), Lefebvre, Marcotte, Martin, Patenaude, Piette (Joseph), Racine, Ricard, Riopel, Saint-Georges, Schetagne, Tellier, Thériault, Vandal.

Montréal : Auger (Charles-Edouard et Gaston), Beauchemin, Beaupré, Blais, Buckley, Butler, Dagenais, Darche, Desroches, Dooley Destalier, Duhamel (Georges-Henri et Paul-Emile), Gauthier, Gilbert, Goyet, Guay, Hébert, Jalbert, Kennedy, Labelle, Lachance, Lapointe (Laurin et Roland), La Tour, Latulipe, Laurin, Legault, Marcoux, Martineau, Mathys, O'Reilly, Poirier, Poupart, Rouleau (Gérard et René), Séguin (Fernand et Simon), Tessier, Trudel.

S.-Charles - Borromée, (Sherbrooke : Archambault, Bernard, Bertrand, Bisson, Bruneau, Demers, Desève, Dugré, Fortier, Marceau, Marin, Poulin, Préfontaine, Richard, Rivard, Saint-Jacques.

S.-Hyacinthe : Albert, Beaudry, Benoit, Blais, Brouillette, Caron, Chevrette, Cloutier, Collette, Corbeil, Desranleau, Desrosiers (Alphonse et J.-Emile), Grenier, Jalbert, Lacroix, Lahaise, Lanciault, Laplante, Larochelle, Lavoie, Lecomte (Alain), L'Heureux (Robert), Perron, Robert (Edouard et Gilbert), Rondeau, Rousseau, S.-Onge, Tartre.

S.-Jean: Arbour, Bastien, Beaudry, Bécotte, Dufort, Dupré, Dupuy, Ethier, Gamache, Mercille Tremblay;

S.-Laurent: Auger, Beaulieu, Bénoit, Bilette, Blais, Cartier, Chabot, David, Denis, Duquette (Roobert et Roland), Duranleau, Gladu, Gnignon Lapierre, Néron, Raymond, Rozand, Séguin, Valiquette;

Ste-Thérèse: Auclair, Bélanger, Bélisle, Cartier, Champagne, Côté, Courtemanche, Desjardins, Desrosiers, Gascon, Gauthier, Lacasse, Langlois Mayer, Ouellette, Palardy, Pelletier, Raymond, Robinson, Saint-Denis, Saint-Loouis, Sauvé, Sicard, Trottier, Valiquette;

Valleyfield: Bélanger, Dandurand, Laniel, Leblanc, Leduc (Roma), Meloche, Monette Perron, Viau;

Extracollégiaux: Bastien, Bruneau, Cartier, Desève, Dupuis, Houle, Mercier (Bernardin), Monette, Pocitevin (J.-Marie et Joseph), Poupart, Richer, Thibodeau, Thomas;

Ecole des jeunes filles: Bernier, Boulet Décarie, Deslongchamps, Doré, Drouin, Laurence, Lefebvre, Marie de Ste-Flore d'Auvergne (S. S.C.), Pépin, Rollet.

3. Ont conservé 55 p.c. et ont droit à la reprise d'une matière: Forest (l'Assomption), thème latin; Tittley (Bourget à Rigaud), thème latin; à Joliette, DesRosiers (thème latin), Geoffroy (thème anglais), Lussier (thème latin) ou version grecque); Bailey (thème latin), Sherbrooke; Michon et St-Pierre (composition) S.-Hyacinthe, Lorrain (thème latin) S.-Jean: Lemaire (thème anglais), S.-Laurent, Prud'homme (thème latin), Ste-Thérèse, Lemay (thème latin), Valleyfield; Hamel (thème anglais), Jeannotte (version grecque). Morin (composition), extracollégiaux.

4. Ont conservé 50 p.c.:
L'Assomption: Bossé, Guilbault, Jodoin, Larchevêque, Morin, Ouimet, Plante.
Bourget à Rigaud: Binette.
Joliette: Henr, Ménard (Gérard, Piette (Jean-Robert), Rochon.
Sherbrooke: Lemay, Loiselle.
S.-Hyavinthe: Deslauriers, Grégoire, Lecomte (Arthur), L'Heureux (Louis-Philippe), Messier, Sévigny.
S.-Jean: Baron, Duval, Gervais, Larose.
S.-Laurent: Bernier.
Ste-Thérèse: Arbour, Bélair, Chenal, Forget, Gravel, Julien, Labelle, Longpré, Saint-Germain, Savard.
Valleyfield: Léger, Simon.
Extracollégiaux : Laporte, Lebeau, Leblanc, Pépin.
Jeunes filles: l'abbé Vanier.

5. Ont à reprendre, pour obtenir 50 p.c.: Hémond (L'Assomption), thème latin; Charbonneau (Bourget), thème anglais; Gagnon (Sherbrooke), thème latin, Cousineau (Ste-Thérèse), thème anglais; extracollégiaux, Dansereau (Hector), Meloche, Mercier (Guy), thème anglais; Murphy, thèmes latin et anglais, Sarrazin, thème latin ; Weil-Brenner, thème latin, Ecole des Jeunes filles.

6. Ceux dont le nom n'apparait pas sur cette liste ont un total inférieur à 50 p.c. et doivent, pour être admis en première année de philosophie, reprendre tout l'examen.

A GRAND'MERE

Grand'Mère, 22. (Du correspondant de la "Patrie") — Mme Georges Collins, demeurant en cette ville, rue S.-Jacques, est décédée presque subitement des sutes d'une congeston cérébrale.

La défunte était à magasiner au Marché Central quand elle se sentit mal, immédiatement elle demanda à se faire conduire chez un médecin. Elle mourut une quinzaine de minutes après être entré à la résidence du Dr J.-A. Colin. La défunte est âgée d'une cinquantaine d'années et laisse son époux et plusieurs enfants.

—Le Chef de Police de notre ville M. Cléophas Hallé est revenu dimanche dernier de London, Ont., où il a assisté à la Convention annuelle des Chefs de police du Dominion.

—Nos pompiers volontaires furent appelés récemment dans le Chemin S.-Louis, près de Grand'Mère pour un incendie qui s'était déclaré dans un tas de foin, près de la propriété de M Robert Pascal et qui menaçait les propriétés de ce monsieur. Les pertes sont minimes et on réussit à l'éteindre et éviter der pertes plus sérieuses.

—Un incendie s'est aussi déclaré samedi dernier dans la soirée dans la toiture du Laurentide Club. Les pertes sont minimes et les pompiers de la Cie Laurentide ainsi que nos pompiers volontaires ont pu arrêter l'élément destructeur et éviter ur désastre.

—Les zouaves de notre ville, en grande tenue, ont fait un voyage à Trois-Rivières dimanche dernier. Il y a huit jours ils ont assisté à la grand'messe, en corps, en l'église S.-Jean-Baptiste.

—M. Philippe Filion, professeur de violon donnera avec ses élèves de cette ville, un grand Récital gratuit dans la salle de l'hôtel de ville, jeudi prochain.

—Les agents locaux de la Metropolitan Life Ass. de cette ville ont donné récemment au Lac des Piles un grand pique-nique, accompagnée de leurs épouses, et qui fut un franc succès. Les autorités de cette compagnie dans le district assistaient aussi à ce pique-nique.

—Les nombreux amis de M. Alphondor Deschamps, de cette ville, lui célébraient samedi soir dernier, soh "enterrement de vie de garçon". Un magnifique cadeau lui fut présenté au nom de tous ses amis et une magnifique adresse lui fut lue auquel il répondit en termes bien dits.

Il y eut cartes, jeux, chant et discours. Parmi les personnes présentes il y avait: MM. Hormisdas Deschamps, Omer Philibert, Raoul Désaulniers, J.-P. Emile Desaureault, Eugène Philibert, Alphonse Désaulniers, Adélard Deschampe, Maurice Nicole, Roy et Frère, Hector Boucher, Léo Lemay, Jos. Cloutier, P. Berthiaume, Jos. Fréchette, A. Desjardins, Jules Roy, P. Paquin, H. Laforme, A.-A. Paquet, J.-W. Chabot, O. Larocque, Maurice Gervais, L. Letendre, Lucien Lévesque, Ovide Bourassa, Joseph Héroux, H. Morin, Emile Juneau, Arthur Désaulniers, Willie Désaulniers, Armand Paillbert, Vincent H. Bourassa, Denat Saint, Léopold Noël, Emilien Galeas, Albert Lalrie, Ger. ville, J.-B. Letrançois, E. P. Ducheane, A. Normandin, J. gé, Eugène Jacques, And. J.-M. Lefebvre, W. Côté, L. L. Robillard, E. Minard, Elph. roux, Odie Albert, Georges Bert. Connors, O. Garceau, Normandin, Jos. Vézina, Emile saulniers, Jos. Deschampe, Pagé, Napoléon MacCan, R. Lajoie, Alphonse Mailhot, A. Peissant, Drouin, Fall, Pellerin, Jeffrey Lavasseur, Georges Matteau, Donat Rousseau, L. Dubois, Opés. Desautaux, A. Trépanier, etc., etc.

CHICOUTIMI

M. L.-P. Desbiens, maire de Chicoutimi et des citoyens importants les reçurent au quai du Gouvernement. Environ 40 autos conduits par les Chicoutimiens dont l'hospitalité est proverbiale, les conduisirent par la ville aux endroits les plus attrayants.

Ils visitèrent les moulins de la Québec Pulp. Le président, M. Stewart McNichols et les officiers de la compagnie les accompagnèrent.

Ils ont visité ensuite Arvida, cette nouvelle ville à 4 milles de Chicoutimi, que l'Aluminum Company of Canada est à construire.

On se rendit de là au Portage des Roches où la ville de Chicoutimi offrit aux visiteurs un succulent dîner champêtre.

Le président, M. McLaren, de Barry, Ontario, et M. Eddy, de Walkerton, Ontario, ainsi que S.-N. Wynn, de Yorkton, Saskatchewan, remercièrent les organisateurs, se disant émerveillés de ce qu'ils avaient vu de ce pays, en bas de Québec.

M. Vincent Dubuc, le propriétaire du "Progrès" du Saguenay, et président de la section de Québec de la "Weekly Association" était parmi les délégués et avait vu à l'organisation de leur visite à Québec et à Chicoutimi.

ON DISCUTERA DIX QUESTIONS A LA SEANCE DU CONSEIL DE VILLE DE MARDI PROCHAIN

Un budget supplémentaire pour l'année courante sera soumis; un règlement sera présenté pourvoyant à l'emprunt de $5,000,000 pour ajouter au fonds de roulement de la cité.

REGLEMENT A PROPOS DE TRAFIC

A la séance du conseil municipal de Montréal qui sera tenue mardi prochain au soir, on s'occupera de dix questions diverses. Le comité exécutif fera rapport au sujet de la soumission d'un budget supplémentaire pour l'année courante. On lira aussi en première, seconde et troisième lectures un projet de loi pourvoyant à l'emprunt de $5,000,000 pour ajouter au fonds de roulement de la cité.

La question du beton armé sera aussi discutée de même que celle de la congestion du trafic.

Voici l'ordre du jour détaillé de la séance :

(1) Première, seconde et troisième lecture d'un règlement cernant les planchers, les toits et les colonnes, pour changer certaines dispositions du règlement No. 269; (l'échevin Trépanier.)

(2) Rapport du comité exécutif, soumettant un budget supplémentaire pour l'année courante.

(3) Le comité exécutif; pour accorder le contrat pour la fourniture de poudre inorganique à la "Deschambault Quarry Corporation".

(4) Motion des échevins Poulin et Tessier pour le traitement des personnes appartenant à la bourgeoisie dans les hôpitaux.

(5) Première, seconde et troisième lectures d'un règlement pour un emprunt de $5,000,000 pour ajouter au fonds de roulement de la cité, L'échevin Trépanier.

(6) Première, seconde et troisième lectures d'un règlement pour amender le règlement No 502 concernant les édifices sur les rues bordant le parc Baldwin. L'échevin Trépanier.

7) Première, seconde et troisième lectures d'un règlement concernant les srtuctures en beton armé. (L'échevin Trépanier.)

(8) Première, seconde et

LETTRE DE PARIS

Le Franc.... Question du jour!

Le désespoir du petit rentier. — Des titres de "Père de famille".— Pour la défense du franc.—Les chanteurs des rues.— M. Robaglia demande au public de faire des économies.—Et les députés? —La guerre financière.—Vers la stabilité.—M. Coty, parfumeur et moraliste.—La "Misère sous l'hermine".—Faits-divers.

Ecrit spécialement pour la "Patrie".—Tous droits réservés.

Par HENRI LETONDAL

PARIS. (De notre correspondant) —L'aventure de ce modeste jardinier qui s'est suicidé de désespoir parce que le cours du change lui était défavorable a beaucoup impressionné les porteurs de titres de rente française. Vous connaissez ce fait-divers qui a été diversement commenté par la presse parisienne? Il est court et significatif. Le jardinier en question, après avoir péniblement amassé des titres de diverses dénominations, constata que leur valeur diminuait plus que de moitié. Il en conçut une mélancolie profonde, puis devant l'effondrement de sa petite fortune, si courageusement, si laborieusement édifiée, préféra se suicider que d'assister à sa ruine complète.

On dira si l'on veut que Louis Leblois (c'est le nom du jadinier) devait être atteint de démence. Comment le pauvre homme ne le serait-il pas devenu? Amasser pendant quarante ans, à coups de bêche, des "Communales", des "Foncières", des "Crédit National", des "Départements envahis", toutes ces valeurs appelées "titres de père de famille", garanties contre les bouleversements financiers; voir tout cela s'ébouler comme un sillon de sable, et ne pouvoir rien contre cette dépréciation malheureuse de valeurs achetées sur la foi de promesses officielles! N'y a-t-il pas là quelque chose d'infiniment tragique?

La défense du franc est toujours le grand sujet d'actualité. Tous s'y occupent, même les artistes et les chanteurs des rues. Ces derniers obtinrent récemment la permission de chanter au bénéfice du franc et l'on a pu assister à un spectacle pittoresque, les artistes forains s'en mêlant. Mais on avouera que ce procédé est plus sentimental que lucratif.

Toute cette question de rétablissement financier fait couler énormément d'encre. Dans un article publié par le "Journal", M. Barthélemy Robaglia, député de Paris, demande aux Français de faire des sacrifices pour sauver le franc. Ce point de vue est assez piquant. Alors que les députés demandent d'être augmentés, voici que l'on s'adresse au malheureux contribuable pour lui demander d'être plus raisonnable. M. Robaglia déclare que la France est actuellement en état de guerre financière (ce dont personne ne doute) et qu'il faut, par conséquent, revenir aux mesures du temps de la guerre. "Il ne faut plus gaspiller, dit-il avec emphase, il ne faut plus s'endetter. Il faut se restreindre à faire pénitence." Tout cela est fort bien, mais le député de Paris, prêcheur d'abstinence, trouvera-t-il des lecteurs pour se ranger de son avis, lorsqu'il déclare: "Il faut rétablir la carte de pain, la carte de charbon, la carte d'essence, réduire les achats à l'extérieur?" Ce à quoi le bon public peut répondre: "Si vous commenciez, MM. les députés!!"

Il est évident que la vie, selon l'expression de M. Lucien Romier, ne doit pas être considérée sous l'aspect d'un perpétuel recours au mont-de-piété. Les mesures énergiques du gouvernement français, pourvu qu'elles ne s'évaporent pas en discours et assemblées, vont amener un peu plus de stabilité dans les affaires du pays. Ici, l'on considère comme une victoire importante la récente baisse de la livre sterling. La monnaie britannique ne se maintient plus que par une vente anormale de francs sur le marché des changes. Les autorités de la Banque de France appelées à la rescousse par M. Raoul Perret, ont entrepris une lutte ardente qui commence à donner un résultat appréciable. Mais il y a encore trop de politiciens professionnels auxquels manque l'expérience de la vie pratique et les discours font encore place aux actes. Cette réflexion de Clément Fautel résume bien le sentiment général: "J'aimerais, dit-il, que nos affaires fussent confiées à des gens qui ont su faire les leurs proprement. Cela nous changerait de ces gaillards qui ne les font qu'après s'être emparés de l'assiette au beurre."

• • •

On remarque depuis quelque temps une tendance à réagir contre les oeuvres littéraires qui montrent la société française sous l'aspect le plus méprisable et le plus faux. La présence encore plus sensible des étrangers à Paris a fait naître cette réaction. Un grand parfumeur, M. Coty, directeur du Figaro, sait au besoin montrer qu'il a bon nez, en déclarant par l'entremise de son journal que les destructeurs de morale, les éteigneurs d'étoiles et les briseurs de croyances ont fait rage par la plume et par la parole, dans le journal, dans le livre, à toutes les tribunes, sur toutes les scènes, pour troubler notre intelligence et pour affoler nos nerfs.

Le parfumeur moraliste proteste hautement contre les vrais écrivains et les habiles dramaturges et les grands artistes qui ont prêté leur complicité à cette odieuse entreprise. "On nous a montré, proclame M. Coty, on a montré surtout à l'étranger qui nous épie, la jeune fille française courant les bouges et cherchant par système les pires aventures avant d'échouer dans le mariage comme dans un sanatorium: on nous a montré le mari français ramassant sa légitime compagne sur le trottoir ou dans les maisons "hospitalières" et le père de famille français convoitant l'épouse de son fils mobilisé (1) et le général français vivant aux dépens des amants de sa femme pendant que son fils, sous-officier français, cambriole la caisse du régiment; on a discuté, commenté, justifié, exhibé aux feux de la rampe, devant des milliers de spectateurs des tares contre nature, autrefois réservées pour les cliniques. Les oeuvres les plus sales ont trouvé leur piédestal dans les plus grands théâtres et la publicité leur a fabriqué des succès tapageurs".

Cela est malheureusement trop vrai. Il nous faut citer "La Prisonnière" de M. E. Bourdet, oeuvre puissamment écrite au point de vue dramatique, mais reposant sur une situation d'une audace inconnue jusqu'ici. Ce qui n'empêche pas cette pièce de "triompher", chaque soir devant un public composé en grande partie d'étrangers. Dans la revue "Vive la République" de Sacha Guitry, l'oeuvre de M. Bourdet est spirituellement prise à partie et par le ridicule que l'auteur de Mozart sait jeter sur cette étude malsaine de la société contemporaine. "La prisonnière" devient une chose odieuse et lamentable. Cependant, la critique parisienne a porté aux nues la pièce et son auteur, déclarant que c'était l'oeuvre transcendante de la saison. Mais la présente saison est si pauvre en ouvrages dramatiques de valeur...

• • •

Les magistrats, en France, sont dans une situation matérielle voisine de la pauvreté. C'est ce que l'on veut bien appeler ici la "misère sous l'hermine". Dans "Leurs Figures", Maurice Barrès parlait déjà du juge d'instruction courant après son omnibus, tandis que le fastueux financier qu'il vient d'interroger durement remonte dans une superbe voiture.

D'après des chiffres officiels, un juge suppléant, âgé de 25 à 30 ans, peut gagner 800 francs par mois, soit à l'heure actuelle la somme ridicule de $24. Une fois titulaire, le juge suppléant obtient une augmentation de 1,000 francs, mais avec le double de responsabilité. A Paris, le maximum de salaire que l'on accorde à un juge d'instruction est 20,000 francs par an. Ces faits viennent d'être révélés au cours d'une enquête journalistique dirigée par M. Georges Suarez. Comme conclusion, l'on se demande si les utiles serviteurs de la société que sont les magistrats pourront maintenir solide l'organisation de la justice en France.

• • •

En attendant, nous relevons chaque jour, dans la colonne des faits-divers, de nouvelles escroqueries: les caissiers peu scrupuleux s'enfuient avec des sommes importantes; des employés du gouvernement sont arrêtés pour chantage et détournement; et la série des chèques falsifiés est inimaginable. Un receveur de l'état qui avait dépensé des milliers de francs soustraits à la caisse des contribuables a déclaré tout net:

—Je ne le regrette pas. Je me suis payé une bonne rigolade.

—Et les contribuables? lui a-t-on demandé.

—Eux? Ce sont des poires!

Henri Letondal.

(1) Le tombeau sous l'Arc de Triomphe.

• • •

Se sont inscrits au commissariat du Canada, depuis le 1er juin: Miss J.-A. Elliott, Mme F.-C. Lee, Mlle Lois Polson; M. et Mme J.-B. Delage; M. et Mme J.-N. Lavergne, M. Marcel Parizeau, Mme Lucienne Routier, M. Paul Maugé, M. A.-W. Just, M. l'abbé Adjutor Gaucher, M. l'abbé J.-A.-A. Michaud, Mlle Aida Millen, Mme J.-N. Farley; Dr et Mme Lefebvre et famille; Mlle Gabrielle Gagnier, Mlles Lanctôt, Mme et Mlle McLean; Mme Cameron, Mme T.-L. Brodie, Mlles Webster, M. et Mme Georges Brosseau; Mlle Marion-E. Massy, Mlle E. de H. Massy, Mlle Emelyn Jones, Mme G.-R. Newman, Mlles Helen et Hilda Newman, M. et Mme Wenneth Crowe, M. R.-G. Defries, major général et Mme Carleton Jones; le capitaine et Mme John Cowling, le docteur Antonio Barbeau; le docteur Séverin Sabourin; M. John Leone; M. A. Fegand-Drolet, Mme J.-E. Clément, Mlle Germaine Chênevert, Mlle Ducharme, le docteur Morin, M. et Mme Honoré Pérodeau, M. Joseph Dumais, Mlle Dorothy-R. Coles, Mlle Irène Boucher, M. G.-W.-J. Nicholson, M. D.-L. Mathieson, M. R.-R. Bell, M. H.-T. Jamieson, M. E.-R. McDonald; le docteur A. A. Lefebvre, M. G. Boussion; le docteur H. Cartier, M. Alban-M. Mitchell, M. et Mme Eugène Coste, Mlle Gabrielle Coste, Mme et Mlle Lamont, M. Georges Rossignol, M. F.-J.-E. Smith, M. E.-A. Weir, M. et Mme R.-H. Greene; M. Georges-E. Tanguay, M. D.-M. Christian, le docteur Charles Dusseau, le docteur et Mme H.-S. Shaw, M. Arthur Gingras, M. et Mme Josef Avon, le juge et Mme A.-A. Bruneau, M. Henry-L. Silverstone; Mme Horace Dansereau, M. l'abbé Charles Prévost, Mme Prévost Auger, Mme R.-A. Baldwin Hart, M. et Mme M. Aubin, M. H.-Octave Roy, le capitaine et Mme R.-T. Colquhoun, Mme Jos.-T. White, Mme John Bambrick, Mlle Winifred Bambrick, M. L.-P. Chartrand, M. Gosselin, Mme Georges Millen, M. et Mme Marcel Clément, Mme William Sharples, Mlle Alice Sharples, M. P. Nolasque Aprili.

Bobby Jones, champion d'Angleterre

ST. ANNA, Angleterre, — 26. (Presse associée). — Bobby Jones, champion amateur des Etats-Unis au golf, a remporté les honneurs dans le tournoi pour le championnat ouvert de l'Angleterre. Jones a terminé la ronde finale avec 74, faisant un total de 291.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

PRETE POUR LES EXPLOITS AQUATIQUES
LA JEUNE FILLE CHOISIT SON

Costumes de Bain

Le plongeon ne saurait être parfait sans un de ces costumes de bain tout laine pour jeune fille — De modèle à un morceau, jupe combinée, sans manches et à encolure ronde.

La jupe est à cercles rayés, de fantaisie, au bord. De couleurs contrastantes. Choix dans les bleu vert et fauve clair. 8 à 12 ans 3.75. 14 à 16 ans 4.50.

— Deuxième étage.

Elégants Effets Jacquard

Très nouveaux et très élégants sont ces costumes à quadrillés de fantaisie et effets Jacquard. Confectionnés dans le modèle d'un seul morceau, les bouffants sont de couleurs unies, formant un vif contraste — charmantes nuances brillantes, dans les combinaisons de rouge et fauve clair, bleu et fauve clair et brun et jaune. Tailles 14 à 16. Marqués à 7.50

— Deuxième étage.

Robes pour Fillettes

Comme la maman et la grande soeur, sa petite majesté sera revêtue de broadcloth cette année, parce que c'est le meilleur tissu pour l'apparence, le lavage et la durée. De petites robes en broadcloth avec bouffants pour assortir peuvent être obtenus dans de délicates nuances de bleu, rose, jaune et orange. A ce prix vous en voudrez plusieurs. Prix: 1.45

— Deuxième étage.

Costumes de Bain pour Garçonnets

En pure laine, d'un seul morceau avec jupe attachée, garni de bandes et de rayures.

Tailles pour 6 à 15 ans. 2.50.

Costumes de bain de deux morceaux — tailles pour 10 à 12 ans dans les couleurs de blanc — plis bleu marine et haut et ceinture blancs — tailles 28 à 32. 3.00.

— Rez-de-chaussée.

Complets Lavables

POUR GARCONNETS

Les bruns et tans ainsi que les bleus, tous les charmants tons et couleurs sont représentés dans ce groupe de costumes lavables pour le petit homme, dans le modèle d'un seul morceau, les culottes boutonnant à la ceinture, les culottes de couleurs sont plus pâles ou de couleur contrastante. — Elégamment fini d'un collet blanc. Rég. 4.50 pour 2.35

— Deuxième étage.

Chapeaux Fashionables

Non Illustré.

Les projets au sujet des jours libres des vacances comprennent la question des chapeaux.

GAGE, le chapelier fameux, a contribué aux modèles que reproduit fidèlement Rose Descat dans leur calotte habilement moulée. La plus légère paille Timbo en blanc—jaunâtre, rose et bleu, avec bords assez larges pour l'ombre. Garnis de ruban, confectionnés au goût. Prix: 8.50

— Deuxième étage.

Tennis!

Tout ce qui est nécessaire pour ce populaire jeu d'été.

RAQUETTES— Notre propre raquette spéciale tendue d'une belle qualité de corde de boyau anglais. Garantie sous tout rapport contre les défectuosités de matériel et de main - d'oeuvre:

Régulièrement 12.00. 6.95

FILETS — Tennis de pleine grandeur de nouvelle fabrication en une forte texture avec bande du haut en canevas: — 6.00 chacun.

Filet de tennis goudronné, cable d'acier, et bande du haut en canevas: 11.00

Filet de tennis goudronné de haute qualité, centre double tissé avec pesante bande de filet câble en acier galvanisé: 19.50

Complets guide de centre de tennis: 1.75

BALLES DE TENNIS — Officielles de Wright et Ditson du Championnat 1926.

Chacune .60 ou la douzaine: 7.00

COUVRE - RAQUETTES DE TENNIS — en tissu imperméable, pleine grandeur avec poche à balle: 1.75

— Quatrième étage.

DE GOSPORT, ANGLETERRE

Costumes Matelot Rowe

POUR LE FILS, AU BORD DE LA MER

Nous sommes les agents officiels à Montréal, des costumes Matelot Rowe, confectionnés en Angleterre.

"JOUER AU MATELOT"

aura une note réaliste, si les garçonnets sont habillés d'authentique costumes matelot de Rowe, modèles "Jolly Tars" et "Morris" d'Angleterre. Ils sont confectionnés d'après les modèles réguliers de la marine et ils sont portés par les garçonnets bien habillés, dans le monde entier.

EN COUTIL BLANC

Costumes Matelot de Rowe, en coutil blanc, importés d'Angleterre, garnis en bleu, col bleu à rayures blanches. Coutil de haute qualité.

Middies	3.95	Plastrons	.75
Culottes	2.95	Sifflet et cordonnet	.85
Pantalons	3.95	Cravate en soie	2.00

Prix complet: 10.50
Avec pantalons: 11.50
Ages, 4 à 9 ans.

EN GALATEA

Costumes Metalot "Galatea", de Rowe, de galatea de la plus belle qualité, garnis de bleu — col bleu à rayures blanches.

Middies	3.75
Culottes	2.75
Plastrons	.75
Sifflet et cordonnet	.85
Cravate en soie	2.00

Prix, complet: 10.10
Ages: 4 à 9 ans.

EN TOILE

Costumes Matelot en toile, de Rowe—toile fauve pâle, d'une bonne qualité exceptionnelle, garnis de bleu—col bleu à rayures blanches.

Middies	4.95
Culottes	3.95
Plastrons	1.00
Sifflet et cordonnet	.85
Cravate en soie	2.00

Prix complet: 11.50 Ages: 4 à 9 ans.

— Rez-de-chaussée.

Voiles de Fantaisie

Les voiles de fantaisie ont servi à la confection de ces petites robes avec bouffants, en les charmantes couleurs de mauve, bleu, vert, etc., avec petites fleurs dans les effets allover. Les petites manches sont de modèle kimono dans une couleur contrastante unie ce qui donne un nouvel attrait à la garniture. Pour fillettes de 4 à 6. Prix 4.95

— Deuxième étage.

Voiles de Coton Clair

Les robes de voile uni dans le modèle d'un morceau et garnies de dentelle sur la jupe et le bord, l'encolure et les manches sont étalées en de jolis verts, jaunes, rose pâle et rose et sont des plus gracieusement chic pour la jeune demoiselle. Des robes que celles-ci peuvent porter en toutes occasions. Pour les fillettes plus âgées de 10 à 14 ans. Prix 7.75

— Deuxième étage.

Jaquettes Cardigan

pour toutes les réunions sportives

Les élégantes porteront ce chandail "slip-on" du matin au coucher du soleil à toute fraîche réunion sportive. Il n'y a rien de mieux pour un service inusable, chaud et confortable. Faites des plus souples laine, superbement tricotées pour assurer une apparence élégante, elles ont des poignets tricotés élastiques, deux poches rapportées et de jolis boutons de nacre comme garniture. En blanc et copen. Prix 9.00

Non Illustrées. — Deuxième étage.

Soie Croisée Cheney

L'élégante garde-robe possèdera au moins une robe dans ce genre di tissu. Elles sont étalées dans le dessin allover à pois polka en bleu et blanc, noir et blanc et mauve et blanc. 40" de largeur: 3.75

— Deuxième étage.

Crêpes Imprimés

Ils sont d'apparence la plus fraîche ces crêpes dans le dessin coquelicot, sur fonds de gris, fauve clair et gris-pâle, si bien appropriés pour la robe d'été. 40" de largeur: 2.85

— Deuxième étage.

Crêpe Satin

Un satin crêpe d'une très gracieuse et légère qualité, dans toutes les plus fashionables nuances, brun doré, amande, sable et terra cotta. 54" de largeur. Rég. 5.50 pour: 2.95

— Deuxième étage.

Pantalons de Sport

EN FLANELLE ANGLAISE POUR HOMMES

9.75

Achetés pour vendre à 15.00 à 17.50

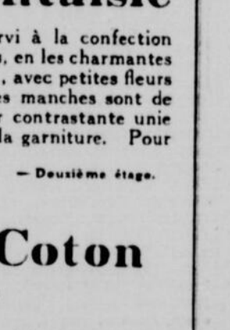

Faits de la plus fine flanelle anglaise importée dans les nuances pâles ou foncées de gris confectionnés en Angleterre en conformité avec les tendances de la mode anglaise: c'est une splendide valeur à ce prix.

— Rez-de-chaussée.

TOUT EST PRET POUR LE PLONGEON D'ETE

Costumes de Bain

TOUT LAINE POUR HOMMES

Modèle d'une seule pièce ou de deux pièces.

Costumes de bain d'une seule pièce pour hommes, avec jupe à même. En gris et marine avec bordure rayée: 2.95

Costumes de bain tout laine de qualité supérieure et d'une seule pièce avec jupe. Marine, gris et écarlate avec combinaison, rayures de couleurs: 3.95

Costumes de bain de deux pièces, haut en blanc avec rayures de couleur autour du corps et taille en flanelle marine avec ceinture blanche. Tailles 36 à 44 — chacun 5.00

COSTUMES DE BAIN JANTZEN, de la plus haute qualité, d'une seule pièce avec jupe à même. Bleu Jantzen, marine, gris et fauve clair—Tailles 36 à 46: 5.75

CEINTURES

Ceintures en Suède français pour hommes, en gris et fauve clair. Grandeurs 32 à 44. Chacune 3.50

CEINTURES TOUT CUIR ANGLAIS, avec boucle à l'épreuve de la rouille. En noir et tan. Grandeurs 32 à 44 — chacune: 3.50

— Rez-de-chaussée.

Knickers de Golf

dans le modèle plus four pour hommes

7.00

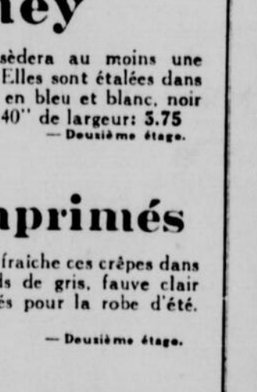

De coupe impeccable, en toile ou tweed de qualité supérieure, ils sont en plein ce qu'il faut pour le golf durant l'été. De fait, ils sont également confortables pour tous genres de sports.

Frais, amples et confortables, vous constaterez qu'ils sont des plus pratiques pour les vacances d'été — 7.00 chacun.

— Rez-de-chaussée.